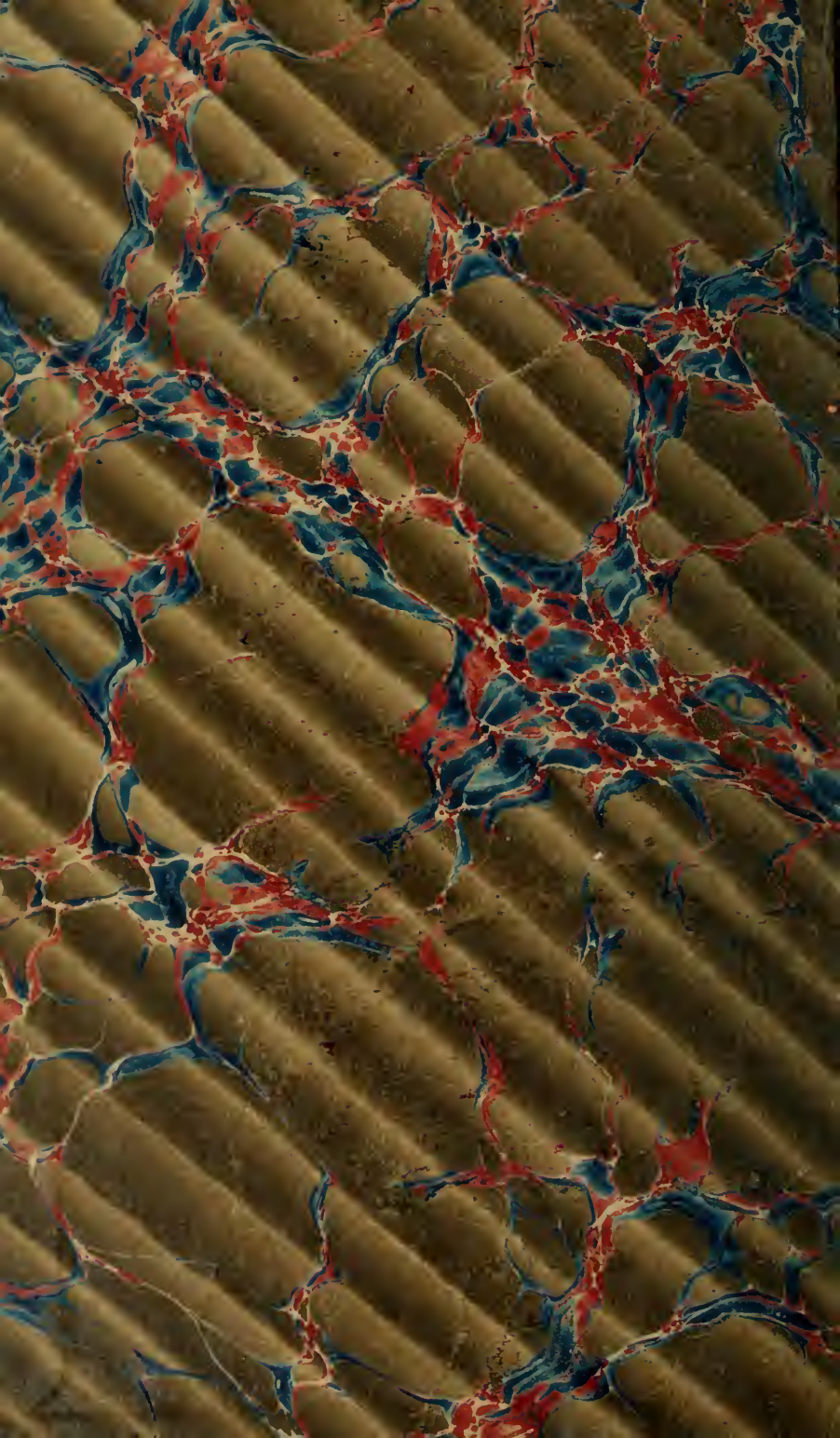
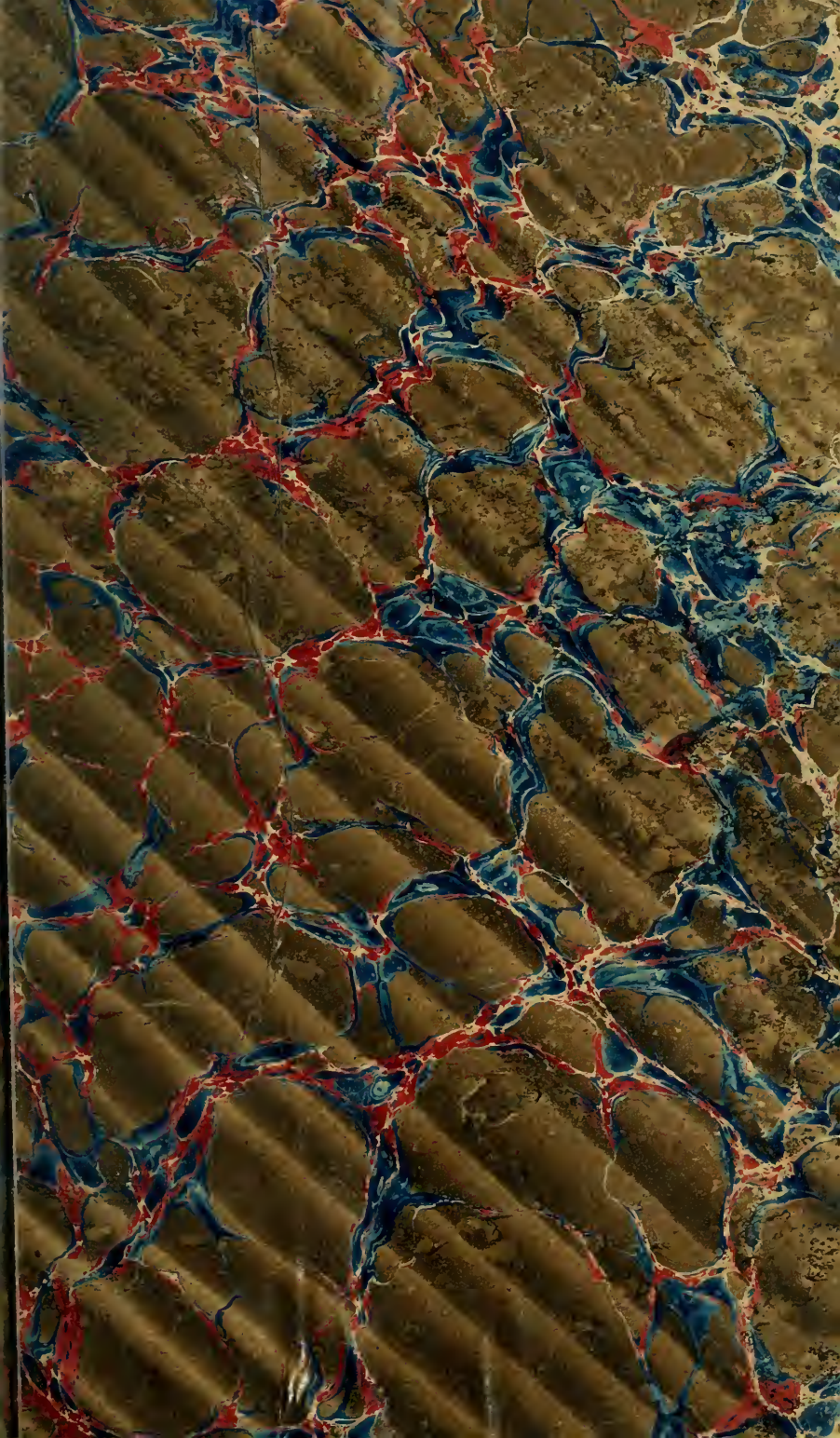


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY









REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER. IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI. HAMELIN FRÈRES

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME CINQUIÈME
(T. XIII^e DE LA COLLECTION)



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

PC
Z
R4
7.12.74

20519 e

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES MODERNES

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DE QUELQUES MOTS ROMANS

I. — DAMEJANE

« DAME-JEANNE (da-me-jâ-n'), s. f. Sorte de très-grosse bouteille en terre ou en verre, qui sert à garder et à transporter du vin ou des liqueurs, et qui est ordinairement de la contenance de 50 à 60 litres. Dans la marine, grosse bouteille de verre de la contenance de 17 à 18 litres, garnie de natte et servant à la distribution de l'équipage. — Au plur. Des dames-jeannes. . . — Etym. *Dame* et *Jeanne*. » (Littré.)

Littré ajoute, dans le *Supplément* de son Dictionnaire :

« *Dame-jeanne*. — Etym. Au lieu de ce qui est, lisez : Mot arabe introduit par le commerce du Levant : Notre vin était dans de grands flacons de verre, *damajanes*, dont chacun tenait vingt bouteilles. NIEBUHR, *Voy. en Arabie*, t. I, p. 171 (édit. de 1776). Le dict. arabe-français de Kasimirski à *damajan*, dame-jeanne, bocal. »

L'étymologie arabe n'est pas mieux fondée que celle de *Dame Jeanne*, car *damajan* ne se rattache, pour le sens, à aucune racine arabe ou sémitique; et, si ce mot est en usage

chez les Orientaux, ainsi que le constate Kasimirski, c'est qu'ils l'ont pris, comme tant d'autres mots grecs, latins et romans, des marins italiens, provençaux ou catalans.

Damejane ou *damajàna* est le féminin de l'adjectif roman *demija* ou *demijan*, fém. *demijàna*, formé du latin *dimidius* ou *dimidiamus*, *a, um*, et ce mot est d'origine méridionale, puisque la langue d'oïl n'en a obtenu que la forme *moyen*, *moyenne*¹. Le sens et la formation sont tellement évidents que toute discussion serait inutile. Il n'y a donc qu'à rechercher l'histoire du mot, et il suffira de citer les documents du dialecte catalan du Roussillon.

Le latin *medianus*, dérivé de *medius* (sanscrit *madhya*), a donné en provençal *meian*, et en catalan *mijà*² ou *mijan* et *mijàna*, « moyen, moyenne »; *mijanar*, « partager par le milieu », et *mijania*, « milieu », qui sont tous employés dès le XIII^e siècle et se conservent encore en catalan. Dans l'ancien temps, ces formes étaient employées simultanément et dans le même sens avec *demig*, *demija*, *demijà*, *demijàna*, qui sont évidemment l'origine de notre « dame-jeanne. » Les voyelles de *dimidius* avaient été déjà altérées anciennement par l'usage vulgaire, comme on le voit au IX^e siècle par les *Préceptes orthograph.* publiés par P. Meyer (*Recueil*, p. 3) : *dimidius non demidius*. On lit dans un acte de 1112 : *et dimedia vimina de ordeo* (Arch. des Pyr.-Or. B, 65). Quant aux *e* et *i* de *demidius* ou *dimedius*, devenus *a* dans *damajana*, il n'y a rien de plus commun en catalan³.

La forme *mijà*, *mijàna*, n'a jamais cessé d'être employée en catalan; mais il n'en a pas été de même pour *demig* et *demijà*, qui ont complètement disparu dans la langue écrite après

¹ Littré cite, il est vrai (v. *Moyen*), pour le XIV^e siècle : « petites *moianes*, grans, agues » (H. de Mondeville, f^o 30), mais il donne *moiennes* dès le XIII^e et dans tous les autres exemples.

² C'est par erreur que Littré cite parmi les étymologies de « moyen » le catalan *media*, qui ne se trouve pas dans les textes anciens ou dans la langue actuelle, quoiqu'il y ait *medi*, « moyen », substantif.

³ En catalan, on prononce *damajana* avec le son *a* bien marqué pour *da* et *ja*, mais avec celui d'un *a* b. et presque muet pour *ma* et *na*. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'*e* de *medius* est devenu *o* dans le français *moyen*.

le XIII^e siècle, sans laisser d'autres traces que la locution catalane *endemig*, *al endemig*, *en aquest endemig* (qui se trouve déjà dans B. Des Clot, *capit.* 47, et ailleurs), et le gros vase dit *damejuna*, resté dans la langue populaire, mais dont je ne connais aucun exemple dans les écrits avant 1700. Voici les exemples de *demig* et *demija* que j'ai pu recueillir dans les anciens documents du Roussillon.

Dans un acte de vente faite à Salses en Roussillon, en 1120, il est fait mention de « *III. alnas et demiga de¹ nadiu.* » (Archiv. des Pyr.-Orient., B, 35.)

Un *capbreu* (papier terrier) de Saint-Féliu-d'Ayall en Roussillon, de l'an 1150 environ, et dont il existe deux rédactions contemporaines, emploie indifféremment et presque à chaque article *medus* ou *dimidius*; mais on lit à l'article 31 : *donat terciam partem de .i. mijeram de vino et de demig sester de blado.* (Arch. des Pyr.-Or., B, 50.)

En 1283, dans le *capbreu* catalan de la Vall de Ribes : *i. sester e demig de ciuada.* (*Revue des lang. rom.*)

En 1292, dans le *capbreu* latin d'Argelès en Roussillon, une propriété située *loco vocato lo Puig demiga* Arch. des Pyr.-Or., B 30, f^o 18). Ce même *Puig Demiga* de 1292 est ainsi désigné en 1360 : *loch apellat Puyg Miyyan*, dans le cartulaire catalan de Collioure, f^o 8 (Arch. de Collioure) ².

Enfin, en 1384, on lit dans le reg. III de la *Procuracio real* (f^o 1) : *la obra que-y es tengut fer als molins demigans de Salses.* Il est vrai que le scribe a ensuite barré le *de* ; mais, puisqu'il avait d'abord écrit *demigans*, ne peut-on pas présumer que cette forme archaïque était encore employée dans la langue vulgaire, quoiqu'on eût soin de l'éviter dans la langue écrite,

¹ Il n'y a guère d'autre étymologie possible pour *nadiu* que celle de *neo*, *nes*, *nevi*, *netum*, « filer », et, si on l'admet, *netus* ou **netivus*, « filé tissu », offrirait, pour ce mot aujourd'hui perdu, un exemple remarquable du changement de *e* en *a* dès l'an 1112.

² Il y a aussi, en 1168, un *mansum de migana*, et en 1267 un *mansus qui dicitur de Meyra* (*Lib. feudorum. A*, f^o 10); mais il n'y a sans doute ici que la prépos. *de* et l'adject. *mija*. Les *masos* ou métairies *sobirans*, *mijans* et *jusans*, sont d'ailleurs innombrables en Roussillon, à toutes les époques; mais je n'en trouve aucun pour lequel on ait conservé la dénomination de *demija*, qui a pu cependant être fort commune à l'origine.

qui s'en tenait à la forme équivalente *mija*? Ne faut-il pas attribuer au même purisme l'exclusion du mot *damejana* par tous les scribes du moyen âge, quoique cette espèce de bouteille ou de vase existât alors comme aujourd'hui.

La capacité de la *damajana* se rapporte probablement à l'ancienne charge de vin, qui est aujourd'hui de 120 litres en Roussillon, et dont la moitié forme bien les 50 à 60 litres indiqués par Littré; mais, en Roussillon, la *damajana* actuelle ne contient guère plus de 40 litres. Il devait bien exister un vase de capacité identique dans l'ancien temps, mais quel nom portait-il? On connaît bien la *migerola*, à Marseille, vers 1300; mais, en Catalogne, il n'y avait que la *migera* pour le vin (cette mesure n'a d'ailleurs aucun rapport avec la *damajana* pour la capacité) et le *miger* pour les grains. Quant à la *damajana*, on n'en connaît aucune mention dans les textes anciens; mais ce vase existait, en Roussillon, sous le nom de *mijana*, et il était en bois, et non en verre comme la *damajana* actuelle. En voici la preuve. On lit dans un règlement du 3 août 1311, relatif à la forêt de Sant-Guillem, dans la vallée de Prats de Molló: *Que tot hom qui fassa vaxels, botam o miganes de royre en los boschs de la Vayl de Pratz e Sent G. pach per cascuna somada ii. s Barc.* (Arch. des Pyr.-Or., *Procuracio real*, reg. xvii, f° 13); et dans une ordonnance du 3 août 1321: *Que'l s. rey ni hom per el no do licencia a negun hom [que] no gaus taylar ni fer migans ni semals ni cornaleres ni escaunes en lo bosch de Comalada* (ibid., f° 65). Dans ces deux exemples, les *migans* ou *miganes* sont compris dans la vaisselle vinnaire (*vaxels*, *botam* et *semals*) et assimilés à des meubles façonnés (*cornaleres* et *escaunes*); on peut en conclure que la *mijana* était un vase ou tonneau fermé, distinct de la *semal*, qui est découverte, mais de même capacité, autrement dit la grosse bouteille que le vulgaire a toujours appelée *damajana*. Il en a été de ce mot comme de cent autres, tels que *predicar*, *odi*, *noblessa*, *bellesa*, *pedra*, *nuga*, *judici*, etc., pour lesquels la langue vulgaire du Roussillon n'emploie encore que la forme archaïque, au lieu des formes *preycar*, *oy*, *noblea*, *bellea*, *pera*, *nón*, *juy*, etc., qui sont à peu près les seules employées par les écrivains du moyen âge.

ALART.

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

Sous-dialecte du Dauphiné

La petite lettre que voici est du conventionnel Colaud de la Salcette (1733-1796); c'est l'œuvre d'un observateur qui aimait à se rendre compte des choses et qui ne se payait pas de grands mots, comme tant d'autres de ses contemporains. Elle est de 1792, mais c'est une réponse à la circulaire de 1790.

En marge : *Répondu le 18 février 1792 (note de Grégoire)*

FRÈRE ET AMI.

Ayant une fort mauvaise santé depuis mon retour de Paris, j'espérais toujours pouvoir me livrer au travail que vous exigiez de moi; mais, quand j'ai voulu l'entreprendre, j'ai vu qu'il était au-dessus de mes forces; le peu de ressources qu'on trouve dans les livres qui parlent du pays que j'habite, et qui n'est pas le mien, me forcera à répondre d'une manière très-imparfaite aux éclaircissements que vous demandez, et sans suivre l'ordre indiqué dans votre imprimé.

1. — L'usage de la langue française est universel; tout le monde l'entend dans le district de Die et dans tout le département de la Drôme. Le patois, dans presque tout le département, a peu de différences; le seul district de Nions et le Buis ont plus de ressemblance avec le provençal.

2. — Le patois a une origine très-ancienne, et on ne saurait fixer son époque.

3. — Il dérive en totalité du français, à quelques mots près qui dérivent du latin; on n'en sera pas surpris quand on saura que Die et Vaison sont deux villes des Voconces et que les Romains y envoyèrent des colonies.

4. — On ne connaît point le droit coutumier; tout le Dauphiné, jadis, et aujourd'hui les trois départements de l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes, sont régis par le droit romain.

5. — Tous les paysans parlent patois, même dans les villes;

mais tous, comme je l'ai dit, entendent le français, et plusieurs le parlent avec facilité.

6. — Le patois n'est pas plus abondant en mots que le français, et les paysans sont fort libres en rendant, presque sans pudeur entre eux et en leur langage, les idées obscènes.

7. — Les finales du patois sont presque toutes voyelles.

8. — Le caractère de la prononciation est doux et très-accentué.

9. — L'écriture en patois est la même qu'en français.

10. — On a prêché en patois ; mais, depuis plus de trente ou quarante ans, l'usage en est aboli, excepté dans le district de Nions, voisin de la Provence, où il arrive, mais rarement, de prêcher en patois.

11. — On n'a point ou peu d'ouvrages patois, et qui sont sans valeur, excepté dans le département de l'Isère, où il existe, à Grenoble surtout, quelques ouvrages patois assez bons. Je ne connais ni dictionnaire, ni grammaire en patois.

12. — Les habitants ont beaucoup de proverbes dont le grand nombre dérive des proverbes français ; ils en ont qui sont plus énergiques en patois qu'ils ne le seraient en français. Par exemple, en parlant d'une femme qui dit qu'elle ne voudrait point d'amant, ou d'un homme qui assure qu'il ne voudrait point d'emploi, la réponse en proverbe patois est celle-ci : *Autant plou que comme terro beourio* ; ce qui veut dire : *S'il pleuvait autant d'eau que la terre en boirait*.

13. — Il ne serait de nulle importance de détruire le patois ; tous entendent également le français et le patois.

14. — L'enseignement se fait en français, et les livres sont uniformes.

15. — Les villages un peu considérables ont des maîtres d'école depuis la Toussaint jusqu'au printemps. Les maîtres d'école viennent du Briançonnais (département des Hautes-Alpes) ; ils arrivent quand tous leurs travaux sont finis dans leurs montagnes, à la fin de l'automne, et s'en retournent à la fin de mai. Il n'y a point de maîtresses d'école. On enseigne à lire, écrire, chiffrer, et le catéchisme, qui mettait au nombre des commandements de l'Eglise le paiement de la dime, *quod notandum*.

16. — Les curés ont peu la surveillance des écoles payées par les communes ; les officiers municipaux trouveraient mauvais les soins du curé, avec d'autant plus de raison qu'il est des villages où il n'y a presque point de catholiques, et qu'il en est où le maître d'école est protestant.

17. — Les curés ont peu de livres, et les paysans aiment peu la lecture ; les calvinistes, qui sont nombreux, sont très-exacts à se procurer une Bible.

18. — Les habitants ont peu de préjugés et peu de religion. Il n'en existe que de deux sortes : la catholique et le calvinisme, et cette rivalité conduit nécessairement les gens peu éclairés au doute ; de là naît l'insouciance. Aussi, dans nos villages, les écrits incendiaires contre la religion ne font point de prosélytes. Le discrédit des assignats est d'une autre conséquence. Les habitants sont éclairés ; leurs mœurs sont dépravées.

19. — La Révolution a fait grand plaisir, mais le défaut de numéraire fatigue les citoyens ; et il est surprenant que, dans notre district, le ministre n'ait point encore envoyé des sols, conformément au décret.

20. — L'intérêt est plus fort que le patriotisme ; ils laissent à présent les nobles tranquilles, mais ils ne payent pas les rentes foncières. Les maires et les municipalités n'excèdent pas leurs pouvoirs. Au surplus, je suis suspect, je suis officier municipal. Tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics ont prêté serment dans le district, et il n'y a eu personne à remplacer.

Mes éclaircissements, mon cher collègue, se ressentent de ma paresse et d'une tête encore fatiguée ; mes réponses ne sont point exactement analogues à vos questions, mais on peut y trouver quelques solutions. Je le désire, comme aussi de conserver une place dans votre amitié. Comme sous-diacre, j'offre mon respect à M. l'évêque de Blois ; comme votre confrère, attachement sincère à mon ami Grégoire, que j'aime de tout mon cœur.

COLAUD LA SALCETTE.

Die, le 12 janvier 1792. District de Die, département de la Drôme,
l'an IV de la liberté.

Compliment à M. Brisson ; c'est à lui que je prends la liberté

d'adresser votre lettre. Tous les patriotes et les amis de la Constitution doivent être empressés de s'obliger.

Nous avons dans notre ville, où il n'existe plus de couvent de dominicains, deux religieux qui en portent toujours le costume ; il me semble qu'ayant abandonné les maisons de l'ordre, ils ne devraient plus en porter l'uniforme. Ils font tout le mal qu'ils peuvent ; leurs pouvoirs sont heureusement petits.

Dialecte provençal

Les admirables travaux de la philologie moderne ont trop bien fait connaître la langue et la littérature de la Provence à toutes les époques, pour que nous ayons à regretter d'avoir si peu de documents sur cette région au début de la Révolution française. C'est même à titre de simple renseignement que nous donnons la petite Grammaire provençale qu'on va lire. Elle a été composée au mois d'avril 1794, au plus fort de la Terreur, et le nom de son auteur, Achard¹, bibliothécaire national à Marseille, peut contribuer à la rendre intéressante. On y verra d'ailleurs quelques fragments de la poésie provençale au XVIII^e siècle.

Adressé au Comité d'instruction publique et inscrit sous le n^o 2894 (ce qui prouve à tout le moins que l'on travaillait encore, même à cette époque de désolation), l'opuscule d'Achard fut renvoyé à Grégoire le 19 floréal an II, comme l'indique une petite note marginale, signée *Plaichard*. Il est probable que la marche des événements ne permit pas à Grégoire d'en faire usage, et qu'il est ainsi demeuré dans ses papiers, au grand chagrin de l'auteur.

¹ Achard (Claude-François), né à Marseille en 1751, mort en 1809, fut secrétaire de l'Académie et bibliothécaire de la ville de Marseille. On lui doit : le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin* (vocabulaire français-provençal et provençal-français), 1785, 2 vol. in-4^o ; une *Description historique, géographique et topographique de la Provence et du Comtat Venaissin*, etc. ; un *Tableau de Marseille* et divers autres ouvrages. (A. R.-F.)

SYNTAXE DE L'IDIOME PROVENÇAL

Présentée au Comité d'instruction publique

INTRODUCTION

Lorsque je publiai le Vocabulaire provençal, je m'étais proposé d'y joindre la syntaxe de cet idiome ; mais les savants que je consultai alors me conseillèrent de me borner à quelques remarques sur la prononciation. J'oubliai dans mon portefeuille mes recherches sur l'inflexion des verbes, et je ne les ai retrouvées qu'avec peine ; je me suis fait un devoir de les mettre en ordre et de les présenter au Comité d'instruction publique, qui invite les citoyens des départements à s'occuper de recueillir les syntaxes des idiomes vulgaires ; mon zèle sera bien récompensé si le Comité daigne approuver mes faibles travaux.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit de la formation et de l'origine de la langue française ; on y trouve des mots grecs, latins et celtiques ; il en est quelques-uns qui paraissent dérivés de l'hébreu ; mais, dans un idiome qui a éprouvé des changements aussi multipliés et qui est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était dans son origine, il serait difficile d'appliquer à chaque terme l'époque de son introduction dans le langage du pays.

Il me reste à exposer la méthode que j'ai employée dans ce petit ouvrage. Je le divise en deux parties, dont l'une comprend ce qu'il y a de plus nécessaire à connaître pour les noms et les verbes considérés séparément ; la seconde partie explique la propriété des mots dans la liaison du discours.

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre premier

DES LETTRES ET DE LA PRONONCIATION

Les Provençaux emploient les mêmes lettres que les Latins

et les Français. Ils font sonner toutes les lettres et n'aspirent pas l'*h*. Aussi voyons-nous que la plupart des écrivains provençaux ont retranché dans leurs ouvrages les lettres finales qui ne se prononcent que lorsque le mot est suivi d'une voyelle.

DES VOYELLES

A se prononce comme en français.

E se prononce, en provençal, de deux manières : lorsqu'il se trouve à la fin des mots, il se prononce toujours comme l'*é* fermé du français ; il est cependant d'usage de ne pas l'accentuer. L'*è* ouvert est toujours prononcé fortement, comme celui que nous indiquons par un accent circonflexe. Exemples : *Addusès, venguet, lingè* ; prononcez *adižžè, vēnguē, lingè*. Il faut observer que l'*e* suivi d'une consonne se prononce toujours de même que s'il était seul. Ainsi, dans le mot *venguet*, que j'ai cité, il ne faut pas dire *vangué*, mais *vé-ngué*, comme nous prononçons *ennemi* et non pas *annemi*.

I se prononce comme en français, et il se prononce comme en latin dans les monosyllabes *im, in*, et dans les mots qui en sont composés.

O. Cette voyelle, dans les mots, a la même prononciation qu'en français, mais à la fin des mots elle remplace l'*e* des Français. Ainsi il est reçu d'écrire *verguo*, qui se prononce comme *vergue* en français.

U. La voyelle *u* n'a rien de particulier, si ce n'est qu'il faut prononcer *u* dans le mot *un* comme nous le prononçons dans le mot *une*, et ne pas le changer en la diphthongue *eun*, comme le font les Français.

DES DIPHTHONGUES, ETC.

Les diphthongues sont l'union de deux voyelles qui ne forment qu'une seule syllabe. Voici les principales :

<i>Ai</i> ,	que l'on prononce	<i>ahi</i> ;	} mais par un simple son.
<i>Au</i> ,	qui se prononce	<i>ahou</i> ,	
<i>Ei</i> ,	prononcez	<i>ehi</i> ,	
<i>Ia</i> ,	—	<i>iha</i> ,	
<i>Ié</i> ,	—	<i>ihé</i> ,	
<i>Io</i> ,	—	<i>iho</i> ,	
<i>Oi</i> ,	—	<i>ohi</i> , etc.	

Les diphthongues et les quadriphthongues sont aussi usitées en provençal :

<i>Aou</i>	pour <i>au</i> ,	prononcez	<i>ahou</i> ,	} d'un seul son.
<i>Uou</i>	ou <i>uhou</i> ,	—	<i>huhou</i> ,	
<i>Ueil</i>	ou <i>uheil</i> ,	—	<i>huï</i> ,	
<i>Yeou</i>		—	<i>hïeou</i> .	

DES CONSONNES

Les seules consonnes dont la prononciation diffère de la syntaxe française sont le *G* et l'*I* consonne. Les Provençaux prononcent ces lettres mouillées comme les Italiens. Il en est de même du *CH*; mais il est impossible de donner cette prononciation à un homme qui n'a jamais entendu parler un Provençal ou un Italien, par de simples caractères; il ne connaîtra pas la façon de prononcer ces lettres en plaçant un *d* devant le *g*, ni un *t* devant le *ch*. Il faut, pour le mettre au fait, l'inviter à prononcer ces lettres très-lentement, comme on le fait en français; qu'il observe le mouvement de la langue, et nous lui ferons sentir la différence.

Le Français, pour prononcer le *g* ou le *j*, porte le bout de la langue au palais, à peu près à la racine des dents de la mâchoire supérieure. Le Provençal et l'Italien poussent le bout de la langue jusques aux dents, relèvent un peu la langue et prononcent plus de la bouche que du gosier. Au reste, une seule fois qu'on entende prononcer cette lettre, on en saura plus qu'avec les plus longues explications. La même chose doit être appliquée au *ch*.

Il ne faut pas oublier de dire ici que, lorsqu'un mot provençal a deux *l* mouillées, on prononce comme le peuple de Paris. Ainsi *mouille* ou *mouilhe* se prononce en provençal comme si l'on écrivait *mouyé*, et comme ceux qui parlent mal le français prononcent l'adjectif *mouillé*.

Chapitre II

DES ARTICLES

L'idiome provençal a deux articles: *lou*, le, pour le masculin, et *la* pour le féminin. Au pluriel, l'article *leis*, qu'on pro-

nonce *lei* devant une consonne, sert pour les deux genres. L'article *lou* et l'article *la* s'élident devant un mot qui commence par une voyelle; ainsi l'on dit *l'ai*, l'âne, et non pas *lou ai*; *l'anduecho*, l'andouille, et non pas *la anduecho*.

Les Provençaux ne changent pas leurs terminaisons dans les déclinaisons, en cela nous ne différons pas de la langue française. Exemple :

		Singulier			
		masculin		féminin	
Nom.	Franç.	<i>le</i>	prov. <i>lou</i>	Fr. <i>la</i>	prov. <i>la</i>
Gén.		<i>du</i>	<i>doou</i> ou <i>dau</i>	<i>de la</i>	<i>de la</i>
Dat.		<i>au</i>	<i>aou</i> ou <i>au</i>	<i>à la</i>	<i>à la</i>
Acc.		<i>le</i>	<i>lou</i>	<i>la</i>	<i>la</i>
Voc.		<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>
Abl.		<i>du</i>	<i>doou</i> ou <i>dau</i>	<i>de la</i>	<i>de la</i>

		Pluriel			
		masculin et féminin			
Nom.	Français	<i>les</i>	provençal <i>leis</i>	prononcez	<i>lei</i>
Gén.		<i>des</i>	<i>deis</i>	—	<i>dei</i>
Dat.		<i>aux</i>	<i>eis</i>	—	<i>ei</i>
Acc.		<i>les</i>	<i>leis</i>	—	<i>lei</i>
Voc.		<i>ô</i>	<i>ô</i>	—	<i>ô</i>
Abl.		<i>des</i>	<i>deis</i>	—	<i>dei</i>

Tous ces mots sont monosyllabes.

Chapitre III

DES NOMS

Tous les noms prennent l'article devant eux, excepté les noms propres et ceux que l'on prend indéterminément, comme *députa*, *administratour*; *député*, *administrateur*.

La particule *de* remplace souvent l'article en provençal; aussi les Provençaux font-ils beaucoup de provençalismes en parlant français, par l'habitude qu'ils ont de leur idiome. *Donnez-moi d'eau, de vin*, diront-ils, au lieu de dire *donnez-moi de l'eau, du vin*; cela vient de ce que le Provençal dit *dounas-mi d'aiguo, de vin*, etc.

Il n'y a pas de règle générale pour les genres des noms; presque tous les mots français masculins sont du même genre dans leurs correspondants provençaux. Il y a cependant des exceptions: ainsi, *le sel* est masc. en français, et *la saou* est f. en provençal; *l'huile* est fém., *l'oli* ou *l'holi* est masc.; *le peigne* se rend par *la pigno*; *le balai* par *l'escoubo*, fém., et quelques autres de même.

Les terminaisons des noms varient beaucoup, de même que dans le français; mais elle est¹ presque toujours la même au pluriel et au singulier. Ainsi *chivau*, cheval, fait au pluriel *chivaus*, et se prononce comme au singulier. De là vient encore que les enfants disent ici très-communément en parlant français, *le chevaou* ou *les chevaux*.

Les substantifs masc. forment quelquefois des substantifs f. d'une terminaison différente. En général, les noms qui se terminent par une *n* donnent un fém. en y ajoutant un *o* qui équivaut à notre *e* muet. Par exemple: *couquin*, masc.; *couquino*, fém.; -- *landrin*, masc.; *landrino*, fém.

Les mots terminés en *r* changent cette dernière lettre en la syllabe *so*: *voulur*, *vouluso*, fém.; *reclur*, *recluso*, fém., etc.

Les mots français terminés en *aire* sont assez ordinairement terminés en *ari* dans l'idiome provençal.

Les adjectifs sont également très-variés; ils ont un rapport direct avec ceux de la langue française. Ceux qui se terminent en *é* pour le masc., et en *ée* pour le fém., se rendent en provençal par la terminaison *at*, *ado*: *fortuné*; *fortunée*, *fourmat*, *fourmatado*.

Les adjectifs terminés par un *e* muet en français se terminent de même au fém. provençal, mais au masc. ils ont un *é* fermé. Ainsi *invulnérable* fait au masc. *invulnerablé*, et au fém. *invulnerablo*, que l'on prononce tout comme en français.

¹ Ici l'auteur a oublié que le sujet de la phrase est au pluriel; lisez: *elles sont*.

Chapitre IV

DES PRONOMS

Il y a, dans les pronoms, des observations importantes à faire sur la différence qui existe entre le français et le provençal. Je donne d'abord la déclinaison des pronoms personnels :

Singulier. Nom.	<i>Je</i> ou <i>moi</i> ,	<i>yeou</i> .
Gén.	<i>de moi</i> ,	<i>de yeou</i> , sans élision.
Dat.	<i>à moi</i> ,	<i>à yeou</i> , ou <i>mi</i> , en quelques lieux <i>me</i> .
Acc.	<i>moi</i> ,	<i>mi</i> , ou <i>me</i> , et <i>yeou</i> dans le pléonasme.
Abl.	<i>par moi</i> ,	<i>per yeou</i> .

Il me conduisit moi-même, *Mi menet yeou-même*, ou *M'aduguet yeou-même*.

Singulier. Nom.	<i>Tu</i> , <i>toi</i> ,	<i>tu</i> .
Gén.	<i>de toi</i> ,	<i>de tu</i> .
Dat.	<i>à toi</i> ,	<i>à tu</i> , ou <i>ti</i> , en quelques lieux <i>te</i> .
Acc.	<i>toi</i> ou <i>te</i> ,	<i>ti</i> , ou <i>te</i> .
Abl.	<i>par toi</i> ,	<i>per tu</i> .

Sing.	Nom.
	Gén.	<i>de soi</i> , <i>de si</i> , mieux <i>de si-même</i> .
	Dat.	<i>à soi</i> , <i>à si</i> , ou <i>si</i> , ou <i>se</i> .
	Acc.	<i>soi</i> , <i>si</i> , ou <i>se</i> .
	Abl.	<i>par soi</i> , <i>per si-même</i> .

Pluriel.	Nom.	<i>Nous</i> ,	<i>nautreis</i> , qui signifie <i>nous autres</i> .
	Gén.	<i>de nous</i> ,	<i>de nautreis</i> .
	Dat.	<i>à nous</i> ,	<i>à nautreis</i> , ou <i>nous</i> .
	Acc.	<i>nous</i> ,	<i>nautreis</i> , ou <i>nous</i> .
	Abl.	<i>par nous</i> ,	<i>per nautreis</i> .

Plur.	Nom.	<i>Vous</i> ,	<i>vautreis</i> .
	Gén.	<i>de vous</i> ,	<i>de vautreis</i> .
	Dat.	<i>à vous</i> ,	<i>à vautreis</i> , ou <i>vous</i> .
	Acc.	<i>vous</i> ,	<i>vautreis</i> , ou <i>vous</i> .
	Abl.	<i>par vous</i> ,	<i>per vautreis</i> .

Il vous a donné, *v'a dounat*. *Il nous accuse*, *n'accuso*.

Ces exemples sont faits pour faire connaître que le provençal fait une élision de trois lettres devant un mot qui commence par une voyelle, lorsqu'il est précédé d'un pronom pluriel.

Le pronom *se* est le même au pluriel qu'au singulier.

Sing. Nom.	<i>Lui, eou,</i>	<i>elle, ello.</i>
Gén.	<i>de lui, d'eou,</i>	<i>d'elle, d'ello.</i>
Dat.	<i>à lui, an eou, à eou, li,</i>	<i>à elle, an ello, ou li.</i>
Acc.	<i>lui, eou, ou lou,</i>	<i>la, la.</i>
Abl.	<i>par lui, per eou.</i>	<i>par elle, per ello.</i>
Plur. Nom.	<i>Eux, elleis.</i>	<i>elles, elleis.</i>
Gén.	<i>d'eux, d'elleis,</i>	<i>d'elles, d'elleis.</i>
Dat.	<i>à eux, an elleis, ou li,</i>	<i>à elles, an elleis, ou li.</i>
Acc.	<i>eux, elleis, leis,</i>	<i>elles, elleis, leis.</i>
Abl.	<i>par eux, par elleis,</i>	<i>par elles, per elleis.</i>

PRONOMS POSSESSIFS

Les pronoms possessifs sont *mieou, tieou, sieou, nouestre, vouestre* ; ils sont précédés de l'article et prennent les deux genres :

<i>Lou mieou, la mieouno,</i>	<i>le mien, la mienne.</i>
<i>Lou tieou, la tieouno,</i>	<i>le tien, la tienne.</i>
<i>Lou sieou, la sieouno,</i>	<i>le sien, le leur; la sienne, la leur.</i>
<i>Lou nouestre, la nouestro,</i>	<i>le, la nôtre.</i>
<i>Lou vouestre, la vouestro,</i>	<i>le, la vôtre.</i>

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Il y a deux pronoms démonstratifs : *aqueou*, qui fait au féminin *aquelo*, et *questou*, qui fait au fém. *questo*, c'est-à-dire *celui-ci, celle-ci; celui-là, celle-là*.

PRONOMS RELATIFS

Lequel, laquelle, louquou, laqualo, se déclinent avec l'article ; *qui* se traduit par *qui* ou par *que*. Les composés sont *queque sieque, quoi qu'il en soit; quelqu'un, quelqu'une, quauqu'un, quauqu'uno*. Ex. : *l'homme qui vint, l'home que venguet. — Ce qui me surprend, ce que m'estouno. — Qui est là? qu'es aquí? — Qui va, qui vient? qui va, qui ven?*

Chapitre V

DES VERBES

Le provençal a des verbes auxiliaires, des actifs et des passifs. On appelle verbe auxiliaire celui qui sert à former les temps des autres verbes, comme *j'ai, ai; je suis, sieou*.

Les verbes actifs peuvent être réduits à deux conjugaisons principales, qui se connaissent par l'infinitif: les verbes qui se terminent à l'infinitif en *ar*, et ceux qui finissent par un *e* ou en *ir*.

Tous les verbes en *ar* font le participe passé en *at*, les autres le font en *it* ou en *ut*.

Commençons par les verbes auxiliaires.

Aver, inf. *avoir*, dérivé du latin *habere*. — Ind. prés. *Ai, as, a, aven, avés, an*; *j'ai, tu as*, etc. — Imparf. *Avieou, aviès, avié, avian, avias, avien*; *j'avais*, etc. — Parf. *Ai agut* ou *agueri, as agut* ou *agueres, a agut* ou *aguet, aven agut* ou *aguerian, avès agut* ou *aguerias, an agut* ou *agueroun*; *j'ai eu*, etc. — Plus-que-parf. *Avieou agut, aviès agut*, etc.; *j'avais eu*, etc. — Fut. *Aurai, auras, aura, auren, aurés, auran*; *j'aurai*, etc. — Impér. *Agues, que ague; aguen, agués, que aguoun, aie*, etc. — Subj. prés. *Que agui, que agues, que ague, que aguen, que agués, que aguoun*; *que j'aie*, etc. — Imparf. *Aguessi* ou *aurieou, aguesses* ou *auriès, aguesse* ou *aurié, aguessian* ou *aurian, aguessias* ou *aurias, aguessoun* ou *aurien*; *que j'eusse* ou *j'aurais*, etc. — Parf. *Que agui agut, agues agut, ague agut, aguen agut, agusé agut, aguoun agut*; *que j'aie eu*, etc. — Pl.-q.-parf. *Aguessi* ou *aurieou agut*, etc.; *que j'eusse* ou *j'aurais eu*, etc. — Fut. *Aurai agut*, etc.; *j'aurai eu*, etc. — Inf. prés. *Aver*, *avoir*. — Parf. *Aver agut*, *avoir eu*. — Gérondif. *Per aver*, à avoir. — Part. prés. *Agent*, *ayant*. — Part. passé. *Agent agut*, *ayant eu*.

LE VERBE ÊTRE

Ind. prés. *Sieou, sies, es, sian, sias, soun*.

Imparf. *Eri, eres, ero, erian, erias, eroun*.

Parf. *Sieou estat, sies estat*, etc., ou *fougueri, fougueres, fouguet, fouguerian, fouguerias, fougueroun*.

Pl.-q.-parf. *Eri estat, eres estat, etc.*

Futur. *Sarai, saras, sara, saren, sarés, saran.*

Impér. *Siegues, siegue, sieguen, siegués, siegoun.*

Subj. prés. *Que siegui, siegues, siegue, sieguen, siegués, siegoun.*

Imparf. *Fougnessi, fougnesses, fougnesse, fougnessian, fougnessias, fougnessioun, ou sariéou, sariès, sarié, sarian, sarias, sarièn.*

Parf. *Que siegui estat, siegues estat, etc.*

Pl.-q.-parf. *Fougnessi estat, ou sariéou estat, etc.*

Futur. *Sarai estat, saras estat, etc.*

Inf. prés. *Estre, ou esse.*

Parf. *Estre estat.*

On voit que l'auxiliaire *aver* n'entre pas dans la conjugaison provençale du verbe *estre*. C'est ce qui nous fait entendre le provençalisme impardonnable : *Je suis été*, pour dire : *J'ai été*.

Tableau des conjugaisons des verbes actifs

1^{re} CONJUGAISON

2^e CONJUGAISON

Verbe *Adourar*

Verbe *Estendre*

IND. PRÉS.

<i>Adōri,</i>	<i>Adōūran,</i>	<i>Estēndi,</i>	<i>Estēnden,</i>
<i>Adōres,</i>	<i>Adōūras,</i>	<i>Estēndes,</i>	<i>Estēndes,</i>
<i>Adōro,</i>	<i>Adōroun,</i>	<i>Estēnde.</i>	<i>Estēndoun.</i>

IMPARF

<i>Adourāri,</i>	<i>Adourāvian,</i>	<i>Estendieou,</i>	<i>Estendian,</i>
<i>Adourācis,</i>	<i>Adourāvias,</i>	<i>Estendies,</i>	<i>Estendias,</i>
<i>Adourāro,</i>	<i>Adourāvoun.</i>	<i>Estendie.</i>	<i>Estendian.</i>

PARFAIT

<i>Ai adourat,</i>	<i>As adourat, etc.,</i>	<i>Ai estendut, etc.,</i>
ou <i>Adourēri,</i>	<i>Adourerian,</i>	ou <i>Estenderi,</i>
<i>Adourēs,</i>	<i>Adourerias,</i>	<i>Estenderes,</i>
<i>Adouret,</i>	<i>Adoueroun.</i>	<i>Estendet,</i>
		<i>Estenderoun.</i>

PLUS-Q.-PARF.

<i>Aviéou adourat,</i>	<i>Aviéou estendut,</i>
<i>Aviès adourat, etc</i>	<i>Aviès estendut, etc.</i>

FUTUR

<i>Adourarai,</i>	<i>Adouraren,</i>	<i>Estendrai,</i>	<i>Estendren,</i>
<i>Adouraras,</i>	<i>Adourarés.</i>	<i>Estendras,</i>	<i>Estendrés,</i>
<i>Adouraru,</i>	<i>Adouraran.</i>	<i>Estendra,</i>	<i>Estendran.</i>

IMPÉRATIF

<i>Adōro,</i>	<i>Estende,</i>
<i>Qu'adōre.</i>	<i>Qu'estende,</i>
<i>Adoïren,</i>	<i>Estenden,</i>
<i>Adoïras,</i>	<i>Estendés,</i>
<i>Qu'adōroun.</i>	<i>Qu'estendoun.</i>

SUBJ. PRÉS.

<i>Qu'adori,</i>	<i>Qu'adouren,</i>	<i>Qu'estendi,</i>	<i>Qu'estēnden,</i>
<i>adores,</i>	<i>adourés,</i>	<i>estendes,</i>	<i>estēndés,</i>
<i>adore,</i>	<i>adoroun.</i>	<i>estende,</i>	<i>estēndoun.</i>

IMPARFAIT

<i>Qu'adouressi,</i>	<i>Qu'adouressian,</i>	<i>Qu'estendessi,</i>	<i>Qu'estendessian,</i>
— <i>esses,</i>	— <i>essias,</i>	— <i>esses,</i>	— <i>essias,</i>
— <i>esse,</i>	— <i>essoun.</i>	<i>esse,</i>	— <i>essoun.</i>
ou <i>Qu'adourarieou,</i>	<i>Qu'adourarian,</i>	ou <i>Qu'estendricou,</i>	<i>Qu'estendarian,</i>
— <i>ariés,</i>	— <i>arias,</i>	— <i>ariés.</i>	— <i>arias,</i>
— <i>arié,</i>	— <i>arien.</i>	— <i>arié,</i>	— <i>arien.</i>

PASSÉ

<i>Que agui adourat,</i> etc.	<i>Que agui estendut,</i> etc.
-------------------------------	--------------------------------

PLUS-Q.-PARF.

<i>Que aguessi adourat,</i> etc.	<i>Que aguessi estendut,</i> etc.
ou <i>Aurieou adourat,</i> etc.	ou <i>Aurieou estendut,</i> etc.

FUTUR

<i>Aurai adourut,</i> etc.	<i>Aurai estendut,</i> etc.
----------------------------	-----------------------------

INFIN. PRÉS.

<i>Adourar.</i>	<i>Estendre.</i>
-----------------	------------------

PASSÉ

<i>Aver adourat.</i>	<i>Aver estendut.</i>
----------------------	-----------------------

PART. PRÉS.

<i>Adourant.</i>	<i>Estendent.</i>
------------------	-------------------

Le passif se conjugue par l'auxiliaire *estre*, en ajoutant le participe passif *adourat*, *estendut*, etc. *Sieou adourat*, *sieou estendut*, etc.

On a vu que la seule différence de terminaison des verbes se trouve dans l'imparfait, où les verbes qui ont l'infinitif en *ar* font ce temps en *avi*, et ceux qui ont une autre terminaison font l'imparfait en *ieou*. D'après cela il est facile de connaître les conjugaisons provençales. Il est bien quelques verbes irréguliers; mais, comme ils ont un rapport direct avec leurs correspondants français, il est inutile d'en faire mention ici.

SECONDE PARTIE

Chapitre premier

La syntaxe de la langue provençale a tant de rapports avec la française qu'il n'y a point de règles à donner, mais seulement des observations à présenter sur les tournures des phrases.

DES ARTICLES

On met quelquefois l'article avant l'adjectif, au lieu de le mettre avant le substantif. C'est une chose qui nous est commune avec les Grecs, et certainement c'est d'eux que nous tenons cette façon de nous exprimer. *Lou mieou béou!* *Mon beau;* *Lou mieou belenfant,* *Mon bel enfant;* *Lou sieou fraire,* *Son frère,* etc.

DES NOMS

J'ai dit plus haut que les noms ne changeaient pas de terminaison dans les nombres, et qu'il était même reçu de ne pas ajouter l's final pour désigner le pluriel, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle. Mais cette règle n'est pas encore générale; on dit bien *leis ais*, prononcez *lei-zai*, mais on ne dit pas *leis ais avien* en prononçant *lei-zai-zavien*, mais *lei-zai-avien*; en sorte qu'il faut nécessairement

entendre parler le provençal, ou l'écrire comme on le parle. C'est un défaut de la langue, défaut qui ne doit pas surprendre ceux qui savent que les idiomes vulgaires n'ont pas de règles bien certaines, et que l'usage est la première de ces règles.

Les Provençaux ne connaissent pas de mot qui forme seul un comparatif. C'est une faute de dire en provençal *millhour que l'autre, piègi que vous; meilleur que vous, pire que vous* ; il faut dire *plus millhour, plus piègi*, ce qui en français serait un pléonasme détestable.

Chapitre II

DES PRONOMS

Les pronoms personnels se sous-entendent toujours devant les verbes, comme on l'a vu dans les conjugaisons que j'ai placées en leur lieu. Ainsi on dit *vendrai, je viendrai; es veray, il est vrai*, etc.

Lorsqu'on parle de plusieurs personnes, on emploie toujours le pronom *soun, sa*, comme s'il ne s'agissait que d'une seule : *Ils viennent de leur maison de campagne, Venoun de sa bastido*.

De même l'on dit pour les deux nombres : *Li ai donnat, Je lui ai* ou *Je leur ai donné* ; *Li digueri, Je lui* ou *Je leur dis*, etc.

Lorsque l'on parle indéterminément de quelque chose, on emploie la particule *va* au lieu de l'article *lou, le*. Ex. : *Le croyez-vous? Va cresez?* ou *Va creses-ti?* *Je le ferai, Va farai*. Mais, s'il était question d'une personne on dirait : *Lou veïray, Je le verrai*.

L'adverbe relatif *y*, qui signifie *en cet endroit-là*, s'exprime en provençal par *li*. *Veux-tu y aller? Li voues anar? J(y)ïrai, L'anarai; Passe-s-y, Passas-li; Prends-y garde, Pren-li gardo*.

Le relatif *qui* s'exprime par *quu* toutes les fois qu'il y a interrogation. *Quu piquo? Qui frappe?* Mais dans le cours d'une phrase il se rend par le mot *que* : *Aqueou que douerme, Celui qui dort; Lou cavoun ou Lou chivau que vendra, Le cheval qui viendra*.

Chapitre III

DES VERBES

Le nominatif précède toujours le verbe ; cependant j'ai souvent entendu les gens de la campagne, et surtout les enfants, dire : *A dich noun paire*, pour *Moun paire a dich*.

Le verbe *estre, être*, s'emploie ordinairement comme gouvernant l'accusatif : *Si je fusse (sic) en leur place, Se fouguessi elleis*. On dit aussi *Se fouguessi d'elleis*, en sous-entendant *en plaço*.

Les infinitifs forment tout autant de noms substantifs ; on dit *lou proumenar* pour *la proumenado*, *lou dourmir* pour *lou souen*, etc. ; il semble même que cette façon d'exprimer les choses est plus énergique.

Il est d'usage encore d'employer le pronom *si, se*, à la première personne du pluriel : *Nous nous reverrons, Si vereins ; Allons-nous-en, S'en anan* ou *Enanen s'en*.

On dit aussi *Sau pas ce que si fa, Il ne sait pas ce qu'il fait. Quelle heure est-il ? Quant soun d'houro ?* ce qui signifie littéralement *Combien est-il d'heures ?*

Je ne dirai rien des adverbes et des prépositions, mais il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les tournures des phrases. J'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos de donner une courte notice de la poésie provençale et de citer ici quelques morceaux qui n'ont pas été livrés à l'impression. Leur lecture, jointe à la traduction que j'ai mise à côté, fera connaître le génie de la langue de mon pays, bien mieux que les plus longues dissertations ne pourraient le faire.

DE LA POÉSIE PROVENÇALE

Les vers provençaux font connaître les beautés d'une langue qui fut longtemps la langue de plusieurs provinces, et qui servit à créer la langue française, l'italienne, etc.

Les vers provençaux ne consistent que dans une mesure égale de syllabes et dans la rime. Il y a des rimes masculines et des féminines ; on suit assez communément, dans notre poésie, les lois et les règles de la poésie française ; mais les rimes

sont moins pénibles parce que, en écrivant comme on parle, un substantif singulier peut rimer avec un pluriel de la même terminaison. *Marchand* ramera avec *galants* et avec le verbe *anaran*, *ils iront* ; de sorte qu'on peut établir comme règle générale que la rime, dans nos vers, n'est que pour l'oreille.

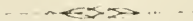
Depuis longtemps on n'a plus fait des tençons ni des pièces de vers dans le style des troubadours. Nos poésies modernes sont presque toutes légères et amusantes. Le modèle de ce genre est F. T. Gros, dont les poésies, imprimées à Marseille en 1734 et réimprimées en 1763 avec quelques additions, attireront toujours l'estime des vrais connaisseurs. Germain a fait aussi une ode intitulée *la Bourrido deis Dieus*, qui a beaucoup de sel, mais ses autres poésies n'ont presque pas de mérite.

Les vers de douze syllabes sont les moins usités en provençal ; on emploie le plus souvent ceux de huit syllabes.

Je vais donner quelques pièces de poésie pour les faire connaître à mes lecteurs ; j'y joindrai à côté la traduction française littérale et la traduction avec les termes et les tournures qu'exige la pureté du français. Je m'étais proposé, dans le temps que je fis imprimer le *Vocabulaire provençal*, de publier un recueil des poésies et des morceaux de prose les plus recherchés dans l'idiome provençal, mais les dépenses que je fis alors m'ont empêché de satisfaire mon désir.

(A suivre)

A. GAZIER



LOU PECH-TRINAL

A MOUX CAR NEBOUT ALBERT

Quand lou tems es siaud, un mati d'abrial,
Dins lou rousal frese, al claus de la Lando,
Sus garrabiès blancs qu'i fan uno brando,
Fier, lou roussignol dis soun cant nouvial ;

Dal rec secarous, rajant coumo un fial,
Qu'apelan, aissi, la Ribieiro-Grando,
Das oumats ramuts que l'edro engarlando,
Das bousquets d'èusis e das camps de sial,

Das mallhols gallhards e de las auserdos,
Dal cel clar e blu, de las tounos verdos,
Das pechs, de las vals, de las founts, das rieurs,

Ven de lais d'amour, de crids de batalho,
De gaios cansous. Tout ris, tout casealho
Dejoust lou soulel, elar regard d'un Dieus.

Clair GLEIZOS.

Azilhanet, 30 d'abrial 1871

LE PUY-TRINAL

A MON CHER NEVEU ALBERT

Quand le temps est calme, un matin d'avril, — dans la rosée
fraîche, au clos de la Lande, — sur les églantiers blancs qui lui font
une bordure, — heureux, le rossignol dit son champ nuptial;

Du ruisseau desséché, coulant (menu) comme un fil, — que nous
appelons, ici, la Rivière-Grande, — des ormeaux feuillus que le
lierre enguirlande, — des bosquets d'yeuses et des champs de sei-
gle,

Des jeunes vignes luxuriantes et des luzernières, — du ciel clair
bleu, et les voûtes de verdure, — des puy, des vallées, des fontai-
nes, des ruisseaux,

Sortent des lais d'amour, des cris de bataille, — de gaios chan-
sons. Tout rit, tout gazouille — sous le soleil, clair regard d'un
Dieu

Clair GLEYZES.

Azilhanet, le 30 avril 1871.

BÉUMOUNO

O chato! fres rasin ounte voudriéu beca!
Uno fai mi delice e me poung d'amaresso :
Sis iue verd coume l'aigo, un brisounet maca,
Treluson d'ignourêço e d'estranjo arderesso.

Soun viésti lóugeiret noun semblo la touca ;
Lou fichu clarinéu à poulit plet caresso
Soun sen arredouni que se vèi boulega .
Un vèspre, n'aviéu fam, e dins mi bras l'ai presso,

L'ai empourtado au founs di lèio... Li violoun
Jougavon. danserian : elo, sus moun espalo,
Reversant tendramen sa tèsto fino e palo ;

Iéu à long flot bevènt l'oundo de si péu blound,
Que lou van de la danso à mi bouco enmandavo ;
E de si grands iue verd, muto, me regardavo.

TEODOR AUBANEL.

(Provençal Avignon et les bords du Rhône).

BELMONE

O jeune fille ! frais raisin où je voudrais mordre ! — Une fait mes délices et me poind d'amertume : — ses yeux verts comme l'eau, un peu battus, — scintillent l'ignorance et d'étrange ardeur.

Son vêtement léger ne semble pas la toucher ; — le fichu transparent à plis charmants caresse — le sein arrondi que l'on entrevoit remuer. — Un soir, j'avais faim d'elle, et dans mes bras je l'ai prise,

Je l'ai emportée au fond des allées. . . Les violons — jouaient, nous dansâmes : elle, sur mon épaule, — renversant tendrement sa tête fine et pâle ;

Moi à longs flots buvant l'onde de ses blonds cheveux, — que l'élan de la danse envoyait à mes lèvres ; — et de ses grands yeux verts, muette, elle me regardait.

THÉODORE AUBANEL

LOU GARDA-MAS

(Fin)

End aquel ròdou, mai quicon lou destrassouna;
N'a pas ime de qu'es. Sariè-ti lou labech
Que gandis tout escàs de vers la Magalouna,
E que, tant lèn çai estre, emb soun alen doucet
Couma lou d'un enfant ou de la femna aimada,
Auboura lou folhan de l'espessa ramada,
Zouzouna à soun ausida, afresqueiris soun front,
E, de soun pèu de nèu regoulant à flecadas,
A l'entour de soun col brandis las aneladas?
Sariè-ti lou labech qu'a fach acò, de bon ?
Ou be lou roussignòu? Dau tems que tout paupava,
Tristàs, bec alandat, dins la rama chaumava ;
Juste s'aviè lou vanc d'escampà dins lou siau
Un quicon que retrai au graulà dau grapaud.
Mais tant lèu qu'a sentit la fresca labechada,
S'escarrabilla, vai, aduse la becada

LE GARDE-MAS

(Fin)

Ici, de nouveau quelque chose l'éveille en sursaut.—Il ne sait pas ce que c'est. Serait-ce la brise — qui se lève mollement du côté [de l'île] de la Maguelone, — et qui, en arrivant avec son souffle aussi doux — que celui d'un enfant ou de la femme aimée, — soulève le feuillage de l'épaisse tonnelle, — murmure à son oreille, rafraîchit son front, — et, de ses cheveux de neige ruisselant en spirale, — tout autour de son cou secoue les longues boucles?— Serait-ce la brise qui a fait cela, bien vrai?— ou bien le rossignol? Au temps où tout était calme, — triste, le bec ouvert, dans la feuillée il se tenait tapi ; — il avait seulement la force de jeter dans le silence— quelque chose de semblable au coassement du crapaud.— Mais, dès qu'il a senti la fraîche brise, — il se dégourdit, va porter la becquée — à la conveuse [assidue] au nid, qui se trémousse, l'admire et le suit avec ses yeux de jais. — Alors, sautillant de

A l'acouïda as iòus, qu'en fasant graumilhet,
 Lou bada e lou seguis emb sous iols de jaiet.
 Adoune sautourlejant per grillhous et branquilhas,
 Reprend sous cants d'amour. Sariè sas belas trilhas
 Que l'an destracassat? Ven-ti de l'acanau?
 D'un nis de giroundouns, lou paure caga-trauc
 A vist un à per un s'envoulà sous frairetas.
 N'a be la petelega, ai! mais de sas aletas
 A paura fe; tabé, sus lou berle dau nis
 Es aquí que prend vanc, tremola, s'escarnis:
 L'espaça ie fai pòu; mais lou paire e la maire,
 Per força ou per bon grat, l'an enbandit dins l'aire,
 E lou paure alateja e s'arqueta e, pieu-pieu,
 Un vol à soun entour roda per lou mantene.
 Maugrà 'cò, de pieula noun se pot mai destene
 E lou vol ie respond.... Mais, nou; despioi un brien,
 Dau caire d'en amount s'auboura una chamada:
 Es d'aquí, de segu, que lou destourbe ven.
 Galina, gal, guindard, cascalhou, pieulou 'nsen.
 La clouca çai reven, la plouma e-foulissada,
 Couchant sa cloucadeta en foga à l'endavans,
 Couma lou pastourel quand fugis la groupada.

branchettes en brindilles, — il reprend ses chants d'amour. Seraient-ce ses belles trilles — qui l'ont distrait? Est-ce le bruit qui vient des cheneaux? — D'un nid de jeunes hirondelles, le pauvre dernier éclos — a vu ses petits frères s'envoler à la file. — Il a bien le désir d'en faire autant; oui, mais dans ses faibles ailes — il a peu de confiance: aussi, sur le rebord du nid, — il reste, essayant de prendre son essor: il tremble, se décourage; — l'espace l'épouvante. Mais le père et la mère, — de force ou de bon gré, l'ont lancé dans l'air, — et le pauvre petit agite ses ailes, s'arc-boute et, piaulant, — une volée [d'hirondelles] circule autour de lui pour l'encourager. — Malgré cela, il ne peut s'empêcher de crier, — et la volée lui répond... Mais, non, depuis quelque temps — du côté du nord s'élève une grande clameur: — c'est de là, bien sûr, que vient l'interruption. — Poule, coq, dinde, jabotent, piaillent à la fois. — La couveuse se retourne, la plume hérissée, en chassant sa couvée avec vigueur devant elle, — comme le berger quand il fuit l'averse; — elle fuit, parce que le coq et le dindon sont aux prises. — Toute

Fugis per que lou gal emé lou guindard n'an ;
 E la cournada en plen, pareis, s'en embarrassa.
 Belèu una lingousta, un verme, una torassa,
 Soun l'encausa de tout aquel rabaladis.
 Couma que siegue, un cop que se soun ben sarcits,
 Lou guindard tout sannous à l'escart se pavouna,
 Dau tems que lou galastre es quilhat, gloriou, sus
 la parèt, brandant eme un vanc nerviou
 Sas allassas, e canta, e boumba, e dessambrouna
 Lous ressouns de l'entour. Mais, encara enclausit
 De soun pantai, lou viel a pas pus lèu ausit
 Lou cant de soun vesiat que, torna mai sounjaire
 E brandilhant la testa, à mots entrecoupat :
 — « O França ! barboutis, moun païs, paura maire ! »
 Una larma perleja à sous iols miech-barrats,
 A travès sa parpela un bricoun enaigada.
 A miech entravalat, vei be toujours soun gal,
 Lou vei b'alatejà ; i'ausis be sa cantada,
 Mais couma on vei una oumbra au vespre en ailaval ;
 E soun cant assourdant e soun flajelà d'ala
 Retrasoun dins soun ime à la cansoun troumfala
 Mandada à plen galet dins lou tron das canouns,

la basse-cour s'en mêle, il paraît. — Peut-être une sauterelle, un ver, une grosse chenille, — sont-ils la cause de tout ce tumulte. — N'importe, après s'être bien déchirés, — le dindon tout sanglant fait la roue à l'écart, — pendant que le coq est perché, orgueilleux, — sur la muraille, secouant d'un mouvement fébrile — ses grandes ailes, et qu'il chante, et qu'il frappe, et qu'il réveille — les échos d'alentour. Mais, encore sous le charme — de son rêve, le vieillard n'a pas plutôt entendu — le chant de son préféré, qu'il redevient rêveur, — et, secouant la tête, s'interrompant à chaque mot : « — O France ! balbutie-t-il, mon pays, pauvre mère ! » — Une larme scintille à ses yeux demi-clos, — à travers sa paupière tant soit peu humide ; — à demi endormi, il voit toujours son coq, — il le voit bien secouer ses ailes, il entend bien son chant, — mais comme on voit une ombre le soir dans le lointain ; — et son chant éclatant et ses battements d'aile — ressemblent, dans sa pensée, à la chanson triomphale — jetée à plein gosier dans le tonnerre des canons ; — rien que d'y penser seulement, on se sent frémir. — Et l'ombre croît

Que de ie pensà soul dona lous fernissouns.
 E l'oumbra crei e crei, escala e rebecina
 Sa testa fins au ciel, dedins l'auba clarina ;
 Negreja couma un fum que s'auboura en tems siau
 D'un cros de crema-sòuda, ou couma una touarrassa
 Que monta dau pounent un jour de caumagnassa.
 Majencant en silence e lou tron e l'ilhau.
 Mais, en s'esperloungeant dins l'autura enlusida,
 Pauc à pauc dau gal perd estampadura e biais ;
 Pioi de tout en per tout, lou tems soul de dire : Ai !
 De l'ome a pres la forma e la cara espoumpida,
 E l'ome espetaclous qu'es alin ie retrai.
 Endacò pioi se mòu e, de sas grands cambadas,
 Afranquis la planura, e mounts, e valounada.
 A cade pas que fai, bourjant à plena man
 Dins un semenadou penjoulat de biscuire,
 Escampa à plens pognats la semença dins l'aire ;
 Sous brausents cops de bras, dau pounent au levant.
 Dralha un micch ceucle immense ; on diriè qu'à la terra
 Enseigna soun camin. Alin, la bestia fera
 Devès l'escuresina as quatre sauts fugiè,
 Souta soun pas pesuc s'atterris la roucalha,

et croît, et s'élève et redresse — sa tête jusqu'au ciel et dans l'aube brillante;—bruit comme la fumée qui s'élève par un temps calme—d'une fosse où l'on brûle la soude. comme un grand nuage — qui s'élève du ponent un soir de chaleur étouffante,— préparant en silence le tonnerre et l'éclair.— Mais, en s'élevant dans l'espace lumineux, — peu à peu elle perd du coq la structure et la forme, — puis, tout d'un coup, le temps de faire un soupir, — de l'homme elle a pris la forme et la face épanouie, — et l'homme gigantesque qui est là lui ressemble; — ensuite il se met en mouvement, et de ses grandes enjambées — il franchit la plaine, les monts et les vallons. — A chaque pas qu'il fait, puisant à pleine main — dans le semoir suspendu à son côté, — il répand à pleines poignées la semence dans l'air;— son rapide mouvement de bras, du ponent au levant, — décrit un immense demi-cercle: on dirait qu'à la terre—il montre son chemin. Au loin, la bête sauvage — vers l'obscurité s'enfuit en toute hâte;— sous son pied pesant la roche s'effrite;— le ruisseau débordé reprend de nouveau sa voie;—

Lou rajòu desmairat retorna dins sa dralha.
 La lona s'apradis, l'armàs s'agarachis :
 La mar, l'aurage meme, ansin que lou terraire,
 Tout ce qu'es d'aïçaval, pas pus lèu que parei
 Emb soun pas soubeiran, emb soun anà troumfiaire,
 Clena, fai siau, coungria ou fuch davans soun rei.
 E zou, toujours, avans e bresseja e camina,
 E la semença à floç s'escampilha e brounzina,
 Beluguejanta ansin que pampalhetas d'or.
 Ploi, gran per gran, au sòu reboumbis, sautourleja,
 Couma l'enfantounet qu'en lou mudant cambeja,
 Mais, pas pus lèu au sen de sa maire, s'endor.
 S'endor be, mais ben lèu sarà derevelhada.
 Laissàs que lou bouirac l'age ben acatada
 Jouta soun coubertoun blet, imouisse e tebés ;
 Laissàs qu'à la sournuda age à beles pauquets
 Poumpat l'imon dau sòu, pounit sa racineta :
 Lou veirés pounchejà fora sa bressouleta
 Per s'abeurà d'aïgage, e d'aire, e de sourel.
 Tabé, dins l'iòu qu'an mes sout la clouca acouïda,
 Lou pouletou doumris ; amai e despèr el,
 Quand lou tems es vengut de fa soun espelida,

le marais devient pré, la lande est défrichée ; — la mer, l'orage même, ainsi que le territoire, — tout ce qui est d'ici-bas, dès qu'il apparaît, — avec son pas souverain, avec sa pose triomphaie, — s'incline, se tait, se multiplie ou fuit devant son roi. — Et toujours en avant il agite ses bras et chemine : — et la semence à profusion se répand et bruit, — étincelante ainsi que des paillettes d'or ; — ensuite, grain à grain, rebondit à terre, sautille — comme le jeune enfant qui agite ses jambes lorsqu'on l'emmaillotte. — mais qui s'endort aussitôt qu'il est au sein de sa mère. — Elle s'endort bien, mais bientôt elle se réveillera. — Attendez que le bouvier l'ait bien recouverte — sous sa couverture molle, moite et tiède ; — attendez qu'en cachette elle ait, petit à petit, — absorbé l'humidité du sol, formé sa petite racine : — vous la verrez poindre au-dessus de son berceau, — pour s'abreuver de rosée, et d'air, et de soleil. — De même, dans l'œuf que l'on met sous la poule couveuse, — le petit poussin dort ; cependant et de lui-même, — quand le temps est venu de faire son éclosion, — avec son petit bec il perce la coque.

Embé soun bequetou trauquilha lou cruel,
 E per d'aut la ploumada e las alas caudetas
 De la maire ajoucada. urousa que noun sai,
 Branquejoun bequetous e poulidas testetas,
 Enmascadetas d'estre e vieure. O dous pantai !
 Que lous lauraires vengou' e vendran... Ah ! pas mai,
 De fet, de tras en tras. lou valent semenaire
 Devista lou masiè sous tres garruts maiòus,
 Reguejant l'abladat cadun emb soun araire,
 Doublisses roussegats per de couples de miòus.
 Repoufant per la narra aura, fum e flamada ;
 Detràs lous doublissiès. de touta l'encountrada,
 Çai ven d'aucelounets à vol, voulatejant ;
 Pioi dins lous tals douberts bequejoun. fan mangilha
 De cadela, babot, courcoussoun ou canilha,
 Tout ce que debouris e pampa, e grel, e gran.

Tems linde e grèu ! Alena un pauc de la marina.
 Bèu tems per la grelhada ! à travès lous trauquils,
 Lou nourrigat lou sent dau founs de sa jassina :
 Adounc se derevelha, embugat de transpils.
 Befi en lach, grelha e nai : causa merevilhousà.

— et au-dessus de la plume et des ailes chaudes — de la mère couchée, heureuse comme on ne peut plus, — s'agitent petits becs et jolies petites têtes, — toutes surprises d'être et de vivre. Oh ! doux rêve ! — que les laboureurs arrivent, et ils viendront sans nul doute... — En effet, à la suite du vaillant semeur — le garde-mas aperçoit ses trois robustes fils, — sillonnant le champ semé dru, chacun avec sa charrue ; — charrue au double collier, traînée par des couples de mulets — répandant par les naseaux vent, fumée et flamme : — derriere les couples, de tous les alentours, — des petits oiseaux à volée tourbillonnent, — qui, dans les tranchées ouvertes becquètent, se rassasient de charançon, de chrysalide, de bruche, de chenille, — tout ce qui dévore et feuille, et bourgeon, et grain.

Temps limpide et lourd ! Il souffle un peu de la mer. — Beau temps pour la germination ! A travers les pores [de la terre], — le nourrisson le sent au fond de sa couche : — alors il s'éveille, imbibé d'infiltrations : — gorgé de lait, il germe et naît : chose merveilleuse. — Tandis que vers le sud l'ombre prodigieuse — marche

De ce qu'en ailaval l'oumbrassa espetaclousa,
 Camina e se marida emb la fousca lionchou,
 De ce que lous bouiracs seguissoun l'enregada,
 E que dau semenà la sòuca es adracada,
 Lou grel sus lous acrins çai ven faire espinehou.
 Verdeja aquí ; de çai, en gagnant l'autre caire,
 Girberja, s'amatis, canouna, espiga amount.
 Una blanqueta flou coubris l'espigau blound
 Que blaqueja à l'alén dau magistrâu granaire ;
 E pioi en ailamount rousseleja, es madu,
 E lou glop, que lou pes de l'espiga a rendu
 Clena, brausit e, lèu, jout lou voulam croussina,
 Jout lou voulam brandit per de valents gavots
 Que relents de susou, la cansouneta as pots,
 Envoulamoun de vane, e la cola camina,
 Sas ligairas darriès; aiçai dor lou masiè.
 De per davans lou blat pauc à pauc s'amadura ;
 En molas per darriès l'acampa lou soubriè,
 E pioi de per delai, seguissent d'amesura,
 D'enfants entenciounats trevoun dins lou garban,
 Tout en espediant l'espiga estrabacada.

et se confond avec le lointain brumeux, — tandis que les bouviers suivent la trace du sillon,—et que du champ semé le sillon a formé croûte, — sur les crêtes, le germe vient faire son apparition.— Il verdoie ici ; ailleurs, en allant du côté opposé, — il forme gazon ; il est touffu, il élève ses tuyaux, il épie au sommet. — Une blanche petite fleur couvre l'épi blond, — qui s'agite au souffle du mistral, favorable aux grains;—et puis, tout à fait à l'extrémité, il est roux, il est mûr;—et le chalumeau, surchargé par le poids de l'épi,—fléchit, se dessèche, et bientôt craque sous la faucille,—sous la faucille secouée par de vaillants montagnards,—qui, trempés de sueur, la chansonnette aux lèvres, — scient le blé avec entrain, et la troupe s'avance, — les lienses après, de ce côté-ci, vers le garde-mas. —En avant, le blé peu à peu mûrit.—En arrière, il est ramassé et mis en tas par un *soubrier*¹. — Puis au delà, suivant pas à pas, — des enfants ardents au travail rôdent dans la masse des gerbes, — tout en glanant l'épi échappé des mains des moisson-

¹ Le *soubrier* est, dans une ferme, le valet qui remplace indifféremment, et au besoin, les autres valets.

E la cola camina emb soun baile davans,
 E la garbela tomba, e tant lèu es ligada.
 E sega e liga e, zou, canta que cantaràs,
 Talament que dau viel soun ben lèu aquí ras.
 Adoune das prefachès las esquinas s'agrejoun,
 Lous voulams aubourats dins lous aires flamejoun :
 — « Ben-estre e longa vida à nostre majourau ! » —
 Crida en cor la coulada; e reprend mai soun frau.
 Las ligairas après fan sas revenenciadas,
 Lou soubriè qu'enmoulava auboura soun capel,
 E das maissounairets lou graciouset troupel,
 Un rire amistadous esclairant las facietas,
 Sa manada cadun se sarra. Tantequant
 Lou paure trementis : a sentit de manetas
 Que frustoun soun ginou, pioi de vosses doucetas,
 Que ie traucoun lou cor, sonoun : — « Hòu ! noste grand !
 » Bon vespre, dourmissès ? Es nautres, que çai sian !
 » Osea dous cops ! pourtan jougalias e belesas
 » Au mens una carrada, amai soun pas fouresas. »
 S'aubourant tout d'un vane, à través l'escabour,
 Te vei soun oustalada, e, cadun à soun tour,
 Lou galeja en risent d'una tala suspresa.

neurs.—Et la troupe s'avance avec son chef en tête,— et la gerbée tombe et elle est à l'instant serrée. — et on moissonne et on lie, et en avant la chanson ! — Si bien qu'à la fin ils sont là tout près du vieillard.—Alors des ouvriers à la tâche les reins se redressent, — les faucilles soulevées dans les airs scintillent : — « Bien-être et longue vie à notre maître ! » — crie en chœur toute la troupe; et elle reprend l'ouvrage à nouveau. — Les lieuses ensuite le saluent humblement.—Le *soubrier* qui entassait soulève son chapeau, — et des petits grapilleurs la gracieuse troupe, — un rire d'amitié éclairant leurs jolies figures, — chacun une poignée d'épis à la main, s'approche. Tout à coup — le dormeur frissonne : il a senti effleurer ses genoux — par de petites mains; puis de petites voix douces—qui lui percent le cœur l'appellent « Holà ! notre grand-père, — bonsoir, vous dormez ? C'est nous qui sommes ici ! — Oh ! quel bonheur ! nous portons des jouets, de jolies choses,—une charretée au moins, et qui ne sont pas de pacotille. » — Se soulevant tout à coup à travers la brume, — il voit toute sa famille, et chacun tour

Mais el de sous felens, ce qu'au mounde mai presa,
 Que per eles fai, dis, de fouliès, de bauchuns,
 Qu'en desfasent sa vos couma eles bretouneja,
 De sous felens fai cas, pas mai. Abeles uns,
 Sus sa fauna lous prend e pioi lous poutouneja,
 Mut e la larma as iols. . . . De qu'es pas, peracò!
 Aubé, lou grand plouret, mais de joia, aquel cop.

IV

Aquela nioch, à las Aubetas,
 Lous enfants, dins sas bressouletas,
 Jaguts cadun emb sous jouguets,
 Subrant lou soupà per se jaire,
 Fagueroun pas qu'un som, pecaire!
 De tament qu'eroun lassets!

A. LANGLADE.

(Languedocien, Lansèrgues et ses environs.)

à tour — le plaisante en riant d'une telle surprise. — Mais lui, de ses petits-fils, ce qu'il aime le plus au monde, — car pour eux il fait et dit des folies, des naïvetés, — en contrefaisant sa voix comme quelqu'un qui bégaye, — de ses petits-fils, il fait cas seulement. L'un après l'autre, — sur ses genoux il les prend, puis les couvre de baisers, — muet et la larme à l'œil. . . . Ce que c'est pourtant ! — Et oui, le grand-père pleura, mais de joie cette fois.

IV

Cette nuit-là, au mas des Aubes, — les enfants dans leurs petits berceaux, — couchés chacun avec ses joujoux, — laissant de côté le souper pour se reposer, — ne firent qu'un somme, les pauvres enfants ! — tellement ils étaient fatigués !

A. LANGLADE.



BIBLIOGRAPHIE

Le **Bréviaire d'amour** de Maître Ermengaud, publié par la *Société archéologique, littéraire et scientifique de Béziers*, tom. II, 2^e livraison.

Les amis de notre ancienne littérature regrettaient vivement que la publication du *Breviari d'amor*, commencée il y a une quinzaine, d'années, restât depuis si longtemps interrompue. Aussi devons-nous remercier tout d'abord la *Société archéologique* de Béziers, et particulièrement son savant et zélé secrétaire, notre confrère M. Azaïs, de ce qu'ils la reprennent aujourd'hui. La livraison annoncée ci-dessus renferme environ 5500 vers, dont près de 5000 sont consacrés à la vie de Jésus-Christ. Je ne dirai rien ici de leur valeur poétique, sinon qu'elle est fort médiocre, — comme au reste, en général, celle de tout l'ouvrage, — malgré la grandeur du sujet, qui aurait dû, ce semble, mieux inspirer l'auteur et l'élever un peu au-dessus de son niveau ordinaire; et je passerai immédiatement à l'examen philologique du texte.

J'aurais à soumettre aux éditeurs des remarques assez nombreuses; mais plusieurs pourraient paraître minutieuses; je me bornerai aux plus importantes.

V. 21282. *Elizabet que n'ac sentit*. — Ceci ne donne aucun sens satisfaisant. Il fallait lire *queu* au lieu de *quen*. *Queu* est pour *que o*. C'est une contraction dont le catalan offre des exemples très-nombreux, mais que l'on constate plus rarement en provençal. Notre texte en offre, dans cette livraison même, deux de plus. C'est dans les vers 24610 et 24980, où l'on a également pris *u* pour *n*. Il faut lire, au premier de ces deux vers, *queu sofr'a*, et non *qu'en s.*; au second: *nou disseron* (= *no o*), et non pas *non d*. J'ai cité ailleurs¹ des exemples, également biterrois, de la contraction du même pronom avec un *i* final: *qui u* = *qui o*; *si u*, et, par suite *sieu* = *si o*. Dans le v. 21282 ci-dessus, au lieu de *queu ac*, on pourrait aussi lire *que v'ac*, et l'on y aurait ainsi un autre exemple ancien de la forme *vo* (ou *va*), à joindre à ceux que j'ai relevés dans le travail auquel je viens de renvoyer.

21486. *Pot esser cauçit*. — Le ms. principal donne *poc*, rejeté je ne sais pourquoi (la leçon des autres mss. n'est pas indiquée), et

¹ *Romania*, V, 233.

qui seul peut ici convenir, le contexte exigeant le parfait ou l'imparfait.

21776 *Montero s'en, l'angel dizen.* — Otez la virgule, dont la place est à la fin du vers précédent, et corr. *lh'angel* = *li angel*, moyennant contraction, ou *lhi angel*, moyennant élision. La même faute se remarque aux vers 23064, où, au lieu de *l'haltre*, il faut *lh'altre*, et 23064, où, au lieu de *l'hagro*, il faut *lh'agro*. On en peut voir un autre ex. dans la partie anciennement publiée, v. 9831 : *fassa, l'hom*. Il est dit en note que les autres mss. omettent l'article. C'est une erreur de considérer ici *l* comme tel ; il faut écrire *fassath om*, ou *lh* est le pronom *li* (à lui).

21833. Vers trop long ; supprimez *se*, qui forme pléonasme, puisque *nois* = *no se*.

21865. *Icis de Belleem*. Corr. *ieis*.

21891. *Aia vista*. La leçon du ms. A, rejetée en note, indiquait la bonne correction : *ai ja*. Le copiste a répété *ja*, par méprise.

22183. *E vic*. C'est la leçon du ms. C. Mais il valait mieux *vi* forme constante de ce mot dans A, et que donne peut-être ici également le ms., au lieu de *m* que l'éditeur y a lu. — Faute pareille au v. 26362, où l'on a inutilement ajouté un *c* à *vi* du ms. : *vi[c]*.

22200. *Seguiro*. Leçon du ms. B, inutilement substituée à *seguero* de A, qui n'est pas moins correct.

22299. *Despertar*. Leçon d'un des mss. auxiliaires. Le ms. principal (A) a *deseidar*, qu'il n'y avait aucun motif de rejeter. C'est un verbe aussi régulièrement formé que *ressidar*. Cf. *desvelhar*, à côté de *revelhar*.

22359. *Dos partz*. Leçon de C. Mais celle de A, *doas partz*, est bien plus correcte et devait être conservée, *doas* pouvant fort bien ne compter que pour une syllabe. On peut même dire que c'est l'ordinaire. Cf., d'ailleurs, les vv. 25739, 41, 44, 60, où, comme l'éditeur en avertit lui-même, ce mot n'en doit, en effet, avoir qu'une seule.

22555 Ce vers a été mal compris. *Deh* n'y est pas une exclamation ; c'est simplement *debeo*, comme au v. 22549. Il n'y avait pas lieu, conséquemment, à modifier la leçon du vers précédent, qui est le complément de ce *deh* :

E al ters jorn resuscitar

Deh.....

22561. *Enutz soi*... ne m'offre aucun sens. Je corrigerais *iratz*, d'après le ms. C. *Mal m'es* du vers précédent traduit *scandalum est mihi* de *Math.*, xvi, de 23.

22602. *Abussatz*. C'est la leçon du ms. principal. Mais celle de C (*abocats*) est ici certainement la meilleure, comme le prouve le passage correspondant de l'évangile (Matth., xvii, 6) : *ceciderunt in faciem suam*. Sur *abocar*, qui manque à Raynouard, voy. Noulet, *Étude sur G. de la Barre*, p. 13, et cf. *Revue* VI, 293. Le même mot existe en catalan. On en trouvera un ex. au v. 647 du *Roman des sept sages*, publié par M. Mussafia et dont nous avons récemment rendu compte.

22780. *Vos viretz*. Faute évidente¹ de lecture pour *niretz* = *vous irez*. On voit ici l'adverbe *ne* déjà aussi étroitement uni au futur *vrai* qu'il l'est aujourd'hui, au moins dans plusieurs dialectes, tant à ce futur qu'au conditionnel : *nirai*, *nirio*.

22848. Il n'y avait aucun motif de substituer ici la leçon de C à celle de A, qui est au contraire plus rapprochée du texte de Matth. xxi, 16. *E* qui commence le vers suivant n'est pas copule. On le traduirait bien par *donc*. Cf. ci-après la note sur le v. 23161.

22921. *Escapadamen*. Corr. *escampalamen*, d'après le ms. C.

22952. *Una bella gauda*. Je n'ai aucune correction à proposer pour ce vers, qui d'ailleurs n'en demande point. Je veux seulement appeler l'attention sur le mot *gauda* (vase, bassin), parce que ce mot me semble indiquer, avec sa propre étymologie, qui est évidente (*garata*), celle du français *godet*. M. Littré propose avec doute *guttus*. Mais le *gauda* provençal autorise pleinement, ce me semble, à admettre, en ancien français, un substantif de même sens. *gode*, dont *godet* serait le diminutif normal.

22965. Je n'aurais pas hésité à substituer à *e (in) me* du ms. A, *am me* de C. L'évangile, en effet (Joan. xiii, 8), dit *mecum*.

23101. *Fermas*, de A, ne pouvant rimer, on aurait dû corriger *ânas*, d'après B C.

23157, 23162, 25011. Dans ces trois passages, *ieu soi*, qui traduit exactement *ego sum* de l'Évangile (Joan., xviii, 5), a été changé en *ieu [l] soi* sans nécessité et au détriment de la correction. En effet, *l* ne peut être ici que pour *lo*, et l'on ne saurait dire en provençal *ieu lo soi*, au sens de *ieu soi el* (*c'est moi*).

23161. *E Jesus lor a[c] demandat*.—Correction qui semble indiquer que l'éditeur n'a pas reconnu le vrai rôle en ce passage de la conjonction *e*, qui commence le vers. Cette conjonction, ici, n'est pas

¹ Faute analogue au v. 2886, où, au lieu de *vagues*, il faut lire *n'agues*, et encore au v. 10220 : *recobrar vas* ; lis : *recobrar n'as*. L'inverse se remarque, entre autres passages, aux vv. 3694-5, où l'on a imprimé deux fois *dans* pour *dus*.

copule; on peut la considérer comme explétive ou la traduire par *alors*. C'est un emploi qu'elle remplit fréquemment, en provençal comme en ancien français¹.

23231. Il faut un point d'interrogation à la fin de ce vers.

23240. Vers trop court; corr *si[ieu] dic be...*

23260-1. Ces deux vers ne riment pas; la bonne correction était :

Pueis li vesque conjur[er]o
Lo filh Dieu e demand[er]o.

23530. « *Dizian* doit être compté pour trois syllabes. » Note bien inutile, puisque telle est la règle. Plus loin, v. 23658, on a cru que le même mot n'en avait que deux; mais la mesure et la rime s'y opposent. Il faut lui en laisser trois et réduire, soit *empero* à *pero*, soit *lo* à *l*.

23760. *Lhi siei uelh*. Le ms. a *uuelh* (lis. *vuelh*), forme très-légitime. Cette prosthèse du *v*, aujourd'hui si commune, commence à se montrer fréquente dès la fin du XIII^e siècle.

23785. *Ben deuria[m] done sovenir*. — *Ben deuria[m]* est une correction malheureuse et qui fait un solécisme d'une expression parfaite. L'ancienne langue ne disait jamais *je me souviens* (façon de parler dont l'habitude que nous en avons nous dissimule la barbarie), mais *il me sourient*. Il fallait simplement, dans le vers ci-dessus, conserver la leçon du ms., sauf à lire, au lieu de *beus*, indiqué dans la note, *bens*, c'est-à-dire *be nos*: *Bens deuria done sovenir*.

24450. *Homes pres*. Leçon inacceptable. Il faut corriger, d'après le ms. B: *hom mespres*.

24581. *Qui l'escorgues*. Ces mots devraient être placés entre deux virgules. Le sens en est: *si on le saisissait* (terme judiciaire). *d'escorre*, même sens que *encorre*. Cf. *escontra* = *encontra*, etc. Les deux préfixes *en* et *es* se substituent assez souvent l'un à l'autre².

24671. *Quez a vist*. — La bonne leçon est certainement celle du ms. C (*quel a vist*).

24745. *A d'autras*. Lis. *ad autras*.

24907. Corr. *em remembran*. Avec *en*, la phrase n'a pas de verbe.

24920. *Piegres*, admis dans le texte, est impossible. Il faut réta-

¹ Et aussi dans l'italien et l'espagnol anciens. Ex: « E quando si sarebbe voluta dormire o forse scherzar con lui, ed egli le raccontava la vita di Christo » (*Decamerone*); — « Yacaeciò que estando un dia que taniau ante el un estormento, . . é el rey paró mientes » (*El Conde Lucanor*).

² Cf. *estonces* = *entonces* en vieil espagnol.

blir *piegers*, dont *piegres* ne peut être qu'une altération orthographique, résultat d'une métathèse inconsciente.

24935. *Escapassem* de A a été rejeté à tort, d'autant plus qu'on a admis plus loin *doptassem*. Sur ces formes de subjonctif imparfait en *a*, voy. le *Donat prov.*, p. 16, et cf. ma *Gramm. limousine*, p. 282 (*Revue*, VII, 164).

25032 - 3. Deux vers mal compris, comme le prouve la ponctuation. Ils font partie de la réponse de Cléophas, et doivent être écrits :

E no sables so que dizem
Quez es fah lay novelamen!

Il faut ensuite mettre deux points à la fin du vers suivant.

25088. *Digs*. Je soupçonne ici une mauvaise lecture pour *diys*, qui est une forme très-commune.

25116. *Mos pes molatz*. Lis. *mos pes, mo lutz*.

25187. *Tros*. Le ms. A. donne *tor*, qu'on pouvait garder, sauf à y ajouter une *s*. *Tors* est la forme primitive du mot. On peut la voir dans le *Donat provençal*, 55 b.

25204. *Cordus* du ms. A est une faute évidente. La bonne leçon est indiquée par les autres mss. C'est *cobdatz* ou *coydatz*. Cf. *Joan.* xxi, 8 : « longe. . . quasi *cubitis* ducentis. »

25208. *Lo fuoc dissendut*. Mauvaise leçon, qu'il aurait fallu corriger au moyen de B C D, en *eyssendut* = *allumé*, de *eissendre* = *encendre*.

25236. La leçon de A, rejetée en note, n'est pas moins conforme que celle de B C, adoptée par l'éditeur, au texte sacré, où il y a, en premier lieu, *pasce agnos meos* (*Joan.* xxi, 15 et 16). Il fallait seulement corriger *angels* en *agnels* ou *anhels*.

25259. Il est impossible de compter *puéis*, comme on le veut ici, pour deux syllabes. Supplétez, devant *el cel*, la particule *sus*, que donnent les autres mss.

25391. C'est pure illusion de prendre *segro* de ce vers pour une forme du parfait de *esser*. Ce mot, qui traduit *erant sedentes* (*Act. apost.* II, 2), est simplement la 3^e pers. plur., aussi régulière que possible, du prétérit de *sezer* (*sezer*, *sicire*), qui fait au singulier *sec*. Il faut traduire *étaient assis*.

25560. *Establis*. Le contexte indique clairement que *establen* des mss. auxiliaires est ici la bonne leçon. Il est possible que le copiste de A y ait substitué *establis*, parce qu'il aura cru voir dans *establen* la 3^e pers. plur. de l'ind. présent, au lieu du participe présent.

25615. *Prèicadors*. Leçon qui fausse le vers et que repousse le contexte. Corr. *preguadors*, d'après les autres mss. Cf. v. 25619.

25853. L'éditeur remplace *pauruguos*, qui, dit-il, fausse le vers, par *paoros*. Mais ces deux mots ont l'un et l'autre trois syllabes, et c'est trois syllabes que la mesure exige.

25878. *Errors*. Corr. *terrors*, d'après C.

25909. *A vos fay*. Il faut évidemment corriger *nos*. Cf. v. 25911. Le contexte indique clairement que ce n'est pas *nos* de ce dernier vers qui doit être corrigé *vos*.

25964. *No Van crezero*. Corr. *lan* ou *la'n* (*la en*).

25994. Vers trop court. Corr. *vil[a]s* ou *[e] vils*.

26069. *Nos don vezer se*. Le ms. a *nos de*, qui est excellent. Mais l'éditeur n'y a pas reconnu sans doute le latin *det*. Ce même subjonctif *se* rencontre déjà, à la première personne, au commencement du poëme, v. 63 : « Soplegan qu'ieu . . . *de doctrina vertadieira*. »

26096. *Qu'ill[s] van neguar*. Adjonction, à cette place, fort insolite et d'ailleurs tout à fait inutile dans le cas présent. *Neguar*, en effet, à lui seul, signifie *se noyer*. Les ex. en sont sans nombre dans nos anciens textes.

26175. *Nutz* de A est certainement une mauvaise leçon; il faut *vius*, qu'ont les autres mss.

26203. *Sufreiras*. Leçon inadmissible. Le futur de *sufrir* serait *sufriaras*; mais le subjonctif ici convient mieux; il faut donc *sufras*, comme dans les autres mss. Pour rétablir la mesure, ajoutez un monosyllabe, comme *bels* devant *senher* ou *o* devant *sufras*.

26409. *Quet faray*. Les autres mss. ont *quen*, très-préférable. Peut-être *quet* est-il une mauvaise lecture pour *quei*. L'échange de rôles entre *en* et *i* est assez fréquent.

26333. I a leçon de A, rejetée en note, est très-bonne; seulement il fallait lire (au lieu de *sil voc*, etc.) : *si luoc aparellhat en vis*.

J'exprimerai le vœu, en terminant, que la *Société archéologique* de Béziers ne nous fasse pas maintenant trop longtemps attendre les livraisons suivantes du *Breviari*. Ce seront de beaucoup les plus intéressantes, non pas seulement en raison du sujet traité dans les dernières parties du poëme, à savoir l'amour des dames, mais encore et surtout à cause des nombreuses citations de poésies des troubadours que l'auteur y a semées.

CAMILLE CHABANEAU.

VICTOR BALAGUER, *De la Poesia provenzal en Castilla y en Leon*
Madrid, 1877; in-12, 64 pages.

Les préoccupations d'une vie politique agitée n'ont point tari chez D. Victor Balagner la source de l'inspiration poétique, et n'ont pu davantage arracher l'éminent auteur de l'*Historia de Catalunya* aux chères études de sa jeunesse. Après le volume des *Tragedius*, auquel la *Revue des langues romanes* consacrera un compte rendu détaillé, voici un chapitre détaché de l'ouvrage inédit intitulé *Historia política y literaria dels Trovadors*.

Ce grand travail contiendra plus de trois cents biographies de troubadours. Celle d'Aimeric de Pegulhan paraît en ce moment dans l'excellente revue catalane la *Renaixensa*. L'introduction comprendra des études sur le rôle politique auquel les troubadours ont aspiré et sur celui qu'ils ont joué réellement dans les deux groupes d'états espagnols : le groupe castillan-léonais et le groupe aragonais-catalan. C'est un des chapitres de cette introduction qui vient d'être traduit en castillan et publié à Madrid.

Comme Jovellanos, comme Milá y Fontanals, comme tous ceux qui se sont occupés sérieusement de l'histoire du moyen âge, Victor Balaguer a été frappé des clartés que la vieille poésie provençale, « cette liberté de la presse des temps féodaux », suivant l'heureuse expression de Villemain, jette sur les hommes et les choses de son temps. Il est impossible d'écrire l'histoire du XI^e siècle au XIV^e sans recourir aux sirventes des troubadours, comme à des chroniques plus vivantes, plus passionnées et, par conséquent, plus attachantes, que les œuvres historiques proprement dites. Victor Balaguer l'a prouvé, en ce qui concerne les royaumes de Castille et de Léon, dans le travail intéressant et coloré qui fait le sujet de cet article. Avec la loyauté qui le caractérise, l'auteur de cette nouvelle histoire des troubadours rend pleine justice à ses prédécesseurs. Nous ne pouvons nous empêcher de citer le passage suivant, à l'adresse de l'illustre et vénéré philologue catalan, que nous avons l'honneur de compter parmi nos collaborateurs et nos amis : « Si sa modestie bien connue, d'honorables scrupules, ou peut-être des opinions que je respecte sans les partager, n'avaient empêché Milà de dire, dans ses *Trovadores en España*, tout ce qu'il sait et tout ce qu'il a à sa disposition sur cette matière, mon humble travail serait complètement inutile. »

La nouvelle œuvre de Balaguer est loin d'être inutile. L'admirable talent d'écrivain, qui donnera tant de charme aux vies des troubadours racontées par leur successeur et leur émule, contribuera à répandre dans un monde plus lettré qu'érudit des no-

tions que personne ne doit ignorer ; il propagera le goût des études provençales, et aussi l'habitude de faire de l'histoire en vivant, pour ainsi dire, au milieu des événements du passé, et non en les considérant à distance, à travers les idées et les préjugés de notre époque.

C.-J. T.

Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en Provence, par un professeur; troisième partie. Avignon, Aubanel frères, 1876; in-12, 195-90 pages.

Cette chrestomathie, où sont colligés les plus beaux morceaux des félibres et de quelques-uns de leurs devanciers, a paru déjà depuis quelque temps ; mais il n'est jamais trop tard pour faire connaître un livre utile. Son titre surprendra peut-être certaines personnes. Eh quoi ! un recueil de versions provençales pour l'enseignement du français ! Mais le provençal existe-t-il aujourd'hui comme langue parlée, au point de pouvoir être étudié dans les écoles conjointement à une autre langue de même souche, et de fournir ainsi matière à un parallèle dont toutes deux puissent profiter ?

Appartenant à une Société qui a demandé la création de chaires de littérature romane dans les établissements d'enseignement supérieur du Midi, nous ne pouvons qu'approuver l'introduction d'une étude analogue dans l'enseignement primaire. Les intentions de l'auteur sont, du reste, des plus modestes. En publiant ces modèles, il semble avoir eu pour but principal de faciliter la connaissance du français aux élèves des écoles inférieures. Rien ne familiarise avec les difficultés d'une langue, pense-t-il, avec raison, comme l'effort opéré pour y transporter d'une façon grammaticale et fidèle le sens et la lettre d'un idiome à tournures quelquefois très-différentes¹. « Les sujets recueillis, dit-il dans sa préface, appartiennent à l'idiome provençal, qui fait les délices des lettrés dans la Finlande, la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et même dans le Nouveau Monde. Aux qualités d'une littérature fondée par des œuvres de génie, cet idiome joindra, pour le Midi, un privilège spécial, celui de venir en aide au français, si difficile pour ceux qui n'apprennent pas le latin ; il servira, comme la langue de Virgile, à parvenir plus sûrement à la connaissance du langage immortel de Racine et de Bossuet. Les élèves de l'enseignement primaire, n'ayant pas d'études com-

¹ V. sur le même sujet, dans *lou Prouvençau* (n° du 21 janvier 1877), un article de M. de Villeneuve-Esclapon.

paratives, pourront suppléer à l'insuffisance des exercices classiques par la *traduction des morceaux d'une chrestomathie provençale*. On ne tardera pas à reconnaître l'utilité de cette mesure, que l'enseignement secondaire, au moyen des langues mortes, pratique avec un succès incontesté. »

Des progrès sensibles ont été faits dans ce sens. Il ne paraît plus étrange d'étudier le provençal. Il y a quelques mois à peine, la *Cigale* venait de Paris à Arles fêter le félibrige et fraterniser avec lui. La plupart des recueils de la capitale ont rendu compte de ces réunions, et les journaux illustrés, dans plusieurs numéros consécutifs, en ont reproduit par le dessin les principaux épisodes. La paix est donc faite et l'alliance signée entre deux littératures qui peuvent se regarder en face. La chanson de Magali se chantera bientôt à Paris, comme au Brésil, dans l'idiome d'Arles et d'Avignon ; et qui sait si l'on n'y verra pas bientôt des opéras composés par les maîtres de la musique contemporaine sur des paroles provençales ? Cela ne vaudrait-il pas certaines œuvres lyriques, où les tragédies de nos grands auteurs sont converties en *libretti* qui ne donnent souvent de l'original qu'une idée assez imparfaite ?

Le choix des versions a été fait avec soin et ne contient que des modèles. Mais pourquoi l'auteur n'a-t-il pas élargi en même temps et le cadre et le titre de son travail, de manière à pouvoir l'appeler : *Recueil de versions pour l'enseignement du français dans les pays de langue d'oc*, plutôt que dans la seule Provence ? Les sous-dialectes de la Provence proprement dite tiennent dans le livre à peu près toute la place. Si nous avons bien compté, six auteurs seulement, non Provençaux par leur naissance, y ont été admis : V. Balaguer, G. Azaïs, A. Mir, A. Arnavielle, Jasmin et Mathieu ; et encore, sur sept pièces à eux empruntées, trois sont-elles écrites en provençal. Sans doute la langue dont les grands maîtres se servent a naturellement plus de chance d'expansion et de durée. A ce titre, le provençal contemporain, qui a produit des chefs-d'œuvre que le temps respectera, ne peut manquer d'exercer une influence sur les autres variétés de la langue d'oc ; mais laissons à chacun sa liberté philologique, et, en attendant que l'œuvre de génie ait imposé sa forme à tous les dialectes, n'ensevelissons pas dans l'oubli des productions respectables. C'est un sentiment de cette nature qui inspirait, le 25 mars 1877, M. de Tourtoulon, lorsque, aux applaudissements d'un auditoire venu d'un peu partout, il disait : . . . *Se se copita dins quaucas unas de nostras escolas d'escrivans d'elei, se n'en sourtis d'obras majouralas, veïren las parladuras d'alentour retraire de mai en mai au parla d'aquela escola ; e lous*

dialeites que saupran pas prouidure seron, embé lou tems, estoufats sans qu'ajoun lou drech ni lou poudé de se plaigne.

Donàs-nous de cops d'obra, e vostra parladura serà inmourtala.

N'y avait-il rien à citer dans tout l'œuvre de Favre, bien que cet auteur ait eu le tort de consacrer uniquement à la parodie et à la farce un talent capable de productions plus élevées ; dans Peyrottes, le potier clermontais, qui a maintenu la tradition à une époque où elle semblait prête à finir, dont Roumanille a inséré, en 1852, trois jolies pièces dans *li Prouvençalo*, et auquel M. de Berluc-Perrussis a rendu toute justice dans son discours prononcé le 10 septembre 1877, aux jeux floraux de Sainte-Anne d'Apt¹ ; dans l'auteur de *Prouvença*, du *Roumieu*, du *Michant Reve*, du *Brinde à las ruças latinas*, qui a, le premier, ainsi qu'on l'a si bien dit, élevé jusqu'à l'ode le langage populaire de Montpellier² ?

À part les plus beaux morceaux des félibres, l'auteur a eu l'heureuse idée de rééditer quelques pièces rares et moins connues que les précédentes, telles que *Hou de l'oustau* de Saboly, et les *Armounio d'uno niue de mai* de Castil-Blaze ; mais, sans remonter aux troubadours, dont l'idiome trop dissemblable de la langue d'oc actuelle rebuterait les écoliers, n'aurait-il pas pu reproduire quelques pièces de la Bellaudière, de Gros et de Bellot, et, parmi les auteurs étrangers à la Provence, Gondelin, Bonnet (de Béziers), Foucaud, Jacques Azaïs, etc., ne pouvaient-ils rien lui fournir ?

Un lexique et la traduction française de tous les morceaux contenus dans la *chrestomathie* terminent l'ouvrage. Nous n'avons rien à dire du premier, sinon qu'il n'aurait rien perdu à contenir un plus grand nombre de mots. Les secondes sont généralement exactes ; mais parfois l'auteur, se méfiant trop de la langue française, la croit impuissante à rendre quelques figures provençales qui ne sont pas pourtant d'une hardiesse excessive, et il ne serre pas, ce nous semble, le texte d'assez près. Entre les *belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt et le rigorisme littéral de M. Leconte de l'Isle, il est des limites rationnelles. Voici deux exemples qui justifieront peut-être notre dire :

Tei perfum aboun lous poutounejon la narro (p. 12) ;

Eigrejant lei pestèu de l'Oulimpe auturous (p. 140).

¹ Ce discours est, comme plusieurs écrits analogues sortis de la plume du même auteur, un fin morceau d'histoire littéraire. (*Lou Prouvençau* du 30 septembre 1877.)

² C. de Fourtoulon. *Rev te des lanç tes romanes*, t. 1, p. 119; 1870.

Traduction. — Tes parfums abondants sont délicieux ; — Pénétrant dans l'Olympe élevé (p. 5 et 66 des traductions).

C'est le sens, mais un peu trop condensé.

L'auteur s'est attaché à n'introduire dans son recueil que des morceaux pouvant être lus par des enfants. On peut le dire à l'honneur du félibrige, ses productions n'ont rien de commun avec les crudités et les licences que la littérature méridionale prodiguait à ses lecteurs aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais si, parmi les vers d'une pièce admirée pour la beauté de la poésie et la pureté du langage, il s'était glissé quelque peinture trop expressive, sa suppression, dans un livre classique, ne devrait blesser personne. En suivant cette méthode, l'auteur n'a fait que se conformer aux traditions de l'enseignement secondaire, et il a publié un véritable *Selecte e provençalibus*... assimilable aux ouvrages de même nature dont nous avons usé au collège pour l'étude des auteurs anciens.

A. E.

Counteis e Viorlas... per Augusto CHASTANET, *felibre majourau*.
Rebeirac, in-8°.

M. Auguste Chastanet, qui s'est placé d'emblée, il y a trois ans, par son charmant poëme *lous Bouqueis de la Jano*, au premier rang de nos modernes troubadours, a réuni dans la brochure que nous avons le plaisir d'annoncer ici une fable et diverses anecdotes plaisantes, fort agréablement rimées.

Les lecteurs de la *Revue* y retrouveront plusieurs pièces dont ils ont eu la primeur, et dans le nombre ce piquant récit, *Un tour de Moussu Roumieu*¹, qui suffirait seul à prouver que l'auteur est un des meilleurs ouvriers que possède aujourd'hui la langue d'oc dans l'art d'écrire en vers. Les autres pièces du recueil achèveront au besoin la démonstration, particulièrement la première, dédiée à Mistral, et qui, dans trente strophes de dix vers, d'une très-exacte et très-habile facture, développe avec esprit et, — vers la fin surtout, — avec une poétique éloquence, l'histoire, si répandue dans nos campagnes, du curé de Pierre Buffière².

G. G.

¹ Voy. *Revue*, X, 94.

² Cette histoire se lit déjà, en français et en limousin, dans l'*Apologie pour Hérolote* de Henri Estienne. Je transcris ici tout le passage, d'après la 1^{re} édition (1566), pp. 450-451 :

« Mais, sur le propos des ames données en garde aux curez, je ferois grand tort au curé de Pierrebuffière, au haut Limosin, si je l'oublois. Ce bon personnage, pour mieux exhorter ses parroiciens à bien vivre, leur dict entr'autres choses, Quand le jour du jugement sera venu, Dieu vou-

PÉRIODIQUES

Romania, 22. — P. 161, A. Wesselofsky, *Le Dit de l'empereur Constant*. M. A. W. édite pour la première fois ce court poème de 630 vers octosyllabiques, et le rapproche des autres légendes analogues qui ont eu cours à différentes époques et dans différents pays. — P. 199, F. d'Ovidio, *Delle Voci italiane che raddoppiano una consonante prima della vocale accentata*. — P. 212, Cosquin, *Contes populaires lorrains, recueillis dans un village en Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse)*. Suite d'une étude comparative très-soignée. Cette partie contient les contes suivants : *le Prince et son cheval, les Trocs de Jean-Baptiste, le Fils du Diable, les Dons des trois animaux, la Fille du meunier, l'Oiseau de vérité, le Pou et la Puce* (ce dernier en patois lorrain). — P. 247, *Mélanges* : 1^o les noms propres latins en *ittus, itta*, et les diminutifs romans en *ett* (J. Cornu); 2^o *tanit = tenebat* dans *les Serments* (J. Cornu). M.C. revient incidem-

dra que je luy rende comte de vous autres, et m'appellera, Curé de Pierrebuffière, qu'as tu faict de tes brebis ? Et moy mot. Or dict-il ceci par trois fois, se cachant en la chaire chasque fois qu'il disoit Et moy mot. Mais puis il leva la teste, et vint a dire : Je sçay bien que je lui respondray, Bestes vous me les avez baillées, bestes je les vous ren. Vray est que cec, ne peut avoir telle grace ainsi traduit, qu'il a en sa propre langue, a sçavoir estant couché en nayfs atticismes limosins : et pourtant je me suis faict bailler par un du lieu l'original, qui est tel, Quan se vendro lou jour deu jugamen, Dieu me demandero que you li rendo comte de vou autre : et me apelaro, Chapelo de Peyrebufieyro, en qual eytat son ta olia ? Et you ny mot. Et eu m'apelaro enquero, et diro, Chapelo de Peyrebufieyroï en qual eytat son ta olia ? Et you ny mot. Et enquero eu me diro, Chapelo de Peyrebufieyro, en qual eytat son ta olia ? Jusque a tre viage. Et you li reypondray, Seigne, beytia la m'a beylada, et beytia la te rendi. »

Ce curieux texte, qui remonte à plus de trois cents ans, nous fournit la preuve que le parler du haut Limousin a à peine varié depuis lors. Un de ses caractères essentiels, l'horreur de l's finale, même devant les voyelles, y est déjà bien marqué (*ta olia, vou autre*, etc.). On y remarquera encore *es* devenu *ei* (*eytat*), mais seulement dans le corps des mots ; en finale, ce groupe laisse simplement tomber l' s (*tre viage* au lieu de *trei viagei*, qu'on dit aujourd'hui). Relativement à l'orthographe, il faut noter l'o simple maintenu par tradition au lieu de *ou*, surtout devant *n* (*son, reypondray*, aussi *olia*), ce qui a duré jusque vers 1650 au moins (cf. *Revue*, XII, 196), et l'emploi de *q* pour *j* (*jugamen*), abus fort ancien et dont les exemples sont encore assez fréquents dans les actes limousins de la même époque ou un peu antérieurs, publiés par Leymarie et Ruben.

ment sur *dist* des Serments, qu'il lit *dift*. J'ai déjà eu occasion de faire observer que le groupe latin *ft* ne devait pas être connu des copistes de ce temps-là, puisqu'ils lui substituaient *pt*. Du reste, M. C. semble reconnaître, tout le premier, que cette combinaison ne se rencontre pas ailleurs. Quant au rapprochement que M. C. fait entre *timt* et *tenebat*, il ne me paraît pas fondé. *Tenebat* aurait produit alors *timt* ou *tance*, ou encore peut-être *taniet*, *taneet*; mais il est inadmissible que l'*u* atone ait pu disparaître aussi complètement à cette époque. La forme *sit*, qu'il cite à l'appui, ne prouve rien; c'est le latin tout pur tombé sans changement, dans un texte en langue vulgaire, comme *nostro*, *nunquam* et *damno*. La terminaison *it* de *timt* peut n'être qu'une épave de l'orthographe mérovingienne, qui substituait très-volontiers ce groupe à *et*. J'avais déjà rapproché *tan* de cet autre *tan* qu'on retrouve dans l'italien *incontante* (*Revue des l. rom.*, 1876, p. 18). Dans ce même article, j'ai proposé de *lostanit*, rapproché de *losting* (*Saint Léger*), une explication qui diffère de celle qu'en a donnée Diez. 3^o *Spigolature proconsali* (Pio Rajna). A signaler l'article excellent dans lequel M. P. R. réfute l'opinion reçue jusqu'ici, relativement à la prétendue abbaye de filles publiques fondée à Niort par Guillaume IX, comte de Poitiers. 4^o *Déclinaison de l'article maintenue jusqu'à ce our dans le Valais* (J. Cornu). Constatation très-curieuse d'une très-ancienne habitude, qui ne semble pas avoir laissé de trace ailleurs. 5^o *François R pour D* (L. Havet). 6^o *Un nuovo codice di chansons de Geste del cirlo di Guglielmo* (P. Rajna). 7^o *Du Passage d'S Z à R et d'R à S Z* (A. Thomas). Utile complément des articles de M. P. Meyer sur les mêmes matières. 8^o *Termes de pêche : jarret, bonguière* (J. Bauquier). 9^o *Une ballade hippique* (G. P.). — P. *Comptes rendus : Hermanus Hagenus, Carmina mediæ ævi maximam partem incalita* (L. Havet). Article soigné et intéressant. 2^o A. L. Sardou, *le Martyre de sainte Agnès* (P. M.) Défavorable. 3^o Adolf Mussafia, *Die Catilunische metrische Version der sieben Weisen Meister* (G. P.). Favorable. 4^o Ernest Sabatier, *la Reine Esther*, tragédie provençale (P. M.) 5^o G. Flechia, *Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi* (G. P.). — P. 303, *Périodiques*... — P. 310, *Chronique*.

A. B.

Romania, 23. — P. 321, L. Havet, *la Prononciation de IE en français*. — P. 328, A. Weber, *la Vie de saint Jean Bouche-d'Or*. Poème pieux de 870 vers octosyllabiques, par Renaut, extrait du ms. B. L. fr. 283, fol. 78, v^o (Bibl. de l'Arsenal). L'auteur prétend avoir pris son sujet dans la « Vita patrum ». Mais M. Weber

ne se fie guère à cette assertion. L'éditeur s'est à peu près borné à la reproduction du texte, qu'il a corrigé en plusieurs endroits, en ayant soin d'indiquer en note la leçon du ms., chaque fois qu'il l'a changée. Voici les remarques que j'ai faites en le lisant. Pourquoi, v. 9, laisser *arme* = *anima* et rimaient avec *dame*, lorsque ailleurs, par exemple au v. 52, l'éditeur écrit *ame*. V. 67, ne faut-il pas lire *sainté* = *sanctitatem*, en élidant *e* de *que* devant *il*? V. 73, il n'est pas absolument nécessaire de changer *est* en *ert*, puisque le vers précédent contient un verbe au présent; cf. le v. 347. Au v. 154, je changerais l'in vraisemblable *piteument* en *piteusement*, et rétablirais le vers tout entier d'après le v. 783: *Si li dist moult piteusement*. V. 340, *aoroient* vaut mieux que *aorent*. V. 390, je lirais *Por entrer en haute bataille*, et je mettrais un point à la fin de ce vers. V. 438, contradictoire, pour la correction de *que* en *qui*, avec le v. 491, où l'éditeur n'a rien changé à la leçon du ms. — P. 341, P. Meyer, *Traité catalans de grammaire et de poétique*. M. P. M., utilisant le ms. étudié par M. Milà y Fontanals (*Revista de Arxhivos, Bibliotecas y Muscos*, 1876), publie une nouvelle leçon des *Reglas de trobar* de Raimon Vidal, qui, bien que souvent incorrecte et incomplète, servira à la constitution définitive de ce texte important. — P. 359, Pio Rajna, *Novella boccacesca del Saladino*. — P. 369, J. Cornu, *Phonologie du Bagnard*. Travail très-soigné. P. 375, *borateyre* doit avoir la même origine que *bluter*, *blutoir*. *Catyeyre* ne présuppose-t-il pas un b.-latin **captaria*, analogue pour le sens à *capsarium* = garde-robe? P. 378, **lecticellum* ne correspond guère à *ahle*. Peut-être vaut-il mieux supposer **lactium*. P. 402, quelques négligences «seau à porter à manger aux cochons», «s devant les voyelles s'endureit en s.» *Ibid.* faute d'impression; «seyto, faucheur», pour *seyto*. — P. 428, V. Smith, *la Romance de Clotilde*. Ce sont trois variantes de la chanson dite de Clotilde, en patois lozérien, publiée pour la première fois par M. Cayx, de Marvéjols. M. Smith prouve que le vrai titre de cette chanson n'a rien à voir avec Clotilde, fille de Clovis et femme d'Amalaric. — P. 432, *Mélanges*. 1° *Cclubra* en roman (L. Havet). 2° *Soucy, solside, somsir* (G. P.). Je verrais dans *soucy, solside*, des dérivés de **solicidium* (préférable à *solicidium*, donné par M. P. Meyer), déchirure du sol. Je séparerais de ce groupe *sumsir, somsir, somsitz*, que je rattacherai à *sumere* par l'intermédiaire du supposable **sumescere*, **sumescire*. *Sorspir*, que cite M. G. P., se laisse ramener sans difficulté à *sorbere* par *sorbescere*, **sorbescire*. *Sorspus*, ou plutôt le supin *sorpsum*, n'aurait pu former qu'un verbe de la première conjugaison. 3° *La Ville de Pui dans Mainet* (G. A.). 4° *Ti, signe d'interrogation* (G. P.). 5° *Ti interrogatif en provençal moderne* (C. Chabaneau).

M. G. P. et M. C. donnent chacun une explication différente du même phénomène. Celle du second me paraît plus vraisemblable. Dans tous les cas, il n'est guère admissible que les dialectes méridionaux aient emprunté l'emploi de cette particule au français, comme on le dit en note (p. 442), puisque ces mêmes dialectes du Midi sont jusqu'à présent les seuls qui donnent des exemples anciens de cette particularité. Voir, notamment, le vers de *Flamenca* cité par M. C. 6^o *Du Traitement des labiales P, B, V, F, dans le roumain populaire* (A. Lambrior). 7^o *Métathèse de TS en ST, et de DZ en ZD* (J. Cornu). J'avais indiqué le même rapprochement dans mon compte rendu de la *Romania* (*Revue des langues romanes*, 2^o série, t. III, p. 138). 8^o *Un extrait du Roman de la Rose* (P. M.). — P. 450, *Corrections sur le Donat proensal* (B.-J. Bauquier). Bon article. 10-11. Il faut lire *levés*, lisse. — P. 454, *Comptes rendus*. 1^o *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, par Ch. Aubertin, recteur de l'Académie de Poitiers (G. P.). Article favorable, avec certaines réserves. 2^o *Étude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé Vie de saint Guillaume*, par Ch. Révillout (G. P.). Très-favorable. — P. 472, *Périodiques*. — P. 479, *Chronique*. A. B.

Archivio glottologico italiano, vol. IV, puntata seconda. — G. Morosi. *Il Vocalismo del dialetto leccese*. L'auteur a étudié sur place le dialecte dont il parle. — P. 145, F. d'Ovidio, *Fonetica del dialetto di Campobasso*. Travail analogue au précédent, et composé d'après les mêmes principes de précision rigoureuse et de classement méthodique. — P. 185, Vincenzo Joppi, *Testi inediti friulani dei secoli XIV al XIX*. Utile recueil précédé d'une courte notice historique sur le dialecte frioulan. A. B.

Le gérant responsable : ERNEST HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

POÈTES LYRIQUES CATALANS

En 1868, nous avons fait de longs extraits de quatre recueils de poètes catalans, que l'on pourrait, en souvenir des deux savants qui en ont été les derniers possesseurs, nommer *Chansonniers Vega-Aguiló*¹. Ajournant d'autres projets *ad kalendas grecas*, nous nous servons aujourd'hui de ces extraits pour le petit travail suivant, qui comprend un index général² et une collection de pièces inédites. Dans le texte de ces pièces, nous hasardons des rectifications souvent plus que douteuses ; mais, dans les notes, nous donnons les passages correspondants tels que les porte notre copie.

Chansonnier A

— f CCLI, v° Tornada. En lieys seruir.

CCLII, v° Tornada. Prix unolar (ni uoler ?), engeny, seny ni sciença.

CCLIII... *Finit une autre chanson.*

CCLIII... Los angells... Los apostols... Los martris...
Les vergens.

CCLV, v° Si m'auets tolt amor del tot la pensa.

CCLVII Amarch penser m'a venguts sobtament.

CCLIII Joy (?) ne sogorn.

¹ Voyez la *Codolada*, etc., pag. 39. Ces chansonniers appartiennent tous au XV^e siècle ; mais nous croyons A et B antérieurs par le fond, C et D (plus semblables à ceux de Paris et de Saragosse) postérieurs à l'année 1450.

² Nous signalons par —, au commencement des lignes, les interruptions provenant de feuilles coupées, perdues ou en tout ou en partie non écrites, et par ... les passages où l'écriture est effacée ou peu lisible. Nous notons la numération (romaine ou arabe), quand il y en a dans le ms.

ccliii, v^o Eu say un prat hon ha fulhas e flors.

cclix Resposta de Johan d'Oliuella. . . *Autre réponse.*

cclix Altre. Jach. Bonet. Resposta primera de Mossen Sant Dainis (?). *Autre réponse. Feuille coupée qui peut-être avait été la dernière du ms.*

— . . . 2^e strophe. Mas quant mos prechs no vol auzir.

xxi En mi donch (dons ?) vey bondat e cortesia.

xxi, v^o. . . 2^e str. E quant vas autre no crey

Proxita. . . 2^e str. Quay (Guay ?) sim mostra brau aquell

Sparsa. Be volgr' esser tan beneuenturos

P. Dels parladors vullh per tot temps mal dir

P. Si lo mon perre (!) deuia

P. Si per sentir de cor e de voler.

Autre pièce. . . Per gran pena

P. Sparsa. Puy he d'amor co qu'auer ne solia

P. Dels aymadors so li pus cossiros.

P. Dona del mon nos pens que per amors.

Madre por no me dar nada. *Pièce castillane; écrit. plus moderne.*

Cobles de la ballesta. Vna ballesta fas fer.

Guillem de Cabestang. Lo dols cossire.

Fragment d'une autre pièce.

Esparça. Mant homens son en est mon quez stan.

Partimens Amich nArnaut cent domnes de peratge [Lo Coms de Proensa].

Atressim pren. . . 2^e etc. Souen me fay (!) [li] mey ullh men-songer.

Amor e com es de me [Cadenet].

Aici com sel quiz aim'e no's amat [A. de Maroill].

Mossen P. March. Al punt c'om naix.

M. P. M. [Jom merauell].

M. P. M. Dona val tan com de far mal s'esta.

M. P. M. Donam platz ben arreada.

Siruentesch de P. M. Tots grans senyors.

Enigmes. V. Revue des langues romanes, 2^e se, III, 5.

C. . . fan. . . , 2^e str. Ab tal voler fes amor autreyar.

Per. . . 2^e str. Mas com nom par puscats fer falhiment.

Si tot me suy [F. de Marselha].

Tres... Tornada A la valent comtesa de Proensa.
 Axi com... 2^e str. Si col signes que no canta ni crida.
 Autra. Ben fayts pernen (!) amor que pauch vos costi.
 Autra. Axi cant... Tornada Als set senyors trameti mou
 complany.

Autra. Si com per dol fenix quant es antich.

Autra. Ab joy mou lo vers al comens [B. de Ventadorn].

A Dieu coman vostra valor e vos.

f. lxxi. La Reyna de Mallorques.

lxxi, v^o Ja no es hom tan prous ni tan presan.

lxxiii. Eras diray ço queus dey dir.

lxxv. Arnaut Daniel. Lo ferm voler que dins el cor me
 intra.

lxxvii. Bernart de Ventadorn. Amors e que m'es vijaire.

lxxix. Guillem de Sant Leidier. Dompna yeu vos soy mes-
 satgiers.

lxxx. Amor com faitz amar tan aut.

lxxxii. Andreu Fabrer. Sobrel pus naut alament de tots
 quatre.

lxxxiii. A. F. Ja perdi vos mon cor e mon talan.

lxxxiiii. Autra. Lo tal (fol?) dezir qu'amor me fai intrar.

Endressa : Na Beatriu.

lxxxv. A. F. Elas amors tan pauc vos cal de me.

lxxxvi. A. F. Del cor pregon mi parton li sospir.

lxxxvii. A. F. Domna lo jorn que me perti de vos.

lxxxviii. A. F. Si'n lo mon fos gentilesa perduda.

lxxxix. Serventes fet per A. F. per lo passatge de Bar-
 beria.

xc. A. F. Pus que stors suy del lach de la mar fonda.

ci (sic). A. F. Combas e valhs, puys, montanhas e cols.

cii. A. F. Balada. Ay cors auar sias rich de merce.

ciii. A. F. Del cor me cuidave lezar.

ciiii v^o A. F. Aram plats be com l'afan el martire.

A. F. Amors qui tost fer quant li play.

— Dança e scordit (scondit) i^{er} couplet. Lo jorn qu'ieu
 vi vostra cor gay.

Cobles. No m'azaut d'om (Mossen Jordi).

Ya donal mon nom fara del blanch groch.

... E per pasor. *Voir plus bas* Pus vey.

... 2^e str. Essen per los fins amans. Tornada. Tal senyor ai.

... 2^e str. Aylas quant cuidave sauber.

... 2^e str. Li auzelets vey que per semblant festa.

La mia (?) No me le digais mal. *Pièce castillane ; écriture plus moderne.*

Riambau de Vaqueiras. Bona domna un consell vos deman
R. de V. S [ieu] ai perdut mon sauber.

R. de V. Ar pren comiat per tostemps de xantar.

cxxvii. . . del Velhat. En breu veirem una fragor (?) abatre.

Li fait de Dieu son seur.

Nuls hom no val ni deu esser presats.

cxxxiv. De pena'n mal e de mal en: martire. Tornada. Na
sobreprets [Serueri ?]

Com sia just que per gran mantenensa. *Commentaire marginal.*

Cercats duy may jan siats bella e pros [Lo Mercader mal-
lorqui].

Cel qui s'irais ni guerreg'ab amor [A. de Peguillan].

— clv. . . Tornada. Mos gays desirs la vostra senyoria.

Luis Icart e Rejadell. [Tenso] 2^e str. Mon crusells plany.

... Dona presan on gran valor s'alberga.

Consolacio ò avis d'amor. Malaut e greujats

Autra. Icart Eras quan vey dels brots [caure] la flor Tor-
nada Castells d'onor.

L. L. *Deux sparses.*

Johan. . . 2^e str. Dons elhas fan de lur cor lur ministre
Sparça.

Canso. Bacet. Una canso novella vull xantar.

B. Temps ha que gran malaltia.

Coble del cor. Creure podets senyora valerosa.

O vida mia oygats. *Quelques lignes en prose.*

Senyora valen.

Sparsa.

Dança de Nostra Dona. Ab letras d'aur per mesura.

Mayres de Deu valerosa princesa.

Astres nos fuig (?) pus tan sabers se planta

Cobla sparsa diminutiva. *Autre sparsa.*

Bacet. Dir me conve si bem tinch l'engeny flach
Plant fet per la mort del Reuerent Cardinal de Tholosa fet
per fra B. Terribles crits agres provocataris.

Dansa. B. . . Tornada. Bella ses frau gloriosa.
Un drach fe[r]aus va pel mon tot correns. Endressa.
Al naut prelat Bisbe de Barchinona.

Letoari que fra B. ha fet per Garau de Massanet. Coraus
amichs.

Amar, seruir, honran, presan e tembre.

. . . 2^e couplet. Eras perden mon repaire. Tornada. Bella ses
frau. *Parle, comme existant, du schisme d'Occident.*

B. Yeu vos requir.

Pus auets bontats despesa

— Liyaltats . . . nda. 2^e str. Li auzelet vey que per sem-
blant festa

Sparsa Ja donal mon.

Car vey en Peroney (?)

Autre. Atressi com l'olifant [R. de Barbezill]. Tornada. Tal
senyor ai.

Si nay perdut mon sauber.

Amoros joy. Tornada. Corals blanchs dins vostr'agnella.

Senyen Bernats dues puncelles say, Jacme. Respon vos
donchs puisque ve'l temps de mai. Bernats. Mos jutges pros en
aquest partimen. Jacme. Mossen Ramon que bon entendemen.
Sentensa donada per los jutges ço es per los vii mantenedors
de Tholosa lo jorn de Santa Creu de may ab la qual fou con-
demnat Bernat.

E quant m'es greu quant no remire.

Disputa dels hulhs ab lo cor e parla primer lo cor.

Totes ensemps no valen tan com una.

Un xipellet de vii flors enramat.

Eres quant vey los arbres gen florir.

Tot lo voler.

Puigs (Puiys?) per amors fos pres e mantenguts.

En amors es gaug e tot alegriers.

Trasfort (?). Jovencel qui no a' ymia.

Pere Trasfort. Ab fletxes d'aur untas d'erba amorosa.

L'estat d'onor e d'amor fet per Mosen Jordi. No pot ren dir

ni far. Honor, Amor, etc. Tornada. Reina d'honor excellent Margarita.

Domna tot jorn vos vay pregan.

Chansonnier B

[Eu me cuydey que nom pogues.

Qu'amor val (Qui amor vol ?) gen retenir. Tornada. Reina d'onor.

Eras quant vey arbres e brots florir.

Feuilles numérotés (qui avaient peut-être appartenu à un autre chansonnier) depuis CCLIV à CCCLXXX (?) avec de considérables interruptions. Francesch de la Via. Senyora de valor. La Senyora. Dix mossen sotsueguer, etc. *Longue pièce en forme de procès. Le poëte est qualifié de sotsvager de Gerona.*

Vers tractant de la salutacio angelical fet per en Gabriel Ferruç ab lo qual guanya joya. Sancta dels sants excellent e suprema.

Requesta d'amor tençonada per en G. F. ab la qual guanya a joya Reyna de prets doctrina dels saubers.

G. F. Plus flach son que nulha stopa [Dansa].

G. F. Complant'fet per la mort de Rey en Ferrando (+ 1410) en persona de la Reyna.

Tenso moguda per en Gabriel Moger contra en G. F. stant en Mallorques per les dones de la dita ciutat. Senyor Ferruç vos qui tenits procura.

Tenso moguda per en G. F. an Garau de Massanet. Amich Garau en cuy fis pres sagensa. *Il propose de choisir « Bandos ho playts e ses nulha valensa. »*

Bernat Metge Seguisca temps.

B. M. Jats queu sia.

Aci comença una ventura la qual feu en Vicens Comes.

Aici comensa una requesta la cual trames un frare a una monge.

Passio amoris studens Ouidium.

Aici comença la faula den Torroella.

Amis mon cuer e tout a ma pensée. *Suivent le titre Cen[t] balades et plusieurs pièces françaises, la plus grande partie de Giranson. Parmi ces pièces se trouve le nom de Jach. Scriua (!).*

Dansa de Figueres (avec une autre écriture). Si mor sim
planch ne vaig ploros.

Clam de amor fer per F. Mort cuyt las.

Lo bell guarda-cors que feu fra Ramon de Cornet. Lo meu
car fill un noble garda-corps. Preambol; 15 strophes.

Jaume Rouira en lahor de uirtuts. Qui vol al mon delits
prets fama granda.

Seruentesch tot uniçonant fer per en Pere Cardenal. Si
tots temps vols viure valens e pros.

Prose ajoutée. Miracles de Notre-Dame.

Aci commensa la historia de Amich et Melis (*Écriture du
XVII^e siècle?*) Une page.

Chansonnier C

P. March. Iom meravell.

P. M. Al punt com naix.

-- *Strophe d'une poésie incomplète.* Tots los potents plens
d'ergull et de vent (De P. M.?).

— Lo dit Mossen Johan Berenguer de Masdouelles. Merce
de mi hajes mon sol senyor.

Lo dit J. B. de M. Dins un gran prat a totes parts e caire.
Poésie allégorique : elle parle des septiops mals (les sept péchés).

Maldit fet per lo dit M. Pus dau raho a mi de mal perlar.

Altre maldit fet per lo dit M. Ara conech ço que no co-
nexia.

Lo dit M. Amich mostrau haver que us vulla be.

Lo dit M. Perquem digues que sens vostre voler.

Complants per depertiments. Un jorn mirant axi con far
solia.

Loament. Lo dit M. Cert es a tots quamor es cosa pura.

Lo dit M. Si prest nom val la vostra gentilesa.

Lo dit M. Pus per amor he de morir.

Lo dit M. Ja que lo temps nos vuy tal com solia.

Lo dit M. Jo vull y am la pus bella ques mir.

Lo dit M. Ara pus son si forts enamorats.

Lo dit M. Unissonant. De vos amor no puch ningun be dir.

Lo dit M. Caualler Amor me te incessantment lunyat.

Lo dit M. Pus nom feu be ni fer nol me voleu.

Lo dit M. So que no vol ma disposicio.

Resposta feta à la predita obra per Mossen Marti Gralla.

Lo dit M. Resposta. Mossen Francesch lo nohible 'guillo.

Lo dit M. Despuis partim de la bona ciutat.

Lo dit M. Destret damor ab cuytat anament.

Lo dit M. Pusque sabi la vostra senyoria.

Lo dit M. Tant he soffert que pus anant (auant ?) sofferre

Lo dit M. Si james puch del tot aconseguir.

Lo dit mossen M. Quant me sove d'aquell jorn que parti.

— P. March Be sabem tots.

Mossen Jaeme March. Cobles de fortuna. Quant heu cussir.

Blay Cesolles (Ceselles). Dona gentil e dexellent natura.

Mossen Jordi de Sant Jordi. En mal poders.

Les annuigs de Mossen Jordi.

Mossen P. Dez Puig caualler. Pus que bontats.

Mossen Auzias March. Molt he tardat.

Pastrana. Ara mon cor me coue descubrir. *Tenson entre lo cor et lo cors.*

Tresfort notari Gran carrech han huy tuyt lom de peratge.

Pere Johan de Masdouelles. Dona donor qui viure vol honesta.

Cobla segons la qualitat d'un fat gros qui pensa molt saber lo qual no vull dir, feta per lo dit Pere.

Johan. Tot ignorant se pense molt saber.

Cobla sparsa feta per un home d'onor qui ha perduda la vergonya feta per lo dit P. J. L'ome d'onor qui trenqua la perraula.

Maldit fet per lo dit P. J. Temps es estat quen anaueu pescar.

Altre maldit fet per en P. Johan en la setmana santa Liuradeus sou a mi no per amor.

Johan Fogassot. Si be non sent enves lo foch d'amor.

— Tornada *d'une autre pièce*. No se quius sou ni quius vullau.

Resposta den Guillem Tinter (?). Per lo just do que demanau. Tornada. Fra Vilagut.

Guardia. Monsenyer meu per conseguir (Dansa) Tornada. Bon caualler no sia smair.

Johan Fogassot. Fins aci me 'beu mostrada.

Senyora pus pietat.

Lo conort de Francesch Ferrer.

De gran dolor cruzel ab mortal pena.

Lay de Pere Torroella. Qui podra veurem(sic) en pobre stat.

Luis de Vilarasa. Les V balades.

P. Torroela. Si voleu, enamorats.

Luis de Villarasa obra unissonant. Quant yo no (!) pens que ya no puch entendre.

Pere Torroella ma feta. Enamorats los qui per ben amar.

Mossen Jordi caualler no sia smair (!) Enyorament ennuig dol et dezir.

Comiat de M. J. Souint sospir donna per vos de luny.

M. J. caualler. Dauer lo nom e lo dret tall daymia.

M. J. caualler. Ara hoyats.

Mossen P. de Queralt caualler. Ses pus tardarmen e de vos partir

Vilarasa. Lennuig es meu e vostrel dan.

Mossen Auzias March. Deux pièces connues.

Rambaut de Vaqueiras. Bona dompna un consell vos deman.

Mossen Jordi de Sent Jordi. Tots jorns aprench.

Ramon de Cardona preuera. Lo vostre sguart ences l'au-trir gran flama.

R. de C. Amant amor d'amor suy ben amats.

Deseximent e comiat fet per Blay Seselles. Per a tots temps hay cremat l'incensary.

Pau de Belliure. Donna gentil vos m'encolpats a tort.

Lo setje d'amor fet per mossen Jordi.

Coble equivocada feta per mossen Jacme March a mossen Pere March. Resposta feta per m. P. M. à m. J. M.

Mossen Jordi. Un cors gentil.

M. J. Desert d'amichs.

Mossen Bernat Serra. Pus soy destrets.

Chansonnier D = 10-15

f. 25 Perello (*nom ajouté en écriture moderne*)... perque dells veritat podeu creure.

26... [p] assat yo viu Guillem de Capestany. *Fragment de la Gloria de Amor de Rocaberti.*

26 v° Macies Pus veho que mi dolor (*pièce castillane*).

35 (?) Obra feta per mossen Auzias. March coronada.

Es requesta de amor de Madame sans Merci (*en écriture plus moderne*). No ha gran temps caualquant io pensaua [*Trad. d'A. Chartres, par Oliver*].

37 v. Auzias March. *Quelques pièces connues*.

45 Mossen Jaume March. [D]os sou los alts segons lo meu parer.

46 Auzias March.

54 Mossen Jachme March. Un sobres pler mes vengut per lo veure.

55 Auzias March

93 (?) Complanta. Delit nom ve per me dir gran tristura.

Sparça de P. Torroella. Per tres migans son poder abilita. Complanta de la mort. 93 v. Ho (?) [mon] car fill continuu per tu mor.

94 Lahors de P. Torroella. Callen aquells abzegats per amor.

95 v. Figueres. Lahors de sa senyora. Enteniment saber ne sentensia (? *lisez fentesia*).

96 v. Obra de Figueres ab la sua oracio

97 Maldit en cobles de Masdouelles. Pus dau raho a mi de mal perlar. — *Suit* Masdouelles.

Debat de mossen Masdouelles ab amor. Parla primer lo dit M. 13 repliques avec leurs tornades.

133 Canço damor tençonada feta per Arnau March.

134 Mossen Bernat Serra. Pus so destret nom tengats a follia.

134 v. Mossen Jordi. Desert damichs . . .

135 v. M. J. Un cors genill . . .

136 v. [L] ennuig es meu e vostrel dan.

138 Obra feta per Ffranci Guerau perlahor de la nobla dona Leonor de Cardona. Quim pora [dir] donzella virtuosa.

138 v. Altra feta per lo dit Ffranci Guerau. Si col malalt quant la febre combat.

139 Sparça com lo questa sentenciat a mort.

139 v. Altra obra feta per lo dit Ffranci Guerau. Un guarant (*sic*) ennuig.

140 Comiat de mossen Jordi.

140 vº Cobla equivocada feta per mossen Jachme March, etc.

141 Altra sparsa feta per fra Vilagut. Certes dich pus que la millor.

Autres sparses de mossen Corella, Luis de Requesens, Franci Guerau.

144 Mossen Jordi. Aiustat vey.

Mossen P. de Queralt caualler. Sens vos (*lisez* pus) tardar me ve de vos partir.

145 Mossen Jordi de Sent Jordi. Tots jorns aprench. .

146 Desaximent e comiat d'amor fet per Blay Seselles.

146 vº Pau de Belluire. Dompna gentil vos m'inculpat a tort.

147 En Guillem de Bergueda an Pere de Gauseran. En Gauseran gardats cal es lo pes. Respos den Pere de Guauseran. Sener Guillem lo pes que dit maues. *Cette pièce a été ajoutée.*

147 vº Lay de Pere Torroella.

152 vº Lay de Marti Garcia.

153 vº Obra figurativa ab rims estrams en y lahor del Rey feta per Dionis Guiot, notari de Valencia. Reys magnífichs trop me per causa folla.

154 vº Mossen P. March. Quant eu cussir ?

157 vº Blay Cassolles (sans doute Cesselles). Obra encadenada, *corrigé*, cruada Dona gentil e d'accelent natura.

158 Altre obra feta per mossen Jordi de sant (?) [Jordi] Unigonant aperiada la meytat En mal podiers.

158 vº Mossen P. des Puig caualler seruentesch. Pus que bondats.

159 Debat del cor ab lo cors encadenat e unissonant fet per en Pastrana.

160 Trasfort notari unissonant croada. [G]ran correg han.

161 Johan Roquafort solta e croada. [E]namorat no fou mes de I solda.

161 Depertiment fet per solt et encadenat. Tots mos desigs e pensa tan joyosa.

162 Luis de Vilarasa. Les V balades.

164 Gabriel Ferruig requesta damor ab rims crohats e encadenats ab ampelt e bioch tot solt e capfinit, Reyna de

prets doctrina dels sabens. Resposta de la enamorada. Replacacio del enamorat. Replacacio. Tornada. Resposta.

164 vº Johan Fogassot notari en lahor de la venguda del Rey solta ab rims crohats e un perdut. Rey virtuos.

166 Valmanya.

166 vº P. Torroella. No m'aiut Deu.

167 P. T. No sent ne veig....

167 vº Ara pots fer amors tes voluntats.

168 vº No so partit e partint me partia.

Francesch Ferrer. Qui be serueix lexan que grat ne ten.

169 vº F. F. [D] e fi en fi uos am tan finament.

... 193 Altra obra so es maldit fet per en Simon Pastor. Per diuulgar la practica maluada.

193 vº Anthoni Valmanya obra intitulado Sort, etc.?

206 vº Altra obra feta per lo dit V. per una senyora que reptat son enamorat de desconexensa. [Q]uala vuy es que per amor lenguesca.

208 Altra obra apellat escondit ab la qual obra l'enamorat demunt dit se escusa de la colpa falsament imposada per sa 'namorada. Qual es aquell ennemis (?) qu'a bastat. Unisonant et maridat compas.

209 vº Altra scondit fet per lo dit V. seusantse e desan-colpantse de una colpa falçament imposada. Novellament he sentida l'empresa. *Dans la marge*. Fou espanvida la present escusacio diumenge a vi de maig any MCCCCLVIII per mi A. V. en lo cor de Valldoncella hon se tenia consistori de la canço (tango?) del sastre e del argenter qual offici merexia mes houre[s].

211 V. Junt es lo temps fer de ma dolor crida.

1. — GUILLEM DE BERGADAN AN PERE GAUSERAN

En Gauseran, gardats qual es lo pes

Que porti eu ses poderlo tocar;

Pousar nom play, vull e no pusch portar,

E sil me luny ser[t] say que mes me pes.

Lop es nomnat, lop es e lop no es;

Mas so quel fech clapat de negre e blanch

Desigs¹ en may^s qui est fait² de carn e sanch
 Qu'eu desiguantz pendre fuy primer pes.

Respos d'en Pere de Gauseran

Señer Guillem, lo pes que dit m'aves
 Gint portaray, sil pusch ferm abras[s]ar,
 I enquer grien mort me playra sufertar,
 Pus deffallins sobre lo pes caigues.
 Vos forets gay s'est lop l'anquam³ mordes,
 Ieu si mon cor ab fort arrap m'arranch :
 Son bell clapat ha fayt catiu de franch
 A uos assats y assats à mi de mes⁴.

2. — TENSO⁵

(Senyer en Peyres)

Car vey en Peyronet⁶ ploran
 Venir ab n' Arnau tritxador,
 De tots mos amiechs ay pasor
 E demandels ab regart gran :
 Diatz, amich, e com estan
 Mes payres⁷ el Rey mon senhor⁸ ?

Sius han fait onta ne dan,
 Ni hauets trobat robadors⁹,
 Diatz ho, car vengar vos han
 Mant homs¹⁰ que sia de valors ;
 E tornatz vostra¹¹ plor en xant,
 E parlem d'armes e d'amors.

¹ Ms. se deig ? — ² Ms. fanch — ³ Ms. lenquam. — ⁴ Cette énigme n'a pas le sens aussi mauvais que le pouvait faire croire le nom de Ber-gadan; il s'agit, à ce qu'il paraît, de célébrer une dame appelée Lop (on se souvient de la fameuse Loba de Penaultier) et ayant une tache (clapat) de celles qu'on attribue à un désir (desig) de femme enceinte.
 - ⁵ Le Chansonnier A contient deux transcriptions de cette pièce. La première (A) a perdu les deux premiers vers et conserve seulement... e per pasor E demandels... des deux suivants. Nous donnons la seconde dans le texte. — ⁶ Peyroney (pour Peyronell) ? — ⁷ A. parens. — ⁸ A. senyors. Toutes ces finales en or devraient être sans s. — ⁹ A. raubadors. — ¹⁰ A. hom. — ¹¹ A. vostre.

(Peyronet)

Major pasar agues entan¹,
 C'om vis fugir en mil sols d'or²,
 Can³ la bandera de color
 D'Anglesola vos vis denan;
 Seny' en Peyres, pats ab aytan
 Pusch⁴ dir a bon entendor⁵.

D'Anglesola trasques entan
 Senyor li vostra posador
 A despitz e a desonor⁶,
 E no li hauetz fait deman;
 Perqu' yeu hich⁷ suy vengutz ploran
 Ez ab mi n' Arnau tritxador.

3. — LA REYNA DE MALLORQUES⁸

Ez yeu am tal que 's bo e belh,
 E suy gaya col blanch auzelh⁹
 Que per amor cria son chant,
 E suy senyora e capdelh.
 Eu vueylh qu'en am[or] (?) nos n'apelh.
 Car sus totes suy mils aman,
 Que chausit ay lo pus presan
 Et mils del mon, e l'ame tant
 Quez en pensan lo cuey veser
 E car tenir;
 E cant no 's ver
 Un desesper me fer ten gran¹⁰,
 Cant lo say lay ves Ffrança.
 L'anyorament el gran desir
 Qu'ieu ai per vos, me cuid' alcir,

¹ A. Maior pasar agues l'altr' an. — ² A. ves fugir ab mil sous d'or (*lisez* milsoldor. — ³ A. canel — ⁴ A. Pux. — ⁵ A. entendador. — ⁶ A. e a d. — ⁷ A. hic — ⁸ *Nous croyons qu'on peut lire avec sûreté Reyna et non pas Ffemna ou Domna, et que cette reine-poète fut Constance, fille d'Alphonse IV d'Aragon, laquelle se maria en 1325 avec Jacques II de Majorque.* — ⁹ Ms. solelh — ¹⁰ Ms. gen.

Mon dols senyor e car,
 E ben lley poray tost morir
 Per vos qu'ieu am tan e dezir,
 Si breu deçay nous vey tornar,
 Que tant me tarda l'abressar
 El raysonar
 E tota res ;
 E quant me pens queus n'ets anats
 E no tornats,
 E quan lunyats vos etz,
 Desesperatz caix viu mon cor ;
 Per pauc no mor,
 Si breu no n'ay guirença.

Tornada

Merce, mairits, que sufren pas
 Los mals quem dats e donchs tornats,
 Que nulh tresor
 No val un cor
 Que per vos mor
 Ab amorosa pensa.

4. — DANÇA DE NOSTRA DON

Bacet¹

Ab letras d'aur per mesura
 Seruiray lausors notables
 De vos, humils verges pura,
 Mayres de Dieu redutables².
 Fflors mot belha d'auta planta.
 Vegats quem³ fay vostra forma :
 Can myr luy elha diforma (!)
 Mos grieus mals e ma complanta:
 E per santedat queus mura
 De virtuts inceparables
 Trespassats tota natura,
 Mayres de Dieu redutables.
 Peyra fina preciosa,

¹ Ce poète était presque inconnu ; c'est pourquoi nous donnons cette pièce, qui n'est pas des meilleures en son genre. —² Ms redutables. —

³ Ms quom.

Despuys que Dieu fech lo segle,
 Van per dret compas e regle
 Le trobador, Virtuosa,
 Lausans tug vostra figura
 Ab novelhs chants e agreables,
 E de vos laus nols fretura,
 Mayres de Dieu redutables.
 Tots vostres laus quilhs por dire?
 Qu'autre mays Dieus nols diria,
 Tants son e de tal valia,
 Quel pus mendres sech remire
 A sent Bernat, que'b¹ gran cura
 Vos lausa d'innumerables,
 E fech sagrad' escriptura,
 Mayres de Dieu redutables.

Tornada

Belha ses frau, vestidura
 Dels paubres nuts miserables,
 Deslliurats nos de tristura,
 Mayres de Dieu redutables.

Endressa

Cauelheresa d'altura
 De rendement (?) onorable
 Madona Costabeura (??)
 Legits los predits vocables.

5. — PAU DE BELLUIURE² (*Chans. C*)

Dompa gentil, vos m'enculpats à tort :
 Si³ m'aiut Deus sotsne mal informada,
 Car per Tristany no fon sa don'amada

¹ Que'b ou qu'eb pour qu'ab. On trouve souvent des cas semblables.

² On connaissait un seul couplet. souvent cité par une allusion au *Virgile magicien*, de ce poète, qui, d'après *Auzias March*, per amar sa dona torna foll. La pièce qu'on va lire ne manque pas d'intérêt ; malheureusement nous avons oublié de noter les variantes du *Chansonnier D*.

³ Ms. E si.

Mils ne tant ferm ne pus leyal ne fort,
 Que n'es per mi la dona qu'es leyal,
 Can yeu vey cert qu'en vol hu a cabal;
 Mas quant eu vey dos pardals en l'espiga
 Reneg d'amor e dig vos que no liga.

Perque no preu lo valent d'una figa
 Dona del mon ne val [p]oyrida¹ malla,
 Qu'en l'uy d'altri veu patita palla,
 Ez en lo seu no veu la grossa biga ;
 Ans la preu menys que fanch ne podrit fems
 E vull la mal com marinier mal temps,
 E crech que [a] Deu sia caus'anuyosa
 Dompna vestir la pel de la rabosa.

Nou hu dich per vos car say qu'ets valerosa,
 Mas parle tan per les que fan malesa
 Rompent l'estil de vera gentilesa,
 Dans fel per mel e carn pudent per rosa ;
 Les qual no vull amar, ans las desam,
 Puiys fan ab art dos peys caur'en un am,
 E simbell fan d'amor ab traydor loure² ;
 E no stan bells dos coltells en un fourre.

La³ cruseltals de dompna que nom planya
 Qu'ab un sguart tot sol me pot ser metje,
 E nou vol far, com si fos hun aretge
 Contra la fe, de merce fora stranya.
 Donchs perqueu fayts ? cuydats fer benefici
 En dar l'amor [a] hun sol vassall afflicte,
 Qu'ieu contra⁴ vos jamay no fi delicte
 Perquem tingats en hoy hi en deffici.

De Dieu tot cert e de gents haurets blasme,
 C'aissim fassats morir en crusel signe;
 E'squassejant me d'un sguart benigne
 Portat m'auets al derrer punt de spasme

¹ Dans le ms., la première lettre de ce mot a été biffée.

² James Falcó no vench tant prest al loure... Em feu simbell d'una alcandora linda. F. Lavia.

³ Ms. A. — ⁴ Ms. coneix.

Qui s'es, nis pus¹ l'enerbat colp profonde ;
 E si merce ab vos breu nom recorre
 Morray sobtos, pus vey la mort quim corre,
 Mas sius volets quitim farets e monde.

Tornada

De vostre tort a vos mateix' en clam
 Dienme fals qu'en diversos lochs am,
 Ayci com mants qu'enveje los fa moure :
 No menjen l'os nel volen lezar roure.

6. — MOSSEN JAUME MARCH²

[D]os son los alts segons lo meu parer
 Ab que amor fa sa perfeta obra,
 E del hun sols alqun pora esser
 Un poch temps pres, ma sa libertat cobra ;
 Que no stan³ pus lo durar d'un cars tal
 Sino en tant com se tardal partir,
 Si sta be⁴ l'als don l'altr' alt deu venir,
 Sens lo qual res noy ha perfet ni val.

Siy son abduy vos dich que [s] cas mortal,
 E tal que ans vos porieu morir
 Que 'ver remey, si s'en volgues jaquir
 Amor axi sens [c]obrar pus jornal ;
 Per que nos pot fer sens una manera
 Qu'ell ha de far una tal egualtat,
 Quel loch don ve l'occasio primera
 Haials dos alts e no sia scusat.

D'aquest dos alts lo primer [es lo fat (?)]
 Qu'om ha tantost sol vehent la persona,
 Jove gentil ab gest ple d'onestat
 E molt de bens de[ls] que natura dona.
 Aquest aytals mou del ulls e primer
 De[u] dar al cor que altre mouiment,

¹ Ms. mis pos ?

² On connait peu de poésies de ce célèbre chevalier, auteur d'un Dictionnaire de rimes et l'un des fondateurs du Consistori del gay saber de Barcelone. —³ Scau ? — ⁴ Il paraît que le sens exige : Si no sta.

Per que tal alt sino 's primerament
No pot depuys esser tan vertader.

Enapres ve l'altre queus dich darrer
Quen l'esperit fa son bon fonament,
Car vol bondat, graci' e sentiment
Ab gentil cor, seny, vertut e saber.
De cosas tals e semblants s'acontenta
L'enteniment hi s'i va delitant:
Aquest es l'alt que dona la empenta
E des amar (?) ver' amor reffermant.

Tals son los alts e semblant virtut han
Que daros fa[n] la bona soldadura,
Ab que d'amor soldats amig fan gran ¹
Los dos volers e [s] fa l'obra que dura;
E jo per ço li suplich tan com sce
Que pus en mi vol tan perfet obrar,
Dantmels dos alts que nos vulla cansar,
Ans lla on sap los vulla dar tambe.

Tornada

Digna de molt, eu a vos ² clam merce,
Que si amor de mius volra tocar,
No li vullau gens en res contrestar,
Ne gardeu so si maresch tan de be.

7. - MOSSEN PERE MARCH

Dona val tañ com de far mal s'esta ³,
Ez a coselh de bon hom vol atendre,
Es ⁴ guard d'aço que mal la pot apendre
E ques albir si fa mal ques sabra;
E que bes guard de tot' auinentesa
E davol gest e de mal perlamen,
E tema Dieu el marit examen
E quen bondats pensa mais quen bellesa.

¹ Ms. anuig (?) afan gran. — ² Ms. cabos.

³ Ms. c'esta. — ⁴ Ms. Ez.

8. — MOSSEN PERE MARCH

Domnam platz ben arreada
 E caualhier ben armat,
 E donzella enfresada
 E seruen arremengat
 E caual ab gran illada,
 Ardit e be affrenat
 E sufren la trenuytada.

[Em platz veser host parada]
 En loch pla e ben p[elat],
 E veser foch e fumada
 Es enemich assenat
 C'aia tenir tots jorns bada,
 E no si'asegurat
 Si donchs no'sta dins murada.

E platzme ¹ la'nemorada
 Ab lo cors prim e delgat,
 Ab ques tinga per pegada
 De me per enamorat,
 E quem fassa gran hullhada
 Per tener mel cors ² pegat
 Ela quan sera preyada.

Enquer hi a plus quim agrada
 Senyor ben amesurat,
 C'om nol seruesca de bada,
 Ardit e franch ses barat,
 E que tinga gran maynada
 Segons l'esser que es dat,
 Que l'als es causa trop fada.

[Tambem platz grossa cassada,
 L'exir] del sol esp[erat],
 E que fos aperelhada
 Missa [per] clerga espectat,

¹ Ms platme. — ² Cor ? *Ce serait plus digne de celui que Santillana qualifie d'auteur de proverbes de grande moralité.*

Baxa que no pas cansada,
Sino'n dia feriat
Per fer la festa honrada.

9. — ESCONDIT FET PER MOSSEN JORDI¹

Tan son li mals quem fay sofrir
Com nom cresets, dona valen,
Que de cert vos am leyalmen,
Quel cor del cos me vol sortir.

Lo jorn qu'eu vi vostre cors gay
Al pun[t] quem mis en vos amar
Mon cor nos pot certes lunyar
Un punt de vos per altra may.
Donchs cresets me qu'al no desir
Ne tinch null altre pensamen
Mas sol qu'en puxa finamen
A vos amar e car tenir.

Si nous dich ver que (eu ?) prech a Deu
Que [de] tal crim si' acusats
Don prenga² mort apedregats
Per mans d'un malestruch jueu,
Si que planguts d'aycell martir
No sia pas de nulla gen,
Ans me censelmen mal disen³,
E ma fas vengan escupir.

Si non dich ver, qu'ans de ma fi
Ab ira fort me desesper,
Que l'arma [e]l cors ab Lucifer
Dimonis mil porten prop si,
E nom puixem may sabollir,
Ans per tots temps haje turmen[t],

¹ Cet escondit, quoique différent dans la forme métrique, est très-semblable dans le fond à ceux de B. de Born. Petrarca et Mallol. On peut observer que les deux poètes catalans se permettent des menaces encore plus horribles que celles de leurs modèles. — ² Ms. prenga. — ³ Ms. Ans mal disent me censelmen. Nous ne connaissons pas ce verbe, qui est peut-être corrompu.

E no trop amich ne paren,
 Quem vulla be sino mal dir.

Tornada

Castells d'[h]onor prech Deu m'asir
 Ab tots los Sants, si coralmen
 Nous so fis com leyal seruen,
 Eus vulla amar sens defallir.

10. — ... DE VELHAT (?)⁴

En breu veurem una fragor (?)² abatre
 De vas mig jorn que[l] mar fandra pels camps
 La flor el frug, puys sera tans grieus fams
 Que d'alguns bens costaral dine[r] quatre ;
 Apres la mort perseguira tan vida
 Quels pochs e grans alcira vint à vint,
 Si que dels vius no restaran lo quint
 Del solelh colch tro l'infernal pertida.

Car us grius vey que sus l'Esglesia crida
 Ffaren del bech al portal de la fe,
 Hon poch a poch lo pilar quil soste
 S'aflequeseix e chay deuers l'asida.
 Perque l'estors met la perditz a clusa
 Sus l'altar vil (?), on se beura del sanch
 L'aygia gentil que sap visar al ranch,
 On l'onicorn pels aguilos pren musa.

Pero nol val doctrina d'art confusa,
 Si manifest non adust per simbell
 Lo cor, el fren dun blanch laupart nouell
 Noyrit de leyt o de carn d'ome crusa,
 Neta de crims³, sens carnal payre nada
 En temps d'iuerns e de guerres duptos,
 Ez autremen non aura dels ayglos
 Tro si' ab⁴ joy la colompna dressada.

¹ Cette pièce, déjà naturellement obscure, l'est devenue davantage.
 par la corruption de son texte. — ² Ms. frayor? — ³ Ms. crins — ⁴ Ms.
 si da.

Mas dubtans [cors que] triga la jornada
 Cessiran trop, car un drach molt cruzel
 [Veuran]¹ orat volar sus vas lo cel,
 Que geta foch stant gola badada ;
 Lo qual foch creix e destrutz e derrocha
 Viles e borchs e castells e ciutats
 E trencha murs e portals e valhats
 El plus, el mils del remanen que tocha.

Per ayços pert sobrel fluvi la rocha
 Per on s'enclau la gran vapor del fum,
 El golf stern don spirital lum
 Sotrats l' aurelh' a la serpent badocha,
 Moren l'estorc² en la val tenebrosa
 Qui's l'abre vert, per qui fonch paradís
 Ubert ab gang als deuots pelagris
 Ques eren filhs de virginal sposa.

[Tornada]

Mos belhs saffirs, vos ets mar preciosa
 Qu'esta³ forest enclau e' ncircuncis,
 Ol crex le past que l'olifan noyris
 Qui deu portar als franchs vide joyosa.

11. — ANONYME

D'un xipelet de vii flors enramat
 Vos fiu presen per vostra cap garnir,
 E son les flors la blanca flor de lir,
 L'autra gessem plena de gran beutat ;
 La tersa es una belha' nglantina,
 La quarta es la gentil clauellina,
 La quinta es viola ben olen,
 Les autres son gaug e rosa brulhen.

Del liri flor s'enten quez est molt bella,
 E del gessem s'enten quez est molt blancha,
 La'nglentina qu'est conexens e francha,
 E del clauell qu'est ferma ses parelha ;
 Acompar [a] la viola saber,
 E la del gaug que sots blanda y ver ;

¹ Ms...en — ² Ms. lesturç. — ³ Ms. quenta

Lo roser es quez aculhir sabetz
 De totes gens segons valen lurs pretz.
 Margarida, lo xipellet vos do
 Car er ysnell y dret (?) sobre la testa
 Qu'eu cuit ¹ de flor de flors deu esser lesta,
 E vos belha prenetz ² lo sius par bo ;
 Be que milhors lo merexets cent tan,
 No guardau elh mas sol [lo] bon telan
 Qu'ay de servir vostre cors auinen,
 Valens e bell, grasit de tota gen.

Tornada

Belha dompna, vostre cors ben stan
 Enten e pot e sab e val aytan
 Que tot lo mon n'es d'uymay conaxen ;
 De mius recort qui suy vostre siruen.

12.—ANDREU FEBRER³

Si'n lo mon fos gentilesa perduda
 Eu say lo cap de la fon qui la dona,
 Qu'ins en l'ostal del pros coms de Cardona
 La trobarets que nos camge nes mudà ;
 On pres, dompneys e valor fan hostatge
 E noyrimens e man faits ben stants
 Que saubon far les pros dompnes presans
 Qu'en celha cort menon gran alegratge.
 Qu'anch pus Artus fech d'aquest mon pessatge
 No crey que fos cort de tanta vaiia,
 Ni ten plasens, ten gaya, ten jolia
 Ne ten gentils, tan baud'a mon uisatge ;
 Car noy veyrets argull, cima ne branca,
 Mas l'acculhir honest e gracios,
 El gen perlar, el gay dits amoros
 Als strangers, ez humil cara francha.

¹ Ms. quez aut ? — ² prouetz (?).

³ Andreu Fabrer ou, mieux, Febrer, si célèbre comme traducteur de Dante. On ne connaissait de lui d'autre œuvre originale qu'une strophe citée dans le poème collectif de Torroella.

E tot primer a qui beutat no manca
 Lay trobarets l'auta valent comptessa,
 Qui de valor e de granda proesa
 Val mays qu'lsolt ne Screna la blanca.
 A luy va be semblant dona Johana,
 Que'b belhs aculhs e grecios peruent
 Se fay gresir, amar a tota gen
 E plus d'aycelhs ques de terra londana.

Nom lays a⁴ dir celha qu'es la fontana
 De gay comport: e'es (?) dona Francesquina,
 Car sus la flors es viol' argentina
 Qu'el temps gentil naix et floreix e grana.
 Na Sobre-Joy miral de gentilesa,
 Don' Elfa us dich, que Deus voch ton bell far,
 Lo sieu gay cors de pretz sobrepugar
 Qu'el, mon no crey altra pas de belhesa.

Altra n'i say en qui natur' a mesa
 Gentils faisos e'morosa peruensa,
 Don' Yolant que'b gaya captenensa
 Ab dols sguart mostra sa gran noblesa.
 Na Beatris d'Anglesola s'auansa
 Lossanamen los stranys aculhir
 E Johana Pineda qui felhir
 No sap, n'enquer Elphita la de Ffrança.

[Endressa]

Vaiten xanso lai on valor s'atança
 Al Coms dels Cartz qui sab pretz mantenir;
 Es'eu no say tot son laus expendir,
 Yeu lo sopley que nol venga pesança.

[Tornada]

Angel, noy ay alors ma confiança
 Mais solamen en vos quim fayts jequir
 D'ira, d'esmay, de dol et de cozir,
 Can me soue de la vostr' amistausa.

² Ms. layssa

13. — SIRUENTESCH FET PER ANDREU FABRER
PER LO PASSATGE DE BARBARIA

Doloros crits, ab vots ¹ braua, terrible,
Fellonament de vas mig iorn nos crida ;
O crestians ! fenits tots vostra vida,
O recobratz Dieu veray impassible,
Ques a nos han ² pres en ³ gran vituperi
Li ⁴ Serazi fors de son tabernacle,
E tornats lo laut (?) denant lo trinacle,
O'n la pena del segrat ⁵ ciminteri.

Qu'er es lo temps pel diuinal misteri
Predestinats, e'n coue morts abatre
Tots los Infels qu'en las parts del mon quatre
Del Crucifix metreso l'aut imperi ;
Say comensant per terra de Granada,
E discorrent tota la Barbaria,
Que del sol colch tro lay on naix lo dia
Non reman us de lor secta maluada.

E donchs prengam tuyt la santa cruzada,
E comensem crusel batalha fera,
Car lonch temps a que'b gran joy nos espera
La grand[h]onor quins sta aparelhada ;
Car lay veyrem trocegar [e] seuxendre ⁶
Morts per quartiers e volar caps e troces,
Intrar murs forts, torçe ⁷ castells per forces,
Que nos pora res contra nos deffendre.

La nos dira que no pot mays comprendre
Lo preyon pots del infernal abisma
Dels sperits qu'exiran del morisme,
Car al intrar feran lo portal fendre.
E noy haura Satans qui plus ne vulha
Ans diran tots : gitat los al ⁸ defora ;

¹ Ms. vetz. — ² Ms. que ce no say. — ³ Ms. e. — ⁴ Ms. E. — ⁵ Ms. penat del cegrat.

⁶ Vostre cors vey e trencar e seuxendre. *Anonyme* : O gran dolor.

⁷ Ms. torçe (tors e ?) — ⁸ Ms. lor los.

E li crusats cridaran ar es l'ora
 Que'l lach d'infern tots los moros aculha.
 E tombaran com fay la sequa fulha
 Dels cims, dels branchs quel forts vent enderrocha.
 Barbres e turchs, alarps els de Marrocha,
 E nos firen pendrem la lur despulha,
 Meten a fons e gitan foch e flama,
 Viles e borechs, lochs ciutats e mesquites
 E no curets que ne sia ia quites
 Si donchs lo nom de Ihesuxrits no clama.

Mayres de Deu, a vos sola reclama
 Qu'ets segurs port de la nostra ventura
 Lo poble Xrist, quel guardets de pressura
 Dels inimichs quels peccador[s] aflama,
 Sopleyan cel qui fon sus la colonda
 Greument batutz per l'amor quens hauia,
 Qu'entre los sants benehuyrada sia
 En Peradis nostra vida segonda.

[Tornada]

Angel, per ço que l'aspra mort nom tonda
 Digats per mi cent jorns l'Aue Marta
 Quem promates, car en la companyia
 Dels sants crusatz passi delay vas l'onda.

14. ANDREU FABRER

Pus qu'estorts suy del lach de la mar fonda
 Mayre de Deu, reclaman vostr' aiuda,
 Mos genolhs flechs, ab cor ferm qui nos muda,
 Rendi merces a vos, pura flor monda,
 Quins hauets trayts de perill teu saluatge
 De l'aspre mort e del aygue pregon
 O s'erem¹ tots cabuçat ins al fon
 Quan vos, Verges, nos trasquets del pelatge.

So fo celh jorn que seguin lo viatge

¹ Ms. feran ?

Dels sants crusats, fom lay deuan Mallorques,
 Quan l'enamich nostres mayres exorques,
 Volch de nos far, gitan nos a carnatge;
 E l'aura forts ab molt gran felhonia
 E mar traues nos saltet al deuan,
 On tuit forçat Verge vos recla[ma]n
 Desemperem tuyt nostre companya

E eridan tuit: valens Santa Maria,
 La mar, el vent pugan tostemps a l'orça
 Tota la nuyt tro que per fina força
 Tornam¹ atras layssan la drete via;
 E perilhan sus l'onda quins portaue
 A golf laussat nos lexem correr jus,
 Mas, Verges, uos nos vinguets al dessus
 Quins deslluïres de l'aygua quins sobraue.

Car per mants lochs saltan nos trespeassaue
 L'onda corren de proa fins à popa
 Que nons fech² ges calafatar d'estopa
 Postes ne trauchs, car dedins nos intraue ;
 On fayta fon entre nos mortal crida
 Merce claman ab gran plants, ab gran votz
 A vos, Mayre del Senyor sobre tots,
 Qu'en aquelh cas saluassets nostra uida.

Car le[s] satans fals hauia bastida
 Celha `cayso per torbar nostra `npresa,
 Per que no fos crestiandat estesa
 Entre la gent que lay l'an scarnida
 De ves Marrochs, on tost perdra la renda
 Del Serazis que lay ten aleegats,
 Ols tindra tost en infern cadenats
 Car Dieu nol vol mayns lur secta s'estenda.

15. — ANDREU FEBRER

Sobrel pus naut alament de tots quatre.
 Prop del cendier on la jusana roda

¹ Ms. Tornan. — ² Ms. tech ?

Celestials naut' ab sa fredor temple,
 Perqu'eu pogues d'aut abax apercebre
 Montech amors ymaginant ma pensa
 L'autrir e vi set contra set combatre;
 Mas de valor vengren en egual pati,
 Nos pogren ges senyorejar per força
 Es us sol cors hac lo pris de quatorsa

Pels prims set preneh set mouments mouibles
 Qu'ins lo gran torn de la mundana spera
 Son colhocat pel Vagilant i¹ Fabra
 Distinctamen en set graus per dreg orde.
 Al prims del quals pus baix la Luna regna
 E le [se]gon Mercurius, pus Venus
 Qu'es le terciers, lo quart loch senyorea
 Le Solelhs clars [e] lo quint Mars ocupa :
 Pus Jupiter, pus naut sta Saturnus.

Per l'un d'aycests segons cors de natura
 En aquest mon cal que² [tot] mortals visque
 Per calitat ab que fay acordansa
 Al punt que naix ab la sua planeta :
 E puis obran mal o be, ques que face,
 Si tot Deus fe tota res que fos bona,
 De lay de çay³, per virtut causitiva ;
 Donchs tuyt li be que son fayt en lo segle
 Han pres de tal materia lur forma.

Li autre set que 'b lur manauen⁴ guerra,
 Qui de valor portauen sobreuesta,
 Ay ben ausit que foron vii regines
 Ezenea⁵, Dehiphile, Sinope,
 Semiramis, Tauraris e Lampheto
 E la valen de còr Pantasilea,
 Qu'ins lo palais de gloria mundana
 Foro per vii miralls del mon scrites :
 On pres gran laus natura femenina.

¹ ? Ms. magilanti ? — ² Ms. calsqe. — ³ Ms. cay. — ⁴ Ms. manamen. —
⁵ Ms. Ez enea.

Aquestes vii de tan com pot spandre
 Vas orien ne mig iorn que mils tancha
 Terra ne mar, ne les palus d'Uzerna
 Del Port del Ferr ultra la Mar de Caspis,
 Part Camballesch tro la regio freda,
 Per llur esforç e batalhe mot aspra
 Donan, gastan ab franquesa mot granda
 Hagron lo pretz e l'auta senyoria,
 On foron dreig al primis vii comperades.

Celha qu'obtench lo pretz de vii parelhes
 Vesem trastuyt cays dins lo consistori
 Qui sobrel sol la Luna go asanya
 De resplandor, mas no tem que s'eclipsa,
 Com d'anduy fa sa gran beutat, nes muda¹.
 Venus me par que d'amor sobremunta
 Car tota n'es del pe tro al cim cuberta,
 E cuy feris de s'amorosa tralha
 Crey no sanar plus tost² que de cop d'herba.

Mercurius, planeta fortunada,
 Passa, car es remey contra fortuna;
 Jupiter venç d'umilitat benigna
 Sos dolçs esguarts ab que s'atray es tira
 Man cor altiu³; Mars de poder abaixa,
 E l'altitud de Saturnus enfoscha
 Per l'auta sanch quel ve de son linatge;
 Car dels primers hereters del Sepulcre
 Venc lo començ de sa naturalesa.

Tornada

Reina 'xcelhens, senyora del Trinacle,
 Los reynes set son la vostr' auanguardia
 Que vos pessats de renom e de fama,
 E passarets sils amichs de Mahoma
 Fats abaxar de lur maluada secta.

[Endressa]

Londan' amor⁴, del vostre 'beceduri

¹ Ms. ues ninda (? mes linda ?). — ² Ms. tart. — ³ Ms. aigui. — ⁴ Ms. Loy danamor.

Trasch les vertuts don les altres adorni;
 Parlar no pueis que nous tengu 'n la bocha,
 Per quel jorn d'uey, pus que fassa ne diga,
 Vostre roman, que nom tors ni biaxi.

16. — ANDREU FABRER

Combas e valhs, pugs, montanyes e cols
 Vey ja vestits de comblats e de neus,
 Boys e jardis tots despulhats de rams,
 L'ayre cubert de vents plugs e de grops
 El mar tot blanch d'escuma per mal temps,
 Et tuyt l'ausel star en terra mut,
 Qui per l'iuern no mouo xants ne crits;
 Mas ieu sny cals quan l'altri bufon l'ungla

Tornada

London' amor, un ifurt entretostemps
 Vos hay yeu fayt, nom sie maltengut,
 Com yeu vos pris del vn dels vostres dits
 Celadamen lo gay joyell del unglà.
 L'aut rey guerrier vulh servir altre temps
 Qui pels tirans es lur mal grat temut[z]
 Vas Mongibel, quels ben e mal vestutz
 Fay mantes vetz bufar lo cap de l'ungla¹.

M. MILA Y FONTANALS.

Vilafranca-del-Panadés, août 1877.

¹ Dans l'index, on peut voir la première ligne des autres pièces de ce poète. Nous donnons, de plus, deux petits passages qui nous paraissent remarquables, l'un par son caractère personnel, et l'autre par l'allusion classique :

Qu'ieu maintes vets axi pensant m'oblit
 Tan fort que sim saluda[n] ne respon.
 Don li plusor dison qu'ergullos son.

Ja perdi vos.

Qu'ieu suy pus rich, dona, d'aço queus quir
 No fo Jason del velhor conquistar
 Quan los perils del drach fier poch obrar,
 E mays del bous quel cuidaven auçir.

Del cor pregon.

DIALECTES MODERNES



LOUS BORDS DAU LEZ¹

Ribada de moun poulit Les
Per que flouorejà tant serena;
Per que cantà, gents aucelets,
Quand moun cor es coumoul de pena ?
Lou trauca, toun gazoulhadis,
Aucel dau rounzàs espignaire :
Me bremba moun gaud fugidis . . .
Per tournà jamai pus, pecaire !

Per tous dougans, moun poulit Lez,
Quand las rosas se maridavoun,
Qu'ensen aven trepat de fes !
(Lous amours das aucels cantavoun);
Lou cor gai culisse una flour
Douça sus soun ram espignaire :
Mais El, michant, raubet ma flour², . .
Me quitant l'espigna, pecaire ! . .

LIDIA DE RICARD.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

LES BORDS DU LEZ.

Rive de mon joli Lez, — pourquoi fleurir si sercine; — pourquoi chanter, gentils oiselets, — quand mon cœur est plein de peine ? — Il le transperce, ton gazouillis, — oiseau de la ronce épineuse : — il me rappelle ma joie enfuie, — pour ne plus jamais revenir, hélas !

Par tes berges, mon joli Lez, — quand les roses se mariaient, — qu'ensemble nous avons erré de fois ! — (les amours des oiseaux chantaient). — Le cœur gai, je cueille une fleur — douce sur sa tige épineuse : — mais lui, méchant, vola ma fleur, — me laissant l'épine, hélas !

LYDIE DE RICARD

¹ Poésie imitée de Burns (1758-1796).

² Cette monorime existe dans le texte écossais

LE VINCEDOU

A LA BATESTO DE POULHS

d'En Alecsandre Falguiero, estatuari toulousan

A 'N REMI MARCELIN

Aviat tant pla qu'uno matrassino,
Uno cambo en l'aire, estirant l'esquino,
Fa peta les digts, le bras adreitât ;
Es nud coumo un verm, linge, ple de gracio ;
Filo as quatre peds, a d'alos ; — sa facio
S'enluis d'un gauch coumoul de fiertat.

Le valent mainage espingo, fresino,
Sens buf e le cor tustant la petrino,
Le poulh enjoucat sul sieu bras esquer ;
L'aucel de coumbat ! l'ourgulh l'apitarro !
Tantost se palaiso e tantost se carro,
L'uelh escarcalhat, dambe un laucet fer.

LE VAINQUEUR

AU COMBAT DE COQS

d'Alexandre Falguière, statuaire toulousain

A M. RÉMI MARCELIN

Lancé aussi bien qu'une flèche, — une jambe en l'air, étirant l'échine, — il fait claquer les doigts, le bras dressé ; — il est nu comme un ver, svelte, plein de grâce ; — il file [comme s'il avait] quatre pieds ; il a des ailes ; — sa face s'illumine d'une joie comble de fierté.

Le vaillant enfant gigotte, frémit ; — sans souffle et le cœur heurtant [contre] la poitrine, — le coq juché sur son bras gauche. — L'oiseau de combat ! l'orgueil le soule ! — Tantôt il se prélasso et tantôt il se carre, — l'œil écarquillé avec un éclair sauvage.

Brandis la barbolo, airisso la crestò,
 Boulego l' plumall coumo à la batesto,
 Le garrò sannous, le paf bategant.
 Soun ka-karaka souno la victorio :
 L'ardit! a raubat un ram à la glorio
 Qu'intre sous arpieus semblo foulcejant.

Canto : « O ma patrio! O ma terro maire!
 Que le soulelhet toutjoun vous esclaire,
 Dins la pax sereno e la poutestat!
 Salut! E 'stripat les de l'escurino;
 — Me truli del gorp e de la mourino!
 Soun le pichou gal de la Libertat.

» Le pople à la fi te vei trioumfiantò,
 O Divesso fiero e reviscoulantò!
 Dambe toun alé musicaire e pur,
 Que bufo à plasé vam as trabalhaires
 E que me fregant m'anausso pes aires,
 Ves tu, Libertat, que fas le bounur,

» Les omes milhous e las nacieus belos,
 I oundrejant le front de fuelhos nouvelos
 E mai de vertut glauffissent l'hour cor :

Il brandit la fraise, hérisse la crête, — remue les pennes [de ses ailes] comme à la lutte, — l'ergot saignant, le jabot pantelant. — Son ka-karaka sonne la victoire : — le hardi! il a dérobé un rameau à la gloire, — qui entre ses griffes semble foudroyant.

Il chante : « O ma patrie! O ma terre mere! — Que le soleil toujours vous éclaire, — dans la paix sereine et la puissance! — Salut! J'ai étripé ceux de l'obscurité; — je me ris du corbeau et de ce qui fait mourir! — Je suis le petit coq de la Liberté.

» Le peuple enfin te voit triomphante, — ô Déesse fière et revivifiante! — avec ton haleine harmonieuse et pure, — qui souffle à plaisir courage aux travailleurs, — et qui, me frôlant, me hausse par les airs, — vers toi, Liberté, qui fais le bonheur,

» Les hommes meilleurs et les nations belles, — leur ornant le front de feuilles nouvelles — et même de vigueur remplissant leur

Ò lum ! que jamais toun flam nou s'escounde !
 Sus toun pedestalh d'ount gaitos le mounde,
 Veni, Libertat, pausa moun ram d'or. »

A. FOURÈS.

Setembre 1877.

cœur ; — ô lumière ! que jamais ton éclat ne disparaisse ! — Sur ton piédestal d'où tu regardes le monde, — je viens, Liberté, poser mon rameau d'or. »

A. FOURÈS.

Septembre 1877.



A TRENCH D'AUBA

—

Ja de ta finestreta
 Trucant als vidres entelats, lo dia
 Te ve à oferir, nineta,
 Un mon, com no 'l podria
 Ni en somnis fabricar ta fantasia.
 Son canastrell de perles
 Buydant festiua va per ell l'aurora,
 Y rossinyols y merles
 Ab gays cantars, à l'hora
 La llum saludan que 'ls espays colora.
 Saltant grahons de molsa

A L'AUBE

—

Déjà de ta petite fenêtre, — frappant aux vitres ternies, le jour — vient t'offrir, enfant, — un monde tel qu'elle ne pourrait jamais, — ton imagination, en créer de semblable par les songes.

Sa corbeille de perles, — l'allègre aurore la verse dans le monde, — et les rossignols et les merles, — de leurs gais refrains, à la fois, — saluent la lumière qui colore l'espace.

Baignant la verte mousse, — la fontaine joyeuse et riante coule,

Corra la fout alegre y riallera,
 Deixant de sa véu dolça
 Y sa ilusió primera;
 Escumes y remors per la pradera.

Y escampa l'oretjada
 Ruixats de perles trontollant les fulles,
 En tan que á la besada
 Del llabi séu, remulles,
 Les flors despertan de perfums curulles.

Amor, natura tota
 Engalanada ab sos joyells desperta,
 Y riu, flayra o rebrota
 Y un cántich dolç concerta
 Que al esperit del feixuch jou lliberta.

Corrents d'or fus y ratxes
 De tebis flayres per tot lloch rodolan,
 Y mentres valls y platxes
 Y serres s'arrebolan,
 Refilan gralles y oranells pidolan.

Deixa donchs ta cambreta
 Y en lo festí de l'auba á barrejarnos
 Corréu, que alli, amoreta,

— laissant de son doux murmure — et de sa première illusion —
 l'écume et le bruit qui résonne dans la prairie.

L'air frais répand, — en agitant les feuilles, une grêle de perles;
 — tandis que, sous un doux baiser, — le zéphyr humecte ses lèvres,
 — les fleurs s'ouvrent à l'aurore et parfument les airs.

L'amour réveille la nature entière, — embellie de tous ses atours;
 — elle rit, elle respire et bourgeonne; — puis, par un doux cantique,
 elle ordonne — que l'esprit soit affranchi de tout joug pesant.

L'or coule en ruisseaux limpides, — de doux parfums s'exhalent
 partout; — et, tandis que les vallées, les plages — et les montagnes
 se colorent, — les cornemuses résonnent et les hirondelles pé-
 pient.

Quitte donc ta petite chambre, — et au festin de l'aube allons
 nous mêler; — courons; là, mon amie, — nous pourrons nous

Podrém d'amor parlarnos
Y ab roses l'un al altre coronarnos.

Lo braç à les espatlles
Y unides per l'oreig les cabelleres,
Aném, com dues guatlles
Saltironant lleugeres,
Corrent les hortes y traseant les eres.

Y alli, al cim de l'altura
D'aquella serra hont te mes llum lo dia,
Lo cel blavor mes pura,
Y l'ayre que destria
Los brins dels pinatells mes armonia ;

Alli podré en mos polsos
Sentir lo nou bateig d'aygua sagrada,
Que de tos llabis dolços,
La font may estroncada,
Pródiga dona al qui 't té fe jurada.

En pach de mercé tanta,
Ta falda ompliré jo de fruits gustosos
De tota lley de planta,
De flors, y de xamosos,
Nius de pardals axiribits y hermosos.

parler d'amour — et nous couronner mutuellement de roses.

Les bras enlacés, — les boucles de nos chevelures par l'air mêlées, — allons comme deux cailles, — qui, sautant légèrement, — parcourent les vergers et traversent les airs.

Et là, tout en haut, sur le sommet — de cette montagne où plane la lumière du jour, — où le ciel est d'un bleu plus pur, — où l'air qui se joue — dans les branches des pins a le plus d'harmonie,

Là je pourrai, sur mon front, — sentir le nouveau baptême de l'eau sacrée, — qui, de tes douces lèvres, — fontaine toujours féconde, — coule avec abondance sur celui qui t'a juré sa foi.

En récompense de tant de bonheur, — à tes pieds je déposerai les fruits les plus savoureux, — les plantes de toute espee, — les fleurs les plus belles — et des nids d'où s'échappent des gazouillements enchanteurs

Y anant tot de passada
 Esbarjint jo papallonets y abelles
 Que al veurer ta faldadada
 Voldrant, per se mes belles,
 Flors de tes galtes, cada jorn novelles ;

Se 'n tornarem à vila
 Cantant abdos une tonada ayrosa
 Com lo jovent estila...
 Jo ab veu del cor conmosa
 Y tú, roja del sol, com may hermosa.

Amor, l'auba garrida
 A ta porteta s'ha vingut à seure,
 Per darte, desseguida
 Que 'l cap t'hi veja treure.
 La dolça copa del plaher à beure.

Obrala donchs, totduna
 Corra à mos braços, beu, y una glopada
 Deixan, amor, sols una,
 Pel quí no surt l'aubada
 Mentres no sent l'escalf de ta mirada.

FRANCESCH UBACH Y VINYETA.

Puis, lorsque nous cheminerons, — j'écarterai les papillons et les abeilles, — qui, en voyant ton bouquet, — choisiront, les trouvant plus belles, — les fleurs de tes joues, à chaque jour nouvelles.

Nous retournerons au village, — chantant tous deux une gracieuse chanson, — de celles que chante la jeunesse... — Moi, d'une voix, comme mon cœur, émue ; — toi, rouge par le soleil, mais plus belle que jamais.

Mon amour, l'aube charmante, — à ta petite porte est venue grasseoir, — afin de t'offrir, aussitôt — que tu t'en approcheras, — la coupe du bonheur pour y boire à longs traits.

Ouvre-la donc ; viens vite, — cours à mon bras ; approche tes lèvres de la coupe enchanteresse ; — mais laisse-y, mon amour, une gouttelette — pour ceux qui ne verront pas briller l'aurore, — lorsqu'ils jouiront du doux feu de ton regard.

FRANÇOIS UBACH Y VINYETA.



LOUS POULEITS

Una femna, autreis cops, poutava à soun curet,
Au coumençament de l'annada,
Un parei de pouleits. Daus paubreis de l'endret
Qu'era la renta acoutumada.

De soun paniè quand lous tiret,
La marchandio gaire presava.
Lou curet, que lous sôupesava
E qu'aviò l'er de lous troubà pitits, .
Li disset : « Eitranuden-t-is ? »
E la femna, que s'eitounava
De la questien, li disset : « Nou. » — « Tant piei !
Li disset-eu, co fai pas lur eiloge,
Ma brava femna ; un auriò lou plasei
De lur reipoundre : « Dieu vous froje ! »

A. CHASTANET.

(Périgourdin, Mussidan et ses environs.)

LES POULETS

Une femme portait autrefois à son curé, — au commencement de l'année, — une paire de poulets. Des pauvres de l'endroit — c'était la redevance accoutumée.

Quand elle les sortit de son panier, — la marchandise n'avait pas bonne apparence. — Le curé, qui les soupesait — et qui semblait les trouver petits, — lui dit : « Éternuent-ils ? » — Et la femme, qui s'étonnait — de la question, lui dit : « Non. » — « Tant pis ! — lui dit-il, cela ne fait pas leur éloge, — ma brave femme ; on aurait du plaisir — à leur répondre : « Dieu vous profite ! »

A. CHASTANET.

BIBLIOGRAPHIE

CORRECTIONS DU TEXTE D'ESTIENNE DE FOUGÈRES

(Addenda à l'article de M. Boucherie)

C'est à M. Boucherie que l'on doit la première notice sur un ouvrage qui est de la plus grande importance pour l'étude du dialecte normand, le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères, évêque de Rennes, qui vivait au milieu du XII^e siècle. Tandis que M. Boucherie en préparait une édition, M. Talbert, ignorant ce détail, publiait la sienne (Angers, 1877, in-4^o). Dans ce début de l'éditeur, connu d'ailleurs par son travail sur le dialecte blaisois, se trouvent un grand nombre de fautes de lecture qui trahissent une inexpérience paléographique peu commune. La *Revue de Montpellier* publia dans son numéro de juin 1877 (n^o 6), p. 252-262, une étude remarquable de M. Boucherie sur ce texte, suggérée ou par la comparaison de sa copie avec le texte autographié ou par ses solides connaissances philologiques.

C'est avec un extrême intérêt que j'étudiai et le texte de M. Talbert et l'article de M. Boucherie. Malheureusement il se trouvait qu'il restait, après tout, beaucoup d'endroits corrompus et de mots énigmatiques qui réclamaient impérieusement des éclaircissements. Me trouvant en ce temps, par hasard, pas trop loin d'Angers, je résolus d'examiner de nouveau le manuscrit, ce que je fis au commencement de septembre. Cet examen a donné lieu à maintes corrections, qui malheureusement ne portent souvent que sur l'orthographe du texte (l'éditeur s'est laissé entraîner trop souvent par l'orthographe actuelle). Je me suis assuré que l'éditeur avait eu une tâche ardue, le manuscrit étant écrit par un copiste négligent, et à ce qu'il paraît très-pressé, dont l'écriture, en certains endroits, ressemble tout simplement à un griffonnage presque illisible. C'est précisément dans de tels endroits que l'éditeur montre quelquefois une rare pénétration, qui nous fait très-bien augurer des travaux semblables qu'il prépare pour l'avenir.

Les lignes suivantes contiennent le relevé de ma collation, auquel j'ai ajouté quelques-unes de mes corrections. J'ajoute que, une fois le mauvais état du ms. constaté, je n'ai consacré que deux heures à son examen, d'autant plus que M. Talbert nous pro-

met une seconde édition de ce texte. Cette édition ne devrait pas manquer d'un glossaire, qui apporterait à lui seul plus de mots nouveaux qu'une douzaine d'autres textes de la même étendue. Je ne relève pas les passages et mots corrigés par M. Boucherie, sauf les cas très-rares où il doute de sa leçon et où il y a quelque remarque à faire.

3. *enivre*] *eiure*, ms. — 11. *moult*] *mlt* (avec l'abréviation habituelle); c'est sous cette forme que le ms. présente le plus souvent le mot qui doit être écrit *molt* et, pour la fin du XII^e siècle, *mout*. — 32. Corriger la virgule après *deceivent* en point. — 40 (597). *Et rebeivent cel qu'il* (corr. *que il*) *brascent*. M. Talbert corrige *cel* en *ce*; *cel* (neutre) n'est pas moins bon, bien que cette forme ne soit pas signalée dans les grammaires. Le premier qui l'ait relevée est, à ma connaissance, M. Mall dans son *Comput*, p. 108, qui cite *pot cel estre*, etc.; comp. le *Traité du pronom en français* de M. Gessner, I, p. 32; s. Brandan 1708. Bartsch, 123, 30. De même *cest*, *ibid.*, 93, 10. — 45. *tensor* (=trésor), v. s.—Brandan 1754, répond au latin *thensaurus*, et s'est maintenu dans le breton *tensaour*; voy. Diez, *Dict. étym.* — 48. *Tort un bestenc*, en marge: subj. pr. de *torner*. Je ne connais pas la locution *torner un bestenc* (=dispute) et je corrigerais *tort* en *sort* (surgit). — 50. *malveise*] *malucisse*. — 55. *vençon*] *tençon* (*t* pointé, *v* au-dessus). — 57. *peis*] *peiz*. — 58. La corr. de M. B. est bonne, mais non nécessaire; l'hiatus, après les monosyllabes *si*, *se*, *ni*, *ne*, *qui*, *que*, etc., est légitime. — 59. *couëtisse*. — 63. *Les maus tondre et estaucier*. M. Boucherie préfère *estaucier* = arrêter. Le sens, il est vrai, serait excellent; mais il l'est aussi si l'on garde la leçon du ms. Il y a un verbe *estaucier*, synonyme de *bertauder*, *reognier* = tondre, couper. Cliget, 1911. *Et cil fièrement les enchaucent Qui les reoignent et estaucent*. Barbazan, III, 80, 135. *Ces biaux crins a fait reoignier, Come vallez fu estauciée*. Dom Carpentier se trompe (Du Cange, VII, s. v. *estauceure*), quand il donne au verbe *estaucier* la signification de parer, habiller, ce qui a été répété sans aucune critique par Roquefort, Henschel et Hippéau. Il suffit de lire les passages cités d'un fabliau qui se trouve dans Barbazan, III, 78, 77, et dont nous venons de citer un autre exemple. — 64. *cerf*] *cers*. — 65. *desconvenue*] *descouene*. — 66. corr. *enoinz*. — 67. *gens*] *genz*. — 69. *dis*] *di* — *que a*. — 71. *Dout Dom*, ce qui se trouve souvent dans les textes normands. — 75. *ben*] *bien*. — 76. *peut*] *pent*. — 77. *raison*] *raisson*. — 78. *sans*] *sanz*. — 80. *messon*. — 94. *n'a*. — 94. *Esgaugrinier*. — 99. *enn a*] *enna*, ms., c'est-à-dire *enn'a*; *inde* = *inne*, *enne*, qui a donné les deux formes *en* et *ne* en vieux français, mais dont la première seule a survécu.

— 107. *Nendis*, je propose *no neis*; de même v. 1154. *Nenteis* — 114. *cuivert*], le ms. donne *cuurvert*, ce qui est faux. — 118. *i pert*] *ipe^r,st* (*s* pointé). — 121. *mortel*] *mortal*. — 123. *A son jor en avra sa teise*. Comp. pour le sens Besant 173. (quand il mourut), *N'ot que siet piez tant solement, A tant revint son tenement*, et la note de M. Martin — 126. La correction de M. Boucherie (*fols*) est excellente. — 132. *pecheras*. — 142. ms. *tendre* (*t* pointé et surmonté de *c*) — 146. *net, nez*. — 148. *dont le*] *dom li* — corr. *princes*. — 151. *corteiz*] *corteis*. — 162. corr. *nen est*. — 163. *le(s) cōmons moz* (*m* biffé et surmonté de *u*), l. *voz* (^ovōtos) — 164. *moz* (avec *o* fermé) ? — 170. *grans*] *granz* — 172. *ent*] *enz* — le vers 178 se trouve placé, dans le msc., après 180, à la fin de la strophe. — 186 *et rive*] 7 *em'*, c'est-à-dire *et mer* (*et* deux fois). — 196. *aurunt*] *aurut*; le copiste a oublié le trait au-dessus d'*u*. — 200. ms. *noalz*, avec abréviation au-dessus de *z* — 203. *qui enpeire*], msc. *qui est* (biffé) *épe* (*p* barré). — 204. *Et cels* que donne le msc. est faux; lire ou avec M. B. *Icels* ou 203. *qui est peire* *De cels*. Écrire encore 201. *avoltuire* 202. *teire* à cause de la rime. — 209. *Lor soignanz peissent, lor mestriz, Del patreinoine au crucefiz*. Qu'est-ce que *mestriz*? Il est clair que c'est un synonyme de *soignanz* (maîtresse). *Mestriz* du msc. = *metriz* (comp. *mestre* au v. 172 = *mettre*, *mittere*), qui, à cause de la cacophonie produite par les deux *r* du mot originaire, est pour *mertriz* = *meretricem*; comp. *serouge* = *serorge*, *abre* = *arbre*, *preste* = *prestre*. Le génie de la langue a trouvé encore un autre moyen pour éviter le son désagréable de deux *r* dans un seul mot. Comme au lieu de *pererin* *forterece*, *miserere*, *cribre*, *berfroï*, on disait *pelerin* ou *perelin*, *fortelece*, *miserere*, *crible*, *belfroï*, on trouve de même la forme *meltriz* au lieu de *mertriz*, qui donne (conformément à l'analogie de *bels* = *biaüs*,) *miau-triz*, *mautris*; p. ex. Gaydon 130. Aliscans 80. — 220. l. *Qu'au*. — 222. *Qui de usure nen a roable*. Je doute que l'éditeur ait compris ce vers, qu'il n'a pas bien lu; le msc. donne la bonne leçon: *Qui de usure* (lisez: *d'usure*) *rien aroable*. Voici le sens: Les prêtres anathématisent celui qui amasse (*aroabler*) quelque chose (*rien*) par usure (*d'usure*). *Roable*, en bas-latin *rotabulum*; dans Caton, Suétone, etc., *rutubulum*, paraît aujourd'hui un terme vieilli (il man quedans Littré, se trouve dans Sachs, mais le mot s'est conservé dans la forme contractée *râble*), d'où *aroabler* = propr. ramasser avec un râteau. — 221. *de monte et*, comp. 63. 172. 233. 699, etc. On sait qu'il y a des textes qui permettent l'hiatus, quand l'*e* muet du premier mot est appuyé d'une consonne double — 231. au lieu de *ci ceste ive*, que donne l'éditeur, il y a dans le msc. *ci cest ior*, qui me paraît irréprochable. L'objet du verbe *creire* se trouve dans le vers

suivant. *cest ior*, c'est *l'accusativus temporis*, *ci* = ici-bas, chez nous — 232. *moine*] *monie*. — 233. *Arceidiaere et deien* *Icil sunt el bien sei queien*. J'avoue que je n'y comprends rien du tout. Heureusement les mêmes mots énigmatiques se retrouvent v. 967. *Le forfet revient au deien*, *Si refet plor ne sei queien* : ici je comprends : pleur ne sais lequel ! On connaît l'adverbe *queinement*, *queinnement*, qui est très-fréquent dans un texte normand, la Chronique de Benoit ; ici nous trouvons l'adjectif dans sa forme primitive *queien*, que je m'explique de *quid-anus*, cf. *meanus*. Pour en revenir au v. 234, je propose donc de lire, en attendant mieux. *Arceidiaere et deien* [i] *Cil sunt el bien (ne) sei queien* = non sapio, quales. c.-à-d. = ne valent pas grand'chose. — 238. Il est plus simple de lire *ici* au lieu de *ci*. — 240. *si est meilor que sainte Jame*. Il est inutile de chercher cette nouvelle sainte dans un martyrologe ; il faut lire *jame* = *gemma*. — Après cette strophe je suppose une *lacune*. C'est ce doyen qui vient à la maison du curé, soupçonné ou accusé d'avoir des maîtresses, à cause de l'enquête pour constater le fait. Or suit v. 241. qui ne s'accorde pas avec le texte de M. Talbert. J'ai lu : *Orri comandent* (*co* surmonté du tiret horizontal) *cou* (en abrégé) *augie—r*. — 242. *estragier* ; on pourrait lire aussi bien *oltragier*. 245. Après ce vers, on lit dans le msc : *que lostel en ser—a*. Suit 246 : *Que l'ostel en sera curé*, c.-à-d. de la maîtresse. *Curer* = nettoyer ; V. Littré et *Mir. N.-Dame*, II, p. 353, v. 125. — 249. *cliere*. — 251. *fame*. — 271. msc : *l copase* (*co* surmonté du tiret horizontal) *tot a* (*a* pointé) *o auour* (?) — 272. *secon*] *seron*, bonne forme, qui se trouve Mont-s.-Michel, 1085. *sonon*, Disme de pénit. 503. *seront* : *secundum* a donné 1. *segont*, *segon* 2. **seon*, forme hypothétique, qui s'infère de la forme *son*, *som*. 3. *se—r on*, l'*r* étant intercalé pour détruire l'hiatus, comme l'a démontré M. Tobler (Zsch. f. vgl. Sprachf., III, 1.), comp. *estuire*, *remire*, etc. 4. *selon* avec le changement ordinaire d'*r* en *l*. — En ce qui concerne cette strophe, M. Boucherie avait raison de la qualifier d'obscur, « même après les corrections de M. T. » J'aimerais mieux dire que les corrections sont toutes impossibles e. ne donnent aucun sens ; d'ailleurs, elles pèchent contre la rime. La rime est en *ou*, non pas dans la prononciation française moderne (= *u* allemand), mais comme diphthongue avec la prononciation de *l'ou* (*ôou*) en provençal. *Ou* pourrait répondre au latin *ō ū* = *ó*, comme le croit M. T., corrigeant *jour*, *flour*, *amour* ; mais alors *four* = *furnum*, fr. four. Dans notre cas, c'est plutôt = *ò*, cf. 1091. 1113. 1117, etc., son qui se produit du latin 1) *au* 2), *ō* en position et 3), hors de position, quand il ne diphthongue pas.

Je vois dans *four* = *fuer*, et de même l'*espour* (c'est comme cela que l'on doit lire, au lieu de *les pour*, qui ne donne pas de sens) = l'*espuer*, employé ici dans un sens métaphorique. J'attends que l'on m'explique le dernier mot, qui reste obscur: *auour*, qui devrait être = *auuer*, que je ne connais pas (augŭrium? cp. dilŭvium = *délouue*, *déluve*, et flŭvium = *flueue*, *fluve*. Comp. *oi* = *ou* et le portg. *agouro* à côté de l'esp. *aguero*). — 276. *emalent*, msc., corr. *enmellent* (mettre en malle). — 283. *s'abandone*. — 288. *qui* = si l'on. — 293. *meneir*. — 310. Je corrigerais: *Penst à Judas qui l' seit entendre*. — 311. *Jhesu*. — 315. *meitre*, v. 187. — 326. *revirer*, qui signifie en vieux français craindre, redouter, ne vient-il pas de *revitare*? — 330. *pole* à côté de *poule*, *pule* ne doit pas être changé. — 331. *toz* — *tochier*. — 334. *nî*] *ne quil nî toche*. et (abrégé) *uoche* msc. — 335. *quil blasme o boche* (le *b* de *blasme* était d'abord un *p*), mscet. — 339. *n'en*] *l. nen*. — 340. *suivra*] *siliura* msc., l. *sivra*. — 346. *Neust*. — 352. *communier* (*co* surmonté du tiret horizontal). — 357. *Dau-mones uit aumon'* (avec une abréviation à la fin) *seit*. — 365. *bone bon!* — *affaire* est en sa qualité d'infinifid devenu substantif, toujours masculin en v. français. — 383. *queires*. — 399. *sanz*. — 400. *Toz cels*. — 401. L'initiale (A) manque, 461. — *deit* (*t* pointé) (= *dei*). — 408. Le texte donne *uerite*, en marge *charite*. — 413. *Nenprunt*. — 421. *con*. — 424. *deire*, par l'intermédiaire de *dueire* = *duire* cf. 204, 419, que l'on dérive ordinairement de *dŭcere*, lat. *ŭ* ne pouvant donner *ue*, il vaut mieux prendre *dŏcere*, comp. Frag. de Valenc. Pour la rime, il faut corriger *sofeire*, *esleire*, *leire*; de même dans la strophe suivante: *neire* (nocere), *teire* (*mateire* mscr.), *despeire*, comp. 201. sqq. — 441. *no* est aussi bon que *do* 289. — 343. J'hésite si je dois lire *ou a tort* ou *en acort*. — 451 *e*] msc. 7 (et abrégé) de même 957, etc. Le msc. donne tantôt cette abréviation, tantôt *e* et *et*. — 452. *le* (*e* pointé) *apostre*. — 458. *Qua*,^{ra} *pareiliez est do martire* (*a* en surcharge au-dessus d'une lettre empâtée) prima manus. — 461; *et*] *est* msc. — 467. corr. *repentanz*. — 468. le msc. semble plutôt donner *roarter*, mais la leçon n'est pas sûre. — J'aimerais mieux que les deux strophes cxviii et cxix ne vissent qu'après le v. 484. — 471. *quant*] *qua* (*a* surmonté du tiret horizontal). — 481. *nostre*. — 485. *chief*. — 491. *enleïdist l'areine*. — 497. *Neuïuge* (? — 499. *nule*. — 507. corr. *Et* (?) — 511. *il*] corr. *lui*. — 513. *Desor*] *Desoz* — *cardinal* (écrit d'abord *cardonal*, *o* pointé et surmonté de *i*). — 516. *c'minal* (avec abréviation au-dessus de *c*) = *creminal*. — 536. *meintener*. — 539. *qui* msc.: on s'attend plutôt à voir les chevaliers défendre ceux qui se plaignent des autres et non ceux qui font les autres plaindre. En outre, *prendre* et *dépendre* ne riment pas avec *pleindre*

et *esteindre*. Je propose donc : 537. *ceindre*. 538. *destrceindre*. — 554. non] La leçon du msc. n'est pas sûre; la première lettre commence avec la forme d'un *n*, après il y a une petite tache. — 558. *fi, et*. — 565. *sanx*. — 567. *Issi soleiz* (?) *perere* (corr. *perier*) *garder*. — Les vers 567.8. sont transposés dans le msc., mais leur vraie place est indiquée par un signe de rappel. — 572. *machie*. mscr. — 573. *refrapa*. — 574. *uescot* (*u* souligné et corrigé en *r*) *tre* (*e* surmonté d'une abréviation), — 575. *Sil* (l. cil) *s'em marit et cil s'en gabe* = L'un s'en fâche et l'autre s'en moque. — 577. *cher*] ms. *ch'es* (avec abréviation entre *ch* et *e*,) corr. *chiers*. — Après ce vers, on en lit dans le ms. un autre : *Quar li vilen portat les sùpes*, qui est reproduit, mais corrigé dans la ligne suivante. — 578. *somes* (*o* surmonté du tiret horizontal). — 579. *quant*] *q^a*. — 580. *cheualiers*. — 582. *crestien sulien*, le premier billé. — 585. L'initiale manque comme souvent. — 600. Changer le point en virgule. — 619 *dit* msc. — 635. *mersier*] *menoier*. — 638. *depris*. — 648. Corr. (?) : *Qui seront mal et degené*. — 660. *l. Mis' est justise*. — 662. Il faut lire *D'escommunge*. — 669. *entreamer*. — 673. *Li* — l'initiale manque comme 801 (lisez : [A]s), 873. voir la note de M. B., 973. 1253. — 679. *sanx*. — 683. *seime* (*i* surmonté du tiret horizontal) = *seïme*. — 683. *here*, corrige par l'éd. en *herce*; j'y verrais volontiers la 3. sgl. du présent = *arat*: ici, dans le sens restreint: recouvrir avec la charrue. — 685. *paliz*. — 697. *uigne* (*i* surmonté du tiret horizontal) = *vingne*. — 698. *enerre*]. J'ai reproduit fidèlement les traits du msc., qui donne plutôt *enerde*. — 699. *grinne* = *grigne*. On connaissait déjà *grignier* et *grignos*. — 702. *Ne il*, qui est la bonne leçon, n'est pas *ne illum*, mais *ille*, sc. vilain. — 712. *retraites*. — 719. *que*] *q^e*. — 723, 727. *ge*. — 728. *quei(s)*] *q^eis*. — 729. *parseit*] *par sert* (*servit*). — 735. *quanz g. et q* (surmonté du tiret horizontal) *semote* (*o* avec le tiret horizontal)? — 736. *iarbe*. — 746. MM. T. et B. corrigent le vers. Je le trouve parfait; seulement il faut lire *regain*, c'est ce que demande la rime. Voir le simple *ga-in*, cité par Heuschel et assuré par la rime. — 747. *feal*] le msc. donne *joel* ou *jcel* = *icel*. — 749. *contout*. — 750. *vair* a été bien expliqué par M. B. (= *vider*); l'autre mot qui l'embarrasse est *el nombre*. — 761. *A cel* (*l* en surcharge) *q* (surmonté de *i*) *set*. — 762. *goutes*. — 766. *dome* (l. *deme*, comp. 745). — 768. *Porce quepocut em joir* (?) = *Por ce que n'en poeit joir* (?). — 769. Garder *Dex*: Dieu fut bon prêtre du don d'Abel (?), puisqu'il accepta et brûla l'offrande. — 770. *mèin*. — 772. *Puis l'art tot o sun fou* (*o* au-dessus d'un *u* pointé) *celistre*. — 780. *le sot*] *l'osot* (l'osait). — 781. *enuit* en un mot. — 783. *ensemble*. — 792. *seissance*, que M. B. lit *reissance*, que je ne connais pas, est écrit dans

le ms. *feisance*, qui convient parfaitement. Pour son sens, voir le gl. f. de D.-C. s. v. *faisance* 2.—793. *funt*] ms. *st'* (avec abréviation) = *sunt*, c'est-à-dire «sunt vobis mali magistri.» — 795. *sedestre*] je lis *sodestre*; je ne connais ni l'un ni l'autre.— 803. *segou*. — 804. *leial*. — 805. *Mensteral*. — 808. *areckeant* msc.—812. *coveistise*. — 814. ne faut-il pas *quauque* = qualemque? — 815. *deit*. — 817. *eive*. — 831. *Mescil en reseit*. — 837. *Il*. — 847. *Dras viez si* (msc.) *done l'an treis* (msc. *tris*) *peire*. — 848. *la quitance*, et non *sa quitance*. 859 corr. *s'ele* (sc. sa femme) *n'i*. — 861. *Mes face la beivre a la jalle* (v. Diez n c. et D. C. s. v.; c'est le même vaisseau qui, 865, est nommé *la seille*. — 863. *acoust*, je crois avoir lu *acorut*; il me semble que le sens de ce vers doit être : *et qu'il la batte*; — corr. *atornt*. 869. *p meitre* (tiret horizontal au-dessus du *p*) = *premeitre* au lieu de *prametre*; cf. *tremeitre* 872. — 882. M. B. a bien lu. — 885 (sa desme runde) *Del gain qu'il pora ve[e]ir* = qu'il pourra apercevoir. — 888. *aveir*—890. *Som—ne ne* (e surmonté du tiret horizontal) *estende*— 891. *cij si*. — 892. *je n'en saj*, l. *sai*. — 893. = B. — 897. msc. *Ne fats* (a et t pointés, i en surcharge = *Ne fis* = feci (*féis* serait la 2^{me} personne) — *fet* doit être corrigé. — 901. *Quan*. — 909. *Qui dez* (decem) *dez p* (avec abréviation semblable au 8 horizontal) (= *por*)*m*(?) . i. *fet il* (?) *preste*. — 911. *lede*. — 912. *ceste* (cessitat) de M B. existe-t-il réellement en v. f. ? — 913. *ma^s* — 924. *Parjura s'en v. i. i. i. ou nof* = huit [*féis*] *ou nof*. — 933. msc. *que'doge* (*que* avec une abréviation qui n'est pas le tiret horizontal). (inconnu) — 945. *cegoine* — 946. *charone* (ò avec tiret horizontal) — 949. *voz* — 950. = B. — 954. lire avec T. — 961. = B. — 969-971 *nos^s vos*. — 972. = B. — 973. L'initiale *D* manque. — 991. *ne voir*. *voie* ne peut être = *videat*, qui donnerait dans notre texte *veie*. Corr. *nen oie* = non audiat. — 1001. *que*. — 1004. *par un* = per unde, au lieu de *par où*; voir ma note dans la *Romanische Zeitschrift*, I. 148. pour le v. 612. — *past* est le subj. de *passer* — 1032. *l'ufeite* — 1035. *meniere* — 1041. *tient*] msc. *tit* = *trait* — 1048. corr. *Que*. — 1057 *se*] *sei* — 1074. *prier*] *p'ier* (avec abréviation au-dessus du *p*) = *preier*. — 1075. *trouer* du msc. est tout simplement *trover* = trouver. — 1083. *isi* — 1081. *Dun* — 1104. msc. *ruer*. — 1107. *i. jieu*. — 1109. *piquenpance*. — 1110. *sanz* — 1122 *croffe* — 1123 v. à peine lisible; on voit q. comme *Lun for*(?) *tet* (?) 7 (et abrégé) *laute polle*. — 1124. *roffe*. — 1131. *fame*. — 1139. *S'unt* point apres *guile*. — 1147. corr. *celei*. — 1156. corr. *de*. — 1160 *re leison*. — 1174. i. *qui ques* (= que les) *treisse* = *truisse* au lieu de **trueisse*. — 1176. *toz*. — 1185. la corr. de B. est bonne, mais n'est pas nécessaire (*quomodo illud cogito, je peut manquer*). — 1199 *asc-ent* est de trois syllabes, quoi qu'en dise M. T. — corr. (*chasteaus*) [*et*] *as*. —

1206. *Seit*. — 1216. *Cels*. — 1223. *jovenor* étant de deux syllabes, il faut corr. [Et] *li*, etc. — 1229. *norie*. — 1233. *marchiez*. — 1235. *oil cil* — 1236. *clos et enp*. — 1253. L'initiale manque. — *genz* — 1263] *asez*. — Le vers 1267 est de la façon de l'éditeur, de même que le v. 1286. — 1270 *suz] suj*. — 1271. *dapnez]* msc. *daguq* (?) — 1279. il manque une syllabe (*à dreit*). — 1293. *feus]* si je ne me trompe. le msc. donne *freiz*. — 1301. *Crapauz*. — 1311. corr. *Michiel*. — 1329. *preiere*, de même 1337. *noz preieres*. — 1338. *Estemure T.*, *Estenvre B.* *Esteinvre*, msc. — On connaît les habitudes des copistes normands, qui écrivent *ie* au lieu de *ei*, et *vice versa*. C'est ainsi que la bonne forme est *Estienvre*, qui se trouve, par exemple, dans le Roman du Mont-Saint-Michel, v. 65. — 1340. *Don* — 1344. *noz*.

Wendelin FOERSTER.

PÉRIODIQUES

Romania, 24. — P. 481. P. Meyer, *Mélanges de poésie française*. Cet intéressant article se divise en quatre parties : 1^o *Fragments d'une réduction de Garin le Lorrain en alexandrins* ; 2^o *le Poème de la Croisade, imité de Baudri de Bourgueil*, fragment nouvellement découvert ; 3^o un *Prologue en vers français d'une histoire perdue de Philippe-Auguste* ; 4^o un *Plaidoyer en faveur des femmes*. Le curieux fragment du poème de la Croisade est accompagné d'un *fac-simile* photographique. P. 492, *Saveir coment il le front*, que M. P. M. corrige en *Saveir come le feront*, doit se lire *S. com le feront* ou, si l'on préfère se tenir plus près du ms., *S. coment le front*. P. 497, v. 33-34, reportez la virgule du v. 33 après *por voir* du vers suivant. P. 502, v. 43, au lieu de *Mes uncs jens desloisont la*, lisez *Mes uncs jens la desloi font*. *Ibid.* Je ne comprends pas le v. 45. V. 48, je lirais [*E*] *priegne d'els*. V. 87, il n'est pas nécessaire de changer la façon du ms., la préposition *à* pouvant se sous-entendre en pareil cas. — P. 504. A. Morel-Fatio, *le Roman de Blaquerna, notice d'un ms. du XIV^e siècle*. Étude très-soignée. M. M.-F. a eu soin de mettre en regard le texte du ms. Piot et celui de l'édition de Valence, 1521, et, à la fin de son travail, le texte latin en regard des deux autres. Sans entrer dans des recherches philologiques minutieuses, qui n'auraient pas reposé sur une base suffisamment étendue, M. M.-F. fait remarquer que la langue du ms. Piot est un catalan fortement imprégné de formes provençales. Il ajoute que cette particularité est im-

putable au copiste plutôt qu'à l'auteur, Ramon Lull, dont un autre ouvrage, le *Libre de maravelles*, est au contraire écrit dans un catalan relativement très-pur. — P. 529. E. Cosquin, *Contes populaires lorrains recueillis dans un village du Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse) (suite)*. Voici les titres de ces différents contes : le *Petit Bossu*, *Richedeau*, *la Biche blanche*, *Jeanne et Brimboriau*, *le Poirier d'or*, avec une variante « les Clochettes d'or », *la Laide et la Belle*, *le Cordonnier et les Voleurs*, *le Sifflet enchanté*, *Ropiquet*, *le Taureau d'or*, *la Pouillotte et le Coucherillot*, *le Foie de mouton*, *l'Homme de fer*. — P. 588. *Mélanges* : 1° *Pruekes* (G. P.). Explication définitive et complète de cette vieille locution française. 2° *Deux Jeux-Partis inédits d'Adam de la Halle* (Gaston Raynaud). Ces deux jolies pièces avaient été oubliées par M. de Coussemaker, éditeur des œuvres complètes du célèbre trouvère artésien. P. 593, v. 47, *carie* est une faute de lecture ou d'impression. Lisez *tarie*, tourmente. 3° *Le redoublement des consonnes en italien dans les syllabes protoniques* (Hugo Schuchardt). Article concluant dans sa brièveté. 4° *Charrée* (= cendre lessivée), (= appât) (Ch. Joret). La première de ces étymologies reste douteuse. Joindre aux différentes formes citées le limousin *tsadrier*, que m'indique M. Chabaneau. 5° *Un débat chanté* (V. Smith). 6° *Fragment d'une complainte du Juif-Errant* (V. Smith). M. V. S. prouve que certaines allusions à des faits historiques feraient remonter la composition de ce fragment à 1592 ou 1596. — P. 600. *Corrections*. M. P. Meyer revient sur les textes publiés par lui dans la *Romania*, d'après le ms. bourguignon, addit. 15606 du Musée britannique, faisant de lui-même les corrections que lui a révélées une seconde et plus attentive lecture de l'original. P. 603, l. 31, *et regne avec lui sanz lui*. Lisez « et regne avec lui sans fin. » P. 604 (P. S.) *De sa main se soigne*. Lisez, avec M. Constants, *seigne* = *signal*. *Revertir* ne convient pas autant pour la forme que pour le sens, du moins si on le rapproche de la leçon du ms. *reparir*. — P. 605. *Comptes rendus* : 1° A. Darmesteter, *De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingo cyclo* (G. P.). Compte rendu très-détaillé de la thèse latine de M. A. D., et favorable, sauf quelques réserves. 3° E.-L. Edstroem, *la Passion du Christ*, poème provençal d'après un ms. inédit de la Bibl. de Tours. Gøteborg, 1877 (P. M.). Peu favorable. 4° Gaston Raynaud, *Étude sur le dialecte Picard dans le Ponthieu*, d'après les chartes des XIII^e et XIV^e siècles (1254-1333). Paris. Franck 1876, in-8°, 123 p. (G. P.). M. G. P. reproche à l'auteur un peu de précipitation et une certaine obscurité, mais trouve que son mémoire est bien exécuté et apporte des résultats intéressants. 5° James-Bruys Andrews,

Vocabulaire français-mentonais. Nice, 1871, in-12, 174 p. (P. M.). Peu favorable. 6^e Abbé Léon Bellanger, *Études historiques et philologiques sur la rime française*. Essai sur l'histoire de la rime, principalement depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours. Paris, Mulot, 1876; in-8^o, 302-26 p. (G. P.). Favorable. — P. 626. *Périodiques*. — P. 685. *Chronique*. A. B.

CHRONIQUE

Le Comité dont nous annonçons la formation dans l'avant-dernier fascicule de la *Revue* s'est donné le nom de *Comité des fêtes latines*, et il a constitué son bureau de la manière suivante :

Président : M. Charles de Tourtoulon. *Vice-Présidents* : MM. Louis Fallès, Léon Marès, Ernest Michel et Charles Revillout. — *Trésorier* : M. B. Cantagrel. — *Secrétaire* : M. Alphonse Roque-Ferrier.

L'adhésion récemment donnée par l'*Institut des Provinces*, la *Société de tir de l'Hérault*, la *Cigale*, le *Parage*, la *Pomme* et d'autres associations méridionales, aux fêtes qui doivent solenniser le Concours latin, ont développé le programme primitif dans une telle mesure, que le Comité s'est demandé tout d'abord si la deuxième quinzaine du mois de mai ne devait pas être préférée à la date déjà traditionnelle du mardi de Pâques. Sur l'avis de M. de Quintana, le Comité s'est rangé à la première opinion, et il a décidé que les fêtes seraient reportées au 22 mai et durerait jusqu'au 27 inclus¹.

Le programme définitif ne devant pas être arrêté avant la fin de mars, nous devons nous borner à signaler les décisions prises jusqu'ici :

Un Concours des musiques civiles du département de l'Hérault et des départements limitrophes aura lieu les 25 et 26 mai. Il sera complété par un Concours de hautbois et de tambourins, et par un Concours de musiques militaires, si l'autorité compétente l'autorise. Dans sa séance du 9 février, le Comité a fixé, en outre, les conditions d'un programme d'archéologie et de critique musicales, portant sur les quatre sujets de prix qui suivent :

I. Un choix de chants populaires communs au bas Languedoc, à la Catalogne et aux îles Baléares, donnant en regard du texte et de l'air bas-languedocien le texte et l'air catalan, ainsi que les principales variantes ;

II. Un choix de chants populaires des peuples de race latine ayant, comme l'*Escriveta* ou la *Pourcaïrouna*, dans le midi de la France, une sorte d'intérêt historique ou national. Ce recueil, nécessairement très-limité, serait accompagné des principales variantes du texte et de la musique.

¹ A la suite de cette décision, le délai d'envoi des manuscrits et des imprimés au Concours philologique et littéraire de la *Société des langues romanes* a été prorogé au 1^{er} avril prochain.

III. Un choix de pièces de musique inédite, de quelque genre qu'elles soient, appartenant au midi de la France par leur origine et antérieures au XVII^e siècle.

IV. Une étude des airs de musique : *Ai un ped que me dou, — Coumpagnous de Lezignan, — la Giroundela canta, etc.*, indiqués en tête des couplets de l'*Opéra de Frontignan*¹, de l'*Opéra d'Aubais*², du *Trésor de Substantion*³ et des pièces de théâtre biterroises⁴ et toulousaines des XVII^e et XVIII^e siècles. L'auteur de cette étude aurait aussi à examiner si les poètes du théâtre biterrois n'ont pas quelquefois utilisé dans leurs comédies des fragments de véritables chants populaires.

Les manuscrits doivent être adressés à M. Alphonse Roque-Ferrier, secrétaire du Comité des fêtes latines et de la *Société des langues romanes*, ou bien à M. Vincent, secrétaire de la Commission de musique des fêtes, avant le 10 mai prochain, terme de rigueur.

A la première pensée de ce Concours se rattache indirectement un sujet de prix proposé par M. Baudouin, secrétaire de la *Cigale* : une étude biographique et critique sur un peintre de Montpellier ou de l'école de Montpellier aux deux derniers siècles⁵.

La *Société de tir de l'Hérault* et son président, M. Léon Marès, ont arrêté les conditions d'un Concours international de tir, auquel seraient spécialement invités les tireurs de Barcelone, de Valence, de Tarragone et des îles Baléares.

La coupe votée le 21 mai 1876, à Avignon, par l'Assemblée générale du *Félibrige*, sera remise aux Catalans dans l'enceinte de la promenade du Peyrou. Elle sera précédée et suivie de l'exécution musicale d'airs populaires ou nationaux des pays néo-latins.

C'est également au Peyrou, le samedi 25 mai, que l'attribution solennelle du prix du *Chant du Latin* sera présidée par M. de Quintana. Un compositeur espagnol du plus remarquable mérite, M. Pedrell, a mis en musique, pour cette journée, la *Cancó latina* du poète et député de Toroella de Montgri.

Les grands Jeux floraux du *Félibrige* seront présidés par M. Mistral, le vendredi 24 mai; la distribution des prix du Concours international de tir, par M. Marès, le dimanche 26. Une large part sera faite aux jeux et aux divertissements populaires. On veut remettre en usage certaines danses, certains jeux du moyen âge : le chevalier, les treilles, le perroquet, la danse des faucheurs, les joutes

¹ Opéra languedocien de Nicolas Fizes, imprimé par M. Léon Gaudin dans la *Revue des langues romanes* et tiré à part sous ce titre : *l'Opéra de Frontignan, obra galoya, accoumpagnada de decouratieous de théâtre e de symphonias escarabilladas* (1679). publié d'après un ancien ms. inédit et suivi de quelques autres poésies paloises, également inédites, du même auteur; Montpellier. Séguin, in-8o, 120 pag.

²⁻³ Opéras-vaudevilles de l'abbé Favre.

⁴ Elles ont été publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers* (1841 et années suivantes).

⁵ Un tableau ou un objet d'art sera décerné comme récompense. Les manuscrits doivent être adressés au Secrétaire du Comité des fêtes latines, à Montpellier, avant le 10 mai prochain.

nautiques. On veut même organiser, pour l'après-midi du dimanche 26 mai, une entrée successive des animaux qui, comme la tarasque à Tarascon, le chameau à Béziers, le bœuf à Méze, le loup à Loupian, le poulain à Saint-Thibéry et à Pézenas, l'âne à Gignac et à Lansargues, sont, aujourd'hui encore, le prétexte de fêtes populaires fort originales.

Le lundi serait consacré à la visite de Maguelone et à la séance littéraire du *Parage*, tenue, selon l'usage, à l'abri des murs de l'église, en face du soleil et de la mer. M. Roumieux réserve à cette réunion la deuxième et la troisième partie de sa *Jarjaido*, encore inédites. Quelques personnes étudient, de leur côté, la possibilité de faire représenter, avec la musique du moyen âge, un des mystères en ancienne langue romane du midi de la France.

La journée du *Parage* serait terminée par un banquet d'un genre nouveau, car il aurait lieu au bord de la mer et serait exclusivement composé de poissons de la Méditerranée ou des étangs. Au dessert seraient lus les plus beaux sonnets du Concours sur *la Mer latine*, pour lequel M. de Berluc-Perussis a mis une médaille d'or à la disposition de la *Société des langues romanes*.

Des excursions particulières sont indiquées pour le 28 mai dans les bois de Montferrier et de la Valette, à la grotte des Demoiselles, à Saint-Guilhem-le-Désert, etc.; le 29, une grande fête de nuit serait organisée dans le port de Cette, de manière à coïncider avec l'ouverture de l'Exposition de la *Société d'horticulture de l'Hérault*.

Le lendemain, 30 mai, jour de l'Ascension, sera tenue à Béziers la séance solennelle de la *Société archéologique* de cette ville. Nous serait-il permis de souhaiter que la jeunesse biterroise pût trouver dans cette autre coïncidence l'occasion de ressusciter l'ancienne fête de *Caritach*, le jeu du *Roumani* et les divertissements si curieux qui en formaient autrefois le caractère obligé ?



M. Mistral vient de faire distribuer le prospectus du *Dictionnaire provençal-français* qui depuis vingt ans, depuis l'apparition de *Ca-lëndau* surtout, était devenu l'objet principal de ses travaux. Le spécimen qui fait suite au prospectus donne une excellente idée de la richesse de l'ouvrage et de la disposition des matières qui le composeront. Ce sera bien là l'encyclopédie alphabétique et populaire, le trésor de ce dialecte provençal que l'auteur avait restitué, comme langue, dans ses deux grands poèmes et dans ses *Iles d'or*, et à qui il élève aujourd'hui un monument philologique d'une importance capitale.

Le *Dictionnaire provençal-français*, ou *Tresor dou Felibrige*, contiendra: « tous les mots usités dans le midi de la France, avec leur signification française, les acceptions au propre et au figuré, les augmentatifs et diminutifs, et un grand nombre d'exemples et de citations d'auteurs; — les variétés dialectales et archaïques à côté de chaque mot, avec les similaires des diverses langues romanes; — les radicaux, les formes bas-latines et les étymologies; — la synonymie de tous les mots dans leurs divers sens; — le tableau comparatif des verbes auxiliaires dans les principaux dialectes; — les paradigmes des

verbes réguliers, la conjugaison des verbes irréguliers et les emplois grammaticaux de chaque vocable;—les expressions techniques de l'agriculture, de la marine et de tous les arts et métiers; — les termes populaires de l'histoire naturelle, avec leur traduction scientifique; — la nomenclature géographique des villes, villages, quartiers, rivières et montagnes du Midi, avec les diverses formes anciennes et modernes;—les dénominations et sobriquets particuliers aux habitants de chaque localité;—les noms propres historiques et les noms de famille méridionaux; —la collection complète des proverbes, dictons, énigmes, idiotismes, locutions et formules populaires; — des explications sur les coutumes, usages, mœurs, institutions, traditions et croyances des provinces méridionales: — des notions biographiques et historiques sur la plupart des célébrités, des livres ou des faits appartenant au Midi.»

Il formera deux grands volumes in-4° et sera publié par souscription, à 2 francs la livraison de cinq feuilles.

Le nombre des livraisons s'élèvera de quarante à quarante-cinq environ. Le payement des souscriptions sera recouvrable au prorata de la réception des fascicules.

Le manuscrit de l'ouvrage étant complètement terminé, l'impression commencera très-prochainement et sera continuée sans interruption jusqu'à la fin.

Nous engageons vivement nos lecteurs à s'associer, par leur adhésion, au succès de l'œuvre du grand poète provençal.

On souscrit par carte postale chez l'auteur, à Maillane, par Graveson (Bouches-du-Rhône).

*
* *

Dans le fascicule du 15 juillet dernier, nous annonçâmes prématurément la distribution des *Ordenansas et Coustumas del Libre blanc*, rééditées par M. le docteur Noulet, et formant le tome III des publications spéciales de la Société. Le travail de notre savant collaborateur est aujourd'hui terminé; il forme un volume d'environ 200 pages, comprenant, avec une introduction, le texte des *Ordenansas*, selon l'exemplaire unique de 1555; un texte corrigé, un glossaire des noms de rues, des notes sur les superstitions de l'époque et les équivalents qu'elles ont dans l'*Évangile des Quenouilles*, un vocabulaire très-étendu, presque toujours appuyé sur des citations empruntées à la littérature toulousaine des XVI^e et XVII^e siècles, et enfin l'index alphabétique des ouvrages cités.

La troisième livraison du *Dictionnaire des idiomes romans du Midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs, a été distribuée au commencement du mois de janvier. Elle complète le tome I^{er} de l'œuvre de M. Azaïs, lequel forme ainsi un volume de xvi-687 pages in-8° à 2 colonnes.

A. R.-F.

Le gérant responsable: Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

EN PROVENÇAL DU XIII^e SIÈCLE

tiré du ms. 36 de la Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon

Le manuscrit qui nous a conservé ce vieux monument de la langue provençale, connu sous le nom de *Bible vaudoise*, se trouve à la bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon, dont il constitue un des plus beaux ornements. Il contient les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse, les Épîtres de saint Paul aux Romains, Corinthiens, Galates, Ephésiens, Philippiens, Thessaloniciens, Colossiens, et celle aux Laodicéens, regardée comme apocryphe depuis longtemps. Après suivent les Épîtres de saint Paul à Timothée, Tite, Philémon et aux Hébreux. Ce volume, terminé par bon nombre d'oraisons, aura été peut-être un rituel albigeois.

Le manuscrit forme un petit in-8^o à deux colonnes; le texte est écrit en très-petits caractères minuscules du XIII^e siècle, et l'on n'y trouve que peu de mots qui n'aient pas reçu toutes les abréviations dont ils étaient susceptibles. On comprendra que la lecture n'en est pas trop facile pour un lecteur peu familiarisé avec cette sorte de textes.

Naturellement, le nôtre ne porte pas la division actuelle en chapitres et versets; celle-ci, comme on le sait, ne date comme le texte même, que l'on appelle la Vulgate vaticane, que du XVI^e siècle; celle en chapitres date du XIII^e, il est vrai; mais elle n'a été généralement reçue que plus tard. Le Nouveau Testament de Lyon a une division à lui¹, qui est marquée dans le manuscrit par de grandes lettres majuscules, dont la

¹ La division du texte albigeois n'est pas non plus identique avec les *κεφάλαια* ammonio-eusébiens

couleur est tour à tour rouge et bleue ; en outre, on y trouve une division en versets, dont un trait rouge coupe la première lettre. Nous avons marqué la première division, celle en chapitres, par des lettres grasses, qui, chaque fois qu'elles coïncident avec la division actuelle, forment un nouvel alinéa. Nous n'avons pas marqué la seconde division ; mais, pour faciliter la comparaison de notre texte avec la Vulgate romaine, nous avons introduit le numérotage des versets dans le texte et marqué les chapitres d'un chiffre romain mis à la marge.

La ponctuation du msc. est très-soignée ; seulement elle ne correspond pas trop souvent à la ponctuation actuelle. Nous l'avons respectée autant que le sens le permettait.

Il va sans dire que nous avons suivi de même rigoureusement l'orthographe du msc. Le texte en est généralement très-soigné, et nous n'avons été forcé que très-rarement d'y introduire des corrections. Les lettres que nous avons ajoutées sont mises entre crochets [], les lettres retranchées entre parenthèses (). Nous n'avons pas régularisé strictement l'orthographe, qui n'est pas toujours la même, ni la déclinaison, qui se trouve quelquefois violée ; là-dessus, comme sur les autres choses pareilles, on trouvera de plus amples détails dans les remarques grammaticales qui paraîtront dans une des prochaines livraisons, où nous traiterons les traits les plus saillants de la phonétique et de la morphologie qui sont propres au dialecte de notre Bible.

Quant au texte lui-même, il diffère plusieurs fois sensiblement de celui de la Vulgate vaticane, aussi bien que de celui de saint Jérôme (on sait que ces deux derniers ne concordent pas toujours ensemble) ; le traducteur n'a pu altérer sciemment un texte canonique généralement reçu, puisqu'il n'y en avait pas alors, mais il a suivi une rédaction dont nous possédons assez de traces dans certains manuscrits latins.

On trouvera la description de notre ms. dans Gilly : *the Roman Version of the Gospel according to st. John, etc.* ; Londres, 1848, p. LIX-LXI. Quant à la note : « it (le msc.) is preserved in the public library of Lyons (bibl. de la ville), and its no is 60 », il faut ajouter qu'il a été restitué plus tard à la bibl. du Palais des Arts, où il se trouve actuellement

On sait que le livre de Gilly (qui, paraît-il, est devenu extrêmement rare) contient le texte provençal de l'Évangile selon saint Jean d'après les manuscrits de Dublin et de Paris (8086)¹, ce qui nous a déterminé à publier, pour le moment, la partie correspondante de la Bible lyonnaise, pour en faciliter la comparaison.

Il va sans dire qu'un texte d'une si grande valeur que le nôtre réclame péremptoirement une édition complète, aussi exacte que possible. Nous nous livrerons à ce travail et nous tâcherons de le rendre digne de l'importance qui lui est due, autant que nos forces le permettront, quand nous aurons constaté qu'une édition complète de ce texte, commencée il y a trois ou quatre ans par une dame anglaise et interrompue depuis quelque temps, est définitivement abandonnée.

Espérons pourtant que notre publication de cette partie du texte servira d'encouragement à l'éditeur anglais pour persévérer dans son travail, et pour mener à bout une entreprise si utile au monde savant.

Je m'empresse d'adresser ici mes remerciements au directeur de la bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon, le célèbre poëte M. Soulary, à qui je dois la permission d'y avoir pu travailler en pleines vacances (1872). En outre, c'est un devoir sacré que je vais remplir en rendant les hommages dus à l'obligeance du savant bibliothécaire du même établissement, M. de Valous, qui m'a facilité mes travaux en me donnant les indications les plus utiles. C'est encore à lui que je dois la révision du premier chapitre de notre texte, que je ne possédais que dans la copie de Gilly, l'édition anglaise, qui fourmille de fautes grossières, ce qui s'explique facilement par ce que j'ai dit auparavant de l'écriture du manuscrit.

W. FÖRSTER.

¹ Ce dernier texte a été imprimé encore une fois par M. Wollenberg (Berlin, 1868), qui n'avait pas connu l'édition de Londres, où figure, en outre, le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean d'après les ms. provençaux de Grenoble, Zurich, Lyon, Paris (6833).

L'EVANGILE SELON SAINT JEAN

- I **F. 78 bis r 2** | 1. **I**n principio erat uerbum. et uerbum erat
 apud deum e deus era la paraula. —
 2. Aisso era el comenzament ab deu. — 3. Totas causas so
 feitas per lui. e senes lui es fait nient. — 4. Zo qu'es fait en
 5 lui era uida e la uida era lutz dels homes — 5. E la lutz lutz
 en tenebras. e las tenebras non la presero. — 6. Vs hom fo
 trames de deu. al qual era noms Jouans. — 7. Aquest. uenc en
 testimoni. que testimoni dones de lum. que tuit crezesso per
 lui. — 8. No era el lutz. mais testimoni donec de lum. —
 10 9. Era lutz uera que enlumena tot home uenent en aquest mon.
 10. El mon era el mons es fait per lui el mons nol conoc. —
 11. En sas propr[i]as causas uec e li sei nol recebero. —
 12. Mais cantz que cantz lo recebero. dec ad els pozestat(z)
 esser fait filli de deu. ad aquels que crezo el nom de lui. —
 15 13. li cal no so de sanc [**78^{bv}1**] ni de uolontat de carn ni de delet
 de baro. mais de deu so nat. — 14. E la paraula es feita
 carns et estec e nos. E uim la gloria de lui enaissi coma
 gloria d'u-engenrat del paire. ple(s) de gracia e de ueritat.
 — 15. Jouans testimoni portec de lui e cridaua e dizia.
 20 aquest es de que eu dissí. qui es a uenir seguentre mi. quar
 abantz de mi es faitz. qui primers de mi era. — 16. E de
 la plenetat de lui nos tuit recebem gracia per gracia. —
 17. que la leg per Moysen es dada. gracia e ueritat per Jhesu
 Crist es feita. — 18. Anc degus hom no ui deu lo fils us-
 25 engendratz lo quals es el se del paire, el mezeiss o recontec. —
 19. Et aquest es lo testimoni de Jouan. cant tramesero li
 Juseui de Jherusalem preueires e diagues ad el quel ente-
 roguesso. quals est tu? — 20. E confessec e no neguec. e con-
 fessec quar eu no so Cristz. — 21. E demandero li. adoncas
 30 cals causa? Helias est tu? E dix. no so. Propheta est tu? E
 respos. no. — 22. Adoncas dixeró a lui. Quils est? que donem
 resposta ad aquestz que nos tramezero. que dizetz de tu [**78^{bv}2**]
 mezeis? — 23. E dix. Eu so la uotz del cridant el desert. en-
 dressatz la uia del senhor. enaissi cum dix Ysaías lo propheta.

- 24. Et aquilli que auian estat trameissi era dels Fariseus.— 35
25. E demandero li e dixeró. adoneas per que bateias si tu no est Cristz ni Elias ni propheta? — 26. Respos a lor Jouans dizentz. Eu bateigi en aiga. mais e meg de uos esta lo qual uos no sabetz. — 27. el es que apres mi es uenidors lo quals enantz de mi fo faitz. del qual eu no so dignes qu'eu deslie lo coreg de la causamenta de lui. — 28. Aquestas causas foro fuitas en Betania part flum Jorda on era Jouans bateiantz. — 29. El autre dia ui Jouans Jhesu uinent a si e dix. uec uos l'anhel de deu. uec uos lo quals tol los pécatz del mon. — 30. Aquest es del qual eu dissi. apres mi ue bar lo quals fo faitz denant mi. quar primers de mi era. — 31. Et eu no sabia lui. mais que sia manifestatz en Israel. em per aisso uengui eu en aiga bateiantz. — 32. E Jouans donec testimoni dizentz. quar eu ui l'esperit [79^r 1] it deissendent enaissi coma colomba del cel et estec sobre lui. — 33. Et eu no sabia lui. mais lo quals me trames bateiar en aiga, el dix a mi. sobrel qual ueiras l'esperit deissendent. et estant sobre lui. aquest es que bateia en sant esperit. — 34. Et eu ui. e donec testimoni. car aquest es fillis de deu. — 35. De rescaps el autre dia estaua Jouans e doi dels decípols de lui. — 36. E regardantz Jhesu anant dix. uec uos Crist l'anhel de deu. — 37. E li doi decípol anziro lui parlant. et seguero Jhesu. — 38. Mais Jhesu uiratz e uezentz aicels seguentz si, ditz ad els. qui queretz? — Li qual dixeró a lui. Rabbi. que es ditz enterpretat maestre. on estas? — 39. Ditz ad els. uinetz et ueiatz. Vengro e uiro on estaua. et ab lui estero aicel dia. Mais la ora era aissi co dezena. — 40. Mais era Andreus fraire de Simon Peire us dels dos li cal [auian] auzit de Jouan e l'auian seguit. — 41. Aquest atrobece primeirament Simon lo seu fraire e dix a lui. Nos auem trobat Meissias. [79^r 2] que es enterpretatz Cristz. — 42. Et amenee lo a Jhesu. Mais Jhesu esgardantz lui dix. tu est Simon filis de Joanna. tu seras apelatz Cephas qui es enterpretatz Peire. — 43. En l'endema uole issir en Galilea. et atrobece Philip. e dix ad el Jhesu seg me. — 44. Mais era Philips de Betsaida de la ciutat d'Andreu et de Peire. — 45. Atrobece Philips Nathanael e dix a lui. lo qual escrius Moysen en la leg e li prophetas, atrohem Jhesu fil(s) de Josep de Naçaret. — 46. E dix a lui Nathanael. de Nazareth pot esser aleuna causa de be? Ditz a

lui Philips, uei e ueias. — 47. Vic Jhesu Nathanael uinent
 75 a si e dix de lui, nec uos uerament Israelitenc el qual no es
 engantz. — 48. Dix ad el Nathanael, don me conoguist? Respos
 Jhesu e dix a lui, primeirament que Philip te apeles cum fosses
 sotz lo figuer te ui. — 49. Repos a lui Natanael e dix, mestre
 tu est fils de deu, tu est reis d'Israel. — 50. Respos Jhesu e
 80 dix a lui, quar dixi a tu, cum ui tu sotz lo figuer crezes,
 maior causa d'a[que]stas ueiras. — 51. E dis ad el(s). Ve-
 [79^v 1]rament uerament dic a uos, uos ueiretz lo cel ubert
 els angels de deu puiantz e deissendentz sobrel fil del home.

II 1. **E**t el tertz dia nossas foro feitas en Cana Galilea, et era
 85 la maire de Jhesu aqui. — 2. Mais fo apelat Jhesu
 e li decipol de lui a las nossas. — 3. e defalhent lo ui, dix la
 maire de Jhesu ad el, No an ui. — 4. e dix a Iei Jhesu, Qui
 es a mi et a tu, femna? Encara no uenc la mia ora. — 5. Ditz
 la maire de lui als ministres, Qualque causa dira a uos, faitz.—
 90 6. Mais eran aqui .vi. uaissel de peira pausatz, segon lo nedeia-
 ment dels Juzeus, prendentz senglas mesuras o doas o tres. —
 7. E dix ad els Jhesu, Ompletz los uaissels d'aiga. Et ompliro
 los entro desus. — 8. E dix ad els Jhesu, Pozatz ara e portatz
 ad archit[r]ieli. E portero.—9. Mais deuiess que ac tastat archi-
 95 t[r]ielis lo ui fait d'aiga, e no sabia don fos, mais li ministri o
 sabian que auian pausada l'aiga, archit[r]ielis apela l'espos.—
 10. E ditz a lui, Totz hom pausa primer lo [f. 79^v 2] bo ui.
 E cum seran eniorat, adonc aquest qu'es plus auols, Mais tu
 seruest lo bo ui entro encara. — 11. Mas aisse fe Jhesu enco-
 100 mensament de signes en Cana Galilea e manifestec la sua gloria,
 e crezero li decipol de lui.—12. Apres aquestas causas deissendec
 el Cafarnaum el e la maire de lui, e li fraire de lui, e li decipol de lui
 et estero aqui no montz dias. -- 13. Et era prop la Pasca dels
 Juzeus e Jhesu poiec en Jherusalem.— 14. E atrobeç el temple
 105 los uendentz los bous, e las ouelhas, e las colombas, els cam-
 biadors sezentz. — 15. E cum agues fait coma coreiada de cor-
 detas, totz los gitec del temple, atressi las ouelhas els bous, et
 espars l'auer dels cambiadors, e trastorneç las taulas. — 16. e
 ad aquels que las colombas uendian, dis, Ostatz aquestas cau-
 110 sas d'aici e no uulhatz far la maiso del meu paire maiso de
 mercadairia. — 17. Mais recordero se li decipol de lui, quar

escriut es. la eueia de la tua maiso maniec [f. 80^r 1] mi. —
 18. Adonc resposero li Juzeu(s) e dixeró a lui: Qual signa(s) de-
 mostras a nos. quar aquestas causas fas? — 19. Respos Jhesu
 e dix ad els. Delhiatz aquest temple. et e tres dias refarei lo. 115
 — 20. Adoncas dissero li Juzeu. En .XLVI. ans fo edeficatz
 aquest temple e tu en tres dias refaras lui? — 21. Mais el o
 dizia del temple del seu cors. — 22. Adonc eo el fos resusitatx
 dels morz, li decipol de lui se recordero que d'aquest o dizia.
 E crezéro a la escriptura et a la paraula la qual dis Jhesu. -- 120
 23. Mais cum fos en Jherusalem en la Pasca el dia de la
 festa. mouti crezéro el nom de lui vezentz las signas de lui
 que fazia. — 24. Mais el mezeiss Jhesu no crezia si mezeiss
 a lor. emper aisso que el los conoissia totz. — 25. e quar no
 era obs a lui que aelus dones testimoni del home. quar el 125
 sabia aquo que era en home.

1. Mais era us hom dels Fariseus per nom Nicodemus prin- III
 cepts dels Juzeus. — 2. Aquest uene a Jhesu de nultz e dis a
 lui. Maestre nos sabem que [80^r 2] de deu ueguist. Maes-
 tre. quar negus no pot far aquestas signas que tu fas. si deus 130
 no sera ab lui. -- 3. respos Jhesu e dix a lui. Verament
 uerament dic a tu. si aelus no sera renatz de rescaps no pot
 uezer lo regne de deu. — 4. ditz a lui Nicodemus. En qual
 mesura pot hom naissér cum sia uelhs? doncas pot intrar de
 rescaps el uentre de la sua maire e renaisser? — 5. respos 135
 Jhesu. Verament uerament dic a uos. si aelus no sera renaz
 d'aiga e de .s. esperit no pot intrar el regne de deu. — 6. Aquo
 que es nat de carn. carn es. Et aquo que es nat d'esperit.
 esperitz es. — 7. not merauilhes. quar dissi a tu. Coue uos nais-
 ser de rescaps. — 8. L'esperitz on uol espira. e la uotz de lui 140
 auzetz. mais no sabs don uenga o on ane. Enaissi es totz cel
 q e es natz d'esperit. — 9. Respos Nicodemus e dix a lui. Co
 podo esser feitas aquestas causas? — 10 Respos Jhesus e dis
 a lui. Tu est maestre en Jsrael et aquestas causas mesconois-
 ses? — 11. Verament uerament dic a tu. Quar aquo que(s) sa- 145
 bem parlam [80^v 1] et aquo que uim testimoniim. el nostre
 testimoni no receubetz. — 12. Si eu las terrenals causas dissi
 a uos. e no crezes. si direi a uos las celestials, en qual ma-
 nera creizetz? — 13. E negus no puia el cel. sino aquel que

- 150 deissendec del cel. lo fil del home que es el cel. — 14. Et aissi eo Moyses cissauzee lo serpent el desert, enaissi coue esser cissausat lo fil de deu. — 15. Quar totz aquel que cre en lui no perisca. mas aia uida durabla. — 16. Quar enaissi amec deus lo mon quel seu fil .i. engendrat dones que totz cel
 155 que cre en lui no perisca. mas aia uida durabla. — 17. Quar deus no trames lo seu fil el mon. que iuge lo mon. mais que sia saluatz lo mons per lui. — 18. Aquel que cre en lui no es iuiatz. mais qui noi cre ia es iuiatz. quar no cre el nom del uengendrat fil de deu. — 19. Mais aquest es lo iudicis, quar
 160 la lutz uene el mon. et am[er]o li home plus las tenebras que la lutz. quar las obras de lor ero malas. — 20. Quar totz cel que fa mal açira la lutz. e no ue a [80^v 2] la lutz. que no sian reprezas las obras de lui. — 21. Mais qui fa ueritat, ue a la lutz que sian manifestadas las obras de lui, car en deu
 165 so faitas. — 22. Apres aquestas causas uec Jhesu ab sos decipols en la terra de Judea. et estaua la ab lor. e bateiaua. — 23. Mais era Jouans bateia[n]tz en Ennon costa Salim. quar moutas aigas eran la. E uenian et eran bateiat. — 24. Quar encara Jouans no era estatz mes e la carcer. — 25. Adonc fo
 170 feita questios dels decipols de Jouan ab los Juzeus de la purificatio. — 26. E uengro a Jouan e dixero li. maestre qui era ab tu part flum Jorda. al qual donest testimoni. vec te aquest bateia(t) e tuit ueno a lui. — 27. Respos Jouans e dix. Hom no pot recebre alcuna causa sino sera donat a lui del cel. —
 175 28. Vos mezeissi donatz a mi testimoni que eu dissi. eu no so Critz, mas que so trames denant lui. — 29. Qui a esposa es espos. mais amix del espos lo quals esta et au lui, de gaug s'esgauziss per la uotz del espos. Em per aisso aquest gaugs meus es cump[82^r 1]litz. — 30. Lui coue creisser. mais mi
 180 esser ameremat. — 31. Aquel que uec desus. sobre totz es. Qui es de la terra. de la terra es. et de la terra parla. Aquel que uene del cel. sobre totz es. — 32 Et aisso que uic et auzi: testimonicia. e negus no recep lo testimoni de lui. — 33. Mais cel que recep lo testimoni de lui, fa signe. quar deus
 185 es uers. — 34. Quar acel que deus trames. parla las paraulas de deu. Quar deus no dona esperit a mesura. — 35 Lo paire ama lo fil. e totas causas donec en la ma de lui. — 36. Qui cre el fil, a uida durabla. mais qui es encredols al fil. no ueira uida. mas la ira de deu esta sobre lui.

1 **A** donecas depuis que Jhesu conoe quar li Fariseu(s) auziro **IV** 190
 que Jhesu fa plusors decipols e bateia que Jouans.
 — 2. Ja sia aisso Jhesu no bateies mas li decipol de lui. —
 3. laissee Judea. et anee de rescaps en Galilea. — 4 Mas
 couenia lui traspasar per Samaria. — 5. Adonecas uene Jhesu
 en la ciutat de Samaria la quals es dita Sychar decosta l'alo lo 195
 qual Jacob donec a Josep so fil. — 6. Mais era aqui [82^r 2]
 la fontz de Jacob. Adonec Jhesula (i)ssatz del uiage sezia enaissi
 sobre la fontz. Mas la ora era coma seisena. — 7. Et uene
 una femna de Samaria pozar de l'aiga. dix a lei Jhesu. Dona
 a mi a beure. — 8. Mais li decipol de lui anero e la ciutat 200
 que compresso maniar. — 9. Adonecas dix a lui la femna
 aicela Samaritana. En qual maniera tu co sias Juzeus. requeres
 de mi a beure que so femna samaritana? Quar li Juzeu no
 an paria ab los Samaritas. — 10. Respos Jhesu e dix a lei.
 Si tu saubesses le do de deu e quals es aquel que ditz a tu, 205
 dona a mi a beure. tu per aventura querias de lui que dones
 aiga uiua — 11. E dix a lui la femna. Senher e no causa as
 eu quen pozes. el potz es nautz. donecas don as aiga uiua?—12.
 Donecas est tu maier del nostre paire Jacob que dee a nos le
 potz? et el meteis bec de lui. e li fil de lui. e las bestias de lui. 210
 — 13. Respos Jhesu e dix a lei. Totz cel que beura d'aquesta
 aiga. sedeiara de rescaps. mais qui beura de l'aiga [82^v 1]
 la quel eu darei a lui. no sedeiara en durable.— 14. Mas
 l'aiga qu'eu darei a lui. sera feita fontz d'aiga salhant en uida
 durabla. — 15. Mais ditz a lui la femna. Senher dona a mi 215
 aquesta aiga qu'eu no sedeie. ni no uenga za pozar. — 16. Ditz
 a lei Jhesu. Vai apela lo teu marit. e uei za. — 17. Respos
 la femna e dix a lui. No ei marit. e dis a lei Jhesu. be dissist
 que no as marit — 18. Quar .v. marist aguist. et aquest que
 as no es lo teus maritz. d'aisso uer dissist. — 19. E dis a lui 220
 la femna. Senher eu ueig que tu est propheta. — 20. Li nostri
 pairo azoreiro en aquest pug. e uos dizetz qu'en Jherusalem es
 lo lox on coue azorar. — 21. E dix a lei Jhesu. femna crei a
 mi. quar uenra la ora quan en aquest pug ni en Jherusalem no
 azoraretz lo paire. — 22. Vos azoratz zo que no sabetz. nos 225
 azoram zo que sabem. quar la [sa]lutz es dels Juzeus.—23. Mais
 ue la ora et ara es. quan li uer azorador azoraran lo paire. en
 esperit et en ueritat. Quar el paire [82^v 2] quer aitals que

azoro lui. — 24. Deus es l'esperitz e aicels que azoran lui.
 230 en esperit et en veritat coue azorar. — 25. E dix a lui la
 femna. Eu sei que Messias ue lo quals es digs Cristz. adoncas
 cum el er uengutz. anonciara a nos totas causas. — 26. Dix
 a lei Jhesu. Eu so el que parli ab tu. — 27. E niasament
 uengo li decipol de lui. e merauilhauan se. quar ab la femna
 235 parlava. Empero negus no dis, que queres o que parla[s] ab ela?
 — 28. Per aisso la femna laissez so uaisse. et anec e la
 ciutat. e dix ad aicels homes. — 29. Vinctz e ueiatz l'ome
 lo quals me dis totas las causas quals que quals eu fi. doncas
 es el mezeiss Cristz. — 20. Adoncas issiro de la ciutat e uenian
 240 a lui. — 31. **E** domentre aquestas causas parlaua pregauan
 le li decipol. e dixero a lui. Maestre mania. — 32. Mas el
 dix ad els. Eu ei maniar a maniar lo quel uos no sabetz. —
 33. Per aisso li decipol dizio entre lor. doncas aleus aportec
 li a maniar. — 34. E dix a lor [83^r 1] Jhesu. Lo meus
 245 maniers es qu'eu fassa la uolontat del meu paire qui mi trames.
 e qu'eu acabe la obra de lui. -- 35. Doncas uos no dizesz
 que encara so catre mes. e la meissos ue. Vec uos eu die a
 uos. leuatz uostres ullis. e ueiatz las regios, quar ia so blancas
 las meissos. — 36. Et aquel que meissona recep loguer. et
 250 aiusta fruit en uida durabla. Quar aicel qui semena. e qui
 meissona essem s'esgauzisca. — 37. Quar en aisso es la pa-
 raula uera. quar autre es aquel que semena et autre es aquel
 que meissona. — 38. Eu tranese uos meissonar aquo que
 uos no laboretz. Autri laborero. e uos intresz els labors de lor.
 255 — 39. Mais d'aicela ciutat mouti crezero en lui dels Samari-
 tas per la paraula de la femna donant testimoni. quar dix a
 mi totas las causas qu'eu fi. — 40. Adoncas co fosse uengut
 li Samarita s) a lui, preguero lo que aqui estes. et estee aqui
 dos dias. — 41. E mouti pus crezero en lui per la paraula
 260 de lui. — 42. Et a la femna dizian. Quar ia per la tua pa-
 rau[83^r 2] la no crezem. quar nos meteissi auem auzit de lui
 meteis. e sabem quar aquest es uerament lo saluaire del mon.
 — 43. **Mais** apres dos dias issie d'aqui et anec en Galilea. —
 44. Quar el meteis Jhesu donec testimoni. que propheta no a
 265 honor e sa encontrada. — 45. Adonc cum fos uengut en
 Galilea. receubro lui li Galileu. co agro uistas totos las causas
 que auia feitas Jhesu en Jherusalem el dia de la festa. Quar

eli uenian al dia de la festa. — 46. Adoncas uenc de rescaps Jhesu en Cana Galilea. on fe de l'aiga ui. Et era aqui us reigz paux del qual us fils era malautes en Cafarnaum. — 270
 47. Aquest co agues auzit que Jhesu uengues de Judea en Galilea, anec a lui e pregaua lo que dissendes e sanes lo fil de lui. Quar comensaua morir. — 48. Adoncas Jhesu dis a lui. Si no ueirez las signas e las merauilhas. no crezetz. — 49. E dis a lui lo reietz. Senher deissent enantz que moira lo meus 275
 fils. — 50. E dix a lui Jhesu. Vai lo teus fils uiu. E crezec l'om a la parau[83 v 1] la qual dis a lui Jhesu. et anaua. — 51. Mais ia lui deissentent. li serui coregro encontra a lui. e nunciario dizem quel fils de lui uisques. — 52. Adonc demandaua de lor la ora. en la qual agra melhis estat. E dixeró 280
 a lui qu'era la ora setena. quel laissero las febres.—53. Adonc conoc lo paire que aquela ora era. en la qual dix a lui Jhesu. lo teus fils uiu. E crezec el e tota la maisos de lui.—54. Aquesta segonda signa fe de rescaps Jhesu cum fos uengut de Judea en Galilea. 285

1. **A**pres aquestas causas era lo dias festiuals dels Ju- **V**
 zeus. e pugec Jhesu en Jherusalem. — 2. Mas piscina sobre esproada es en Jherusalem. la quals es essens nomnada en hebraic Bethsaida et a .v. intradas. — 3. En aquest iazia grans mouteza de languentz. de cex. de ranx. 290
 de-contraitz. esperantz lo mouement de l'aiga.— 4. Mais l'angels del senhor segon lo temps deissentendia e la piscina e l'aiga era moguda. E aquel que primers dissendia e la piscina apres lo mouement de l'aiga era faitz sas. [83 v 2] de qual que efermetat era tengutz.— 5. Mais era aqui us hom que auia .xxx. 295
 viii. ans estat malautes. — 6. Co Jhesu agues uist aquest iazent. e agues conogut que ia auia mout temps. ditz a lui. Vols esser faitz sas? -- 7. Respos a lui lo languentz. senher eu no ei home. que co sera turbada l'aiga me meta e la piscina. Quar domentre qu'eu uenc autre deissen denant mi.— 8. Dis 300
 a lui Jhesu. leua, pren lo teu leit e uai.— 9. E uiasament fo faitz sas l'om. e pres sus lo seu leit et anaua. Mais era sabtes en aicel dia.— 10. Adoncas dizian li Juzeui ad aicel que auia estat faitz sas. sabtes es. no coue a tu prenre lo teu leit.— 11. Mais el respos ad els. Aicel que fe mi sa, dix a mi. pren lo teu 305

leit e uai. — 12. Adoncas demandero li. Quals es aicel hom que dix a tu. pren to leit e uai? — 13. Mais aquest que era faitz sas. no sabia quis fos. Mais Jhesu departie se de la companhia establida el loc. — 14. Apres Jhesu atrobeç lui el temple. e dix a lui. Vec te que sas est [84^r1] faitz, ia no uulhas pecar que alcuna causa peier no endeuenga a tu. — 15. Ance aicel hom e nunciee als Juzeus. que Jhesu era lo calz fe lui sa. — 16. Per aisso persegñian li Juzeu Jhesu el uolian auçire. quar aquestas causas fazia el sabte. — 17. mas Jhesu respos a lor. Lo meus 315 paire entro ara obra. et eu obri. — 18. Adoncas peraisso maiernent li Juzeu li uolian auçire. no solament quar soluia lo sabte. mais neis dizia lo seu paire deu, fazentz si egal a deu. — 19. Emper aisso respos Jhesu e dis ad els. Verament uerament die a uos. lo fils no pot far alcuna causa de si mezeiss. 320 sino aquo que aura uist lo paire fazentz. Quar quals que causas el fe. el fil fa issament aquestas causas. — 20. Quar lo paire ama lo fil. e totas las causas que el fa demonstra a lui e demostrara a lui maiers obras d'aquestas. per que uos meruilhetz. — 21. Quar aissi cum lo paire resuscita los mortz e uiuifica. 325 enaissi el fils aquels que uol fa uiure. — 22. Quar [84^r2] lo paire no iuia aleu. mas tot lo iuiament dec al fil. — 23. que tuit ondresso lo fil. enaissi coma onran lo paire. Qui no onral fil. no onral paire. que trames lui. — 24. Verament uerament die a uos. Quar cel que au la patiraula de deu. e cre lui que 330 mi trames. a uida durabla. e no ue en iuziui. mais trasparara de mort a uida. — 25. Verament uerament die a uos. Quar ue la ora et era es quant li mort auziran la uotz del fil de deu e li cal auziran uiuran. — 26. Quar aissi cum le paire a uida e si meteis. enaissi al fil donec uida auer en si meteis. — 27 E 335 pozestat donec a lui far iniament. quar fil d'ome es. — 28. No nos uullhatz merauilhar d'aisso. quar la ora ue eü la qual tuit aqueli que so els monimentz auziran la uotz de lui. — 29. et issiran. aqueli que fero be en resurectio de uida. mas aqueli que fero mal en resurectio de mort. — 30 Eu no puse far de 340 mi mezeis alcuna causa. mas enaissi co auzigui iugi. El meus iniamentz es iustz. Quar no queri la m[84^v1] ia uolo n[]tat. mais la uolontat de lui qui mi trames. — 31. Si eu doni testimoni de mi mezeis. lo meus testimoni no es uers. — 32. Autre es lo quals dona testimoni de mi. e sei que uers es lo testimoni que

dona de mi. — 33. Vos tramezes a Jouan e donec testimoni a 315
 la ueritat. — 34. Mais eu d'ome no recebi testimoni. mais
 aquestas causas die que uos siatz salui. — 35. El era luzerna
 ardentz e luzentz. mas uos uos nolguesz aleg(i)rar az ora e la
 lutz de lui. — 36. Mais eu ei maior testimoni que Jouans. Quar
 las obras las quals donec a mi lo paire qu'eu acabe elas. me- 350
 zeissas las obras que eu fasz dono testimoni de mi quar lo paire
 me trames. — 37. El paire que me trames el donec testimoni
 de mi. Et anc la uotz de lui no auziss. ni la cara de lui no uistz.
 — 38. E la paraula de lui no auetz estant e uos. Quar uos no
 crezetz ad aquest lo qual el trames. — 39. E cercatz las escrip- 355
 turas. quar uos pessatz en elas auer [84^v2] uida durabla. et elas
 so que dono testimoni de mi. — 40. E no uoletz uenir a mi que
 aiatz uida. — 41. Clartat no receubi d'omes. — 42. mas cono-
 gui uos que l'amistat de deu no auetz e uos. — 43. Eu uengui
 el nom del meu paire e no me recebesz. si autre nenra el seu 360
 nom lui recebetz. — 44. En qual maneira poletz uos creire. li
 qual recebetz gloria l'us de l'autre. e la gloria que es de sol
 deu no queretz. — 45. No uulhatz cuiar qu'eu sia acensaire de
 uos ab lo paire. mas autre es qui uos acussa. Moyses en cui uos
 esperatz. — 46. Quar si uos erezessetz a Moysen. crezeratz per 365
 auentura e a mi. Quar el escrius de mi. — 47. Mais si no cre-
 zetz a las letras de lui, cossi crezeretz a las mias paraulas?

1. **A**pres aquestas causas anec Jhesu part la mar de Ga- VI
 • Alilea que es de Tabaria. — 2. E seguia lui grans eum- 370
 panha. quar uezian las signas que fazia sobre aquestz que
 eran malaute. — 3. Adoncas Jhesu pugec el puic et aqui sezia
 ab sos decipols. — 4. Mais era prop [85^r1] la Pasca lo dias de
 la festa dels Juzens. — 5. Adonc eum Jhesu agues susleuatz sos
 ulls. et agues uist que mout grans gentz uene a lui, ditz a Phi-
 lip. don cumprarem pas que manio aquesti? — 6. Mais aisso dizia 375
 essaianz lui. quar el sabia que fos fazedor. — 7. Respos a lui
 Philips. li pa de .ccc. diners no auondo ad els que us quex ne
 presseso u pauc. — 8. E dix a lui us dels decipols de lui, Andreus
 lo fraire de Simon Peire. — 9. Aici es us macips que a .v.
 pas d'ordi e dos peisses. mas aquestas causas que so entre ai- 380
 tantz? — 10. Adoncas dis a lui Jhesu. faitz los homes repau-
 zar. Mais era moutz fes elloc. Adonc repausero li baro per

- nombre enaïssi coma .v. milia. — 11. Adoncas Jhesu pres los pas, e co agues feitas gracias donec als repauzantz. issament e dels peïsses aïtant cant uolian. — 12. Mais depuiss que foro azemplit, dis a sos decipols. Culetz las franementas que sobrero que no perisca. — 13. Adoncas culiro et empliro .xii. cofres [85^r 2] de franementas que sobrero dels .v. pas d'ordi ad aquestz que auian maniat. — 14. Em per aïssio aïcilh home. co agueso uista la signa que auia feita dizian. quar aquest es uerament propheta que es uenidors el mon. — 15. Adoncas co Jhesu agues conogut que uenidor fosse quel presesso el fesso rei. de rescaps el fugie sols el puig. — 16. Mais depuiss que sers fo faitz. dissendero li decipol de lui al mar. — 17. E co fosse puiat e la nau, uengon part la mar en Cafarnaum e ia eran feitas tenebras. e no era vengutz a lor Jhesu. — 18. Mas lo gran uent bufant lo mar se leuaua. — 19. Adone cum aguesso nauieiat enaïssi coma .xx. estadis o .xxx. uiro Jhesu anant sobrel mar e prop esser fait a la nau. e temso. — 20. Mais el dis ad els. Eu so, no uullhatz temer. — 21. Adone uolgro recebre lui e la nau e la naus fo uiasament a la terra a la qual anauan. — 22. E l'autre dia ia cumpanha que estaua part la mar ui que outra [85^v 1] naueta no era aqui sino una. e quar no fos intratz Jhesu ab sos decipols e la nau. mais soli li decipol de lui anero. — 23. Mais autras naus sobreuengon de Tabaria decostal loc on auian maniat lo pa gracias fazentz al senhor. — 24. Adone co la cumpanha agues uist que Jhesu no fos aqui ni li decipol de lui, puiero e las nauetas. e uengro en Cafarnaum querentz Jhesu. — 25. e co l'aguesso trobat part la mar dixerò a lui. maestre quan ueguist za? — 26. Respos Jhesu e dis ad els. Verament uerament die a uos. uos me queretz. no quar uistz las signas. mais quar maniesz dels pas et esz sadolat. — 27. obratz nol maniar que peris mas lo quals esta e uida durabla. lo qual lo fils de deu dara a uos. Quar aquest senhec deus lo paire. — 28. Adoncas dixerò a lui. Qui farem que obrem las obras de deu? — 29. Respos Jhesu e dix ad els. Aquesta es la obra de deu. que uos crezatz en lui lo qual el trames. — 30. Adoncas dixerò a lui. doncas qual signa fas tu. que uciam e crezam a tu? que obras? — 31. Li nostre paire man[85^v 2]iéro la manna el desert aïssi co es escriut. pa del cel dee ad els a maniar. — 32. Adoncas dis a lor Jhesu.

Verament uerament die a uos. Moyses no dec a uos pa del cel. mais lo meus paire dona a uos lo uer pa del cel. — 33. Quar pas de deu es lo quals deissendee del cel. e dona uida az aquest mon. — 34. Adoncas dixerò a lui. Senher dona a nos totas 425 oras aquest pa. — 35. Mais Jhesu dis ad els. Eu so pa de uida. Qui ue a mi no aura fam e qui cre e mi. no aura sed. — 36. Mais eu dissi a uos. quar me uisz e no crezetz. — 37. Tot aquo que dona a mi lo paire uenra a mi. et aicel que ue a mi ia nol gitarei fora. — 38. Eu deissendei del cel. no qu'eu fassa 430 la mia uolontat. mas la uolontat de lui qui mi trames. — 39. Mais aquesta es la uolontatz d'aicel paire qui mi trames. que tot aquo que donec a mi lo paire. no perda d'aicela. mas qu'eu la resuscite el derairan dia. — 40. quar aquesta es la uolontatz del meu paire que trames mi. que totz aquel que ue lo 435 [36^r 1] fil e cre en lui. aia uida durabla. e eu resuscitarei lui el deraira dia. — 41. Em per aisso murmurauan de lui li Juceu. quar auia dig. Eu so pas que deissendei del cel. — 42. e dizian. doncas aquest no es Jhesu fils de Josep. del qual nos conoguem lo paire e la maire? doncas en qual manera ditz aquest que del 440 cel deissendei? — 43. Adonc respos Jhesu e dis ad els. No uullhatz murmurar entre uos. — 44. negus no pot uenir a mi. sil paire que mi trames no aura tirat lui. et eu resuscitarei lui e deraira dia. — 45. Escript es els prophetas. e seran tuit essenhabla de deu. totz cel que auzie del paire et apres. ue a mi. — 445 46. No quel paire ui alcus. sino aquest lo quals es de deu. aquest ui lo payre. — 47. Verament uerament die a uos. qui cre e m a uida durabla. — 48. Eu so pas de uida. — 49. Li paire uostre maniero la manna el desert. e so mort. — 50. Aquest es lo pas deissendentz del cel. que si alcus maniera de lui. no mora. — 450 51. Eu so lo pas uius que deissendei del cel. — 52. si alcus maniera d'aquest pa, uiura en durabletat. el pas qu'eu donarei es la mia carns per la uida del mon. — 53. Em per aisso tenszonauan li Juceu entre lor dizentz. en qual maniera pot aquest dar a nos la sua carn a maniar? — 54. Adoncas dis a lor Jhesu. Ve- 455 rament uerament die a uos. si uos no maniaetz la carn del fil del home. e si no beuretz lo sanc de lui. no auretz uida en uos. — 55. Qui maniera la mia carn e beu lo meu sanc. a uida durabla. et eu resuscitarei lui el deraira dia. — 56. Quar la mia carns es uerament maniar. el meus sanc es uerament beure[s]. — 460

57. Qui mania la mia carn e beu lo meu sanc. esta e mi. et eu en lui. — 58. Enaissi coma me trames lo paire uiuens. et eu niui per lo paire. Et aicel que mania mi, el uiu per mi. — 59. Aquest es lo pas que deissendec del cel. no enaissi coma
165 li uostri paire maniero la manna. e so mort. Qui mania aquest pa uiura en durabletat. — 60. Aquestas causas dis en la sinagoga essenhantz en Cafarnaum. — 61. Em per aisso mout(z) auzent(z) dejs decipols de lui dixeró. dura [86^v 1] es aquesta paraula. Quals pot auzir lui? — 62. Mais Jhesu sabentz uas si
170 meteis. quar murmurauo d'aisso li decipol de lui. dis ad els. Aisso uos escandeliza? — 63. Em per aisso si uos ueiretz lo fil de deu puiant(z) la on era primeirament?—64. L'esperitz es lo quals fa uiure. la carns no profeita alcuna causa. las paraulas que en parlei a uos. esperitz e uida so. — 65. Mais so alcanti
175 de uos que no o crezo. Quar Jhesu sabia del comensament. qui serian crezent. e quals seria trazidors lui.—66. e dizia. Em per aisso dissi a uos. Quar negus no pot uenir a mi. sino sera donat a lui del meu paire.— 67. D'aisso mouti dels decipols de lui anero atras. e ia ab lui no anauan. — 68. Adoncas Jhesu
180 dix als .xii. Doncas e uos uoletz anar?—69. Adonc respos a lui Simons Peire. Senher al qual anarem? tu as paraulas de uida durabla. — 70. e nos crezem e conoguem que tu est Cristz fils de deu. — 71. Respos a lui Jhesu. doncas eu no eligi uos .xii. et us de uos es diables? — 72. Mais el o dizia de Juda Simon
485 [86^v 2] Escariot, quar aquest era trazidors lui, eo fos us dels .xii.

- VII 1. **A**pres aquetas causas anaua Jhesu e Galilea. quar no uolia en Judea anar. quar li Juzeus le querian auere. — 2. Mais era prop lo dias festiual[s] dels Juzeus Sinofugia. —
490 3. Mais dixeró az el li fra[ir]e de lui, traspassa d'aici e nai en Judea. que li teu decipol ueian las tuas obras que fas. — 4. Negus a certas en rescost no fa alcuna causa. et el mezeis quer esser e pales. Si aquestas causas fas. manifestas tu mezeis al mon. -- 5. Quar li frairi de lui no crezian en lui.—
195 6. Adoncas dix a lor Jhesu. Lo meus temps no uene encara. mais lo nostre temps es totas oras apare[ll]hatz. — 7. No pot lo mons auer aziratz uos. mas mi azira. quar doni testimoni de lui. quar las obras de lui so malas. — 8. Vos puiaz ad

aquest dia festiual. mas eu no puia rei al dia aquest festiual. Quar lo meus temps encara no es azemplitz. — 9. Co aquestas 500 causas agues ditas ad els. el esteu en Galilea. — 10. Mas [87^r 1] de puiss que puiero li fraire de lui. adonc et el puice al dia festiual. no manifestament mais aici coma en rescost. — 11. Adoncas li Juzeu(s) lo querian el dia festiual. e dizian. On es el? — 12. e grans murmurament[ze] era de lui en 505 la cumpanha. Quar alcanti dizian. que bos es. mas li autri dizian. No es. mas engana las cumpanhas. — 13. Empero degus no parlaua a pales de lui. per la paor dels Juzeus. — 14. Mais la meitat de la festa passada puice Jhesu el temple et essenhaui. — 15. E merauilhauan se li Juzeu dizent. En 510 qual maneira sap letras aquest co non aia aprezas? — 16. Adonc respos Jhesu e dix a lor. la mia doct[r]ina no es mia. mais de lui qui mi trames. — 17. Si alcus uolra la uolontat de lui far, conoissera de la doctrina si sia de deu s'eu parli de mi eiss. — 18. Qui parla de si mezeis. propria gloria quer. 515 Mais qui quer la gloria de lui lo quals trames lui. aquest es [87^r 2] ueraix. e tortura e lui no es. — 19. Doncas Moyses no dec a uos leg? e negus de uos no fa la leg. Per que me queretz aucire? — 20. Respos la cumpanha e dix: demonias, quals te quer aucire? — 21. Respos Jhesu e dix a lor. 520 una obra fi. e tuit merauilhatz uos. — 22. Per aisso Moyses dec a uos la circumcisio. no quar es de Moyse[n]. mais dels paires. Et en sabte circumcizetz home. — 23. Si hom recep la circumcisio el sabte que no sia souta la leg de Moysen. a mi uos endenhatz quar fi l'ome tot sa el sabte? — 24. No 525 uulhaz iuiar segon cara. Mais dreiturer iuiament iuiatz. — 25. Em per aisso dizian alcanti de Jherusalem. doncas no es aquest lo qual quiro aucire? — 26. Vec uos el parla a pales e neguna causa no dizo a lui. Doncas conogro uerament li princep que aquest es Cristz? — 27. Mais aquest sabem don 530 sia. mas Cristz, co uenra, negus no sab don sia. — 28. Em per aisso Jhesu cridaua essenhantz el temple e dis. E mi sabetz. e don eu sia sa[87^v 1]betz e de mi mezeis no uengui. mais es uers lo quals trames mi. lo qual uos no sabetz. — 29. mas eu sei lui. E si eu dizia que no sei lui, seria semblantz 535 a uos. messorguers. Et eu sei lui quar de lui so et el me trames. — 30. Per aisso querian lui penre. e negus no mes las mas

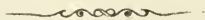
- en lui. Quar enquera no era uenguda la ora de lui. — 31. Mais de la cumpanha mouti crezero en lui. e dizian : Cristz co
 540 uenra. doncas fara plus signas. plus que aquest fa? — 32. Auziro li Fariseu la cumpanha murmurant de lui aquestas causas. e li princep e li Fariseu trameiro ministres quel prezesso. — 33. Adoncas dix a lor Jhesu. Encara u pauquet temps so ab uos. e uau a lui qui mi trames. — 34. Quiretz me.
 545 e nom atroba[re]tz. et aqui on eu so, uos no podetz uenir. — 35. Adoncas dixeru li Juzeu a lor meteisses. ou es anador[s] aquest quar no atrobarem lui? Doncas es anadors en esparzement de gentz. et essenhadors las gentz? — 36. Qui es aquesta paraula que dis. quiretz me. e nom atrobarétz. et
 550 aqui on eu [87^v 2] so, uos no podetz uenir? — 37. Mais el deraira dia de la gran festa estaua Jhesu e cridaua dizentz. si alcus sedeia(s) uenga a mi e beua. — 38. Qui cre e mi, si cum ditz la scriptura, flum d'aiga uiua decora del uentre de lui. — 39. Mais aisso dix de l'esperit lo qual eran recebedor
 555 li crezent en lui. Quar encara l'esperitz no era donatz. quar encara Jhesu no era glorificatz. — 40. Em per aisso mouti d'aicela cumpanha co aguesso auzidas aquestas paraulas dizian. aquest es uerament propheta. — 41. Li autri dizian. aquest es Cristz. mais alea[n]ti dizian. doncas Cristz ue de
 560 Galilea? — 42. Doncas no ditz la scriptura que de la semensa de Daud e del castel de Bethleem on era Daut ue Cristz? — 43. Em per aisso discordia fo feita en la cumpanha per lui. — 44. Mais alcanti de lor uolian lui penre. mais negus no mes sobre lui las mas. — 45. Adoncas uengro li ministri als
 565 auesques et als Fariseus. et eli dixeru a lor. per que no adussesz lui? — 46. Resposero li ministri. anc enaici no parlee hom. coma aquest hom [88^f 1] parla. — 47. Em per aisso resposero a lor li Fariseu. doncas e uos esz enganat? — 48. Doncas alcus dels princeps (no) crezec en lui. o dels
 570 Fariseus? — 49. mais la cumpanha aquesta que no conoe la leg. e so maldig. — 50. Dix ad els Nicodemus. aicel que era uengutz a lui de noitz. que era us de lor. — 51. doncas nostra legs no iuia home sino auzira de lui primeirament. e conoissera que fasza? — 52. Resposero e dixeru a lui. doncas est tu
 575 Galileus? Ecerca las escripturas. e ueias que profeta nos leua de Galilea. — 53. E retornero sen us quex en la sua maiso.

1. **M**ais Jhesu anec e mont Oliuet.—2. e mati de rescaps **VIII**
 uene el temple. e totz lo poble uene a lui. e sezentz
 essenhaua els. — 3. Et amenero a lui li escriua e li Fariseu 580
 una femna preza en auouteri. et establíro lei e meg. — 4. e
 dixeró a lui. Maestre aquesta femna es ara preza en auou-
 teri. — 5. mas e la leg mandec Moyses a nos d'aquesta me-
 sura lapizar las auoutrairitz. Em per aisso tu que dizes de lei?
 [88^r 2]. — 6. Mais aquestas causas dizian essaiantz lui quel 585
 poguessó acusar. mas Jhesu enclinantz si deios. ab lo det
 escriuia en terra. — 7. Mais co perseueresso enterrogantz
 lui. dressec se e dis ad els. qui senes peccat es de uos. pri-
 mers gete la peira en ela. — 8. E de rescaps enclinantz si es-
 crinia en terra.—9. Mais auzent us apres u issian. comensantz 590
 dels uelhs entro al derraira. E remes Jhesu sols e la femna e
 meg estantz. — 10. Mas endressantz si Jhesu dix a lei. femna
 on so aquili que te acusauan? Negus no te condampnee. —
 11. La quals dis. no degus senher. e Jhesu dis. ni eu no te
 condemnarei. uai. e ia d'aici enant no uulas pecar. -- 12. 595
Adonx de rescaps. parlee ad els Jhesu dizentz. Eu so lutz del
 mon. Qui sec mi. no ua en tenebras. mais aura lum de uida.
 — 13. Adonc dixeró a lui li Fariseu. Tu de tu meteís donas
 testimoni. lo teus testimonis no es uers. — 14. Respos a lor
 Jhesu e dis. E si eu doni testimoni de mi eiss, uers es lo 600
 meus testimonis. Quar eu sei don uengui et on uau. Mais uos
 no [88^v 1] sabetz don uene o on uau. — 15. Mais uos iuiatz
 segon carn. eu no iugi alev. — 16. E si eu iugi uers es lo
 meus iuiamentz. quar no so sols. mais eu el paire qui mi
 trames. — 17. Et en la uostra leg es escriut. quel testimonis 605
 de dos homes es uers. — 18. Eu so que doni testimoni de mi
 eiss el paire qui mi trames dona testimoni de mi. — 19. Em
 per aisso dizian a lui. On est tos paire? respos Jhesu. Ni mi
 no sabetz nil meu paire. Si mi saubessetz per aventura sau-
 bratz el meu paire. — 20. Aquestas paraulas parlee Jhesu el 610
 tesaurer essenhantz el temple. E negus no pres lui. quar
 encara no era uenguda la ora de lui. — 21. Adonc dix a lor
 de rescaps Jhesus. Eu uau e queretz me. et el uostre peccat
 morretz. la on eu uau uos no podetz uenir.—22. Em per aisso
 dizian li Juzeu. doncas aucira si meteís? Quar ditz. la on eu 615

- uau nos no podetz uenir. — 23. E dizia ad els. Vos esz deios. eu so desobre. Vos esz d'aquest mon. [88^v 2] eu no so d'aquest mon — 24. Em per aisso dissí a uos que morretz els uostres pecatz. Quar si no crezetz que eu so morretz e uostre pecat.
- 620 — 25. Adoncas dizian a lui. Tu quals est. Dis a lor Jhesu. Comensamentz lo quals parli a uos. — 26. Moutas causas ei de uos a parlar e iuiar. mas el qui mi trames es ueraix. et eu parli aquestas causas que auzi de lui el mon.—27. E no(m) conogro quar paire dizia a lor deu. — 28. Per aisso dix a lor
- 625 Jhesu. Co auretz eissausat(z) lo fil del home. adonc conoisseretz. que eu mezeis so e de mi meteís no fasz alcuna causa. Mais aici co essenhec a mi lo meus paire. aici parli. — 29. Et el qui mi trames. ab mi es. e no laisec mi sol. quar eu fasz totas oras aquelas causas que so plazentz a lui. — 30. Lui
- 630 parlant aquestas causas mouti crezero en lui. — 31. Adoncas Jhesu dizia az aicels Juzeus que crezero en lui. Si uos estaretz e la mia paraula uerament seretz mei decipol. — 33. e conois[89^r 1]seretz la ueritat. e la ueritat afranquira uos. — 33. Respondero a lui li Juzeu e dixero. Semensa d'Abra-
- 635 ham em nos. et anc a negu home no seruim. en qual maneira dizes tu. franqui seretz? — 34. Respos a lor Jhesu. Verament uerament dic a uos que totz hom que fa' peçat. es serus de peçat. — 35. mas lo serus no esta e la maiso en durable. mas lo fils esta en durable. — 36. em per aisso sil fil uos afran-
- 640 quira uerament seretz franqui. — 37. Eu sei que fils d'Abraham esz. Mais queretz me aucire. quar la mia paraula no esta e uos. — 38. Eu parli aquo que ui uas lo meu paire. e uos faitz aquelas causas que uisz uas le uostre paire. — 39. Resposero e dissero a lui. Abrahams es nostre paire. e dix
- 645 ad els Jhesu. Si fils d'Abraham esz. las obras d'Abraham faitz. — 40. Mas ara queretz mi aucire. home que parli ueritat a uos. la qual auzi de deu. aisso no fe Abrahams. — 41. Vos faitz las obras del uostre paire. Em per aisso dixero a lui. Nos no em na[89^r 2]di de fornicatio, .i. paire auem deu. — 42.
- 650 Adoncas dis a lor Jhesu. Si deus fos uostre paire. ameratz a certas mi. Quar eu issi de deu e uengui. quar de mi eiss no uengui. mas el me trames. — 43. Per que la mia paraula no conoissetz? quar no podetz auzir lo meu sermo. — 44. Vos esz del paire diable els desirers del uostre paire uoletz far. quar

el era homiciders del comensament. et en veritat no esteu. 655
 quar no es ueritatz en lui. Co parla messorga. de sas proprias
 causas parla. quar messorguers es el paire de lui. — 45. Mais eu
 que die ueritat. no crezetz a mi. — 46. Quals de uos reprenra
 mi de pecat? Si eu die ueritat, per que uos no crezetz a mi?—
 47. — Qui es de deu au las paraulas de deu. per aisso uos no 660
 las auzetz, car no esz de deu. — 48 Em per aisso respondero
 li Juzeu e dixero a lui. doncas no dizem nos be que tu est
 Samaritas et as demoni? — 49. Respos Jhesu. Eu no ei de-
 moni, mas ondri lo meu paire. e uos desondresz me. — 50.
 Mais eu [89 v 1] no queri la mia gloria. es qui quira e iuie. 665
 — 51. Verament uerament die a uos, si alcus gardara la mia
 paraula no ueira mort en durabletat. — 52. Adoncas dizero
 li Juzeu. ara conoissem que demoni as. Abrahams es mortz.
 e li propheta. e tu dizes. si alcus gardara la mia paraula no
 ueira mort en durable. — 53. Doncas est tu maier del nostre 670
 paire Abraham lo quals es mortz? E li propheta so mort. que
 tu meteis te fas? — 54. Respos Jhesus. Si eu glorifiqui mi
 meteis, la mia gloria es nientz. Es lo paire meus lo quals glo-
 rifica mi. lo qual uos dizetz que uostre deus es. — 55. e no
 conogues lui. Mais eu lo conogui. e si dizia que no sei lui. 675
 seria semblantz a uos, messorguers. Mais eu sei lui. e gardi
 la paraula de lui. — 56. Abraham uostre paire se alegret que
 uis lo meu dia. e ui et esgauzie se. — 57. Adoncas li Juzeu
 dizero. Encara no as. L. ans. et Abraham uist? — 58. Dix ad
 els Jhesu. Verament uerament die a uos. antz que Abrahams 680
 fos faitz. eu so. — 59. Adoncas prezero peiras. que giteso en
 lui. mas Jhesu se rescos et eissic del temple. [89 v 2].

(A suivre.)



DIALECTES MODERNES



ÉNIGMES POPULAIRES SICILIENNES



Ces énigmes peuvent être considérées comme une suite à celles qui ont été publiées par mon ami Pitre, dans le second volume de ses *Canti popolari siciliani* (Palermo. 1871).

Elles appartiennent au langage de Noto (Sicile).

M. DI MARTINO.



- I. Magghiu 'na cosa ca 'nterra s'agghiuca
E fa lu niru 'mmienzu li cuticci,
E, quannu 'mprena, 'mprena r'a vucca,
E quannu figghia, figghia r'auricci.

'A vutti.

- II. Picurariedu ri Rausa,
Mi vuoi vinniri un muntuni
Cu li corna attureigghiati
Comu a chiddi ro tò patruni?

'A ciaramedda.

ÉNIGMES POPULAIRES SICILIENNES



I. — Il y a une chose qui sur la terre s'accroupit et se fait un nid au milieu des cailloux; et, lorsqu'elle devient mère, le devient de la bouche, et lorsqu'elle accouche, accouche de l'oreille. — Le tonneau.

II. — Berger de Raguse ¹, veux-tu me vendre un mouton avec les cornes entortillées comme celles de ton maître? — La corne-muse.

¹ Petite ville sicilienne.

III. Ru' surdati giraru la Spagna
 Pi ghiri a truvare lu re di la spica,
 E lu truvare 'mmienzu 'na turtagna,
 E cu du' ossa ci truncaru la vita.

'U piruocciu.

IV. Tunna, tunieddu,
 Supra mari va,
 Pizzica ardenti e mali nu' fa.

'U sbiezzi.

V. O ciovi o nivica sempri è nuvulātu,
 Arburu siccu è sempri caricatu.

'U tettu.

VI. Ri sutta sbria, e di supra maida,
 E di rintra c'è apicciridda.

'A scuzariu.

VII. Figghiu nuceintissimu,
 Fattu cu 'ngiegniu er arti:
 Nu 'mporta se si' mutu,
 Ma cu li mori tuoi cunprenniri mi fai.

'U 'ralogghiu.

VIII. Trentatri pezzi 'ncantinati stannu,
 E supra un lignu ben caru, ben forti,
 E sù binutu ri tantu luntanu

III. — Deux soldats parcoururent l'Espagne pour aller trouver le roi de l'épi, et le trouvèrent au milieu d'un lien, et avec deux os lui enlevèrent la vie. — Le pou.

IV. — Rond, rondelet, va sur la mer, picote âcre et ne fait pas de mal. — Le poivre.

V. — Qu'il pleuve ou qu'il neige, ou qu'il y ait des nuages, il est arbre sec et il est toujours chargé. — Le toit.

VI. — Dessous, le brisoir, et au-dessus, la huche, et dedans il y a le petit. — La tortue.

VII. — Fil très-innocent, fait avec talent et art; peu importe si tu es muet, mais, avec tes façons, fais-moi comprendre. — L'horloge.

VIII. — Trente-trois pièces sont enchainées au-dessus d'un bois

Pi dari pena a mia, turmientu e morti.

'A scupetta.

IX. Ru' zucca, milli pampini e'na rosa.

'U jaddu.

X. Supra 'n tunnu spampinatu
Ci sù quattru pipi ardienti.
Ju lu viru quantu è gratu ;
Fa' campari allegramenti.

'U cannileri a quattru mecci.

XI. Piccula sugnu iu,
Senz' ali vaju abbulannu ;
Unni puosu iu,
Pizzieu e fazzu dannu.

'A faiddu.

XII. Lu fustu biancu e lu corpu rissu,
Sugnu ri raggiunevuli lunghizza:
Chi pi l'affari miei scareu e nun tussu,
E lu sputari miu nun è spurchizza.

'A cannila ri cira.

XIII. Unni jiti, Signuri Dutturi,
Cu un sautu ca e dà,
Lu mussiddu ri cutticciuni
E l'ancaredda ri mè papà.

'U riddu.

bien fort et bien cher; il est arrivé de loin pour donner à moi peine, tourment et mort. — Le fusil.

IX. — Deux tiges, mille feuilles et une rose. — Le coq.

X. — Sur une assiette effeuillée il y a quatre grains de poivre âcre. Je le vois quand cela est à mon gré; il fait vivre gaiement. — Le candelabre.

XI. — Je suis petite, sans ailes je vais volant; où je me pose, je becquète et je fais dommage. — La bluette.

XII. — La tige blanche et le corps rouge, je suis d'une longueur convenable; pour mes affaires, je crache et ne tousse pas, et mon crachat n'est pas sale. — La chandelle.

XIII. — Où allez-vous, Monsieur le Docteur, avec un saut çà et là, le museau de caillou et la jambe de mon père? — Le grillon.

XIV. Haju 'u eriva cristallina,
 Nun ci n'è 'nta li jardina,
 E nun c'è pirsuna nata
 Chi 'un la metti 'nta pignata.

'U sali.

XV. La mè signura, cu tanti billizzi,
 E stà firmata 'nta carri e battazzi (*sic*);
 Veni lu jornu ca si tagghia li trizzi,
 L'uomini beddi li fa 'sciri pazzi.

'A vigna.

XVI. Supra 'na timpa¹
 C'è 'na cosa pinta ;
 Nè parra, ne senti
 E chiama a glienti.

'A campana.

XVII. Haju la navi mia fatta ri tila ;
 Cu vientu o senza vientu, sempri vola.
 Chidda ca c'è dintra cianci e grira,
 Chidda ca c'è ri 'ncianu canta e sona.

'A naca.

XVIII. A lu trasiri, trasiu ;
 A lu nesciri, fti vuoju.

XIV. — J'ai une herbe cristalline; il n'y en a pas dans les jardins, et il n'y a personne qui ne la mette dans le pot. — Le sel.

XV. — Ma maîtresse, qui est charmante, est enfermée entre des chars et des *battazi*; il vient un jour où l'on coupe ses tresses, et elle fait tomber les beaux hommes en démente. — La vigne.

XVI. — Sur une pierre il y a une chose pendue; elle ne parle ni n'entend et appelle les gens. — La cloche.

XVII. — J'ai mon navire fait de toile; avec le vent ou sans le vent, toujours il vole. Celle qui est dedans pleure et crie; celle qui est au dehors chante et sonne. — Le berceau.

XVIII. En entrant, il entra; en sortant: je veux te garder! Il se rouilla, le verrou, il veut pour lui une *cafisu*² d'huile. — La prison.

¹ Une variante de cette énigme a été publiée par Pitre dans ses *Canti popolari siciliani* (II, 1871).

² Mesure sicilienne pour l'huile.

S'arruggiaju lu catinazzu,
 Ci voli un casisu r'uogghiu.

'U càziru.

- XIX. Signuri Dutturi, c' addutturiati,
 Sciughittimi stu dubbiu eh' aju'n testa:
 Vuoju ca tutta a notti ci pinsati:
 Quali armaru è ca figghia ra testa?

'A siccia.

- XX. Haju la manu mia lisciannarina,
 Longa quantu 'nu battagghiu ri campana.
 Cu' mi la 'nzerta ci fazzu la strina,
 Ci rugnu tiempu: 'n annu, 'n misi e'na simana.

'U friettu.

- XXI. Haju'n murtaru ri mmarmara fina;
 Intra ci su' vintiquattru pistuna
 Facievunu 'na miricina tanta fina,
 Ca si la pigghia la stissa pirsuna.

'A vacca cu' i rientti.

- XXII. Uossu r'auliva, petra cotta;
 Sugnu vinutu ecà p'allucintari,
 E sugnu'n manu ri'na bedda picciotta
 Ca ammanu, ammanu mi fa squagghiari.

'U sapuni.

XIX.—Monsieur le Docteur, qui faites le compagnon, devinez le doute que j'ai par-dessus la tête; je veux que pendant la nuit vous y pensiez: quel est l'animal qui accouche par la tête? — La sèche.

XX. — J'ai ma main lisse et longue comme un battant de cloche. A celui qui me devinera je donnerai une étrenne, et je lui donne du temps: un an, un mois et une semaine. — Le furet.

XXI. — J'ai un mortier de marbre fin; dedans il y a vingt-quatre pilons, faisant une médecine très-fine, que doit prendre la même personne. — La bouche et ses dents.

XXII. — Pepin d'olive, pierre cuite; je suis venu ici pour rendre brillant, et je suis tombé dans les mains d'une charmante jeune fille qui de ses mains me fait devenir liquide. — Le savon.

XXIII. Haju 'n mazzu ri millimillicchi ;
 Nun sù virdi, e mancu sicchi
 Pi lu 'miernu e pi la stati :
 'Nzirtatimillu pi caritati.

'I capiddi.

XXIV. Ciù assai ni pierdu, ciù assai n'haju

'U suonnu.

XXV. Cincu ricotti 'nta 'na cavagna.

'I pieri.

XXVI. Cu' citrasi cu a birrita 'nta chiesa ?

'U muortu.

XXVII. Oh Diu ! chi maravigghia !

R'intra pilusu e di 'ncianu scucchiaghia.

'U carcìuofulu.

XXVIII. Vitti pi strata li misiri 'rranti,

Arriughiennu li misiri pizienti,

E fa li figghi suoi bianchi e lattanti :

E cu' li fa filici, e cù scuntienti.

'A littra.

XXIX. Rù suruzzi p'amicizia

Iddi 'scieru p'abballari ;

Puoi vinni la giustizia.

E li fici cuitari.

'A vilanza.

XXIII. — J'ai un bouquet de mille-feuilles ; elles ne sont pas vertes, et cependant elles sont sèches en hiver comme en été : de-vinez-le moi, par charité. — Les cheveux.

XXIV. — Plus on en perd et plus il y en a. — Le sommeil.

XXV. — Cinq recuites dans une planche. — Les pieds.

XXVI. — Qui entre avec le bonnet dans l'église ? — Le mort.

XXVII. — Mon Dieu ! quelle merveille ! dedans velu et dehors feuillu. — L'artichaut.

XXVIII. — Je vis dans le chemin les misérables errants, ramassant les misérables mendiants, faisant des fils blancs et laiteux ; et celui-ci est heureux et celui-ci mécontent. — La lettre.

XXIX. — Deux sœurs, par amitié, sortirent pour danser ; ensuite vint la justice, qui les calma toutes les deux. — La balance.

- XXX. I latru m' assartaru intra 'a casa;
 La casa si nni seiu pi li finesei:
 Er iu arristai prighiunieru e senza casa.
'U pisci ntra'riti.
- XXXI. Haju'na cosa ch'è fattu a lu tuornu:
 Intra c'è lu quanquarancà:
 Quantu fazzu tri boti accussi,
 'Ngloria 'n pararisu si nni va.
'U crivu cu a farina
- XXXII. Minciunieddu, chi fai r'arrieri a porte?
'U puntiddu.

XXX. — Les voleurs m'assaillirent dans la maison; la maison sortit par les fenêtres, et je restai prisonnier et sans maison. — Le poisson dans les filets.

XXXI. — J'ai une chose qui est faite au tour; dedans il y a la quanquaranca: lorsque je fais trois fois de cette façon, elle s'en va au paradis. — Le crible avec la farine.

XXXII. — Sot, que fait-il derrière la porte? — Le support.



A JULI GAUSSINEL

APRÈS LA LÉGIDO DE SON *ABDONA*

Seguissènt de Miltoun la draïo estelejanto,
Mountes fins au celestre, e pièi, Dante nouvèu,
Duerbes l'orre pourtau de la ciéuta cremanto,
Mai fort qu'un leiounas o mai douz que lou mèu .

La vesïoun d'amoundaut, que ta grand gèsto canto,
Enebriant noste eime i pur sourgènt d'ou bèu,
Nous dis que sara 'n jour ras de Diéu trioumfanto,
Touto amo qu'a ploura sounto noste soulèu .

Aquéli qu'an senti la boufado divino :
Tasso, Camoens, Musset, Brizeux, Mistral, Racino,
E l'ome mau caussat, lou qu'escultè Cinna,

Podon, de dre requist, trelusi dins toun libre.
Mai n'en delebres un, me lou semblo, o felibre !
Coume éli, sies-ti pas d'ou cepoun d'*ABDONA* ?

Adèufe ESPAGNE.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

A JULES GAUSSINEL

APRÈS LA LECTURE DE SON *ABDONA*

Suivant de Milton la voie étoilée, — tu montes jusqu'aux régions célestes, et puis, Dante nouveau, — tu ouvres l'horrible portail de la cité brûlante, — plus fort qu'un fier lion ou plus doux que le miel¹.

La vision d'en haut, que ta grande geste chante, — enivrant notre intelligence aux pures sources du beau, — nous dit qu'[elle] sera un jour près de Dieu triomphante, — toute âme qui a pleuré sous notre soleil.

Ceux qui ont senti le souffle divin : — le Tasse, Camoens, Musset, Brizeux, Mistral, Racine, — et l'homme mal chaussé, celui qui sculpta Cinna,

Peuvent, de droit choisi, étinceler dans ton livre. — Mais tu en oublies un, il me semble, ô felibre ! — Comme eux, n'es-tu pas de la tige d'*ABDONA* ?

Adelphe ESPAGNE

¹ Les Juges XIV, 18.

DONEC GRATUS ERAM

(OURACI *Carm.*, III, IX.)

ÈU. — Tant que t'agradère, o bello Lidio,
Tant que m'amères miès que gis d'autre galant,
Qu'à iéu soulet pourgiès toun bèu bras blanc,
Visquère plus urous que li rèi de l'Asio.

ELO. — Tant que t'agradère, amaire catiéu,
Tant que m'amères miès que ta Cloé tant vano,
Me cresiéu mai qu'Ilio la Roumano,
E jamai gis de noum brihè mai que lou miéu.

ÈU. — Aro ame Cloé, Cloé l'Arlatenco:
Canto sus la quitarro e n'en jogo tant bèn!
Pèr elo, de mouri me farié rèn,
Amai que more pas, ma migo, proumierenco.

ELO. — Aro ame Calès; Calès m'amo bèn,
Calès qu'es dòu Thor, l'enfant d'Ourniture;
E pèr èu mourriéu dous cop, t'assigure.
Amai que more pas, moun ami, proumierèn.



HORATIUS. — Donec gratus eram tibi,
Nec quisquam potior brachia candidæ
Cervici juvenis dabat,
Persarum vigui rege beatior.

LYDIA. — Donec non alia magis
Arsisti neque erat Lydia post Chloën,
Multi Lydia nominis,
Romana vigui clarior Iliæ.

DONEC GRATUS ERAM,

(OURACI *Carm.*, III, IX.)

OURACI. — Quand ere de tus agradat,
Que ges de jouvent preferat
Touu col lis e blanc abrassava,
Mai qu'un rei de Persia troumflave.

LIDIA. — Quand per l'autra cremaves pas,
Que noun aviè Cloë lou pas
Dessus ieu qu'Ouraci abrassava,
Troumflave, urousa Lidià,
Mai que la roumana Ilià.

OURACI. — Cloë de Tracia ara me mena,
Soun dous lai canta sus l'ourguena.
Dieus ! se counservàs mas amours,
Poudès avaliscà mous jours.

LIDIA. — D'un fioc parel al sieu m'embranda,
Calis, fil d'Ornis de Taranda.
Dieus ! se counservàs mous amours,
Poudès avaliscà ma vida,
Dous cops mai qu'un vous ie couvide.

HORATIUS. — Me nunc Thressa Chloe regit.
Dulces docta modos et citharæ sciens,
Pro qua non metuam mori,
Si parcent animæ fata superstiti.

LYDIA. — Me torret face mutua
Thurini Calais filius Ornyti.
Pro quo bis patiar mori,
Si parcent puero fata superstiti.

ÈU. — E se renaissien nòstis amour morto,
 Se Venus jougnié mai tout ço qu'avem disjount,
 Se rebute un jour Cloé di pèu blound,
 Se rebutado un jour, Lidio ouvro sa porto? . . .

ELO. — Calès coumo un sòu, segur, es pouli,
 Tu sies plus lèu que suve e plus marri que l'oundo,
 E pamens en iéu toun amour subroundo:
 Vole viéure emé tu, vole emé tu mourir.

V. LIÉUTAUD

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

HORATIUS. — Quid, si prisca redit Venus
 Diductosque jugo cogit aheneo ;
 Si flava excutitur Chloë,
 Rejectæque patet janua Lydiæ? . . .



OURACI. — Mais la Venus d'antan reven,
 Saura Cloë, lèu, lèu vai-t'en.
 Porta, à Lidia oubris-te 'ncara,
 Qu'un joue de ferre nous ensarre.

LIDIA. — El es pus bèu que lou soulèu;
 Tus, mai que la mar roundinèu,
 E pus laugè que sieure encara.
 Pamens, vieure am tus aimariei,
 Countenta embe tus mouririei.

Adoufè ESPAGNE.

(Languedocien, Montpellier et ses environs.)

LYDIA. — Quanquam sidere pulchrior
 Ille est, tu levior cortice et improbo
 Iracundior Hadria,
 Tecum vivere amem, tecum obeam libens.



BIBLIOGRAPHIE

Die Beiden ältesten provenzalischen Grammatiken. *Lo Donatz proensals un l las Rasos de trobar*, nebst einem provenzalisch-italienischen Glossar, von neuem getreu und nach den Hss. herausgegeben von Edmund Stengel. Marburg, 1878, in-8o.

Cette nouvelle édition des *Grammaires provençales* répond à un besoin réel de nos études ; elle sera, je n'en doute pas, la très-bien venue auprès de tous les romanistes. Ce n'est pas encore, à la vérité, l'édition définitive que l'on se flattait, un peu témérairement, il y a vingt ans, de mettre au jour. Mais M. Stengel, sans viser si haut que M. Guessard, nous aura peut-être mieux servi. Son édition n'est pas définitive, et elle n'y prétend point ; mais elle offre aux philologues (si, comme le titre l'annonce et comme on doit l'espérer, les mss. ont été fidèlement reproduits¹) tous les secours possibles pour en préparer une qui ait chance de l'être, autant du moins qu'une édition puisse passer pour telle. M. Stengel ne s'est pas borné, en effet, à imprimer *in extenso*, côte à côte, le texte des deux principaux mss., tant du *Donat* que des *Rasos de trobar* ; il a donné dans les notes les variantes des autres mss., et de plus reproduit, en les accompagnant de ses propres corrections ou conjectures, outre les leçons de M. Guessard, toutes les observations, même les moins fondées², qu'ont publiées sur nos deux grammaires, et spécialement sur les glossaires du *Donat*, MM. Galvani, Diez, G. Paris, Paul Meyer, Tobler, J. Bauquier et l'auteur du présent article³. C'est donc une véritable édition *variorum* que M. Stengel nous a donnée. Il en a encore augmenté l'utilité par la publication intégrale du petit glossaire provençal-italien qui accompagne le *Donat* dans le ms. 42-41 de Florence, et dont M. Bartsch avait, il y a huit ans, au tome XI du *Jahrbuch*, imprimé seulement la moitié. Le volume est terminé par un double vocabulaire où sont relevés alphabétiquement, avec leur traduction latine ou ita-

¹ Il est fâcheux que l'on n'ait pas trouvé d'autre moyen, pour figurer typographiquement les diverses abréviations des mss., que l'emploi dans tous les cas d'un seul et même signe, l'apostrophe.

² Telles sont sûrement, parmi les miennes, celles qui concernent *caf* (10a, 31), *bols* (51a, 45), et probablement aussi quelques autres.

³ Voy. *Romania*, I, 224 ; II, 327 ; VI, 136 et 450. Je n'ai connu les remarques de Galvani, avec qui je m'étais, à mon insu, souvent rencontré, que par les citations de M. Stengel.

lienne, les noms propres et les autres mots qui composent le glossaire italien et ceux du *Donat*, ou qui sont mentionnés, comme exemples, par les deux grammaires. C'est un travail utile et qui, bien qu'il donne prise à la critique en plus d'un endroit¹, vaudra à M. Stengel la reconnaissance des travailleurs.

Après cet exposé sommaire du contenu de l'édition de M. Stengel, je placerai un certain nombre de remarques de détail faites au cours de ma lecture. M. Boucherie en a fait aussi de son côté quelques-unes qu'il m'a communiquées, et que j'intercalerai parmi les miennes.

P. vii de l'introduction. V. 3 du fragment de *planh*, publié là pour la première fois. *Lasse*. La correction indiquée est *lassa* et non *las ieu*, puisque c'est une femme qui parle, et que d'un autre côté l'*a* final, dans ce texte, est toujours changé en *e*. — V. 6. *De arc navant* = *d'ar en avant* et non *doren avant*. — V. 11. *Darai en tenen*. Lis. *entenen* pour *entenden* = *je donnerai à entendre, je ferai comprendre*. Cette forme, jointe à *e* pour *a* final, à *mons* pour *mos* (v. 2 et 19), à l'emploi de *x* pour *ss* (v. 20), donne à penser que ce texte a été altéré par un copiste catalan. — V. 17. *po(l)gres*. Il faudrait *pogues*. — 24. *Gengua* doit sans doute être corrigé *vengua*.

23, 11. *Teus .i. timuit, preus .i. pressit*. — A l'appui de ces formes, que M. Guessard avait corrigées *tens, prens*, et que M. Stengel, vu l'accord des mss., croit au contraire devoir conserver, on peut citer l'exemple suivant, tiré du ms. 1592 de la B. N. (Mahn, *Gedichte*, LXII, 1):

Greu feira nuills hom faillesa
Si tant *leusses* son bon sen
Cum lo blasma de la gen.

J'ai vu ailleurs un autre exemple pareil, mais je ne sais pas le retrouver. Quant à l'origine de l'*u* de ces formes, il faut probablement la chercher dans le *p* parasite de *temps* (**temsil*), *premps* (**premsit*), qui, une fois introduit, aura, comme il arrive en d'au-

¹ Les formes fausses n'y sont notées (voy la préface, p. xxvi) que dans le cas où « une restitution sûre » fait défaut. Mais M. Stengel a pu souvent se tromper sur la valeur des corrections proposées. Le mieux eût été, à mon avis, de reproduire fidèlement, dans tous les cas, le mot provençal et sa traduction latine ou italienne, quand elle existe, tels que les mss. les fournissent, en plaçant à la suite, entre crochets, les corrections certaines ou seulement probables. C'eût été plus conforme au plan de l'édition, et l'utilité de ce résumé lexicographique des trois ouvrages en aurait été beaucoup accrue.

tres mots, chassé l'*m* étymologique et se sera ensuite vocalisé. Cf. d'une part *esseps, dopna*; de l'autre, *cus = cps (ipse)*.

28 a, 30. *Stullis*. Corr. *Stipulis*, v. fr. *csteules* (Boucherie).

28 b, 21, note. M. St. a raison de ne pas accepter la correction *sosterrar*, pour *sosteivar*, que j'avais un peu étourdiment proposée. Il y a d'autres exemples dans le *Donut* même (M. St. en relève plusieurs) de *ir = rr*¹. Mais *lairar*, qu'il cite en même temps, n'est pas dans le même cas. L'*i* y provient de *t*, comme dans *paire, laire*, etc.

28 b, 35. *Uiciis*. Corr. *ulnis*?

29 a, 19. *hos* paraît ici plutôt l'abréviation de *hospitium* que celle de *hostem*.

30 a, 43. *enastar*. Le vrai sens est bien celui de *mettre à la broche*, *lignum (la lenha)* étant le bois brûlant dans le foyer.

30 b, 27. *enclavar*. C'est le français *enclouer*, au sens propre. La trad. est donc très-exacte et les doutes de Galvani sans fondement.

20 b, 43. *Et in duobus sustentari*. Suppl. *manibus* et corr. *duabus*. C'est ce qu'on appelle en Saintonge « faire le châgne dret »; pénitence qu'on impose aux fillettes dans les jeux innocents, quand il s'agit du gage touché. Il va sans dire que, dans ce cas, la pénitence n'est pas obligatoire (Boucherie).

31 a, 34. *Pertinet* serait ici une addition inutile. *Ad custodiam* est régime de *vigilare*.

31 b, 23. *liurar .i. lucrari*. Corr. *luirar*. Cf. *luitar = luctari*.

32 a, 5. *Machar, matur .i. percutere*. Il n'y a aucune note sur ce passage et, dans son vocabulaire, M. St. interprète *machar* par *maclare*. C'en est peut-être bien l'étymologie, mais non pas l'exacte traduction. *Percutere* rend mieux l'idée que nous attachons à ce verbe. On est *maché* (car le mot existe aussi en français²) par un instrument contondant.

32 a, 33. *ebeditare*. Lis. *hebetitare*, fréquentatif de *hebetare*, émousser (Boucherie).

32 b, 17. *Petaçar* est certainement le même mot que *pedassar*. C'est cette forme même qui est usitée en Limousin. Il ne faut donc pas hésiter à traduire, avec M. Guessard, *reficere vetera* (en franç., *raplécer*³). *Venta* du ms. *B* n'est pas seulement ridicule; c'est une leçon absolument inadmissible.

¹ Cf. *Revue*, XII, 196, l. 2 et suiv. — On peut citer encore *poyre = porrum*.

² Voy. Boucherie, *Etym. françaises et patoises* (*Revue*, IV, 553).

³ *Pedas*, en effet, est, au propre, non pas une *cheville*, mais un morceau d'étoffe servant à rapiécer. Voy. Sauvages, au mot *petas*

32 b, 5. La leçon de A, *sopinare*, admise au vocabulaire sans observation, doit être une mauvaise lecture de *sōpiare*.

32 b, 43. *Ponzeiar* existe encore (voy. de Sauvages, *pouneheja* = *poindre*). Rohegule a eu le tort d'en faire deux mots, l'un *poncejar*, que M. St. n'a pas remarqué chez lui et qui est bien traduit; l'autre *ponzejar*, pour lequel le *ponere* du Donat l'a fourvoyé. La leçon de B pourrait être corrigée, en remontant de deux lignes *improbare*, mal à propos placé après *podar* (comme M. St. l'a fait justement remarquer): *Ponzeiar .i. pungere vel beneficia aliis improbare*.

34 a, 3. *Sostrar*, ici, n'est peut-être pas à rejeter (ne pas confondre avec un autre *sostrar*, *soustra*, dans Sauvages, = * *substrare* pour *substernere*). Nous avons en effet un adjectif *soustrous* (= *sostros*) qui signifie *paresseux*.

35 b, 29. *Conis*. Corr. *cuneis*.

36 b, 41. *Endir .i. inmitere* A *inire* B. — Corr. *hinire*. Les traducteurs de A et de B n'ont pas vu ici le même mot. Pour A, c'est *endire* (indicere) = *imposer*. — A *endir* = *hinire* de B, cf. *grondir* = *grumire*.

37 a, 44. *Masdir*. Cette forme, que M. St. admet dans son vocabulaire, ne peut être qu'une faute de copiste pour *mallir*.

38 a, 8 et 12. La forme de futur *batrei*, répétée ici deux fois, est changée à tort, dans le vocabulaire, en *batrai*.

41 a, 12. *finu cane*. — Corr. *canna*. Voy. Littré, *glaiéul*, à l'historique, et *finus* dans Du Cange.

41 a, 38. *Altz*. — La rubrique primitive ne pouvait être *als. Altz*, à la bonne heure. Je me permets de renvoyer M. Stengel, pour tout ce qui concerne le *z* final, à mon travail sur ce sujet (*Revue*, V, 330, et VI, 94), qu'il paraît n'avoir pas connu. Cf. sur 54 b, 13.

42 b, 20. *Tantes*. Corr. *tannes* de **tannare* = fr. *tanner* (Boucherie).

43 a, 2, *tanc*; 18, *flars*. — M. Stengel aurait dû mentionner, parmi les conjectures émises relativement à ces deux mots, celles de M. Boucherie (*Revue*, XI, 218).

43 a, 37. *Onus*, ici, est évidemment à supprimer ou à renvoyer à la ligne suivante, comme dans l'édition. Guessard.

45 b, 41. *Leis .i. luxus .nūs*. — L'édition de M. Guessard a *leis* — *lectus*, que M. Tobler proposait de corriger *legis* et que je croyais susceptible d'être conservé. La leçon du ms., aujourd'hui connue, ne fera que rendre l'embaras plus grand. Faut-il corriger *seis* — *secus*. M. Stengel propose *pleis* — *plecus*. Si le mot était parmi les *estreits*, on pourrait penser à *leis* = *licus* (fr. *lessif*).

47 a, 13 (voy. la note). *Temps* est bien à sa place parmi les

rimes étroites. La prononciation limousine ne connaît pas plus de *ems* que de *ens* larges.

48 a, 10 (note). Je n'avais en vue dans le passage de ma *Gramm. limousine* rapporté ici par M. Stengel, et qui lui paraît incomplet, que les mots qui vivent encore. Voici pourquoi je n'y ai parlé ni de *ver*, ni de *ferir*. Mais même *fers* serait à rejeter, car la forme *fier*, sous laquelle seulement nous employons aujourd'hui ce mot, a dû être prise au français.

50 b, 16. *Vethz* .i. *veretrum*. Je ne sais si la bonne étymologie de ce mot et du mot fr. correspondant a encore été donnée. De Chevallet, si j'ai bonne mémoire (car je n'ai pas son livre sous la main), la cherche dans le celtique. Ce doit être simplement le latin *vectis*. Ceux qui ont vu, près d'Angoulême, le verrou de la chapelle de Saint-Roch, et qui connaissent les superstitions qui s'y rattachent, trouveront cette étymologie aussi naturelle qu'elle est, phonétiquement, légitime⁴.

51 a, 5. *Lethz* .i. *lex*. Je crois que l'explication proposée par M. Stengel (*licitum*) est la bonne, et j'avoue qu'avant de le lire j'y avais pensé moi-même. Ni *lex* ni *legem* ne pourraient rendre compte du *z* final de *lethz* (*lehtz*). Il faut nécessairement dans le mot latin une dentale + *s*, ou un *c* + *e* ou *i*.

51 a, 43. *Sics*. Il faut corriger *fics* sans hésitation. Le mot existe encore en limousin comme en français, au sens d'excroissance, tumeur. Voy. *fic* dans Littré.

52 a, 1. *Tins* .i. *tempus*. Cette glose paraît confirmée par un exemple cité par Raynouard (V, 322 a); mais je la crois néanmoins suspecte. Je pense que, pour l'auteur du dictionnaire, *tins* était *tignus*² (le mot est bien connu, dans la langue d'oc comme en français, avec ce sens), et que le traducteur, dans le dialecte duquel probablement *templa* se disait *tin*, aura cru à tort avoir ici affaire à ce dernier mot.

53 b, 18. *trobs*. On se serait attendu, d'après l'étymologie admise (*turbare*), à trouver ce mot parmi les *estreits*. Mais la prononciation moderne donne raison à la classification du Donat. C'est là un argument d'un certain poids (et de même l'ancien fr. *je treuve*, etc.) contre cette étymologie.

53 b, 31. *Volps*. M. Meyer avait justement remarqué que ce mot

¹ Un autre verrou non moins célèbre est celui de l'église de Saint-Léonard (Haute-Vienne). Voy. le *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, t. VII (1857), p. 92.

² Cf., dans la même liste, *tins* = *lignum*.

est placé à tort sous la rubrique *larg*. La forme actuelle *bouy* (Gas cogne), autant que l'étymologie, lui donne raison.

51 a, 26. *Vols .i. volatus* (omis au vocabulaire). Il me semble que cela est très-acceptable. Le sens est *vol, volée* (d'oiseaux). Voy. Du Cange, *volatus*.

54 b, 22. *Polz .i. pulices*. Si M. Stengel eût connu plus tôt l'article de M. Bauquier, qu'il n'a pu utiliser que pour ses *addenda*, il n'aurait pas sans doute fait difficulté d'admettre dans son glossaire la correction *pultes*. L'emploi dans la traduction, ici comme déjà plus haut (8, 22), du pluriel *pultes*, au lieu du sing. *puls*, semble indiquer que le mot devait être dès lors, comme aujourd'hui, usité seulement au pluriel.

54 b, 44. Il n'est pas douteux que *rollz* ne soit en effet *rotulus*. Mais M. Meyer, dans le passage cité par M. St., l'avait déjà, ce me semble, assez clairement fait entendre. — Dans l'Angoumois, on appelle *rolons* (*o* bref), non *roulons*, les barreaux d'une échelle.

55 b, 32. *Conhz .i. cum cuneo claudas*. Corr. *eudas*? C'est le sens de notre *conhar*, comme du fr. *cogner*.

56 a, 29. *Ors .i. ora panni*. — M. Tobler considère ce mot comme fourvoyé parmi les *rims largs*, et l'étymologie, à priori, lui donne raison, l'*o* en étant originairement long. Mais l'usage des troubadours prouve que le *Donat* ne s'est point trompé et que, par conséquent, l'*ora* latin, en prenant chez nous la forme masculine, y avait abrégé son *o*. Voici des exemples :

Cora qu'ieu fos d'amor al or,
Er sui vengutz del or al cor.

(B. de Ventadour.)

Mas trastotz lo mons d'or en or
A jurat l'al re en son cor.

(P. Cardinal.)

Lavas los totz ben d'or en or
E gitas tota l'aiga for.

(Flamenca.)

56 a, 33. *Preforsit*. Corr. *perfores*? Même ligne, *punctus* (pour *punctum*),omis au vocabulaire, peut, ce me semble, rester : *fors*, substantif de *forar*, signifierait naturellement *trou, point*, comme, par exemple, ceux d'une aiguille.

57 b, 10. *Vorms*. Ce doit être une forme masculine de *vorma*=fr. *morve*. On pourrait traduire *morbus* ou *sanies naris*.

58 b, 4. *Cläics .i. clausis* (omis au vocabulaire). On a ici, je pense, une autre forme de *cluc*, d'où *clucar*, « fermer les yeux », si même il ne faut pas simplement rejeter l'*a* comme fautif. Voy. Ro-

chegude sous *cluc*. La correction *clausus* de M. Guessard serait ainsi à conserver, sauf à sous-entendre quelque chose comme « *pertinet ad oculos.* »

58 b, 26. *Chuf, cuf .i. pili super frontem.* C'est ce que le limousin moderne et sans doute aussi d'autres dialectes appellent *tuf* (lat. *tufa*), substantif dont la forme masculine serait *tuf*. Et c'est aussi probablement *tuf* qu'il faut lire, au lieu de *cuf*, dans le ms. B. du *Donat*. L'origine du mot est en effet l'allemand *zopf* (voy. Littré sous *touffe* et *toupet*), d'où se tire régulièrement *tuf* et même *chuf* (= *tchuf*, *tsuf*), mais non pas *cuf*.

59 b, 46. *Jus*, que j'avais proposé ici en place de *lus*, est le substantif *jus* (de viande), et ne peut, par conséquent, faire double emploi, comme le croit M. St., avec le *jus* qui est plus loin, ce dernier étant l'adverbe.

61 a, 10. *Lesquera.* (M. Guessard a *lesgera*, qui s'expliquait mal). Cette forme renvoie à un parfait *lesc* = lat. **lexi*. Cf. l'italien *lessi* et le participe *lescut* (*St Honorat*, 43 a). On trouve aussi, en provençal comme en catalan, un participe *lest* (= *lesc*? = *lexus*?) pour *lectus*.

61 a, 32. *Seriatum.* Corr. *seriatim*.

63 a, 37. La prononciation actuelle (*oulo*) prouve que *ola*, malgré l'étymologie, est bien à sa place parmi les *estreits*.

64 b, 22. *Astx* doit être entendu ici au sens de *manche*, que l'on introduit (*inseritur*, comme a corrigé M. Guessard) dans la douille, par exemple d'une hache.

65 b, 15. *Sesca .i. arundo secans.* En limousin, la *seicho* (qui est notre *sesca*) est le nom d'une espèce d'équisétacée.

65 b, 19. *Mesca .i. propinet.* Cette acception de *miscere* se conserve encore, au moins dans l'Aveyron. Voy. le *Bulletin de la Société de linguistique*, III, p. xxxv, où l'on aurait pu rappeler, par parenthèse, que *meïsser* est dans Raynouard, et déjà avec cette unique signification. C'est aussi dans la même acception que ce verbe figure au v. 58 de la première des *Anciennes Poésies religieuses* publiées en 1860 par M. Paul Meyer¹ (*Fcl e azet — li mesquero mesclada-*

¹ Puisque j'ai l'occasion de citer cette pièce intéressante, j'y proposerai en passant une correction. On lit dans l'édition, vv. 111-112 :

E s'e ran mo carah
Aquel que tu m'as fait

Ce qui, pour moi du moins, n'a aucun sens. Une copie de la même pièce, prise autrefois sur le ms. par M. Boucherie et que j'ai sous les yeux, porte, au lieu de *seran*, *senin*, qui non plus ne signifie rien. Je

ment), ainsi que dans le fragment de la *Vie de sainte Foi d'Agen* (v. 6 : *E plus que nuls pimens qu'ommesca*), où tous ceux qui, à ma connaissance, se sont occupés de ce fragment, en ont méconnu le sens.

66 a, 1. *Sarcina*. Je corrigerais *farcina* (voy. Du Cange, *farcinous*), la mousse étant considérée comme une sorte de lèpre des arbres.

66 a, 13. *Tosa*. Ajoutez *puella*, pour la traduction.

Je réserve pour une autre occasion mes observations sur le texte de Raimon Vidal, et je termine cet article par un petit nombre de remarques sur le glossaire *provençal-italien*, qui forme la troisième et dernière partie de la publication de M. Stengel.

88 b, 6. *Biur*. Je pense qu'il faut corriger *buis* ou *buih* ou *buh*. Cf. *Flamenca*, v. 7207, pour la première de ces formes, et *Sancta Agnes* 864, notes, pour la dernière.

88 b, 10. *Brada .i. folia*. Corr. *branda*. Ce mot est bien connu, du moins en Limousin, où on l'applique à une espèce d'arbuste. (Cf. Du Cange, *Branda* ?). Son dérivé *brandou* désigne particulièrement le rameau vert (de houx le plus souvent) qui sert d'enseigne aux auberges de village.

88 b, 14. *Brodels*. Corr. *brondels*.

89 a, 9. *Corir .i. volgo*. Il faut séparer *co vir*, *co* étant la conjonction *com*. *C* (= *co* ou *que*) a été de même agglutiné mal à propos aux mots qui suivent, jusqu'à 35 inclus, sauf 28 et 29.

89 b, 1. *Descaurir*. Inutile de corriger *descauzir*. C'est un nouvel exemple de *r = z*.

89 b, 10. *Enair*. Corr. *evair* (invadere). M. St., qui a eu le tort d'admettre dans son vocabulaire cet *enair* (comme il y a admis *corir*), le rapproche de *endir*, avec lequel il n'a aucun rapport.

90 a, 43. *Iscla .i. clamat*. Le copiste a dû oublier de répéter l'*i* initial. Corr. *jiscla*. Cf. *giscla*, 66 b, 7.

90 b, 16. *Mere .i. convene*. Ce mot est rattaché, avec raison, par

crois qu'il faut corriger *servi* (ou *serva*, si l'on prend *gurpis* du v. 108 pour un subj. présent, cas dont il y a d'autres exemples). Le sens sera : «Et je conserve (ou que je conserve) mon caractère, celui que tu m'as fait», à savoir le caractère du chrétien, le baptême; car il faut voir dans notre *carah*, non pas, avec M. Meyer, un dérivé et synonyme de *cara*, mais simplement **caractum*, substantif dont la forme féminine se retrouve en ancien français (*caracle* dans Benoit *Chr.*, v. 711) comme en provençal (voy. *caracta*, L. R. II, 332). Un autre *carah*, auquel convient au contraire on ne peut mieux l'étymologie de M. Meyer, est celui dont il cite deux exemples de *G. de Rossillon*. Ce dernier est identique à *carage*, qui lui-même est à *cara* comme *visage* est à *vis*.

M. Stengel, à *merir* (*mereri*). Son synonyme *merita* est quelquefois employé aujourd'hui, sinon tout à fait dans la même signification, au moins au sens passif: *aquo li merito be* = cela lui est bien dû. — Je rappellerai en passant que ce même *mere* a été signalé aussi en italien (voy. *Rivista di filologia romanza*, II, 109), et je profiterai de l'occasion pour retirer la conjecture, trop hasardée, que j'avais émise moi-même touchant son origine (*Revue*, IX, 236).

Camille CHABANEAU.

PÉRIODIQUES

La Renaixensa, revista catalana il·lustrada. — Al entrar en l'any 8^e de sa publicació ha eixit ab notabilíssimas milloras, entre ellas : obrir un *certímen* de 3 premis de 200 pessetas cada un à treballs en prosa y regalar als suscriptors un *Album artístich* y lo *Llibre d'or de la moderna poesia catalana*.

N^o I. (Any VIII, tom. I) : — P. 1. J. Coroleu : *Ninou* (contracció d'any nou) frase ab que's nomena lo dia de capdany. Bonich article preliminar. — P. 5. Victor Balaguer : *Aymerich de Peguilhà*. Es lo comens de la curiosa biografia d'aquest trovador provensal vivent en lo segle XIII, la qual es una de las 300 que contindrà la *Historia política y literaria dels trovadors* que dit Sr. està escrivint. — P. 12. Martí Genis y Aguilar : *de la Batalla de Vich à la acció de Roda*. Sentida narració. — P. 18. Antoni Aulestia y Pijoan : *lo Moviment literari català en 1877*. Seguint la tasca qu'aquest laboriós è il·lustrat escriptor emprengué fa 2 anys, nos ha donat en lo present un catàlech bibliogràfic de las obras publicadas durant l'anterior que pujan à 116 (79 dràmaticas y 37 no dramáticas). y per lo tant un augment de 26 obras sobre las de 1876 y de 62 sobre las de 1875. Veuse ademès que foren 12 los periòdichs que vegeren la llum en català, 8 los certímens en que s'hi premiaren treballs escrits en la mateixa llengua, y 9 las obras castellanas ó francesas referents à Catalunya. — P. 26. Marian Aguiló, mestre en gay saber : *l'Arbre de la patria. Alegoria*. Preciós fragment d'una llarga composició poètica que conserva inédita son autor desde 1862. — P. 29. Francesch Ubach y Vinyeta, mestre en gay saber : *Sombra. A la memoria de N Felip Pirozzini y Martí*. Poesia. — P. 32. J. Martí y Folguera : *la Catedral*. Altre poesia. — p. 34. J. Sardá. *Bibliografia* de las obras catalanas : *Odes d'Anacront*, traduhidas per Frederich

Renyé; *lo Rat-Penat*; calendari publicat per D. Constanti Llobart, ab la col·laboració des escriptors de València, Catalunya y las illas Balears, y *Novissim Dicionari manual de las llenguas catalana y castellana*, per D. Jaume Angel Saura. — P. 37. *Novas*. — Accompanya à aquest número : un dibuix à la ploma del jove artista D. Enrich Serra, pensionat à Roma, que ha reproduhit la *Societat heliogràfica espanyola*; y lo comensament del *Libre de algunes coses asanyalades succedides en Barcelona y en altres parts format per Pere Joan Comes en 1583 y recòndit en lo Arxiu del Excelentissim Ajuntament, ara per primera volta publicat ab deguda llicencia baix la revisió de D. Joseph Puiggari, oficial del susdit arxiu, en qual preliminar fa dit Senyor, ab l'erudició que li es peculiar, una biografia documentada del propi Comes y una critica de tal obra, probant que no tè sino una importancia relativa, puig son contengut compren, « extractos bastant poch fiels, sino dissimulats ab intenció dels registres del arxiu, titulats *Ceremonial de Coses antigues y memorables* y de algunas otras noticias escampadas en los registres de *Actas y delliberacions del Consell*, de que podria traurersen materia bastant mes curiosa y completa. »*

Nº II.—P. 41. Joseph de Letamendi : *Carta à la Renaixensa*, tractant de la literaria de Catalunya. — P. 44. Joseph Pella y Forgas : *Grans exemples. La Renaixensa de Irlanda*. Article històric, notable per los datos que reuneix en interessant conjunt. Sos capitols son : *Caràcter de la Renaixensa de Irlanda : Historia de la dominació inglesa*. — *Las Revoluciones de Nort-America y Fransa ; La unió legislativa. O'Connell*. — *La Jova Irlanda. 1848 : La « Tenant Right » ; Los Fenians*. — *M. Butt : Unió de protestants y catòlics ; L'« home-rule »*. — *Lo Parlament inglés : Los « obstructionists »*. — P. 70. Victor Balaguer, *Aimerich de Peguilhà*. Acabament : copia integra una poesia d'est trovador un xich diferent de la que publicà Raynouard : *De fin amor comenson mas causós*, etc. — P. 77. M. Genis Aguilar : *De la Batalla de Vich à la acció de Roda*. Acabament. — P. 85. Damàs Calvet : *A Esther. Recorts d'Alemanya*. Poesia. — P. 87. Ramon Picó y Campamar : *Adeu !* Poesia. — P. 90. J. de Letamendi : *Lo Sobrevivent. Soneto dedicat per son autor à En Angel Guimerà*. Primera poesia catalana que'ns ha fet coneixer lo savi professor d'esta Facultat de medicina y que desitjém no sia l'últim fruit de sa inspirada musa. — P. 92. R. *Teatre català*. Revista crítica del *Gontramestre*, drama de D. Frederich Soler. — P. 94. *Novas*. — P. 96. *Consistori dels jochs florals de Barcelona*. Adició al cartell, per oferta d'altres 3 premis extraordinaris : 2 de vers, ço es de la Diputació de las Balears, un pensament d'or y plata, y del

Municipi de Figueras, una agulla de pit d'iguàls metalls en forma de ploma ab l'escut de la Ciutat, y un de prosa, medalla de plata del Ateneo barcelonés, al mellor estudi crítich sobre'l tema: « Teatre catalá, sas tradicions, son estat actual, fins ahont es convenient son conreu », no adjudicada en los 2 certàmens anteriors. — Ab aquest número hi va adjunta una copia heliogràfica del quadro-aquarela, *il Gontino* de Fortuny, que posseheix la Excellèntissima Diputació provincial de Barcelona, y la continuació per folletí del *Libre de coses asanyalades*.

A. BALAGUER Y MERINO.

Barcelona, 31 de janer de 1878.

Lo Gay Saber. Periòdich literari quinzenal, fet per escriptors catalans, mallorquins y valencians. — Epoca II, any I, nom. I. — Ab general satisfacció dels catalanistas ha estat saludada la reaparició del primer periòdich literari de nostre renaixement, fundat en 1868 per lo sempre infatigable y laboriós escriptor D. Francesch Pelay Briz, mestre en gay saber. En l'article introductori *Lo que volem* (p. 1) resumeix sas aspiracions à « donar à concèixer las obras capdals del ingeni humá; obrir una via mes ampla de la ab que conta avuy, à la joventut estudiosa; sostindrè las bonas relacions que'ns lligan ab los centres literaris de alguns indrets de llunyas terras; ajudar los esforços dels que en aras del amor à la llengua se lliensan à travalls aspres de si y de poca esperansa de reliximent; en una paraula, portar à tot arreu la bona llavor del esperit catala. » — Dit Nom. I. conté: p. 2. F. Maspons y Labrós: *Creencias populares catalanas*. Estudi comparatiu de varias, cotejadas ab las de diversas encontradas de Fransa que ha publicat la *Mélusine* de Paris. — P. 5. Adolf Blanch, mestre en gay saber: *En Guillem de Mediona*. Poesia. — P. 5. Antoni Careta y Vidal: *los Carboners*. *Poema provensal en XII cants per Felix Gras*. Comensament d'una polida traducció de la valenta epopeya provensal *li Carbounié*, que premiá la *Société des langues romanes* en lo concurs filològich y literari de 1875. — P. 6. Joaquim Rubió y Ors, mestre en gay saber: *A la Verge de l'Academia*. Poesia religiosa premiada ab joya en lo certámen de l'Academia bibliogràfica Mariana de Lleyda, l'any 1871. — P. 8. Maria de Bell-lloch (pseudónim d'una distingida escriptora): *Vigatans y Botiflers*. Novela històrica del temps de la guerra de successió à Catalunya (comensa l'acció en 1713), molt interessant. Lo títol que porta es lo dels bandos dels partidaris de las casas d'Austria y de Borbó, que havian comensat à puntejar respectivament en las ciutats de Vich y

de Cervera. — P. 10. Frederich Soler, mestre en gay saber: *los Treze*. Poesia premiada ab joya del Colegi mercantil de Barcelona l'any 1877. — P. 11. Enrich Franco: *Edipo Rey*, traducció de *Sífoles*. Es una versió en prosa catalana de dita tragedia grega, ilustrada ab eruditas notas. — P. 12. F. Pelay Briz: *la Pinja d'or*. Comedia de màgica en quatre actes y en vers. L'acció passa á Mallorca avans de la conquesta (segle XII). — P. 14. *Curiositats. Testament del Rnd. D^r Vicens Garcia, Rector de Vallfogona*. Aquest interessant document, fins ara inédit, fou otorgat en poder del Notari Pau Martí prevere y en la vila de Vallfogona estant malalt lo Rector, als 31 de Agost d'1623, loqual es un nou dato pera argüir la fetxa controvertida de la mort del mes celebrat poeta catalá del segle XVII, qu'uns suposan ocorreguda en dit any y altres mes enllá del 1632. — P. 15. *Nocas*.

Nom. II., p. 17. F. Maspons y Labrós: *lo Poll y la pussa*. (Quènto popular catalá.) Está comparat ab las variants francesas, italianas è inglesas. — P. 20. A. Careta: *los Carboners*, etc. Continuació. — P. 21. Geroni Rosselló, mestre en gay saber: *Suspirs*. Poesia. — P. 22. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y Botiflers*. Continuació. — P. 23. Victor Balaguer, mestre en gay saber: *lo Blau del cel*. Poesia. — P. 24. Joseph Fiter è Inglés. Traducció del *Estudi històrich crítich sobre 'ls Poetas valencians dels segles XIII, XIV y XV, per en Rafel Ferrer y Bigné*, premiat ab joya en lo certámen de la Societat económicca d'Amichs del Pays de Valencia en l'any 1871, y publicat en castellá per la mateixa y per l'Atenco d'aquella ciutat en son *boletín*. Lo 1^r poeta de que tracta es M^d Jordi del Rey. — P. 25. Francesch Ubach y Vinyeta, mestre en gay saber: *lo Compte d'Ampurias*. Poesia premiada ab joya en lo certámen de Gerona de 1877. — P. 27. A. Careta y Vidal. *La Venjansa d'un padri*. Narració en prosa. — P. 28. F. P. Briz: *la Pinja d'or*, etc. Continuació. — P. 29. *Novas*. P. 32. *Consistori dels Jochs Florals de Barcelona*. Convocatoria pera 'ls del present any. S'ofereixen: los 3 premis ordinaris d'englantina d'or, viola d'or y plata y flor natural que ho es d'honor y cortesia, á 3 poesias històrica, religiosa y de lliure tema dels trovadors; y además 7 premis extraordinaris, 4 de poesia, ballesta d'or de la Diputació de Gerona, lliri de plata de 3 flors de la Lleyda, rosa d'or y plata de la d'Alacant y brot de roure de plata de la Societat «la Misteriosa», y 3 de prosa que son: lápida de marbre negra ab l'escut de l'Associació catalanista d'escursions científicas, á la mellor descripció històrica y pintoresca d'un monument catalá; colecció d'obras triadas originals de celebrats escriptors, qu'ofereix *la Renaixensa* à la mes bella narració

o aplech de narracions d'episodis catalans del segle actual, y tumbaga d'or alegórica per la revista *l'Art del Pagès*, à la mellor novel·leta de costums del camp. Las composicions deurán esser inéditas y escritas en antich o modern català literaris de Catalunya Mallorca o Valencia, o en quansevol dels dialectes de nostre idioma, ab tal que 'ls autors, evitant l'influencia d'altras menas de parlar estranyas al país de la llengua d'Oc, procurèn escriurelas de la manera més semblant al antich provensal o català literari. S'adrestrarán al Secretari del Consistori (carrer de Jerusalem, nº 32, pis 1^{er}, porta 1a). Los mantenedors d'enguany son : J.-L. Pons y Gallarza, president; A. Blanch, J. Soler, F. Ubach y Vinyeta, J. Coroleu, J. Riera y Bertran y A. Guimerá, secretari.

A. BALAGUER Y MERINO.

Romanische Studien. Heft IX¹. — Ce fascicule est rempli tout entier par un ouvrage très-important de M. Groeber : *Die Liedersammlungen des Troubadours*. L'auteur, après avoir établi sans peine, dans les deux premiers chapitres, qu'il a dû exister des copies de chansons isolées et des recueils particuliers des poésies de tel ou tel troubadour, examine successivement les chansonniers que nous possédons, et recherche pour chacun d'eux et, quand il y a lieu, pour chaque partie de chacun d'eux, les sources médiates et immédiates, prochaines ou éloignées, d'où il découle. Ce travail, qui témoigne d'un esprit aussi pénétrant que judicieux et méthodique, a été exécuté, autant que j'en puis juger, avec le plus grand soin ; et, si les résultats en restent forcément incertains sur beaucoup de points, il n'en doit pas être moins bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent à notre incomparable poésie lyrique, comme l'un des plus propres à en éclairer l'étude qui aient encore été publiés.

C. G.

Zeitschrift für romanische Philologie, I, 2-3. P. 337. — Encore une fois : *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes*.

Sous ce titre, M. Ed. Mall rend longuement compte d'une brochure publiée par moi l'année dernière, et dont M. Boucherie a bien voulu parler ici même (*Revue des langues rom.*, nouvelle série, t. II, nº 10, 15 oct. 1876). J'avais déjà oublié cette œuvre de début, quand M. Mall, lui donnant plus d'importance que je n'y en attachais moi-même, a entrepris de renverser l'opinion que j'avais cherché à établir sur l'identité de Marie de France et de Marie de Compiègne. Je dois reconnaître qu'il n'en a rien laissé debout. A

¹ Nous n'avons pas reçu les deux fascicules précédents de ce recueil.

l'aide d'une critique impitoyable, il a dégagé de la confusion des quatre manuscrits le texte original, ou du moins ce qui semble être le texte original du poëme, et s'est habilement servi pour cela du ms. D, dont il a emprunté la plupart des strophes. Qu'il me permette à ce propos de hasarder un mot de défense, pour me disculper du reproche qu'il me fait (p. 353) de ne pas avoir profité du ms. D. Mon travail étant déjà sous presse quand j'ai eu copie du texte de ce ms., ce que j'en ai dit a été ajouté sur épreuve. Comme ce travail devait paraître dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, je neme suis pas cru le droit d'en retarder la publication, pour refondre mon travail et faire œuvre de critique. J'avais, d'ailleurs, déclaré formellement que je laissais à de plus experts le soin de tirer parti des matériaux que j'offrais au public. M. Mall conclut, du reste, sa longue et judicieuse dissertation par ces mots : « Quoique M. Constans se voie ainsi privé du fruit de la plus grande partie de son travail, il lui reste cependant un mérite que je ne saurais vouloir lui dénier : en nous communiquant les textes originaux de l'Évangile aux femmes, il nous a définitivement délivrés du misérable texte de Jubinal, et a fourni les éléments d'une solution exacte de plusieurs questions importantes. Nous ne saurions lui refuser ici nos remerciements, malgré les imperfections de son œuvre. » Je remercie à mon tour M. Mall d'avoir bien voulu me rendre cette justice. J'aurais désiré cependant que, prenant en considération ma déclaration, que je n'avais point l'intention de donner un texte critique, il ne feignît pas de croire à des fautes de lecture plus nombreuses qu'elles ne sont en réalité (V. p. 339). La plupart de celles qu'il signale se rapportent au ms. D., dont la copie n'est pas de mon fait; je n'ai eu ni le temps de l'étudier sérieusement, ni l'intention de la corriger *arbitrairement*, n'ayant pas le moyen de la collationner. Les corrections *soutivement* au lieu de *soutinement*, *houpius* au lieu de *honpius*, avaient déjà été faites par M. Boucherie; dans le ms. A, st. 27,4, *dort* au lieu de *doit* est probable. Je me propose de faire une vérification pour ce mot, ainsi que pour un ou deux autres pour lesquels M. Mall propose des corrections qui ne sont pas toutes nécessaires. Mais il a tort de croire qu'une révision des mss. puisse sensiblement améliorer le texte. Le travail de M. Mall sera un complément utile à l'édition des *Fables de Marie de France*, à laquelle il travaille depuis longtemps déjà, et qui est, dit-il, sur le point de paraître.

L. CONSTANS.

Journal officiel de la République française (no du 31 décembre 1877). — La lecture d'un article de M. Alphonse Daudet nous remet en mémoire quelques brefs renseignements historiques donnés à Montpellier, en 1873, sur les opéras languedociens, par

M. Léon Gaudin. Dans sa préface de l'*Opera de Frontignan, obra galoga, acompañada de decoraticous de théâtre e de symphonias escarabilladas*, 1679, d'abord inséré dans cette *Revue* et publié ensuite par la librairie F. Seguin, M. Gaudin nous apprend que, quelques jours après les fêtes qui eurent lieu à Montpellier pour célébrer la paix de Nimègue, et au nombre desquelles figurait un opéra exécuté aux frais et dans l'hôtel même du cardinal de Bonzi. Nicolas Fizes (de Frontignan) composa l'opéra, ou plutôt le vaudeville languedocien, dont on vient de lire le titre, et que le souvenir de cette œuvre fut si vivace que, près d'un siècle plus tard, le Narbonnais Mondonville, ayant fait représenter à Fontainebleau l'opéra languedocien *Daphnis et Alcimadure*, on lui reprocha, mais à tort, d'avoir imité la vieille œuvre de Fizes. La pastorale de Mondonville fut, malgré sa faiblesse, un événement. Grimm en parla dans sa correspondance littéraire. En rendant compte d'une nouvelle édition, actuellement publiée par la librairie Garnier, de cette correspondance, M. Alphonse Daudet écrit les lignes suivantes :

« Citons encore de curieuses réflexions sur un opéra languedocien joué pour la première fois à Fontainebleau en 1734. Cette pastorale avait pour titre *Daphnis et Alcimadure*, et l'auteur des paroles et de la musique était M. Mondonville, du Languedoc, et les acteurs étaient M^l^{ls} Tell, Jelyotte et Latour, nés aussi dans cette province. Grimm, à propos de cette pièce, fait une excellente dissertation sur la langue française et sur la langue d'oc. Il traite le français avec le plus grand respect; cependant il laisse percer le secret penchant qu'il aurait pour un idiome plus musical et plus poétique. « Mais, dit-on, la clarté, la précision, l'énergie, font le mérite de la » langue française. . . . Soyons de bonne foi, et disons que ces at- » tributs font le mérite des écrivains français, mais nullement de » leur langue. » Il ajoute : « Qu'il ne faut pas mettre sur le compte » de la langue ce qui est le mérite de ceux qui la parlent. » Puis, après avoir loué l'italien, revenant au gascon et le comparant à la langue française, il admire la grâce de ses diminutifs, cite avec complaisance toute une série de cette pastorale, qui le charme par la naïveté et la gentillesse de la poésie; et, quand il arrive à l'air :

Poulido pastourello,
Perleto des amours,

il s'écrie : « On n'a qu'à traduire cet air charmant en français pour » lui faire perdre toute sa grâce. »

« L'auteur de *Mirèio* et de *Calendau* n'aurait pas mieux dit. »

A. E.



CHRONIQUE

Une exposition des beaux-arts (peinture et sculpture) vient d'être décidée à Montpellier. Elle coïncidera avec les fêtes et les réunions du Concours du Chant du Latin (22-29 mai).

M. Arsène Darmesteter, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, a ouvert son cours par une solide et brillante leçon sur l'histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge. Elle a paru dans la *Revue politique et littéraire* (n^o du 19 janvier 1878).

Un philologue espagnol, M. E. Uricoechea, met en souscription chez MM. Maisonneuve, quai Voltaire, 25, à Paris, un *Diccionario de voces de historia natural americanas*, qui formera un volume in-12 de 400 pages, à deux colonnes. Le dictionnaire de M. Uricoechea renfermera quinze mille termes environ, que l'on ne rencontre dans aucun lexique, et qui constituent, dans leur plus grande partie, la contribution de l'Amérique à l'enrichissement de la langue espagnole.

M. Uricoechea a fait entrer dans son travail la synonymie latine, française, anglaise, créole, etc., lorsqu'elle existe, ainsi que les usages et les applications des objets nommés. Les termes propres à la Guyane française n'ont pas été oubliés.

L'utilité d'un pareil dictionnaire est évidente, et nous le recommandons aux lecteurs de la *Revue*.

Le prix de souscription est actuellement de quinze francs. Il sera prochainement porté à trente.

PUBLICATIONS EN LANGUE D'OC. — *Le Martyre de sainte Agnès, mystère en vieille langue provençale. Texte revu sur l'unique manuscrit original, accompagné d'une traduction littérale en regard et de nombreuses notes*, par M. Sardou : nouvelle édition, enrichie de seize morceaux de chant du XII^e et du XIII^e siècle, notés suivant l'usage du vieux temps, et reproduits en notation moderne, par M. l'abbé Raillard. Paris, Champion ; in-8^o, xvi-112 pages.

Sardou, *Supplément à l'édition du Martyre de sainte Agnès, publiée par la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Rectifications et notes nouvelles, d'après la récénsion faite par M. Léon Clédet et les observations de M. Camille Chabaneau*. Nice, Malvano-Mignon : in-8^o, 12 pages.

Milà y Fontanals. *Poètes lyriques catalans*. Paris, Maisonneuve et Compé, in-8^o, 35 pages. (Tirage à part de la *Revue des langues romanes*, 1878.)

Smith, *Vieilles Chansons recueillies en Velay et en Forez*. Paris, in-8^o, 35 pages. (Extrait de la *Romania*, t. VIII.)

Malval, *Étude des dialectes romans ou patois de la basse Auvergne*. Clermont-Ferrand, Vigot ; in-12 long, 192 pages.

Boucoiran, *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux*, tom. 1^{er} (3^e livraison). Paris, Maisonneuve ; gr. in-8^o à 2 col., p. 561 à 823.

Œuvres complètes de Babochi (P. Philippon). Brands, *chansouns, devis on patois de vairs Santzière, et Essais de fredons gagas en quasi-français*. Airs notés par L. Defrance. Saint-Etienne, Théolier, 1876 ; frontispice et portrait (édition réservée aux seuls souscripteurs).

Toselli, *Recuei de 3,176 prouverbi, sentensa, massima, conseu, parabola, buoi mot, preec et dic nissart*. Nissa, Cauvin-Empereur ; in-12, xxxi-232 pages.

Bonaparte-Wyse, *lou Viage di Tres Rèi, dedica à S. G. Mounseigne Dubreil, archevesque d'Avignoun, musico de Dumont*. Avignon, Prévot ; in-4^o, 4 pages.

Aubanel, *lou Libre de l'Amour*. Avignoun, Aubanel ; petit in-folio, 70 pages (magnifique édition, tirée à très-petit nombre, de la première partie de la *Miougrano entreduberto*).

Langlade, *lou Garda-Mas, pouëma lengadoucian*. Mount-pelié, Emprimarié centrala dau Miejour ; in-8^o, 34 pages. (Tirage à part de la *Revue des langues romanes*, 1877.)

L. Roumieux, *la Lucho d'Estello, pouësiò provençalo*. Mount-pelié, Emprimarié centrala d'ou Miejour ; in-8^o, 10 pages. (Tirage à part de la *Revue des langues romanes*, 1877.)

Jean Laurés, *lou Campestre, poësiès languedociennes, suivies d'un glossaire, avec une lettre de Frédéric Mistral et une préface de l'auteur*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi ; in-12, vi-304 pages.

Maurice Rivière, *Vienna. Couè de zié umouruestsicou*. Dijon, Calley ; petit in-4^o, 4 pages (texte dauphinois et traduction française).

Alfred Chailan, *leis Ermitan de Sant-Jan-Benurous à Mounte Misero*. Marsiho, Olive ; in-8^o, 15 pages.

Astruc, *li Marinié, cansoun di Félibre de lu mar, musico de Huot*. Ais, Remondet-Aubin ; in-4^o, 4 pages.

C. C., *la Mounina*. Alès, Brugueirolle ; in-8^o, 4 pages. (Conte languedocien, extrait de l'*Armana de Lengado*, 1878).

Aubanel, *lou Papo es mort! Viro lou Papo!* Avignoun, Aubanel ; in-8^o, 4 pages.

* * *

POÉSIES ET TEXTES EN LANGUE D'OC PUBLIÉS DANS LES JOURNAUX. — *Lou Tambourin de S. Maimè e de Dauphin, balado*, en provençal d'Aix, par M. Gaut ; trois lettres en prose provençale, par MM. Verdôt, F. Vidal et Bruneau (*Journal de Forcalquier*, 18 novembre).

La Réunion du Parage à Maguelone, article contenant le préambule languedocien du Statut du *Parage*, la première et la dernière strophe de la poésie *Magalouma*, par M. Ch. Gros ; les toasts provençaux de MM. Bonaparte-Wyse et Alph. Roque-Ferrier ; le toast languedocien de M. Espagne ; un sonnet en languedocien de Montpellier, par M. Ch. Deloncle, et un toast en vers dans le même idiome, par M. Alph. Roque-Ferrier (*Messenger du Midi*, de Montpellier, 24 novembre).

Le Parage à Maguelone, article contenant le Statut languedocien

du *Parage*, et le toast en vers de M. Roque-Ferrier, mentionné ci-dessus (*République du Midi*, de Montpellier, 24 novembre).

Li Biou de Camargo, poésie provençale (dialecte d'Avignon), par M. Marius Bourrelly, mentionnée à Arles au concours de la *Cigale* (*le Forum*, d'Arles, 25 novembre).

Fre, sonnet provençal (dialecte d'Avignon), par M. Louis Astruc (*la Jeune République*, de Marseille, 26 novembre).

La Réunion du Parage à Maquelone, article contenant la totalité de la poésie de M. Ch. Gros, *Magalouna*, signalée plus haut (*Petit Midi*, de Montpellier, 25 novembre).

L'Idiome niçois, article sur le récent ouvrage publié, sous le même titre, par M. Sardou, de Nice. Contient une lettre de M. Mistral sur l'orthographe de la langue d'oc moderne (*Moniteur des étrangers* de Nice, 1^{er} décembre).

Lettre provençale de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, à M. Arnavielle, secrétaire de la maintenance de Languedoc (*Messager du Midi*, 1^{er} décembre, publiée le 18 novembre, par les *Tablettes d'Alais*, et le 24 novembre, par l'*Union nationale* de Montpellier).

Lou Cabanoun, poésie provençale signée *Philémoun*; *la Journado finido*, belle poésie provençale (dialecte d'Avignon), par *lou Felibre de la Mousello* (M. F. Estre). J'y trouve le mot *artoun* = pain, que l'on a contesté à tort au vocabulaire courant de la langue d'oc :

Pièi brifo un tros d'artoun, sou n araire reprend.

(*Journal de Forcalquier*, 2 décembre).

Babochi (P. Philippon), étude littéraire et biographique, signée, Aug. Th. sur le poète forézien. Elle contient d'assez nombreux extraits de ses poésies. (*Mémorial de la Loire*, de Saint-Étienne, nos des 13 et 14 décembre).

Le numéro du 30 décembre du *Journal de Forcalquier* a paru sous le titre provençal de *Journau de Fourcauquiè e de sou n arroundimen*, et il a été par moitié rédigé en provençal. On y remarque un discours compte rendu, par M. l'abbé Émile Savy, des travaux du *Félibrige des Alpes* : une chronique en prose non signée, et diverses poésies par M^{me} Lazarine Daniel, MM. de Berluc-Perussis, Anxionnas, etc.

Un dinna embé Roumiou, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, 30 décembre).

Ço qu'amé mai, poésie provençale, par M^{me} de Saint-Rémy (*le Forum*, 6 janvier).

Ma Grando Bruno, poésie provençale (dialecte d'Avignon), par M. Louis Astruc (*la Jeune République*, 12 janvier).

A Moussu Briner, *Après la danso vèn la panso*, sonnet provençal, par M^{me} de Saint-Rémy (*le Forum*, 20 janvier).

Per lou Journau de Fourcauquiè, sonnet provençal signé *Francès lou Cacalian*; *la Grand Fèsto*, poésie signée *lou Felibre de la Crous* (*Journal de Forcalquier*, 20 janvier).

Nowè en provençal, par M. Bosse (*Journal de Forcalquier*, 27 janvier). Ce numéro reproduit le sonnet *A l'aubo*, publié dans la *Revue*, n^o du 15 août 1877, et le fait suivre d'une traduction en vers latins par M. D. Rossi.

La Passejado militario, beau sonnet languedocien (langage de

Castelnaudary), par M. A. Fourès (*le Bon Sens*, de Carcassonne, 6 février).

A Galileo, sonnet provençal (dialecte d'Avignon), par M. Astruc (*la Jeune République*, 12 février).

Lo Moutado de loi Bacos, poésie en dialecte rouergat, par M. le vicomte d'Armagnac ¹ (*Bulletin d'Espalion*, 18 février).

Lou Papo es mort, sonnet provençal, par M. Théodore Aubanel (*Gazette du Midi*, de Marseille, 21 février).

A. R.-F.

¹ M. d'Armagnac est l'auteur d'un recueil de *poésies françaises* dont il a été rendu compte dans le tom. X, p. 112, des *Procès verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*. Ce recueil contient déjà une fable en rouergat.

Errata du numéro de janvier 1878

Lou Gardà-Mas. — P. 32, l. 3, dedins l'auba clarina; *lisez*: e dins l'auba clarina. — L. 14, valounada; *lisez*: valounadas. — L. 18, sous brausents cops de bras; *lisez*: soun brausent cop de bras. — P. 35, l. 15, envoulamoun; *lisez*: envoulanoun.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

EN PROVENÇAL DU XIII^e SIÈCLE

tiré du ms. de la Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon

(Suite et fin)

1. **E** traspassantz 'Jhesu ui .i. home cec de natiuitat. — **IX**
2. E demandero li sei decipol dizent. maestre cals
pequec, aquest o li parent de lui que nasques cex? — 3. Respos 685
Jhesu. Ni aquest no pequec ni li parent. mas que fesso mani-
festadas la obras de deu e lui. — 4. Mi coue obrar las obras de
lui qui mi trames domentre que dias es. Ve noitz cant degus
no pot obrar. — 5. qua[n] longament eu so el mon. so lutz del
mon. — 6. Co agues ditas aquestas causas escopic en terra e 690
fe brac de saliuu. et oiss los ulhs del cec. — 7. e dix ad el.
Vai e laua e natatoria de Syloe que es apelatz trames. Adon-
cas anec e lauec e uene uezentz. — 8. Em per aisso li uezi e
aqueli que Pauian uist primeirament quan era mendix (e)
diszian. Doneas no es aquest que sezia e mendigaua? — 9. Li 695
autre dizian. quar aquest es. mas li autri. no mas semblantz
es de lui. mais el dizia. quar eu so. — 10. Adonc dizian a lui.
en qual mesura so a tu ubert li ulh? — 11. Respos el e dix.
Aicel hom que es ditz Jhesu fe brac et oiss los meus ulhs e dis
a mi. Vai e natatoria de Siloe e laua. Et [90^r1] anei e lauei e 700
ui. — 12. E dixerero a lui. on es el? dix el. no o sei. — 13. Mais
amenero lui que auia estat cex als Fariseus. — 14. Mais era
sabtes quan Jhesu fe lo brac et ubere los ulhs de lui. —
15. Em per aisso li Fariseu de rescaps enterogauan lui cossi
agues uist. mas el dix a lor. brac pausec a mi sobrels meus 705
ulhs e lauei e ueg. — 16. Adonc dixerero alcanti dels Fariseus.
aquest hom no es de deu. que no garda sabte. Li autri dizian.
en qual manciera pot hom pecaire aquestas signas far? E des-
cordia era entre lor. — 17. Adonc dixerero al cec de rescaps.

- 710 tu que dices de lui, que ubere los teus ulls? mais el dix que prophet es. — 18. Em per aïssó li Juzeu no crezéro d'aicel que fos estat cex, e aques nist, entro que apeleró los parentz de lui, a qual un nist. — 19. Et enterogero los dizentz. Es a prist nostre filh lo quals aos dizetz, que cex nase? doncas en
- 715 qual maneira ara ue? — 20. Respondero ad els li parent de lui e dixeró. Nos sabem que a prist es nostre filh, e que cex nist. — 21. mais en qual maneira ara ue, no o sabem, o quals ubere [90^r 2] los ulls de lui, nos no o sabem, lui enterogatz, que grans es e pot parlar. — 22. Aquestas causas dixeró li parent de lui, quar temian los Juzeus, Quar ia auian enpres que si ad us cofesaua Crist lui, que fora de la sinagoga fos gitatz. — 23. Per aïssó li parent de lui dixeró que grans es, lui enterogatz. — 24. Em per aïssó apeleró de rescaps l'ome que auia estat cex, e dixeró a lui, dona gloria a deu, nos sabem
- 725 que aquest hom(e) es peccaire. — 25. Adoncas dix a lor, si peccaire es eu no o sei, una re sei, quar eo eu fos cex, ara ueg. — 26. Adoncas dixeró a lui, Qui fe a tu? cosi ubere a tu los ulls? — 27. Respos a lor, Eu o dissi a nos, e ia o auzitz, per que de rescaps o uoletz auzir? doncas e uos uoletz esser fait(z)
- 730 decipol de lui? — 28. E maldixero el e dissero, Tu sias decipols de lui, mas nos em decipol de Moisen. — 29. Nos sabem que deus parlee a Moisen, mas aquest no sabem don sia. — 30. Respos aicel hom, e dix a lor, Quar aïssó es merauilha, que nos no sabetz don sia, et ubere los meus ulls. — 31. Quar nos
- 735 sabem que deus [90^v 1] no au peccadors, mas si aleus es contruire de deu, e la uolontat de lui fa, aquest eïssau. — 32. del segle no es auzit que aleus obrís los ulls del cec(e) nat. — 33. si aquest no fos de deu, no pogra far alcuna causa. — 34. Respondero e dixeró a lui, tu nasquest totz en peccatz, e
- 740 tu nos essenhas? E gitero le foras. — 35. Auzie Jhesu quel gitero foras, et eo l'agues atrobat, dix ad el, eres tu el filh de deu? — 36. Respos el e dis, senher quals es qu'eu creza en lui? — 37. E dix a lui Jhesu, E nist lui el quals parla(r) ab tu, el meteís es. — 38. Mais el dis, Eu crezi senher, e gitantz
- 745 azoree le. — 39. Dix a lui Jhesu, Eu uengui en inezi en aquest mon, que aquili que no uezo ueian, et aqueli que uezo, sian fait cec(e). — 40. E alea n ti dels Parisens que ero ab lui auziro e dixeró a lui, doncas e nos em cec(e)? — 41. Dix a lor

Jhesu. si fossetz ce[c] no agrat peccat. mas ara dizetz. quar uezem. lo uostre peccatz esta.

750

1. Verament uerament dic a uos. qui no intra per l'uiss el **X** pare [90^v2] de las ouelhas. mas puia d'antra part. aicel es furs e laire.—2. Mais lo quals intra per l'uss. es pastre de las ouelhas. — 3. Ad aquest ubre lo porters. e las ouelas auzo la uotz de lui. e las proprias ouelas apela nomnadament et amena las. — 755
4. E cum las proprias ouelas foras metra. denant lor ua. e las ouelas sego lui. quar sabo la uotz de lui.—5. Mais l'estranh no sego. mais fuio de lui. quar no conogo la uotz dels estranhs. — 6. Aquesta semblansa dis a lor Jhesu. mais eli no conogro qual causa parlaua ad els.—7. **Em** per aisso dix ad els de res- 760 caps Jhesu. Verament uerament dic a uos que eu so uss del pare. — 8. toti canti que canti n'i uengro, fur so e lairo. si no les auzo las ouelas. — 9. Eu so uss. si alcus intrara per mi sera saluatz. et intrara et issira. et atrobara paissio.—10. Le laire no ue. sino que pane et auciza. e destruzisca. Eu uengui 765 que aian uida e mout plus aian. — 11. **Eu** so bos pastre. bos pastre [91^r1] pausa la sua arma per las suas ouelhas. — 12. mais le logaders, el quels no es pastre, del qual las ouelas no so proprias. ue le lop uenent. e laissa las ouelas e fug. El lops raubiss et espartz las ouelas.—13. Mais le logaders fug. quar 770 logaders es. e no aperte a lui de las ouelas.—14. Eu so le bos pastre. e conose las mias ouelhas. e las mias ouelhas conoisso mi. — 15. Enaici col paire conoc mi et eu conose lo paire. e pausi la mia arma per las mias ouelhas. — 16. Et autras ouelhas ei que no so d'aquest pare. et aicelas coue me adure. 775 et auziran la mia uotz. e sera faitz us parx et us pastre.—17. per aisso lo paire ama mi. quar eu pausi la mia arma e de rescaps prendrei lei. — 18. negus no la tol de mi. mais eu pausi lei de mi meteis. pozestat ei de pausar lei e pozestat ei de rescaps prenre lei. Aquest mandament receubi del meu 780 paire [91^r2]. — 19. **De** rescaps fo feita descordia entre los Juzeus. per aquestas paraulas.—20. mais mouti de lordizian. demoni a. e forsena. per que auzetz lui?—21. Li autri dizian. aquestas paraulas no so d'auent demoni. no pot hom ab demonis les ullis dels cex obrir. — 22. **Festiuitatz** foro faitas en 785 Jherusalem et era yuerns. — 23. E anaua Jhesu el temple. el

- por[t]ic de Salamo. — 24. Adoncas li Juzeu reuironero lui e dizian a lui, entro quora toles la nostra arma? si tuest Cristz digas a nos pales. — 25. Respos ad els Jhesu. eu parli a uos.
- 790 e no crezetz. las obras que eu fasz el nom del meu paire. aquestas donan testimoni de mi. — 26. mais uos no crezetz. quar no esz de las mias ouelhas. — 27. las mias ouelhas anzo la mia notz. et eu conose las. e sego me. — 28. et eu doni uida durabla a lor. e no periran en durabletat. et aleus no raubira
- 795 aicelas de la mia ma. — 29. Aquela causa que donec a mi lo meus paire es maier de totz e negus no pot raubir de la ma del m[91^{v1}]eu paire. — 30. eu el paire em una causa. — 31. Leuero peiras li Juzeu. que lapisseso lui. — 32. Respos a lor Jhesu. moutas bonas obras demostrei a uos del meu paire. per qual
- 800 obra d'aquestas me lapizatz? — 33. Respondero a lui li Juzeu dizent. de bonas obras not lapidam. mas de maldig. e quar tu fas tu mezeis deu. co tu sias hom. — 34. Respos a lor Jhesu. doncas no es escrit en la uostra leg. quar eu dissi. uos esz deu? — 35. si aicels dis deus als quals lo sermo de deu fo
- 805 faitz. et no pot esser desliada la scriptura. — 36. lo qual lo paire sanctifiquet e trames el mon. uos dizetz que maldizes. quar dissi. fils de deu so? — 37. Si no fasz las obras del meu paire. no uulhatz creire a mi. — 38. mais si eu fasz. e si a mi no uoletz creire crezetz a la[s] obras. que conoseatz e
- 810 crezatz quar lo paire es e mi. et eu el paire. — 39. Em per aisso lo uolian prenre [et] issic de las mas de lor. — 40. Et anec de rescaps outra flum Jorda en aicel loe on Jouans era batoia[n]tz primerament. et estec la. — 41. E mouti uengon a lui e [91^{v2}] dizian que Jouans a certas no fe alcu signe. — 42.
- 815 mais totas las causas quais que quals dis Jouans d'aquest so ueras. e mouti crezero e lui.

- XI 1. **M**ais era us malautes Lazers de Betania. del castel de Maria e de Martha seror de lui. — 2. Mas Maria era que oiss nostre senhor ab enguent. e tersz los pes
- 820 de lui ab los seus cabelhs. de las quais era fraire Lazers. et era malautes. — 3. Adoncas tramezero las serors de lui az el dizentz. senher uec te aquel que amas es malautes. — 4. Mais auzentz Jhesu dis ad els. Aquesta efermetatz no es a mort. mas per la gloria de deu que sia ondratz lo fils de deu per lui.

— 5. Mais Jhesu amaua Martha, e la seror de lui Maria e 825
 Lazer. — 6. Em per aisso depuis que auzie que era malautes,
 la done a certas estee en aquel mezeis loc dos dias. — 7.
 D'aqui endreit apres aquestas causas dix a sos decipols.
 Anem on Judea de rescaps. — 8. Dizo a lui li decipol, maestre
 ara te querian li Juzeu lapidar e de rescaps uas la? — 9. 830
 Respos Jhesu, doncas no so .xii. las oras del di[92^r 1]a?
 si alcus ira el dia no ofen, quar ue la lutz d'aquest mon. —
 10. Mais si ira e la noit ofen, quar lutz no es en lui. — 11.
 Aquestas causas dis, e apres aquestas causas dis ad els.
 Lazers le nostre amie dorm, mas uau que del son suscite lui. 835
 — 12. Adoncas dissero li decipol de lui, senher si dorm salus
 sera. — 13. Mais Jhesu o dizia de la mort de lui, mas eli pes-
 sero que del dormir del son o disses. — 14. Em per aisso
 adonc dix a lor Jhesu manifestament, Lazers es mortz. —
 15. et esgauzise me per uos que crezatz que eu no era aqui. 840
 mas anem a lui. — 16. Adoncas dix Tomas que es ditz nocre-
 zentz als decipols. Anem neiss nos e moram ab lui. — 17.
 Em per aisso uene Jhesu en Betania et atrobeç lo que ia
 .iiii. dias auia estat el monument. — 18. mais era Betania
 iosta Jherusalem, enaici co de .xv. estadis. — 19. Mais 845
 mouti dels Juzeus eran uengut a Martha e a Maria, que las
 conortesso de lor fraire. — 20. Em per aisso deuisse que Mar-
 tha auzie que Jhesu ue, corec contra a lui, mais Ma[92^r 2]ria
 sezia a maiso. — 21. Adoncas dix Martha a Jhesu, senher si
 tu foss[es] estatz aici, lo meus fraire no agra estat mortz. — 850
 22. Mais ara sei, quar qualsque causas requerras de deu dara
 a tu deus. — 23. Dix a lei Jhesu, resuscitara lo teus fraire,
 — 24. Dis a lui Martha, eu sei que resucitara e la resurreccio
 el derraira dia. — 25. Dis a lei Jhesu, Eu so resurrectios e
 uida, qui cre e mi, neiss si sera mortz uiura. — 26. E totz 855
 aquel que uin e cre e mi, no morra e durabletat, cres aisso?
 — 27. Dis a lui, oc senher, eu crezei que tu est Cristz fils de
 deu que uenguist en aquest mon. — 28. E co aisso agues dig
 anec et apelec Maria sa seror, e dix li a coselh, lo maestre
 es za et apela te. — 29. Mais ela deuisse que auzie leuec 860
 uiasament, e uene a lui. — 30. quar encara no era uengutz
 Jhesu el castel, mas era en aicel loc encara on Martha auia
 coregut(z) encontra lui. — 31. Em per aisso li Juzeu que eran

- ab lei en la maiso e conortauan lei. co agu[92^v 1]esso uista
 865 Maria que uiasament se leuec es n'issic. seguירו la dizent.
 que ua al moniment que plorc aqui. — 32. Adoncas cum Maria
 fos uenguda la on era Jhesu. uezentz lui cazec als pes de lui
 e dix a lui. Senher si fosses estatz aici. no fora mortz lo meus
 fraire. — 33. Em per aisso Jhesu uezentz lei plorant. els
 870 Juzeus que eran uengut ab ela plorantz fremic per esperit e
 turbec si mezeis. — 34. e dix. On pauses lui? dizo a lui.
 senher uei e ueias. — 35. E lagremeiec Jhesu. — 36. Adon-
 cas dixero li Juzeu. Vec uos en qual maneira amaua lui. —
 37. Mais alcanti de lor dizian. no pogra aquest que ubere
 875 los ulls del cec far que aquest no moris? — 38. Adoncas
 Jhesu de rescaps freme[ntz] en si mezeis. uene al moniment.
 mais era e la fossa. et una peira desobre pausada a lui. —
 39. Dis Jhesu. ostatic la peira. dix a lui Martha sor de lui
 que era mortz. senher ia put. quar .iiii. dias a que i es. —
 880 40. Dix a lei Jhesu. doncas no dissi a tu, quar si creiras
 ueiras la gloria de deu? [92^v 2]. — 41. Adoncas tolgro la
 peira. mas Jhesu leuatz los ulls dix. paire gracias fasz a tu.
 quar me auzist. — 42. Mais eu sabia quar totas oras me
 auzes. mas per lo poble que en auiro esta dissi. que creza
 885 que tu me tramezist. — 43. Co agues ditas aquestas causas
 cridec ab gran notz. Lazer uei foras. — 44. E uiasament issic
 aicel que auia estat mortz liatz los pes e las maas ab bendas.
 e la cara de lui era liada el suzari. dix a lor Jhesu. desliatz
 le. e laissatz l'en anar. — 45. Em per aisso mouti dels Juzeus
 890 que eran uengut a Maria. et auian uist aicelas causas que fe
 Jhesu. crezero en lui. — 46. mais alcanti d'els anero als
 Fariseus. e dixero ad els aicelas causas que fe Jhesu. —
 47. Em per aisso li auesque e li Fariseu aiustero lo coselh
 contra Jhesu e dizian. Qui farem? quar aquest hom moutas
 895 signas fa. — 48. Si enaici le laissam. tuit creiran en lui.
 e uenran li Roma e tolran nos nostre loc e la gent. — 49.
 Mais us de lor per nom Cayfas co fos auesques d'aicel an. e
 de[93^r 1]uinec e dix ad els. uos no sabets alcuna causa —
 50. ni cossiratz. quar coue a uos que us hom moira per lo
 900 poble. que no perisca tota gentz. — 51. Mas aisso de si
 mezeis no dis. mais co fos auesques d'aicel an prophetizec
 que Jhesu era moridors per la gent. — 52. E no solament

per la gent mais que los fils de deu que eran esparsi aiustes en u. — 53. Em per aisso d'aicel dia(s) enant cossirero quel ancizesso. — 54. Adonc Jhesu ia no anaua en pales uas los 905 Juzeus. mas anec en la regio iusta .i. loc erm en una ciutat que es dita Effrem: et aqui estaua ab los seus discipols. — 55. Mais era prop la Pasca dels Juzeus. e mouti puiero en Jherusalem de la regio denant la Pascha que sanctifiquesso lor mezeiss. — 56. Adonc querian Jhesu. e parlauan essems 910 entre lor. estantz el temple. Qui pessatz quar no uene al dia festiual? — 57. Quar li auesque e li Farißeu auian dat mandament. que si aleus conoissera on sia o [93^r 2] demostre per zo quel prengan.

XII

1. **E**m per aisso Jhesu denant los .vi. dias de la Pascha 915 uene en Betania on Lazers auia estat mortz lo qual resuscitec Jhesu. — 2. mas fero a lui cena aqui. e Martha ministrana. mais Lazers era us dels repausa[n]tz ab lui. — 3. Mais Maria pres enguent liura de nardi fizel precios. et oiss los pes de Jhesu. e tersz ab los seus cabels los pes de lui. e la maiso 920 fo azomplida de la olor del enguent. — 4. Em per aisso dix us dels decipols de lui Judas Escariot que era a trazir lui. — 5. Per que aquest enguentz no fo uendutz .ccc. diners. e fos datz als paubres? — 6. Mais aisso dix no quar dels paubres niquetaisses a lui. mas quar laire era. et auia las borsas. e zo 925 que metian portaua. — 7. Adoncas dis Jhesu. laissa lei que el dia de la mia sepultura lo garde. — 8. Quar totas oras anetz paubres ab nos. mas mi no auretz totas oras. — 9. Adoncas conoc la [93^v 1] cumpanha mout[a] dels Juzeus quar la es. e uengro no per Jhesu tant solame[n]t. mas que Lazer uisso lo 930 qual Jhesu resuscitec dels mortz. — 10. Mais cosirero li princep dels preneires. que neiss ancizesso Lazer. — 11. quar mouti dels Juzeus anauan per lui. e crezian en Jhesu. — 12. Mais l'edema mouta cumpanha que eran uengut al dia de la festa. co aguesso auzit que ue Jhesu en Jherusalem. — 13. 935 preiro rams de palmers et issiro en contra a lui e eridaua. fai nos salus fil de David. benezoetes lo reis d'Israel lo quais ue el nom del senhor. — 14. E Jhesu atrobeo .i. asenet e sec sobre lui. aici ce es escriut. — 15. No uulhas temer filha de Sion. uec te lo teus reis ue sezentz sobrel poli de la asena. -- 16. 940

- Aquestas causas no conogro li decipol de lui primeirament. mas quan fo glorificatz Jhesu. la done se recordero. que aquestas causas eran escriutas de lui. et aquestas causas fero a lui. — 17. Adoncas donaua testimoni la cumpanha que era ab
- 945 lui cant apelec Lazer del moniment. el resuscitec dels mortz. — 18. Per aquestas [93^v2] causas e la cumpanha uene en contra a lui. quar auziro lui auer fait aquesta signa. — 19. Em per aisso li Fariscu dixeru a lor meteisges. Adoncas ueetz quar re no nos profeita. uec uos totz lo mon[s] ua apres lui. — 20.
- 950 Mais eran paga alca[n]ti d'aquels que eran puat que azoresso el dia de la festa. — 21. Em per aisso aquesti apropiero a Philip que era de Bethsaida de Galilea. e pregauan le dizentz. senher nos uolem Jhesu uezer. — 22. Venc Philip e dix ad Andreu. Andreus de rescaps e Philips dixeru a Jhesu. — 23.
- 955 Mas Jhesu respos a lor dizentz. Ve la ora quel fil del home sia esclarçitz. — 24. Verament uerament die a uos. sil gras del froment cazentz en terra no morra. el mezeiss esta sols. Mais si morra. mout fruit aporta. — 25. Qui ama la sua arma perdra la. e qui azira la sua arma en aquest mon. en uida durabla garda lei. — 26. Qui a mi seruiss. mi seg. e on eu so aqui sera lo meus siruentz. e qui a mi seruira ondrara lui lo meus paire que es els cels. — 27. Ara es [94^r 1] torbada la mia arma. e que direi? paire fai me salu d'aquesta ora. mais per aisso uengui en aquesta ora. — 28. paire fai clar lo teu nom.
- 965 Adoncas uene uotz del cel dizentz. Et esclarzi. e de rescaps esclarzirei. — 29. Em per aisso la cumpanha que estana e ania auzit dizia. troneire esser fait. li autri dizian. angels li parlee. — 30. Respos Jhesu e dix. No uene per mi aquesta uotz. mas per uos. — 31. Ara es iudicis del mon. ara sera
- 970 gitatz fora lo princeps d'aquest mon. — 32. E si eu serei eissauzatz de la terra. totas causas tirarei a mi eiss. — 33. Mas aisso dizia significantz per qual mort fos moridors. — 34. Respos a lui la cumpanha. Nos auzim de la leig que Cristz esta en durable. et en qual maneira dizes tu coue esser eissauzat(z) lo
- 975 fil del home? quals es aquest fils del home? — 35. Adonc dis ad els Jhesu. Encara es pauquetz lums en uos. Anatz domentre que auetz lutz. que [no] uos prengan las tenebras. Et aquel que ua e tenebras. no sab on an. — 36. Domentre que auetz lutz. crezetz [94^r2] en la lutz que sia[tz] filh de lutz. Aquestas causas

parlee Jhesu. et anec e rescos se de lor. — 37. mas cum tantas signas agues faitas denant lor. no crezio en lui. — 38. que la paraula d'Ysaïas lo propheta fos cumplida que dix. Senher quals crezee al uostre auziment? el brasz del senhor al qual fo descubertz? — 39. Per aisso no podian creire. quar de rescaps dix Ysaïas. E ceguee los uls de lor. et endureie lo cor de lor. que no uecian ab los ulls. e no entendo ab lo cor. e no se couertisco e sanee los. — 41. Aquestas causas dix Ysaïas quan ui la gloria de deu e parlee de lui. — 42. mas empero mouti dels princeps crezero en lui. mais per los Fariseus no o cofesaua que no fesso gitat de la sinagoga. — 43. quar amero mais la gloria dels homes. mais que la gloria de deu. — 44. Mais Jhesu cridee e dix. Qui cre e mi no cre e mi. mas en lui qui mi trames. — 45. E qui mi ue. ue lui qui mi trames. — 46. Eu lutz uen[e]dar el mon. que totz aquel que cre e mi. no estara en tenebras. — 47. E si alcus auzira [94v1] las mias paraulas e no las gardara. eu no ingi lui. Quar no uengui qu'eu iuia lo mon. mais que fasza salu lo mon. — 48. Qui mespreza mi. e no recep las mias paraulas. a qui iuia lui. lo sermos qu'eu parlei. el iuiara lui el deraira dia. — 49. Quar eu no parlei de mi eiss. Mais lo paire qui mi trames. el donec mandament a mi que eu diga e que eu parle. — 50. e sei quel mandamentz de lui es uida durabla. Adonecas aquelas causas que eu parli. aici coma lo paire dis a mi. enaici parli.

1. **M**ais dauant lo dia de la festa de Pasca sabentz Jhesu que la ora de lui ue que traspasse d'aquest mon al paire. eo agues amatz los seus que ero el mon, en la fi amec els. — 2. E feita la cena cum lo diables se mes el cor(s) de Judas que trazis lui. Judas Simon Escariot. — 3. sabentz Jhesu quar totas causas donec a lui lo paire en las suas mas. quar de deu issie. et a deu ua. — 4. leuec de la cena e pau-sec sa uestimenta. o eo agues preza la touala denant ecis se. — 5. d'aquí en dreit mes l'aiga el basei. e comenzee lauar les pes dels decipols e terzer ab la touala don era denant ecis. — 6. E uene a Simon Peire e dix a lui. Senher tu lauas a mi los pes? — 7. respos Jhesu e dix a lui. Aquo que eu fasz tu no sabs ara. mais sabras o en apres. — 8. Dix a lui Peire. No lauaras a mi los pes en durabletat. respos a lui Jhesu. Si eu not lauarei no auras part ab mi. — 9. dix a lui

980

985

990

995

1000

1010

1015

Simons Peire. Senher non laues tant solament los pes. mas
 1020 neis las mas el cap. -- 10. dix a lui Jhesu. qui es lauatz no
 besonha sino que laue los pes et er totz nedes. e uos esz ne-
 des mas no tuit. -- 11. quar sabia quals seria. lo quals tra-
 ziria lui. Per aisso dis. no esz tuit nede. -- 12. Adone depuiss
 que ac lauatz los pes de lor. et el pres sas uestimentas. e co
 1025 fos repausatz de reseaps dis ad els. Sabetz qual causa aia fait
 a uos? -- 13. Vos me a [95^r 1]pelatz senher e maestre. e be
 o dizetz. quar eu o so. -- 14. Em per aisso si eu lauci los
 uostrespes. que senher e maestre uostre so. e uos deuetz lauar
 los pes l'us del'autre. -- 15. Quar eissemple donei a uos. que aici
 1030 co eu o fi a uos. enaici e uos fasszatz. -- 16. Verament uera-
 ment die a uos. no es lo serus maier del seu senhor. ni apostols
 maier d'aicel que trames lui. -- 17. si aquestas causas sabetz
 bonaurat serez si las faretz. -- 18. No die a uos de totz. eu sei
 los quals elegi. mais que sia cumplida la scriptura. Aquel que
 1035 mania ab mi lo pa. leuara contra mi lo seu talo. -- 19. d'aici
 enant die a uos. enantz que sia fait; que crezats co sera fait
 qu'eu so. -- 20. Verament uerament die a uos. qui recep los
 cals eu trametrei. mi recep. mais qui mi recep recep lui qui
 mi trames. -- 21. **E** cum Jhesu agues ditas aquestas causas fo
 1040 torbatz per esperitz. e testimoniice dis. Verament. uerament
 die a uos. que us de uos me trazira. [95^r 2] -- 22. Adoneas
 esgardauan entre lor li decipol doptant de qual o dizia. --
 23. Adoneas era repausantz us dels decipols od lui el peisz
 de Jhesu lo qual ama[ua] Jhesu. -- 24. Adoneas senec ad aquest
 1045 Simon Peire e dix a lui. demanda li quals es de qual o ditz.
 -- 25. Em per aisso co el fos repausantz sobrel peisz de Jhesu
 dis ad el. Senher quals es? -- 26. respos Jhesu. aicel es al
 qual eu donarei lo pa mulat. E co agues mulat lo pa donec
 a Juda Simon Escariot. -- 27. Et apres lo boco. intrec en lui
 1050 lo diables. adone dix a lui Jhesu. Aquo que far uols. fai o
 tost. -- 28. Mais aisso degus no saup dels repauzantz que(s) dis
 a lui. -- 29. Quar aicanti pessauan que Judas auia las borsas.
 que agues dig a lui Jhesu. cumpra aicelas causas que so ops
 a nos al dia de la festa. o als paubres dones alcuna causa. --
 1055 30. Adone co el agues recebut le boco issie uiasament. mas
 era noitz. -- 31. Adone co fos issitz. dix Jhesu. ara es es-
 clarzitz lo fils del home. e deus es esclarzitz en lui. [95^v 1]

— 32. E si deus es esclarzitz en lui. e deus esclarzie lui en si meteis. e uiasament esclarzie lui. — 33. Filhetti encara u paquet so ab uos. Quiretz me. enaici coma dissi als 1060 Juzeus, la on eu uau uos no podetz uenir et a uos die ara — 34. mandament nouel doni a uos. que uos ametz entre uos enaici co eu amei uos. que neis uos uos ametz entre uos. — 35. En aisso conoisseran tuit que mei decipol esz. si auret amor entre uos. — 36. Diss a lui Simons Peire. Senher on 1065 uas? respos Jhesu, la on eu uau. no potz mi ara segre. mas segras en apres. — 37. Dix a lui Peire. Senher per que no puse tu segre ara? la mia arma pausarei per tu. — 38. respos Jhesu. la tua arma pausara[s] per mi? Verament uerament die a tu. no cantara lo gals entro per tres uetz me abnegues. 1070

1. **E** dix a sos decipols. No sia turbatz lo uostre cor ni **XIV** s'espauent. crezetz en deu. et e mi crezetz. — 2. e la maiso del meu paire so moutas estaias. Si d'autra guiza eu agues dig a uos. Quar uau aparelhar a uos loc. — 3. E si eu anarei. et aparelarei a uos loc. de rescaps uenrei 1075 e recebrei uos ab mi meteiss. et aqui on eu so e uos siatz. — 4. Et on eu uau sabetz e la uia sabetz. — 6. Dix a lui Tomas. senher no sabem on uas e cum podem la uia saber? — 6. Dix a lui Jhesu. eu so uia e ueritatz e uida. negus no ue al paire. sino per mi. — 7. Si aguessetz conogut mi, el 1080 meu paire a certas agratz conogut. e d'aici enant conoisseretz lui. e uisz lui. — 8. Dis a lui Phelips. senher demostra a nos lo paire. et auonda a nos. — 9. Dix a lui Jhesu. tant de temps so ab uos. e no me conogues? Phelip qui ue mi ue neiss lo paire. en qual maniera dizes tu. demostra a nos lo paire?— 1085 10. No cres que eu so el paire el paire e mi es? Las paraulas que eu parli a uos de mi meteis no parli. mais lo paire e mi estantz. el fa las obras. — 11. No crezetz. quar eu so el paire. el paire [96^r 1] es e mi? d'autra guiza per las obras meteissas crezetz. — 12. Verament uerament die a uos. qui cre e mi 1090 las obras que eu fasz et el fara e maiors d'aquestas ne fara. quar eu uau al paire. — 13. E qualque causa queretz al paire el meu nom. el uos o donara que sia glorificatz lo paire el fil. — 14. Si alcuna causa me queretz el meu nom aisso fare[i]. — 15. Si mi amatz los meus mandamentz gardatz. — 16. Et 1095

eu pregarei lo paire. et autre cofortador dara a uos. que estia ab nos en durableta. — 17. esperit [de] ueritat lo qual lo mons no pot recebre. quar no ui lui nil sap. Mais uos lo conoisseretz, quar ab nos estara et ab nos sera. — 18. No laissarei uos orphes,
 1100 uenrei a uos. — 19. Encara u pauquet so ab uos. el mon ia no me ue. Mais uos uezetz mi. quar eu uiui e nos uiuretz. — 20. En aicel dia conoisseretz uos qu'eu so el meu paire. e uos e mi. et eu e uos. — 21. Qui a los meus mandamentz els garda aicel es lo quals ama mi. Mais qui ama mi sera amatz del
 1105 meu paire. et eu amarei lui. E manifestarei a lui mi meteiss. — 22. Dis [96^r 2] a lui Judas no aicel Escariotz. Senher quals causa es feita quar a nos est manifestadors tu meteis. e no al mon? — 23. Respos Jhesu e dix a lui. Si alcus ama mi la mia paraula gardara. El meus paire amara lui. e uenrem a lui
 1110 et estaia farem ab lui. — 24. Qui mi no ama. no garda las mias paraulas. e la paraula que auzit no es mia. mas del meu paire qui mi trames. — 25. Aquestas causas parlei a uos. ab uos estantz. — 26. Mais lo cofortaire .s. esperitz. lo qual trametra lo paire el meu nom. el uos essenhara totas causas.
 1115 et amonestara a uos totas las causas. quals que cals eu aurei ditas a uos. — 27. Patz laissi a uos. la mia patz doni a uos no en qual maneira aquest mons la dona. eu no la doni a uos. no sia torbatz lo uostre cor. ni s'espauent. — 28. Auzitz que eu dissi a uos. eu uau e uene a uos. si mi amaretz esgauzi-
 1120 retz uos a certas. quar eu uau al paire. quar lo paire es maier de mi. — 29. E ara dissi a uos enantz que sia fait. [96^v 1] que co sera fait o crezat. — 30. Ia no parlarei moutas causas ab uos. quar lo princep d'aquest mon ue. et e mi no a alcuna causa. — 31. Mais que conosca lo mons quar eu ami lo paire.
 1125 et enaici co donec mandament a mi lo paire enaici faz. leuatz sus, leuatz sus, anem d'aici.

XV 1. **E**u so la uera uitz. el meus paire es lo contiuare. —
 2. Totz eissermentz no porta[n]tz fruit e mi. lo paire tolra de mi. E totz cel que porta fruit. lo paire porgara lui. que
 1130 plus aporte fruit. — 3. Ja uos esz nedezi per la paraul[a] que eu parlei a uos. — 4. Estatz e mi e eu e uos. Aici co l'eissermentz no pot portar fruit de si meteis si no estara e la uit. enaici ni nos sino estaretz e mi. — 5. Eu so la uitz. e uos li

eisserment qui esta e mi et en en lui. aquest aporta mout fruit. quar senes mi re no podetz far. — 6. si alcus no estara e mi sera mes foras aici co l'eissermentz e secara. e culliran le. e metran le el foc. et ardra **96^v21**. — 7. Si estaretz e mi e las mias paraulas estaran e nos. qualche causa uolretz queretz. e sera fait a uos. — 8. En aisso es esclarzitz lo meus paire que mout fruit aportetz. e siatz fait mei decipol. — 9. Enaici co amec mi lo paire. et en amei uos. estatz en la mia amôr. — 10. sils meus comandamentz gardarez estaretz en la mia amor. enaici co eu gardei los comandamentz del meu paire et estau en la amor de lui. — 11. aquestas causas parlei a uos quel meus gaux sia en uos el nostre gaugs sia cumplitz. — 12. Aquest es lo meus comandamentz que uos ametz entre uos. enaici co eu amei uos. — 13. Negus no a maior amor d'aquesta. que s'arma do alcus per sos amix. — 14. Vos esz mei amic si faretz aiceias causas que eu comandai uos. — 15. Ja no die a uos sers. quar lo sers no sap qual causa fassa lo senher de lui. Mais die a uos amix. quar totas las causas quals que quals auzi del meu pa[**97^r 1**]ire. fi conogudas a uos. — 16. Vos no me elegisz. mas eu elegi uos. e pausei uos que anetz. et aportetz fruit. el uostre fruitz estia. que cal que causa queretz al meu paire el meu nom done a uos. — 17. Aquestas causas mandi a uos que uos ametz entre uos. — 18. Sil mons uos azira sapiatz que enant de uos ac mi en azirament. — 19. si fossetz del mon. le mons amera aquo que era seu. mais quar no esz del mon. mais eu elegi uos del mon. per aisso azira uos lo mons. — 20. Membre nos de la mia paraula que eu dissi a uos. No es sers maier de so senher. si mi encauzero. e nos encausaran. si la mia paraula gardero. e la uostra gardaran. — 21. Maistotas aquestas causas faran a uos per lo meu nom. quar no conogro lui qui mi trames. — 22. Si eu no fos uengutz. e no agues parlat a lor. no agran pecat. mais ara no an escusament de lor pecat. — 23. Qui mi azira el meu paire azira. — 24. Si eu no [97^r 2] agues obras feitas en lor las quals negus autre no fe no [a]gran pecat. mais ara uiro mi. et azirero e mi el meu paire. — 25. Mais que sia cumplida la paraula que en la leg de lor es escriuta. Quar en azirament agro mi de grat. — 26. Mais co uenra lo cofortaire lo qual eu trametrei a uos del paire. l'esperit de uerita que issie del paire. el doctee testimonni de mi.

— 27. E uos donaretz testimoni. que del comensament esz ab mi.

XVI

- 1175 1. Aquestas causas parle[i] a uos que no siatz escandalizadi.
 — 2. Gítaran uos de las sinagogas. Mais ue ora que totz hom
 que uos auçira. sera albirantz de si seruízi donar a deu. — 3.
 Et aquestas causas faran a uos. Quar no conogro lo paire ni
 mi. — 4. Mais aquestas causas parlei a uos. que eo uenra
 1180 la ora d'aquestas causas uos remembre. quar eu o dissi a uos.
 Mais aquestas causas del comensament a uos no dissi. quar
 ab uos era. — 5. Et ara uau a lui qui mi tra[97^v1]mes. e ne-
 gus de uos non deman.la. on uas? — 6. Mais quar aquestas
 causas parlei a uos. tristeza azemple lo uostre cor. — 7. Mais
 1185 eu die ueritat a uos. coue a uos que eu anc. Quar si eu no irei
 lo cofortaire no uenra a uos. Mais si eu irei. eu trametrei lui
 a uos. — 8. E eo el uenra repenra lo mon de peccat. e de dreit-
 tura. e de iuziui. — 9. De peccat a certas. quar no crezero e
 mi. — 10. Mais de dreitura. quar uau al paire e ia no me
 1190 ueiretz. — 11. Mais de iuziui. quar lo princeps d'aquest mon
 la es iuiatz. — 12. encara ei moutas causas a dire a uos. mais
 no podetz portar ara. — 13. Mais eo sera uengut aiel esperit
 de ueritat. essenhara uos tota ueritat. Quar no parlara de si
 meteis, mais qualsque causas auçira parlara. et aquelas causas
 1195 que so a uenir anunciara a uos. — 14. El me esclarzira. quar
 del meu recebra. et anunciara a uos. — 15. Totas las causas
 que a lo paire. mias so. Per aisso dissi. quar del meu recebra.
 et anunciara a uos. — 16. V pauquet e ia no me ueiretz. e de
 rescaps u[97^v2]pauquet e ueiretz me. quar uau al paire. — 17.
 1200 Adoncas dixero dels decípols de lui entre lor. Qui es aisso que
 ditz a nos. u pauquet e no me ueiretz. e de rescaps u pauquet
 e ueiretz me, quar uau al paire? — 18. Adoncas dizian. que es
 aisso que ditz u pauquet? no sabem que parla. — 19. Mais
 conoc Jhesu quar uolian lui enterogar. e dix ad els. d'aisso
 1205 queretz entre uos. quar dissi u pauquet e no me ueiretz. e de
 rescaps u pauquet ueiretz me? — 20. Verament uerament die
 a uos que uos ploraretz e planheretz. mais lo mons s'en-
 gauzira. mais uos seretz contristat. mais la uostra tristeza
 tornara en gaug. — 21. La femna eo efanta a tristeza quar
 1210 ue la ora de lei. mas eo aura efanta[t] l'efant. ia no li membra

la dolor per le gaug. car l'om es natz el mon. — 22. Et em per aisso uos ara a certas auetz tristeza. Mais de rescaps ueirei uos. el uostre cor esgauzira se. el uostre gaug negus no tolra de uos. — 23. Et en aicel dia mi no pregaretz alcuna causa. Verament uerament die a uos. [93^v1] Si alcuna causa queretz al paire el meu nom. donara o a uos. — 24. Entro ara no queriss el meu nom alcuna causa. queretz e receb[er]etz quel uostre gaug sia ples. — 25. Aquestas causas parlei a uos en semblansas. ue ora cum ia no parlarei a uos en semblansas. mas a pales anociarei a uos del meu paire. — 26. En aicel dia queretz el meu nom. e no die a uos quar eu pregarei lo meu paire de uos. — 27. quar el meteis lo paire ama uos. quar uos me ametz. e crezetz que eu issi de deu. — 28. Eu issi del paire e uengui el mon. de rescaps laissi lo mon e uau al paire. — 29. Dissero a lui sei decipol. Vec te ara parlas azubertament. et alcuna semblansa no dizes — 30. ara sabem que tu saps totas causas. e no es obs a tu que alcus te entrogue. en aisso crezem que de deu assist. — 31. Respos a lor Jhesu. Ara crezetz? — 32. Vec uos ora ue e ia uene. que siatz esparsi us quex en las proprias causas. e mi sol lassetz. e noso sols. quar lo paire [93^v2] es ab mi. — 33. Aquestas causas parlei a uos. que e mi aiatz patz. El mon auretz destrenhementz. Mais cofizatz uos quar eu uenqui lo mon.

1. **A**questas causas parlee Jhesu. e susleuatz los ulhs el cel dix. paire la ora ue. esclarziss lo teu fil. quel teus fils te esclarzisca. — 2. En aicel co donest a lui pozesta[t] de tota carn. que tot aco que donest a lui done a lor uida durabla. — 3. Mais aquesta es la uida durabla que conoscan tu sol uer deu. el qual tu tramezist Jhesu Crist. — 4. Eu te esclarzi sobre terra. la obra acabei la qual donest a mi. que eu fasza. — 5. Et ara clarifica me tu paire uas tu meteiss de la clartat la qual eu agui enantz quel mons fos uas tu. — 6. Eu manifestei lo teu nom als homes los quals donest a mi del mon. Teu eran. e donest los a mi. e la tua paraula gardero. — 7. Ara conogro que totas las causas que donest a mi de tu so. — 8. quar las paraulas que donest a mi. donei ad els. et eli recebro e conogro uerament [93^v1] que eu issi de tu. e crezere que tu me tramezist. — 9. Eu pregui per lor. no pregui per lo mon. mais

- per aquestz que donest a mi, quar teu so. — 10. e las mias
 1250 causas totas so tuas. e las tuas so mias. e so esclarzitz en els.
 — 11. e ia eu no so el mon. et aquesti so el mon. et eu uene
 a tu. Paire sanhs guarda aicels el teu nom los quals donest a
 mi. que sian una causa enaici co e nos. — 12. Co eu fos ab lor
 eu gardaua els el teu nom. los quals donest a mi gardei. e
 1255 negus de lor no peric. si no lo fils de perdicio. que la scriptura
 sia cumplida. — 13. Mais ara uene a tu. et aquestas causas
 parli el mon. que aian lo meu gaug cumplit en lor meteisses.
 — 14. Eu donei ad els la tua paraula. el mons ac los en azi-
 rament. quar no so del mon. enaici co eu no so del mon. — 15.
 1260 Not pregui que los tolas del mon. Mais quels gardes de
 mal. — 16. del mon no so. aici coma eu no so del mon. — 17.
 Paire fai els sanhs e ueritat. la tua paraula es ueritatz.
 [98^v 2] — 18. Enaici coma tu me tramezist el mon. et eu
 tramesi els el mon — 19. E per lor sanctifiqui mi meteiss. que
 1265 sian eli sanctificat e ueritat. — 20. Mais no pregui tant sola-
 ment per aquestz. mais neiss per aquels que so crezedor per
 la paraula de lor e mi. — 21. que tuit sian una causa. enaici
 co tu paire e mi et eu en tu. que eli sian una causa e nos. quel
 mons creza que tu me tramezist. — 22. Et eu la clartat la qual
 1270 donest a mi donei ad els. que sio una causa aici co nos en
 una causa. — 23. Eu en lor e tu e mi. que sian consumadi en
 .i. el mons conosca que tu mi tramezist. e amest los enaici
 co e mi amest. — 24. Paire los quals donest a mi. uelh que
 aqui on eu so et eli sian ab mi. que ueian la mia clartat la
 1275 qual donest a mi. quar tu amest mi denant l'establiment del
 mon. — 25. Paire iustz el mons no te concee. mais eu te cono-
 gui. et eli conogro que tu mi tramezist. — 26. e fi a lor co-
 noisser lo teu nom. e faiei conoisser que l'amistatz ab la
 qual me amest sia en [99^r 1] lor et eu en els.

XVIII

- 1280 1. **C**um Jhesu agues ditas aquestas causas issie ab los seus
 decipols otra lo riu de Cedron. on era ortz. el qual
 intrec el e li decipol de lui. — 2. Mais sabia Judas que trazia
 lui le loc. quar souendeiramente s'era aiustat Jhesu la ab sos
 decipols. — 3. Adonc Judas co agues receubuda la companha.
 1285 e dels auesques e dels Pariseus. e siruentz. uene la ab lanternas
 et ab falhas et ab armas. — 4. Em per aisso Jhesu sabentz

todas las causas que a uenir eran sobre lui. issie e dis ad els.
 qual queretz? — 5. resposero a lui. Jhesu Nazareu. dis a lor
 Jhesu: Eu so. mas estaua Judas que trazia lui ab els. — 6.
 Adoncas depuiss que dix ad els. eu so. auero arreire. e ca- 1290
 zero en terra. — 6. Em per aisso de rescaps enteroguec los.
 qual queretz? Mais eli dixeró. Jhesu Nazareu. — 8. Respos
 Jhesu. Eu dissi a uos quar eu so. per aisso si mi queretz laissatz
 aquestz anar. — 9. que la paraula de lui sia cumplida que dix.
 quar los quals donest a mi. no perdei aicu [99^r2] d'els — 10. 1295
 Adonc Simo Peire auentz glazi traiss lo. e feric lo siruent del
 auesque. e trenquec l'aurelha de lui destra. mais era noms al
 siruent Malchus. — 11. Adonc dix Jhesu a Peiro. met lo teu glazi
 e la couteleira. lo beure que donec a mi lo paire no uols que eu lo
 beua? — 12. Adoncas la cumpanha el tribuner e li siruent dels 1300
 Juzeus essem presero Jhesu e liero le. — 13. et amenero le ad
 Annas primeirament. mas era sogres de Caifas lo quals era
 auesques d'aicel an. — 14. Mais era Cayfas que auia donat lo
 cosselh als Juzeus. quar coue .i. home morir per lo poble. —
 15. Mais seguia Jhesu Simon Peire e l'autre decipol. mais lo 1305
 decipol aicel era conogutz al auesque. et intrec ab Jhesu e la
 cort del bisbe. — 16. mas Peire estaua al uss deforas. Adon-
 cas issic lo decipol autre lo quals era conogutz al bisbe. e dis
 a la porteira e mes dinz Peire. — 17. Adoncas dix a Peire la
 siruenta porteira. doncas e [99^v1] tu estdels decipols d'aquest 1310
 home? dis el. no so. — 18. Mais estauan li siruent e li ministre
 a las brazas. quar fregs era e calfauan se. mas era ab lor Peire
 estantz e calfantz si. — 19. La donx l'auesques enteroguec Jhesu
 dels seus decipols e de la doctrina de lui. — 20. respos a lui Jhesu.
 Eu a pales parlei'al mon. eu todas oras essenhei e la sinagoga. 1315
 et el temple. on tuit li Jzeu s'aiustero et en rescost no parlei
 aleuna causa. — 21. per que me demandas? demanda(s) ad aicels
 que auziro que parlei ad els. uec te eli sabo quals causas dissi
 eu. — 22. Mas co aquestas causas agues ditas. us denant es-
 tantz dels siruentz donec gautada a Jhesu dizentz. Enaici res- 1320
 pondes al bisbe? — 23. Respos a lui Jhesu. si mal parlei dona
 testimoni del mal. mais si be parlei per quem batz? — 24. E
 trames le liat Annas a Cayfas l'auesque. — 25. Mais era Simo
 Peire estantz e calfantz si. adoncas dixeró a lui. doncas e tu
 est dels decipols de lui? desneguec el [99^v2] e dix. no so. — 1325

26. dix us dels siruentz del auesque, cozis de lui del qual tren-
quec Peire l'anrelha. doncas eu [no] ui tu e l'ort ab lui?—27.
Adoncas de rescaps Peire deneguec. e uiasament lo gals can-
tee.—28. Adoncas amenero Jhesu a Cayfas el prebostat. mais
1330 era matis. et eli no intrero el prebostat. que no fosso laissadi.
mas que mangesso la Pasca. — 29. Adonc issie Pilat a lor fo-
ras e dis. qual acusacio aportatz encontra aquest home? —
30. respondero e dixero a lui. si aquest no fos malfazeire.
nos no agram lui liurat a tu. — 31. Adoncas dix a lor Pilat.
1335 recebetz le uos e segon la uostra leg iuiatz le. Adonc dixero
a lui li Juzeu. a nos no coue auere alcu. — 32. que la pa-
raula de Jhesu fos cumplida que dis. significantz per qual mort
fos moridors.—33. Adonc intrec de rescaps Pilat el prebostat.
et apelec Jhesu e dis a lui. Est tu reis dels Juzeus? — 34. E
1340 respos Jhesu e dix. de [100^r 1] tu meteiss dizes aisso o autri
dissero a tu de mi? — 35. respos Pilat. doncas so eu Juzeus?
la tua gentz e li teu auesque te liurero a mi. que fist? — 36.
Respos Jhesu e dis a lui. lo meus regnes no es d'aquest mon.
si d'aquest mon fos lo meus regnes, li mi siruent a certas ten-
1345 soneran que eu no fos liuratz als Juzeus. mais aras lo meus
regnes no es d'aici. — 37. Em per aisso dis a lui Pilat. doncas
est tu reis? respos Jhesu. Tu dizes quar eu so reis. eu en aisso
nasquei e az aisso uenguí el mon. que eu done testimoni a la
ueritat(z). totz aquel que es de la ueritat au la mia uotz. —38.
1350 ditz a lui Pilat. que es ueritat? **E** co aisso agues dig. de res-
caps issie als Juzeus e dix a lor. Eu no atrobi en lui alcuna
causa. —39. Mais costuma es que eu laisse a uos .i. e la Pasca.
Voletz doncas que uos laisse lo rei dels Juzeus? — 40. Adonc
eridero tuit de rescaps dizentz. no aquest mas Barraban. Mais
1355 era [100^r 2] Barraban laire.

- XIX** 1. Adonc em per aisso Pilatz pres Jhesu. el batec. — 2 e li
caualer plegantz corona d'espinas pausero la el cap de lui. et
ab uestimenta uermelha reuironero lui. — 3. e uenian az el e
dizian. deus te salue reis dels Juzeus. e dauo a lui gautadas.
1360 — 4. De rescaps issie Pilatz foras e dis ad els. uec uos eu
ameni a uos lui foras. que conoscatz que eu no atrobi alcuna
causa en lui. — 5. Adones Jhesu issie portantz corona d'es-
pinas e la uestimenta uermelha e diz a lor. Vec uos l'ome.—

6. Adoncas co aguesso uist lui li auesque. e li seruent. cridauan dizentz. Crucifica crucifica le. dis a lor Pilatz. resebetz 1365
 le uos e crucificatz lo. quar eu no trobi ocaizo en lui. —
 — 7. respondero a lui li Juzeu. nos auem leg e segon nostra
 leg deu morir quar se fe fils de deu. — 8. Em per aisso co agues
 auzit Pilat aquesta paraula. maiorment temec. — 9. et intrec
 el prebostat de rescaps e dis [100^v 1] a Jhesu. don est tu? 1370
 mais Jhesu no respos a lui. — 10. Adone dix a lui Pilatz. A
 mi no parlas? no saps que eu ei pozestat crucificar tu. et ei
 pozestat laisser tu? — 11. respos a lui Jhesu. No agras contra
 mi alcuna pozestat. sino fos donat a tu desobre. per aisso
 aquel que me liurec a tu. a maior pecat. — 12. E d'aqui enant 1375
 querria Pilatz laisser lui. mais li Juzeu cridauan dizent. si
 aquest laissas. no est amix de Cesar. totz aquel que se fa
 reis contraditz a Cesar. — 13. Em per aisso co Pilatz agues
 auzidas aquestas paraulas. amenec foras Jhesu. e sec el tri-
 bunal. el loc que es ditz Licostratos. mas en ebraic Gabbata. 1380
 — 14. mas era lo uendres de Pascha. enaici coma la ora
 seizena. e dis als Juzeus. Vec uos lo uostre rei. — 15. Mais
 eli cridauan. Osta, osta, crucifica le. dix a lor Pilat. lo uos-
 tre rei crucificarei? respondero li bisbe. No auem rei si
 no [100^v 2] Cesar. — 16. Em per aisso adone lo liurec ad els 1385
 que fos crucificatz. Mais receubro Jhesu e menero le foras.
 — 17. E portantz asi la crotz issie en aicel loc que es ditz
 Caluaria. et en ebraic Golgota. — 18. on lo crucifiquero. et
 ab lui autres dos. desza e desza. mas e meg Jhesu. — 19. Mais
 escrius Pilatz le titol. e pausec sobre la crotz. mais era la 1390
 scriptura. Jhesu Nazareus reis dels Juzeus. — 20. Em per aisso
 mouti dels Juzeus ligiro aquest titol. Quar prop la ciutat era
 le loc on fo crucificatz Jhesu. mais era escriut en ebraic. et
 en gree. et en lati. — 21. Em per aisso dizian a Pilat li
 auesque dels Juzeus. No uulas escriure reis dels Juzeus. mas 1395
 quar el dix. reis so dels Juzeus. — 22. respos Pilat. aquo que
 escriussi ei escriut. — 23. Adoncas li caualer co aguesso
 crucificat lui. presero las uestimentas de lui. e fero .iiii.
 partz. ad un quec cauacr la part. e la gonela. mais era
 la gonela senes [101^r 1] cozedura desobre essemes tescuda 1400
 per tot. — 24. Em per aisso dixero entre lor. no la esqui-
 cem. mas gitem sort d'ela de qual sia. que la escriptura

fos cumplida dizentz. Partiro las mias uestimentas asi. et el
 meu uestir gitero sort. E li cauauer a certas fero aquestas
 1405 causas. — 25. **Mais** estaua dauant la crotz de Jhesu la maire
 de lui. e la sor de la maire de lui Maria Cleophe. e Maria
 Maeddalena. — 26. Adonc co Jhesu agues uista la maire el
 decipol estant lo qual amaua. ditz a la sua maire. femna
 uec te lo teu fil. — 27. d'aqui en dreit ditz al decipol. Vec te
 1410 la tua maire. e d'aicela ora receub lei lo decipols e sua. —
 28. Apres aquestas causas Jhesu sabentz que ia totas causas
 so cosumadas. que fos cossumada la scriptura. dix. Sedegi.
 — 29. Adoncas era us uaissels pausatx ples de uinagre. mais
 eli la spongia plena de uinagre. ab hisop en auiro pausant
 1415 ofiuro [**101^r2**] a la boca de lui. — 30. Em per aisso co Jhesu
 agues pres lo uinagre dis. cosumat es. Et enclinec lo cap
 [e] liurec l'esperit. — 31. **Em** per aisso li Juzeu. quar era uen-
 dres. que no remazesso e la crotz li corsi el sabte. quar era
 grans aicel dia del sabte. preguero Pilat que fosse fraitas las
 1420 coissas de lor els osteso. — 32. Adonc uengro li cauauer .e frais-
 sero a certas las coissas del primer e de l'autre que fo cruci-
 ficatz ab lui. — 33. Mas a Jhesu co fosse uengudi e uiro lo
 mort nol fraissero las coissas de lui. — 34. mais us dels
 cauauers ab lansza ubere lo costat de lui. e uiasament issie
 1425 sanx et aiga. — 35. e lo quals o ui donec testimoni. e uers
 es testimoniis de lui. el sab que ueras causas ditz. que e
 uos crezatx. — 36. Quar aquestas causas so feitas. que la
 escriptura fos cumplida. Oss no peceiaretz de lui. — 37. E
 de rescaps outra escriptura. ueiran el qual (o)trafiquero. —
 1430 38. **Mais** apres aquestas causas pregucc Pilat Joseph d'Ar-
 [**101^v1**]mathia em per aisso que fos decipols de Jhesus.
 et en rescost per paor dels Juzeus. que prizes lo cors de
 Jhesu. et autreiec Pilatz. Adoncas uenc e pres lo cors de
 Jhesu. — 39. Mais uenc Nicodemus que era uengutz a lui de
 1435 noitz a Jhesu. primeirament aportantz mestura de mirra e
 d'aloes. aici coma .c. liuras. — 40. Adoncas receubro lo cors
 de Jhesu. e liero lo de toualas ab onhementz. enaici coma es
 costuma a Juzeus sebelir. — 41. mais era el loc on fo crucifi-
 catz ort et en l'ort monimentz nous. el qual encara aleu no fo
 1440 estat pausatx. — 42. Adoncas aqui per l'aparelhamentz) dels
 Juzeus. quar deioستا era lo monimentz. pausero Jhesu.

1. **M**ais en .i. del sabte Maria Macdalena uene mati co en- **XX**
 cara fosso tenebras al moniment. e ui la peira ostada
 del moniment.— 2. Per aisso corree e uene a Simon Peire et
 a l'autre decipol lo qual amana Jhesu. e dis ad els. portero lo 1445
 meu senhor del moniment. e no sabem on lo pausero. — 3.
 Adoncas issie Peire et aicel autre decipol. e uengro [101^v2]
 al moniment.— 4. Adone corian ili doi essems. et aicel autre
 decipol dauant corree plus tost que Peire e uene primers al
 moniment.—5. E co se fos enclinatz. ni pausadas las toualas. 1450
 em per o no intree.—6. Adone uene Simon Peire seguentz lui.
 et intree el moniment. e ui las toualas pausadas —7. el suzari
 que auia estat sobrel cap de Jhesu. no ab las toualas pausa-
 das. mas a part euolopadas en un loc. — 8. Adone intree et
 aicel decipol que era uenguz primers al moniment e ui. e cre- 1455
 zec. — 9. Quar encara no sabia la scriptura quar conenia
 resucitar dels mortz. — 10. Adoncas anero de rescaps li de-
 cipol a lor meteisses. — 11. Mais Maria estaua al moniment
 deforas plorantz. Adone domentre que plores. enlineec se et
 esgardec el moniment.— 12. e ui .ii. angels en blancas uesti- 1460
 mentas sezentz .i. al cap e .i. als pes on auia estat pausatz lo
 cors de Jhesu. — 13. ili dizian a lei. femna per que ploras?
 lo qual queres? dix ad els. Quar portero lo meu senhor. e no
 sei on lo pausero.—14. Co agues ditas [102^r1] aquestas causas
 tornada es arreire. e ui Jhesu estant. e no sabia que Jhesus 1465
 fos.—15. dis a lei Jhesu. femna per que ploras? lo cal queres?
 ela azesmantz que fos l'ortolas. ditz a lui. senher si tu l'en?
 portest digas o a mi on le pausest. et eu pendrei le. — 16. e
 dix a lei Jhesu. Maria tornada qual queres? et ela dis a lui.
 rabi lo qual es dig maestre.— 17. Dix a lei Jhesu. nom uilhas 1470
 tocar. quar encara no pugei al meu paire. mais uai als meus
 fraires. e digas a lor. Eu pugi al meu paire. et al uostre paire.
 al meu deu et al uostre deu. — 18. Venc Maria Macdalena
 anociantz als decipols. quar en ui nostre senhor. et aquestas
 causas dix a mi. — 19. Em per aisso co fos sers en aicel dia 1475
 en (la) u dels sabtes. e las portas fosso clausas aqui on li deci-
 pol eran aiustat per paor dels Juzeus. uene Jhesu et estece e
 meng e dis ad els. Patz sia a uos.— 20. Co agues aquesta causa
 dita demostree ad els las mas el costat. Adoncas se en[102^r2]-
 gauziro li decipol uist lo senhor. — 21. em per aisso dix ad 1480
 els de rescaps. Patz sia a uos. Enaici coma lo paire me tra-

mes. et eu trameti uos.—22. Co aquestas causas agues ditas, espiree e dix ad els. recchetz .s. esperit.—23. dels quals perdonaretz los pecatz so perdonat ad els. e dels quals los retenretz so retengut(z). —24. **Mais** Tomas us dels .xii. lo quals es ditz noerezentz no era ab lor quan uene Jhesu. — 25. Em per aisso dixeró a lui li autre decipol. nos uim lo senhor. Mais el dix ad dels. Si eu no ueirei e las mas de lui la ficadura dels clauels. e si no metrei lo meu dit el loc dels clauels. e si no
 1485 metrei la mia ma el costat de lui no creirei. —26. **Et** enapres .viij. dias de rescaps eran li decipol de lui dedintz et Tomas ab els. Vene Jhesu e ui las portas clausas. et estec e meg e dix. Patz sia a uos. — 27. d'aquí endreit ditz a Tomas. aporta dedinz lo teu did za. e ueias las mias mas. et aporta la tua ma.
 1495 e met [102^v1] el meu costat. e no uulhas esser encrezols. mas fizels.—28. respos Tomas e dix a lui. lo meus senher el meu[s] deus.— 29. dix ad el Jhesu. Quar tu me uist, Tomas, crezest. bonauradi li quali no me uiro em crezero. — 30. Moutas a certas autras signas fe Jhesu en esgardament de sos decipols.
 1500 las quals no so escriutas en aquest libre.—31. Mais aquestas so escriutas. per zo que uos crezatz que Jhesu es Crist fil de deu. e que uos crezent aiatz uida el nom de lui.

XXI 1. **E**n apres aquestas causas se manifestec de rescaps Jhesu
 1505 2. Eran essemis Simons Peire e Tomas lo quals es ditz nocrezent. e Nathanael lo quals era de Cana Galilea. e li filh de Zebedeu. [et] autri doi dels decipols de lui.—3. dix ad els Simon Peire. Eu nau pescar. dixeró a lui. E nos uinem ab tu. et issiro e pugero e la nau. et en aicela noit no prezero deguna
 1510 causa. — 4. Mais fait ia lo mati estec Jhesu el ribage. Em per aisso no conogro li decipol que fos Jhesu. [102^v 2] — 5. Adoncas dis ad els Jhesu. Macipi doncas auetz cumpanage? resposero a lui. no. — 6. dix ad els. Metetz e la destra del naueg lo ret. et atrobaretz. Adoncas mesero lo ret. e ia nol
 1515 podian traire per la mouteza dels peisses. — 7. Adoncas aicel decipol lo qual Jhesu amaua dix a Peire. nostre senher es. E Simons Peire co agues auzit quel senhor es. sotz ceiss se la gonela. quar nultz era. e mes se e mar. — 8. Mais li autri decipol uengro ab lo naueg. quar no eran lunh de
 1520 terra. mas enaici coma de .cc. coides. tirantz lo ret dels

peisses. — 9. Em per aisso depuiss que foro deissendut en terra uiro las brazas pausadas el peiss desobre pausat el pa. — 10. dix ad els Jhesu. Aportatz dels peisses los quals ara prezesz. — 11. Pugee Simons Peire e traiss lo ret en terra ple de .c.l iij. grans peisses. e co fosse tanti no es esquizatz lo retz. — 12. ditz Jhesu ad els. Vinez e maniatz e negus dels repauzantz no auzana enterocar lui. tu quals est? sabentz quar lo senhor es [103^r 1]. — 13. E uene Jhesu e pres lo pa. e dona ad els el peiss eissament. — 14. En aquesta tersza negada ia fo manifestatz Jhesu als seus decipols co agues estat resuscitatz dels mortz. — 15. Adoncas co aguesso maniat dix a Simon Peire Jhesu. Simon Jouan amas me pus d'aquestz? dix ad el. oc senher. tu sabs quar eu te ami. dix a lui. Paiss los meus anhels. — 16. dix a lui de rescaps. Simon Jouan amas me? dix a lui. oc senher. tu sabs que eu ami tu. dix a lui. Paiss los meus anhels. — 17. dix a lui a la terza uegada. Simon Jouan amas me? Contristatz fo Peire quar dix a lui a la terza uegada. amas me? dix a lui. Senher tu conoguist totas causas. tu sabs quar eu ami tu. dix a lui Jhesu. Pais las mias ouelhas. — 18. Verament uerament die a tu. co tu fosses ioues. te cenhias. et anauas on te uolias. Mais cum uelheziras. estendras las tuas mas. et autre cenhera te. e menara te la on tu no uols. — 19. Mais aquesta causa dix significantz ab qual [103^r 2] mort fos esclarzidors deu. — 20. E co aisso agues dig dix a lui. seg me. E uiratz Peire ui aicel decipol seguent lo qual Jhesu amaua. lo quals neiss se repauzee en la cena sobrel peitz de lui. e dis. senher quals es aquel lo quals te trazira? — 21. Em per aisso co Peire agues uist aquest dix a Jhesu. senher mas aquest qual causa? — 22. dix a lui Jhesu. enaici uulh lui estar entro que eu uenga. qual causa a tu? Tu me seg. — 23. Em per aisso issie aquesta paraula entrels fraires quar aicel decipol no mor. E no dix a lui Jhesu. no mor. Mais enaici uulh lui estar entro que eu uenga. qual causa a tu? — 24. Aquest es lo decipol aicel lo quals dona testimoni d'aquestas causas. et escrius aquestas causas. e sabem que uers es lo testimonis de lui. — 25. Mais so autras moutas causas las quals fe Jhesu. las quals si sian escriutas per seglas. eu no m'albiri meteis lo mon poder caber aicels libres li quali so escriuedors.

DIALECTES MODERNES



L'R DES INFINITIFS EN LANGUE D'OC

L'usage d'écrire les *r* des infinitifs en *ar* et en *ir* fut général dans le midi de la France jusqu'aux environs de 1550. Sous l'influence de la prononciation locale de diverses régions, et surtout sous celle de Toulouse, d'Aix, de Marseille et de Montpellier, les quatre villes qui ont apporté le plus d'éléments à l'histoire littéraire des trois derniers siècles, l'habitude contraire s'est introduite peu à peu. Brueys, Fabre d'Olivet, Diouloufet, Castil-Blaze, Bellot (de Marseille), Damase Arbaud et bien d'autres qu'il serait oiseux de citer, ont maintenu l'*r*, alors que Goudelin, Michel, Toussaint Gros et l'abbé Favre, l'abandonnaient. Depuis la Renaissance avignonnaise, cette consonne finale a été supprimée par les félibres¹, et quelques-uns sont allés jusqu'à prétendre qu'il n'en était pas resté la moindre trace dans la prononciation méridionale. C'est pour rectifier cette erreur que j'ai relevé çà et là divers exemples, choisis, autant que possible, dans les œuvres des poètes et des écrivains que l'absence de toute préoccupation orthographique met à l'abri de la suspicion des linguistes.

I. — R DEMEURANT R

A propos de la question qui m'occupe, M. Milá y Fontanals a remarqué (*Revue des langues romanes*, n° du 15 juin 1877) qu'« une partie du catalan occidental prononce comme on écrivait anciennement », c'est-à-dire qu'elle maintient l'*r*

¹ Elle est encore conservée, mais avec des réserves qui faisaient prévoir son prochain abandon, dans le glossaire du rare et précieux recueil des *Prouvençalo, poésies diverses recueillies par J. Roumanille, et précédées d'une introduction par M. Saint-René Taillandier*. Avignon, Seguin, 1852, in-12.

dans les verbes *cant-ír pod-ér. ven-ír*. Il est vrai qu'on « s'est demandé si le catalan devait être considéré comme un dialecte de la langue d'oc au même titre que les idiomes du midi de la France, ou bien s'il fallait en faire un genre spécial de la famille des langues romanes ¹. » Quoi qu'il en soit, il pourra paraître intéressant de constater qu'à une autre des extrémités du domaine des dialectes méridionaux, l'*r* s'est conservé à l'infinitif de certains verbes. Un ouvrage paru récemment : *Patois des Alpes Cottiennes, et en particulier du Queyras* ², par MM. le docteur Chabrand et de Rochas d'Aiglun, l'affirme d'une manière qui ne laisse pas de place au doute.

« Dans le Queyras, on prononce toutes les consonnes finales : *cop, coutel, cheval, chantar, venir* ; on les supprime à Briançon et dans les vallées voisines : *co, couté, chavá, chantá, veni* (p. 7). »

Bien que MM. Chabrand et de Rochas ne l'expliquent pas, j'inclinerais à croire que cet *r* a pris une valeur euphonique.

L'idiome de la vallée de Pragelas nous fournit (p. 153) les exemples suivants :

Al ougu're desirá d'emplir son ventre das aglans que amingiavou lou courins é panun ni en donava. (Traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue*.)

Attendre é pa venir, esse a leit e pa durm'r, servir e pa agradir, soum tre chiosa da murir (154) (Proverbe) ³

Le langage d'Embrun (157) et celui de Barcelonnette (158) témoignent des mêmes particularités. On trouve même dans celui du Monetier ⁴ des exemples d'une mutation dont je parlerai tout à l'heure : l'*r* du verbe *esser* (être) de l'ancienne langue devenant *z* devant une voyelle :

E a ne siou pas dinié d'essei-z-appela vouostre bot (156).

¹ De Tourtoulon, *Une assemblée nationale au XIII^e siècle* (*Revue des langues romanes*, avril-octobre 1871, p. 144).

² Grenoble, Maisonville, 1877, in-8^o, 228 pages. Le Queyras est une sorte de bassin fermé de toute part par de hautes montagnes. Il forme aujourd'hui le canton d'Aiguilles, dans l'arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes).

³ Textes donnés à MM. Chabrand et de Rochas par M. l'abbé Bourlot, curé de Fenestrelles.

⁴ Chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Briançon.

II. -- R DEVENANT Z

M. Paul Meyer a le premier signalé (*Romania*, n^o d'avril 1875, p. 184) le changement de l'*r* en *z* et du *z* en *r* dans les dialectes de la langue d'oc, spécialement dans l'ancienne langue. MM. Alart, Chabaneau, A. Thomas et Milá y Fontanals ont ajouté de nombreux exemples à ceux qui ont été réunis par le savant romaniste parisien. Je ne crois pas cependant qu'on ait relevé jusqu'ici des exemples de l'*r* de l'infinifit devenant *z*.

Las Noças de Jauselou Roubi, comédie dauphinoise composée par M. Richard, vers 1816, et publiée (*Revue des langues romanes*, n^o d'octobre 1875), par M. Revillout, en offrent de fréquents exemples :

Amavo mech trouva^z de bouonas qualitas (118).
 Ero bien rare alors de trouva^z un meinage (118).
 E peisso irei parla^z au pere Nicoulas (119).
 Me farei expliqua-*z*-aco deman mati (119).
 Li a dungu coumo mi per garda^z un secret (121).

Cette mutation de l'*r* en *z* n'est pas spéciale au Dauphiné et au canton de Mens. On la retrouve dans le département de la Dordogne. Un long Noël périgourdin, publié par M. Alcide Duverneuil (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. III, p. 215), et portant la date de 1757, en renferme des témoignages.

D'autres pourraient encore être glanés dans les publications, où M. V. Smith a étudié, avec le soin et la compétence que l'on sait, la vieille poésie populaire du Forez et du Velay :

Viens couche^z avec moi.

(*Germine la Porcheronne, Chansons foréziennes*
 — *Romania*, juillet 1872, p. 358.)

Va-t-en chercher-*z*-un prêtre. . .

(*Chants du Velay et du Forez*. — *Romania*,
 juillet-octobre 1875, p. 450.)

Voulez-vous pas anaz à la guerra. . .

(*Vieilles Chansons du Velay et du Forez* —
Romania, janvier 1878, p. 70.)

III. — R DEVENANT T

Au commencement de l'année 1876, j'eus l'occasion de parler dans la *Revue* des poésies provençales d'un habitant de Vauvert, nommé Meizonnet. Je ne connaissais alors que son poëme burlesque *la Salada dé l'estan d'Escamandre*, dont le mérite littéraire est au-dessous de toute appréciation. L'obligance de M. Perrier, secrétaire de la mairie de cette ville, m'a, depuis, permis de lire le recueil des œuvres provençales et françaises du rimeur vauverdois¹. La mutation de l'*r* en *t* y a laissé de nombreuses traces :

S'anet vite aclatat ou bord d'una muraya (88).
 Mais vole revenit à nostes jionynes gens (88).
 Vous vaou countat issot, e pioy virein lou resta (89).
 E se vos évitat contra tus la poursuita (93).
 Yeou qu'ay vis avourtat, hélas ! aquesté outouna (93).

Il en est de même à Lunel-Viel, et surtout aux environs de Vendargues, ainsi que l'attestent ces vers extraits d'une pièce manuscrite d'un membre de la Société, M. le docteur A. Roux, de Lunel-Viel :

Encara s'avien lou sourel d'estieu
 Per se rescaufat ! Ela s'es 'n'anada. . . .

Et ce qui prouverait que ce *t* a pris un caractère purement euphonique, c'est qu'il disparaît dans les vers suivants :

Embé l'esperença, ànjou que counsola,
 Veiran carità davalà d'au Ciel ;
 Car l'enfantounet qu'a fam, que tremola,
 Atrova un abri jouta soun mantel².

De même que la mutation dauphinoise de l'*r* en *z*, la mutation provençale de l'*r* en *t* est en usage en Limousin. Les poëmes des abbés Sage et Lacombe, composés tous les deux au dernier siècle et analysés par M. Noulet dans la *Revue des langues romanes* (juillet 1874), en donnent souvent la preuve

Ioou voou, o mo moma, domondat un posti (234).
 Podou pas demourat en possingo un moumen (234).

¹ *Œuvres diverses en français et en patois, dont les sujets sont pris dans Vauvert*, par J. Meizonnet, dit Parisien. Nîmes, Rounieux, 1860 : in-12, 155 pages.

² Poésies communiquées par M. le docteur Roux lui-même.

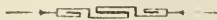
Des renseignements qui m'ont été transmis par M. l'abbé Joseph Roux, dans une lettre en date du 4 décembre 1875, me permettent d'ajouter que cette habitude linguistique est d'un usage fréquent aux environs de Saint-Sylvain (Corrèze).

En ce qui touche l'*r* intérieur, la mutation elle-même a été constatée par M. Camille Chabaneau (*Grammaire limousine*, p. 278) : « Dans plusieurs cantons de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Dordogne, entre autres ceux de Rochechouart, Saint-Mathieu, Confolens, Montbron, Montembœuf, Bussière, l'*r* est remplacé par un *t*. On dit, par exemple : *tu beguetei, nou beguetem, vou beguctei, i begucten* = *tu bus, nous bûmes, vous bâtes, ils burent*. Il en est de même dans la basse Auvergne, et cela au moins depuis le XVII^e siècle, comme on le voit dans les noëls de cette époque, où de semblables formes se rencontrent, par exemple : *faguetei, diguetei, coumencetoun* (Album auvergnat, p. 144). »

Il est inutile de faire remarquer que l'on prononce un *d* à Montpellier, et que l'on y dit : *beguedem, beguedes, beque-doun*, etc.

Ici se terminent les quelques notes que j'ai recueillies. Il serait peut-être utile de les compléter par une étude sur le langage des villes où la prononciation établit des catégories intermédiaires, c'est-à-dire celles où, au lieu de dire : *aimer un home, aimat un home, aimez un home*, on dirait : *aimà un home*, ou encore *aimà 'n home*. Il serait surtout curieux de rechercher si la métrique de la poésie populaire, des proverbes, des chants, des danses et des contes rythmés, est favorable à l'élision ou au maintien d'une consonne terminale quelconque. Mais c'est une étude que je suis contraint de remettre à un autre moment.

Alph. ROQUE-FERRIER.



A-N-ANFOS TAVAN

APRÈS UNO LEGIDO D'**Amour e Plour**

O Tavan ! ô moun fraire ! ô mestre !

Ai legi toun *Amour e Plour* :

Ai vist lou malastre falourd

Picant sus ta vido à grand destre,

E, mai doulent que se pot estre,

Toun cor aimaire, o moun ami !

Toun paure cor l'ai vist gèmi !

Ai vist toun amo en flou sourrire,

Pleno das raives que se fan

Quand la vido as iuels de l'efant,

Fisançons dau premiè zefire,

S'anouuncio coumo es pas de dire ;

E ta flour, au matin enca,

Penjo sus soun pecoul maca !

Adoune l'auras touto viscudo

Aquelo fraso, en un moument

A ALPHONSE TAVAN

APRÈS LA LECTURE D'**Amour e Plour**

O Tavan ! ô mon frère ! ô maître ! — j'ai lu ton *Amour et Pleurs* ;
— j'ai vu la lourde malechance — frappant sur ta vie à grands
coups, — et, plus dolent qu'il n'est possible de l'être, — ton cœur
aimant, ô mon ami ! — ton pauvre cœur, je l'ai vu gémir !

J'ai vu ton âme en fleur sourire, — pleine des rêves que l'on fait
— quand la vie, aux yeux de l'enfant, — confiant dans le premier
zéphyr, — s'annonce comme on ne peut le dire ; — et ta fleur, au
matin encore, — penche sur sa tige meurtrie !

Ainsi tu l'auras toute vécue — cette phrase, en un moment — de

De desespera pensament
 De ta plumo lasso nascudo !
 O, d'aquelo fraso esmòugudo
 N'as tout souffri lou mau coussent :
 L'amour e lous plous van ensen !

E, paure tu ! dins ta man tèuno
 Laissant toumba toun front pâli,
 Ount — coumo un tronc d'aubo adali
 Que se i' arrapo lou flo d'èuno —
 Portes sempre la lagno tèuno,
 Sou fas : — « Oh ! per quanto resou
 » Endure talo pougnesou?...

» Ieu, grand assourga d'ambroussio,
 » Per que ma bouco, en moussigant
 » Lou fru, n'a tasta qu'amargant ?
 » Per que la divo Ponèsio,
 » Que soun iuel sout sa bloundo cilho
 » Boujo l'esclaire e lou soulas,
 » N'a per ieu qu'ancio e nivoulas ?
 » O Naturo ! de quanto pasto
 » Moun cor d'ome l'as gaubeja ?
 » Per que, dau mau-sort trepeja,
 » Dau mau-sort que lou tarrabasto,

penser désespéré. — née de ta plume lasse ! — Oui, de cette phrase émue, — tu as souffert tout le mal causant : — l'amour et les pleurs vont ensemble !

Et, pauvre toi ! dans ta main frêle — laissant tomber ton front pâli, — où, comme au tronc de peuplier blanc — s'est attachée la touffe de lierre, — tu portes toujours ton chagrin, — tu dis : « Oh ! pour quelle raison — j'endure une telle douleur?...

» Moi, grand altéré d'ambrosie, — pourquoi ma bouche, en mordant — le fruit, n'a-t-elle goûté qu'amertume ? — Pourquoi la divine Poésie, — dont l'œil sous de blonds cils — verse la lumière et la consolation, — n'a-t-elle pour moi qu'anxiété et nuages ?

« O Nature ! de quelle pâte — as-tu modelé mon cœur d'homme ? — Pourquoi piétiné par le mauvais sort, — le mauvais sort

- » E quand dins la doulou trebasto,
 » El escampo de crids aguts
 » Au mounde encaro inconneguts?
 » Naturo, ô maire descourado!
 » Moun erid d'angouisso es per l'ausi
 » Qu' à toum aflat as vist blasi,
 » Souto la mort e sa tourrado,
 » Ma caro esperanço flourado,
 » E que moun estre entiè se dòu
 » En un triste resson de dòu ?
 » Resson de dòu en ieu estable
 » E perdurable d'aro-en-lai,
 » Desempieci lou journas tant laid
 » Que, lugubrament, lou matable
 » Sounè lou clas espaventable
 » De mas amours, que, lou cor gros,
 » Anere, ieu, reboundre au cros !
 » O clas ! pamens toum meme brounze
 » Semblè 'n jour souna moun bonur :
 » Bouco sourrisento, front pur,
 » Oudouso coumo flou d'arouuze,
 » Coum'tant sous ans dous cops per onze,
 » Ma blanco novio, en tremoulant.

qui le ravage, — et, quand il plonge dans la douleur, — jette-t-il des cris aigus — que le monde ne connaissait pas encore ?

» Nature, ô mère sans cœur ! — mon cri d'angoisse, — est-ce pour l'entendre — que tu as vu se flétrir à ton gré, — sous la mort et sa rigueur, — ma chère espérance vermeille, — et que mon être entier [est à] geindre — dans un triste son de douleur ? . . .

Son de douleur stable en moi — et durable désormais, — depuis le jour si triste — où, lugubrement, le battant de la cloche — sonna le glas épouvantable — de mes amours, que [j'allais], le cœur gros, — j'allais ensevelir dans la fosse !

» O glas ! pourtant ton même bronze — sembla sonner un jour mon bonheur : — bouche souriante, front pur, — embaumée comme fleur de ronce, — comptant ses années deux fois par onze, — ma

- » M'acoumpagnè vers l'autar blanc .
- » E passèn poulido journado ;
- » E lou lendeman, matiniè,
- » Nous venguè 'n ange coucouniè,
- » Gaio lusido safranado . . .
- » Ai ! quau me rendra ma mainado ?
- » Ma femno, l'estè de mous cants,
- » E ma Mirelho de cinq ans? . .
- » O long vel, lieureio nouvialo!
- » O tavaiolo qu'ensajan
- » Au bel efant que batejan!
- » L'on vous caresso e l'on vous bialo ;
- » E vesen la man que vous fialo
- » Que quand vous a fa, sens remord,
- » O vestis blancs ! lençòus de mort .
- » La vido n'es qu'un long misteri,
- » E'nd' el de trop voulé pensa,
- » Poudriè n'estre, Dieu, ónfensa . . .
- » A la porto dau cemeneteri.
- » Faguent de mous plous rebousteri,
- » Veuse d'amour, à moun agrat,
- » Vole ploura, pas que ploura! . . .»

blanche fiancée, eu tremblant, — m'accompagna vers le blanc autel.

» Et nous passâmes une belle journée : — et le lendemain, matinal, — il nous vint un ange caressant, — éclaircie gaie, safranée... — Ah ! qui me rendra ma famille ? — ma femme, l'inspiration de mes chants, — et ma Mireille de cinq ans? . . .

» O long voile, parure nuptiale ! — ô langes pompeux que nous essayons — au bel enfant que nous baptisons ! — l'on vous caresse et l'on vous admire ; — et nous ne voyons la main qui vous file — que lorsqu'elle vous a transformés, sans remords aucun, — ô vêtements blancs ! en linceuls de mort.

» La vie n'est qu'un long mystère, — et, en voulant trop y penser, — Dieu pourrait en être offensé . . . — A la porte du cimetière, — faisant un festin de mes pleurs, — veuf d'amour, à mou gré, — je veux pleurer, rien que pleurer ! . . . »

O Tavan ! ô fraire ! vai, plouro !
 Toun ploura soul pot t'assoula.
 Un misterî t'a treboula :
 Sabes doune pas que la malouro
 Vòu lou cor que trueo e desflouro,
 Lou vòu capable de soufri
 Lou mage mau lou mai afri ?

E lou pouëto, aquelo lîro
 Facho de las fibres dau cor,
 Es causî sempre ; e soun acord,
 Inmenso angouisso que delîro,
 Pus forto que lous cops de l'îro,
 Emplis lou mounde embalausî
 Vido-vidanto de l'ausî.

Oh ! plouro, plouro ! acò n'en costo.
 La glorio dau pouëto : urous,
 Ascendès lou serre auturous ;
 Mais escassament à miè-costo,
 Uno man traito tras la costo
 Voas sagato, e tenchas lou cim
 De voste bèu sang cremesin.

Qu'enchau lou sang ? coumo un satire,
 De se despoutenta d'afan,

O Tavan ! ô frère ! va, pleure ! — ton pleur seul peut te consoler.
 — Un mystère t'a troublé : — tu ne sais donc point que le malheur
 — veut le cœur qu'il frappe et déflore, — il le veut capable de souffrir — le mal le plus grand et le plus cruel !

Et le poëte, cette lyre — faite des fibres du cœur, — est toujours
 choisi ; et son accord, — immense angoisse qui, dans son délire, —
 est plus forte que les coups de la colère, — remplit le monde
 étonné — de l'entendre éternellement.

Oh ! pleure, pleure ! cela coûte cher, — la gloire du poëte : heu-
 reux, — vous montez la montagne altiëre ; — mais, à peine à mi-
 côte, une main traîtresse vous ouvre le côté, — et vous teignez le
 faite — de votre beau sang cramoisi.

Qu'importe le sang ? comme un satire, — de s'épuiser en efforts,

Qu'enchau ? l' a'n grand chale, ô Tavan !
 De triounfla dins lou martire . . .
 Oh ! pos ploura. Mais de mau-dire,
 Urous doulent, engardo-te,
 Car Dieu t'a marca de soun det !

Plouro ! l'angouisso, emb sa legremo,
 Deu amansi l'amour abrant :
 Amai l'aurige brame à brand,
 Traguent esglasi e terro-tremo,
 Quand lou sourel en braso cremo,
 Es bon per lou front qu'un degout
 De plejo refresque un bricou.

Plouro ! e ieu vole te regaupre,
 Vole t'assoula dins mous bras.
 Aqui, plouro que plouraras !
 Qu'aqui, moun fraïre, tu vas saupre
 Lou pus grand bonur qu'on pot caupre :
 Lou bonur que i'a d'endourni
 Soun mau sus lou cor d'un ami !

Albert ARNAVIELO.

Alès, 5 de setembre 1877.

(Languedocien, Alais et ses environs.)

qu'importe ? Il y a un grand délice, ô Tavan ! — à triompher dans le martyre . . . — Oh ! tu peux pleurer. Mais de préférer la malédiction. — heureux dolent, garde-t'en bien, — car Dieu t'a marqué de son doigt !

Pleure ! l'angoisse, de sa larme, — doit adoucir l'amour brûlant : — Quoique l'orage hurle, avec fureur — jetant l'épouvante et le frémissement, — quand le soleil embrasé brûle, — il est bon pour le front — qu'une goutte — de pluie rafraîchisse un peu.

Pleure ! et, moi, je veux t'accueillir, — je veux te consoler dans mes bras. — Là, pleure et pleure encore, — car là, mon frère, tu vas savoir — le plus grand bonheur qu'on peut éprouver : — le bonheur qu'il y a d'endormir — son mal sur le cœur d'un ami !

Albert ARNAVIELE.

Alais, 5 septembre 1877.



LOUS DOUS CANARDS SAUVAGES

FABLO

Sul bord d'un estang, un cassaire
Avió 'gantat dous canardous,
Dous *colverts*, encá trop pichous
Per dins l'aire segre sa maire
--Que farai d'aqueles aucels ?
Dis lou cassaire, que lous sarro
Al founs del sac ount lous embarro.
De que ne farai ?... De simbels;
Amb eles prendrai de dougenos
De canards dejoust mas pantenos.
E s'en fasió déjà 'n regal.
Sens musà gagno souu houstal.
Dins la cour, qu'èro muralhado,
Avió tout-just uno cloucado
De canards de mèmo grousoú;
Trai lous autres de sa prisou
E lous lachio en miech de la bando,

LES DEUX CANARDS SAUVAGES

FABLE

Au bord d'un étang un chasseur, — avait pris deux jeunes canards, — deux *colverts*, encore trop petits — pour dans les airs suivre leur mère. « Que ferai-je de ces oiseaux ? » — dit le chasseur, qui les serre — au fond du sac où il les enferme. — « Qu'en ferai-je ?... Des appeaux, — avec lesquels je prendrai des douzaines de canards — dans mes pantières » ; — et il s'en faisait déjà un régal. Sans tarder il gagne sa maison. — Dans la cour, qui était entourée de murailles, — il avait précisément une couvée de canards de même grosseur ; — il tire les autres de leur prison — et les lâche

Que lous guèito d'un marrit uel,
 I trauco à cops de bees la pel
 E dins un cantoú lous emmando,
 Coumo d'aucels de controbando,
 Mais la guerro n'ajet qu'un temps ;
 E coumo aviòu prou de pitanso
 Per toutes ne rempli la panso,
 Lèn ensem visquerou countents.
 N'aviòu-t-i pas même plumage,
 Lou même crit e lou même age ?

Des fourestiers lou pus menut,
 Pla raroment restabo mut ;
 Ero vieu, aberit, sauvage.
 Prisounier dins aquelo cour,
 Tout en pensant al descampage,
 I varalhabo, nèit e jour,
 En mitant de la canardalho,
 Que, refaudido sus la palho,
 L'uel miech tancat e lou cap bas,
 Sens s'avisà del varalhaire,
 Dourmissió quand manjabo pas.

N'avió pas, s'en manco, lou fraire,
 Lou sang ardent del cago-nis :
 Ero tranquille e pausadis,

au milieu de la bande, — qui les regarde de mauvais œil, — leur perce à coups de bec la peau — et les renvoie dans un coin, — comme des oiseaux de contrebande. — Mais la guerre n'eut qu'un temps, — et, comme ils avaient assez de pitance — pour s'en remplir tous la panse, — bientôt ensemble ils vécurent contents : — n'avaient-ils pas le même plumage, — le même cri et le même âge ?

Des étrangers le plus petit, — qui rarement restait muet, — était vif, éveillé, sauvage. — Prisonnier dans cette cour, — tout en pensant à s'échapper, — il s'agitait nuit et jour — au milieu de la troupe des canards, — qui, accroupie sur la paille, — l'œil à demi fermé et la tête basse, — sans faire attention à son remue-ménage, dormait quand elle ne mangeait pas.

Il n'avait pas, il s'en faut de beaucoup, le frère, — le sang bouil-

E, coumo i fasió bouno vido,
 S'acoustumabo à la prisoú.
 L'autre d'aná courre bourrido
 Sempre sentissiò la prusoú ;
 E cado fes qu'à la vesprado,
 De canards passabo uno ardado
 Sus soun cap, qu'ausissiò lous vièls,
 Enquiets, souná lous jouvenceels,
 Cereabo à prene la voulado
 Per ategne sous coumpagnous ;
 Mais la muralho ero trop nauto,
 I truecabo soun bec sannous ;
 L'alo trop flaco i fasió fauto,
 E lou paure del languiment
 Al cor sentissiò lou tourment.
 Ero triste, manjabo gaire,
 Pantaisabo soul dins un caire ;
 Voulió coumo sous parious,
 Navigá sus la mar vesino,
 Dins l'estang, à l'eseuresino,
 Agantá cauquillos, peissous,
 Cagarauletos e gragnotos,
 Que s'amagou dins las canotos ;
 A soun grat nadá, cabussá ;
 Libre, enfin, pertout s'espássá.

lant du culot: — il était tranquille et ami du repos, — et, comme il faisait bonne vie, — il s'habitua à la prison. — L'autre, de se sauver — éprouvait toujours la démangeaison ; — et toutes les fois que, le soir, — de canards il passait une volée — au-dessus de sa tête, qu'il entendait les vieux, — inquiets, appeler les jeunes, — il cherchait à prendre le vol — pour atteindre ses compagnons ; — mais la muraille était trop haute, — il y heurtait son bec saignant ; — l'aile trop faible lui faisait défaut, — et le malheureux, de l'ennui, — au cœur éprouvait le tourment. Il était triste, il ne mangeait guère, — il rêvait seul dans un coin ; — il voulait, comme ses pareils, — naviguer sur la mer voisine, — attraper coquilles, poissons. — escargots et grenouilles, — qui se cachent dans les roseaux des marais ; — à son gré nager, plonger ; — libre, enfin, partout se promener.

Soun alo, un jour, fouguet prou forto :
 « De la prisoué escapem-nous »
 (Diguet à l'autre), « l'aire es dous,
 » Es lou moument d'anà per orto. »
 Mais aqeste, boulzut, sadoul
 E countent de soun ourdinàri,
 Vourguet restá de pòu d'auvàri
 E lou laisset parti tout soul.
 Lou seguirem pas dins sa fugo:
 Es urous, a sa libertat.
 Tournem à l'autre, qu'es restat
 Dedins am sa panso pesugo.

L'endemá, lou mestre a coumptat
 Sous canards à l'acoustumado :
 In manco un, lou cerco de-bado,
 Vei quane es ! « Poudrió m'escapá
 Coumo el, sou dis, soun camarado »,
 E subran cerco à l'arrapá.
 Ambé soun ventre qu'i ravaló,
 Aqeste fugis dins la cour,
 Ne fa dos ou tres fes lou tour,
 Pèi pren van per jougá de l'alo;
 Mais pot faire qu'un pichot vol
 E miech mort retombo pel sol.

Son aile, un jour fut assez forte:—« De la prison échappons-nous, — dit-il à l'autre ; le vent est calme, — c'est le moment de partir. » — Mais celui-ci, ventru, repu — et content de son ordinaire, — voulut rester par crainte d'accident — et le laissa partir seul. — Nous ne le suivrons pas dans sa fuite : — il est heureux, il a sa liberté. — Revenons à l'autre,— qui est resté dedans avec sa panse pesante.

Le lendemain, le maître a compté— ses canards, comme à l'ordinaire: — il en manque un ; il le cherche inutilement. — Il voit quel est celui-là : « Il pourrait m'échapper comme lui, — dit-il en lui-même, son camarade », — et il cherche aussitôt à l'attraper. — Avec son ventre qui traîne à terre, — celui-ci fuit dans la cour, — il en fait deux ou trois fois le tour,— puis il prend l'élan pour jouer de l'aile;— mais il ne peut faire qu'un petit vol— et, à demi mort, il retombe à terre. — Ah ! pourquoi n'a-t-il pas de son frère,—qui

Ah ! per que n'a pas de soun fraire,
 Qu'en libertat volo dins l'aire,
 Seguit lou counsel amistous ?
 Acó se penso regretous,
 Quand lou mestre lou prend e planto
 Un loung coutel dins sa garganto.

Planguem-lou, mais pamens meritabo soun sort.

Atal de nautres. . . . La moulesso
 Fa perdre à l'home sa noblesso ;
 Res de grand toco pus soun cor ;
 Taloment pla qu'à l'esclavage,
 Que lou meno sempre à mal-port,
 Se coumplai dins soun gourrinage .
 Mais n'es pas atal l'home fort
 Qu'a' ho justo fiertat dins l'amo :
 En prisoú gito fioc e flamo.
 Per reprene la libertat
 Dount la naturo l'a doutat,
 E qu'un marrit sort li a raubado,
 Crento auvèri ni malparado ;
 Crei que Diéus, que vei l'estrambord
 Que li fa mespresà la mort,
 Assoustará soun escapado.

G. AZAÏS.

(Languedocien, Béziers et ses environs)

en liberté vole dans les airs, suivi le conseil amical ? — C'est ce qu'il pense dans ses regrets, — quand le maître le prend et lui enfonce le couteau dans la gorge.

Plaignons-le, mais pourtant il méritait son sort. — Il en est ainsi de nous : la mollesse — fait perdre sa noblesse à l'homme ; — rien de grand ne touche plus son cœur, — si bien que dans l'esclavage, — qui le mène toujours à une mauvaise fin, — il se complait dans son oisiveté. — Mais tel n'est pas l'homme fort — qui a une juste fierté dans l'âme ; — en prison, il jette feu et flamme. — Pour reprendre la liberté — dont la nature l'a doté, — et qu'un mauvais destin lui a ravie, — il ne craint ni mésaventure, ni contre-temps ; — il croit que Dieu, qui voit l'enthousiasme — qui lui fait mépriser la mort, — favorisera son évasion.

G. AZAÏS.



I LATIN D'AMERICO ¹

A M. Frechette

Pouëto francés e deputa au Parlament canadian

Fraire d'alin, e tu subre-tout, Canada,
Rampau car e fegound dóu fièr aubre de Franço,
Vosto ramo s'estend, fruchiero à desirança ;
E tamben lou troubaire amo à vous saluda.

Ni siecle ni liuenchour vous an pousecu muda :
De voste brès latin gardas la remembrança ;
Noste crèire es parié, pariero l'ahirança,
E dins l'obro de Diéu sian lest à s'ajuda.

Que fan de milo lego, e la mar, e li flume,
S'es lou meme soulèu que nous largo soun lume,
Se dins la memo fe li pies bâton d'acord ?

D'enterin que lou sang au viei mounde se verso,
Rejougneren nòsti man per dessubre lis erso :
La soulo vesinança es aquelo di cor.

A. DE GAGNAUD.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

AUX LATINS D'AMÉRIQUE

A M. Fréchet

Poëte français et député au Parlement canadien

Frères lointains, et toi surtout, Canada, — rameaux chers et féconds du fier arbre de France, — vos pousses s'étendent, portant des fruits abondants ; — aussi bien le poëte aime à vous saluer.

Ni les siècles ni l'éloignement n'ont pu vous changer : — de votre berceau latin vous gardez le souvenir ; — notre croyance est semblable, semblable notre haine, — et dans l'œuvre de Dieu nous sommes prêts à nous aider.

Que font les mille lieues, et la mer, et les fleuves, — si c'est le même soleil qui nous dispense sa lumière, — si dans la même foi les poitrines battent d'accord ?

Pendant que le sang dans le vieux monde se verse, — rejoignons nos mains par-dessus les vagues : — le seul voisinage est celui des cœurs.

A. DE GAGNAUD.

¹ Lu le 18 novembre 1877, en séance du *Parage*, à Maguelcne.

BIBLIOGRAPHIE

SEPTENTRIOUN, pèr William-C. BONAPARTE-WYSE. — Antibo, encò de J. Marchand, empremèire-libraire, 1878, in-8°.

D M

PVERI SEPTENTRI

ONIS ANNORVM XII QVI

ANTIPOLI IN THEATRO

BIDVO SALTAVIT ET PLA

CVIT

Telle est l'inscription funéraire que M. Bonaparte-Wyse a relevée dans le charmant petit livre *Antibes en poche*, de M^{me} C.-D. Coote. Ces quatre lignes lui ont inspiré une gracieuse élogie dans le genre de l'antique, une élogie vraiment remarquable par la couleur locale qu'il a su lui imprimer. Ce n'est pas un provençalisant de 1878 qui écrit, c'est un frère et un successeur de Catulle. Un Romain du second siècle n'aurait pas pleuré autrement la mort de ce pauvre enfant, l'un des artistes les plus aimés, paraît-il, de ces spectacles mimés, — nous dirions aujourd'hui le ballet. — qui, dès le début de la décadence, eurent la plus grande vogue. Septentrion dansa sur le théâtre d'Antibes, aux applaudissements de tout le public : *bidvo saltavit et placuit*, dit l'inscription. Prit-il froid sous le léger costume qui devait le revêtir, et que le poète, après seize cents ans au moins, essaye de décrire comme s'il l'avait vu ? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que, après une courte apparition, on ne l'y revit plus. Ses représentations et ses succès furent arrêtés par la mort.

Nous ne pouvons reproduire toute la pièce de vers; en voici la fin :

En fâci de la mar e di nivòusi cimo.

Au teatre plen de trelus,

Se jogo au grand soulèu la bello pantoumimo

Dis amour de Mars e Venus ;

E d'artiste famous, que meme Roumo estimo,

Dison tout ce que fau, sèns paraulo ni rimo,

Au pople qu'adòro lou nus.

Mai lou galant pichot sautejo eme tant d'amo,

E tant d'abandoun bouleguet,

Que lou Proconse aprovo, e li lusènti rïamo

Zounzounon : « Oh ! qu'es poulidet ! »

Lou pople antiboulen d'un long acord l'aclamo
 « *Lou mai bèn dis Amour que dardaion la flamo* »,
 E lou porto au bout de si det.

La lansenjo, oh ! qu'es vano ! e meme li courouno,
 Après tout, qu'an pau de valour !
 Encaro un jour de fèsto ! encaro di chatouno,
 Li douci paraulo e li flour !

Mai, las ! lou tresen jour, mau grat li caranchouno,
 Li picamen de man e l'aflat di poutouno,
 Lou pichot n'es pas de retour.

Car mau grat que sigués bestias o bèn abile,
 La Mort es un moustre feroun,

La Mort es uno serp, un negre croucoudile,
 Que souto li sagno s'escound ! . . .

E vaqui sus soun liè, coucha blanc e tranquile,
 Au mitan di beus ile e mai blanc qu'un bèl ile,
 Lou pouldet Septentrioun !

A. E.

Catalogue de la bibliothèque de Marseille. — Ouvrages relatifs à la Provence. — *Essai d'introduction et de classement méthodique*, par V. LIEUTAUD, bibliothécaire de la ville de Marseille. Marseille, Granier fils. 1877, in-4^o.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée du plan très-rationnel suivi par M. Lieutaud, que de reproduire la première page de son exposé :

« Personne n'oserait aujourd'hui contester l'importance, l'utilité, la nécessité des collections locales.

» Le progrès, en effet, dans sa marche incessante et rapide, fait à notre époque une étroite obligation de la spécialité, pour toutes les branches des connaissances humaines.

» Les collections, comme tout le reste, obéissent à cette tendance moderne, dont rien ne peut s'affranchir désormais.

» D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, ce sont les collections locales que le travailleur recherche, qu'il aime à rencontrer et qu'il interroge avec fruit.

» Que vient demander le savant, l'amateur, le voyageur même, aux établissements de tout ce qui n'est pas grande capitale ? Des Raphaël ou des Rembrandt, des Vénus de Milo ou des Apollon du Belvédère, des collections de monuments célèbres, d'inscriptions capitales ? des ouvrages de *omni re scibili*, de merveilleuses miniatures calligraphiques ou des textes antiques conservés par des manuscrits fameux ?

» Bien rares seraient les établissements assez riches pour satisfaire à ces désirs. Le chercheur ne l'ignore pas. Il sait bien que quelques grands centres en ont seuls le privilège ; et, s'il a besoin d'objets rares, s'il veut des chefs-d'œuvre, il ne s'éloignera guère de Paris, de Londres, de Florence ou de Rome.

» A la ville de second ordre, à la capitale de province, il demandera, au contraire, les monuments et les travaux relatifs à la contrée, et c'est là qu'il viendra de préférence les consulter, souvent avec autant de charme et de profit que les merveilles des plus beaux musées. . . . »

Cette idée devrait être réalisée partout. Au-dessous des grandes œuvres du génie qui appartiennent à tous les temps et à tous les lieux, les monuments artistiques, historiques, scientifiques et littéraires, d'une province ou d'une localité données, devraient former le fond naturel et principal des musées et de la bibliothèque de cette province ou de cette ville.

Eu égard au petit nombre d'œuvres intéressant à un titre quelconque l'histoire politique ou littéraire de la cité, les bibliothèques communales contiennent encore une trop grande proportion de documents généraux ; l'éparpillement, l'absence ou la perte des premières, enlève aux histoires provinciales toute variété et toute vérité. Tout est fondu dans le moule d'une unité trompeuse, aussi étrangère à la réalité que les latitudes des provinces de la France diffèrent entre elles. Les seconds, au contraire, grâce à la multiplicité de leurs dépôts, pourraient toujours se retrouver sans trop de peine, s'ils venaient à manquer dans quelque collection particulière.

Ce n'est pas l'origine provençale des auteurs qui a dicté la classification de M. Lientaud. Son catalogue n'a admis que les ouvrages « relatifs à la Provence ou à des faits dont elle a été le théâtre.

» S'écarter de ce principe eût été se jeter dans un inextricable chaos de volumes de toute nature. » Les sujets les plus divers ayant été, en effet, traités par les auteurs très-nombreux que la Provence a donnés à la France, l'assemblage catalogué de leurs écrits n'aurait aucun caractère méthodique de localisation. Pour ne parler que des contemporains, « quelle place pourraient tenir, au milieu d'une collection locale, les indigestes mémoires de Fortia d'Urban, les histoires de la *Révolution*, du *Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers ; les romans, poèmes et œuvres diverses de Méry, Mignet, Ch. Giraud, Poujoulat. Joseph Autran, Pontmartin, Gozlan, Louise Colet, Zola et tant d'autres écrivains qu'un rayon de notre

ardent soleil a touchés, et qui font briller à Paris l'esprit et le génie de notre race ? »

Le savant bibliothécaire de Marseille circonscrit d'abord les limites géographiques de son sujet. Comprenant dans la Provence toute l'étendue territoriale qui y a été attachée aux diverses époques de son histoire, il y fait entrer, en sus des cinq départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Basses-Alpes, du Var et des Alpes-Maritimes, quelques enclaves et extensions qu'elles possédait en Dauphiné, dans une très-minime partie de la Drôme et des Hautes-Alpes. Son but a été de faciliter les études des travailleurs qui voudraient faire une recherche quelconque sur tout ce qui peut se rattacher à ce pays. Cette concentration de documents autochthones n'a jamais été mieux justifiée que pour une province qui a joué depuis plus de deux mille ans un si grand rôle aux points de vue militaire, religieux, politique, littéraire et commercial. L'influence de la plupart des événements accomplis en Provence ne s'étant pas maintenue dans son intérieur, mais ayant presque toujours rayonné au delà de ses limites, il y aura tout avantage à pouvoir consulter sur place l'ensemble des monuments écrits qui expliquent cette puissance d'expansion. Pour ne parler que d'un sujet peu attrayant peut-être au premier abord, mais que l'on nous pardonnera d'avoir rappelé en raison des intérêts de premier ordre qu'il soulève. le rapport des arrivages par mer et de la propagation des épidémies. où rencontrerait-on ailleurs qu'à Marseille un ensemble de documents aussi complet sur l'histoire des quarantaines, depuis le règlement sanitaire de 1683 jusqu'aux récentes modifications que les apparitions cholériques des vingt dernières années ont provoquées ? A part les ordonnances et instructions générales, il doit y avoir toute une série de mesures locales dont les traces ne peuvent se retrouver que dans cette grande cité commerciale et maritime. Assurément la publication des archives de la Direction de la santé de la Méditerranée formerait un ouvrage unique au monde, qui fournirait des renseignements précieux pour l'histoire des maladies épidémiques, notamment depuis la grande peste de 1720 jusqu'à nos jours. M. Lieutaud a eu raison de réserver, aux articles *Commerce* et *Hygiène* de son catalogue, une place importante aux documents de cet ordre.

Le catalogue terminé sera le répertoire d'une vraie encyclopédie provençale. Tout y sera représenté : la bibliographie, les publications périodiques, l'histoire, l'archéologie, la littérature provençale avec tous ses dialectes, les littératures française, grecque et latine, les chants religieux et populaires, le théâtre, etc. C'est là l'objet

des deux premiers livres. Le troisième, affecté aux sciences et aux arts, comprendra la philosophie, l'économie, politique et sociale, l'ensemble des sciences proprement dites : mathématiques, physiques, naturelles et médicales ; la philosophie occulte, l'astrologie judiciaire, la technologie, les jeux et la gymnastique, les beaux-arts. M. Lieutaud donne une grande part à l'économie politique, « cette jeune science, dit-il, qui tend à résumer et à absorber en elle toutes les manifestations de la vie moderne. » Il y comprend l'administration, les établissements de bienfaisance, l'instruction publique, les finances, l'industrie, le commerce, les travaux publics, les associations. Chacun de ces chapitres est divisé lui-même en de nombreuses sous-divisions, qui montrent l'immensité des documents réunis et le vif désir de l'auteur de ne rien oublier de tout ce qui peut intéresser l'organisation actuelle des Bouches-du-Rhône et des départements voisins.

Suivant la hiérarchie ascendante qu'il a établie pour les diverses connaissances humaines, il termine le catalogue par le droit et la théologie. A propos de droit, il relate toutes les juridictions générales et locales qui ont régi les diverses parties de la Provence. Cette conservation des anciennes coutumes a un intérêt plus qu'historique. Dans plusieurs provinces méridionales, certaines d'entre elles ont encore, à peu de chose près, force de loi et forment, devant la juridiction des juges de paix notamment, une sorte d'annexe du Code civil qui sert de règle, à défaut d'acte authentique, dans un grand nombre de conventions urbaines ou rurales. Des commissions préfectorales ont réuni, depuis quelques années, ces restes du droit coutumier et en ont formé le recueil des usages locaux du département. Parmi ces usages, les uns nous ont été transmis par la tradition ; mais beaucoup ne sont que la consécration pratique de textes de lois réguliers, consignés dans quelque-une de ces chartes languedociennes ou catalanes, telles que cette *Revue* en a publié un grand nombre par les soins de MM. Léon Vinas, Montel, Alart, etc.

Nul doute que les textes judiciaires inventoriés par M. Lieutaud ne contiennent un grand nombre de pièces en vieux provençal. Les amis des lettres romanes lui sauront gré de leur avoir ouvert cette nouvelle source de recherches.

Il est rare qu'un article bibliographique ne comporte pas quelque mot de critique, si légère qu'elle soit, à l'adresse de l'ouvrage analysé. Ce n'est pas ici le cas. Le plan du nouveau catalogue de la bibliothèque de la ville de Marseille ne soulève pas d'objection sérieuse. Espérons que le courage et les forces de l'auteur seconde-

rout son dévouement et son intelligence et lui permettront de mener à bonne fin une œuvre aussi difficile, dont « peuvent seuls se » faire une idée ceux pour lesquels la bibliographie n'est pas un » mot vide de sens. Quelque longues que fussent les explications, » les autres ne sauraient la comprendre. » Ce sont ses propres paroles. Nous les reproduisons, parce qu'elles nous paraissent l'expression de la vérité.

A. E.

Congrès archéologique de France, XLIII^e session. Séances générales tenues à Arles en 1876, etc. Paris, Derache, 1877; in-8°, L-932 pages.

Émile Fassin, *Recherches sur les anciens notaires d'Arles*, p. 711-760, travail intéressant et fait avec soin. M. F. cite, p. 741, d'après les *Annales Bonnemant*, un extrait moitié provençal, moitié français, du registre des *Conseils* de la ville d'Arles, en date du 22 septembre 1521. Il y est question d'un notaire arlésien accusé de séduction et refusant de prêter le serment que le viguier lui avait demandé. Sur le folio 1 du registre de Louis Séguin (années 1374-1378), M. F. a déchiffré des vers qui paraissent appartenir à une chanson de l'époque. En voici le début :

Porquoy parlés vos mal de sant Jayme
 Je ne parle pont de vos
 J'ay layset mos gants en selle fontagne, | por
 J'ay laiset mos gants en selle fontagne
 Bien (l. *bieus* ¹) amys abes les vos.
 Por
 Alons le quérir en selle montagne | por
 Anas entre moy e vos
 Por
 Vous estes joly et moi bien jolia | por
 Vos estes joli et moy plus jolia
 Bels amis avés mi vos.

Ce volume contient de nombreux travaux que nous sommes forcé de passer sous silence, étrangers qu'ils sont à la destination de la *Revue*.

A. R. -F.

Le Seizième Siècle en France, *tableau de la littérature et de la langue*, par MM. A. DARMESTETER et Adolphe HATZFELD. Paris. Delagrave.

Volume de plus de 600 pages et d'impression compacte. Il comprend deux parties à peu près égales en étendue et distinctes l'une de l'autre. La première contient l'histoire littéraire, rapidement mais pleinement traitée, de la France du seizième siècle, et l'histoire phi-

¹ Correction indiquée par M. Boucherie.

lologique correspondante. La seconde se compose de nombreux extraits empruntés aux œuvres les plus marquantes de cette intéressante période. Sans entreprendre une analyse qui dépasserait le temps et l'espace dont nous disposons, nous dirons seulement que cet ouvrage, écrit avec soin et une rare compétence, convient parfaitement à la jeunesse studieuse de nos écoles. Les professeurs eux-mêmes trouveront dans la première partie des renseignements nouveaux sur les habitudes orthographiques et grammaticales des auteurs du XVI^e siècle.

A. B.

PÉRIODIQUES

Romania, 25. — P. 1. *Le lai de l'épervier*, G. Paris. Jolie pièce de 232 vers, extraite d'un manuscrit du XIII^e-XIV^e siècle, qui appartient au comte de Seyssel-Sothonod et qui contient presque tous les lais de Marie de France, plus huit autres qui sont inédits. Ce n'est pas un lai breton, comme ceux de Marie de France, et l'auteur a soin de le dire: « Le conte en ai oi conter, — Mès onques n'en oi la note — En harpe fere ne en rote. » M. G. P. a complété cette intéressante publication par une savante étude sur les origines du *lai de l'Épervier*, qu'il rattache à cette famille, tous les jours plus nombreuse, de contes venus de l'Inde. P. 5, à propos de ces deux vers: « C'est la compaignie Tassel—que vos me fêtes, ben le voi », M. G. P. fait en note l'observation suivante: « Cette locution, qui n'est pas expliquée jusqu'à présent avec certitude, se retrouve dans Beneeit, *Chronique*, v. 15365: *C'est la compaignie Tassel* (éd. Tassel) *qu'il m'a faite*, et dans *Renart*, v. 3819: *C'est la compaignie Tassel que vous me faites voirement*. Le sens est évidemment « association frauduleuse, compaignie de traître. » *Tassel* doit être un nom propre, celui d'un traître célèbre, mais on ne connaît pas son histoire. « L'explication de cette locution est toute trouvée, si l'on se reporte à la fable de Marie de France, intitulée: *dou Taisson et dou Porc* (éd. Roquefort, t. II, p. 320). On y voit que le *tassel* ou blaireau, « s'est acumpaigniez » aux pourceaux, et se dit pourceau comme eux, pour avoir sa part de la glandée commune. Mais quand il les voit tomber sous le couteau du boucher, il proteste, il « commence à crier, A renoier, et à jurer Que *tessons* est. » On voit d'ici le rapport des deux situations, et le sens de cette locution devenue proverbe. V. 41, 212, il n'est pas nécessaire de supprimer l's finale qui n'empêchait pas l'élision, comme j'ai déjà

en l'occasion de l'observer (*Revue des langues rom.*, mai 1877, p. 216) et comme M. Tobler vient de l'observer à son tour (*Romania*, n° 25, p. 153) dans le n° 51 de la *Gettingische Gelehrte Anzeigen* — P. 22, Pio Rajna, *Una versione in ottava rima del libro dei sette savi*. Première partie d'une étude philologique et littéraire. — P. 52, V. Smith, *Vieilles Chansons recueillies en Velay et en Forez*. Trente-deux pièces éditées avec l'intelligence et le soin que l'on connaît. — P. 85, A. Lambrior, *L'E bref latin en roumain*. — P. 94, *Mélanges*: 1° *Turris Alithie* (G. P.). Explication du mot *Alithie* qui figure dans la *Confessio Golie* et qui n'avait pas encore été bien compris. 2° *Chanson anonyme*. 3° *Motets* (P. M.). 4° *Surge* (G. P.), laine *surge* = *lana sucida*. 5° *les dix-sept cent mille clochers de France* (P. M.). Le v. 3 est faux. V. 8 et 9, je comprends *ce* (=se) *peut bien lever, se* (*peut ou peuvent*). V. 13, je me contenterais de supprimer *Dieu*, qui fait double emploi avec *J.-G.*, ce qui permettrait de ne rien changer au reste et laisserait à *prieru* sa valeur trisyllabique. 6° *D'un emploi non étymologique du t final en provençal* (P. M.), phénomène déjà étudié par M. Chabaneau. 7° *Glan et aglan* (J. Cornu). 8° *Nous et on* (L. Havet). — P. 111, *Comptes rendus*: 1° Gustav Lücking, *die Eltesten französischen Mundarten*. Eine Sprachgeschichtliche Untersuchung (G. P.). Favorable, malgré de nombreuses réserves. — P. 122, *Adeser* vient en effet, non de *adhesare*, qui aurait produit *acser*, mais de **ad-dehasare*. P. 131, *Oter*, v. fr. *oster*, vient probablement de [*de*]obstare par la chute de la préposition, comme dans *ouvrir* de [*de*]operire, prov. *durbir*. 2° A. Luchaire, *de Lingua aquitanica* (P. M.). M. P. M. ne peut se décider à accepter les conclusions de l'auteur. 3° E. Philipon et C. Guigue (*Œuvres de Marguerite d'Ongt, prieure de Poleteins*, publiées d'après le ms. unique de la Bibl. de Grenoble) (P. M.). 4° Konrad Hofmann et Karl Vollmoeller, *der Münchener Brut*. (G. P.) favorable. — P. 146, *Périodiques*. — P. 154, *Chronique*. A. B.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1868-1878, tome X (Rodez, Rathery, 1874, in-8°). 1-9. *Archives de l'hôtel de ville de Milhau*. Deux textes en langue d'oc (XIV^e siècle). Le deuxième, de 1361-1362, extrait du livre des comptes de B. Guisbern, consul boursier, est relatif à la remise de la ville aux mains de Jean de Chandos, lieutenant du roi d'Angleterre, après le traité de Brétigny. Il serait désirable que quelque érudit se chargeât de la mise à jour des documents que possèdent les archives de Milhau. Les fragments que nous venons de signaler sont fort intéressants. Ils ont été adressés à la *Société des lettres de l'Aveyron*, par M. A. Rouvelet. — 34-51. Virenque, *des Monuments*

dits celtiques et des légendes du canton de Cornus; travail curieux, mais parfois insuffisant. M. V. émet cette conjecture que certains dolmens importants pourraient bien avoir été des autels druidiques. La légende de la commune de Saint-Jean-d'Alcas rapporte que tous les ans, à jour déterminé, on sacrifiait un jeune enfant, et que le dolmen des Peyrussas servait d'autel. M. V. fait suivre son mémoire de cinq contes populaire, qui tous, sauf le premier, ont rapport aux fées. — 156-157. *Sonnets* (sans nom d'auteur). L'*Houome*, II. *l'Anjo gardien*. J'ai déjà signalé ces deux sonnets dans le n° de novembre de la *Revue*; M. Vesly, bibliothécaire de la ville de Rodez, en est l'auteur. — 159-178. L'abbé Cabaniols, *Mémoire sur Carentomag*. — 179-197. L'abbé Cerès, *Rapport sur les fouilles archéologiques faites à Cadayrac*, etc. — 198-214. Le même, *Compte rendu sur les fouilles pratiquées à la villa romaine du mas Marcon*. — 235-282. H. de Barrau, de Beaumont, Boisse, Romain et Vanginot, *Mémoires sur le Rouergue*. — 283-337. Boisse, *Antiquités celtiques et gallo-romaines signalées dans l'Aveyron*. Travaux étrangers à la compétence de la *Revue*. Il peut être cependant utile d'en extraire quelques acceptions et dénominations locales : p. 161, *Strade*, voie romaine (environs de Carenton, commune de Compolibat, arrondissement de Villefranche). Il en est de même à Nant. (Voy. *Revue*, VII, 93). Le chemin gaulois ou romain qui contournait l'ancien lac a donné son nom à une plaine au sud de la ville. P. 179. « Tout monument [du Rouergue] appartenant à une époque quelconque, et n'offrant qu'une origine douteuse ou inconnue, est attribué, ici aux Anglais, là à la puissance de quelque esprit chimérique, plus loin à quelque fait plus ou moins impossible. Ainsi l'aqueduc romain qui, très-probablement, conduisait, il y a peut-être dix-huit siècles, les eaux de Vors à Rodez, portait le nom de *cave des Anglais*. C'était un épouvantable coup de tonnerre qui avait creusé l'immense cratère que nous appelons avec raison l'Amphithéâtre du pré de la Conque. Selon les diverses localités, les dolmens et autres monuments du même genre portaient le nom de *tombes des Anglais*, *tombes des Géants*, *maison des Fées*. Les haches et autres instruments en pierre qu'on trouve dans ces sortes de monuments sont appelés *pierres* du tonnerre par les habitants de nos campagnes, persuadés qu'ils sont que ces objets sont un incontestable produit de la foudre. » P. 236. Noms du seigle à Rodez et dans ses environs immédiats : *segol*, * *sego* et * *segodene* d'après M. de Gaujal. P. 245 et 316. *Costo*¹ *roumivo*, côte roide et si-

¹ *Costa*, avec la signification de *chemin montueux, voie, rue*, manque au *Dictionnaire* d'Honnorat. Nous avons à Montpellier une rue Coste-

nueuse que l'on suit pour aller de Milhau à Lodève. Cf. ce que dit l'abbé Léon Vinas : *Un chapitre de l'histoire de Montpeyrrouc*. P. 245. *Pouuche d'aguch* (dénomination locale), sommet d'où l'on découvre au loin. P. 250. * *Nac*, barque, vaisseau, d'après Bosc, *Mémoires du Rouergue*. P. 276. *Comi forrat*, nom actuel des vestiges de la voie romaine qui existait autrefois entre Segodunum et Divona. — P. 283.-287. Le dolmen du Causse de Bérail (dans le canton de Bozouls) se nomme la *tombe du Géant*. — 294. * *Cibournié*, nom assez fréquemment donné aux dolmens de l'Aveyron. — 295. Une pierre granitique isolée et dressée verticalement, à Lescure (canton de la Salvétat), se nomme *signal de Fournhol*. — 196. Dans la même localité, une pierre levée, *Cheval du Rey*; une grande dalle de deux mètres de long, *Peyro jasso* (pierre couchée). — 308. Un champ situé au-dessous de Sauclières (canton de Nant) porte le nom de *Camp de los goïnos*¹. « Il est dominé par des collines sur lesquelles existent plusieurs dolmens. » — 310. * *Fadarelles* (fées). — 335. « La tradition signale plusieurs points du département comme ayant été le théâtre de grands combats, que l'on est le plus souvent disposé à faire remonter à l'époque romaine. Parmi ces points l'on cite la plaine d'Auribal, le *Camp bataillé*, près de Ginestous d'Auriac; la *Borie blanche* (la chaumière blanche), entre Saint-Rome et Gozon.»

Les mots précédés d'un astérisque manquent au *Dictionnaire* d'Honorat.

A. R.-F.

CHRONIQUE

Les Fêtes latines s'ouvrent sous les auspices les meilleurs. Ainsi que nous l'avons souvent répété, elles ont pour but, et de solenniser le concours du *Chant du Latin*, et de resserrer les liens de mutuelle sympathie que de communes origines linguistiques établissent entre toutes les nations de race ou de langue néo-latine. La population de Montpellier s'est, sans distinction aucune, associée à ce mouvement, dont elle apprécie l'importance, capitale pour elle. Le Conseil général de l'Hérault a voté 2,000 fr. en faveur des fêtes, et le Conseil municipal de la ville de Montpellier, plus directement intéressé, celle de 10,000. Malgré la crise agricole qui sévit si cruellement dans le bas Languedoc, la souscription publique s'est élevée,

Frége, traduite à tort par *quartier froid* dans l'ouvrage de M. Duval-Jouve sur *les Noms des rues de Montpellier*; Montpellier, Coulet, 1877, in-12. (P. 119).

¹ *Goïna*. prostituée (Honorat, *Diction.*). Serait-ce le *champ des prostituées* ?

dans l'espace de quelques jours, au chiffre considérable de 7,000 fr.

Le Concours de musique et d'orphéons promet d'excellents résultats : quarante-sept Sociétés du Midi y ont adhéré. Un Concours de hautbois et de tambourins aura lieu en même temps, c'est-à-dire les 26 et 27 mai. Les fêtes commenceront le 22, à neuf heures du soir, par la réception aux flambeaux des félibres et des savants étrangers. Cette réception dépassera en éclat celles qui furent faites en Provence pendant les trente dernières années. Les réunions scientifiques seront inaugurées, le lendemain, par la séance solennelle du deuxième Concours triennal de la *Société des langues romanes*. Les rapporteurs désignés sont : MM. Alphonse Roque-Ferrier (philologie), Frédéric Donnadieu (prose), Antonin Glaize (poésie). M. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, a été chargé par M. Mistral du rapport sur le concours des Jeux floraux du Félibrige.

Ceux-ci se célébreront le 24 mai, selon les règles du cérémonial catalan et de la tradition toulousaine. Ils seront naturellement présidés par M. Mistral, qui prononcera un grand et important discours en langue provençale. L'exécution musicale du chant canadien et de l'air national roumain doit précéder, au Peyrou, la séance solennelle du *Chant du Latin*. L'examen sommaire des pièces envoyées permet de croire que le prix de M. de Quintana ne sera vivement disputé que par les poètes de la Catalogne et de la Roumanie. M. Marchetti, le célèbre compositeur italien, l'auteur applaudi de l'opéra de *Ruy-Blas*, a écrit la musique d'une pièce roumaine que recommande, en même temps qu'un tour original, une rare élévation de poésie et de pensée.

A cette séance du *Chant du Latin* seront lues par des lecteurs français, espagnols, roumains et italiens, les pièces les plus remarquables du Concours proposé par M. de Quintana. La cérémonie se terminera par la *marche du Couronnement*, due, comme la musique de la *Cancó Uatina*¹, à M. Philippe Pedrell.

Le Cercle artistique de Montpellier, qui a toujours manifesté ses vives sympathies à l'endroit de l'idée latine et de M. de Quintana, donnera, le 23 ou le 26 mai, une grande soirée musicale et littéraire en l'honneur des étrangers et des félibres.

Une Exposition de peinture a été organisée dans les salons du Cercle, sous la direction de la Société artistique.

Le vendredi 27 mai, la *Fille de Roland* sera représentée en présence de l'auteur, M. de Bornier, qui a bien voulu réserver au Congrès de Montpellier la primeur d'un prologue particulier, écrit spécialement pour les Fêtes latines.

Les danses des Treilles et du Chevalet sont fixées au dimanche 26 mai, après la promenade des animaux symboliques et légendaires.

Le mystère anglo-normand d'*Adam*, récemment réédité par M. Léon Palustre, sera joué à Maguelone le lendemain.

Une conférence de M. Boucherie, sur le théâtre français à la première époque du moyen âge, en expliquera préalablement les difficultés de langue et d'interprétation.

Un drame d'Aubanel: *lou Pan dôu peccat*, sera représenté à Mont-

¹ Il s'agit de la belle poésie qui parut dans la *Revue* (novembre-décembre 1877.)

pellier, au retour d'une excursion à Saint-Guilhem-le-Désert. La visite à l'Exposition d'horticulture de Cette reste fixée au 29 mai.

Notre *Revue*, de plus en plus envahie par les travaux spéciaux, ne peut, en ce moment, accorder une suffisante attention aux travaux des écoles du *Félibrige* et à celles des Sociétés savantes du Midi. Nous ne saurions cependant nous dispenser de signaler le vote par lequel l'*Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres* d'Aix, a mis à la disposition de la *Société des langues romanes* une médaille en or, réservée au meilleur travail historique ou poétique relatif à la région provençale. Sept délégués représenteront l'*Académie* d'Aix aux Fêtes latines. Ce sont : M. de Berluc-Perussis, son président ; M. le comte de Saporta, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'*Académie* ; M. Clément Simon, procureur général à la Cour d'Aix ; M. de Seranon, M. de Fonvert, M. J.-B. Gaut, bibliothécaire d'Aix, et M. Guilibert.

L'*Athénée* de Forcalquier sera représenté par M. Maurel ; le *Félibrige des Alpes*, par son président, M. Descosse. Ces deux associations ont aussi voté des prix au Congrès de Montpellier.

*
*
*

Le Consistoire des Jeux floraux de Barcelone a tenu, le dimanche 5 mai, sa séance solennelle. Ce même jour, la dépêche suivante lui était envoyée de Montpellier, au nom de la *Société des langues romanes*, du *Félibrige* et du *Comité des Fêtes latines*.

« La Société romane et le Félibrige adressent leurs félicitations à la Reine de la Fête, au Consistoire et aux Catalans, et les convient aux Fêtes latines et catalanes de Montpellier, le 22 mai

MISTRAL, DE TOURTOULON, REVILLOUT, BOUCHERIE,
Alph. ROQUE-FERRIER ».

*
*
*

MM. Paul Glaize, Alph. Roque-Ferrier et Gratien Charvet, membres de la Société des langues romanes, ont été nommés officiers d'académie par M. le Ministre de l'instruction publique.

*
*
*

Un article consacré à la mémoire de MM. Kühnholtz-Lordat, bibliothécaire de l'École de médecine, et Albert Castelnau, député de l'Hérault et membre du Conseil général, tous deux membres de la *Société des langues romanes*, n'avait pu, malgré son peu d'étendue, trouver place dans notre Chronique, de plus en plus envahie par les travaux que notre *Revue* est obligée d'insérer. Mais nous n'avons pas voulu laisser passer les *Fêtes latines* sans payer auparavant notre dette en quelques lignes malheureusement trop courtes. Disons seulement que M. Kühnholtz, dont la courtoisie égalait le savoir, a laissé les meilleurs souvenirs chez tous ceux qui l'ont fréquenté, et plus particulièrement chez ceux que leurs études avaient mis en relation avec lui. Quant à M. Castelnau, homme de travail et d'une rare droiture de caractère, nous nous contenterons de rappeler qu'il a été l'un des plus fidèles amis de la *Société des langues romanes*. Tous deux manqueront à nos *Fêtes latines*, où ils auraient si bien tenu leur place.

DIALECTES ANCIENS

EXTRAIT

D'UNE TRADUCTION CATALANE DE LA **Légende dorée**

M. Bartsch, au paragraphe 54 (p. 88) de son utile *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur*, mentionne, parmi les textes en prose du dernier âge de la littérature provençale, une traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, contenue dans le ms. 7265² (auj. esp. 44) de la B. N. Désirant avoir un échantillon de ce texte, je priai M. Boucherie, qui se trouvait à Paris aux vacances dernières, de copier pour moi, au hasard, une des vies les plus courtes. Il eut l'obligeance de m'envoyer la suivante, qui est celle de sainte Anastasie.

Le lecteur reconnaîtra bien vite que c'est un texte catalan, et non pas provençal, qu'il a sous les yeux. Ochoa l'avait noté comme tel, et de là sans doute son classement actuel à la Bibliothèque ; mais les premiers mots du commencement, transcrits par cet auteur, ont, dit M. Bartsch, le caractère du pur provençal. C'est sur quoi, n'ayant jamais eu à ma disposition le catalogue d'Ochoa, je ne saurais me prononcer.

N'ayant pas non plus à ma portée le texte latin de la *Légende dorée*, je n'ai pu en rapprocher notre traduction ; j'ai dû me borner à la comparer à la version française de G[ustave] B[rune]t], tom. I, p. 43, qui en diffère sur quelques points, dont le principal est noté ci-après. C. C.

(F^o 18, v^o) De senta Anastasia.

Anastasia es dita ab *ana* que vol dir *en sus* ; estant o estat vol dir *estasia* ; per so eor sant' Anestasia¹ a en sus estec en vertutz guardan si metexa de² pecats. Anastasia [era] dona la

¹ Ms. santa nestasia. — ² Ms. ed.

pus nobla que fos dels Romans, que fo fila d'en Petraxat¹, baro mot noble qui era paga, e de la sua mare na Fausta qui era crestiana. Per lo bonauyrat en Guisogon² en la fe de Crist fo enseyada, e puyz fo liurada per muler a'n Pubel³. Laqual disia que era malaute, per que totes ores de la compayia del sen marit e del seu ajustament s'abstenia. E quant lo seu marit li ausi parlar de la fe de Deu Jhesu Crist, ab una serventa tant solament en lo vil abit dels crestians en una carcera⁴ la feu estar, e lurs necessaries les feu donar e mot destretament la feu gardar. En apres el mana que hom no li donas à menjar, per so cor la volia en axi punir et que pogues les sues mot nobles possecions aver. Per laqual cosa, con elas⁵ pensas tost a murir, doloroses letres a'n Guisogon trames, loqual li trames altres letres de mot grant consolacio. Entre tant lo marit d'elas muri, per que ela fo mantenenent de la carcer deliurada. Laqual dona avia .iii. serventesmot beles que eren sors, la una de les quals avia non Agapeme l'autra Cionia⁶ e l'autre Irenem⁷, lesquals eren crestianes. E⁸ conals amonestamens del loctenenent del seyor de la ciutat obesir no volguessen, en una cosa⁹ les feu (F^o 19) enclausir en laqual estegren les asines de¹⁰ la cosina, e col loctenenent fos mot enamorad d'eles, a eles ana per so que ab eles la sua volentat pogues complir. E quant lains fo intrat, el fo ses tot sen en tant que, quant el cuydava les autres¹¹ verges abrassar, peyrrols e pannes e cauderes e aytals coses semblans el abrasava e besava. E quant d'ayso fo sadolat, deforaixi tot soylat; e quant la sua compana lo viren axi adobat, els se pensaren que diable fos lains tornat: per que fortment lo bateren e puyz lo jaquiren malament aontat. E con el al emperador s'en anas per so que d'els se clamas, los uns lo batien ab vergues e los autres en la cara li escopièn, els altres sol pols sobre el gitaven, per so cor se pensaven que. si en axi nol destruïen, que en lo

¹ Prétextat. — ² Chrysogone. — ³ Publius. — ⁴ Ms. cartera. — ⁵ Ici, comme deux lignes plus bas. elas = ela se. — ⁶ Chioma. — ⁷ Ms. irenem. C'est l'histoire de ces trois sœurs, avec la burlesque aventure de leur amoureux, que l'abbesse Hrotsvitha a mise en scène dans son drame étrange de Dulcinius. — ⁸ Ms. en. — ⁹ Pour cova? Ce serait l'inverse du prov. mod. cauvo = causo. — ¹⁰ Ustensiles, en prov. aizinas. — ¹¹ Sur cet emploi de alter, voy. Diez, Gramm. des l. r. trad fr., III, 76-77.

seu offici seria tornat¹. Mas el no podia veser si metex, per laqual cosa el se meravelava per que l'escarnian totz en axi, con el[s] en mot gran honor lo solguessen aver. Era a el vigares que totz los autres fossen vestitz de motz blanes vestimens. Empero el se pensava que, con totz lo tenguessen per leg e per aurat, que les santes verges per encantement l'aguesen en axi encantat. Per que les mana denant si despular² que nuses les pogues el esguardar. Mas mantenent ab lur carn se tengren los vestimens en tal manera que no les poc hom despular. El loctenent del seyor per gran maravela denant eles s'adormi, en tant que nol podia hom despertar. En apres les verges per martiri foron coronades. E senta Anastasia fo liurada per l'emperador al loc tenent del seyor per so, si la fasia a les ydoles sacrificar, que en apres que la agues per muler. E con ela³ enclausis en una cambra e la volgues abrassar, de mantenent torna tot sec. Per que s'en ana als deus, als quals demana si garria d'aquela malautia ni sin poria escapar. Los quals li responeren diens: « Per so con senta Anastasia as tu feta irada, es tu a nos liurat et d'aysi enant ab nos tots temps en yfern seras turmentat. » E quant a la casa fo aduyt, entre les mans d'enfans el muri. E⁴ adones sancta Anastasia a altre loctenent del seyor fo liurada per so que la gardas. E quant el oy dir⁵ que moltes possecions avia, privadament el dix à santa Anastasia: « Si tu vols esser cristiana, fe so quet mana lo teu deu et desempara tot quant as, per so cor Deus diu que no es digne d'esser ab el sel qui renunciar no vol a totes les coses que possedex; on per ayso totes quantes coses tu as dona a mi e paxes ne on te vules, e axi tu seras vera crestiana. » Al qual ela respos: « Lo deus meu mana a nos dien: ven⁶ totes les coses que as, el preu puy dona a pobres. No dix ges a rics, e con tu sies ric, contral manament

¹ Il paraît manquer ici quelque chose. Peut-être le texte est-il corrompu. La trad. franç. n'a rien de pareil; à la place de ces deux dernières lignes. depuis els altres sol, on y lit: et on croyait qu'il était enragé. — ² Ms. despulat — ³ Corr. el la? — ⁴ Ms. en. — ⁵ Ms. dit. — ⁶ Au lieu de ce mot, exigé par le contexte et qu'indique d'ailleurs la trad. fr., il y a dans le ms. deux ou trois lettres peu lisibles et qui paraissent donner quelque chose comme biu, ou bui, ou bin.

de Deu eu faria si alcuna cosa a tu donava. E adonc senta Anastasia en una carcer fo per el clausida, en la qual per fani la cuydava turmentar. MIRAC.¹ Mas per² sent Theodosi³, que ja era per martiri en lo cel coronat, per .ii. meses dels menjars celestials li dona a menjar. En apres fo trameza ab .cc. verges a les yles Palmars, en loqual loc moltes gens per lo nom de Jhesu Crist foren exilatz. E apres paucs dies lo loc-tenent del seyor denant si los fe venir; e can fo Anastasia ligada en pals, ab foc la feu cremar, els altres ab diverses turmens feu murir, entre los quals era .i. home⁴ qui moltes vegnades per amor de Jhesu Crist de moltes riqueses era⁵ despulat. Mas el tota hora disia als raubadors: « Al meyns a mi no tolretz Jhesu Crist. » En apres n' Apollonia⁶ lo cors de senta Anastasia sebeli mout honradament en lo seu verger, en lo qual avia feta primerament esgleya.

¹ *Les récits de faits miraculeux sont ordinairement, comme on le voit ici, précédés dans le ms du mot miracle, abrégé ou en toutes lettres.* —

² *Ce mot est de trop, à moins qu'on ne corrige plus bas dona en fo donat.*

— ³ *St Théodose est ici substitué par erreur à Ste Théodore.* — ⁴ *Ms hom.* — ⁵ *Suppl. estat?* — ⁶ *Ms. na pollonia.*

DIALECTES MODERNES



TROIS POESIES MILANAISES DE CARLO PORTA

Les trois pièces qui suivent, de Carlo Porta, ont été déjà imprimées (1776-1821); nous les reproduisons ici à titre de spécimen du langage de Milan.

P. PRÉDA.

ÉPITAFFI PER EL CAN D'ONA SCIORA MARCHESA

Chigh'è on can, che l'è mort negaa in la grassa
A furia de paccià di bon boccon;
Poveritt, che passee, tegniv de bon,
Che de sto maa no vee mai pu su l'assa.

ÉPITAPHE POUR LE CHIEN D'UNE [DAME] MARQUISE

Ci-git un chien qui mourut étouffé¹ dans la graisse—à force d'avalier des friandises².—Pauvres diables qui passez, rassurez-vous. — car ce ne sera jamais de cette maladie-là que vous irez dans le cercueil³.

MADRIGAL

Ve maandi, el mè car pader Garion,
La vostra tabacchera
E on tocch del vost Tobia,
Che avii desmentegaa jer in cà mia.
L'hoo visitada pœu in tutt i canton

¹ NEGAA, littéralement: *noyé*.—² DI BON BOCCON, litt. *de bons morceaux*.
— ³ SU L'ASSA, mot à mot: *sur la planche*.

Per vedè de trovà
 Quaj coss d'olter del vost, ma no ghe n'era :
 De mœud che se mai fussev rivaa a cà
 Senza coo, credi ben de favv visaa
 Che l'hii perduu per straa.

MADRIGAL

Je vous envoie, mon cher père Garion, — votre tabatière — et un fragment¹ de votre *Tobie*, — que vous avez oubliés hier chez moi². — Je l'ai *fouillée* (*ma maison*) ensuite dans tous les coins, — pour voir si je trouvais³ — encore quelque chose qui fût à vous⁴, mais il n'y avait plus rien⁵; — de façon que si, par hasard, vous êtes arrivé chez vous — sans [votre] tête, je crois bien de vous avertir⁶ — que vous l'avez perdue chemin faisant⁷.

SONNETT⁸

Semm già ai 28⁹ d'april, gh' emm la stagion
 Che la pò minga vess pù mej d'insei,
 E no se ved à comparì on rondon
 Che j'olr' ann l'eva ajbella ch'even chì.

Cossa dianzen èla la reson?
 Stimi quel stroleggh ch'el le poda dì;
 Parlen tucc, e tucc parlen a taston,
 E a taston diroo anmì la mia de ml.

Mi dighi, che avend vist in st'ann passaa
 Come tratten con nun sti car Pattan,
 Se sarân resolvuu de voltà straa.

Putasca! (avaràn ditt) se sti legrij
 Pelen tant de suttir i cristian,
 Cossa faràn con nun che semm usij?

¹ ON TOCCH, un morceau. — ² IN CA MIA, litt. dans ma maison. — ³ PER VEDÈ DE TROVA, litt. pour voir de trouver. — ⁴ QUAJ COSS D'OLTER DEL VOST, litt. quelque chose d'autre à vous. — ⁵ NO GHE N'ERA, il n'y en avait pas. — ⁶ DE FAVV VISAA, de vous rendre averti. — ⁷ PER STRAA OU PER STRADA, en route. — ⁸ Ce sonnet contre l'administration autrichienne en Italie, a dû être écrit vers 1816. — ⁹ 28, VINTOTT.

SONNET

C'est déjà le 28 d'avril ; nous avons une saison — qui ne saurait être mieux [plus favorable ¹], — et [cependant] l'on ne voit paraître aucune hirondelle², — [tandis] que les autres années elles étaient ici depuis longtemps.

Quelle pourrait donc³ en être la cause ? — J'admirerais le devin qui saurait le dire ; — tous parlent, et ils parlent tous au hasard⁴ ; — au hasard je dirai donc aussi, moi, ce que je pense⁵.

Je dis que, ayant vu, pendant l'année passée, — la manière dont agissent envers nous ces chers Allemands⁶, — [les hirondelles] auront décidé de rebrousser chemin.

Parbleu⁷ ! se seront-elles dit, si ces braves gens — plument si soigneusement les hommes⁸, — que nous feront-ils, à nous, qui sommes des oiseaux ?

¹ LA PÒ MINGA VESS PÙ MEJ D'INS-CÌ, litt. elle ne peut pas être (plus) mieux que cela. MINGA, comme l'italien mica, n'est ici qu'une particule explétive, qui signifie point. Ce mot a quelque rapport avec l'espagnol miga, migaja, du lat. mica, qu'on écrivait autrefois migaia (Sanchez, *Vocabulario de voces anticuadas*). — ² RONDON, ital. rondonne; c'est l'*hirundo apus* des naturalistes, qu'on appelle en français, si je ne me trompe, martinet noir — ³ DIANZEN, c'est l'it. diacine, diamine; mais cette interjection n'est ici qu'un mot explétif, destiné à donner plus de force à la question ; je l'ai traduit par donc. — ⁴ A TASTON, litt. en tâtonnant ; ital. tentone, brancolando, a casaccio. a vanvera (français, au hasard, à la boulevue.) — ⁵ DIRÒ ANMÌ LA MIA DE MÌ, litt. je dirai, moi aussi, la mienne (opinion) de moi. C'est un pléonasme très-usité à Milan. En italien, dirò io pure la mia. — ⁶ PATTAN, terme de mépris par lequel on désignait les Allemands, à l'époque de la domination autrichienne. J'ignore jusqu'à quel point ce mot peut avoir du rapport avec le français pataud (personne grossièrement faite, lourdaud), qui signifie proprement un jeune chien qui a de grosses pattes ; mais il me semble incontestable que notre pattan a été importé chez nous par les Espagnols, chez qui patan signifiait manant. paysan, rustaud, d'après la grosseur des pieds, et surtout des souliers (que tiene las patas gruesas). — ⁷ Putasca, jurement euphémique pour puttana. — ⁸ CRISTIAN, chrétien, c'est-à-dire homme, par opposition à bête. Cette expression, peu chrétienne, a pris naissance à une époque où l'on était sans pitié pour les païens et pour les hérétiques ; elle est restée dans l'usage du vulgaire, quoique avec une acception moins odieuse. A Milan, et surtout dans la campagne milanaise, chrétien est encore synonyme d'homme.

REMARQUES SUR LA PRONONCIATION

Che, chi, se prononcent *qué, qui* (comme en italien) : *tabacchera, che chi, tocch*.

Ghe, ghi, se prononcent *gué, gi* (comme en italien) : *ghe sarà* (il y aura), *dighi, strolegh*.

Ce, ci, cia, ciò, se prononcent comme en italien (espagnol : *che, chi, cha, cho*) : *cembol* (piano), *cicciaron* (bavard), *ciar* (clef), *ciod* (clou), *pac-cià, tucc*.

U se prononce comme en français : *lunna* (lune), *lù* (il, lui), *pu, su, suttir*.

Œu, comme en français : *œuv* (œuf), *pœu, mœud*.

E, comme en italien : *ved* (voir), *ferée* (serrurier). *E* suivi de deux consonnes se prononce, en général (ainsi qu'en italien), très-ouvert : *semm, emm, vess* (être). L'*è* est beaucoup plus ouvert qu'en italien : *vedè* (voir), *marciapè* (trottoir), *gh'è* (il y a). Le mot *fer* (fer) se prononce comme en français : c'est une exception.

Les doubles voyelles à la fin des mots se prononcent en traînant un peu la voix. C'est la terminaison ordinaire des participes passés (exemples : *andau* (allé), *perduu, visaa, rivua, straa, finii* (fini), et de la seconde personne du pluriel des verbes (par exemple : *andée* (allez), *vegnii* (venez), *parlée* (parlez), *disü* ou *disij* (dites).)

J a le son italien d'un *i* : *jer, legrij*.

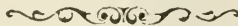
En a un son approchant de la même syllabe dans les mots français *bien, tien, sien* (mais avec l'*e* moins ouvert) : *ben* (bien), *fen* (foin), *sen* (sein).

Un n'est pas aussi nasal qu'en français ; le son du *u* y est conservé : *nun* (nous), *vun* (un).

On est nasal, mais la voyelle *y* conserve le son du *u* italien (ou), comme dans les mots suivants : *ona*, bon ; *boccon, Tobia, hoo* (j'ai), *coo, stagion, diroo*. Le premier *o* du mot *boccon* se prononce *ou* par exception ; car, en général, l'*o* suivi de deux consonnes, s'approche plus du *o* ouvert italien : *mort, tocch, vost, rost* (rôti), *olter*.

Scia, sce, sci, scio (*u* italien), *sciu* (*u* français), comme en italien (français : *cha, ché, chi, cho, chu*) : *scior, sciora*, etc.

Le *v* final se confond souvent avec l'*f*, comme dans les mots *œuv, ciav* (clef).



UN ALLELUIA PASCAL EN VELAY

Ce chant m'a été communiqué par sœur Hippolyte Chauchat, institutrice à Chamalières (Haute-Loire). Sœur Chauchat l'a appris, il y a une trentaine d'années, à Saint-Jean-la-Chalm, canton de Cayres, même département. Elle m'en envoya deux copies, qui ne sont pas d'une entière similitude.

V. SMITH

Las très Marias, de gron maqui,
Partoun pré vire Jésus-Christ :
Crégien troubá inseveili.
Alleluia ! alleluia ! alleluia !

Chi nin prenoun gronda quanquità
D'aroumatas, pré imboumá,
Pre imboumá son coir sacrá.

Alleluia ! (*ter*)

Chi nin guigien, de tins in tins :
« —De que farin quon y sarin,
Lou toumbeau poudrin pas badá. »

Alleluia ! (*ter*)

Toutas très soun bien estounadas
Troubá la peira renversada.

UN ALLELUIA PASCAL EN VELAY

Les trois Maries, de grand matin, — partent pour voir Jésus-Christ ; — elles croyaient [le] trouver enseveli. — Alleluia ! alleluia ! alleluia !

Elles prennent grande quantité — d'aromates, pour embaumer, — pour embaumer son corps sacré. — Alleluia !

Elles disent, de temps en temps : — « Que ferons-nous quand nous y serons ? — Le tombeau ne pourrons pas ouvrir. » — Alleluia !

Toutes trois sont bien étonnées — [de] trouver la pierre renversée, — un ange de chaque côté. — Alleluia !

En anzié de çaque coustá.

Alleluia ! (*ter*)

« — De que venez faire ici !
Aquin que tserquá z-ès parqui :
Lou Sauveur ès réchuchétá. »

Alleluia ! (*ter*)

Magdaleina, touta troublada,
Couri, touta esçavalada,
Lou zarguignié s'in vaye troubá.

Alleluia ! (*ter*)

« — Ch 'acos ès vous que l'avèz près,
Guisèz-me d'oun l'avèz boutá,
Que iéun lou voile impourtá. »

Alleluia ! (*ter*)

Magdaleina n'aziama pas¹,
Chi z-ès prou foirta pré l'impourtá,
L'amour i faye tout sourmountá.

Alleluia ! (*ter*)

« — Maria, me counniunsez-vous pas ?
Sèye vouste mestre réchuchétá ;
De la moir aye triumphá. »

Alleluia ! (*ter*)

Magdaleina lou von imbrassá,
Mai soun boun mestre vou von pas.

« — Que venez-vous faire ici ? — Celui que vous cherchez est parti :
— le Sauveur est ressuscité ! » — Alleluia !

Magdeleine, toute troublée, — courait, tout échevelée ; — le
jardinier elle s'en va trouver. — Alleluia !

« — Si c'est vous qui l'avez pris, — dites-moi où vous l'avez mis, —
car je le veux emporter. » — Alleluia !

Magdeleine n'examine pas — si elle est assez forte pour l'empor-
ter ; — l'amour lui fait tout surmonter. — Alleluia !

« — Marie, ne me connaissez-vous pas ? — Je suis votre maître res-
suscité ; — de la mort j'ai triomphé. » — Alleluia !

Magdeleine le veut embrasser, — mais son bon maître ne le veut
pas. — « Dans ma gloire je ne suis pas monté. » — Alleluia.

¹ Dans la seconde copie, sœur Chauchat écrit *n'azeima pas*

« — Guin ma gloira sèye pas mountá.

Alleluia ! (*ter*)

« — Magdaleina, ana anouñçá

Mous apôtres sèye réchuchétá,

Et lous anaraye végitá ! »

Alleluia ! (*ter*)

Lou Seigneur part pré Emmaüs;

Guin soun tsami n'o rincountrá

Dous dischiples bien tracassá.

Alleluia ! (*ter*)

« — De qu'es aco que [vos] parlá,

Que paraichez ton afflizá ?

Quauque malheur és arribá ? »

Alleluia ! (*ter*)

« — Chau saguachá bien inlougná

Pré pas soupre que s'ès passá

Cointra Jésus Nazarethá.

Alleluia ! (*ter*)

» Noustous prestres l'on arrestá,

Et méchamin l'on flagellá,

Et en fin l'on crucifiá.

Alleluia ! (*ter*)

» Lou Seigneur gui 'von de mourir :

« Guin très zours réchuchétari. »

« Magdeleine, allez annoncer—[à] mes apôtres [que] je suis res-suscité, — et [que] je les irai visiter. » — Alleluia !

Le Seigneur part pour Emmaüs; — dans son chemin il a ren-contré — deux disciples bien tracassés. — Alleluia !

« De quoi parlez-vous, — que vous paraissent tant affligés ? — Quelque malheur est-il arrivé ? » — Alleluia !

Il faut [que] vous soyez de bien loin, — pour pas savoir [ce] qui s'est passé — contre Jésus de Nazareth. — Alleluia !

« Nos prêtres l'ont arrêté, — et méchamment l'ont flagellé, — et enfin l'ont crucifié ! — Alleluia !

« Le Seigneur dit, avant de mourir : — « Dans trois jours ressusciterai. » — Cependant ce temps a passé. » — Alleluia !

Cepindin quin tins o passà. »

Alleluia ! (*ter*)

« — Omes, que z'avèz puan de foi.

Pré pas crire la vérité,

Lous prouphètas ount annouçà. »

Alleluia ! (*ter*)

Quon saguèroun à Emmaüs,

Lous dischíples prieroun Jésus.

De vegni se repounsa.

Alleluia ! (*ter*)

Quon Jésus saguèt à soupà,

Prenquet de po, lou counsacrà.

Et lous faguet tous communià.

Alleluia ! (*ter*)

Quon lou soupà saguèt 'çabà,

Lou Sauveure se séparà,

Lous dischíples bien estounà.

Alleluia ! (*ter*)

— « Ne sinquièns pas toun cœur imbrasi

Din tins que Jésus o parlà ?

Que sin està muan avisà ! »

Alleluia ! alleluia ! alleluia !

« Hommes, que vous avez peu de foi, — pour ne pas croire la vérité, — [que] les prophètes ont annoncée. » — Alleluia !

Quand ils furent à Emmaüs, — les disciples prièrent Jésus — de venir se reposer. — Alleluia !

Quand Jésus fut à souper, — il prit du pain, le consacra, — et les fit tous communier. — Alleluia !

Quand le souper fut achevé, — le Sauveur se sépara [d'eux] ; — les disciples bien étonnés : — Alleluia !

« Ne sentais-[tu] pas ton cœur embrasé, — du temps que Jésus a parlé? — Que nous avons été peu clairvoyants ! » — Alleluia ! alleluia ! alleluia !

¹ Dans sa seconde copie, sœur Chauchat écrit :

— « Yeun sinqui moun cœur inflammà

Din tin lou Sauveur o parlà ;

Que sins intà muan avisà ! »

POUEISIAS DIOIAS DE GUSTE BOUEISSIER

Il y a quelques années, s'éteignait à Die un modeste poète qui n'a pas fait grand bruit dans le monde, mais qui cependant ne méritait pas qu'une profonde obscurité enveloppât son nom.

Ce poète se nommait Auguste Boissier. A part ses amis et deux ou trois bibliophiles dauphinois, personne, nous en sommes sûr, n'a jamais lu un seul de ses vers ; ses œuvres, d'une rareté extrême, ne sont pas même certaines de vivre de longues années sur les rayons de quelques bibliothèques poudreuses. — Le lecteur nous comprendra tout à l'heure.

Un des compatriotes de Boissier, M. Adolphe Rochas, le savant auteur de la *Biographie du Dauphiné*, est le seul écrivain qui se soit occupé de lui¹. Dans une charmante petite brochure, introuvable aujourd'hui, car elle ne fut tirée qu'à 25 exemplaires, il nous raconte la vie intime du poète, d'abord simple ouvrier tanneur à Die, sa ville natale ; son tour de France, et enfin son arrivée à Paris et sa visite à un de ses oncles, M. Payan, grand négociant en lingerie. — Sur l'offre que lui fit son oncle de le garder avec lui, Boissier renonça sans regret à son métier, qu'il aimait peu, et devint dessinateur en broderies. — Dans cette nouvelle position, il eut des loisirs qui lui permirent de se livrer à son goût pour la poésie ; et de cette époque datent ses premières productions. Boissier avait le désir naturel qu'éprouvent tous les jeunes auteurs, celui de livrer ses poésies à l'impression. Mais ses appointements étaient modestes, et, à Paris comme en province, les imprimeurs ne font pas crédit. La difficulté était grande ; mais, animé du feu sacré, il ne devait pas se laisser abattre par ce premier obstacle : il se souvint de la chanson qui dit :

Lorsqu'on n'a pas de quoi payer son terme,
Il faut avoir une maison à soi ;

et, trop pauvre pour faire imprimer ses vers, il résolut de les imprimer lui-même.

¹ On trouve cependant des comptes rendus de divers fascicules de Boissier dans le *Courrier de la Drôme* (années 1843 et 1853). Ces articles, signés A. M., sont de M. Alexis Mustou.

Voici comment il s'y prit : je cède la parole à M. Rochas.

« Il avait la patience d'écrire lui-même la pièce qu'il voulait re-
 » produire, sur du papier fort mince, en caractères imitant ceux de
 » l'impression. Il disposait les pages comme elles sont sur une
 » *forme* d'imprimerie. Cette première opération terminée, il avait
 » la patience non moins grande de piquer les contours de chaque
 » lettre avec cet instrument particulier dont font usage les dessina-
 » teurs en broderie. Il obtenait ainsi des pages (soit 8 pour l'in-8°)
 » dont tous les caractères étaient percés à jour par de petits trous
 » très-rapprochés. C'était là sa *forme*, à lui. Il en faisait une sem-
 » blable pour l'autre côté de la feuille. Chacune de ces deux *formes*
 » était placée l'une près de l'autre sur une feuille de papier blanc,
 » et il promenait sur les pages ainsi préparées un tampon forte-
 » ment imprégné d'une poussière impalpable, composée de résine
 » et d'une matière colorante (noire ou bleue). Cette poussière, pas-
 » sant au travers des petits trous, venait former sur le papier blanc
 » les caractères de la *forme*. Il exposait ensuite la feuille à un feu
 » ardent : la chaleur faisait adhérer la poussière résineuse au
 » papier, et les caractères étaient fixés. Il recommençait la même
 » opération pour le verso de la feuille, et ainsi de suite pour toutes
 » les autres.

« Cette manière d'imprimer était de l'invention de Boissier; il en
 » tirait vanité et en faisait un gros mystère pour les profanes. Mal-
 » heureusement, on le comprend, la résine qui fait adhérer la ma-
 » tière colorante au papier ne saurait être d'une bien longue durée.
 » et les caractères ainsi tracés doivent finir par disparaître. Cepen-
 » dant, je conserve depuis vingt-six ans un exemplaire de ses œu-
 » vres et je n'y remarque pas d'altération sensible. »

Cette impression, qui coûtait tant de travail et tant de soins, explique l'extrême rareté des recueils poétiques de Boissier. Le plus souvent, il réunissait quelques poésies, en formait un fascicule, qu'il tirait à quelques exemplaires, et les adressait à ses meilleurs amis. Personne n'a jamais su combien d'exemplaires ont été ainsi éparpillés.

« Combien a-t-il imprimé de fascicules, dit encore M. Rochas, et
 » que sont-ils devenus? Je ne saurais le dire; mais, sur mes vives
 » instances, il se décida un jour à faire tout exprès pour moi un
 » recueil à peu près complet de ses ouvrages poétiques. C'est un
 » volume que je conserve précieusement, comme une vraie curio-
 » sité, car il n'a été tiré qu'à *deux* exemplaires, un pour moi, l'autre
 » pour l'auteur. En voici le titre et la description :

POUEISIAS DIOISAS

DE

GUSTE BOUEISSIER

— PARIS —

Eimprima per elou d'uno nouvello moniero

1841

» 1 vol. in-8°, de 5 feuillets préliminaires, non chiffrés, pour les titres et l'approbation facétieuse du curé; 336 pages chiffrées et 28 feuillets non chiffrés, pour le glossaire et la table. »

Grâce à la générosité de M. Boissier, greffier de la justice de paix à Die, un des neveux et des héritiers du poëte, nous possédons le *recueil même* d'Auguste Boissier, considérablement augmenté, puisqu'il a 480, pages, au lieu des 336 de l'exemplaire de M. Rochas. C'est donc un volume *unique* que nous possédons et que nous sommes fier de montrer aux bibliophiles.

Les *Pouëisias dioisas* se composent d'un grand nombre de fables et d'épigrammes, d'une comédie: *lou Retour dins lou Diois*, et de trois poèmes, dont l'un, *lou Siège de Solliens*, est un petit chef-d'œuvre, imité du *Siège de Cadrousse*, de l'abbé Favre.

A part quelques fables insérées dans le *Journal de Die*, les œuvres de Boissier sont complètement inédites. Depuis longtemps, nous pensions qu'il serait égoïste de garder pour nous seul tant de charmantes poésies, et nous avons l'intention de les publier, en laissant de côté les moins bonnes. Un bibliophile de Provence, M. Léon de Berluc-Perussis, a bien voulu nous faire ouvrir les colonnes de la *Revue des langues romanes*; qu'il reçoive ici nos sincères remerciements.

Outre les *Pouëisias dioisas*, Boissier a encore publié quelques romances en français et en patois, d'après le procédé expliqué plus haut. Je n'ai jamais pu en savoir le nombre exact; mais, après de nombreuses recherches, je suis parvenu à en trouver trois. M. Rochas ne les mentionne pas dans sa notice.

En voici la note bibliographique :

1° *L'Orphelin*. — Paroles d'Auguste BOISSIER, musique de M. PANSERON. (Paris, in-4°, sans date.)

2° *Retour au pays natal*. — Romance. — Paroles d'Auguste BOISSIER, musique de M. DUPREZ. (Paris, in-4°, sans date.)

3^o *Lou Bergier omoueirouc.* — Roumonço. — Poraoulas dé Guste BOUEISSIER, musiquo dé M. Émilé RAOUX. (Paris, in-4^o, sans date.)

Plus tard, sur la fin de sa carrière, l'auteur avait abandonné la poésie pour se livrer à des études historiques et philologiques. Il a laissé en manuscrit des notes sur l'histoire du Diois; une *Vie de Franklin*, que nous publierons probablement un jour, et son ouvrage le plus important : *Glossaire du patois de Die (Drôme)*. — Cet ouvrage est divisé en trois parties : 1^o *Glossaire géographique*; 2^o *Essai d'une grammaire*; 3^o *Notices biographiques*, formant 2 vol. petit in-8^o. Le tom. 1^{er} a 191 pag.; le tom. II^e, 198 pag. — Année 1863.

Les *Notices biographiques* ne contiennent que quelques noms; mais l'*Essai d'une grammaire* pourra être d'un grand secours à ceux qui veulent lire ou écrire le sous-dialecte de Die. Le *Glossaire* est une œuvre considérable, qui a dû coûter d'immenses recherches à l'auteur.

Sur notre proposition, la *Société d'archéologie de la Drôme* a bien voulu en publier un abrégé.

Auguste Boissier était né à Die, le 15 août 1802. Quand vinrent les dernières années de sa vie, il se retira dans sa ville natale, qu'il aimait beaucoup; il s'y est éteint au milieu de ses parents et de ses amis, le 2 janvier 1867.

A la longue, le temps effacera l'impression du volume des *Pouci-sias dioisas*. En les rééditant aujourd'hui, la *Société pour l'étude des langues romanes* les sauve d'une mort inévitable. C'est un véritable service qu'elle rend à la littérature de la langue d'oc et de ses nombreux sous-dialectes.

Jules SAINT-RÉMY.

LOU

SIÉGÉ DE SOLLIENS

Pouémé en 4 chonts

Oquouo pouémé n'ēi pas de mi tout soulé. Paĩ tira d'un ouvragé de moussus lou cura Fabrè. Si quaouon trouvo que lous persouna-geis que liaĩ bouta soun pas bien pouetiqueis, coumo etont d'uno counditiau que passo per etre coumuno, reipoundrei qu'un fessoueier, ou tout aoutré poyson que vaĩ trovoyas tout lou jous ouu rabi-soulé per nouris sous somblableis, voou ooutont que lou prumier veĩngu.

CHONT I^{er}

Yoou quaī dejo sus moun poys
 Fa quaouqueis vers bouos ou moris,
 Ou bien mountra que soun historio
 Ogu perfeis sous jous de gloiro;
 Einquei, si Clio m'aïdo un paou,
 Lo besougno n'irec pas maou,
 Car devou chontas las olarmas,
 Lo coulero, lou bru, las armas,
 Et lo famino que dins Dio¹,
 Reindet tout sec coumo de tio.
 Onein, vieillo nympho, courage !
 S'ogis, eissi. de fas topage ;
 Quentei lo fenno qu'amo pas
 Un paou de trin, un paou borjas ?
 Nei pas tout, per etre tronquille,
 Invouqueins eincas moun Virgile.
 Poulitou² ! ti que lou prumier
 As si bien chonta lou bergier,
 Sorias moun dioou, sorias mo rito,
 Si m'inspiravei de l'Egypto :
 Noourioou pas besoun coumo oco
 D'invouqua lo muso Clio,
 Ni d'onas mountas embe peno
 O lo sourço de l'Hypoucreno.
 Oquello aïgo qu'ei tont vonta,
 Sioou sur que n'ei pas lo meita
 Si bouono, si freicho et si neto,
 Qu'oquello de lo Chonoletto³.
 Oh ! paouroyoou ! si solument
 Pouvioou m'obuoouras un moument

¹ Die, sous-préfecture du département de la Drôme.

² Hippolyte Arnoux (de Die), ancien médecin du vice-roi d'Egypte, a traduit en vers patois très-remarquables la première églogue de Virgile.

³ Chenelette, nom d'une fontaine de Die.

O soun bournee, queintou courage
 Poueirio dounas un taou breuvage !
 Si nein bevioou, veiriec de vers
 Que sorion pas piqua doous vers ;
 Mais, hélas ! dins lo copitalo,
 L'aïgo que lou Diois ovalo
 N'ei pas trop bien counditioouna ;
 Ooussi soré pas eitouna
 Si dins tout ce que vooou vous dire
 On pouo li trouvas o redire :
 Quoique nein sied, fouou coumeinças
 Ce qu'aï proumei de retroças.

Lio soixante ons qu'uno fonino
 Pourtec ves Dio lo fonconino.
 Si bien que dins oquoou pays,
 On l'ei veyo que d'eicrussis.
 Las fennas, que soun pas bien fouortas.
 Eroun pâlas coumo de mouortas ;
 Leur courps, de l'un o l'autre bout,
 Semblavo un monche d'eicoussout.
 Lous hommeis, plus maïgreis eincaro.
 Cvion l'air doou paoure Lazaro,
 Et lou meindre veint que fosio
 Lous poussavo vounté vouyo,
 Coume la neou dessus Glondaço ¹,
 Que l'aouro faï chongéas de plaço
 Ein l'eilevont d'eici, d'eilaï,
 Et que bientoou l'on vé que chaï
 Dins las runas, dins las béleiras,
 Per fourmas oquelas counieras
 Que deissinoun L et lou T,
 Qu'on vé dins lou mei de juillet.

On veyo plus, dins oquoou caïre,
 Ni cueisiner, ni jis de criaïre
 Veindre de pourechet, de chobris,
 D'eipourchalias, de répoursis.
 Oou morcha, peindont lo semano.

¹ Glandasse. montagne du Diois.

N'orrivavo pas une grano
 De Pouyoou, d'Oourel, d'Oucellou,
 De Lus, de Nounlaou. de Meinglon¹ :
 Car dins tous oqueloux villageis,
 Lous poysons, per lous meinageis,
 Gordavoun lours geïças, lours seus,
 Lour blat et lours moris ogneux.

Lous chonoineis, que d'ordinaire
 Soun plus gras que lou necessaire,
 Chaque jous, faouto de fricot,
 Veyon deïcouflas lour jobot ;
 Au meintou lo peou peindoulavo,
 Ce que, mofé, lous ofligeavo
 De veire lours jallias portis
 Sein poueïre las fas revenis.

Cependent oquello fomino
 Lous dounavo si tristo mino,
 Que nein sorions tous orleïnqui,
 Sein l'ovonturo que voqui :

Un moine, ein venont de lo queto,
 Opreinguec, dins uno guingueto,
 Que venio d'orrivas de greïns
 Dedins lo villo de Solliens.
 Oou couveint pourtec lo nouvello ;
 Mais lous frereis, coumo lo grêlo,
 Cheïgueroun dessus lou poquet
 Que pourtavo l'abbé Rousset :
 Telloment que lou chef de l'ordre
 N'oguet casi plus ren per mouordre .
 Qu'on vouogueroun tout ochoba,
 Sein couroun tous o l'eïveïcha²
 Dire o l'eïveque, oou grand vicaire,
 Ce qu'ovio rocounta lou frère.
 O lo pouorto, oqueloux toundus
 Pïcheroun coumo de perdus ;
 Tont qu'olofin uno chombreïro

¹ Villages du Diois.

² Avant la Révolution, Die était le siège d'un évêché.

« Cricc : Qui picho de lo choreiro ? »
 Lous aoutreis reipouondoun : « Dubrec.
 — Mais disec-me ce que voulec ?
 — O votre meitre venein dire
 Quaoucoré que lou forec rire.
 Voqui : venein per l'overtis
 Que n'ouurein pas plus o potis.
 — Tenec, l'eintendou que devalo :
 Li poucéré porlas dins lo sallo. »
 Ou eiffèt, Desaugiers-Desplou¹
 Lo seguio de pres ein disont :
 « Queisoquo ? Venec veire ein foulo
 Si per cissi sourtein de l'oulo
 Uno cucha de chaoux, de peis,
 De tortifleis et de noveis ?
 — N'ourion pas oquello insouloungo :
 Venein dire o votre excellenço
 Qu'o Solliens l'ai veint d'arrivas
 De blat o nein sovès que fas.
 -- Dupei quond, dins oquello villo
 Font plus coreimo ni vigilo ! »
 Repliquec l'eiveque surprei.
 « Dupei lou vué d'oquestou mei.
 — Oco sufit, reverond pere,
 Vous souhaitou lous necessaire. »
 Oqui dessus lous cimondec,
 Pricc lou Segneur, et deijeinec.
 Dioou sa si pichec fouort et ferme :
 Creyout pas que l'ioguesse un terme.
 Las brisas, o chaque moureec,
 Sooutavoun dessus soun chopec.
 Opres deijeinas, mondec caire
 Mounard, Rousset de ves lou Serre,
 Sara Micou, Conel, Voulé,
 Nevers, Roussignol, Jon Livé,
 Rocho, Ooudifret, Bounard, Micalo.

¹ Désaugier-Déplan, évêque de Die.

Fringado, Potocou, Dessalo,
 Et quaouqueis aoutreis poroissiens,
 Per onas tout dret ves Solliciens.
 N'oyont ni tombour ni troumpeto,
 Porteroun un fifre o lo tête,
 Chacu soun fusi sus lou couol,
 Et Mounard boutec soun oscuol.
 Per goutas, ouu plus pres village
 Trouveroun qu'un paou de fromage :
 Mais l'oguec quaoucoré de maï
 O soupas, lou vepre, o Pountaï¹.

Lou lendemon, o peno l'aoubo
 Oguec bouta so bello raoubo
 Per soluas lou dioou doou jour,
 Tout preste o fas soun pecho tour,
 Que touto notro corovano
 Doous Solliensoux² veguec lo plano.
 Peytoout Germillio, en juont un air,
 Boutec touto lo villo en l'air.
 Un homme, olors, de lo murayo,
 Crieç : « Paouro youu, queinto chorpayo
 Compo dovont notre pourtaou !
 Si siens pas mouorts, de rein sein faou :
 Veiren plus uno aoutro semana,
 Si secouyens pas lo campano.
 Tout lou mounde tont s'eifroyec
 Que lou togoci se sounee ;
 Et, sein soungéas o se défeindre,
 Porlavoun deço de se reindre.

« Onein, siec de fiers eiporbaoux !
 Ffooti que quaouqueis peleraoux
 Deuin fas reindre notro villo ? »
 Dissec l'un d'eloux, plé de bilo.
 « Ovont, infourméc-vous, ooumeins,
 Ce que voloun oquelas gens.
 Venoun de siblas . . . Mais l'on sible,

¹ Pontaix, village situé entre Saillans et Die.

² Habitants de Saillans.

Faï pas que l'on sié bien terrible!
 Si voulee, youu voou tout doré
 Eilaï, veiré oqueloux pas ré. »
 Tous li reipouondoun : « Lofeuillado.
 Chargec-vous d'oquello embossado :
 Vous qu'avec pas l'esprit troubla.
 Onec veire per qu'on sibla.
 Bien sur, siens des geins d'uno mino
 Que vous virorein pas l'eichino;
 Car o lo moueindre pouu qu'ouré,
 Oou mouiendré signe que foré,
 Tout dret, sein d'ovontage otteindre.
 Onorein eilaï vous défeindre. »

Lou vieux moneichaou, einchonta
 D'etre choousi per deiputa,
 Embrasso so fenno Louiso,
 Chongec de vesto et de chomiso,
 Bouoto soun bounet coumo faou
 Et pei souort per lou grond pourtaou.

« Messieus, dissec o lo brigado.
 Siens surprei d'oquello olgorado
 Que venec nous beilas eici;
 Si votre chef se trouovo oqui,
 Ei nous aoutreis qu'oco regardo.»
 Mounard, que tenio l'hollebardo,
 Per ovez lou dimeincho oou chœur
 Chonta vépras de bien boun cœur,
 Reipound : « Ei mi, Dioou vous benisse !
 — Et dins tout per vous sié prouppice »,
 Li repliquec l'ambassadeur.
 « Touchec me lo mon, mounseigneur,
 Rédé... Bouon... Aça, venou veyre
 Ce que nostro villo duouu creire
 Sus lo visito que veici.
 Porlec me coumo un bouon omi,
 En disont ce que vous opello.
 Venec per nous chorchas querello,
 Pouciricc vous cinonas comus,
 Si per occ que siec veingus. »

Lou prouprictaire de Pluyanas¹
 Li dit : « Moun cher, pas de chicanas.
 Mounseigneur Desplons-Desaugiers
 Nous mondo dins votreis quartiers,
 Et vous prio per uno ourdounanço
 Que, coumo sicc dins l'aboundonço,
 Foguessec fas dins oquouo cas
 O notro villo un boun repas.
 Hélas ! tallo ei notro disetto,
 Que tous, tont que siens, fosein diéto.
 Voqui perqué nous o monda,
 Ofin de poueire oves de bla.
 Cregnou pas omein que m'obusé,
 Qu'un Solliensou nous lou refusé;
 Sein oco, s'ein repentirec.
 Veici lo lettro, légissec. »

Lou moneichaou preind sas lunettas,
 Que n'eroun, mofé, pas trop nettas,
 Per légis l'eicrit tout ouo long;
 Mais lou grivois foguec seimblont.
 Opres oquouo trait d'impourtouço,
 Deingu veyont soun ignoourouço,
 Lous dissec : « Très-bien, mous omis,
 Oteindec-mein, voou revenis. »

O soun retour dedins lo villo,
 Tout lou mounde veint o lo filo,
 Ofin d'einteindre soun recit :
 « Ah ! Messieus, dissec, Dioou merci,
 Venou de fas uno embossado,
 Eilaï ves oquello brigado,
 Que voou bien un pechot eieu ;
 Nein suouo, veyec, coumo un perdu.
 Erou dins un pas eifrouyable,
 Mais mein sioou tira coumo un diable.
 Tout bestio qu'on ei, mous omis,
 Un popier m'o fougu legis,
 Que mo bien plus douna de peno

¹ Quartier de la banlieue de Die.

Que naï de fas queſas mo fenno.
 Cepeindont ſus ce que m'ont dit
 Aï pougu devinas l'eierit.
 Veici queintei ſo countenengo :
 Omoun ves Dio font obſtinenço,
 Et mouſſus Desplons-Deſaugiés,
 Que, per moleur, ſa dupei hiés
 Qu'eici vivein dins l'oboundonço.
 Seins ſe geïnas, per ourdounonço.
 Vous demondo doou blat qu'avec
 Lou meyouſ, ſurtout lou plus ſec.
 — Oco nei pas de bouon oouguro ».

Répouond lou brave Loverduro;
 « Voou doune, per li fournis de pon.
 Qu'eici chacu crébe de fon?...
 Qu'on nein douono lou comorado?...
 — Mofé, repliquo Lofeuillado,
 Pér l'aoufro, n'aï pas bien légis;
 Mais on porla d'un gramocis.....
 — Un gramocis!! Oh! queinto graço! »

Gueuleo touto lo pououlaço.
 « Et n'eierioou pas qu'ei trop poya,
 Qu'ollieurs l'ourio meyouſ morcha!
 — Otteinsioou, dit l'un de lo troupo
 Que venio de mingeas lou ſoupo;
 « Douçoment, youu ſorioou d'ovis
 De lous preindre lour gramocis.
 De Dio lo villo ei per trop grondo;
 Si venoun eici tous en bondo,
 Ce que poucirio, beleou, ſe fas,
 Siec ſur que nous vont tout baſfras.
 Qu'empourtorein blat et forino
 Et nous coouſorein lo fomino.
 Mi ſioou preſte o beilas lou mioou,
 Soulement per lou prix que voou.»

Un aoutre, qu'ero un pinçomaillo,
 Un rein du tout, uno gueuſaillio,
 Ojouto : « Aï deſo trop perdu;
 Oqueloux que me l'on veindu

Me nont fa sogas sus lo plaço
 Nouu frones doou seitier, et per graço :
 Quond duouourion m'eicourchas tout vioou.
 Nein volon quotorze doou mioou.
 Si Dio potis, bah ! que potisse
 Ou que l'eiveque lou nourisse.
 L'ouerein pas un pota de mein :
 Tout homme ei meitre de soun bien.
 Surtout quand on o de fomillio.
 — Ei bien sur, reipoundec Jovillio :
 Pei que ves Dio toutas las geins
 N'ont rein o boutas sous las deints,
 Sorio juste que ronçounesseins,
 Et qu'o vingt frones nous lou poyesseins.
 — Et perque pas o vingto-doux ?
 Dissec lou morechond Gooouteiroux.
 « N'ei pas que l'on doit eire chiche.
 Pei que lou Diois n'ei pas riche :
 Mais creyou que dins oquou cas,
 Foo pas per rein li lou beilas.
 — Per yoou, nein volou vingto-quatre ;
 Et si mein veyec rein robattre ».
 Repliquec Nicoula Ponchaou,
 « Tretec-me de vieux péléraou.
 Oquest'on cregnou plus lo grelo :
 Moun archo ei pleno de toueisello.
 Et creyou, mordioou, qu'un taou bla
 O trento sorio pas poya. »

Chacu d'eloux tont ojoutavo
 Que toujours lou prix oougmeintavo ;
 Mais, per bien lous touchas oou vioou,
 Lofeuillado crieç : « Ottenssioou !
 Ce que voou dire ei d'impourtouço :
 Aï dins mo pocho uno ourdounouço
 Que m'o beila, gno qu'un instont.
 Un moussus que parlo ein chontont.
 L'aï pas bien legio, mais n'impouorto,
 Lo susdito ourdounouço pouorto
 Que tout desueito sogoré

Lou meindre refus que foré ;
 Ainsi, prenee votras mesuras.... »
 Oquellas paouras creaturas,
 Des que lou vieux oguee porla,
 Se creisseroun einsourcela ;
 Oouriec dit, ein veyon lour mino,
 Que lous eitrilliavoun l'eichino.
 Lou moneichaou, de veire oco.
 Lous dissee : « Mais quei tout eisso ?
 Ei que per uno bogotello,
 Un Solliensou perd lo cervello ?
 Et que foriec doune, s'il vous plait.
 Si vous dounavoun lou sujet ?
 Eicoutec, mein voou vous fas rire
 Per ce que me resto o vous dire :
 Me veyec de jo bien cossa ;
 Pourtont, tout soulé dins un sac,
 Voudrioou pesas touto l'escouorto
 Qu'ovein eilai dovont lo pouorto ,
 Et pariou que tous tont que soun
 Font pas remountas lou billoun.
 L'ouo goyet d'oquellas mozétas
 Sounorio coumo de triquetas,
 Et lou peloueiro o tont poti
 Que dirion qu'ei de porjemi.
 Nont plus ni courage, ni fouorço ;
 Lous fuisis n'ont pas uno omouorço ;
 Et poueirion pas gnoou lous bougeas.
 Quond lous oourion sooupu chargeas.
 D'opres oco, lous paoureis diableis.
 Devoun pas estre redoutableis ;
 Soun pourtont, ou me trompou fouort.
 Ce que ves Dio lio de plus fouort :
 Car, per onas livras botayo,
 L'on se sert pas de lo foutrayo.
 Aça, per sourtis d'oquouou pas,
 Vetoqui ce que devein fas :
 Focu que chacu préne uno triquo
 Per eichinas oquello cliquo.

Omoun ves Dio sein fachorein,
 Soit. Eh bé ! qu'ei que nous forein ?
 Lo guerro ? Lo creignein pas gaire :
 Per lo fas, fôou souflas, pechaïre ;
 Et jurorioou bien que l'ei guo
 Que poueirion pas soufla lou fuo.
 Oncin, efons, vivo la gloiro ;
 Fôou rompourtas uno victoiro. »

Chacu marche uno triquo ein mon.
 Lou moneichaou, qu'ero dovon,
 Operevec lou gombi Rocho,
 Et li foutec dessus l'ondocho;
 Lous aoutreis, de lous veire ouu soou,
 Chaigairoun casi tous de pouu.
 Jon Livé pisséc dins sas brayas,
 Pei ressooupec quaouquas eintayas
 Dins un eindret que dirai pas,
 Ce que lou foguec gomougnas,
 Et d'un cop beila sus so nuquo
 Foguec voutigeas so perruquo.

Un certain Toine Guiyetou
 Souffletéc lou vieux Potocou,
 Que vite, sein sooupre vouunt coure,
 Virec, pei cheiguec sus lou moure
 Dins un foussa. Charle Rousset
 Ressooupec un aoutre soufflet,
 Oppliqua per l'oumême Toine.
 Tout d'un cop l'on vé Moncilane
 S'opprouchas coumo quond lou chat
 Eipincho quaouque mori rat ;
 Mais lou dit Guyetou l'eipeillio
 D'uno empouuma dessus l'ouureillio.
 Oquel Ontoine ero pertout :
 On lou veyo tontoou d'un bout,
 Tontoou de l'aoutre, et devolavo
 Oquouu que souloment touchavo.

Sus oco, Nicoula Ponchaou
 De Sarra preind lo grosso claoou :
 Quond un efont o lo golocho

Fai pillio et bouoto dins so pocho
 Las cipioounas qu'o pas gagna.
 Siec sur de veire l'aoutro gna
 Pourtas sas ounglas o so faço.
 Ou l'ottropas per lo tignaço.
 De même, lou gombi Sarra,
 De veire qu'on l'iovio gora
 So daou que raroment quitavo,
 Et que per se battre pourtavo,
 Cheiguec sus lou vieux Nicoula.
 Mais, heilas ! fuguec degoula
 Per lou terrible Lofeuillado.
 N'ei pas tout : l'on veguec Fringado
 Ressooupre uno tallo eimborgea,
 Que lous dissec : « Bien obligea !
 M'ovec pas maou rengea lo jaouto.
 M'eiin plaighou pas, ei de mo faouto :
 Queique me poussavo o venis
 Dins oquooou diable de poys.
 Si mo fenno ovioou vougu creïre,
 N'ourioou pas quitta mon Sont-Peire¹
 Ello que me disio toujours :
 Per que tein onas, moluroux. »
 Mounard embe soun hollebardo,
 Vouguec bien se boutas ein gardo ;
 Mais lou moneichaou, coumo un fouol,
 Ein l'ogroffont per soun oscouol.
 Lou poussec couontrolo murayo,
 Ce que finissec lo botayo.

Onfin notreis paoureis Diois,
 Fosont lou signe de lo croix,
 Se bouteroun tous ein deirouto ;
 Et pei, tout lou long de lo routo,
 Prounounceroun chaque pater
 Ein relevont lou nas ein l'air.

(FIN DOOU CHONT 1^{er}.)

¹ Saint-Pierre, nom d'un quartier de la ville de Die.

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

SUR LA MORT¹

Tecte	Trad. litt.	Trad. franç.
Eme soun day cruel, la Mouert paupo per-souno;	Avec sa faux cruelle, la Mort n'épargne per-sonne;	La mort frappe indis-tinctement les rois et leurs sujets; profitons
Segno leis reys tout coumo leis sujets.	Elle fauche les rois tout comme les sujets.	des courts instants de notre vie, et ne perdons
Proufiten deis mou-mens que lou destin nous douno;	Profitons des moments que le destin nous donne;	pas notre temps à former de grands et vains pro-jets.
Soun trouu courts per de grands proujets.	Ils sont trop courts pour de grands projets.	

EXTRAIT DOU NOUVEOU LUTRIN, POÈME. PER M. D'ARVIEUX²

Tecte	Trad. litt.	Trad. franç.
De tout home que pourto bano,	De tout homme qui porte cornes,	Tout homme a sa fo-lie; ceux qui ont en
Pretro, doutour, vo ba-chelié,	Prêtre, docteur ou ba-chelier,	main l'autorité sont sou-vent au cas d'en abu-
Ges que nonn agne sa foulié.	Il n'en est aucun qui n'est sa folie.	ser; mais ils sont plus d'une fois obligés d'en
Durant la vido d'estou mounde,	Durant la vie de ce monde,	rabattre. Il n'y a rien de si difficile que de te-

¹ Ce quatrain est de Toussaint Gros. Il ouvre a série des *Pensados destacados*, dans son *Recueil de povesiés prouvençalos* (Marseille, Sibié, 1763), p. 158. L'orthographe de Gros, sans être irréprochable, est moins mauvaise que celle de son copiste. (L. de BERLUC-PERUSSIS.)

² Laurent Arviou ou d'Arvieux, né en 1635, au Canet-lez-Marseille, où il mourut en 1702, est plus connu par la *Relation* de son voyage vers le grand émic, publiée par La Roque en 1717, et par ses *Mémoires* édités en 1735 par le P. Labat, que par ses rimes prouvençales, qui sont demeurées inédites. Son poème du *Nouveau Lutrin*, qui lui fut inspiré par une dispute dont la maison du Refuge de Marseille fut le théâtre, se trouvait en 1786 entre les mains du docteur G.-F. Achard, qui en reproduisit seulement quelques vers dans son *Dictionnaire biographique ou Histoire des hommes illustres de la Provence*, t. I, v^o ARVIEUX. Ces vers et ceux qu'on va lire sont l'unique spécimen de la poésie de d'Arvieux qui ait jamais été livré au public. La biographie de cet écrivain, au t. I^{er} du *Plutarque provençal* (Marseille, Gueidan, 1858), ne fait aucune mention de ses œuvres poétiques. (L. de BERLUC-PERUSSIS.)

L'un si raso, l'autre si lounde,	L'un se rase, l'autre se tond.	nir les femmes renfer- mées; elles sont à cet
Cadun surtout es entesta Doou tic de soun autou- rita;	Chacun surtout est entêté Du tic de son autorité.	égard comme les chats.
Mai souven n'en couesto l'aubado,	Mais souvent l'aubade coûte;	
Car voudrié mai rauba bugado	Il vaudrait mieux voier une lessive	
Et faire d'autrei plus grand mau,	Et faire d'autres plus grands maux.	
Dins aques pays de gournau,	Dans ce pays de ha- dauds,	
Que de tomba in l'es- caufestre	Que de tomber dans la faute	
De mettre fremos en sequestre;	De mettre des femmes en réclusion;	
Eleis esten coumo lei ga ritas	Elles étant comme les chats	
Qu'en rabien quand soun ensara.	Qui s'enragent d'être renfermés.	
.....		
Cresié d'empourta la victori.	Le prêtre si renommé croyait emporter la	Un prêtre (abbé Bougerel, directeur de la maison de force de Marseille) en fit la triste
Lou tan renouma cape- lan,	victoire,	expérience. C'est un bel
Et penset aver lou mal an.	Et il manqua avoir du malheur.	homme, de belle appa- rence, à jambes minces,
Es béou, ben fach, de boueno mino;	Il est beau, bien fait, de bonne mine:	à larges épaules, bouil- lant, spirituel, grand
Prin de bontéou. fort long d'esquino,	Il a les mollets maigres et le dos fort allongé,	mangeur, propre et courtois, vertueux et in- capable de se laisser sé- duire par les appas de celles qu'il dirige. Il sait les tenir contenues en ne les accablant pas de prières et de pénitences; aussi est-il regardé comme un oracle, et ses sermons sont courus.
Plen de fuech autant que d'esprit,	Plein de feu autant que d'esprit,	Mais il est facile à se mettre en colère, et alors il semble furieux; il est vrai que le feu s'éteint aussi vite qu'il avait été allumé. Il n'a pas le dé- faut de trop boire, mais il mange comme quatre.
Dalicat, de bouen appe- tit,	Délicat, ayant bonne appétit,	Il a l'air toujours pressé, et cependant il n'a rien à faire. Il ne voit du latin que dans son bré- viaire. Qui pourrait croire qu'un si bon di- recteur eût été exposé à la méchanceté des fem- mes de mauvaise vie
Propre, mignoun, cour- tois ei damo,	Propre et galant envers les pieuses dames,	
Que soun coumo eou de santeis amo,		
Ennemi jurat doou pecca:	Ennemi déclaré du vice,	
Incapable d'estre en- visca	Incapable d'être pris aux lacs	
D'aucuno de sei peni- tento;	D'aucune de ses pénit- tentes;	
Lei sau tenir toutei countento.	Il les contente toutes.	
Souto d'un directeur tant doux,	Sous un directeur aussi doux,	
Si maquonn gaire lei ginoux.	Elles ne se blessent guère les genoux.	
Eou parlo clar coumo un ouracle;	Il leur parle comme un oracle;	
Quand precho, eridoun au miracle,	Quand il prêche, elles crient au miracle,	
Et cadun s'espanto en l'auen.	Chacun se pâme en l'écoutant.	
Es calli de devoutien;	Il est rempli de dévotion;	

Mai, per pau que li fas la niqou,	Mais, pour peu qu'on le tourmente,	qu'il dirigeait ? Quelle récompense pour le zèle
'Tout d'abord la mousco lou piquo,	D'abord la mouche le pique,	d'un homme à qui rien ne coûte lorsqu'il s'agit de faire le bien, qui brûle d'un feu toujours ardent pour arracher à Satan les âmes féminines que cet esprit malin veut porter au mal; chose qui lui est très-ordinaire, comme le prouve ce qui arriva aux repenties de Marseille ? Ces filles n'ayant ni pain, ni vin, ni bois pour se chauffer..... etc.....
Que lou fa courre, re-guigna,	Le fait courir, ruer,	
Crida, querela, grafigna	Crier, quereller, égratigner.	
Es verai quesa reniflado	Il est vrai que sa colère	
Noun duro pas uno journado :	Ne dure pas une journée.	
S'allumo et s'amouesso à la fés.	Elle s'allume et s'éteint à la fois.	
Beou pas, mai mangeo coumo tres.	Il ne boit pas, mais il mange comme trois.	
Es moussu Féou, tout plen d'affaire :	C'est monsieur Féou, toujours affairé :	
Si boulego senso ren faire	Il remue et ne finit rien,	
S'enchaouto gaire de latin,	Il ne se soucie guère du latin,	
Passa aqueou que dien au lutrin.	Si ce n'est de celui qu'on chante au lutrin.	
Qu creirié que l'ingratitudo	Qui croirait que l'ingratitude	
Deis pecheressos d'habitud	Des pécheresses d'habitude	
Aguesso juga marri tour	Ait joué un mauvais tour	
An' un tant benin directour,	A un directeur si débonnaire,	
Per lou recoumpensa daou zelo	Pour récompenser son zèle	
Que mette tout per es-cudèlo ?	Qui met tout par écuelle ?	
Quand s'agisse doou ben public,	Lorsqu'il s'agit du bien public,	
Heias ! ven maigre coumo un pic,	Alors il devient maigre comme un hareng saur	
Et souvent la testoli fumo	Sa tête fume souvent	
D'aqueou zelo que lou counsumo	Du feu qui le consume,	
Coumo lou sin à la sartan,	Comme le saindoux dans la poêle,	
Quand voou destourna que Satan	Quand il veut empêcher que Satan	
Noun tournouire quauquo bigotto	Ne fatigue quelque bigote	
En li tirant troou la gartotto,	En lui tirant trop la tête de côté,	
Cavo qu'arribo fouart Ansin qu'arribet au couvent	Chose qui arrive très-souvent, Comme cela arriva au couvent	
De la famillo repentido.	De la famille repentie.	
Mourien touteis de la pepido,	Là on mourait de la pépie.	
Doou fam doou sé, doou maus encoues,	De faim, de soif, de toutes sortes de maux,	
Doou tremoulun, fauto de bones ¹ .	De frisson, faute de bois.	

¹ L'extrait du citoyen Achard s'arrête là; je ne crois pas qu'il y ait sujet de regretter vivement le reste.

A UNE AMIE QUI DEMEURE A LA CAMPAGNE

en lui demandant à dîner¹

Aurez², bessai, la coumplesenço,
 Se vous n'en pregan³ pouliment,
 De nous regalar bouenament
 D'un pau de burri de Prouvenço ?
 Burri ben plus delicious,
 Perceque⁴ jamay ren li manquo,
 Qu'houro es fach per vostreis
 [mans blanquo⁵.
 Qu'aquele bourrido deis dieous,
 Dins nouestro terradou⁶ dounado,
 Et qu'un poueto prouvençau,
 De Gros successor et rivan,
 Germain, nous a tant ben pintado.
 Serié⁷ pas per nautrei tant mau
 Qu'atroubessian au remillagi
 Un bonen téhou de bacayau.
 Restarieou pas coumo un eimagi :
 Eme pebre, holi, anchayo, ailhet,
 Va vous dicou senso gascounado,
 Vous fariou léou talo brandado⁸
 Que ve n'en licarias lei det.

[sance,
 Vous aurez, peut-être, la complai-
 Si nous vous en prions poliment,
 De nous régaler tout bonnement
 Avec un peu de beurre de Provence?
 Beurre mille fois plus délicieux
 (Surtout quand vos belles mains
 blanches l'ont fait, car alors il n'y
 manque rien)
 Que cette bourride des Dieux
 Donnée dans notre territoire,
 Et qu'un poète provençal,
 De Gros successeur et rival,
 Germain, nous a si bien dépeintes.
 Ce ne serait pas mal pour nous
 De trouver dans un baquet d'eau
 Un bon morceau de merluche.
 Je ne resterai pas comme une image:
 Avec poivre, huile, anchois et ails,
 Je vous le dis sans gasconnade,
 Je vous ferai bientôt une brandade
 Dont vous vous lécheriez les doigts¹⁰.

Cantique ancien, avec la version provençale moderne
 et la version française¹¹

Texte	Version prov.	Version franç.
REFRAIN		
Allegron sis los pecca- dors	Que leis peccadous sie- goun	Que les pécheurs soient joyeux en louant
Lauzant sancta Maria	Allegres en lauzan santo Maria	sainte Marie-Magdeleine dévotement.
Magdalena devotament.	Madaleno devotament.	

¹ Ces vers sont tirés d'une *Epitro à uno Damo qu'ero anado à la bastido senso dire adiou en degun, la veille d'uno pluegeo que duret plusieurs jours*, par Claude Dageville, de Marseille, architecte et peintre de mérite, poète à ses heures, guillotiné en 1794. Il était de l'Académie royale d'architecture de Paris et de celle des Arcades de Rome. Ses œuvres provençales ont été recueillies, en 1823, dans le *Bouquet provençau, vo leis Troubadours revindas* (Marseille, chez Achard), pages 87-106. Voir ci-après les variantes (L. de BERLUC-PERUSSIS).

² Aurias. — ³ Se ven pregavian. — ⁴ Parce que. — ⁵ Vouestro man blanquo. — ⁶ Tarraire. — ⁷ Germain enfin nous a. — ⁸ Serié. — ⁹ Uno. (L. de B.-P.)

¹⁰ Non content de cette traduction, l'auteur en a donné une autre qu'il trouvait plus française, mais qui n'a aucun intérêt; elle ne fait qu'affaiblir le sens.

¹¹ Ces fragments appartiennent à la *Cantinella provençale en l'honneur*

1^{er} COUPLET

Ella conec la siou er- ror.	Counouisse soun er- ror,	Elle reconnaît son er- reur, le mal qu'elle
Lo mal que fach avia,	Lou mau quo avie fach.	avait fait, et elle a peur
E ac del fuec d'enfer paor	Et a pouu dou fuech d'enfer,	du feu de l'enfer, et elle
Et mes si en la via	Et si mette din lou ca- min	se met dans la voie qui
Perque venguet a sal- vament.	Per venir à sauvament.	peut la conduire au sa- lut.

2^e COUPLET

Quand la grand mort Josious treidor	Quand leis Judieous l'agueroun dounat la grand mouert,	Lorsque les Juifs lui eurent donné la mort par leur grande félonie,
Per lur grand fellonia	Per sa graude couqui- narié,	et Joseph, celui d'Ari- mathie, par sa grande
Et Joseph per sa grand doussor,	Et Jousé, per sa grand douçour,	douceur, le mit dans son tombeau.
Cel de Baramathia	Aqueou d'Arimatio,	
Lo met en lo siou mou- riment	Lou mettet en soun mounument.	

3^e COUPLET

Or preguen tous lo Salvador,	Or preguen touteis lou Sauveur,	Or prions tous le Sauveur, fils de Marie,
Fils de santa Maria,	Fieou de santo Mario,	qu'il nous préserve de
Que nos garde tos de dolor,	Que nous gardo de dou- leur,	douleur, et le peuple
Et poblum cum que sia	Et lou pople quauque siegue,	quel qu'il soit, et qu'il
En ça verge tos aman- tement.	Et nous riege touteis per soun amour.	nous gouverne avec amour.

J'ai choisi ces trois couplets pour montrer la différence de la langue du XIII^e siècle à la nôtre. J'ai choisi de préférence une pièce qui est très connue, puisqu'il n'y a pas cinquante

de la Magdeleine, qui fut chantée annuellement à Marseille, le jour de Pâques, jusqu'en 1712. M. Bory l'a rééditée dans cette ville en 1861 (V. Boy, in-8^o), et il l'a accompagnée d'une introduction, de commentaires et de recherches historiques, ainsi que d'une traduction.

Achard a reproduit le texte donné par Grosson, dans l'*Almanach de Marseille* de 1773. Au premier vers du 2^e couplet, il faut corriger, avec M. Bory :

Quand l'agron mort Jusieu traïdor.

Pour le dernier vers du 2^e couplet, que Bory a changé en :

Toc' en sa verj' amantement,

on pourrait indiquer la correction suivante :

Enfant, verge, to', mantement.

Enfant, écrit *enfā* dans un ms., a pu, par suite d'une faute de lecture, être transcrit *ensa*, d'où l'*ença* de Grosson et d'Achard. — *Tos* signifie, comme on sait, *jeune garçon* (C. CHABANEAU).

ans qu'on chantait encore ce cantique à Marseille, dans la chapelle du carrefour des 13 Cantons. Je ne finirais pas si je cherchais d'autres exemples dans nos poésies provençales, mais je les conserve pour en donner une édition complète, si leur publicité peut être utile et agréable à mes concitoyens.

ACHARD,

bibliothécaire national de Marseille.

Du 1^{er} floréal l'an II de la République



DIALECTES DU NORD



Il nous faut maintenant quitter, non sans regret, le midi de la France, et passer rapidement en revue, avec les correspondants de Grégoire, les différents idiomes du Nord; ils seront moins riches, sans doute, et moins harmonieux, mais ils ne manqueront pas d'intérêt pour le véritable philologue. La langue d'oïl va nous apparaître telle qu'elle était en 1790, dans les provinces les plus éloignées de Paris. Nous y surprendrons à tout moment l'influence de la grande ville; cependant on trouvera encore chez les Francs-Comtois, chez les Bourguignons, chez les peuples de l'Artois et de la Flandre, surtout chez les Bretons, une séve toute particulière et une surprenante originalité. On verra en même temps ce que la France d'alors avait encore à faire pour conquérir cette unité qu'elle recherchait avec tant d'ardeur : tous les cœurs étaient français; mais quelle différence de langage et de mœurs! quel amour du clocher et des coutumes locales, derniers vestiges de l'ancienne autonomie!

L'ordre que nous suivrons dans cette étude est indiqué par la nature elle-même : nous commencerons par les provinces de l'Est et du Nord, pour arriver, en traversant la région centrale, jusqu'au fond de cette Bretagne où s'étaient réfugiés les Celtes, nos aïeux. On verra ainsi, les uns après les autres, les dialectes et sous-dialectes qui ont, pendant plusieurs siècles, lutté contre le sous-dialecte de l'Ile-de-France, et l'on pourra se rendre compte des emprunts que ce dernier leur a faits.



I

Dialectes bourguignons (sous-dialectes de la Franche-Comté)

Je n'ai pu découvrir quel était le Lorain fils qui a signé la lettre suivante; il n'a fait partie ni de la Législative, ni de la Convention. Il avoue lui-même qu'il connaissait peu l'idiome particulier de son district; mais sa lettre n'en est pas moins une des plus charmantes et une des plus instructives que nous ayons encore rencontrées.

DÉPARTEMENT DU JURA

District de Saint-Claude. — 14 septembre 1790, l'an 2^e de l'ère de la Liberté française

J'avais lu dans le n^o 370 du *Patriote français* une lettre de M. Grégoire, digne de siéger parmi les législateurs de la France et d'éclairer les hommes dans les Académies. Comme elle était adressée à tous les patriotes, je crus que j'y devais un mot de réponse. Malheureusement, je suis peu instruit de la langue grossière de nos pères. Je m'adressai à un honnête juge retiré, qui passe pour la bien savoir, afin qu'il me communiquât un peu de sa science : il me promit, et j'attendais avec impatience : mais, plusieurs jours après, il me répondit qu'il lui avait adressé directement les éclaircissements que je lui avais demandés, parce qu'il y disait du bien de la municipalité, et qu'il n'aurait pas été honnête qu'il me le communiquât¹. Les devoirs de ma place m'ont pris ensuite tous mes moments; mais l'occasion d'entrer en correspondance avec M. Grégoire est trop précieuse pour que je ne me hâte pas d'employer le premier dont je puis disposer à répondre deux mots sur chacune de ses questions.

1. — L'usage de la langue française est universel dans ce district; cependant on y parle presque autant de patois différents qu'il y a de villages.

2. — Le patois est si ancien, que son origine est inconnue. On dit que celui d'un village voisin, nommé Septmoncel, tire son origine de la langue parlée dans la Suisse allemande.

¹ Voyez la lettre suivante; ce juge se nommait Joly

Peut-être, comme les Septmoncelans sont grands voyageurs, en ont-ils tiré plusieurs expressions : peut-être les Septmoncelans sont une colonie suisse.

3, 4. — Plusieurs mots sont évidemment dérivés du latin. Exemples : Picure, *le vent*, d'eurus; — i soliva, *il avait coutume*, de solere; — un'égua, *une jument*, d'equa; — de l'égua, *de l'eau*, d'aqua; — ja, *oui*, d'ita; — coincha, *bassin*, de concha; — la vi, *chemin*, de via, etc.

Quelques-uns sont dérivés de l'espagnol. La province de Franche-Comté, ou soi-disant [telle], a été autrefois soumise à ce pays, si digne d'être libre quand il aura brûlé le tribunal du Grand Inquisiteur, purifié la place où se faisaient ses auto-da-fé et balayé ses moines.

Il y en a aussi de dérivés du celtique. Saint-Claude s'appelait autrefois *Condal*, qui signifie *confluent* en celtique, et cette petite ville est située au confluent de deux rivières. Un lieu voisin se nomme *Condamine* et est aussi situé au confluent de deux rivières. Je crois que *baume*, en celtique, signifie *caverne*, et une charmante promenade se nomme *Baumerives*, les rives de la caverne; c'est ordinairement le local qui a baptisé le pays.

5. — La plupart des mots ont une affinité marquée avec le français, et la terminaison seule est changée; ex. : *la tête*, pour dire *la tête*. Ils substituent volontiers l'a à l'e muet pour les finales. L'e muet serait-il un raffinement des peuples amollis? Les Romains ne le connaissaient pas, et nos paysans ont cela de commun avec les Romains. Vous les avez rendus leurs semblables en choses plus essentielles. Quelquefois les mots qu'ils emploient sont des diminutifs. Ex. : lo charel, *le petit char*, *le chariot*; — lo violel, *le sentier*, de via, *chemin*. D'autres mots ne paraissent avoir aucune analogie : *une niche de pain*, una droublira; — *commodité*, bantsi; — *gilet*, brustio, etc. J'ai déjà parlé de l'affinité du patois d'un village avec celui des cantons suisses.

6. — Les noms des plantes et ceux des astres sont effectivement ceux où ils s'éloignent le plus du français. Les paysans paraissent des hommes à part pour ces objets, et ne rien devoir qu'à leurs observations. Il est à présumer que [leur lan-

gage a été ¹ celui de tous les hommes, mais spécialement des hommes adonnés à l'agriculture, qui, soit en conduisant leurs troupeaux, soit en voyageant avec leur voiture, étudiaient les astres, et qui ont eu aussi de fréquentes occasions de chercher dans les plantes des remèdes pour leurs blessures et leurs troupeaux, qu'ils soignent ordinairement un peu plus qu'eux-mêmes.

7, 8, 9. — *Nouso, aben*, signifient également *oui* dans certains villages, et le mot *ia* y est inconnu, tandis que c'est le seul employé en d'autres. *Una cassa, una coincha*, signifient également *un bassin*; mais il est des villages où le second seul est connu. En général, je soupçonne leur langage borné comme leurs besoins et leurs idées, et je n'y crois pas à la variété des expressions pour signifier le même objet. J'y ai cependant quelquefois remarqué des nuances qui manquent au français.

10, 11, 12. — Les jurements varient suivant les villages. *Lo chancro to rongieo* est aussi familier aux habitants de Septmoncel, dont j'ai déjà parlé, que *S... nom de D... aux soldats*. L'un d'eux, fâché de voir neiger, disait : *Plût à Di qu'è ne nei jusqu'à tant que les gerines* (les poules, *gallinæ*) *ne becassan les éteiles*. Une femme, fâchée de s'entendre appeler b..., répondit : *L'u osto d'abord fa una bogressa, tandis que ta mare restá 9 meis à fare un Jan-fotre*. Dans d'autres villages, on dit *mala via te pregna*; cette imprécation paraît plus religieuse, si ces deux mots peuvent se trouver ensemble.

13. — Les finales sont plus communément voyelles : *una culotta*, une culotte; — *no*, non; — *una chapella*, une chapelle; — *un barutio*, un gilet²; — *l'outo*, la maison, la cuisine; — *couatu la porta*, ferme la porte; — *un casso*, une noix, etc.

14. — La prononciation me paraît plus rude que celle du français; l'accent du pays est traînant : ce ne sont pas des Provençaux, des Languedociens.

15. — On n'a pas d'exemple d'écrit en patois.

16. — Il varie de village en village : deux villages de la

¹ Le ms. donne *qu'ils ont été celui de...* qui est inintelligible

² L'auteur a écrit quelques lignes plus haut *brustio*, mais on a vu qu'il ne se piquait pas de bien savoir le patois.

même paroisse, à demi-heure l'un de l'autre, parlent deux patois différents, et des granges éparses, dépendantes de la même paroisse, ont encore un idiome un peu différent. Ce sont surtout les terminaisons qui varient. Par exemple, ici, l'on terminera tout en *a*, et dans le village voisin tout en *o*. On en peut conclure, ce me semble, qu'autrefois il y avait fort peu de correspondance entre les hommes. Plusieurs testaments portent qu'ils ont été faits attendu qu'on se disposait à un grand voyage, celui de Besançon, capitale de la province.

17. — Il y a cinquante ans que tout le monde le parlait dans cette ville, et les *gros* l'employaient comme un moyen de se familiariser avec les *petits* ; aujourd'hui on le parle peu, et la plupart des fils de bourgeois n'en savent pas un mot.

18, 19. — Tous les montagnards entendent le français, et la plus grande partie sait s'énoncer en cette langue. Ils s'entendent entre eux, preuve de l'analogie des patois ou de la communication des habitants. La plupart ont beaucoup à faire dans les villes (ils sont voituriers) ; plusieurs ont été choisis pour le département et le district.

20. — Je n'ai connu qu'un curé qui ait prêché patois ; il est mort. Je croirais cet usage dangereux ; il éloignerait de s'instruire dans la langue nationale. J'ai ouï dire qu'en quelques maisons de village on priait Dieu en patois, ou du moins on faisait en patois certaines prières ; cet usage est beaucoup plus raisonnable que celui de lui parler latin quand on ne le sait pas.

21. — Non. [On n'a pas de grammaire ni de dictionnaire de ce patois.]

22. — [Les inscriptions] sont en français ou en latin.

23, 24. — On a fait quelques noëls en patois, pleins de sel et de malice, mais ils ont été faits à la ville. A la campagne, on trouverait tout au plus quelques chansons ; et, si dans ces chansons on trouvait quelques nuances de naïveté, on y trouverait infiniment plus de simplicité et de non-sens.

25, 26, 27. — La simplicité, l'ignorance et la grossièreté ont jusqu'ici escorté le patois. Il est à espérer qu'il disparaîtra avec elles, et qu'il disparaîtra sans que les vices des villes s'y joignent. Je dois dire cependant que les paysans ont

été scandalisés, et à juste titre, de la manière dont nous avons sollicité, extorqué leurs suffrages dans les assemblées primaires. Homme de génie, faites donc d'excellentes lois capables de prévenir les cabales ; autrement vous nous avez livrés en proie à une foule de vices nouveaux. Quel est le meilleur moyen de prévenir les cabales ? — Problème très-important à résoudre et digne d'occuper les meilleures têtes de l'Assemblée. Un des meilleurs moyens de déjouer les cabales, et en général toutes les manœuvres des méchants, c'est l'imprimerie ; ne pourriez-vous faire en sorte qu'il y en eût dans toutes les villes, comme les collèges ? L'imprimerie est, sans contredit, le plus grand bienfait de l'industrie moderne, et sans elle la Révolution n'existerait pas. Nous n'avons pas ici d'imprimerie, et grande est la différence d'avoir les choses sous sa main ou d'aller les chercher au loin.

28, 29. — Je crois qu'on se rapproche du français ; cependant le patois se perpétuera, si vous n'y mettez ordre, et j'approuve infiniment votre idée de vouloir que la Révolution se fasse sur cet objet comme sur les autres. L'instruction en serait plus facile, et nos sociétés ont besoin d'instruction.

A propos d'instruction, je me rappelle, respectable curé, que vous avez fait la motion de supprimer les confréries ; cependant elles subsistent encore, à la honte de la raison humaine. Nous avons parmi nous des pénitents ; nous avons essayé de rendre utile le lieu de leur assemblée, en y lisant des nouvelles de la vôtre. L'aumônier s'y est opposé avec les bonnes têtes de la confrérie ; je lui ai répondu que, puisqu'on lisait les décrets à la paroisse, on pouvait bien lire le *Point du jour*¹ aux pénitents, et je l'ai emporté.

J'ai trouvé le moyen de rendre ainsi fort fréquentée cette église des pénitents, où il ne venait que quelques confrères. Nous y lisons les prônes de M. le curé d'Emberménil² aux bons citoyens de la Meurthe, ses sermons sur le duel et même ses dissertations sur les salines. Il y a longtemps que nous sommes accoutumés à bénir son nom dans nos contrées ; nous

¹ Journal du temps, qui donnait de grand matin les nouvelles de l'Assemblée ; il était rédigé par Barrère.

² Grégoire lui-même.

savons combien il a été utile au commencement de la Révolution et combien il est respectable dans tous les temps.

30. — Si les maîtres d'école distribuait des prix sur des exercices en français pur, [on détruirait les patois]. La nouvelle constitution ne doit-elle pas amener l'ancantissement du patois, puisqu'ils auront part au gouvernement?

31. — [L'enseignement se fait] en français. Plusieurs maîtres d'école sont pris à la ville.

32. — Il y en a dans tous les chefs-lieux de paroisse; mais ceux qui ne le sont pas n'en ont qu'en hiver. Dans les chefs-lieux, c'est ordinairement le chantre qui est maître d'école. Quelques-uns de ces maîtres d'école passent pour habiles, et celui d'un village appelé *Chour* a été élu membre du département. Sans doute on se souvenait de ces vers :

Peut-être qu'un Lycurgue, un Cicéron sauvage,
Est chantre de paroisse ou juge de village.

33. — Beaucoup [de maîtres] n'apprennent pas à chiffrer. Un très-petit nombre donnent les principes de la langue latine, si utile aux villageois. Mais beaucoup enseignent le plainchant, et c'est tout.

34. — Non [les écoles ne sont pas surveillées par les curés]; et, comme il y a peu d'abbés Grégoire parmi eux; comme plusieurs sont despotiques, tracassiers, peut-être n'est-ce pas un grand mal. Le latin des classes et la théologie du séminaire sont les deux pôles de leur science. Ah! faites donc un bon plan d'éducation nationale, si vous voulez affermir les lois par les mœurs, si vous voulez que vos descendants aient des mœurs dignes des lois que vous leur donnez, si vous voulez que la Constitution subsiste et soit utile. Nous ne pouvons que lever les mains sur la montagne, pendant que vous combattez dans la plaine; mais c'est sans doute aux officiers de morale à travailler au plan d'une éducation physique, morale et intellectuelle.

35. — Les curés ont leur bréviaire et quelques volumes de mauvais sermons. Sans doute il est des exceptions, puisqu'il s'est trouvé parmi eux des Royer¹ et des Clerget²,

¹ Evêque constitutionnel de l'Ain, puis métropolitain de Paris. membre de la Constituante et de la Convention.

² Curé d'Ornans. député du clergé à l'Assemblée nationale.

mais je parle en général. J'ai proposé le nouvel ouvrage de Berquin (*Bibliothèque des villages*) à quelques maires de campagne, qui ne s'en sont pas souciés. L'instruction est nécessaire pour avoir soif de l'instruction.

36. — Le plus petit nombre [des gens de la campagne] lit dans ses *Heures*, et c'est tout. Les exceptions sont infiniment clairsemées.

37. — [On trouve surtout, chez eux, les livres] qui peuvent les hébéter.

38. — [Ils ont les préjugés] de l'ignorance et de la superstition; ils croient aux devins, aux sortilèges, aux revenants.

39. — Oui [ils sont peu éclairés], oui [leurs mœurs sont plus dépravées], oui [leurs principes religieux sont affaiblis].

40. — [Le remède à ces maux serait] une éducation nationale.

41. — [Depuis la Révolution] ils sont moins humiliés, ils sentent un peu mieux qu'ils sont hommes.

42. — [Trouve-t-on chez eux du patriotisme, etc. ?]. Hélas ! les Grégoire, les Péthion sont-ils les plus nombreux à l'Assemblée nationale ?

43. — Les abus ont été peu nombreux. Ils se sont enrégimentés, et le goût des armes paraît vif en eux. Combien il est important d'organiser les gardes nationales ! Quel terrible levier aux mains d'un charlatan immoral qu'une multitude en armes ! Je n'ai encore rien vu sur ce nouvel ordre de choses, qui a sauvé la France en gros et peut la perdre en détail.

LORAIN fils, *maire de St-Claude*.

2

La lettre qu'on va lire est annoncée dans la précédente ; mais il est heureux que le maire de Saint-Claude ait pris la peine de répondre lui-même à Grégoire ; car, si M. Joly, avocat et juge dans cette ville, savait bien le franc-comtois, en revanche il ne savait guère le français, et il était loin d'avoir l'esprit de Lorain fils. On trouvera pourtant dans cette lourde réponse quelques détails intéressants et, ce qui est toujours précieux à recueillir, quelques lignes de patois.

MONSIEUR ¹,

Je prends la liberté de vous adresser des réponses aux questions de M. Grégoire sur le langage et les mœurs des habitants de notre bailliage, que j'ai faites à l'invitation de MM. de la municipalité. J'ai saisi avec empressement cette occasion de me rendre utile et de vous assurer que j'ai l'honneur d'être, etc.

JOLY, *avocat.*

A St-Claude, en Franche-Comté, 7 sept. 1790.

1. — La langue française est en usage dans tout le bailliage de Saint-Claude ; l'usage du patois n'est que pour la conversation. Il a le même fond par tout ce pays ; mais il varie sur quelques termes, les expressions et la prononciation, dans les cantons différents.

2. — Il dérive du celtique, comme tous les autres patois de Franche-Comté. On en trouve la preuve dans un *Dictionnaire celtique* de M. Bullet, ancien professeur de l'Université de Besançon. Il a aussi quelques termes qui ont du rapport au latin, comme *coincha*, qui signifie *un bassin à puiser l'eau*, qui vient de *concha*. Cela n'est pas surprenant, car la langue latine s'est conservée par les actes, qui étaient en latin anciennement.

3, 4, 5. — Le patois a très-peu de termes composés. Le celtique, dont il dérive, lui a donné un fond d'affinité avec les autres ; mais les variations locales y ont apporté bien des différences, en sorte que souvent ils s'entendent peu. Les émigrants sont toujours obligés de prendre les jargons des lieux de leurs domiciles ; car ils y sont autant attachés qu'à leurs usages, et ils ont peine à l'adopter.

6. — L'ancien idiome provençal doit avoir beaucoup plus d'affinité au patois que le nouveau ; mais il s'est rapproché du français sur tous les objets qui exigent la communication, comme ceux de la médecine, des arts, du commerce.

7. — Les différents cantons du bailliage ont quelques termes différents pour signifier la même chose, mais on en voit

¹ Cette lettre est adressée au Président de l'Assemblée nationale.

peu dans un canton; ils ont ajouté des termes allégoriques, pour donner plus d'énergie.

8. — Le patois en lui-même n'a pas plus d'abondance en termes sur les sujets différents; mais les allusions sont d'une abondance singulière dans la colère, la satire et la gaieté. Les exemples sont très-propres à faire connaître le langage et le génie des habitants; on en rapportera quelques-uns. Un particulier, voyant écrire un homme de loi, dit : *Voutra plumma veule bin; Votre plume vole bien*. Il disait vrai dans son sens. Un autre, parlant d'un particulier qui avait un soin excessif de sa personne, dit : *Y fara triais la terra po l'antarai; Il fera trier la terre pour l'enterrer*. Un autre disait d'un homme qui était mort la veille de Noël : *Lo diablo es bin fin, il a prai... la veille de Noyé por en faire sa tronche; Le diable est bien fin, il a pris... la veille de Noël pour en faire sa tronche*. L'usage est de conserver la plus grosse bûche pour la veille de Noël; ils l'appellent tronche. Un autre, parlant d'un absent qui devait être bientôt de retour, dit : *Qu'il s'en vigne comme la luna, en quatre quarti; Qu'il s'en vienne comme la lune, en quatre quartiers*. Un autre, enfin, dit en colère : *Qu'atant de cinq cens millions de diaiblos te trainnent en enfer qui faudret de frumis por trainnoit Lyon à Paris; Qu'autant de cinq cents millions de diables te traînent en enfer qu'il faudrait de fourmis pour traîner Lyon à Paris*, etc.

9. — On a toujours cru que le patois était borné aux objets propres aux gens de la campagne, mais un exemple nous a convaincu qu'il pouvait être propre aux sciences. Un ecclésiastique de cette ville, que je fréquentais beaucoup, inventa, par la seule force de son génie, un nouveau système astronomique. Il était né mécanicien et fit une sphère pour la démonstration de son système. La langue française lui parut d'une marche trop lente pour l'expliquer; il donna la préférence au patois, qui lui était familier, à la réserve des termes astronomiques qu'il ne trouvait pas dans le patois. Il acquit cependant une réputation qui lui procura des visites de savants qui ne l'auraient pas entendu sans le secours de la sphère. Il fut mandé à Paris; mais son langage, ses réformes des idées des autres, lui firent manquer le succès.

10. — La faiblesse humaine est de tous les pays. Le patois

a des termes [obscènes] qui lui sont propres; mais les expressions sont si ingénieuses, que les personnes les plus rigides ne peuvent se défendre d'en rire.

11. — Le patois n'a que les jurements du français, mais les imprécations y sont singulières : voyez la réponse sur l'article 8.

12. — Le patois est laconique et capable de réduire à très-peu de chose le sens des brochures du jour.

13. — Les finales du patois sont le plus souvent consonnes.

14. — La prononciation n'est ni gutturale, ni sifflante, mais traînante : mais il en est qui le parlent vite et avec grâce.

15. — On ne met pas le patois en écrit : ceux qui, dans un badinage, l'ont entrepris, l'ont fait d'après la prononciation, car il n'y a jamais eu de grammaire ni de dictionnaire sur ce jargon.

16. — V. la réponse sur l'article 1.

17. — L'énergie et la naïveté du patois en avaient conservé l'usage dans cette ville en conversation; mais le torrent de la mode et du bon ton l'a relégué au menu peuple, qui commence à le dédaigner.

18. — Le patois est dominant dans les conversations des gens de la campagne du bailliage, qui a environ trente-trois mille toises du midi au septentrion, et vingt-trois mille du levant au couchant.

19. — Les campagnards permanents parlent peu français et très-mal; ceux qui voyagent le parlent moins mal; ceux qui se sont absentés plusieurs années le parlent assez bien.

20, 21, 22. — On n'a jamais ouï dire qu'on ait prêché en patois; les inscriptions du pays sont toutes en latin ou en français. V. réponse sur l'art. 15.

23, 24, 25. — On n'a connu en patois que des chansons faites pour les danses des gens de la campagne, dont les rimes sont très-inexactes; le patois n'en est pas susceptible.

26. — On ne connaît pas de proverbes propres au patois. On y a reçu ceux du français, lesquels, habillés en patois, ne perdent rien de leur mérite.

27. — Le patois du pays a moins d'influence sur les mœurs que les mœurs sur le langage. Sa simplicité, sa naïveté prou-

vent les mœurs. La parure de la langue française est bien plus dangereuse.

28. — V. la réponse sur l'art. 6.

29, 30. — On ne voit d'importance que dans la conservation du patois. Il est le langage du bon sens et de la belle simplicité, dont le mérite augmente par conséquent tous les jours. On a remarqué que le dédain du patois n'a pris que dans ceux de la campagne qui n'ont ni bon sens ni mœurs ; ils sont en petit nombre. La plupart sait l'apprécier et ne se résoudra jamais à le quitter.

31. — Dans les campagnes, l'enseignement a toujours été fait en français, sur des livres ascétiques, et l'instruction sur le catéchisme du diocèse.

32. — Chaque paroisse a son maître d'école, qui habite au chef-lieu. Quelques cantons qui en sont éloignés s'en donnent avec l'approbation de l'ordinaire. Ils enseignent garçons et filles, parce qu'il n'y a pas de personnes assez instruites pour faire les fonctions de maîtresse d'école.

33. — On n'enseigne, dans ces écoles, qu'à lire, écrire et chiffrer.

34, 35. — Elles sont bien surveillées, et l'on n'en a pas encore eu de sujet de plainte. M. l'évêque défunt a fait distribuer dans les paroisses beaucoup de livres ; il en a laissé beaucoup qui ont été à leur destination.

35. — Les gens de la campagne ne manquent [pas] de goût pour la lecture, mais ils donnent une juste préférence aux ouvrages de leur état. En hiver principalement, ils lisent ou font lire par leurs enfants, en famille, des livres ascétiques.

37. — L'office de juge, que j'ai exercé pendant longtemps, m'a occasionné des séjours à la campagne. Je voyais leurs livres dans les temps qui interrompaient mes occupations ; j'y ai souvent vu des ouvrages de piété. Le voisinage de certains auteurs célèbres¹, qui ont souillé et avili leur plume sur la fin de leur carrière, y avait répandu des brochures dangereuses pour les mœurs et la religion, qui ont introduit et nourri le trouble et l'anarchie à Genève. Je trouvais de ces ouvrages

¹ Est-il besoin de dire que c'est du *citoyen de Genève* et du *patriarche de Ferney* qu'il est ici question ?

chez un commerçant qui était séduit; mais, à l'aide de son bon sens, je lui fis apercevoir le faible de ces écrits; leurs absurdités, leurs inconséquences et leurs contradictions. Il en revint, et a fini sa vie avec édification. Un petit nombre d'autres ont été désabusés.

38. — Il n'est pas de peuple sans préjugé; mais je n'en ai pas connu de dangereux dans la campagne. Il y a eu plus de superstitions, dont on les a désabusés.

39, 40. — Les gens de la campagne ont trop d'occupation d'état pour s'attacher à s'instruire sur tout ce qui n'y a pas du rapport. Ceux qui ont poussé leur curiosité au delà se sont donnés aux écrits de mode, qui se répandent avec trop de liberté, et, n'y trouvant que des mots, ou des doutes et des incertitudes, la plupart ont fini par les mépriser. Il est dangereux ¹ que la jeunesse ne soit séduite, ce qui serait un grand mal parmi des ignorants sans éducation, qui ne connaissent ni bienséance ni modération, et qui donneraient dans le fanatisme. Il n'a que trop été funeste pour la religion, dans le temps que le torrent qui entraîne les esprits faibles était pour elle, quoiqu'elle le désavouât. Par la même raison, il a pris un cours opposé, où il serait bien plus dangereux, parce qu'il n'y aurait aucun frein. Le remède au mal serait d'arrêter tous les ouvrages contraires aux mœurs, à la religion et au gouvernement, directement ou indirectement, qui sont des boîtes de Pandore propres à répandre la dépravation, le trouble et l'anarchie ².

41. — La Révolution n'a été suivie d'aucun mauvais effet dans notre bailliage. Nous n'avons éprouvé ni insurrection, ni trouble; l'ordre et la tranquillité ont toujours régné ici. L'attachement pour les ministres de la religion a occasionné quelques plaintes sur la pression de la dîme; mais on les a consolés en leur disant qu'elle serait remplacée par un impôt avec plus d'étendue et de justice.

42. — Le patriotisme règne, dans ce pays, tout au moins autant que nulle part. L'intérêt particulier cependant, dans

¹ C'est-à-dire *il est à craindre*; latinisme.

² Ce raisonnement ressemble un peu à celui de Sganarelle; nous n'avons pas cru devoir changer un seul mot.

des familles qui n'ont pour la plupart que leur subsistance, conserve ses droits. Mais on leur fait apercevoir que la religion a mis le patriotisme au rang de leurs devoirs, que le bien général reflue sur le particulier, et que du bon ordre dépendaient leurs fortunes et leur tranquillité.

43. — On a toujours conservé les mêmes égards pour M. l'Évêque, les chanoines, ci-devant gentilshommes, et autres prêtres séculiers et réguliers. Pour preuve, on rapportera des faits. M. l'Évêque est au rang des notables de la municipalité ; les municipaux et les notables se sont régalez réciproquement, et M. l'Évêque. Sur un bruit d'insurrection de la part des anciens vassaux du chapitre pour leur enlever leurs titres, la municipalité leur assura qu'ils seraient défendus par notre milice nationale. Deux officiers de cette milice allèrent dans ces terres, pour les exhorter à rester tranquilles et les assurer qu'ils trouveraient toute la milice pour les arrêter. Ils se convainquirent de la fausseté de ce bruit. Un chanoine est aumônier de notre milice et a été invité à toutes nos fêtes patriotiques. MM. du District ont mis le procédé le plus honnête dans les inventaires qu'ils ont faits. C'est ainsi que nos habitants prouvent la noblesse [*sic*].

3

Il n'est pas question du seul département du Jura dans le document qu'on va lire ; mais l'auteur de cette lettre, qui fut dans la suite vicairé épiscopal de Blois, et que Grégoire, dans ses *Mémoires*, ne craint pas d'appeler un hypocrite abominable, avait séjourné, probablement comme aumônier ou comme précepteur, à Salins, à Tournon, aux Chapelles-Bourbon, dans le département de Seine-et-Marne, et finalement au château de Sully, dans le Loiret. Les indications qu'il donne sur ces différents pays sont bonnes à recueillir, malgré son verbiage et ses prétentions de réformateur religieux.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

Je vais essayer de concourir à vos vues morales et patriotiques, en répondant à vos questions sur le patois. Je vous soumetts entièrement mes idées ; puissent-elles entrer dans la

composition de votre ouvrage, lorsque vous les aurez embellies de votre style ! Je répondrai à vos questions par ordre, relativement à Salins, à Tournon, à Beaumarchais et à Sully.

M.-J.-P. ROCHEJEAN

I. -- La ville de Salins, la plus considérable du département du Jura, fait partie de la France depuis la dernière conquête de la Franche-Comté, qui eut lieu, je crois, en 1688 ¹. Avant la conquête, la Franche-Comté n'avait d'espagnol que son gouverneur et quelques tyrans subalternes. Quant à ses mœurs et à son langage, elle n'était pas plus espagnole que le Comtat d'Avignon n'est italien, que le duché de Savoie n'est piémontais. Seulement on rencontre dans le patois et le mauvais français du peuple de Salins et de la ci-devant province quelques tournures et quelques expressions espagnoles, ou qui tiennent de l'espagnol. Il est moins rare d'y trouver des traces de la langue allemande, par la raison de son voisinage avec la Suisse. Le patois de Salins, de la ci-devant Franche-Comté et de la ci-devant Bourgogne, est *un vieux français corrompu* ². Chacun des villages où j'ai été et dont j'ai entendu parler modifie tellement cette source commune de son langage, qu'il diffère au point d'être presque méconnaissable. Une chose plus singulière : la ville de Salins, qui est longue presque d'une demi-lieue, est divisée, de langage et même de mœurs, en deux parties très-distinctes. Le patois et le français, dans la partie nord, sont beaucoup plus grossiers et moins français, et les mœurs beaucoup moins polies que dans la partie sud. La langue nationale fait tous les jours des progrès sensibles dans toute la ville ; les vieillards de la bourgeoisie ne parlent plus patois ; les jeunes gens de la dernière classe savent assez bien le français. Tout le monde connaît la lâcheté niaise et fastidieuse de l'accent des Francs-Comtois, dont ils se corrigent très-difficilement, même en se dépaysant. Un défaut de langage aussi enraciné chez eux et plus important est l'inexactitude et le louche de leurs constructions.

¹ C'est 1668 qu'il faut lire.

² Cette erreur est trop manifeste pour qu'il soit besoin de la rectifier longuement.

2. — La réponse à la seconde question est fondue dans celle à la première.

3. — Les termes radicaux du patois de Franche-Comté sont les mêmes que ceux du français. Il n'est point riche comme le languedocien et le provençal ; il a peu de mots composés, mais il renferme quelques mots d'une énergie très-pittoresque.

4. — Ce que j'ai dit jusqu'à présent me paraît suffisamment répondre à la quatrième question.

5 à 12. — Je ne suis point assez habile pour répondre aux huit suivantes. Seulement je répondrai en deux mots à la neuvième, que le patois de Franche-Comté manque d'expressions pour les nuances des idées et les objets intellectuels, parce que les paysans franco-comtois ont des idées très-peu nombreuses et fort peu nuancées, et parce qu'ils cultivent beaucoup plus leurs champs que leurs intelligences.

13. — J'observe que, si peu de mots français finissent par des voyelles, il en est peut-être moins encore qui soient terminés par des voyelles prononcées. Or, dans le patois de Franche-Comté, on ne trouve des consonnes prononcées qu'à la fin d'un très-petit nombre de mots, presque entièrement français. Je placerai ici une autre observation. On dit que les langues septentrionales sont surchargées de consonnes, et les langues méridionales abondantes en voyelles ; cela n'est pas généralement vrai, car j'ai vu dans les poésies écossaises d'Ossian, fils de Fingal, presque tous les mots terminés par des voyelles, et la langue écossaise est à très-peu de chose près celle de l'Irlande, de la principauté de Galles et de notre ci-devant basse Bretagne.

14. — Je passe sur cette question, pour la même raison que j'ai passé sur plusieurs des précédentes et que je passerai sur plusieurs des suivantes.

15. — Le patois de Franche-Comté ne s'écrit qu'avec les caractères français, et je ne sache pas qu'il y ait d'autres ouvrages que des cantiques et des noëls.

19. — Dans les villages les plus éloignés des villes, le peuple entend un peu le français, mais ne sait pas le parler.

20 à 26. — Je n'ai jamais entendu dire qu'on prêchât ni qu'on ait prêché en patois dans le pays dont je parle. Même réponse jusqu'à la vingt-septième question.

27. — L'influence du patois sur les mœurs me semble devoir être d'abaisser les paysans à leurs yeux, en leur faisant penser qu'ils ont un langage grossier, dédaigné et ignoré des premières classes de la société. Les mœurs rustiques, naturellement immuables, imprimeraient leur immutabilité au langage de tous les campagnards, si ceux-ci ne fréquentaient les villes.

29. — L'effet de la destruction du patois serait d'élever l'âme, de réunir les cœurs, d'éclairer les esprits; comme l'effet du patois est de dégrader l'âme par une des distinctions qui placent le pauvre au-dessous du riche, de conserver dans les campagnes une ignorance qui met sans cesse les hommes aux prises avec l'erreur et la fourberie, d'empêcher entre les hommes la communication des sentiments et des pensées, de traiter facilement de leurs intérêts, de diviser les départements, les districts et les communes en autant de peuples différents. Le détruire serait travailler pour l'établissement de l'égalité, donner de grandes facilités à l'instruction publique, unir en un seul cœur comme en un seul peuple tous les Français. L'avantage religieux de la destruction du patois ne serait moins grand que son avantage politique. Il importe à une grande partie de la nation de savoir la langue dans laquelle on l'instruit de la religion, et qui bientôt sera celle de la liturgie. L'ignorance de cette langue nécessiterait un grand nombre de traductions des nouveaux livres de liturgie, qu'il est à désirer de ne pas multiplier, et remettrait le voyageur le plus instruit dans le cas de ne rien comprendre à l'office de beaucoup de départements et d'y assister comme le peuple dans nos églises. Tous les Français doivent savoir lire les bons ouvrages que nous avons sur la religion, dans la langue de ces ouvrages, et non dans des traductions qu'on ne fera pas pour eux. Enfin, s'il est de l'intérêt public qu'il n'y ait qu'un poids et une mesure en France, il l'est bien plus encore qu'il n'y ait qu'un même idiome.

30. — Les moyens de détruire le patois sont : 1^o de n'admettre désormais pour maîtres d'école dans les villages que des hommes qui n'en sachent pas le patois; 2^o de fournir chaque année aux administrateurs de district une somme à distribuer, en forme de prix d'encouragement, aux trois maî-

tres d'école qui auront le plus contribué à détruire le patois de leur paroisse ; 3^o de distribuer dans les campagnes beaucoup d'instructions simples en français, sur la religion, la Constitution, l'agriculture et le commerce ; 4^o de cesser, dès que l'intérêt de la religion et des fortunes particulières le permettront, de prêcher et de faire les actes civils autrement qu'en français ; 5^o de hâter le moment où le service divin se fera en langue nationale.

31. — Dans la ci-devant Franche-Comté, l'enseignement se fait en français ; mais, partout, les catéchismes, qui sont les premiers livres que lisent les enfants, sont peu exacts sur la doctrine de la foi et sur la décence des mœurs. Rien n'est plus nécessaire qu'un catéchisme unique, adopté par un concile national.

32. — Je suis porté à croire qu'il y a un maître ou une maîtresse d'école dans chaque paroisse de la ci-devant Franche-Comté, et que le plus grand nombre des villageois y sait lire.

35. — Un assortiment de livres, que devraient avoir MM. les Curés pour prêter à leurs paroissiens, est une idée digne d'avoir été conçue et exécutée par l'auteur de ces questions. Il a toujours eu en cela, comme dans beaucoup d'autres expressions de son zèle, très-peu de rivaux, et je crains que, malgré le renouvellement du clergé, il n'ait toujours que très-peu d'imitateurs. Mais il vaut mieux qu'un peu de bien se fasse que pas du tout.

36. — Si les gens de la campagne n'ont pas le goût de la lecture, il n'est pas douteux que les curés et les maires ne puissent le leur imposer. Partout le peuple commence à lire ; il s'agit d'entretenir l'impulsion donnée. Dans les classes les plus ignorantes de la société, il se trouve des hommes dignes d'instruction, qui ne demandent qu'à s'instruire. Je sais que le peuple est très-apathe ; mais je sais qu'il l'est moins de jour en jour, et qu'il renferme assez d'hommes avides d'instruction pour en rendre plus ou moins lentement le goût universel.

37. — Les paysans de la ci-devant Franche-Comté sont, comme, je le crois, dans tous les départements, à une certaine distance des grandes villes, routiniers, très-opiniâtres dans

leur manière de cultiver la terre, beaucoup plus dévots envers une statue de la Vierge ou d'un saint en réputation qu'envers J.-C., et persuadés de l'existence des revenants.

42. — La hauteur des sentiments patriotiques me paraît devoir être au-dessus des lumières et des vieilles affections des habitants de la campagne ; mais j'ai trop bonne idée de la nature humaine pour ne pas croire que, s'ils avaient de justes idées de l'intérêt public, ils ne devinssent d'excellents patriotes.

43. — Dans la ville de Salins, tous les fonctionnaires ecclésiastiques ont prêté le serment ; les chanoines y seront peu regrettés, quoiqu'ils n'y donnassent aucun mauvais exemple et que quelques-uns y exerçassent le ministère avec beaucoup de fruit. On y est, comme presque partout, très-patriote. La faute qu'un ci-devant noble a faite de garder longtemps de grandes provisions de blé, pendant la dernière famine et la précédente, n'a pas peu servi à décréditer la noblesse. Le jour de la Fédération, on a obligé les nobles de la ville à aller au lieu de la cérémonie prêter le serment civique. Je ne pense pas que, depuis cette époque, la haine et la défiance de la noblesse soient diminuées ; chaque jour, la résurrection des ordres devient plus impossible. Cette observation est surtout vraie pour les départements qui ont remplacé les ci-devant comté et duché de Bougogne, où le patriotisme s'est montré, dès le commencement, avec plus de constance et de vigueur.

Tournon, chef-lieu de district dans le département de l'Ar-dèche, située au pied d'un coteau qui fait face à celui qui produit le fameux vin de l'Hermitage, est peuplée de près de 4,000 personnes, qui toutes entendent le français, et dont les plus pauvres ne le savent guère parler. Les habitants des villages et hameaux qui sont à moins d'une lieue de la ville n'entendent pas mot de la langue nationale. La leur, qui est aussi celle du peuple de Tournon, tient plus du languedocien que de toute autre ; son caractère général est celui des idiomes méridionaux. Il change de distance en distance, tellement qu'à Satillieu, éloigné seulement de cinq lieues de Tournon, il est

très-différent : il devient moins français et plus grossier à mesure que l'on s'éloigne des villes.

On trouve dans les environs de Tournon, et surtout en suivant la plaine du Rhône, beaucoup d'inscriptions, de mosaïques, de tauroboles, d'urnes, d'idoles et de monnaies romaines. A Tain, situé au delà du Rhône, vis-à-vis Tournon, un taurobole sert de piédestal à la croix qui est sur la place du port. A une demi-lieue de Tournon, une pierre portant une inscription très-bien conservée, en l'honneur de Trajan, est la pierre angulaire d'une église de paroisse. .

Je n'ai point assez vu le peuple de Tournon pour vous donner de plus grands détails sur son langage et sur ses mœurs, sans m'exposer à faire fléchir la vérité. Pour les observations générales, je vous prie de vous référer à ce que j'ai dit sur la ci-devant Franche-Comté.

A suivre.)

— cccv —

Concours du Chant du Latin

PIÈCE COURONNÉE

CANTUL GINTEI LATINE ¹

Latina gintă e regină
Intre alle lumii ginte mari.
Ea pörtă'n frunte o stea divină
Lucind prin timpii secolari.
Menirea ei tot înainte
Măret, îndrăptă pașii sei.
Ea merge'n capul altor ginte
Versând lumina'n urma ei.

Latina gintă'i o vergină
Cu farmec dulce, răpitor.
Străinu'n façiă'i se închină
Si pe genuchi cade cu dor,

LE CHANT DE LA RACE LATINE

La race latine est reine — parmi les grandes races du monde. — Elle porte sur le front une étoile divine, — qui luit à travers les temps séculaires. — Le destin, — toujours en avant, — dirige ses pas d'une manière grandiose. — Elle marche à la tête des autres races, — versant la lumière derrière elle.

La race latine est une vierge — au charme doux et ravissant. — L'étranger en face d'elle s'incline : — il tombe à ses genoux avec un

¹ La Société publiera bientôt, en un volume distinct de la *Revue*, la relation du concours du *Chant du Latin* et des réunions scientifiques ou littéraires qui l'ont précédé et suivi, dans la deuxième quinzaine du mois de mai. En attendant l'apparition de ce volume, elle croit devoir insérer dans le présent fascicule les principales pièces de poésie de la séance tenue au Peyron le 25 mai, c'est-à-dire le *Chant de la Race latine* de B. Alessandri, la poésie de Mathen y Fornells et l'appel à la *Raço latino* de F. Mistral.

Frumosă, vie, zîmbitoare,
Sub cer senin, în aer cald,
Ea se mirază'n splendid sôre,
Se scaldă 'n mare de smarald.

Latina gintă are parte
De alle pămîntului comori,
Și mult voios ea le împarte
Cu celle-l-alte a ei surori.
Dar e terribilă'n mînie
Cînd braçul ei liberator
Lovesce 'n cruda tiranie,
Se luptă pentru al seu onor.

La ziua cea de judecată
Cînd, față'n cer cu Domnul sânt,
Latina gintă a fi 'ntrebată :
« Ce a făcut pe acest pămînt ? »
Ea va răspunde sus și tare :
« O ! Dîmne, 'n lumă cît am stat,
» În ochii sei plini de admirare,
» Pe tine te am represintat ! »

B. ALECSANDRI

Mircești (Roumanie).

désir mêlé de regret. — Belle, vive, souriante, — sous le ciel serain, dans l'air chaud, — elle se mire au soleil splendide, — elle se baigne dans une mer d'émeraude.

La race latine a sa part — des trésors de la terre, — et bien volontiers elle les partage — avec les autres de ses sœurs. — Mais elle est terrible en [sa] colère — quand son bras libérateur — frappe la cruelle tyrannie, — [ou] lutte pour son honneur.

Au jour de ce jugement, — quand au Ciel, en face du Seigneur saint, — la race latine sera interrogée : — « Qu'a-t-elle fait sur cette terre ? » — Elle répondra haut et ferme : — « Oh ! Seigneur, au » monde tant que je suis restée — à ses yeux pleins d'admiration, » c'est toi que j'ai représenté ! »

B. ALECSANDRI

Mircești (Roumanie).

LO CANT DEL LLATI

Mentres nos quede dins la memoria
L'imatge viva del temps passat :
Mentres nos lligue la nostra historia
Ab llas fortissim de germandat,
Serèm Llatins :
Llatins á fora, Llatins á dins,
Sempre Llatins !

Mentres ressona per nostres platjes
Del mar de Roma l'etern udol,
Y'l mestral infle ses amples ratjes
Y'ns petoneje la llum del sol,
Serèm Llatins ;
Llatins á fora, Llatins á dins,
Sempre Llatins !

Mentres les segues omplen les eres,
Y'ls ceps engrexen nostres cellers,
Y cad' any lleven les oliveres,
Y reverdescan nostres llorers,
Serèm Llatins ;
Llatins á fora, Llatins á dins,
Sempre Llatins !

LE CHANT DU LATIN

Tant que restera dans notre mémoire — l'image vive du temps passé; — tant que notre histoire nous liera — par le lien très-fort de la fraternité, — nous serons Latins : — Latins au dehors, Latins au dedans. — toujours Latins !

Tant que retentira sur nos plages — de la mer de Rome la plainte éternelle; — tant que le mistral soufflera sur nous ses grandes tempêtes — et que nous brunira de son baiser la lumière du soleil, — nous serons Latins ; — Latins au dehors, Latins au dedans. — toujours Latins !

Tant que les moissons rempliront les aires, — que les ceps des vignes engraisseront nos celliers, — que chaque année fructifieront les oliviers — et reverdiront nos lauriers, — nous serons Latins : — Latins au dehors. Latins au dedans, — toujours Latins !

Mentres nos quede la llar dels avis,
 Y aprop l'esglesia d'estil antich,
 Y la llatina parla en los llabis,
 Y á fora casa ni un enemich,
 Serèm Llatins;
 Llatins á fora, Llatins á dins,
 Sempre Llatins!

Mentres perillen d'una destrossa
 Les nostres dones en desconsol,
 Los nostres pares dintre la fossa,
 Los fillets nostres dintre 'l bressol,
 Serèm Llatins;
 Llatins á fora, Llatins á dins,
 Sempre Llatins!

Mentres nos queden sis pams de terra,
 Y un' arma vella per guerrejar,
 Y un pit contrari pel nostre ferre,
 Y un fil de vida per respirar,
 Serèm Llatins;
 Llatins á fora, Llatins á dins
 Sempre Llatins!

F. MATHEU Y FORNELLS

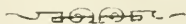
(Catalan)

Tant que nous restera le foyer des aïeux, — et pres de lui l'église de style antique, — et la langue latine sur nos levres, — et au dehors de la maison un ennemi, — nous serons Latins: — Latins au dehors, Latins au dedans. — toujours Latins!

Tant qu'il y aura crainte de défaite, — pour nos dames en deuil, — et pour nos pères dans la fosse, — et pour nos petits enfants dans le berceau, — nous serons Latins: — Latins au dehors, Latins au dedans, — toujours Latins.

Tant que six pans de terre nous resteront — et une arme antique pour guerroyer, — et une poitrine ennemie pour notre glaive, — et un reste de souffle pour respirer, — nous serons Latins: — Latins au dehors, Latins au dedans, — toujours Latins!

FR. MATHEU Y FORNELLS.



A LA RAÇO LATINO

Aubouro-te, raço latino,
Souto la capo dóu soulèu !
Lou rasin brun boui dins la tino,
Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Emé toun péu que se desnouso
A l'auro santo dóu Tabor,
Tu sies la raço lumenouso
Que viéu de joie e d'estrambord;
Tu sies la raço apoustoulico
Que sono li campano à brand;
Tu sies la troumpo que publico,
E sies la man que trais lou gran.

Aubouro-te, raço latino,
Souto la capo dóu soulèu !
Lou rasin brun boui dins la tino,
Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Ta lengo maire, aquéu grand flume
Que pèr sèt branco s'expandis,

A LA RACE LATINE

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil! — Le raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

Avec tes cheveux dénoués — au souffle sacré du Tabor, — tu es la race lumineuse — qui vit de joie et d'enthousiasme; — tu es la race apostolique — qui sonne les volées des cloches; — tu es la trompe qui publie — et la main qui jette le grain.

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil! — Le raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

Ta langue mère, ce grand fleuve — qui par sept branches se

Largant l'amour, largant lou lume,
 Coume un resson de paradis;
 Ta lengo d'or, fiho roumano
 Dôu pople-rèi, es la cansoun
 Que rediran li bouco umano.
 Tant que lou Verbe aura resoun.

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dôu soulèu !
 Lou rasin brun boui dins la tino.
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Toun sang illustre, de tout caire,
 Pèr la justiço a fa rajòu;
 Au mounde vièi ti navegaire
 Soun ana querre un mounde nòu ;
 I batedis de ta pensado
 As esclapa cènt cop ti rèi :
 Ah ! se noun ères divisado,
 Vuei, quau poudrié te faire lèi ?

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dôu soulèu !
 Lou rasin brun boui dins la tino.
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

répand. — versant l'amour et la lumière — comme un écho de paradis, — ta langue d'or, fille romane — du peuple-roi, est la chanson — que redira la bouche humaine. — tant que le Verbe aura raison.

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil ! — Le raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

De toutes parts, ton sang illustre — pour la justice a ruisselé ; — tes navigateurs au vieux monde — ont conquis un monde nouveau ; — aux battements de ta pensée, — tu as brisé cent fois tes rois... — Ah ! si tu n'étais divisée, — qui pourrait aujourd'hui te vaincre ?

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil ! — Le raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

A la belugo dis estello
 Abrant lou mou de toun flambèu,
 Dintre lou mabre e sus la telo
 As encarna lou subre-bèu.
 De l'art divin sies la patrio,
 E touto grâci vèn de tu !
 Sies lou sourgènt de l'alegrio
 E sies l'eterno jouventu !

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dóu soulèu !
 Lou rasin brun boui dins la tino,
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Di formo puro de ti femo
 Li panteon se soun poupla;
 A ti triounfle, à ti lagremo.
 Tóuti li cor an barbela.
 Flouris la terro, quand fas flòri;
 De ti foulié cadun vèn fòu .
 E dins l'esclüssi de ta glòri
 Sèmpre lou mounde a pourta dòu.

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dóu soulèu !
 Lou rasin brun boui dins la tino,
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

A l'étincelle des étoiles — allumant là-haut ton flambeau, —
 tu es, dans le marbre et la toile, — incarné la beauté suprême. —
 De l'art divin tu es la patrie, — et toute grâce vient de toi! — C'est
 toi la source d'allégresse: — c'est toi la jeunesse éternelle!

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil! — Le
 raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

Des formes pures de tes femmes — les panthéons se sont peu-
 plés: — à tes triomphes, à tes larmes, — tous les cœurs ont battu
 d'émou. — Quand tu fleuris, fleurit la terre; — de tes folies chacun
 s'affole, — et dans l'éclipse de ta gloire — toujours le monde porta
 deuil.

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil! — Le
 raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

Ta lindo mar, la mar sereno
 Ounte blanquejon li veissèu,
 Friso à ti pèd sa molo areno
 En miraiant l'azur d'ou cèu :
 Aquelo mar toujours risènto,
 Diéu l'escampè de soun clarun
 Coume la cencho trelusènto
 Que dèn liga ti pople brun.

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo d'ou soulèn !
 Lou rasin brun boui dins la tino,
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Sus ti coustiero souleiouso
 Crèis l'oulivié, l'aubre de pas :
 E de la vigno vertuiouso
 S'enourgulissou ti campas.
 Raço latino ! en remembranço
 De toun destin sèmpre courous,
 Aubouro-te vers l'esperanço,
 Afraïro-te souto la Crous.

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo d'ou soulèn !
 Lou rasin brun boui dins la tino.
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

F. MISTRAL.

(Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.)

Ta mèr, si limpide et serène. — où blanchissent au loin les voiles,
 — frise à tes pieds sa molle arene — en reflétant l'azur du ciel : —
 cette mer toujours souriante, — Dieu l'épancha de sa clarté, —
 comme la ceinture splendide — qui doit lier tes peuples bruns.

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil ! — Le
 raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

Sur tes rivages radieux — croît l'olivier, l'arbre de paix : — et de
 la vigne plantureuse — s'enorgueillissent tes campagnes. — Race
 latine ! en souvenir — de ton destin toujours brillant, — relève-toi
 vers l'espérance — et fèdère toi sous la Croix !

Relève-toi, race latine, — sous le manteau de ton soleil ! — Le
 raisin brun bout dans la cuve — et le vin de Dieu va jaillir.

F. MISTRAL.

CALABRUN

A M. G. LISBONNE, D'ALÈS

Lou calabrun tombavo. . . .
Quauqui nivo estrifa rougissien l'ourizoun.

(CHARVET.)

Dins soun mantèn d'or,
Coume un rèi de glòri
Qu'ufanous e flòri
De soun palais sort,

Lou grand soulèu rouge
S'esvalis ferouge.

Bressa dins l'azur
D'un cèu clar d'autouno,
Qu'esblèugis, qu'estomo.
Danson dins l'er pur

Milo niéu que pouso
L'auro siavo e douço.

CREPUSCULE

A M. G. LISBONNE, D'ALAIS

Le crépuscule tombait. . . .
Quelques nuages déchirés rougissaient l'horizon.

(CHARVET.)

Dans son manteau d'or, — tel qu'un roi glorieux — qui, altier
et florissant, — sort de son palais,

Le grand soleil rouge — disparaît farouche.

Bercés dans l'azur — d'un ciel clair d'automne — qui éblouit,
qui étonne, — dansent dans l'air pur

Mille nuages que chasse — la brise calme et douce.

Si vivo coulour
 Moureto, pourpalo,
 Verdo, roso e palo
 Brillon dins l'ahour.
 La naturo endiho
 De tant d'escandiho.
 Niéu pichot o grand,
 Que luse, que lande,
 Coumo dins un brande,
 Se donon la man ;
 Au dieu que trecoulo
 Fan la farandoulo.
 Aqueste, dirias
 Uno flour giganto ;
 L'autre que l'aganto,
 Un moustre marrias ;
 Aquel autre, uno isclo
 Que de la mar giselo.
 Fantasti troupèu,
 Barrulant lis astre
 Senso chin ni pastre,
 T'arrestaras lèu ?
 Mounte vas encaro
 E mout' ei ta raro ? . .

Leurs vives couleurs, — brunes, pourpres, — vertes, roses et pâles, — brillent dans l'horizon embrasé.

La nature frémit — de tant de lueurs ardentes.

Nuage petit ou grand, — que l'un brille, que l'autre flamboie — comme dans une ronde, — se donnent la main :

Au Dieu qui se couche, — ils dansent la farandole.

Celui-ci, vous diriez — une fleur géante ; — l'autre qui le saisit, — un monstre méchant ;

Cet autre, une île — qui de la mer jaillit.

Troupeau fantastique, — parcourant l'espace — sans chien ni berger, — t'arrêteras-tu bientôt ?

Où vas-tu encore ? — et quelle est ta limite ?

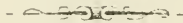
Mai, plan-plan, li nièu
 Dins l'aire ounte glisson
 Sourne s'esvalisson...
 Calabrun, adieu !
 La niue t'enmantello.
 Vaqui lis estello !...

LEONTINO GOIRAND

{Provençal. sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône }

Mais peu à peu les nuages, — dans l'espace où ils glissent, —
 — sombres, s'évanouissent. — Crépuscule, adieu !
 La nuit te couvre de son manteau, — voilà les étoiles.

Léontine GOIRAND



LUNO PLENO

Dins lou cèu blanc coume de la,
 Sus li champ blanc coume quand nèvo.
 La blanco luno apereila,
 Espandis sa clarta de trèvo.
 Lis estello d'or à milioun,
 Davans lou dardai de la luno,
 Pèr faire plaço à si raïoun,
 S'esvalisson uno pèr uno.

PLEINE LUNE

Dans le ciel blanc comme du lait, — sur les champs blancs
 comme quand il neige, — la blanche lune, dans le loïn, — épanouit
 sa clarté de fantôme.

Les étoiles d'or à millions, — devant le scintillement de la lune,
 — pour faire place à ses rayons, — s'évanouissent une à une.

Tout es mut, desert : de la som
 E dóu silènci veici l'ouro.
 S'entènd que lou murmur di font
 Coume uno voues que canto e plouro.

Fai clar autant qu'en plen miejour ;
 Dins li founsour, l'oumbro es plus negro ;
 Sias esmougu mai que de jour,
 E la bello niue vous alegro.

Coume un velet de nòvio es blanç,
 Lou castèu, blanc coume un susari :
 Quau cerco sa jouvo ane plan,
 D'èstre pas lou jouguet d'un glàri.

Franc dóu ferun paurous que sort.
 Sus li camin i'a res en aio :
 Belèu mai que l'ome que dor,
 L'ome que viho aro pantaio :

Poulit pantai ! soungé risènt
 De l'amourous pèr sa Mirèio ;
 Souveni dis oureto ensèn
 Passado au fres sonto li léio :

Tout est muet, désert : du sommeil — et du silence voici l'heure.
 — On n'entend que le murmure des fontaines — comme une voix
 qui chante et pleure.

Il fait clair autant qu'en plein midi ; — dans les profondeurs
 l'ombre est plus noire ; — vous êtes ému plus que pendant le jour.
 — et la belle nuit vous relève.

Comme un voile de mariée, le château est blanc, — il est blanc
 comme un suaire : — qui cherche son amie aille doucement, — pour
 n'être pas le jouet d'un lutin.

Excepté les fauves qui sortent peureux, — nul ne se hâte sur les
 chemins ; — peut-être plus que l'homme qui dort, — l'homme qui
 veille rêve maintenant :

Joli rêve, songe riant de l'amoureux pour sa Mireille, — souvenir
 des heures charmantes ensemble — passées sous la fraîcheur des
 allées ;

Pantai de l'amo que languis
 En terro estranjo, ai-las ! souleto,
 Vers lou fougau, vers lou païs,
 Voulant coume uno dindouleto ;
 Pèr sa maire, pantai d'enfant ;
 Gai o doulènt, toujours amaire :
 Pantai que vous dis : « De-que fan ? »
 Long e divin pantai de maire !

Pèr aquéli que van sus mar
 Tèndre e segrenous pantaiage :
 Marrit pantai, pantai amar,
 Pèr li qu'an fa lou sourne viage.

Parpaioun blu, négri tavan
 Que baton lou front de sis alo :
 Revarié suavo, espravant,
 Pantai que vous brulo o vous jalo.

Li nivo courron . . . Lou mistrau,
 Enca mai, fai briha ta faci.
 O luno ! s'ères un mirau,
 Amount pendoula dins l'espaci !

Vers tu, triste, auþourant lis iue,
 Quete chale sarié de vèire,
 Misterious mirau, la niue,
 Sis amour, sis ami, si rèire !

Rêve de l'âme qui languit — en terre étrangère, hélas ! seule,
 — vers le foyer, vers le pays, — volant comme une hirondelle :

Rêve d'enfant pour sa mère ; — joyeux ou dolent, toujours aimant ;
 — rêve qui vous dit : « Que font-ils ? » — long et divin rêve de mère :

Pour ceux qui vont sur mer, — rêve tendre et soucieux ; — mauvais rêve, rêve amer — pour ceux qui ont fait le sombre voyage.

Bleus papillons, taons noirs — qui battent le front de leurs ailes ;
 — rêverie suave, épouvante ; — rêve qui vous brûle ou vous glace.

Les nuages courent . . . Le mistral, — encore plus, fait briller ta face.
 — O lune ! si tu étais un miroir, — là-haut suspendu dans l'espace !

Vers toi, tristes, levant les yeux, — qu'il serait délicieux de voir,
 — mystérieux miroir, la nuit, — ses amours, ses amis, ses aïeux !

Dins lon cèu blanc coume de la,
 Sus li champ blanc coume quand nèvo,
 La luno masco apereilà
 Escampo sa clarta de trèvo.

TEODOR AUBANEL.

(Provençal. Avignon et les bords du Rhône.)

Dans le ciel blanc comme du lait, — sur les champs blancs
 comme quand il neige, — la lune, sorcière dans le loin, épand sa
 clarté de fantôme.

Théodore AUBANEL.

LA BOUMIANO

A M^lo A. B., A ROUIAN

— Veni, veni, ma filheto,
 Daisso aquí la faucilheto;
 Balho-me ta ma blanqueto.
 Saureilèu se toun destin
 Sara bounur ou chagrin
 E se toun cor fa tin-tin.

LA BOHEMIENNE

A MADEMOISELLE A. B., A ROYAN

Viens, viens, ma fillette, — laisse là ta faucille ; — donne-moi
 ta petite main blanche. — Je saurai bientôt si ton destin — sera
 chagrin ou bonheur = et si ton cœur pense à quelqu'un ¹.

¹ Littéralement : *qui fait tin-tin*.

— O boumiano ! ma boumiano,
 Gar aissi ma ma rouiano :
 Gueito-ne pla lous countours.
 Digo-me se dins l'absenso
 Moun calignaire à iéu penso ;
 Digo se m'aimo toujours.

— Toun estelo, gento filho,
 Dins un hourizoun d'or brilho ;
 Coumo uno perlo sintilho.
 Un jour, crei-zou, tous penous
 Trepejaran lou velous
 Dins un saloun ple de fious.

— O boumiano ! ma boumiano,
 Se tu sos tant soubeirano,
 Daisso moun hourizoun d'or.
 Digo-me se dins l'absenso
 Moun calignaire à iéu penso ;
 Digo se m'aimo de cor.

— Jouino filho, aquilo veno,
 De sang escarlato pleno,
 Es un signe de grandous.
 Saras un jour hounourado,
 Coumo uno reino entourado
 De vailets e de flatous.

O bohémienne ! ma bohémienne, voici ma main de jeune fille de Royan ; — regardes-en bien les contours. — Dis-moi si dans l'absence — mon amoureux pense à moi, — dis s'il m'aime toujours.

Ton étoile, gentille fillette, — brille dans un horizon d'or ; — comme une perle elle scintille. — Un jour, crois-le, tes petits pieds — fouleront le velours — dans un salon plein de fleurs.

O bohémienne ! ma bohémienne, — si tu es si souveraine, — laisse mon horizon d'or. — Dis-moi si dans l'absence mon amoureux pense à moi, — dis s'il m'aime [du fond] du cœur.

Jeune fille, cette veine, — gonflée de sang écarlate, — est un signe de grandeurs. — Tu seras un jour honorée — et entourée, comme une reine, — de valets et de flatteurs.

— O boumiano, ma boumiano,
 Se tu sos tant soubeirano,
 Me parles pas de grandous.
 Digo-me se dins l'absenso
 Moun calignaire à iéu penso:
 Digo se m'aïmo toujours.

— Jouino filho, aquelo ligno,
 Tant blanco que flou d'espigno,
 Me dis qu'auras de louns jours.
 Ta vielhesso sara belo,
 O ma douso jouvenselo !
 Coumo roso sens pouchous.

— O boumiano ! ma boumiano,
 Se tu sos tant soubeirano,
 Me parles pas de louns jours.
 Digo-me se dins l'absenso
 Moun calignaire à iéu penso ;
 Digo se m'aïmo toujours.

— Pauro filho, ma sciensio
 Es al bout de sa puissenso.
 De toun cor que trefoulis,
 De toun amo malcourado,
 Podi pas, o desoulado,
 Foro bandi lous soucis.

O bohémienne ! ma bohémienne, — si tu es si souveraine, ne me parle pas de grandeurs. — Dis-moi si dans l'absence mon amoureux pense à moi. — dis s'il m'aime toujours.

Jeune fille, cette ligne, — aussi blanche que fleur d'épine, — me dit que tu auras de longs jours. — Ta vieillesse sera belle, — ô ma douce jouvencelle ! — comme une rose sans piquants.

O bohémienne ! ma bohémienne. — si tu es si souveraine. — ne me parle pas de longs jours. — Dis-moi si dans l'absence — mon amoureux pense à moi, — dis s'il m'aime toujours.

Pauvre fille, ma science — est au bout de sa puissance. — De ton cœur qui tremble. — de ton âme affligée⁴, — je ne puis, ô désolée, — chasser les soucis.

⁴ Littéralement : *qui a mal au cœur*.

— O boumiano ! ma boumiano,
 Sos doune pas tant soubeirano,
 De que me fau tas grandous
 E toun hourizoun de fious.
 S'à moun amo endoulourido
 Podes pas rendre la vido ?

GUILHEM BONAPARTE-WYSE

A vous, Milord, aquestes vers,
 Que vous mandi sens ges de crento ;
 Car*çi* a digus dins l'univers
 Qu'aje l'amo pus indulgento.
 Tout en vous trefoulis, l'esprit amai lou cor,
 Quand de nostre país entendez lou lengage.
 L'escrivez en pouëto, à l'alé fier e d'or.
 Vouiajaz en sabent, en sage,
 E daissaz apertout treu de vostre passage.
 Pensaz qu'à fa valé cadun, quand ven soun tour,
 Acò d'aquì nous met en de vivos alarmos
 E nous forso tant lèu à vous rendre las armos,
 Sens poudre en res de res vous paga de retour.

C. LAFORGUE.

(Languedocien, Quarante et ses environs.)

O bohémienne ! ma bohémienne, — tu n'es donc pas si souveraine
 — Que me font tes grandeurs — et ton horizon de fleurs, — si à mon
 âme attristée — tu ne peux rendre la vie ?

A Guillaume-C. Bonaparte-Wyse

A vous, Mylord, ces vers — que je vous envoie sans crainte, —
 car il n'est personne dans l'univers — qui ait l'âme plus indul-
 gente [que vous]. — Tout en vous tressaille, l'esprit et le cœur, —
 quand vous entendez le langage de notre pays. — Vous l'écrivez en
 poète, au souffle fier et d'or. — Vous voyagez en savant, en sage, —
 et laissez partout trace de votre passage. — Vous ne pensez qu'à
 faire valoir chacun, lorsque son tour vient. — Tout cela nous met
 en de vives alarmes — et nous force aussitôt à vous rendre les
 armes. — sans pouvoir en rien vous payer de retour.

C. LAFORGUE.

A LA MAR LATINA

O bressaira de lum amai d'allegretat!
Tas ersas, couma d'iois linsas e sounjarelas
Qu'enfloura, toun pantai, d'illas lugrejarelas,
Autant qu'un cel preclar alargoun la clartat.
Canda clartat, que fai de cada ime atindat
Un clar meravilhous, miralhaire d'estelas,
E regat per vesions, emb de magicas velas
Que van questant pertout e Sapiencia e Bèutat;
Car, s'emerga de tus l'Afroudita-daurada,
A Minerva-Athenè toun sian blous tant agrada,
Qu'enubre-amor de tus lou garda en soun esgard.
Antau, couma de dieus rondant una urna antica,
Veiràs tous fils latins, coupa serena, ô Mar!
T'abrassà d'una volta estrecha e pacefica.

Lidia DE RICARD.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

A LA MER LATINE

O berceuse de lumière et d'allégresse, — tes vagues, profondes et songeuses comme des yeux — que ton rêve fleurit d'îles étincelantes, — autant que le ciel splendide épandent la clarté.

Candide clarté, qui fait de chaque esprit [rendu] translucide — un lac merveilleux où se mirent les étoiles, — un lac sillonné de visions aux voiles magiques, — qui vont cherchant partout et Sagesse et Beauté ;

Car, si elle émerge de toi, l'Aphrodite dorée, — ton calme limpide plait tant à Minerve-Athénè, — que, par suprême amour de toi, elle le garde dans son regard.

Aussi, comme des dieux qui entourent une urne antique, — verras-tu tes fils latins, coupe seraine, ô Mer! — t'embrasser d'une ronde étroite et pacifique !

Lydie DE RICARD.

A MOUNT-PELIÈ

Vengue lou mes de mai, ô reina miejournala !
Veiràs courre ver tus per caire e per camin ;
Seràs, en meme tems que vila majourala,
Seti das Jocs flouraus dau viel pople latin.

De la granda cansoun, de la cansoun troumfala ¹.
La premieira ausiràs lou sublime refrin ;
L'ausiràs brounzina dins la lenga inmourtala,
Que voulen relevà coume un parlà divin.

Felibres, gardaren longa-mai souvenença ;
E, lou jour benesit de nosta renaissença,
Vendren toutes à tus en nous sarrant la man.

Sagatuns verturios d'una raça anblidada,
Mema fe dins lou cor, dessus toun Esplanada.
Faren trementi l'aire au nouvel cant rouman !

A. Roux.

(Languedocien. Lunel-Viel et ses environs)

A MONTPELLIER

Vienne le mois de mai, ô reine du Midi ! — tu verras courir vers toi par coins et par chemins : — tu seras, en même temps que ville majorale, — siège des Jeux floraux du vieux peuple latin.

De la grande chanson, de la chanson triomphale, — tu entendras, la première, le sublime refrain ; — tu l'entendras bruire dans la langue immortelle — que nous voulons relever comme un parler des dieux.

Félibres, nous garderons sans cesse souvenance ; — et, le jour béni de notre renaissance, — nous viendrons tous à toi en nous serrant la main.

Rejetons vigoureux d'une race oubliée, — la même foi dans le cœur sur ton Esplanade, — nous ferons retentir l'air du nouveau chant roman !

A. Roux.

¹ *La Chanson du Latin.*

LOU BRANLE

DE LAS TRELHAS

Eh ! atanlà !
Passa, se vos passà.
Passa jouta las trelhas.
Eh ! atanlà !
Passa, se vos passà.
Tres cops sens t'arrestà .

— Cap de jouvent,
Que vas coume lou vent,
Espera ta poulida :
Cap de jouvent,
Que vas coume lou vent,
Espera-la que ven.

— Lou mes de mai
S'espandis fres e gai,
La rosa es espelida ;
Lou mes de mai

LA RONDE DES TREILLES

Eh ! atanla ! — passe, si tu veux passer. — passe sous les treilles. — Eh ! atanla ! — passe, si tu veux passer, — trois fois sans t'arrêter.

Chef des jouvenceaux. — qui vas comme le vent, — attends ta belle ; — chef des jouvenceaux. — qui vas comme le vent, — attends-la qui vient.

* Le mois de mai — s'épanouit frais et joyeux, — la rose est éclosé :

¹ C'est le refrain traditionnel de la danse des Treilles aux environs de Montpellier. Les couplets ont été composés par l'auteur à l'occasion des Fêtes latines. Ils sont alternativement chantés par les filles et les garçons.

S'espandis fres e gai.
 Tout canta mai que mai

— Lous auceulous,
 Sus lous aubres en flous,
 Disoun sas cansounetas;
 Lou auceulous,
 Sus lous aubres en flous,
 Rendoun moun cor jalous.

— Coume eles, ieu,
 Angeta dau bon Dieu,
 Se vos de poutounetas :
 Coume eles, ieu,
 Angeta dau bon Dieu,
 Que n'en fariei, boudieu! . . .

— Brave galant,
 Sen pas au jour de l'an,
 Gardàs vostas brassadas :
 Brave galant,
 Sen pas au jour de l'an,
 Fourviàs-vous de davans.

— Au mes d'amour,
 Poutounejoun toujours
 Dos amas embrasadas ;

— le mois de mai — s'épanouit frais et joyeux, — tout chante plus que jamais.

Les petits oiseaux — sur les arbres en fleurs — disent leurs chansonnettes ; — les petits oiseaux — sur les arbres en fleurs — rendent mon cœur jaloux.

Comme eux, moi, — angelet du bon Dieu, — si tu veux des baisers ; — comme eux, moi, — angelet du bon Dieu, — j'en ferais, oh ! oui !

Brave amoureux, — nous ne sommes pas au (premier) jour de l'an, — gardez vos embrassades ; — brave amoureux, — nous ne sommes pas au jour de l'an, — levez-vous de devant moi.

Au mois des amours, — s'embrassent toujours — deux âmes en-

Au mes d'anour,
 Poutounejoun toujours
 La nioch coume lou jour.

— S'acò 's antau,
 Vendrés à moun oustau,
 Vous ie serai proumessa ;
 S'acò 's antau,
 Vendrés à moun oustau ;
 Moun paire es pas brutan !

— Ma bela enfant,
 Per ameisà ma fam.
 Aici la taula es messa :
 Ma bela enfant,
 Per amaisà ma fam,
 De qu'esperà deman ?

— Ses pas content ?
 Adessiàs, bèu jouvènt,
 Passàs bona la festa !
 Ses pas content ?
 Adessiàs, bèu jouvent :
 M'en vau. qu'ai pas lou tems.

— Oh ! jour charmant !
 Mignota, prend ma man.
 Pus tard veïren lou resta ;

flammées; — au mois des amours. — elles s'embrassent toujours.
 — la nuit comme le jour.

S'il en est ainsi, — vous viendrez à ma maison, — je vous y serai promise: — s'il en est ainsi. — vous viendrez à ma maison: — mon père n'est point brutal.

Ma belle enfant, — pour apaiser ma faim. — la table est mise ici: — ma belle enfant. — pour apaiser ma faim, — pourquoi attendre demain ?

Vous n'êtes pas content? — Bien le bonjour. beau jeune homme: — passez bonne la fête! — Vous n'êtes pas content? — Adieu beau jeune homme; — je m'en vais. car je n'ai pas le temps.

O jour charmant! — Mignonne. prends ma main, — plus tard

Oh ! jour charmant !
Mignota, prend ma man
Embé noun cor aimant ! . . .

Eh ! atanlà !
Passa, se vos passà.
Passa jouta las trelhas.
Eh ! atanlà !
Passa, se vos passà,
Tres cops sens t'arrestà ! . . .

LOUIS ROUMIEUX.

(Languedocien, sous-dialecte de Montpellier.)

nous verrons le reste : — ô jour charmant ! — mignonne, prends ma main — avec mon cœur aimant ! . . .

Eh ! atanla ! — passe, si tu veux passer, — passe sous les treilles.
Eh ! atanla ! — passe, si tu veux passer, — trois fois sans t'arrêter.

LOUIS ROUMIEUX.

L'AUTOUNA

PANTAIAIGE

Dins la vida, souvent nosta ama es atendria
E pensa à Dieu.
Eren à la sasou de la malancounia,
Après l'estieu ;
Lous aubres, despôlhats de sa verda parura.
Eroun mouquets ;

L'AUTOMNE

RÊVERIE

Dans la vie, souvent notre âme est attendrie — et pense à Dieu. — Nous étions à la saison de la mélancolie, — après l'été ; — les arbres, dépouillés de leur verte parure, — étaient tristes ; —

Lous raisses dau sourel, esclairant sa ramura,
Venien fresquets.

Las fiolhas sus lou sòu, toubadas per l'antouna,
S'acoutissien :

Roussegadas dau veut, dansant la farandouna,
S'enfugissien .

Lou pin armounious disiè sa cansouneta
De long dau rieu,

E lous passerounets, en batent de l'aleta,
Fasien pieu-pieu.

Dejà la trista nèu davalava à grands flecas,
E soun lençòu

S'espandissiè plan-plan dessus las fiolhas secas :
Tout era dòu !

En vegent aquel glas de l'annada mourenta,
Tremoulissiei ;

Moun cor era mens caud, moun ama mai doulenta :
leu vielhissiei !

C. GROS.

(Languedocien, Montpellier et ses environs.)

les rayons du soleil, éclairant leur feuillage. — tombaient presque refroidis.

Les feuilles sur le sol, couchées par l'automne, — se poursuivaient ; — roulées par le vent, dansant la farandole, — elles s'enfuyaient. — Le pin harmonieux disait sa chanson — le long du ruisseau. — et les petits oiseaux, en battant de l'aile, — piaulaient.

Déjà la triste neige descendait à larges flocons, — et son liuceul — s'étendait doucement sur les feuilles sèches : — tout était deuil. — En voyant ce glas de l'année mourante, — je tressaillais ; — mon cœur était moins chaud, — mon âme plus dolente : — je vieillissais !

Ch. GROS.



BIBLIOGRAPHIE

La Prise de Damiette en 1219. — Relation inédite en provençal, publiée et commentée par Paul MEYER. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*). In-8°, 1877.

Cette relation, qui malheureusement, — car elle a pour l'histoire de l'expédition qu'elle raconte une importance considérable et que le savant éditeur fait parfaitement ressortir, — ne nous est parvenue qu'incomplète, nous était déjà connue par l'extrait qu'en donna, il y a trois ans, M. Meyer lui-même dans son *Recueil d'anciens textes* (p. 138). Mais, contrairement à son habitude, il n'en indiqua pas alors la provenance. Aujourd'hui il nous apprend que le ms. qui nous a conservé ce précieux fragment appartient à la Bibliothèque de l' Arsenal, où il porte depuis peu le n° 5,991.

Après la description du ms., lequel consiste en un cahier in-fol. de quatre feuillets doubles et renferme, outre notre fragment, la fin d'une version provençale, différente de celle que Raynouard¹ et Bartsch² ont mentionnée, de la *Lettre du prêtre Jean*; la fable de Peire Cardinal, *Una ciutat fo*, et enfin une liste en latin, dont il existe ailleurs de nombreux exemplaires, des évêchés du monde chrétien, M. Paul Meyer donne un aperçu des sources historiques de l'expédition de Damiette. Vient ensuite la relation provençale, précédée d'un sommaire des événements antérieurs et de ceux qu'elle raconte, et suivie d'un précieux commentaire historique, dans lequel sont utilisées les sources précédemment indiquées, et particulièrement la relation latine d'un témoin oculaire, le prêtre « Johannes de Tulbia », qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas encore été signalée. Un *glossaire-index*, comprenant les noms propres et quelques autres mots, termine le volume.

M. Meyer suppose, avec toute vraisemblance, que la partie de la relation provençale qui fait défaut au commencement formait bien près de la moitié de l'ouvrage. On en doit d'autant plus regretter la perte qu'avec elle a dû disparaître le nom de l'auteur. L'ingénieuse sagacité de l'éditeur a réparé un autre dommage moins grave, en restituant au texte, avec un haut degré de probabilité (on

¹ *Lex. roman*, V. 606 a.

² *Grundriss zur Geschichte der prov. Lit.*, p. 92.

pourrait dire neuf fois sur dix, avec certitude), un grand nombre de mots ou de lettres qu'une souris indiscreète avait fait disparaître en rongéant le parchemin du ms. A peine si, sur près de cent cinquante lacunes, il en a laissé sept ou huit sans les remplir.

Je ne sais si d'autres réussiraient à combler ces vides. Je l'ai, pour mon compte, essayé sans succès à plusieurs reprises. Mais, en étudiant avec le soin qu'elle réclame la nouvelle publication de M. Paul Meyer, j'ai trouvé matière à quelques remarques qui ont trait, pour la plupart, soit à la constitution, soit à l'interprétation du texte, et je les soumets ici à son jugement.

L. 28. Peut-être vaudrait-il mieux suppléer *que* devant *si* que de remplacer *de* par *don*.

30. *Lors*, sujet singulier. M. Meyer rejette *l's*, que j'aurais gardée. Voy. les *Leys d'amors*, t. II, p. 216. Notre texte est probablement toulousain; ainsi l'article masc. suj. sing. y est *le*. Cf. dans l'introd., p. 498, la remarque de M. M. sur l'écriture du ms.

49. *Redargar*. Je considère ce mot comme une autre forme de *regardar*. Cf. *adujar* (à Toulouse et ailleurs) = *ajudar*, *deneiar* = *nedeiär* (*netejar*), etc.

103. *Doa milia*. Cette forme neutre de *duo* est inconnue de Diez (qui mentionne pourtant *tria*), comme de Raynouard et de Rochegude. M. Meyer aurait bien fait de la relever dans son *glossaire*.

149. *Istacon*. Ne vaudrait-il pas mieux écrire *i 'stavon*?

151. Il paraît douteux que *manesc* soit ici le même mot que le *manecs* de Raynouard, IV, 150, *l's* de ce dernier étant probablement la flexion du nominatif et ne pouvant, des lors, se prêter à la métathèse. J'assimilerais plutôt notre *manesc* à *manes*. (Cf. *sirventesc* et *sirventes*, *parentesc* et *parentes*, etc., etc.). *A manesc* serait ainsi la même locution que *a manes*, qui existe encore, dans le rôle d'adverbe et (suivi de *que*) dans celui de conjonction, et qui a le même sens, ou à peu près, que *de manes*, à savoir *soudainement*, *sur-le-champ*.

156. Si l'on supprimait le premier *que* de cette ligne et que l'on mît un point après *Sonhs* (lig. 158), la difficulté signalée dans la note sur ce passage disparaîtrait.

172 *Teula cucha*. Corr. *cuecha*. Peut-être est-ce une faute d'impression

281. *Lo comolumps de .j. ou.* M. M. propose de corriger *lo mojols* ou *.j. ou de colump*. Mais aucune correction, à mon avis, n'est nécessaire. *Comolumps* peut très-bien s'entendre comme substantif formé du verbe *comolar*: « Le comble d'un œuf » c'est-à-dire « autant de sucre qu'un œuf en contiendrait. » On sait combien, en provençal, a été productif le suffixe *um*. Quant au *p*, il est ici

parasite, comme si souvent ailleurs, entre les mêmes lettres *m* et *s*. Ainsi, *femps* = *finus*, *comps* = *comes*, etc.

309. *Que lor falhiron*. Avec la correct. *sulhiron*, le sens deviendrait, ce me semble, satisfaisant : « qui volaient vers eux. »

315. *Dieus no[l] rolc*. Ce texte n'offrant aucun exemple de *lo*, pronom neutre, il aurait mieux valu, je crois, sans rien suppléer, écrire *n'o*.

336. Il suffirait, pour faire disparaître la difficulté signalée dans le commentaire, de mettre un point après *a pe*, surtout si l'on commençait ensuite un autre alinéa.

366. *Abeure*. Je vois là deux mots, et non pas un seul qui serait synonyme de *abeurar*, comme M. Meyer paraît l'avoir cru. *Per* signifie peut-être ici *par*, à *travers*, plutôt que *pour*. Ainsi s'expliquerait l'*a* (préposition), que M. M. propose de corriger *e*.

375. *Le patriarcha*. L'article, comme les quatre premières lettres du substantif, a été restitué par l'éditeur. Mais je crois qu'il eût mieux valu lui donner la forme féminine et écrire *la patriarcha*. Un autre substantif masculin de la première déclinaison, *Califa*, qui paraît plusieurs fois dans notre texte, y est toujours accompagné de l'article féminin.

388. *Motz s'en fugiron*. Corr. *totz*?

404. *Et ilh que avian gran ren perdut*. C'est, je pense, un tort de considérer cette phrase comme incomplète ou corrompue. Elle nous offre seulement un exemple, bon à noter, d'un tour que le langage populaire affectionne pour sa vivacité. Voy. *Mussafia, die Catalana Version der sieben weisen Meister*, p. 96, note sur le v. 1267, et Cf. *Revue*, X, 315, l. 1-6⁴.

415. *A[r]sas*. L'insertion de l'*r* me paraît inutile. *asas* pouvant très-bien être le féminin de *as* ou *asse* (= *assus*), qui existe encore. Notre texte offre d'autres exemples de *s* simple pour *ss*; ainsi, l. 473. *corrosatz*.

430. *De que non sai lors noms*. L'*e* de *que*, comme le *non* qui suit, a été restitué. J'aurais préféré *de qui*, comme plus correct, *que* n'étant régime indirect qu'au neutre.

507. *Enfrondatz*. Ce mot, qui n'est ni dans Raynouard ni dans Rochemore, manque aussi au glossaire-index de M. Meyer. Comme

⁴ Un exemple pareil, corrigé à tort par M. Bartsch, peut se voir dans sa *Chrestomathie provençale* (2^e édit. 337, 10). Cf. encore ce passage de Desclot : « Car be sapiats que, si doz dits fos venguda pus alta la esquona, e lo rey que no era ben guarnit, de part a part lo haguera passat sens tot si. »

on ne saurait guère le traduire ici par « garnis de feuillages », ce doit être une autre forme, obtenue par la métathèse de l'*r*, de *enfondratz*, synonyme ou à peu près de *esfondratz*. Cf. l. 180, *trez* = *terz* (*tertius*), l. 426, *carmelencs* = *camerlencs*.

515. *Attenhatz*. M. Meyer propose la corr. *atahinatz*. *Atteumatz* (*exténués*) conviendrait mieux au sens et serait bien plus près du ms. Raynouard n'a que la forme savante *atenuar*; mais *ateunar* subsiste, avec son synonyme *ateunir*, dans les dialectes modernes.

566. *Noc y ac*. Faute d'impression pour *non*? Un *e* euphonique serait ici peu vraisemblable.

589. *Lors*. Mot suppléé, sauf l'*s* qui le termine; mais c'est une forme assez peu admissible dans un texte provençal correct. *Fors*, même pour le sens, eût, je crois, mieux valu.

691. *Auziron*. Mot restitué. Il faudrait *auzirān*. C'est sans doute une faute d'impression.

714. *Semanara la sens pecatz*. Aucune correction n'est proposée pour ce *semanara*, qui n'est pas pourtant expliqué dans le glossaire. *Semenara* ne conviendrait guère; mais on pourrait penser à *s'en anara*. *La*, qui suit, serait l'adverbe de lieu.

726. *E penra .j. torent que sera destruz a quarrataz*. Je crois que ce passage corrompu peut se corriger, au commencement: « e penra i lo renh. » Quant à « a quarrataz », je ne sais s'il faut maintenir ces deux mots, en les prenant pour une locution adverbiale signifiant quelque chose comme *complètement*, ou les changer en *e barataz*.

745. *Malagutz*. J'aurais divisé *mal agutz*. Exemple à joindre à celui de la l. 453, qui a été relevé au glossaire, de *agutz* pour *estatz*.

788. *Lengostatz*. A *l'agost*, correction proposée par M. Meyer, je préférerais *l'estatz*. Le copiste, qui était en train de répéter *lengostas*, s'aperçut de son erreur, comme le prouve la substitution de *tz* à *s*, mais il oublia de pointer les trois lettres intérieures qui sont de trop.

P. 543, note 3. *Granz olz*. Faute d'impression pour *otz* (= *osts*).

Camille CHABANEAU.

Die Provenzalische Blumenlese der Chigiana.—*Erster und getreuer Abdruck nach dem gegenwaertigen verstümmelten Original und der vollstændigen Copie der Riccardiana*, besorgt von Edmund STENDEL. Marburg, in-4°, 1878.

Le ms. 2348 (aujourd'hui L. IV. 106) de la bibliothèque Chigi, désigné par F dans la table de M. Bartsch (*Grundriss*, p. 28) et par O dans celle de M. Paul Meyer (*Derniers Troubadours*, p. 11), renferme, outre un choix copieux des poésies de Bertran de Born

et la biographie développée de ce grand poëte, une anthologie composée d'extraits de pièces d'autres troubadours, avec un petit nombre de pièces entières. C'est cette anthologie que M. Stengel vient de publier. Le ms., qui est du XIV^e s. et qui peut compter parmi les bons qui nous restent, est actuellement incomplet de dix feuillets. Mais on en possède heureusement une copie exécutée avant la perte de ces feuillets et à l'aide de laquelle M. Stengel a pu en combler toutes les lacunes. Cette copie, datée de 1594, appartient à la bibl. Riccardi, où elle porte le n^o 2981. Il en existe à Milan une autre, mais seulement partielle et qui ne suit pas l'ordre de l'original.

L'anthologie chigienne nous a conservé un assez grand nombre de pièces ou de fragments de pièces qui ne se trouvent point ailleurs, de trente à quarante environ, et plusieurs, soit de celles-ci, soit des autres, n'avaient pas encore été publiées. Cette circonstance ajoute un prix particulier à la publication de M. Stengel.

Le texte du ms., ou celui de sa copie, là où le premier manque, a été reproduit tel quel. Quelques corrections sont proposées dans les notes, où l'éditeur a mentionné aussi les principales variantes qu'il a pu connaître.

Trois tables, dont l'utilité sera appréciée, complètent la publication de M. Stengel. La première indique, selon l'ordre du *Grundriss* de M. Bartsch (pp. 99-203), le contenu du ms. Chigi (anthologie seulement) et du ms. 15211 de notre Bibliothèque nationale¹; les deux autres présentent distinctement ce même contenu, selon l'ordre des matières, avec la concordance, pour le ms. Chigi, de tous les chansonniers ou recueils analogues.

C. C.

Société des anciens textes. — *Aiol, chanson de geste publiée d'après le ms. unique de Paris*, par Jacques NORMAND et Gaston RAYNAUD. — Paris, Didot, 1877, in-18.

L'*Aiol*, curieux poëme de onze mille vers, a été déjà publié par M. W. Foerster (voy. *Rev. des l. rom.*, 15 octobre 1876, p. 216). Cette édition diffère de la précédente en ce qu'elle se présente comme complète et définitive, avec Introduction et Glossaire, tandis que celle de M. Foerster ne donne que le texte, en attendant le travail

¹ On n'avait pas encore de table de ce ms. M. Suchier en promet une, qui sera sans doute complète en soi. En attendant, celle de M. St., bien qu'on ne puisse l'utiliser sans le secours de Bartsch, rendra service aux travailleurs.

d'exégèse annoncé par l'éditeur. Dans leur Introduction (LXII p.), MM. J. Normand et G. Raynaud font la description du ms. (le n° 25516, Bibl. nat., f. français) qui leur a servi, et analysent très-sommairement le poëme, dont ils étudient ensuite la langue et la versification. Ils en rapprochent les imitations étrangères (Pays-Bas, Italie, Espagne) et terminent par une courte appréciation littéraire. D'après eux, le texte aurait été refondu par un remanieur auquel on serait redevable de la transformation du vers hendécasyllabique, à peu près seul usité dans la première partie, en vers dodécasyllabique ou alexandrin, le seul employé dans la seconde. J'avoue que les raisons présentées à l'appui de cette conjecture ne m'ont pas convaincu. La versification de ce poëme est intéressante. On y remarque l'emploi, de tout temps assez rare dans la poésie française, du vers décasyllabique à premier hémistiche de six syllabes. A cette particularité vient s'en ajouter une seconde déjà signalée : je veux parler de l'alternance de ce même vers et du vers dodécasyllabique ou alexandrin. Les éditeurs ont cru en découvrir une autre. Frappés de ce que bon nombre de ces vers décasyllabiques, qui ont une atone à la septième syllabe, sont faux, si l'on ne fait pas compter cette même atone de la césure parmi les quatre syllabes du second hémistiche, ils n'ont pas hésité à admettre cet enjambement plutôt que de corriger leur texte. D'après eux, ces vers, dont ils ont dressé une liste qu'ils présentent comme complète, mais où manquent les v. 831 et 1191, devraient se scanner comme les suivants :

Si n'ai appris mes ar — mes à porter (v. 282).

Ja ne venra en te — re n'entre gent (v. 355).

Armes as tu molt boi — nes, molt m'agrée (v. 524).

Car molt avoit grant pie — che, nes senti (v. 627).

Ensamble avec ces moi — nes demorés (v. 830).

Cette coupe, il est vrai, a cours chez les Italiens, mais jamais la versification française, pas plus au Midi qu'au Nord, ne l'a connue ni pratiquée. Il serait bien extraordinaire que l'auteur d'*Aiol* eût imaginé de ne l'employer que dans une *quarantaine* de vers, sur les onze mille environ dont se compose l'ouvrage entier. Ce sont probablement de simples distractions de copiste. Le nôtre était coutumier du fait, et ce ne sont pas quarante corrections de plus qui doivent faire reculer l'éditeur d'un poëme où l'on compte par centaines celles qui sont évidentes et nécessaires. Aussi, chacun de ces vers se laisse rétablir au moyen de corrections faciles ou assurées :

Si n'ai appris mes armes [bien] a porter (cf. v. 1097).

Ga ne venra en tere n'en [autre] gent, etc.

Observons encore qu'à respecter trop scrupuleusement le texte du manuscrit, on se verrait forcé d'admettre pour certains vers la césure dite *lyrique*, où l'atone avait la valeur d'une syllabe accentuée; par exemple :

Teus m'escarnits *ore* — dont me vengrai (v. 3085) ;

supposition qui serait aussi admissible que l'autre, puisque cette coupe singulière n'était pas étrangère à notre ancienne versification. Mais, en réalité, elles doivent être également rejetées toutes les deux, surtout parce que, employées concurremment avec la coupe contraire, celle qui ne compte pas l'atone de la césure même quand le mot suivant commence par une consonne, elles auraient mis le lecteur dans le plus grand embarras. Aussi ces différentes coupes sont-elles ou étaient-elles exclusives les unes des autres, car jamais on ne les rencontre réunies dans les mêmes pièces. D'un autre côté, les éditeurs sont tellement pleins de leur idée, qu'ils vont jusqu'à prétendre « que le copiste n'a jamais commis d'erreurs que dans les vers où le second hémistiche peut commencer par la dernière syllabe muette du mot terminant le premier »; affirmation erronée, comme le prouvent ces quelques vers, choisis exclusivement parmi ceux qui ont une atone au sixième pied :

Ja ne me tieng mie — a guinlehier (v. 977).

Mais il est si *poures* — et desnues (v. 1207).

Onques ne vi *home* — de vostre aé (2205).

Mais che me va *auques* — reconfortant (v. 2706).

Car il n'estoit *ivres* — ne estordis (v. 2781).

Lors a pris le *make* — li glous qu'il tint (v. 4001).

On s'étonne un peu de voir des formes très-connues grossir inutilement le Glossaire, qui devrait être principalement réservé à celles que recommandent leur rareté ou certaines difficultés d'interprétation. Pourquoi, par exemple, y citer *andeus, amor* (féminin), *anel* = anneau, *ante* = tante, *onques* = jamais, etc.; tandis qu'on n'y voit figurer ni *desrée*, v. 765; ni *our*, v. 7098; ni *oc=habui*, v. 7424; ni la locution *a tel mois*, v. 7517; ni *dispers*, v. 8179; ni *liege*, v. 10208; ni *subicion*, v. 10677? V. 1095, *qu'home*; M. Foerster, *qu'ome*. Si réellement le ms. donne *qu'home*, il fallait l'indiquer en note, mais corriger *qu'ome*. *L'h* tombait en cas d'élision. Les exceptions à cette règle, qui n'est pas contestée, sont très-rares. V. 2613. « Por voir les *entorchierent* gent sarrasine : — Qui navrés en seroit ne poroit vivre. » *Entorchier* est traduit au Glossaire par *fourbir*. La bonne leçon, garantie par le vers suivant, est celle du ms. et de M. F.:

entoschierent = intoxicaverunt. L's devant le groupe *ch* aura pu se confondre avec l'r ici, comme dans *marcheclière* p. *mascheclière*, v. 2700. V. 6282 *de mal enartous*. Je ne changerais rien à la leçon du ms. *de mal en arcon*, que je lirais *arçon* = *arsio, onis*, litt. « en ardeur de mal. » *Glossaire : Coraus, estre* (v. 7166, 7171) n'est pas exactement traduit par *se montrer, laisser voir sa pensée*. Le sens est *in intimo corde*. *Encoistre* du v. 6436 est traduit par *grossier*. Je ne sais d'après quelles données étymologiques les éditeurs ont adopté ce sens. Dans tous les cas, l'expression « têtes grossières » laisse à désirer. *Kernus*, du v. 8349, est mal à propos traduit par *charnus*. *Kernus* = *crenus* = *crinitos*. *Revisder* (1920) signifie « ranimer, reconforter », et non « visiter de nouveau. » *Fossier* ne veut pas dire *habitant d'une caverne*, mais simplement *fossoyeur*; v. *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, par MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, t. II, p. 175, v. 143 et 147.

A. B.

Sprachliches aus romänischen Volksmärchen von Dr. Johann Urban JARNIK. Wien, 1877, 31 pag., in-8°

Après des considérations générales sur les rapports de la langue littéraire avec celle du peuple en Roumanie, l'auteur donne une longue liste de locutions populaires, méthodiquement classées et tirées des contes qui ont servi de base à son essai. C'est un travail fait avec soin et que nous avons lu avec intérêt et profit.

C. C.

Un document inédit sur Laure de Sade, par M. de BERLUC-PERUSSIS. Aix-en-Provence, Marius Illy, 1876; in-8°, 16 pages (Extrait des *Mémoires de l'Académie d'Aix*.)

« La Laure aimée de l'immortel rêveur de Vaucluse était-elle la sœur ou la femme d'Hugues de Sade? Pétrarque s'éprit-il d'une idéale jeune fille ou d'une prosaïque matrone? En d'autres termes, et pour placer la question sur le terrain élevé qui lui convient, l'amour du poète fut-il pur ou adultère? » Tel est le problème que M. de Berluc-Perussis a résolu en faveur de la première alternative.

L'abbé de Sade, qui, au siècle dernier, accrédita la seconde, et à qui il ne déplaisait pas qu'on le supposât descendant de Pétrarque, ne recula pas devant la falsification des pièces du procès et la suppression du nom de Laure dans le testament de son père.

Le témoignage des premiers biographes du poète italien fortifiait déjà beaucoup la thèse de M. de B.-P. Une découverte faite par lui dans les ms. 775-778 du Cabinet des titres de la Bibliothèque

nationale est venue lui donner une sanction de certitude. Ces ms. forment un nobiliaire de Provence, dressé par l'abbé Dominique Robert de Briançon, élève et auxiliaire de d'Hozier, sur la communication des titres des familles intéressées. Déjà, dans l'*Etat de la Provence* (1693), tome III, p. 21, Robert avait indiqué la généalogie des Sade ; dans les manuscrits il y revient de nouveau, et il établit par le dépouillement des titres, aussi bien que par un tableau généalogique, que la Laure du poète était la sœur et non la femme d'Hugues de Sade.

Ce n'est pas le seul point que mette en définitive lumière l'intéressante et substantielle brochure de M. de B.-P. Il en est deux autres qu'elle a, sinon dévoilés, au moins fait connaître en France. Des biographes du poète, Squercialico notamment, rapportent que le Pape Jean XXII aurait voulu marier Laure et Pétrarque, et que celui-ci aurait refusé, disant qu'il ne voulait pas devenir époux pour ne pas laisser d'être amant. M. de B. P. incline à croire que les empêchements qui traversèrent cette union étaient autres qu'on ne le suppose. Il ressort, en effet, d'une Vie¹ jusqu'ici inédite, car elle a été imprimée en 1874 seulement par M. Carbone, que le poète mourut d'un accident épileptique, « ce qui donne médicalement le droit de supposer que cette maladie était invétérée chez lui. » D'autre part, l'examen de ses restes, fait la même année, a démontré qu'il fut atteint d'une claudication, non pas accidentelle, mais de naissance².

C'est probablement dans ces deux faits, conclut M. de B.-P., qu'il faut chercher l'explication d'un célibat moins volontaire peut-être qu'il n'a plu aux chroniqueurs de le supposer.

ALPH. ROQUE-FERRIER.

Almanach niçois pour 1876, par Jules BESSI. Nice, Giletta; in-12, viii-68 p.

A cu mi crompera li desiri de couor:
 Prosperità, bouonour, richessa e longa vida.
 De n'en vendre touplen gardi lou ferme espoor;
 A cu refuserà farai couorre bourrida ! !

Malgré le titre français adopté par M. Bessi, le quatrain de

¹ *Vita di F. Petrarca, pubblicata per la prima volta*. Bœuf, à Turin, 1874.

² *Le Ossa di F. Petrarca, studio antropologico*. Prosperini, à Padoue, 1874. Cette description anatomique est due à M. le professeur Canestrini, de l'Université de Padoue.

souhais et de menace que l'on vient de lire indique que l'*Almanach niçois* est à demi français, à demi niçard de composition.

Les pièces écrites dans ce dernier idiome sont: 1^o une *Epitafa* de Guisol, par J. Ammirati; 2^o une *Cansoun embriagouna*; 3^o la *Calomniatour (?) dou casino de Monte-Carlo, satira*; 4^o l'*Abat amoureux, comedia*; 5^o *Garibaldi*; 6^o *li Doui Mestressa, comedia*; 7^o *Catrin*, non signés, mais certainement de M. Bessi¹.

L'orthographe de ces pièces est à demi italienne, bien que le niçard appartienne à la langue d'oc.

A. R.-F.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. 1. Band. 1877. — Ce premier volume de la revue qui a pris la place du *Jahrbuch für romanische Sprache und Literatur* renferme des travaux d'un haut intérêt, dont nous regrettons de ne pouvoir, faute de loisir autant que de place, rendre à nos lecteurs un compte détaillé. Nous nous bornerons, pour cette fois, à la reproduction pure et simple de la table des matières, sauf à mettre en note deux ou trois remarques sur quelques articles:

A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen*². P. 1. — F. Scholle, *Die Baligantepisode, ein Einschub in das oxforders Rolanslied*. 26. — T. Braga, *O Cancioneiro portuguez da Vaticana e suas relações com outros cancioneiros dos seculos XIII e XIV*. 41, 179. — W. Victor, *Der Ursprung der Virgilsage*, 165. — A. Stimming, *Die Syntax des Commines*. 191, 489. — U.-A. Canello, *il Vocalismo tonico italiano*. 510.

¹ Les *Notices historiques sur le comté de Nice*, qui constituent les deux tiers de la partie française de l'*Almanach* de M. Bessi, ont été empruntées par lui à son *Nouveau Guide des étrangers à Nice*. Nice, Giletta, 1873, in-8°. Le lecteur n'a pas été averti de ces emprunts.

² Le septième des points traités (participes présents à signification passive, comme *couleur voyante*) dans cette savante étude a été déjà élucidé, ici même (IX, 215), par M. Boucherie, dans un article dont M. Tobler paraît n'avoir pas eu connaissance.

TEXTE. — K. Bartsch, *Zwei provenzalische Lais*. 58. — W. Foerster, *Catalanisches Streitgedicht zwischen En Buc and seinem Pferd*¹. 79. — A. Paz y Melia, *Libro de Cetreira y una Profecia de Evangelista*. 222. — A. Scheler, *li Priere Theophilus*. 247. — Th. Auracher, *Der Sogennante poitevinische Pseudoturpin*². 259. — A. Weber, *Zwei ungedruckte Versionen der Theophilussage*. 523.

MISCELLEN. — 1. *Zur Culturgeschichte*. — F. Liebrecht, *Portugiesischer Aberglaube. Mucharanga*. 89.

2. *Zur Literaturgeschichte*. — F. Liebrecht, *Zu Marie de France*. 90. — H. Suchier, *Die Quelle des Sermo de Sapientia*. 91. — W. Foerster, *Zu Chevalier as deus espées*. 91. *Zu Richard le bial*. 92. — E. Mall, *Noch einmal Marie de Compiègne*, etc. 337. — A. Weber, *Zu den Legenden der « Vie des pères. »* 357. — R. Kœhler, *Ueber die Dodici Conti morali d'Anonimo scense*. 365.

3. *Zur Handschriften und Bücherkunde*. — E. Stengel, *Cod. Vaticanus*, n° 3207. 93. — K. Vollmœller, *Laberinto amoroso*. 94. — E. Monaci, *il Libro reale*. 375. — H. Varnhagen, *Die Handschr. Erwerbungen des Brit. Mus.* 541. *Zu Deux Rédactions du rom. des Sept Sages éd. G. Paris*. 555.

4. *Handschriftliches*. — W. Foerster, *Altfranzösische Gesundheitsregeln*. 97. *Altfranzösisches Liebeslied*. 98. — P. Rajna, *Intorno a due canzoni gemelle*. 381. — E. Stengel, *Studien über die provenz. Liederhandschn. I. Kopenhagner Handschrift*. 387.

5. *Textkritisches*. — A. Mussafia, *Zu Brun de la Montagne*. 98. — W. Foerster, *Zu Quatre Livres des Rois*, I, xxx. 106. *Zu altfr. Uebersetzung der Isidorschen Synonyma*³. 397. — A. Mussafia, *Zum altfr. Gottfried von Monmouth*. 402. — H. Suchier, *Zum Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis*. 556. — A. Tobler, *Zum Dialogus anime et rationis*. 558.

6. *Grammatisches*. — E. Stengel, *Schwund von e, i, im Nordw.* — *Ro Romanischen*. 106. — G. Græber, *Lo, li, il, i im Altitalienischen*. 108.

¹ L'habile éditeur de ce curieux texte n'a pas reconnu au v. 22 l'adverbe *ich* (on trouve aussi *hie*), si usité dans l'ancien catalan. V. 51. j'écrirais *abdos* en un seul mot. 151, *venar* = *vanar* (non *vantar*). Voy. Raynouard. 171. *paliter* = fr. *pelletier*. 211, *tal* corr. *cal*.

² C'est le texte dont M. Boucherie a publié deux fragments au t. II, p. 126-132 de la *Revue*, et dont il a promis une édition que celle de M. Auracher, reproduction diplomatique des mss., ne le dispense nullement de nous donner.

³ De la forme nasalisée du pronom neutre *cen*, que M. Foerster signale dans le texte lorrain auquel cet article est consacré, on peut rapprocher le moderne *çan* (= *ça*), usité en Saintonge (*écoutez çan que je vous dis*) et aussi, à ce qu'il paraît, dans la Suisse romande.

7. *Etymologisches*. — H. Rensch, *Romanische Etymologien*. 414. — N. Caix, *Voci nate dalla fusione di due temi*. 421. — H. Suchier, *Französ. Etymologien*. 428. — W. Færster, *Spanisch Enclenque*. 559. *Allfr. ré « Scheiterhaufen. »* 561. *Ueber vainere und mangier*. 562. *Französ. Selon*. 564. *Französ. beau aus bellum*. 564. — U.-A. Canello, *Perder l'erre*. 567.

RECENSIONEN UND ANZEIGEN. — H. Schuchardt, *Stünkel, Lee romana Ultinensis*. 111. — U.-A. Canello, *Rajna, le Fonti dell' Orlando furioso*. 125. — L. Lemcke, *Braunfels, Kritischer Versuch über den Roman Amadis*. 131. — L. Lemcke, *Société des anciens textes*, 135. — E. Stengel, *Andresen, Maître Wace's Roman de Rou*. 144. — F. Scholle, *Laurentius, zur Kritik der Chanson de Roland*. — 159. F. Liebrecht, *Guastella, Canti popolari*. 434. — K. Vollmoller, *Michaelis, Studien zur roman. Wortschöpfung*. 442. — H. Bucholtz, *Demattio, Morfologia italiana*. 446. — A. Morel-Fatio, *Sbarbi, el Refranero general español*. 447. — W. Storck, *Braga, Antologia portugueza*. 453. — H. Suchier, *la Chanson de Roland, herausg. von E. Kolbing*. 461. — O. Ulbrich, *Recueil de poésies franç. des XVI^e et XVII^e s.* 462. — O. Behaghel, *Neumann, die Germanische Elemente in der prov. und franz. Sprache*. 466. — O. Knauer, *Scheler, Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins*. 469. — K. Sachs, *Beaujean, Dictionnaire de la langue française*. 474. — E. Stengel, L. Lemcke, R. Kohler, H. Suchier, A. Tobler, *Romania*. 476. — H. Schuchardt, *Columna lui Traian, Anul VII*. 481. — E. Stengel, *Englische Studien*. 1877. 1. Heft. 484. — H. Suchier, *Michel, Livre des Psaumes, anc. trad. française*. 568. — O. Ulbrich, *Longnon, Étude sur Fr. Villon*. 572. — O. Behaghel, *Wulf, de l'Emploi de l'infinifif*. 575. — A. Stimming: *Krüger, Wortstellung in der franz. Prosalitteratur*. 577. O. Ulbrich, *Benoist, de la Syntaxe franç. entre Palsgrave et Vaugelas*.

G. C.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. LVII. Band. 1877. — P. 1. *Ueber den epischen Character der Sprache Ville-Hardouins*, von Adolf Kressner. — Article intéressant, où l'on montre que la prose de Villehardouin offre en abondance les tours, expressions et formules habituels aux auteurs des chansons de geste. — 383. *Goethe als Uebersetzer Voltair'scher Tragödien*, von Dr W. Münch. Comparaison des traductions de *Mahomet* et de *Tancredé* avec les originaux. — Les autres travaux compris dans ce volume concernent exclusivement les langues germaniques. Mais nous avons à signaler, parmi les annonces et

comptes rendus, un article justement élogieux sur les *Morceaux choisis des écrivains français du XVI^e s.*, de MM. A. Darmesteter et A. Hatzfeld (p. 99), et, dans les *Mélanges*, une notice sur George Sand, signée Hans Herring, où le grand écrivain est dignement apprécié (p. 119). Notons encore, dans le compte rendu des séances de la *Société de Berlin pour l'étude des langues modernes*, quelques observations de M. Wüllenweber sur Vaugelas (p. 88).

C. C.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. LVIII. Band. 1877. — P. 193. Fr. Brinkmann. *Etudes métaphoriques* (suite). *Le Coq et la Poule*.—267. R. Mahrenholz. *Le Misanthrope de Molière et les jugements de la critique*.—277. K. Foth. *Du Sentiment de Corneille sur l'essence de la tragédie*. — 291. Adolf Kressner, le *Poème provençal de l'Enfance de Jésus*. Examen des sources et étude de la langue et de la versification de ce poème. Il s'agit du texte que M. Bartsch a publié dans ces *Denkmaeler*. M. Kressner ne paraît pas avoir eu connaissance d'une autre composition sur le même sujet, dont il reste un fragment d'environ 600 vers et dont M. Paul Meyer a donné un extrait dans le 2^{me} fascicule du *Bulletin de la Société des anciens textes français*.—447. *Séances de la Société berlinoise pour l'étude des langues modernes*. On y remarque plusieurs communications concernant notre histoire littéraire (sur Molière, l'Académie), — 457. Compte rendu de l'ouvrage de M. Hermann Buchholtz, intitulé : *Priscæ Latinitatis originum libri tres*.

C. C.

Il Propugnatore. Anno X. Dispense 4^a, 5^a e 6^a. — P. 3. Francesco Labruzzi. *Quando nacque Dante Alighieri?* L'auteur expose les raisons qu'on a de douter que ce puisse être, selon l'opinion admise, en mai 1265 ; mais il ne conclut pas en faveur d'une autre date. — 17. Licurgo Capelletti. *La Novella di Guido Cavalcanti*. Étude sur ce poète, à propos de la nouvelle IX de la 6^e journée du *Décameron*, qui, d'après M. C., raconterait un fait réellement arrivé. — 39. Salvatore Salomone-Marino, *Storie popolari in poesia siciliana* (fin). Notes bibliographiques sur plusieurs histoires non reproduites. Un court glossaire (pp. 49-53) termine la très-intéressante publication de M. Salomone-Marino. — 54 et 281. Carlo Vassalo. *Interpretazione filologica di molti passi oscuri e controversi della Divina Commedia. Saggio di L. G. Blanc, tradotto con aggiunta di alcune osservazioni*. Suite et fin. — 90 et 228. Giovanni Ricagni.

La Fioritura epica francese nel medio ero, e la Chanson de Roland comparata coi poemi italiani che trattano la rotta di Roncisvalle. — 133. Vincenzo Pagano. *Sul Volgare Eloquio e sulla Lingua italiana.* — 169. Luigi Roberto. *Sordello.* Commentaire historique, littéraire et philosophique, du passage célèbre du *Purgatoire* où Dante introduit Sordel. — 193. Gherardo Ghirardini. *Della Visione di Dante nel Paradiso terrestre.* — 334. Ernesto Monaci. *Il Canzoniere Chigiano* L. VIII. 305. Suite. — 414. Luigi Gaiter. *Il Dialetto veneto nel secolo di Dante.* Examen philologique d'un texte vénitien du XIV^e s. récemment publié (*la Cronaca di Raffaino Caresini, tradotta in volgare veneziano nel secolo XIV.*)

G. C.

Rivista di letteratura popolare. Vol. I, fasc. II. — P. 81. A. de Gubernatis, *Novelline di santo Stefano di Salcimaina.* — P. 87. F. Sabatini, *Saggio di canti popolari romani* (suite). Je renouvellerai les observations que j'ai déjà eu occasion de faire dans mon compte rendu du premier fascicule : pourquoi ne pas indiquer les élisions que nécessite la mesure du vers (p. 89, chanson 26, v. 2; ch. 30, v. 3; ch. 31, v. 2; ch. 35, v. 1., etc...)? P. 90, ch. 33, le vers 2 est faux. Comment le rétablir? Comment scander le vers 6 de la ch. 37? — P. 97, G. Pitre, *Antichi Usi per la festa di mezz'Agosto, in Palermo e in altri luoghi di Sicilia.* — P. 108. G. de Puymaigre, *Chansons populaires du pays messin.* P. 108 et 109, les deux premiers vers de chaque couplet ne doivent-ils pas se chanter deux fois? Ce qui me le fait supposer, c'est que le 2^e vers ne rime pas toujours avec le 4^e et avec le 6^e, qui, au contraire, se correspondent toujours pour la rime. En pareil cas, les chanteurs ont généralement pour habitude de faire rimer avec lui-même le vers sans rime en le répétant. P. 108, les deux vers qui terminent le 2^e couplet ne doivent-ils pas le commencer? C'est du moins la place que leur assignent la suite du sens et la nécessité de faire rimer entre eux les vers 4 et 6. Pourquoi ne pas indiquer toujours les syllabes qu'il faut élider pour rétablir la mesure (c. 1, v. 5; c. 2, v. 6; c. 3, v. 1, 6; c. 4, v. 6, etc.) et les cas de non-élision (c. 4, v. 1; c. 7, v. 4), les cas où la diérèse est pratiquée (c. 4, v. 4; c. 9, v. 6), et ceux où elle ne l'est pas (c. 3, v. 4)? Un Français peut n'avoir pas besoin de ces indications de détail; mais comment vent-on qu'un étranger s'en tire? P. 110, c. 2, il fallait noter par une ligne de points la lacune du 3^e vers à terminaison féminine. P. 111, on voit des couplets qui ont tantôt 5 vers, tantôt 6, tantôt 7, tantôt 8, et cela sans aucune observation de l'éditeur. P. 117. Th. Braga. *Litteratura dos contos popu-*

lares portuguezes. — P. 137. A. Gianandrea, *Saggio di giuochi e canti popolari fanciulleschi delle Marche.* — P. 145. *Varietà.* — P. 152, *Bibliografia.* — P. 157. *Periodici.*

A. B.

Giornale di filologia romanza, n° 1. La *Rivista di filologia romanza* ayant cessé de paraître en octobre 1876, l'un de ses directeurs, M. Ernest Monaci, a, sur les instances de ses amis, repris à son compte une publication du même genre, intitulée: *Giornale di filologia romanza* (à Rome, chez Heermann Lœscher; à Paris, chez Vieweg). La *Revue des langues romanes* est heureuse de pouvoir souhaiter la bienvenue au nouveau recueil, qui se présente d'ailleurs sous les meilleurs auspices, assuré qu'il est dès à présent de la collaboration de savants tels que MM. Canello, P. Rajna, M. Caix et A. d'Ancona. Voici le sommaire de ce premier numéro. — *E. Monaci*, Awertenza. — *U.-A. Canello*, Lingua e dialetto. — *P. Rajna*, Estratti d'una raccolta di favole. — *N. Caix*, sul Pronome. — *Varietà*: *N. Caix*, Etimologie romanze; *E. Molteni*, sul Libro Reale; *A. d'Ancona*, Fra Guittone e il sig. Perrens. — *Rassegna bibliografica.* — *Bolletino bibliografico.* — *Periodici.* — *Notizie.*

A. B.

Revistas catalanas.— LO GAY SABER. N. III (1 de febrer).— P. 33. F. Maspons y Labrós: *la Tonada maravellosa* (Qüento popular irlandés). Ab lo pretest de donar á coneixer una mostra del llibre de legendas y tradicions irlandesas que han coleccionat los escriptors M. Croker y M. Keightley, fá l'ilustrat Sr. Maspons un estudi comparatiu que res deixa pera desitjar al mes inteligent en la materia. — P. 37. Damás Calvet: *Marta*. Poesía. — P. 37. A. Caretá y Vidal: *los Carboners. Poema provensal en XII cants, per Félix Gras*. Continúa la traducció: cant segon. — P. 40. Tomás Forteza, mestre en gay saber: *lo Claveller. Imitació de les cansons populars mallorquines*. Poesía. — P. 40. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers*. Prossegueix esta novela.—P. 43. Agna de Valldaura (pseudónim de la Senyoreta Na Joaquina Santamaria): *lo Fruyt de Montcada*. Poesía. — P. 43. Enrich Franco: *Edipo Rey, Traducció de Sófoles*. Continuació. — P. 14. F. Pelay Briz: *la Pinya d'or*. Comedia, etc. Seguiment.—P. 47: *Novas*. Entre ellas son dignes d'especial menció: la que conté lo text y la traducció catalana de la bella salutació de bon any qu'endressá en vers als seus amichs, lo distingit poeta de Provensa Francesch Vidal, autor del *Tambou-*

rinaire; y la que parla de l'obertura de la via férrea qu'uneix Espanya ab Fransa.

N. IV (15 de febrer). — P. 49. Manuel Milá y Fontanals: *Notas sobre la influencia de la literatura italiana en la catalana*. Consisteix en la versió catalana feta per la redacció del *Gay Saber*, del precios treball que (segons en altra ocasió diguérem) tant rich de datos com modest en son titol, es crigué nostre estimat y savi mestre pera festejar, al estil d'Italia, las bodas del literat siciliá Dr D. Joseph Pitre ab Da Francisca Pitrano (de Palermo). — P. 52. Geroni Rosselló, mestre en gay saber: *lo Cant del segador*. Poesia. — P. 52. A. Careta: *los Carboners*, etc., de Gras. Cant ters. — P. 54. Frederich Soler, mestre en gay saber: *l'Anell*. Poesia. — P. 55. Maria de Bellloch: *Vigataus y botiflers*. Continuació. — P. 58. Jascinto Labaila: *Els Poetas*. Sonet. — P. 58. E. Franco: *Edipo Rey*. Trad. de Sofocles. Seguiment. — P. 60. Conrat Roure: *Revista dramática. Lo Contramestre, drama en tres actes de D. Frederich Soler*. — P. 62. F.-P. Briz: *la Pinya d'or*, etc. Continuació. — P. 64. *Novas*: Interessant es la llista de las 20 obras catalanas qu'ofereix lo *Gay Saber* à sos suscriptors.

N. V (1 de mars). — P. 62. F. Maspons y Labrós: *Qüentos populares vienesos*. S'ocupa ab fruyt, com sempre, pera la literatura popular, del opúscul que ha escrit lo Dr Auton Ive ab motiu del casament de Joan Ive y la senyoreta Lorenzetto. — P. 68. Francesch Ubach y Vinyeta, mestre en gay saber: *Suspirs*. Poesia. — P. 69. A. Careta: *los Carboners*, etc., de Gras. Comensa lo cant quart. — P. 70. Margarida Caymari de Bauló: *Veu de Mare*. Poesia. — P. 71. Maria de Bellloch: *Vigatans y botiflers*. Continuació. — P. 72. Constanti Llombart: *Amor ab amor se paga*. Dolora (Valenciá). — P. 73. Joseph Fiter è Inglés, etc., segueix la traducció del *Estudi històrich-crítich sobre'ls poetus valencians dels segles XIII, XIV y XV, per En Rafel Ferrer y Bigné*, tractant de Mossen Jaume Febrer, *En Dionis Guiot ò Guinot, y Mattfres de Bezeys*. — P. 75. Agnès Armengol de Badia: *Intima*. Poesia dedicada à N'Agna de Valldaura. — P. 75. E. Vidal Valenciano: *Bibliografia: Dos Llibres nous (Quadro en prosa d'en Joan Pons y Massaveu, y Perlas catalanas d'en Artur Masriera y Colomer)*. P. 76. F.-P. Briz: *la Pinya d'or*. Comedia, etc. Continuació. — P. 78. *Curiositats. Fundació del Convent de Jesús*. (Barcelona, 1427). Nota antiga que'n fa referencia. — P. 79. *Novas*.

N. VI (15 de mars). — P. 81. F. Maspons y Labrós: *Endevinallas populares francesas*. Notable article que'l llibre *Devinettes ou énigmes populaires de la France, par M. Eugène Rolland*, ha proporcionat à dit Sr. Maspons l'ocasió de demostrar quan interessant es

l'estudi que ha fet no sols de la literatura popular catalana, si que també de las d'altres payssos d'Europa. — P. 86. Victor Balaguer, mestre en gay saber: *Amorosa*. Poesia. — P. 86. A. Caretá: *los Carboners*, etc., de Gras. Fi del cant quart. — P. 87. Damás Calvet: *l'Anada á Recasens*. Poesia. — P. 88. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers*. Seguint. — P. 91. E. Franco. *Edipo Rey*. Trad. de Sófocles. Continuació. — P. 92. Francisco Sabatini: *Bibliografía forana*. En ella l'intel·ligent escriptor italiá Sr. Sabatini, director de la *Revista di letteratura popolare* de Roma, dona à conèixer per diverses mostres las inspiradas poesias de son compatrici lo difunt artista Praga, que contè un volum titolat « *Trasparenze, Fantasma. Versi di Emilio Praga (Torino, 1878)*. » — P. 93. F.-P. Briz: *la Pinja d'or*. Comedia, etc. Acaba l'acte 1^{er}. — P. 95. *Akiba (Qüento hebreu)*. — P. 95. *Novas*.

LA RENAIKNSA. N. 3 (15 de febrer). — P. 97. *Quatre Paraulas al Sr. A. E., periodista de Madrid*. Replica à algunas apreciacions contrarias à Catalunya, emitidas en lo diari *la Epoca* del 14 de janer. — P. 102. Guillem M. de Brocá: *dels Bens de la dona en lo matrimoni à Catalunya, y en particular en lo comarca de Tarragona*. Estudi juridich molt interessant, redactat ab certa precisió de llenguatge, que demostran en son autor una exacta coneixensa de la llegislació catalana y de sos orogens. — P. 111. Emili Vilanova: *A mon amic R. Falco. Bestias embalsamadas (Diálechs)*. Quadro de costums d'atractivola lectura, per la sua animació y per la veritat dels caracters que tant be dibuixa. — P. 119. Francesch Matheu: *les Festes llatines à Montpeller*. Est article descriu los preparatius pera lo gran concurs y festa de las literaturas llatinas qu'ensempeps tindrán lloch proximately en dita ciutat. A ellas, essenthi galanament invitats los escriptors catalans per nostres germans de Provensa, creyem no deixarán mos compatricis de correspondrerhi com se mereix. — P. 122. F. T. A. *Associació catalanista d'excursions científicas*. Exposició dirigida per aquesta societat al Excm. Sr. Ministre de Foment, pera que l'Estat subvencionés, com ho ha fet, ab 3,000 pesetas, la reparació del celebre monastir de Santa-Maria de Ripoll. — P. 125. Manuel Milá y Fontanals: *Esperansa*. Reprodució de la hermosa poesia qu'ab aquest titol, lo primer dels escriptors catalans havia ja publicat en esta *Revue*. — P. 126. Jascinto Verdaguer: *A mon Deu*. Inspirats versos del autor del poema *l'Atlàntida*. — P. 128. Joaquin M. Bartrina: *Povreta!* Altre poesia. — P. 130. *Bibliografía*. J. Ixart: *Quadros en prosa* per Joan Pons Massaveu; (p. 132) A. Balaguer y Merino: « *Petit Romancero. Choix de vieux*

chants espagnols traduits et annotés par le Comte de Puymaigre, membre correspondant de l'Académie royale d'histoire de Madrid et de l'Académie royale des belles-lettres de Barcelone » (p. 133); A. A. P. : *Usi popolare per la festa di Natale in Sicilia, descritti da Giuseppe Pitre*. Criticas favorables. — P. 134 Novas. — A aquest número l'acompanyan : una copia del quadro al oli del distingit artista D. Joaquim Vayreda *las Primeras Calsas*, premiat ab una medalla en l'exposició de Paris de 1871 ; y la continuació del *Llibre de coses assenyalades* per folleti.

N. 4. (28 de febrer). — P. 137. J. Riera y Bertran : *Motius d'una tendència*. Ço es la de la renaixensa del art à Catalunya à la vegada que la de sa literatura.— P. 141. J. Narcis Roca : *los Pahers y 'ls primitius Concellers de Barcelona*. Encara qu'est autor no ha afegit nous datos als ja coneguts, ha sabut condensar la materia en proporcions mes llegibles qu'altres treballs seus de la mateixa naturalesa.—P. 149. Lluís Domenech y Montaner : *En busca de una arquitectura nacional*. Notable disquisició, per l'estudi que presuposa en son autor. — P. 161. Antoni Vilanova : *Exposició de pinturas à Madrid*. I. Critica de las obras artisticas alli exposadas, comensant per las d'assumpto religiós.—P. 165. Thomas Forteza, mestre en gay saber: *Plor d'esperansa*. Poesia. — P. 169. Angel Guimerá, mestre en gay saber : *Joel*. Poesia. — P. 171. Pau Bertran y Bros : *A la verge de Montserrat*. — P. 172. *Novas*. — Va adjunt à est número ademés del folleti una lámينا heliogràfica, copia de l'estàtua en bronzo que representa à Dante, feta per D. Geroni Sunyol, y que posseheix la Exma. Diputació provincial de Barcelona.

N. 5 (15 de mars). — P. 177. J. Pella y Forgas : *Grans exemples* : II. *La Renaixensa de Hungria*.— Article expositiu del renaixement politic-h-literari de dit pays, compendiat en los següents capitols : *Decadencia y centralisació. Maria Teresa. Joseph II. De 1460 à 1790. — La Renaixensa literaria politica. La revolució francesa. De 1790 à 1815. — La segona renaixensa literaria. Kisfaludy. Sandor Petoefi. — Segona renaixensa politica. Kossuth y Deak. 1848 y 1867. — La Actual Constitució de Austria y Hungria*.— P. 199. Francisco Manel Pau. *Impressions de pare*. Quadro intim, qu'es distingeix per sa naturalitat, y si be en algun lloch es un poch difus, lo final es verdaderament sentit. — P. 209. Antoni Vilanova : *Exposició de pinturas à Madrid*, II. Continua, ocupantse dels quadros d'assumptos històrics. — P. 214. Damas Calvet. *Mallorca cristiana. Cant XIV. Fragments*. Ho son del poema inedit qu'está ultimant est distingit poeta. — P. 223. Jascinto Torres y Reyató : *lo Plany del rossinyol*. Poesia.—P. 226 Joseph Serra y Campdelacreu : *l'Anell de prometatge*.

Poesia. — P. 227. *Consistori del Jochs florals de Barcelona*. Composicions rebudas en secretaria fins al 13 de mars. — P. 228. *Novas*. Cal esmentar la que dona coneixensa, de la copa que els Provensals pensen regalar als Catalans. — Se ha repartit ab est número, un dibuix à la ploma del artista D. Antoni Fabrés, pensionat à Roma per la Exma. Diputació provincial, y un plech del folletí.

N. 6 (31 de mars). — P. 233. Antoni de Bofarull: *la Unitat de la llengua catalana en Catalunya, Mallorca y Valencia*. Varias son las observacions que fa l'autor, ajudat de sa reconeguda competencia, pera probar son tema; empero nos sembla qu'á las diferencias que s'observan en lo catalá vulgar, segons las encontradas en que 's parla, podria justament calificarlas de *dialectes*. De tots modos, voldriam véurer sovint articles tan interessants com aquest, en las planas de las revistas catalanas; voldriam poder aplaudir un despertament de l'afició per los estudis filològichs, qual ausencia nos explica clarament lo perquè qualsevol catalanista competent se veu exposat à quedar poch menys que sens lectors, si publica aquí sos treballs lingüístichs. — P. 241. Johan Montserrat y Archs: *la Vinya y sos inimichs*. I. Los sólits coneixements que'l Sr. Montserrat posseheix en las ciencias naturals, especialment en la botánica, recomanan vivament l'atenció dels Catalans y Provensals envers aquest estudi, quels será de gran profit, amenessats com se troban á la vegada, de la destrucció de la vinya per lo devastador *philoxera*. — P. 246. Antoni Vilanova: *Exposició de pinturas à Madrid*. III. Tracta de la pintura de género. — P. 250. Joseph Rodoreda: *Una opinió sobre l'estat de la música à Barcelona*. Utils observacions pera lo progrés del art musical en la capital de Catalunya. — P. 255. Tomás Aguiló: *Sa Pobila del Veguer*. Poesia. — P. 259. Joseph de Letamendi: *Ciencia y art*. Poesia que satisfá nostre desitj d'anar concixent las ignoradas composicions en vers catalá del D^r Letamendi. — P. 260. J. Sardá: *A Tyndaris* (traducció de l'oda XVII del llibre I d'Horaci). — P. 261. Artur Gallard: *Plany*. Poesia. — P. 263. R.: *Teatre catalá*. Crítica de l'obra dramática d'en Francesch Ubach y Vinyeta, *la Ma freda*, ultimament estrenada. — P. 267. *Consistori dels Jochs florals de Barcelona*. Composicions rebudas en secretaria fins lo 30 de mars. — P. 269. *Novas*. Los suscriptors han rebut ab est número una copia del inspirat quadro de D^a Francisco Masriera *la Esclava*, premiat en l'última exposició de Madrid.

Barcelona. 31 de mars de 1878.

A. BALAGUER Y MERINO.

Société d'Alliance latine. — *Le Banquet de l'Alouette*
Montpellier, Boehm, 1878; in-8°, 32 p.

Recueil des discours et des toasts prononcés au banquet de l'*Alouette*, le 26 mai 1878, à Montpellier. Comme textes intéressants, nous signalerons les toasts de MM. Croisier et Duleix-Ansermez, écrits, l'un en patois de Saint-Triphon (Vaud, en Suisse), l'autre en patois d'Aigle (même canton). Nous signalerons aussi, mais non pas comme un modèle de courtoisie, le début du discours de M. Mary-Lafon : « Messieurs, j'ai reçu deux invitations pour assister aux Fêtes latines : l'une de la Société qui a fait beaucoup de bruit dans les rues (*sic*), l'autre venant de l'*Alouette*. L'*Alouette* étant la première qui chante en montant vers le ciel et qui annonce la lumière, j'ai préféré son invitation, et me voici » Nous devons faire observer à M. Mary-Lafon que les deux invitations n'étaient pas exclusives l'une de l'autre, puisqu'elles émanaient de deux sociétés, non pas rivales et encore moins hostiles, mais simplement distinctes. L'une arbore franchement sa couleur politique, l'autre n'en veut pas avoir; ce qui explique qu'elles aient agi en pleine indépendance l'une de l'autre, comme l'a très-justement, « et sans récrimination », constaté M. Xav. de Ricard. M. Mary-Lafon aurait dû prendre exemple sur lui et ne pas répondre à une politesse par une épigramme d'ailleurs assez faible, et que rien ne motive.

A. BOUCHERIE.



CHRONIQUE

L'impossibilité où nous serions de condenser dans les quelques pages ordinairement réservées à la *Chronique* le Compte rendu du Concours du *Chant du Latin* et des diverses séances ou réunions qui l'ont précédé et suivi, nous oblige à renvoyer le lecteur à la relation spéciale que la Société fera paraître, avant la fin de l'année, en un volume distinct de la *Revue*¹. Cette relation contiendra les discours et les rapports de MM. de Quintana, Mistral, Paul Glaize, de Tourtoulon, de Lestaubière, Laissac, Léon Marès, Roque-Ferrier, Don-

¹ Un prospectus fera prochainement connaître les conditions de souscription.

nadiou, Antonin Glaize, Lieutaud; les brindes et les pièces de poésie de MM. Aguilo, Llorente, Matheu y Fornells, Pedrell, de Bornier, Aubanel, de Berliuc-Perussis, Langlade, de Toulouse-Lautrec, Chabaneau, Azaïs, Boucherie, Roumieux, Laforgue, Tavan, etc.; le *Chant de la race latine* de M. Alecsandri, et de nombreux extraits des œuvres couronnées, dues, comme on le sait, à MM. Balaguer y Merino, Bonaparte-Wyse, Constans, l'abbé Paul Guillaume, Martí y Folguera, Achille Mir, etc., etc.

La Société se propose de joindre à ces divers documents les lettres d'adhésion qui lui ont été adressées à l'occasion du concours-du *Chant du Latin*, par les principaux philologues ou romanisants de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Roumanie, et notamment par MM. Milá y Fontanals, Pelay Briz, Victor Balaguer, Nuñez de Arce, Castelar, E. Monaci, Ascoli, le prince Ruspoli, le sénateur Sabarrini, l'abbé Spéra, le marquis de Mendez Léal, ambassadeur de Portugal: Urechia, Hasdeu, Obédénare, Bratiano, Emile Costinescu, Michel Bréal, Gaidoz, Picot, etc.

Par exception, nous donnerons seulement dans la *Revue* la liste des prix et des mentions du *Chant du Latin*:

UNE COUPE ARTISTIQUE ET SYMBOLIQUE
DONNÉE PAR DON ALBERT DE QUINTANA Y COMBIS,

A M. Alecsandri, à Mircești (Roumanie), pour le *Cantul gintei latine* (le Chant de la race latine), (langue roumaine).

UN RAMEAU DE LAURIER EN VERMEIL
DONNÉ PAR LE PARAGE

A Don Franc. Matheu y Fornells, à Barcelone (Espagne), pour une pièce de poésie catalane: *lo Cant del Llatí*.

MENTIONS

I. A un anonyme de Tergu-Muresinlui (Transylvanie), pour une pièce de poésie roumaine: *Cantul Latinului* (signé *O Romana din Transilvania*);

II. A un anonyme, à Paris, pour une pièce française: *Chant du Latin* (épigraphe: *Sursùm!*);

III. A M. Albert Arnavielle, secrétaire de la maintenance de Languedoc, à Alais (Gard), pour une pièce en dialecte cévenol: *Tabò, cant de raço*;

IV. A don Miguel-Antonio Caro, correspondant des Académies royales de langue et d'histoire de Madrid, membre honoraire de l'Académie des belles-lettres de Santiago (Chili), à Santa-Fé-de-Bogota (Nouvelle-Grenade,—Amérique méridionale), pour une pièce de poésie espagnole: *el Himno del Latino*;

V. A M. Auguste Chastanet, à la Bachelierie (Dordogne), pour une pièce de poésie en dialecte périgourdin: *lou Chant dau Latin*;

VI. A M. Girolamo Donati, à Péronse (Italie), pour une pièce de poésie italienne: *il Canto del Latino*;

VII. A M. Félicien de Prades, pour une pièce de poésie en langue romane du XII^e siècle: *lo Cant del Latin*;

VIII. A M. Auguste Fourès, à Castelnaudary (Aude), pour une pièce de poésie en dialecte du Lauragais: *le Cant del Lati*;

IX. A M. Aimé Giron, au Puy-en-Velay, pour une pièce de poésie française: *le Chant des Latins*;

X. A M. Alexandre Langlade, à Lansargues (Hérault), pour une pièce de poésie languedocienne (sous-dialecte de Montpellier et de ses environs) : *lou Cant dau Latin*;

XI. A M. Giovannes Mathis, à Gènes (Italie), pour une pièce de poésie romonsche (dialecte de la Haute Engadine, canton des Grisons, — Suisse) : *l'Ovel della Bernina et il cuors della vita umana*;

XII. A M. Cesare Paladini, à Milan (Italie), pour une pièce de poésie gallo-italienne (dialecte milanais) : *la Leggenda di popol latin*;

XIII. A M. Ubach y Vinyeta, à Barcelone (Espagne), pour une pièce de poésie catalane : *lo Cant del Lati*.

MENTIONS PARTICULIÈRES

I. A M. le baron de Meyronnet de St-Marc, à Aix-en-Provence, pour : *la Race latine*, oratorio, suivi du *Chant des Latins*. Les vers latins sont dus à M. A.-B. Crousillat (de Salon); les vers italiens, à M. R.-P. Tasso; les vers espagnols et catalans, à des anonymes. les vers provençaux, à M. J. Gaut, d'Aix-en-Provence; les vers roumains, à M. Georges Sion, secrétaire général de la *Société académiq roumaine*, à Bucarest (Roumanie);

II. A MM. Aimé Giron et Cyrille Fiston, pour les *Petits-Fils des douze Césars*, satires françaises-latines (Imprimé);

III. A MM. Charles Gros et Laborde, à Montpellier, pour les paroles et la musique d'une *Cansou latina* exécutée pendant les Fêtes latines.

MENTIONS POUR LA MUSIQUE

I. A M. Borel, à Aix-en-Provence, pour la musique de la *Race latine*, oratorio de M. le baron de Meyronnet de Saint-Marc;

II. A M. Marc Burty, à Lyon, pour la musique de la pièce *le Chant des Latins*, par M. Aimé Giron (no IX du Concours de poésie);

III. A Don José Rodoreda, à Barcelone (Espagne), pour la musique d'un poésie catalane intitulée *lo Cant del Llati*.

*
*
*

MM. André, archiviste du département de la Lozère, et Maurice Faure, tous les deux membres de la Société, ont été récemment nommés officiers d'académie, par M. le Ministre de l'instruction publique.

*
*
*

TRAVAUX SUR LA LANGUE D'OG ANCIENNE ET MODERNE. PUBLICATIONS CATALANES, PROVENÇALES ET LANGUEDOCIENNES. — *Œuvres de Marguerite d'Opagt, prieure de Poiteins, publiées d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de Grenoble*, par E. Philipon, avec une introduction de M. C. Guigue. Lyon, Scheuring; in-8°, xxxix-93 pag.

La Vida de S. Anador, texte provençal inédit du XIV^e siècle, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Marseille, par V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille. Marseille, Lebon, 1878; in-8°, 23 pages, avec un fac-simile.

Le Fiens de Mons. levesque et ronte al Chastel de Crest. Document du XIII^e siècle, commenté, annoté et publié par J. Brun-Durand. Valence, 1878; in-8°.

Beauredon (Pabbé). *Études landaises. Essai de philologie landaise. Découverte archéologique à Pissos. Études archéologiques de M. le docteur Léon Sorbets*. Pau, Menetièrre; in-8°, 79 pages.

Alph. Roque-Ferrier. *L'R des injurieux en langue d'oc*. Paris, Maisonneuve; in-8°, 10 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

Michel. *Le Z euphonique et son équivalent, l'S douce en provençal et en français*. Toulon, Laurent; in-8°, 50 pages.

Combette-Labourelle (de). *Roman et Patois*. Gaillae, Dugoure; in-8°, xvii-152 pages.

Un pom de flors. A las Noyas catalanas. Barcelona, Vetllada del dia 6 de maig de 1878. Imprenta de la Renaixensa; in-12, 64 pages.

Charmant recueil de poésies catalanes, dues à MM. Bassegoda, Bertran y Bros, B. Ferrer, Franquesa y Gomis, Arthur Gallard, Genis y Aguilar, Angel Guimerá, Martí Folguera, Masriera y Colomer, Francesch Mathèu, Montserrat y Archs, Manel Pau, Picó y Campamar, Pons y Massaven, Rahola, Reventos, Roca y Roca, Riera y Bertran, Sardá, Torres y Reyató et Ubach y Vinyeta.

V. Balaguer. *Trajedias. Su autor en verso catalan. Victor Balaguer. Sus traductores en verso castellano, Ruiz Aguilera, Nunez de Arce, Rêtes, Perez Echerarria, Barrera, Llorente, Rosselló, Bielma, Sierra y Chaves*. Segunda edicion. Madrid, Fortanet; in-12, 484 pag.

Francesch Matheu. *La Cansó de l'espiga*. Barcelona. A. Verdaguer; in-12, 6 pages.

Fr. Ubach y Vinyeta. *La Ma freda, comedia tragica en tres actes y en vers*. Barcelona. Rafel Ribas; in-8°, 80 pages.

Masriera y Colomer. *Poesias premiadas en lo certamen literari del centre catalanesch-recreatiu de 1878*. Barcelona, Imprenta de la Renaixensa; in-12, 46 pages.

Cayeta Vidal y Valenciano. *lo Mon invisible en la literatura catalana y lo Viatge fet al infern per Pere Porter*. Barcelona, Estampa de la Renaixensa; in-8°, 78 pages.

Homenaje al beato Raimundo Lull en el sexto centenario de la fundacion del colegio de Miramar. Palma, Gelabert; gr. in-8°, 172 pages. Contient de nombreuses poésies en catalan, sur ou en l'honneur de Raymond Lull.

J. Maluquer Viladot. *Teatre català, estudi històric-critich, premiat ab menció honorifica en los Jochs florals de 1876*. Barcelona, Estampa de la Renaixensa; in-12, 62 pages.

Joseph Maria Valls y Vicens. *Discurs llegit en la festa de reparició de premis del centro catalanesch*. Barcelona, Imprenta de la Renaixensa; in-12, 46 pages.

Œuvres complètes, languedociennes et françaises, de l'abbé Favre, publiées sous les auspices de la Société pour l'étude des langues romanes. Montpellier C. Coulet (tom. 1^{er}); in-8°, 233 pages.

Édition préparée par MM. Léon Gaudin et Alph. Roque-Ferrier; l'étude sur Favre, sa vie, sa langue et ses poésies (1^{re} partie du tome 1^{er}), sera distribuée avec le dernier volume des *Œuvres complètes*.

Melchior Barthés. *Premiè Bouquet (1838-1842), Flouretos de moun-tagno, poésies languedociennes, avec un Avant-Propos de Marius Bourrelly, et des Notes sur l'orthographe et la prononciation languedociennes (traduction française en regard); ouvrage couronné aux Jeux floraux des*

Fêtes latines de Montpellier. Montpellier. Imprimerie centrale du Midi: in-12, 455 pages.

P. Gausse, *la Fèiro de Chambourigaud, pouèmo counique en cinq cants, emb'un avans-prepaus* d'Albert Arnaviel. Alais, Brugueirolle: in-12, iv-55 pages.

Marius Bourreily, *Poesia provençal dedicada à la Asociacion literaria de Gerona, con motiro del certimen de 1877.* Gerona; in-4°, 4 pages (texte provençal et traduction espagnole).

Bonaparte-Wyse, *Tres Rambiai prouvençau (lu Vilo d'Aigo-Morto, la Soulitudo. Un Deo gratias)*. Mount-peliè. Empremariè centralò dou Miejour: in-8°, 25 pages (Extrait de la *Revue des langues romanes.*)

Bonaparte-Wyse, *Septentrioun.* Antibo Marchand: in-4°, 12 p. Voir le compte rendu de M. Espagne, *Revue.* 15 avril 1878 p. 197.

Bonaparte-Wyse, *Magalouno, odoletto dedicado à Mounsegne de Cabrièro, eresque de Mount-peliè.* Isclo de la Magalouno, in-4°, avec la musique, due à M. Louis Lambert: 12 pages. (Montpellier, Imprimerie centrale du Midi.)

Camille Laforgue, *A milord Guilhèm-C. Bonaparte-Wyse: la Boumiano.* Mount-peliè, Empremariè centralò dau Miejour (Hamelin fraires); in-4°, 14 pages: avec la musique, due à M. Louis Lambert. Extrait du présent numéro de la *Revue des langues romanes.*

L'Anglés à l'Opera, *oubreto per N. . . illustrado per Falip.* Carcassou, Pouech; in-8°. 16 pages, figures.

A. de Gagnaud, *Pèr lou batejà dou felibrihou de Sant-Cloment.* Ais, Remondet-Aubin; in-8°, 1 feuille.

A. Fourès, *le Vincedou à la batesto de pouls.* Montpellier. Imprimerie centrale du Midi; in-8°. 3 pages.

Cette pièce de poésie a paru l'abord dans le no de février de la *Revue des langues romanes.*

A. Fourès, *le Cap de Voultari à Toulouso, sonnet.* Castel-nou-d'Arri. Chavard; in-4°. 4 pages.

Louis Desjardins, *le Chant du Gaulois, aux Dames félibresses, sonnet.* S. L. N. D. (Montpellier, mai 1878); in-8°, 4 pages.

La quatrième page contient une traduction en langage de Toulouse, par M. Germain Fournier, secrétaire de la maintenance d'Aquitaine, du sonnet aux dames félibresses.

C. Gros, *Mugalouna, paraulas de C. Gros, fèlibre dau Clapas: musica de Bérard.* Montpellier, Boehm; in-4°. 4 pages.

Pièce de poésie lue par l'auteur à Maguelone, lors de la première réunion du *Porage*, le 18 novembre 1877.

Jules Bessi, *Notices sur Segurana, héroïne niçoise.* Nice, Gilletta: in-8°, 36 pages.

Contient, p. 29, une pièce de 16 vers, en langage de Nice; elle est suivie d'une *ode* en français. Le tout signé: Jules Bessi, et daté du 15 août 1862.

Babret, *Cansou de la baquo de Capestang, Rigaoudoun, paraulos e musiquo de Babret (Auguste).* Béziers, Perdraut, S. D. Une feuille in-4° à 2 colonnes.

La vache est l'animal symbolique de Capestang. Voici le refrain de la chanson:

Garas ! Garas !
Mounde, la baquo passo,

Badas ! Badas !
 Mes aoumens fazes plasso,
 Dounas ! dounas ! dounas !
 Quaouque biel liard ou fouasso ;
 Balhas ! balhas ! balhas !
 Quant saio de binasso !!!

Les douze couplets qui accompagnent ce refrain sont parfois assez risqués. En revanche, on ne saurait leur contester une certaine verve rustique. L'auteur peut faire mieux.

B. Artoü, *Oubretto prouvençalo. Leis Embarras de Marsiho (Imitation de Boileau)*. Marsiho, Bernascon; in-8°, xiv pages.

Imitation en provençal-marseillais, de la sixième satire de Boileau. L'auteur met en souscription une traduction en vers de la *Joconde* de Lafontaine.

Alexandre Plazolles, *l'Ouberturo d'uno missiou à Moularés*. Castres, Abeilhou: in-12, 13 pages (au bénéfice des pauvres, 50 centimes).

Société d'alliance latine. Le Banquet de l'Alouette. Discours et toasts de MM. V. Hugo, E. Castelar, etc. Paris: Sandoz et Fischbacher: in-8°, 82 pages.

La part de la langue d'oc, dans ce recueil, consiste: 1° en un toast en prose de M. Croisier (St-Tréphou, canton de Vaud, Suisse); 2° un toast en prose de M. Dulex-Ansermez (Aigle, canton de Vaud, Suisse); 3° un brinde en prose provençale de M. Félix Gras; 4° un brinde en vers provençaux (*la Patrio*), de M. Remy Marcelin; 5° une poésie languedocienne (*la Lauseta*), due à M. A. Langlade; 6° une poésie languedocienne (*la Mariano latino*), par M. Auguste Fourès.

A. de Lamothe, *le Proscrit de la Camargue*, Paris. Blériot: in-12, 303 pages.

Contient divers chants et fragments de chants populaires ou religieux en provençal.

Troubat, *Plume et Pinceau, études de littérature et d'art*. Paris, Liseux: in-16.

Quelques-unes des études de ce volume concernent des auteurs et des sujets appartenant au midi de la France.

A. R.-F.

Le gérant responsable: Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

--

DIALECTES ANCIENS

Poètes lyriques catalans (MILA Y FONTANALS) ...	53
L'Évangile selon saint Jean, en provençal du XIII ^e siècle. (W. FOERSTER.).....	105-157
Extrait d'une traduction catalane de la <i>Légende dorée</i> (CHABANEAU).....	209

DIALECTES MODERNES

Études sur l'histoire de quelques mots romans. (ALART.)....	5
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite). (GAZIER)...	9-237
Enigmes populaires siciliennes. (DI MARTINO.).....	126
L' <i>R</i> des infinitifs en langue d'oc (ALPH. ROQUE-FERRIER.)...	180
Trois Poésies milanaises de Carlo Porta. (PIETRO PREDÀ.).....	213
Un Alleluia pascal en Velay. (V. SMITH.).....	217
Pouesias dioisais de Guste Boueissier. (Jules SAINT-RÉMY.)....	221
<i>Lou Pech Trinal</i> . (Clair GLEIZES.).....	27
<i>Béumouno</i> . (Théodore AUBANEL.).....	28
<i>Lou Gardo-Mas</i> (fin). (A. LANGLADE.).....	29
<i>Lous Bords dau Lez</i> . (Lydie DE RICARD.).....	84
<i>Le Vincedor</i> (A. FOURÈS.).....	85
<i>A Trench d'auga</i> . (UBACH Y VINYETA.).....	87
<i>Lous Pouleïts</i> . (A. CHASTANET.) ...	91
<i>A Juli Gaussinel, après la legido de soun Abdou</i> . (A. ESPAGNE.)...	133
<i>Donc gratus eram</i> , etc., traduction provençale. (V. LIEUTAUD.)	134
— — — traduction languedocienne. (A. ESPAGNE.)...	135
<i>A-n-Anfos Tavan, après uno legido d'Amour e Plour</i> (A. ARNAVIELLE).....	158
<i>Lous Dous Canards saucages</i> . (GABRIEL AZAÏS.).....	191
<i>I Latin d'Americo</i> . (A. DE GAGNAUD.).....	196
<i>Cantul ginteî latine</i> . (ALECSANDRI.).....	262
<i>Lo Cant del Llati</i> . (FR. MATHIEU Y FORNELLS.).....	264
<i>A la raço latino</i> . (F. MISTRAL.) ...	266
<i>Galabrun</i> (Léontine GOIRAND.).....	270
<i>Luno pleno</i> . (Théodore AUBANEL.).....	272
<i>La Boumiano</i> . (Camille LAFORGUE).....	275
<i>A la Mar latine</i> . (Lydie DE RICARD.).....	279
<i>A Mount-peliè</i> . (A. ROUX.).....	280
<i>Lou Branle de las Trellhas</i> . (Louis ROUMIEUX.).....	281
<i>L'Autouna</i> . (Charles GROS.).....	285

BIBLIOGRAPHIE

<i>Le Bréciaire d'amour</i> , de Matfre Ermengand, publié par la <i>Société archéologique de Béziers</i> . (C. CHABANEAU.).....	38
<i>De la Poesia provençal en Castilla y en Leon</i> , par V. Balagner. (C.-J. T.).....	44

<i>Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en</i>	
<i>Provence, 3^e partie, par un professeur. (A. ESPAGNE.)</i>	45
<i>Conteils e Fiorlas, per Ang. Chastinet. (C. CHABANEAU.)</i>	48
Corrections du texte d'Estienne de Fongères, addenda à l'article de M. Boucherie. W. FOERSTER,	92
<i>Lo Donatz proveusals und las Razos de trobar, publiés par M. Sten-</i> <i>gel. (C. CHABANEAU.)</i>	138
<i>Septentriona, per W.-C. Bonaparte-Wyso. (A. ESPAGNE.)</i>	197
<i>Catalogue de la bibliothèque de Marseille, ouvrages relatifs à la</i> <i>Provence, par M. V. Lieutaud. (A. ESPAGNE.)</i>	198
<i>Congrès archéologique de France, XLIII^e session. (Alph. ROQUE-</i> <i>FERRIER.)</i>	202
<i>Le Seizième Siècle en France par MM. Darmsteter et Hatzfeld.</i> <i>(A. BOUCHERIE.)</i>	202
<i>La Prise de Damiette en 1219, publiée par M. Paul Meyer. (C.</i> <i>CHABANEAU.)</i>	287
<i>Die Provenzalische Blumenspiele der Chigiana, publié par M. Edm.</i> <i>Stengel. (C. CHABANEAU.)</i>	289
Société des Anciens Textes. — <i>Aiol, chanson de geste, publiée</i> <i>par MM. J. Normand et G. Raynaud. (A. BOUCHERIE.)</i>	290
<i>Sprachliches aus romanischen Volksmärchen, par J.-U. Jarnik...</i> <i>(C. CHABANEAU.)</i>	293
<i>Un document inédit sur Laure de Sade, par de Berluc-Pérussis.</i> <i>(A. ROQUE-FERRIER.)</i>	293
<i>Almanach niçois pour 1876, par J. Bessi. (A. ROQUE-FERRIER.)</i>	295
PÉRIODIQUES. — <i>Romania. (A. BOUCHERIE.)</i> 49-99-293	
<i>Archivio glottologico italiano. (A. BOUCHERIE.)</i>	52
<i>La Renaissance. (BALAGUER Y MERINO.)</i>	146-302
<i>Lo Gay Saber. Id.)</i>	148-300
<i>Romanische Studien. (C. CHABANEAU.)</i>	150
<i>Zeitschrift für romanische Philologie. (CONSTANS, CHABANEAU.)</i>	150-295
<i>Journal officiel de la République française. (A. ESPAGNE.)</i>	151
<i>Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Accepon.</i> <i>(A. ROQUE-FERRIER.)</i>	204
<i>Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.</i> <i>(C. CHABANEAU.)</i>	297-298
<i>Il Propugnatore. (C. CHABANEAU.)</i>	298
<i>Rivista di letteratura popolare. (A. BOUCHERIE.)</i>	299
<i>Giornale di filologia romanza. (A. BOUCHERIE.)</i>	300
Société d'Alliance latine. — <i>Le Banquet de l'Alouette. (A. BOU-</i> <i>CHERIE.)</i>	305
Chronique.....	101-153-106-305
Table des matières.....	311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS



CANTIQUE PROVENÇAL SUR LA RÉSURRECTION

Ce cantique, dont je dois la copie à l'obligeance de M. Boucherie, est tiré du ms. fr. 1058 (anc. 7340) de la Bibliothèque nationale, où il suit immédiatement (folio 176, vo) une version du chant bien connu sur sainte Marie Madeleine, sensiblement plus rajeunie que celles qui ont servi de base à l'édition donnée de ce chant par M. Bory en 1861¹. A la fin, on lit: « Le tout² couppié à l'original de messire Anthoyne Longi de Roquevayre, prieur de Guiller au dioseze d'Aix et predicateur au lieu de Mallemort en l'année mil six cens et seze, et selom som dire, a douse cens ans que le tout fut composé en se (*sic*) mesme langage et rime provensale. Fait par moi Pelluret, vicaire de Mallemort. »

M. Damase Arbaud a publié (*Chants populaires de la Provence*, I, 49) une pièce qui ressemble beaucoup à la nôtre; non-seulement le sujet, mais encore la mesure du vers, la composition de la strophe, le refrain, sont les mêmes. Seulement, tandis qu'ici les trois vers de chaque strophe riment ensemble, il n'y a chez M. Damase Arbaud que les deux premiers. Le troisième y est toujours en *a*, pour rimer avec le

¹ J'en donnerai moi-même prochainement une nouvelle édition, pour laquelle j'utiliserai la copie du ms. 1058.

² C'est-à-dire le chant sur sainte Madeleine et notre cantique.

refrain. Des deux côtés d'ailleurs, la rime, toujours masculine, se réduit souvent à l'assonance.

Tout porte à croire que notre cantique, sans avoir l'antiquité que lui prêtait messire Anthoyne Longi en 1616, datait déjà, alors, de plusieurs siècles. On peut, sans témérité, en faire remonter la composition, comme celle de la cantilène sur sainte Madeleine, jusqu'aux environs de l'an 1300.

Je n'essayerai point d'en rétablir la forme primitive, dont la copie du vicaire Pelluret s'écarte sans doute assez souvent. Je me bornerai à quelques corrections, surtout orthographiques, régularisant l'emploi de l'*m* et de l'*n*, substituant l'ancien *o* au moderne *ou*¹, etc. Les leçons du ms. seront toujours, du reste, indiquées en note.

On remarquera, st. 4, la prosthèse du *v* dans *vogner*; st. 16, la forme *va* pour *o* (*vo*); st. 4, *son* pour *lor*; st. 2, 9, 10, 17, *li* pour *lor* (*illis*); st. 16, *siu* (*sieu*) pour *soi*; st. 19, *sias* pour *etz*. Ces *provençalismes* ont pu être introduits par les derniers copistes; mais il n'y aurait non plus rien d'impossible à ce qu'ils remontassent à l'original même. — Je n'ai pas corrigé *ceau* (= *cel*), stance 16, parce qu'on a des exemples anciens de cette insertion de l'*a* entre *e* et *l*. Tel est *peal* = *pel* dans la nouvelle de Peire Guillem (Bartsch, *Chrest. prov.*, 261, 6). Pour *dau* (st. 11), aujourd'hui *dôu* = *deu*, génitif de l'article, cf. *Diau*, *iau*, *miâu* (*meum*), etc., dans *Ste Agnès* et ailleurs. Les formes *aquellos*, *ellos* (st. 21), sont déjà dans *Blandin de Cornouailles* et d'autres textes du même temps. C. C.

SABBATO SANCTO PASCH.

Quando cantatur *Regina cœli letare, all.*

Alleluya, alleluya, alleluya,
Alleluya² !

I. Quand Jesus Christ fon tormentat
Et de la crous desclavellat,

¹ Je laisse *crous* (st. 1, 2) parce que cette forme (et de même *vous* = *votz*, etc.) se trouve déjà dans la *Vie de saint Honorat* et autres textes de Provence de la même époque. Il est probable que l'*ou* y est diphthongue. Cf. en provençal moderne, *pôu* = *pot*, *tôuti* = *tot*, etc. — ² En toutes lettres; partout ailleurs, en abrégé.

En lo ¹ sepulcre fon pausat.
Alleluya !

II. [Mas] Pons Pilats et Caïphas
Ben fort fasion garda[r] lo² vas,
Que non li fossa ³ deraubat.
Alleluya !

III. Quand Jesus fon ressuscitat,
Las gardas foron fort troblas;
Dison ⁴ qu'en ⁵ dorment fon raubat.
Alleluya !

IV. Las Marias ⁶ en grand tremor
Au sepulcre venon en cors ⁷,
Per vogne[r] Christ son ⁸ sauviador.
Alleluya !

V. Auses, Segnors ⁹, miracle gran :
De Jesus Christ sias certans
Lo jor ¹⁰ de Pascas sens engan —
Alleluya ! —

VI. Ressuscitat es verament,
Car l'angi[l] tot certanament ¹¹
A las Marias ¹² clarament —
Alleluya ! —

VII. Lur a dich et manifestat :
« Jesus Christ es ressuscitat ;
En Galilea ¹³ es annat. »
Alleluya !

VIII. Las tres Marias ¹⁴ clarament
An caminat certanament,
Son vengudas ¹⁵ tot ¹⁶ prestament.
Alleluya !

IX. En Jerusalem an trobat ¹⁷

¹ lou. — ² lou. — ³ fousse. — ⁴ disom. — ⁵ em. — ⁶ Marios. — ⁷ cours
— ⁸ som. — ⁹ seignours. — ¹⁰ lou jour — ¹¹ tout certanement. — ¹² marios
— ¹³ galilee. — ¹⁴ marios. — ¹⁵ vengulos. — ¹⁶ tout. — ¹⁷ troubat.

- Los apostols tos ¹ estonnas ;
 Aqui li an annonciat —
 Alleluya ! —
- X. De Christ lo ² ressuscitament.
 Manifestat li an doussament
 Que l'angi[l] li a dich certament ³ —
 Alleluya ! —
- XI. Que Jesus es ressuscitat,
 Dau sepulcre s'es ennanat,
 Tot ⁴ aisso dis en veritat.
 Alleluya !
- XII. Los apostols ⁵ gauch an agut ;
 Ambe ⁶ Sant Peire sont vengus,
 Tos ensems ⁷ parlant de Jesus.
 Alleluya !
- XIII. E Sant Peire si lur a dich :
 « Anem ⁸ veire tost Jesus Christ,
 Seguem lo prest, aisso es pron dich. »
 Alleluya !
- XIV. Magdalena ⁹ s'en vent tot ¹⁰ prest
 Dins lo ¹¹ jardin per lo ¹² vezer ;
 Tocar lo ¹³ vou a som plaser ¹⁴.
 Alleluya !
- XV. Jesus [Christ] prest se reviret ;
 Ella ¹⁵ ben fort lo ¹⁶ regardet.
 Si li dis et li commandet : —
 Alleluya ! —
- XVI. « Maria ¹⁷, non mi toques pas
 Ni pau[c] ni pron ¹⁸, ben va sachas,
 Car au ceau non siu ¹⁹ pas monta[t]. »
 Alleluya !

¹ lous apostoustous. — ² lou. — ³ certanament. — ⁴ tout. — ⁵ lous apostous.
 — ⁶ enbe. — ⁷ tous ensens. — ⁸ anen. — ⁹ Magdaleno. — ¹⁰ tout. — ¹¹ lou.
 — ¹² lou. — ¹³ lou. — ¹⁴ plaser. — ¹⁵ ello. — ¹⁶ lou. — ¹⁷ Mario — ¹⁸ proun. —
¹⁹ siou.

- XVII. As Apostols⁴ el a parlat,
Et Sanct Thomas li es arribat
Et li a donat² a tos³ la pas.
Alleluya !
- XVIII. « Veyas, Thomas⁴, lo mieu costat⁵,
Veyas mos pes, mas⁶ mans veyas;
Meseresent estre non vulhas⁷. »
Alleluya !
- XIX. Thomas⁸ respond a son⁹ seignor¹⁰:
« Mon Dieu¹¹, vos¹² sias mon Sauvalor,
Ressuseitat en grand honor¹³. »
Alleluya !
- XX. « — [Apr]es, Thomas¹⁴, que m'as tocat¹⁵
Et mas plagas¹⁶ as maneiast,
Tu m'as cregut en veritat. »
Alleluya !
- XXI. « Aquellos que non mi veyran
Et fermament en mi creyran
Benauroses¹⁷ ellos seran¹⁸. »
Alleluya !
- XXII. Preguem¹⁹ lo²⁰ paire et lo²¹ fils
Que mande son²² sant Esperit
Et nos²³ meta²⁴ en Paradis.
Alleluya !

⁴ apostous. — ² dounat. — ³ tous. — ⁴ thoumas. — ⁵ lou miou coustat. —
⁶ mes. — ⁷ voulhas. — ⁸ Thoumas. — ⁹ som. — ¹⁰ seignour. — ¹¹ diou. — ¹² vous.
— ¹³ honour. — ¹⁴ Thoumas. — ¹⁵ toucat. — ¹⁶ plagues. — ¹⁷ bensey-
rouses. — ¹⁸ seram. — ¹⁹ preguen. — ²⁰ lou. — ²¹ lou. — ²² som. —
²³ nous. — ²⁴ mette.



DIALECTES MODERNES

NOËL LANGUEDOCIEN INÉDIT (?)

Je dois la copie de ce Noël à l'obligeance de M. Boucherie, qui a bien voulu le transcrire pour moi du ms. fr. 13173, f^o 205, de la Bibliothèque nationale.

C. CHABANEAU.

- I. Une joine fillettè,
Pregant Dius un mati
Auprès de sa couchette,
Cujet s'esturmenti¹,
Quan[t] un juine moussur
Intret dins sa crambette
Per li fa serbiteur².
- II. N'agés pou³, li dis, belle,
Cresés me souloment ;
Bous resterés pieucelle
Après l'enfantomen.
Iou soui l'embassadour⁴
Per bous pourta nouvelle
Que Diou bous fay l'amour.
- III. Bous sés del pai la fille
Et la reine del cel,
Despei que Diou s'abilie
De car dins bostre pel ;

¹ Le même qu'estrementi. Voy. Raynouard et Sauvages. — ² Prononcez *serbitur*. — ³ *Ou*, ici, est diphthongue. C'est un affaiblissement de *au = ao* (*paor*, *paur*, *pou*). — ⁴ Ms. *embassadeur*.

Et bous e[s]poutissés¹
 Lou dragon qu'entourtille²
 Lous homes³ sous lous pés.

IV. Tout lou monde]s'affanne
 A bous dressa d'autas;
 Lou sant et lou proufane
 Couront tous à grand pas,
 Per bous ouffrir d'eneens,
 Come a la bien aimade
 De Diou et de lais⁴ gens⁵.

NOTES

SUR LE LANGAGE DE SAINT-MAURICE-DE L'EXIL

(Isère)

Ce dialecte n'a jamais été écrit, et il est difficile d'en déterminer l'orthographe. Afin de faciliter l'intelligence de la pièce qui précède, je vais tâcher d'en donner une idée; auparavant, il est peut-être nécessaire de dire quelques mots du pays :

Saint-Maurice-de-l'Exil, canton de Roussillon (Isère), est un petit village composé de trois ou quatre hameaux, formant ensemble une commune de mille habitants environ. Le village est à 1,200 mètres du Rhône, entre les stations des Roches et du Péage (chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée).

¹ *Espoutir* = écraser, proprement mettre en bouillie (*puls, pultis*).

—² Ms. *entoustille*. — ³ Ms. *houmés*. — ⁴ Pour *las*. Prononciation du Quercy, du Rouergue, d'une partie de la Provence, etc., etc. Voy. Roque-Ferrier, *des Formes de l'article en langue d'oc* (*Revue*, X, 254). —

⁵ Cette pièce est suivie dans le ms., qui est du XVIII^e siècle, du fameux Noël des *Bohémiens* (*Nautres sian tres booumiens*, etc.), qui a été souvent réimprimé, par exemple dans les *Variétés religieuses* (1860), p. 114.

Les vingt-deux communes du canton, sauf quelques variantes, ont à peu près le même langage. Cependant il y a des expressions singulières dans quelques villages ; ainsi on dit : *d'ancoui*, pour aujourd'hui ; *vorendré*, pour maintenant.

Dans l'arrondissement de Vienne et dans presque tout le département, on se comprend réciproquement, malgré la différence de l'accent et de quelques expressions.

A Moidieu, canton sud de Vienne, les habitants disent, en parlant de leur village :

A Moidi, iqui van i mizon de trôu de cièr eueme de souloué (à Moidieu, là où l'on mange des morceaux de viande gros comme des lampes, *calèu*).

A Saint-Maurice, on dirait : *A Moïdsé, iquiet van i mïjon de trôu de châr eueme de choulâ*, mais avec un accent très-différent.

Aux Roches-de-Condrieu, l'idiome est très-harmonieux ; il se prête admirablement à la versification, et les expressions sont douces et agréables ; on dit :

Onte vaïtse ? (Où vas-tu ?)

Vetse, j'é esquiglié ! (Vois, j'ai glissé !)

A Saint Maurice :

— *Van vétse ?*

— *Vatse, j'é coulô !*

PRONONCIATION. — Toutes les lettres se prononcent avec l'accent français, sauf dans les cas suivants :

L'o a deux sons différents :

Le premier est bref dans les verbes de la première conjugaison à l'infinitif :

Omò, chantò, allò, plòurò, trouwò, etc.

Aimer, chanter, aller, pleurer, trouver, etc.

Il indique aussi le participe :

J'é chantò, j'é omò, j'é plòurò, etc.

La prononciation est longue dans :

Apòtrou, l'òtrou, incòre, consòna, quòque, etc.

Apôtre, l'autre, encore, consonne, quelque, etc.

L'e sans accent est toujours muet, sauf lorsqu'il est précédé d'un u. Ainsi on dit : *perseverance*, au lieu de *persévéré-*

rance; vierge, verge, per, au lieu de *vièrge, vèrge, pèr* : d'ailleurs, l'accent indique si l'*e* est fermé ou ouvert.

OU a deux prononciations : la française d'abord ; l'autre, qu'il faudrait entendre pour la saisir, indique le pluriel dans l'article *lòu* (les). C'est encore l'accent qui le détermine.

Il se prononce également dans quelques substantifs :

Loù roussignòu, lòu roussignòu.

Le rossignol, les rossignols.

Il remplace l'*e* muet dans l'indicatif des verbes : *Je chòntou, j'òmou, je bogliou, je travaghìou, etc.*

UE joue un grand rôle. Il est presque impossible d'en saisir le son, même en l'entendant : à peine l'*u* se fait sentir, à peine l'*e* se prononce, ce qui donne un son intermédiaire difficile à expliquer. Cette diphthongue se rencontre fréquemment ; elle remplace *oi* le plus souvent. L'*igliè* se prononce comme *feuille, fille, etc.*

Le nom de Mireille (*Mueregliè*) offre, comme prononciation, les trois cas principaux de ce que j'ai dit ci-dessus : *Mue, re, gliè* ; les deux derniers *é* sont muets.

Les anciens, pour les pronoms, disaient : *lou man, lou tan, lou san, lou noùtrou, lou voùtrou, lou gliour.*

Ma mère disait : *loù miénou, lòu tsénou, lòu siénou, lòu noùtrou, lòu voùtrou, lòu gliour* ; ce qui se dit encore. Mais, au féminin, elle disait : *la mià, la tsa, la sia, etc.*, et on dit généralement : *la miéna, la tséna, la siéna, etc.*

Toutes les consonnes se prononcent comme en italien, mais les diphthongues n'ont qu'un son.

Dans certains de nos verbes, l'*ar* de l'infinitif se change en *o*, lequel est prononcé, à peu de chose près, comme l'*o* du mot *sort* : *omò, aimer ; chantò, chanter ; allò, aller ; trovò, trouver ; devuenò, deviner ; ruémò, ruminer.*

Dans d'autres il est remplacé tantôt par *yé* et tantôt par *é* : *baglié, donner ; dansié, danser ; chassié, chasser ; lessié, laisser ; beneyé, bénir ; netteyé, nettoyer ; seyé, faucher ; mouché, moucher.*

Dans les verbes en *i*, l'*r* se supprime également : on dit *figni, finir ; vegni, venir ; retegni, retenir, etc.*

Les conjugaisons en *oir* donnent : *vare*, voir ; *apercevre*, apercevoir ; *pouére*, pouvoir, etc., etc.

Un mot de prosodie : l'*ou* et l'*a* s'élident ; ils remplacent l'*a* muet du français. La prononciation exige que l'on appuie sur la syllabe pénultième :

Ex. : Lou Ronou etsin rueban que bian long se dépleyé.

On considère comme muette la dernière syllabe de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif :

Ex. : Pendant qui se proumenon
Ne venon.

Il en est de même à la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif :

Ex. : Mou magnon groussseyiovan
Briffovan...

Et dans les cas suivant :

Ma mère, sinta fena
Et plena...

Je vou lou boglion en cent où muela

Ailleurs on suit les règles ordinaires du français.

Maurice RIVIÈRE.



MOU DERA COUCON

IDIGLIE

A MA FIGLIE

Madama M. F. M

I per tsuet que se dévertoglic
Quella flotta de soie joglia.
Si mou magnon an z'â la fouoglic,
Per tsuet aran bian travaglia.

Mon père m'ayié dsuet :

— Puetsuet !

Je sé content de tsuet,

Car t'ésse éto bian sajou :

Te faré de magnon,

Mignon !

Per tsuet et sans partajou.

T'ééré vé la Caro,

Aro

Doù viérou de Bero,

MES DERNIERS COCONS

IDYLLE

A MA FILLE

Madame M. F. M.

C'est pour toi que se dévide— cette jolie flotte de soie. — Si mes vers ont eu la feuille, — pour toi ils auront bien travaillé!

Mon père m'avait dit : — Petit, — je suis content de toi, — car tu as été bien sage : — tu feras des vers à soie, — mignon! — pour toi et sans partage.

Tu iras vers la Carré, — à côté — des friches de Béraud, —

Per amasso ta fouoglie :
 Ampouogne ton grand sa.
 Ah ! ça,
 Tant pis si te te mouoglie.
 Ma mère, sinta fena
 Et plena
 De bonto : per ma pena
 Ina once alle bettuct
 Pâ couvo, dsan la pàta,
 Adràta,
 In mà dsan sou tetuet
 Per loù fére épegli . . .
 — Jogli,
 Cueme de fleur de gli !
 Eran alla proumâre,
 Si lou papié greglia,
 Baglia
 Per la mère Revâre.
 Vé netra pipignére
 Mouriére,
 A toute le pragniére
 Je coulòvou loù juet ;
 Charja de ma farjuena
 Mià pluena,
 J'adsuesien de rejuet.

pour cueillir ta feuille : — prends ton grand sac. — Ah ! ça, — tant pis si tu te mouilles ¹.

Ma mère, sainte femme, — et pleine — de bonté : pour ma peine, — une once (de vers à soie) elle mit — dans le chiffon, — adroitement, — couvrir un mois dans son sein ²

Pour les faire éclore . . . — Jolis, — comme des fleurs de lys, — ils étaient à la première [mue] — sur le papier découpé, — donné — par ma mère ³.

Vers notre pépinière — [de] mûriers, — après toutes les siestes,

¹ Voir les notes à la p. 23.

Qu'éran couvar de rouèse
 Moussouèse :
 Per z'èllou i boune choùse.
 En arruevan, d'abor,
 Plan plan, je gliùu mécliòvou,
 Bagliòvou
 Fouoglie où miâ, rouse où bor.
 Vé Glioure, pueruelo,
 Doù lo
 Qu'habuete Gnuiecoulo,
 J'amassovou de grome ;
 I n'en mancove po :
 Te po
 Que lou magnon groù l'ome
 Per fére sa méson ? . . .
 — Veson !
 Que se bette en présou ! . . .
 Apré, vé la Couiratta
 Je courrien araché,
 Charché
 La rustsica mourjatta :
 Et pissan vé le Froche,
 Po loche
 Je me bettove en morche,
 Per allo dérouché

— je dépouillais les brindilles ; chargé de mon petit sac — mi-plein, — j'apportais [encore] des rejets

Qui étaient couverts de roses — mousseuses ; — pour eux, c'est une bonne chose. — En arrivant d'abord, — doucement je mélangeais, — [et] donnais — feuille au milieu, roses au bord ⁴.

Là-bas, vers le mas de Lioure, — du côté — qu'habite Nicolas. — je ramassais du chiendent : — il n'en manquait pas ! — N'est-ce pas — que le ver à soie l'aime beaucoup

Pour faire sa maison ? — [Joli] ver — qui se met en prison ! . . . — Après, vers la Couiratte, — je courais arracher, — chercher — la mourjatte rustique ⁵.

Et puis vers les Frâches, — alerte, — je me mettais en marche

In grand fé de briyiére,
 Van yiére
 Oû miâ delloû rouché.
 Loû z'angardon bian druet,
 Adruet
 J'allovou oû boun andruet
 Illo vé Ro loû quorre ;
 Car per ancabano,
 Mèno,
 I n'en fa de z'amborre.
 Moû magnon groussseyiòvan,
 Briffòvan,
 Gliòu mourou s'allonjòvan,
 Cueme igniayé, mou Dsé !
 Dessi le z'étagére
 Legére,
 De pertout s'apondsè !
 Alor, i n'en faglié
 Baglié
 (Per iquian éfouglie
 Loû mourié della plagne) :
 Doû grand plan sa per jour,
 Toujours
 Prâsa alle z'ébaragne.
 Si loû rouché, le grise
 Larmise,

— pour aller extraire — une charge de bruyère — poussée — au milieu des rochers⁶.

Les petits échalas alignés, — prestement — j'allais au bon endroit — les chercher là-bas vers le Rhône ; — car, pour encabaner. — mes amis, — cela donne de l'embarras¹³.

Mes vers à soie grossissaient, — briffaient, — et leurs nez s'allongeaient. — Comme il y en avait, mon Dieu ! — Sur les étagères — légères, — de partout il en sortait :

Alors, il en fallait — donner — [de la feuille] — (et pour cela effeuiller — les mûriers de la plaine) : — deux grands pleins sacs par jour, — toujours — prise aux branches basses.

Sur les rochers, les lézards — gris, — à l'abri de la bise, — font

All'ouri della bise,
 Fan bian moins de trafuet
 Que loù magnon que briffon,
 Et riflon
 La fouoglie à grand gourjuet.

— Bertoula, de Condrié,
 Courié

Acheto de mourié
 Per n'amasso la fouoglie :
 Où me fésié dono

Tourno
 Lou migé dsan le bouoglie.

« Dsi ! pitsité chàniglié,
 Gueniglié,
 Qué resseimble inâ figlié,
 Quein toumagnon ein sâ,
 Onte té qui vein béré ?

Revéré,
 Itô dsin quô grein sâ ? »

Mai non, mon bio savan !

I van,
 Meno per loù davan,
 En poucission ché Feya :
 Se dessio vé la Fon,
 Où fon
 Della derâre leya.

bien moins de bruit — que les vers à soie, à la quatrième mue, — mangeant — la feuille avec voracité⁷.

— Bertholat, de Condrieu, — courait — acheter des mûriers — pour en ramasser la feuille : — il me faisait damner, — retourner les aliments dans les entrailles :

« Dis ! petite chenille, — guenille, — qui ressembles à une fille. — quand tes vers à soie ont soif, — où vont-ils boire ? — Rivière, — est-ce dans ce grand seau⁸ ?

Mais non, mon beau savant ! — ils vont, — conduits par les premiers, — en procession chez Feyat, — étancher leur soif vers la fontaine, — au bout de la dernière allée⁹.

Pendant qui se proumenon,
 Ne venon
 Loù déjassié. Ne prenon
 In pouè de sarpouluet :
 Ne n'en frotton le planche
 Suet blanche
 Que la char de pouluet.

Point de flàpou, ampeja .
 Lou ja
 Ere grouè bian mija ;
 Gniuet drajeye, gniuet vache,
 Gniuémé point de trouvo
 Crevo
 Que pouyian fére tache.

Pà, ne plasson alle dòuce
 Le trousse,
 Si loù bord le pli grouèsse :
 Ne betton per calo
 In bouquiet de briyiére
 Per pouere
 Tegni dsuessuet dsuelo.

Si le trouèsse i gropîglion,
 S'arpîglion.
 Dsé ! cueme i s'éjarmîglion

Pendant qu'ils se promènent, — nous ôtons — leurs détritüs. — Nous prenons — un peu de serpolet, — nous en frottons les planches, — aussi blanches — que la chair de poulet.

Point de [vers à soie] flétris, collés. — La litière — était bien dévorée; — ni muscardines, — ni lèpres, — non plus point de trouves — crevés, — qui pouvaient faire tache⁴⁰.

Puis nous plaçons avec précaution — les trousses, — les plus grosses sur les bords; — nous mettons pour les caler — un bouquet de bruyère, — afin de — les tenir deçà, delà.

Sur les trousses, ils grimpent, — s'attachent. — Dieu ! comme

En charchan se placié ;
 Pessan chocun se range,
 S'arange
 Per vitou coumancié.

I poson gliou z'attache :
 Per tache
 Dsin jour, gliou cor se cache
 Oû zié dou kirioû.
 La soie se devertoglie,
 Vueroglie
 Dsan gliou paluet souyioû.

INVOUCACION

Dsuevuena Mère, ô Sinta Vierge,
 Vous m' éde toujours beneyia :
 Paro moû magnou delle merje
 Doû ra tsoulâ dell' oûteyia.

Etandâ voutra man puessânta
 Si la méson, dsan mon granâ ;
 Qu'a choque troussa jougnuessanta
 De coucon, n'aye in plan panâ.

ils se trémoussent — en cherchant à se placer : — puis chacun se range, — s'arrange, — pour commencer bien vite .

Ils posent leurs attaches. — Pour tâche — d'un jour, leur corps se cache — à l'œil du curieux. — Leur soie se dévide, — tout autour [se place] — dans leur palais soyeux ⁴¹.

INVOCATION

Divine Mère, ô Sainte Vierge! — vous m'avez toujours béni : — Préservez mes vers à soie des souris, — des rats de tuile et des coups de chaleur ⁴².

Étendez votre main puissante—sur la maison, dans mon grenier : — qu'à chaque trousse jaunissante de cocons — il y en ait à pleins paniers ⁴³.

OFFRANDA

Enfin, dedsan voutra chapella
 Imblaman j'éra vous pourto
 La troussa chousia la pli bella,
 Oû pié de voutroû sint z'ôuto.

— Chanto, découcounoûse
 Jouyoûse !

Chanto, débouretoûse :
 Le grome sont gargniet,
 Le mourjatte sont plene,
 Me fene,
 De coucon à pignuiet.

N'ampliron lou lancié.

Oû sié

Guéman n'éron dansié.
 Chanto, découcounoûse !

Allon, déboureto !

Chanto !

Chanto, débouretouise !...

Mourice REVARE

Dsuejon, 15 jugliot 1877.

OFFRANDE

Enfin, dans votre chapelle, — humblement j'irai vous porter —
 la trousse choisie la plus belle, — au pied de vos saints autels.

Chantez, décoconneuses — joyeuses ! — Chantez, déboureuses : — le chiendent est garni ; — les *mourjattes* sont pleines, — [Mesdames], de coucon à poignées.

Nous en remplirons un drap ; — dans l'aire, — gaiement, nous irons danser.—Chantez, décoconneuses !—Allons, ôtez la première bourre [des cocons]. — Chantez,— chantez, déboureuses !.....

Maurice RIVIÈRE.

Dijon, le 15 juillet 1877.

NOTES

—

¹ Lisez: *mas de*. Tous les noms de lieu se disent ainsi: mas de la Carré, mas de Lioure, etc.

² Au mois de mai, lorsque les feuilles de mûrier commencent à pousser, les femmes mettent généralement dans leur sein le drap qui contient les œufs de vers à soie, afin de les faire éclore. Beaucoup vont en pèlerinage à Saint-Savin, chapelle située sur une crête au midi du mont Pila. Cette chapelle, que l'on aperçoit de Saint-Maurice, scintille comme un diamant aux premiers rayons du soleil levant.

³ Lorsque les vers commencent d'éclore, on les met dans une petite boîte oblongue. On étend sur eux un papier découpé; avec quelques rejets de feuille posés sur ce papier, on recueille facilement les vers, qui viennent manger cette feuille.

⁴ On prétend que les vers aiment l'odeur de la rose et du serpolet.

⁵ *Plantago cynops*.

⁶ *Erica vulgaris*.

⁷ Les vers à la quatrième mue (briffe) font, en mangeant, un bruit qui ressemble à la pluie tombant sur des feuilles sèches, ou à des lézards qui frôlent les plantes desséchées.

⁸ Idiome de Condrieu (Rhône).

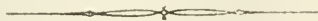
⁹ Plaisanterie que j'ai entendu faire par mon père à des gens de la montagne (Rhône, Loire).

¹⁰ Maladies qui atteignent les vers à soie.

¹¹ Le ver réunissant les meilleures conditions de santé fait son coucon en trois jours (*Dsan trâ jour in bon magnon fa son coucon*), prov. local; mais un jour suffit pour se cacher.

¹² Il est d'usage de mettre les vers sous la protection de la Sainte Vierge et de lui offrir une trousse garnie de cocons.

¹³ Pour encabaner les vers à soie, lorsqu'ils sont *mûrs*, on confectionne de petits fagots (trousses), allongés et plats, avec de la bruyère, du chiendent, de la paille de colza, de la *mourjatte* (*plantago cynops*); on se sert de petits échelas pour soutenir les trousses.



UN FRAGMENT DE POÈME

EN LANGAGE DE BESSAN

(Hérault)

L'idiome de Bessan (Hérault) ¹ appartient à cette catégorie de dialectes de la langue d'oc que l'on pourrait peut-être appeler illogiques ou irréguliers, parce qu'ils admettent à la fois l'o et l'a comme voyelles finales du féminin ². Le périgourdin ³, le limousin ⁴ et le dauphinois ⁵, en représentent la moyenne la plus ordinaire, c'est-à-dire celle où la première de ces voyelles termine le singulier; la seconde, le pluriel.

En opposition au dauphinois, au périgourdin et au limousin, le langage de Bessan réserve l'a aux finales féminines du singulier : *irounda, laugeira, poulida*, et l'o à celles du pluriel : *fados, causos, femnos*. Cette particularité dialectale, non encore signalée jusqu'ici, constitue le principal intérêt philologique des fragments du poème *la Granja de las Fados*, dû à M. H. Bousquet, garde d'artillerie en retraite, à Bessan.

Ces fragments en possèdent un autre, qu'il n'est pas inutile de relever. On sait que le moyen âge avait un mode de vers très-répandu, celui de douze pieds avec une syllabe supplé-

¹ Petite ville d'environ deux mille cinq cents âmes, située sur les bords de l'Hérault, canton d'Agde, arrondissement de Béziers.

² Divers poètes, n'admettant pas cette dualité, sont revenus à l'unité de finale, tantôt par l'o et tantôt par l'a. J'aurai l'occasion de parler plus longuement de ce détail dans un prochain mémoire.

³ Voyez les *Counteis e Viortas*, par M. Chastanet; Rebeirac, 1877 in-8°.

⁴ Voyez la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau.

⁵ Voyez *las Noças de Jauselou Roubi*, comédie dauphinoise, publiée par M. Revillout (*Revue*, octobre 1875). On pourrait encore citer certaines portions de l'auvergnat. Voyez, comme exemple, les fragments de Faucon, rapportés par M. Henry Doniol dans ses *Patois de la basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature*; Montpellier, 1877, in-8° (Série des Publications spéciales de la *Société des langues romanes*), p. 88 à 93.

mentaire et inaccentuée à la césure, souvent employé dans les laisses de la *Cansos de la Crozada contr els ereges d'Albegés* :

Lo filhs del rei de Fransa fo mot be aculhitz
 Per son paire e pels autres e volgutz e grazitz,
 Ez es vengutz en Fransa de sobre 'l arabitz
 E comta al rei son paire cum s'es ben enantitz
 En Simos de Montfort ni cum s'es enriquitz.
 E'l reis no respon mot ni nulha re no ditz¹.

« Le fils du roi de France fut à merveille accueilli, — et agréé par son père et par les autres. — Et il est venu en France sur son cheval d'Arabie, — et il conte au roi son père combien s'est mis en pouvoir — Simon de Montfort et combien il s'est enrichi. — Et le roi ne lui répond [nul] mot et ne lui dit nulle chose. »

Notre oreille a peine à s'accoutumer aujourd'hui à ce vers. Aussi le rencontre-t-on très-rarement dans les œuvres écrites du XVI^e au XIX^e siècle. Le seul exemple que nous en offre la littérature savante² de la langue d'oc moderne est

¹ *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain*, traduite et publiée par M. Fau-ri-el; Paris, Imprimerie royale, 1837, in-4^o, p. 224, laisse CXLII. Je me suis servi de cette édition, n'ayant pas sous la main celle, bien meilleure, de M. Paul Meyer.

² C'est à dessein que je parle de littérature savante, car les œuvres populaires, celles où le chant fait encore sentir son influence, ne sont pas totalement dépourvues de vers semblables.

J'en donnerai pour preuve les extraits suivants de deux pièces qui paraissent quelques mois après la communication à la *Société des langues romanes* des poèmes de MM. Roux et Bousquet :

Que nosto religiou

Siegue pa plus la caouso de noste (*sic*) divisiou ;
 Servèn lou memo Diou, douc devèn estre frèro.
 Lous que nous desunisson volou nosto misèro....

As Electurs d'Alès et de la campagno. Alais, Martin [1877],
 pièce anonyme, 1 feuillet in-4^o à 2 col.

Faulié veire la peno que prenien li marin :
 Abéura li malau coucha sus de coussin :
 Alesti soun bèu cocho, sis armuro, si maïo,
 Fair son cargamen pèr touca Trinquataïo,
 S'estaca sus la gravo pèr recaupre li doun
 De chasque citouien pourtan sa prouvisioun :
 Lou boulangiè de pan, lon mounié sa mouturo...

La Pesto d'Arle en 1720, per Hounarat Trinquié (de Bèucaire).
 Alais, Trintignan, 1877, in-8^o, 14 p.

tout à fait récent. Il appartient à un petit poëme limousin de M. l'abbé Joseph Roux, communiqué à la *Société des langues romanes* le 6 décembre 1876, et qui a pour sujet la mort de Gondovald, bâtard de Clotaire, proclamé roi par les grands de l'Aquitaine en 584, mais qui ne tarda pas à périr à *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) assassiné, disent les uns, lapidé, disent les autres, peut-être victime de deux supplices à la fois ¹.

Mais, tandis que M. Roux poussait ses innovations, ou plutôt ses archaïsmes, jusqu'à remettre en honneur les laisses monorimes des vieilles épopées de l'ancienne langue, M. Bousquet bornait les sciences à l'emploi du vers de douze syllabes, inaccentué à la césure, et à celui de quelques rimes assonancées. Nous avons scrupuleusement respecté ces licences, que l'éclipse de la poésie méridionale, pendant les trois derniers siècles, nous a temporairement enlevées ².

Alph. ROQUE-FERRIER.

¹ Voici quelques vers de la poésie de M. l'abbé Joseph Roux :

Al mitan d'un fournel lou temple dispareis :
 Lou fuec a tout cremat, lou reire emais lou creis ;
 Adì, toubel de marbre atrevadour de reis,
 Estatuas, autars flouritz couma un creis
 Quand la prima novela nous ramena sas geis.
 Del bel aubre res pus ne sobra, rams ni reis,
 Miscan En Liberal, miscan mais cinq ou sieis
 Tout escana, tout crolla.

Et se beu et se minja... Ai ! aco fai escor !...
 Et lou duc, ple del vi que li neja lou cor,
 Coumanda que li arrason lou Sent Gral, hanap d'or.
 Que José d'Arimat te prestet per l'amor,
 Christ ! de lei celebrar ta darriera Pascor... ..

² L'emploi de l'assonance n'est pas sans exemples pendant les trois derniers siècles. On trouve un Noël de Saboly dont tous les quatrains, sauf le premier, renferment deux vers assonnants, et souvent même non rimés. C'est celui qui commence par les vers : *Auprès d'aquel estable*. Il porte le n° 48 dans la grande édition de de Séguin : *Recueil de Noël composés en langue provençale*, par Nicolas Saboly, etc. Avignon, Séguin, 1856, in-4°.

LA GRANJA DE LAS FADOS (1)

Dins la plano, i' o (2) 'n mount fach de la man de l'ome
Que counten dins sous flancs un quicon de renom (3).
A sas quatre muralhos espessos dedins obra.
Toutos soun encadrados per un gros quart de round*

Ras d'aquel endrechou que Marta ie fialava,
Las Fados de la granja espadissiou souvent
Soun linge bel e fi, e tant blanc qu'esclatava
D'una blancou de nèu e linde couma argent.
Lou vent e lou sourel dessu 'l cop l'assecavou;
La flou des coudouniès ie dounava un parfum (3).
Elos, tout en riguent, contentos l'estremavou
En dedins la founsou de sa granja, sans lum (3).

La bugada finida, anavou dins la prada
En dansant, en cantant (4), jouiousos de plasé (5).
Culissiou tant de flous que sa granja embaumava
E respendiò 'n audou que levava lou se.
Las vielhos dau vilage, un pauquet curiosos,
Espinchavou souvent per saupre que fasiou,
Mais (6) las finos fadetos s'escoundiòu. trop urousos,
De tras un gros nuage, escut à faire pòu.

Quand un ome, su 'l tard, en courriguent passava,
Davans de la grangeta, el era espaurugat,
E las fuelhos des aures, que lou vent boulegava,
Siblavou mai que mai la pòu à soun coustat.
Avansava lou pas en alenant à pena,
Recoumandant à Dieus soun ama, sa fiertat ;

¹ Les chiffres entre parenthèses renvoient aux observations des p. 30 et 31.

* Il s'agit d'une construction d'origine romaine, à laquelle attache la dénomination de *Granja de las Fados*. Ce titre et quelques détails sur le linge blanc que les fées étendaient autour de leur grange constituent tout ce que l'œuvre de M. Bousquet doit à la tradition populaire.

E las finos fadetos risiòu de sa devena * :
L'auriòu (7) vourgut emb elos per dansà dins lou prat.

Erou de bounos Fados, e tant pla las filhetos
Veniòu per ie countà sas penos, sous amours ;
E toutos aladounc ie disiòu de sournetos
Que las fasiòu revà las niochs amai lous jours.
Mais, des qu'un pretendut un pauquet trop parlaire,
Veniò dire à soun tour qu'era pla malurous,
Elos, douçamenet, ie fasiòu : « Calignaire,
Vous planès un pau trop e serés pas urous. . . »

Predisiòu l'aveni ; sabiòu tene l'agulha
Per broudà (8) un traval de gaubi, de sabé. . . .

Tout ço qu'elos fasiòu era pas imitable,
E las jouïnos filhetos aviòu bel s'aplicà :
Auriòu (7) dounat soun ama à Dieus, e saique al diable,
Que sous dechs (9) mal aisich (9) deviòu (10) ie renouncà.

Quaucos fes, una flou dins lous ers las pourtava,
Per anà (8) al conseil, joust (11) la mar, al sabat !
Se troubavou per tout ! Quand un sourciè parlava,
Vite s'avalissiòu de tant qu'era escoutat.
Demouravou sus rochs (9), dins lou bosc, sus una illa,
Lous chaines e las landos erou soun bel saloun.
Quand caliò (12) prontejà, enfadià (8) una vila,
Erou toujours aquí per couchà lou demoun.

Un vespre, de su'l tard, que l'aurage mountava,
Passava un cavaliè dins soun mantou plegat ;
Soun cheval, alassat, dejoust el tresanava ;
Aloungava lou pas de tant qu'era pressat.
Un iglaus l'emblausis e la ploja toumbava ;
Lou tron ven s'espetà sus l'aure qu'es davans.
Su'l cop lou fioc s'en prend e vite que cremava,
Lou rude cavaliè met l'espasa à la man :

* Malechance. Ce mot manque à Honnorat.

Menacava lou tron. Es vous dire qual era:
 Era barde galés ⁽¹³⁾, sans crento amai sans pòu.
 La rota que pourtava, la teniò 'n bandoulieïra,
 E sa forta paraula bruhissiò coume un biòu. . . .

Lou camì era ruda e michant; s'enfangava.
 Lou pavat era rare, e lous traucs erou grands;
 Lous rechs ⁽⁹⁾ erou roumplich ⁽⁹⁾, e l'Arau* desbourdava;
 L'aiga que courrissiò anava à sous davans.
 Mais ⁽⁶⁾ l'ardit cavaliè ⁽¹²⁾ toujours esperounava
 En siblejant un er ou de cassa ou guerriè.
 Quand la paura bestiola cargada s'escrancava,
 Sas cambos i 'amainavou**, pla lion ⁽¹²⁾ del rasteliè.

Dins toutes lous tautasses, lou chaval chauchiava,
 E lou barde risiò de lou veire souffri.
 Crac! un cop d'esperou vite recoumpensava
 La pena que preniò de lou faire courri. . . .

Aviò talent, pas mens; mais l'aurage durava,
 La ploja destrempava lous rochs ⁽⁹⁾ e lou tarren;
 Tout era à l'amagat, e, sans el que siblava,
 S'entendiò pas res pus que l'aiga ambé lou vent.
 A través la chaineda***, vei un lum ⁽³⁾ que cremava;
 Ie vo drech, e las fados se pressou de dourbi.
 La porta s'avalis; vei lou fioc que flambava:
 Es sec de su'l moument; o ⁽²⁾ taula, pan e vi.

L'auga d'un bel matì dins lou cel espetava,
 E lou sourel levat aviò fach de camì.
 D'aurage n'i 'aviò pus; dejà lion, ⁽¹²⁾ s'enanava.
 Lou cavaliè dourmiè su'l liech de jaussemi,
 Quand una jouina fada, al pel d'or, agachava
 Lou galés ⁽¹³⁾ qu'era aquis davans ela endourmit;
 Poutouna de sa bouca soun front que blanquejava,

* L'Hérault.

** *Amainà*. Honnorat donne seulement à ce verbe la signification de orienter, mettre en assiette, se diriger, baisser les voiles.

*** Honnorat n'enregistre pas ce mot.

E courris s'amagà. Aviò perdut l'esprit !

Lou chaval arnescat era davans la porta,
 Que lou bel cavaliè (12) revava sus soun liech.
 Soun cors era adalit ; sa figura tant forta
 Era d'una pallou que fasiò grand despicheh.
 Aviò lou fioc al cap , quand sa man se jalava :
 Quicon lou retenìò couma s'era estacat.
 Vouliò (12) be se levà ; soun devé lou sounava,
 Mais (6) soun ama cremava del desir esprimat.

Fo 'n esfor e se leva, encantat de las Fados ;
 Partis coume l'iglaus . . . Despei l'òu pas pus vist.
 Mais (6) se dis que, lou vespre, un fieu d'or, dins las prados,
 Lou fo veni près d'elos per saupre s'o (2) pla rist ;
 Car lou mati l'erbeta es toujours pla perlada
 A l'endrech qu'aviòu mes lou liech de jaussemì.
 E la bela Fadeta, toujours enamourada,
 Espera soun retour dins lou pus grand plesi.

H. BOUSQUET.

OBSERVATIONS

1. (Observation générale). — Le languedocien de Bessan ignore complètement le *v*. Il faut donc prononcer *bent*, *bie-lhos*, *bilage*, *soubent*, *falaba*, *assecabou*. *Ieu* se prononce toujours *iou*, d'une seule émission de voix. Exceptez cependant le pronom personnel *ieu*, où l'*e* reste *e*.

2. — L'*a* latin du verbe *habere* devient *o*, comme dans le Lodévois.

3. — On prononce: *renoun*, *perfun*, *lun*.

4. — La distinction des participes en *ant* et en *ent* s'est conservée à Bessan, bien mieux qu'à Montpellier et à Béziers.

5. — *Plasé* ; le dernier vers du poëme donne *plesti*, qui est la forme gallicisée.

6. — Prononcez *mès*.

7. — L'*r* ne se fait pas sentir. Prononcez *au-iòu*.

8. — L'*r* de l'infinitif existe encore à l'état latent. On ne

trouve pas un seul exemple d'élision dans le poème de M. Bousquet.

9. — A Bessan comme à Lodève, à Agde et à Béziers, certains pluriels se forment au moyen de l'adjonction d'un *ch*. Dans les *Berses patoueses de J. Azaïs* (Béziers, 1867, 2 vol. in-12), c'est par un *x* qu'ils ont été figurés. Exemples : *rabex*, *brasselex*, *amix*, etc.

Pareil mode de figuration orthographique est encore en usage dans l'Albigeois. Il y remplace même le *j* initial :

Un xoun, loungtemps après, que se trouben à taoulo
Amé soun courounel debengut xénéral,
El même à soun coustat am'un coustume égal.
Fabricat tros à tros sus bint cans de bataillo....

D'aylhurs l'ibrougnarié, bous rand coumo de brutos,
Amay presque touxoun enxendro de disputos;
Dins las calos souben, d'amix al cabaret
Bous xetas la bouteillo amay lou goubelet,
Tout ço qu'es xoust la ma, xuscos à la cadièyro,
Et pey, per l'oste enquiet, ficax à la carrieyro,
Lous èls plenes de sang, manubras de pu bel,
Lous unes dal bastou, lous aoutres dal coutel.

lit-on dans une pièce de poésie : *l'Ouberturo d'uno missiou à Moularés*, par Alexandre Plazolles (Castres, Abeilhou, 1877; in-12, 13 pages), qui, malgré de trop fréquents gallicismes, ne manque ni de facilité, ni de bous vers.

10. — L'*e* se change très-fréquemment en *i*.

11. — Et aussi *jioust*. Dans le langage de Bessan, le *j* affecte le son du *ch*. Il faut donc prononcer : *chout*, *chioust*, *touchour*, *grancha*, etc.

12. Prononcez *ca-iò*, *cava-iè*, *ion* et *vou-iò*.

13. — Faut-il dire *Galés* ou *Galoi*? Ce dernier terme a communément le sens de *joyeux*, *éveillé*, *réjoui*; mais on l'emploie quelquefois avec la signification de *Gaulois*, qui lui est, du reste, reconnu par Honorat dans son *Dictionnaire provençal*.



POUEISIAS DIOISAS DE GUSTÉ BOUEISSIER

LOU

SIÈGÉ DE SOLLIENS

Pouémé en 4 chonts

(Suite)

CHONT II

Lo fotiguo, lo fon conino,
Vingt cops de batous sus l'eichino
E lou doublé sus lous gigots,
Soun bien pesont per de bigots.
Ovein dit que lous notreis prieroun ;
Discein ouussi que gomougneroun,
Jusqu'o lo cour de l'eiveicha.
L'eiveque, ein lous veyont, crice ! « Ha !
Vous vetoqui ! Quinto nouvello ?
Oourein toou de bouono toueisello ?
— Oh ! mounseigneur, creyou que non »,
Reipounderoun ein se signont ;
« Malgré vtro bello ourdounnouço,
Nous on opprei certaino donso
Ein nous appliquont, lous pas reins,
Vingt cops de triquas sus lous reins,
Et vous, otteindu vtro titré,
Vous mondoun souloment fas... fitré.
— Qui, mi ? » l'eiveque repliquec,
« Lou Solliensou moou sogorec.
Couprenou per qué lon viodasé
Bouoto oquou mout dins sous longagé :
Voudrio de soun bla maï qué voou ;
Mais, moju, n'ourec pas un soou :

Fôou pas li laissas uno grano,
 Dovont qué passe lo semano...
 Onec me dire ooux jocoubins,
 Courdeliers et benedictins,
 Jesuciteis, en un mout lo raço
 De beneficé et de lo biago,
 Que venein eici proumptoment
 Que lous otteindou pocioment.
 Volou sooupré, sein tordas gairé,
 Ce que pensoun d'oquello offaïré. »
 Moussus Aniés se deitochec,
 Et vite lous overtissec.
 De moineis oyont de sondalas
 Sourteroun bientou de leurs sallas.
 Per onas, d'un air pastoural,
 Ves lou polais épiscoupal.
 Esperavoun bé de novellas,
 Mais las creyons un paou plus bellas,
 Car on lous veyo, nies et blones,
 S'ottroupas coumo de cuooublones.
 Quond fugueroun dovont lo pouorto,
 L'eivequé horonguec de lo sorto :
 « Bouon oppetit, mous chers omis.
 Si l'ovec grond, mofé, tonpis :
 Tonpis ei lou mout que fôou diré ;
 Car, einquei, l'on pouo vous prédire
 Que preireis, nobleis et bourgeois
 Vont tous jeunas dins lou Diois.
 N'ovein rein couontro lo fomino,
 Ni viondo, ni bla, ni forino,
 O ce que rocouonto Mounard ¹,
 Qué de Solliens vent de mo part.
 Vous direi, per touto nouvello,
 Qu'oquello villo tont cruello
 Veint de nous refusas de pon
 Per nous laissas creban de fon,

¹ Mounard, personnage influent du pays, et marguillier de la paroisse

Et d'eitrillas notro miliço.
 Mais, lou coumblé de lo moliço,
 Las grossas geins d'oquel eindret,
 Me mondoun fas foutré tout dret.
 Tallo insoulengço vous eitouno :
 Oi, mi-même, ein proprio persouno,
 Me mondoun, oqueloux gouja,
 Oqui vount tout lou mounde sa.
 Ovont de nein tiras veingengço,
 Fosec me sooupré ce que so peïnso,
 Si pouo, chaque coumunoouta,
 Sus oquooou trait d'iniquita;
 Mais oumeïn que chacu s'expliqué.
 Sus un toun que sié pothotique :
 Pere Cournu, vrai courdelier,
 Oneïn, veyein, porlec prumier
 Sus lou mout qu'uno tallo ongeonço
 Veint de dire o moun excellengço.

— Yoou disou, li reïpouond Cournu,
 Qu'oquooou mout vein d'un pas deïngu ;
 Et pei qu'eïci foou qu'on s'expliqué,
 Un taou peuple ei trop heirétique
 Per pas tout de sueïto einvouyas
 L'ordre de l'excoumunias.

— Tres-bien... o vous, père Dechasso,
 Fosec nous, s'il vous plait; lo graço,
 Coumo siec frère doou doyen,
 De nous dire ce que foreïn.

— Oh! n'eïn forei pas un mystère »,
 Repliquo lou reveront père,
 « Car siens de técouis si souffreïns
 L'ooudaço d'oqueloux pas reïns.
 Per punis oquello brovado,
 Foou fas uno sainto croisado :
 Ormas oou plus toou lou Diois,
 Per lou onas boutas ein croïx.
 Un hommé qu'on mondo fas foutré,
 Si dit reïn, n'eï qu'un grond jonfoutré ;
 Yoou n'ofirmou pas que l'ou siec,

Mais ovont paou l'ou deveindriec. »

Oprès oco se deilbero,
Et chacu voutec per lo guerro.
L'eivéqué, olors tout rejouit
Qu'o soun gout l'oguessoun servit,
Dissec d'osseimblas lo brigado
Et de prechas uno croisado.

Lou jous sueivont, de grond moti,
Ooux hobitons qu'ovions poti,
Lou bouon et l'cilouquont Déchasso ¹
Peroourec eimbe tont de graço
Sus l'eificocita doou pon
Couontro lo rageo de lo fon,
Dins uno pinturo si vivo,
Que foguec venis lo solivo
O lo boucho doou père Ornoux ²,
Qu'o so jaouto oguec de coulous ;
Dessorto que lou vieux goléro,
Qu'omavo tont lo bouono chéro,
Creyo de mingas un mourcec
D'un groou gigot lo peço ouu pec.

L'ouroteur criavo o l'ouditoiré :
« Souvenec-vous doou refectoiré,
Dins un teimps vounté, chaque jour,
Lou pon que revenio doou four
Per soun ooudous vous chotouyavo :
Et de lo brocho que viravo
Lou fumet vous fosio venis
D'un quart de lego de poys.
O ! temps huroux ! jis de fominas ;
Las bogas semblavoun de tinas,
Et lous moureis croun si viooux
Qu'oviont lo eoulou doou grofiooux.
Notre soi de leins brilliavo,
Embe oppetit l'on deijeinavo ;
Si perfeis ero deireingea,
Ei que l'on ovio trop mingea.

¹ Avocat de village, célèbre par sa hâblerie.

² Gastronomo renommé.

Ves Dio lou moundé ero odourablé,
 Mais enquei n'ei plus couneissablé :
 Siens si maigreis, si deilobras
 Que Sigolou ¹ pouo pas tout fas.
 Oou cemeintieri lo jueinesso
 Pars per einteras lo vieillesso.
 Lou Dios ei tont ohuri
 Qu'ei sec coumo de popori,
 Et lo fenno lo plus golliardo
 N'o pas maï de chair qu'uno sardo.
 Per sourtis d'oquel embora,
 Ffoo de pon roussé d'ossura.
 Couragé ! indulgeinço pleniero
 O qui portirec per lo guerro.
 Vès Solliens l'io beucop de bla ;
 O mounseigneur qu'ovio monda
 Quaouqueis penitonts per n' oduré,
 Lou Solliensou, que Dioou lous curé,
 Ont lacha certaino raisou
 Qu'ei trop sàlo per un sermou
 Et qu'eici l'on pouo pas rediré,
 De quintou biaï qu'on vous lo viré ;
 Mais eissoyec d'imoginas
 Un mout bouon o vous fas domnas ;
 Sovec . . . frereis, oquel outragé
 Duoou se lovas dins lou pilliagé.
 L'hounous voou que portec démon
 Per lei tuas tout o votro fon ;
 Nous aoutreis oourein l'ovontagé
 De sonctifias lou cornagé. »
 Tous tont que soun disoun Amen ;
 Pei criont : « Mais qu'ai que sei fosen,
 Fosen eici tristo figuro ;
 Per que pas portis tout ovuro ? »
 Sus oco vont se counfessas,
 Mingéas l'oustio et se coueijas.
 Lou lendemon, dès qué l'ouroro

¹ Fossoyeur de Die.

Oguec bouta soun nas defouoro,
 Qu'ero l'eitiqueto doou jour,
 Pecholoup botec doou tombour.
 Coumo quond veirein dins lo plano
 De Josaphat lo soumpetano
 De l'ongé, fosont reveillias
 Lous mouorts que soun o sumillas,
 Ainsi tous lous Diois se levoun
 Onoquouu ropel, et s'oppelloun
 Pei se reindoun ves mounseigneur,
 Ein chontont einsein de bouon cœur :

« Onein, éfons de las mountagnas,
 Lous jous d'eicouaire soun veingus ;
 Portein, quitein notras coumpagnas,
 Per pichas sus de pasdeingus (*bis*).
 Solliens, dus ooutont que lou ferre,
 Ofin que crebessain de fon,
 N'o pas vougu beilas de pon
 Ooux Diois qu'on ista nein caire.

Courage, fessoueiriers, preneins notreis fessoux,
 Morchein (*bis*), qu'un song coya romplisse d'eigairoux

» Tromblo, Solliens, car dins to villo
 Introrein dins doux ou treis jous ;
 Et, si gno pas assez d'un millo,
 Siens presteis o l'ai couré tous (*bis*).
 Rein nous reteindrec per t'obattré ;
 Si chayoun notreis vieux Diois,
 Lous jueineis sorein de grivois
 Que portireins per te coumbattré.
 Courage, fessoueiriers, etc.

» Comus couontro oquello gueusayo,
 Douono de fourço o notreis puns,
 Si nous ojuas dins lo botayo,
 Siens surs de nein brias quaouqueis uns.
 Vès nous aoutreis que lo victoiro
 Oûouré o noous maleis ocçonts :

Dins tous lous Solliensoux jeunonts
 Ve toun trioumphé et notro gloiro.
 Courage, fessoueiriers, etc. »

Lous moris que venion dories
 Eintounavoun o plein goousies :
 « Nous entrerons dans la carrière »,
 Et las morias : « Il pleut, bergère. »
 On veyo ooussi de villogeois
 Chontont : « Rossignolet du bois » ;
 Et maï fuguessein o lo diéto,
 Gueulavoun o roumpré lo têto.
 Ainsi, bras dessus bras dessous,
 Vès l'eiveque arriveroun tous.
 Elou, que dejo s'onuyavo,
 Ein lous otteindont deijeinavo ;
 Ce que fuguec un chordoueinec
 Que tous lous goousiers picoutec.
 Oquouou moumeint lo pooupulajo
 Oourio vougu tenis so plaço,
 Et Lonfré ¹, tout ein regordont,
 Disio : « Quond nein forein ooutont ?
 Pariou que voueido so dimeyo ²
 Ein ochobont so fricosseyo
 De boudins d'un mori coyou,
 Qu'o tua l'aoutre jous lou picou. »

Mounsegneur veinguec sus so pouorto
 Et trouvec l'ormeyo prou fouorto :
 Iovio bien dous ceints fontossins,
 Pas si voulec doous plus mutins
 Ni maï d'un air très-redoutablé,
 Mais oyont l'oppotit dou diablé.
 Ein teto beucop d'ouoficiers,
 O lo quio lous courdeliers.
 Las coumpognas et las brigadas
 Eroun divisas per escouadas.

¹ Homme d'un gros appétit.

² Dimeyo, demie (pour demi-bouteille).

Mais per eici creyou que fouu,
 Ovont tout uno invouocioou
 On oquello que dins lo Greço
 Lo memoïro ovio per déesso :
 Ti que roproucheï lou possa
 Ein lou boutont dins lo peïnsa,
 Mnémousyno. ah ! si vouyas dire
 De noums que poueïchein nous fas rire,
 Un bien grand plaisis me forias.
 Dejo n'o pas fougu te prias
 Quond ai vougu, dins quaouquas fablas,
 Porlas de chaousas véritablas
 Que s'eroun possa dins un teïmps
 Bien ogréable, mais bien leïns.
 Ovuro, coumo sus lo rocho,
 Gravo lous noums dins mo cobocho
 De tous lous Diois que sein pouu,
 Porterount per l'expeditioou.

Lous hommeis fourmont l'ovont-gardo
 Choousisseroun lou brave Sardo ¹,
 Ofin de coundueïre lours pas
 Dins lous coumbats que vont livras.
 Oqui ce veyo Bueï-mochino ²
 Que mountravo so bello mino;
 Orchillet, pourtout soun boraou;
 Poyau, Tulaura, Barjomau,
 Chioou l'eïnébla, Julion-counasso.
 Que juravo de pas fa graço
 Ooux Solliensoux qu'outroporio.
 Oprès oquooou grivois venio :
 Merlé, Boujé, Liaoudou-d'eïlèno ;
 Jasque Grenier, Picard-sirèno ;
 Boouria, Gingorec, Blonc-d'oussou ;
 Bosset, Landros et Bogossou.

Quaouqueis siareis embe lours dayas,

¹ Boiteux.

² Tous ces noms propres sont ceux des personnages les plus grotesques de Die.

Devion coupas coumo de payas
 Lous agoeis doous Solliensoux ;
 Près d'eloux de jueineis gorçous,
 Que l'on veyo pourtout de frondas,
 Noun pas eisein, mais ein douas bondas ;
 Sont-Peireis, embe Sont-Moreeoux¹,
 Que devion lanças de collieoux.
 Piare Ormond, tenont so ferulo²,
 Per lous reunis gesticulo
 Ooutont que pouo; mais lous moris
 Saoutoun coumo de prevezis:
 L'un voou, per livras lo botayo,
 Que l'aoutré li garé lo payo
 Dessus l'eipoulo. Lous tollieurs
 Ovions lours gronds eiseoux vouleurs,
 Et Rula³, que lous coumondavo,
 Sus so jombo se redressavo.

Lous gnafreis, que venion oprès,
 Volou dire lous courdouniers,
 Que pourtavoun dins uno gaino,
 Bien eifila, lour grosso oleino,
 Ovion eincaro o lour eousta
 Un tronchet bravoient bouta,
 Et, d'uno moniero guerriero,
 Lour tiro-pied ein bondoulliero;
 Choousisseroun lou vieux Loumbard,
 Ofin de pourtas l'eitondard.

Boueissillion, lou vétérinaire,
 Et Tolioto, l'opouticaire,
 Dins lo villo onavoun jitas
 De droguas o lous eimpestras.
 Lou prunier ovio so seringuo
 Que li sert quond l'io quaouquo bringo

¹ Saint-Pierre et Saint-Marcel, deux quartiers de Die qui étaient toujours en querelle, et dont les enfants se battaient souvent entre eux à coups de fronde.

² Pierre Armand, maître d'école.

³ Tailleur principal du pays, qui avait une jambe de bois.

De molato. Lous moneichaoux,
 Tous mountas sus de vieux chovaoux
 Embe treis ou quatre chatraïreis,
 Fiers ibrougnas, rudeis mingeaireis,
 Devious lous ojuas, ein omis,
 O seringuas lous ennemis.
 Leur boniero représeintavo
 Un ane qu'un d'éloux feravo.

Lous platriers embe lous moçous,
 Meitreis, monobros, coumpognous,
 Tenont leurs morteoux et leurs tiblas,
 Ovion de minas tres-risiblas.
 Sus leur eitondard gris et vert,
 On veyo chaire d'un cubert
 Un homme que se deipochavo
 Coumo si lo chaouso pressavo;
 Ein bas l'iovio per eicritouu :
 Longuissec pas, sei sorei touu.

Lous fournisseurs, plus nies que de diablets,
 Pourtavoun leurs pelas, leurs riableis,
 Lours gouyards embe lous ochoux,
 Per pichas sus lous Solliensoux.
 Coumo se cubreroun de gloiro,
 Fouu boutas leurs noums dins l'histoïro :
 L'iovio doune Chovolou, Goma,
 Culés, tieni Brellion, Poula.
 On veyo ooussi lous vieux Poletu,
 Que biscavo d'être o lo dieto;
 Ribaou, Cossia, Ponké, Coueici
 Et lou grand pere Bolodi.
 Dessus leurs maoux fouyo lous veire,
 Morounas de pouver plus concire
 Ni fouyaças, ni brocedeoux.
 Ni ponettas, ni revordeoux.
 Mais lo chaouso la plus coumiquo
 Ero de veire lo musiquo :
 L'iovio soumpetanas de bois,
 Fifre, couornas embe un ooubois,
 O quouu qu'einteindio l'hormounio
 D'ouello bello symphounio

Disio : Bien ei que per eici
 L'on vai sounas lou togoci.
 On veguecè maï que d'un village
 Fournis d'hommeis d'un grand courage ;
 Boutoundort de vès Roumeyer ¹,
 O l'eiveicha fuguecè prumier.
 Venio de quittas, noun sein peno.
 Sous bois, sous efons et so fenno,
 Per portis embe lous Diois.
 Oh ! paouro yoou, quintou grivois !
 Jomaï jusqu'eici lo noturo
 N'ovio fa si fouorto coruro :
 Imaginec-vous un solau
 Bien plus large qu'un eissogau.
 Ooussi, quond soun muoou s'oboutiavo,
 Molgré so chargeo lou levavo,
 Et, si lou gardo fourestier
 Ovio fa soun ooubereitier,
 Un bouon jous sur uno sopino
 Ouriec vegu so tristo mino :
 Et pourtont, o dire entre nous,
 Un ogneç n'ero pas plus doux.
 Ein filont lou long de Meïrosso ²,
 Mounta dessus so viello rosso,
 Preinguec : Lorouchetto. Sodou.
 Embe Tronler et Cournillou.
 Quaouqueis houmeis de ves Mouleiras ³.
 De Chatilliou, de las Nouneiras,
 De Reqoubec, d'Aï, de Mountmoou,
 De Chomoloc et de Vossioou.
 Veingueroun oussi, fifrè ein teto,
 Per etre d'oquello counqueto,
 Que proumetio de lous dounas
 De lo gloïro et de que dinas.

¹ Romeyer, village à trois kilomètres de Die.

² Mérosse, petite rivière du Diois.

³ Molière, Châtillon, les Nonnières, Rocoubeau, Aix, Montmort, Chalmaloc, Vassieux, petits villages des environs de Die.

Pleno de joie et d'esperonço
 Millo feis maï que de pitonço,
 L'ormeyo otteindio soun deipart
 Et disio que se fosio tard.
 Voulont ainsi lo satisfaire,
 L'eivequé lo teinguec pas gaire,
 Car ouu plutoou lo benissec,
 Li dounee l'ordre et pei portec.
 Des qué las troumpétas souneroun,
 Aneis et saoumas reguineroun :
 Dins lou noumbre gnoguec beoucop
 Que fogueroun pas rein qu'oco :
 L'on einteindio quaouquo bouriquo
 Segoundas si bien lo musiquo,
 Que Plossou ¹, si fouort musicien,
 N'ourio, mofé, pas fa si bien.
 Ein soupiront, touto l'ormeyo
 Obondounavo uno countreyo
 Si richo quond, o mei juillet.
 Chacu meissouno o plein pugnet;
 Mais olors, maï fugnés superbo:
 Lo recolto n'ero qu'ein herbo;
 Lo frucho ooussi, de soun cousta,
 N'ero pas moyuro o meita.
 On trovavo bien dins las runas
 De bouchossoux et quaouquas prunas,
 Perdigounas et groou domas,
 Tres bouonas o lous offomas
 Ou per lous eimpourtas las barjas.
 Maï d'un regrétavo Chomarjas ²,
 Oquel aoutre o l'Ormelorio
 O fa sous odiooux per lo vio;
 Gnoguec plusieurs que ves Pissignas
 N'eibroutouneroun pas lours vignas:
 Oquou d'aqui ves Chomqueira
 Laissec soun triooulé soun gora.

¹ Musicien de bastringue.

² Chamarge, Armélerie, Pissigne, Chanqueira, Floreaux, Comanes, Saint-Pierre, le Périer, quartiers de Die et de la banlieue.

Onfin de Floureaux o Coumano,
 On veyo casi plus uno amo.
 Sont-Peire, ainsi que lou Perrier,
 Fugueroun teou laissa dorier ;
 Et Zelo, que soun pere exhorto,
 Molgré lou terrible Lomouorto,
 Oousec, oou pouont de Chondilliou,
 Preindre maï d'un eicoutilliou .

Quaoucu, beleou, veindrec me dire :
 Moun comorade, volei rire,
 Dins lou nombré n'ei pas coumprei
 Ce que Mounard ovioounduei ;
 Focou doune qu'ouquelle bello troupo
 Volé plus jis mingeas de soupo ?
 Si, mais creins lous cops de bâtoux,
 Et meipriso lous Solliensoux :
 Restec per prudonço o lo villo,
 Vounté fuguec pas inutilo,
 Car priece lou bouon Dioou tout lou jour
 Per l'ormeyo et per soun retour.
 Mais peytout o l'humous guerriero
 Vouguec pas restas ein priero,
 Embe soun siblet lous seguec,
 Et, mofé se lei distinguec.
 Ein otteindont fosio soun crané,
 Mounta dessus lou bât d'un ané,
 Ocota sous soun bounet rouei,
 Courdiont lo pouncho de soun fceui :
 Quond l'oguec finio s'eissoyavo
 O fas flic, flac, flac, pei chontavo.

Tout d'un cop soun ané s'eimpouorto
 Et reguino de tallo sorto
 Que moun Peytout vein coumo un fouol
 Cheire o croumpoloux sus lou couol.
 N'ei pas tout : rélévont lo têtô,
 L'onimal ousitoou lou jieto
 Sus lo croupo, vounté restec
 Tont quo lo fouucaïro teinguec ;

Mais lo bestio, qu'oco geinavo.
 De las douas jombas reguinavo.
 Si bien que, sein lachas l'estriouou,
 Lou cavalier virec per soou.

Mais reveneins o notre troupo,
 Que sus ello ovio paou de poupo.
 Lous aneis morchavoun prumiers:
 Eroun bien cinquanto o paouprès,
 Coumptont oqueloux que mountavoun.
 Tout coumo oqueloux que pourtavoun.
 Perque dirés? . . . et perque pas:

Quand eroun ein bas,
 L'on veyo jis de differeinço,
 D'oluro ni de counteneinço;
 Sus lo routo broucheroun fouort
 Et teingueroun toujours lou bouort,
 Ein morehont la tête ossez basso.
 Coumo faï touto oquello raço;
 Ou bien lo levavoun ein naou,
 Per veire si seintio très-maou
 Lou pissa qu'ein chomin trovavoun,
 Et qu'embe un grand plaisis niflavoun.
 Oprès venio lous fessoueiriers
 Vount on veyo Gustou Boueissier¹
 L'eigaïre eimpourtec son eissado
 Dins oquello grondo croisado;
 D'autreis pourteroun lour fessou,
 Lour eiterpo et lour eicoussou,
 Per eicoueire uno tallo raço.
 Sus l'eiponlo ovion bien lour biaço.
 Mais souloment per li boutas
 Ce que poueirion escomoutas.
 Ofin de lei preindre uno bosso,
 Dedins l'iovion bouta lo cosso
 Vount se trovavo eincas ouou bouort
 Las traças doou fromagé fouort.
 Polbés tenio toujours lo têtô,

¹ Auteur de ce poème

Tout fier de fas timblas lo guêto,
 Segu de Goougné, de Toueira,
 De cri-cri Mourliet, de Coura ;
 L'iovio bien eincas Toine Pleno,
 Lonfré, Truchou, Vollonnoir, Ooubeno.
 Donsolounbro, Poivre, Goougnou,
 Boyard, Jon Coucourdo, Bonou,
 Touzé, Pota, Colliet, Juncheiras,
 Jus, Pontreimpo, lous doux Boueideiras,
 Bouligou, Foraou, Bajoré,
 Embe Chonas et Goudouré.

Molgré lou trin et las olarmas,
 Chonas respeindio quaouquas larmas,
 Ooussi grossas que de foyooou ;
 N'éro pas per ré, soun coueiroou,
 Que proumetio tont per soun age,
 Venio de fas lou grond voyage ;
 Cepeindont ero bien batit
 Et doou père ovio l'oppetit.
 Quond elou souupec lo nouvello
 Et si peniblo et si cruello
 O soun cœur, ero oou Martouret¹,
 O foueire per moussus Rousset.
 Soun ainé, que venio lou quaire,
 Ein l'opercevent li crieç : « Père,
 Ei mouort !!!—Mouort ! » repliqueç Chonas ;
 Et l'eicho repetec tout bas :
 Mouort !! Opres, dubront plus lo bucho,
 Restec plonta coumo uno soucho,
 Sein poueire levas soun fessou
 Oppuya sus un polissou.
 O lo fin, relevont lo faço,
 Poussont un soupir dins l'espaço,
 Se dissec : « O bien paou laissa
 Notre mori qu'ei trepossa ;
 Si dins lou paou de bien que laïsso
 Gno pas de que fas uno caïsso » ;

¹ Martouret, quartier de la banlieue de Die.

Et, parlout o moussus Rousset :
 « Preitec-me vingt soous, si vou plait. »
 Si lou grond Chonas rounquignavo.
 Lou bouon Mourliet l'accoumpagnavo.
 Fosio chorus, car o cri-cri
 Venion de preindre soun chobri.
 Lo maire ooussi n'oguee pas graço,
 On vous lo sonec dessus plaço,
 Seins remissioou. L'on duou peinsas
 Tout ce que duoupec se possas
 Dins lou cœur d'oquouu paouré diablé :
 Lou dire, n'ein sioou pas copablé.
 Et que dirioou ? Qu'opres lou vouol,
 Cri-cri Mourliet deveinguec fouol ;
 Pei que de teimps ein teimps gueulavo,
 Ollont de lo grongeo o lo cavo :
 « O ! mo chabro, qu'omavou tont !
 Ti qu'ai pas quitta d'un instont,
 Que sias doune deveinguo, pechaïre !
 Te veyou plus dedin toun caïre...
 Oh ! non, te sias pas eiloigna
 De mi que t'ai toujours'souгна...
 O qu'ei fini, poueirei plus vioouré,
 Voou devenis sec coumo un liouré
 Ein buvont plus jis de toun la ;
 Pourtont, uno bouono eicuela
 Forio de bien, et lou courage
 Poueirio venis per lou voyage ;
 Mais mous regrets soun superflus,
 O ! ma chabro, te veirei plus ! »

Dorier, coumo oco se protiquo.
 Tout lou bogage de lo cliquo
 Ero escourta de fouteirooux
 Qu'eincholavoun dessus lous muouus.
 L'iovio douzé ou trezé choretas
 Vount avion bouta de fourchetas,
 D'houlas, de peirooux et de plats,
 Lou tout preste per fricoutas
 Et lous rouliers que las menavoun

Eroun de grivois que pichavoun
 Sus Piaré ouussi bien que sus Jon,
 Quond ovion lour tovelo ein mon;
 Surtout Jon-de-Bri, de Sont-Peiré.
 Ero olors que fouyo lou veire
 Se bolonças d'eici, d'eilaï,
 Coumo tout bouon choretier faï.
 Mais lou plus fouort, lou plus terriblé,
 Et cepeindont assez paisible
 Quond lou poussavoun pas o bout,
 Ero moun cousi Poyonout.

Tout ein bobilliont, tont morcheroun
 Que dins douas houras arriveroun,
 Las deints longéas coumo un fessou,
 Dovont lou pouont de Sonto-Croux ¹.
 Quaouqueis goulavis de l'ormeyo
 Tocheroun de gagnas l'intreyo
 Doou couveint, per se fas dounas
 De que poueire un paou deijeinas.
 Un moiné, ein veyont uno escouado,
 Se deitochas de lo croisado,
 Fuguec tout dret dire ouu prier :
 « Péré, tretec-me de monteur
 Si ce qu'aï vegu de la pouorto
 N'ei pas uno bello cohorto :
 Tromblec, car s'ei venoun d'un trin
 O rein laissas eici dedin. »
 Lou bouon prier, qu'oco reveillo,
 Li dit, ein se grottont l'ouoreillo :
 « Vaï dire o notre cueisinier
 D'eicoundre tout dins lou cellier ;
 Oprès irez caire mon fouorto.
 Surtout sororez bien lo pouorto ;
 Mais, si roncouontrec l'ennemi,
 Disei pas que siouu per eici. »
 Cependant lo chorpayo orrivo :
 Tout dessueito on li crio : « Qui vivo ? »

¹ Sainte-Croix, village des environs de Die, où se trouve un pont sur la Drôme.

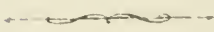
Siens, dit l'un, quaouqueis moluroux
 Que vous demondein o genoux
 Lo chorita que Dioou coumondo,
 Souloment de pon et de viondo.
 Pourtout, coumo ovein bien pati,
 Buocourion un pechot cop de vi;
 Vetoqui ce que nous omeno.
 — Quond siec veingus? — Uno vingtaino.
 Vingt sorio rein; mais, per dounas,
 Nous faudrio dioblolement zeunar;
 Ainsi, frèresis, Dioou vous ossisté»,
 Dit lou moiné d'un air bien tristé.
 S'ein oneroun, oqui dessus,
 Très fotigas, surtout dejus.

Dins lou couveint se rossureroun,
 Dès que l'eichino lous vegueroun,
 Et dision : « Oqueloux gueusards
 On, mofé, l'air de grands ponsards.
 Dioou gardé qu'uno tallo troupo
 Chaye dessus un plat de soupo :
 L'ovolorion sur, quond lou plat
 Sorio de lo grondous d'un prat. »
 Mais o Pountaï¹, queinto bounbonço,
 Quond las deints intreroun ein donso !
 Dins un moumeint tout fuguec net,
 Sus lo taoulo et sus lou bufet :
 Pei cheigueroun sus lo voulayo
 Ofin de fas grondo ripayo;
 Oprès, de lo cavo oou plonchout,
 Fourfouyeroun casi pertout.
 Lou fuo, lou choléra, lo pesto,
 Laïssoun be quaoucorein de resto;
 Mais eloux, dins oquel eindret,
 Fogueroun raflo de bidet :
 Tout fuguec, dins oquello lutto,
 Mingea dins mein d'uno minuto,

¹ Village qui se trouve entre Die et Saillans.

Et lour oppetit, o lo fin.
Venio de se boutas ein trin.
Oprès de tallas beatillias.
Prenoun tous lours sacs et lours quillias.
Disoun gramocis et s'en vont
Offomas coumo oouporovont.
Pei chonteroun per las compagnas :
« Onein, efons de las mountagnas »,
Et Solliens pouvion remorquas,
Que tous lo chontavoun eincas.

(FIN DOOU CHANT II)



LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

Beaumarçhais, domaine et hameau situé sur la paroisse des Chapelles-Bourbon, dans la ci-devant Brie française, maintenant district de Rozoy et département de Seine-et-Marne, renferme, ainsi que la paroisse dont il dépend, un petit nombre d'habitants, d'un caractère pacifique, de mœurs douces et pures, pauvres parce qu'ils sont environnés de toutes parts d'un des plus grands propriétaires de France, M. de Penthièvre. Une singularité frappante est qu'autant les habitants de la paroisse des Chapelles sont tranquilles et de bon accord, autant les habitants de Marle, qui n'est qu'à une demi-lieue, sont turbulents et processifs. Le langage comme les mœurs de ce canton se ressent de la proximité de la capitale ; s'il manque d'urbanité, il est exempt de grossièreté. C'est un vieux français, tel qu'on le trouve dans la bouche du peuple de Paris, et que tout homme sachant le français peut entendre.

Il règne dans le canton un grand amour pour la Révolution. Ce qui partout me paraît le plus y attacher le peuple est l'établissement de l'égalité ; il s'en forme une idée plus juste et plus chère que de la liberté : la première suffit au maintien de la seconde. L'égalité est l'idole des ignorants, la liberté est celle des philosophes. La Révolution fait chaque jour des progrès rapides dans les esprits et dans les choses ; la Constitution pourra et doit être amendée, mais ses bases sont immortelles. « Sanabiles fecit (Deus) nationes orbis terrarum. » Cette prière est exaucée : « Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt. »

Sully, dans le département du Loiret, district de Gien, chef-lieu de canton, est peuplé de 2,400 habitants, d'un caractère paisible et sage et très-patriotes. L'éloge que je viens de faire d'un village du département de Seine-et-Marne est aussi celui de la ville de Sully. Les vertus pacifiques et bien-faisantes de son ci-devant seigneur lui ont conservé les sentiments d'amour et de respect dont il a toujours joui. Le curé y est aussi très-aimé et très-respecté. Cependant hier, 13 mars, ce bon pasteur étant allé prendre possession de sa nouvelle succursale, une vingtaine d'habitants, presque tous mariniers, gens féroces, allèrent lui témoigner leur mécontentement de ne l'avoir point vu à la grand'messe de l'église paroissiale, et lui dirent qu'il n'avait qu'à voir, qu'ils en prendraient un autre. Le curé leur répondit qu'il se partagerait alternativement chaque dimanche, avec son vicaire, entre la paroisse et la succursale ; il remarque qu'ils n'ont laissé échapper aucune mauvaise parole, et il a ri de leur boutade.

J'entends beaucoup les riches parler, dans ce pays-ci, de la misère du peuple, et le maire, qui est aussi sage que patriote, n'en remarque pas moins que ce peuple est mieux habillé et plus gai qu'avant la Révolution. J'ai vu, de l'autre côté de la Loire, les dommages qu'elle a causés en charriant des quantités énormes de sable dans la crue de novembre 1790, mais je n'ai rien vu qui me portât à croire que ce malheur mit personne dans la souffrance.

Quoique Sully soit éloigné de quarante lieues de Paris, on y parle le même français qu'aux Chapelles-Bourbon, qui n'en sont éloignées que de dix lieues.

Je finirai par une observation que je voudrais voir imprimée et réimprimée dans les livres que tout le monde lit. Lorsque je suis venu à Paris, je m'attendais à ne trouver, parmi les personnes qui ont la réputation de bien parler, aucun accent marqué, et j'y ai reconnu les accents de toutes les provinces. On semble ignorer qu'une prononciation vicieuse défigure le français et lui ôte ses grâces propres. L'accent gascon, que beaucoup de personnes sont convenues de trouver joli, ne sied pas mieux à la langue française que l'accent de la capitale au jargon bayonnais. J'ai remarqué avec peine la grande influence

des prononciations des différents départements sur la vraie prononciation de la langue française. On est maintenant souvent dans le doute si l'on prononcera un *e* ouvert, un *e* fermé ou un *e* muet, dans beaucoup de mots. J'ai recommandé aux gens de lettres la cause de la langue qui fait leur gloire. Des altérations dans sa nature pourraient lui ôter de son unité et de son élégance. C'est en s'élevant contre les abus d'un pareil genre et en citant les délits au tribunal du goût que l'on parvient à les corriger.

Au château de Sully, le 15 mars 1791.

2

(Note de Grégoire : Patois des *cy-devant* Mâconnois, Dombes, Bresse)

RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LA LETTRE
CIRCULAIRE DE M. L'ABBÉ GRÉGOIRE, EN DATE DU 13 AOÛT

1. — La langue française n'est principalement en usage que dans nos villes et entre les personnes aisées. Les gens de la campagne l'entendent, mais ne s'en servent point entre eux. Ils parlent une espèce de patois, qui est unique dans chaque paroisse.

2. — Il est possible de déterminer l'origine de ce patois. Selon toute conjecture, c'est un composé des différentes langues des peuples qui ont successivement asservi ces contrées. Le fond de ce jargon est un mauvais français, dénaturé dans son essence et sa prononciation, dans lequel on reconnaît une multitude de mots latins, ce qui nous rappelle la conquête des Gaules par les Romains et les temps antérieurs et postérieurs.

3. — Comme ce patois ne paraît dériver d'aucune mère langue, on n'y voit point non plus de termes radicaux, ou, s'il en existait, ainsi que des termes composés, ils appartiendraient à la langue latine ou française.

4. — On y trouve beaucoup de mots latins, comme il a été dit plus haut.

5. — Il y a affinité, pour ne pas dire identité, avec le français ; la différence consiste principalement dans la transposition des lettres qui composent le mot, dans la substitution d'une voyelle à une autre, comme dans les mots suivants : *Mocan*, au lieu de *Mâcon*; *tarre*, au lieu de *terre*; dans le retran-

chement ou addition d'une voyelle, comme il suit : le *foua*, au lieu de *feu*; le *pan*, au lieu de *pain*; le *cheneve*, au lieu de *chanvre*, etc.

6. — D'après ce qui vient d'être expliqué, les noms employés à désigner les plantes, arts, métiers, etc., ne peuvent avoir que beaucoup de ressemblance avec ceux de notre langue.

7. — Au moyen de ce que [le patois] participe de deux langues, il n'est point rare de trouver plusieurs mots pour exprimer la même chose.

8. — Il est, à la campagne, d'un usage général.

9. — Le nombre des mots propres à exprimer les idées et les objets intellectuels est très-resserré, par la raison que, la vie des gens de la campagne étant purement physique, le monde idéal ne peut que leur être étranger.

10. — Les termes contraires à la pudeur ne sont pas en grand nombre, mais ils sont de la dernière crudité. Comme ils sont de leur nature très-significatifs, il semble qu'ils devraient ouvrir l'esprit au libertinage ; cependant les mœurs ne sont pas plus dépravées qu'ailleurs.

11. — Les jurements les plus usités se bornent à une demi-douzaine, et sont à peu près les mêmes que dans l'idiome national.

12. — On trouve quelques locutions assez énergiques, ou plutôt originales ; mais elles paraissent tenir plutôt de la tournure des esprits que de la richesse de la langue.

13. — Les finales sont beaucoup plus communément voyelles que consonnes.

14. — La prononciation n'est ni gutturale, ni douce, ni sifflante ; elle se fait à pleine bouche ; elle est plate et fortement accentuée.

15. — L'écriture du patois est parfaitement la même que pour le français.

16. — Ce patois varie de village à village quant à l'accent, la prononciation et aux finales.

17. — On ne le parle point dans les villes.

18. — Il embrasse toute la partie de la France connue sous le nom de Mâconnais, Dombes, Bresse, etc.

19. — [Les campagnards] s'énoncent plus volontiers en français que les gens de ville ne parlent patois.

20. — Les instructions se sont toujours faites et se font encore en français ; mais il n'y a pas de doute qu'elles fussent, sinon plus fructueuses, du moins plus à leur portée, si elles se faisaient en patois.

21. — Il n'existe ni grammaires ni dictionnaires de ce dialecte.

22. — Les églises n'offrent nulle part aucune inscription en cet idiome.

23, 24, 25. — [Néant.]

26. — Les proverbes sont assez communs, mais ils ne sont point particuliers à ce dialecte.

27. — Le patois influe sur les mœurs, en ce qu'il fait des gens de campagne une caste isolée et séparée, qui ne communique point avec la ville. De là les mœurs sont, à la vérité, plus austères ; mais, d'un autre côté, leur caractère est plus rude, plus sauvage, et réciproquement cette teinte réfléchit sur la langue.

28. — Leur idiome est toujours à peu près le même ; mais la fréquentation des villes leur donne plus de facilité pour entendre et parler le français.

29. — L'importance religieuse de changer ce patois consisterait en ce que les instructions paroissiales [*sic*] deviendraient plus faciles et plus intelligibles ; l'importance politique consisterait en ce que les campagnes s'identifieraient avec les villes.

30. — Les moyens seraient : 1° la composition d'un catéchisme national, dans lequel la partie du dogme et de la morale serait énoncée en termes les plus clairs et les plus simples. Dans cet ouvrage, qui serait encore un compendium des bases politiques de notre constitution, seraient détaillées toutes les qualités qui doivent déterminer les suffrages des citoyens dans le choix des aspirants aux places et aux dignités ; — 2° L'établissement de quelque école gratuite propre à remplir le but de cet ouvrage, ouverte tous les jours en faveur de la jeunesse, et les dimanches et fêtes, dans l'intervalle des offices, spécialement pour les grandes personnes ; — 3° L'institution de quelque prime pour exciter l'émulation.

31. — Dans toutes les écoles de campagne, l'enseignement

se fait en français, et presque partout de la même manière.

32. — Très peu de villages sont fournis de maître d'école ; on n'en trouve que dans les paroisses considérables ou dans lesquelles il existe des fondations à cet effet.

33. — L'enseignement dans ces écoles se borne à lire, écrire, chiffrer.

34. — Dans les paroisses où les maîtres d'école sont, par le titre de la fondation, à la nomination du curé, les écoles sont surveillées par lui ou par son vicaire ; mais hors ce cas, ce qui est très-rare, ces places sont indépendantes.

35. — Les curés et vicaires n'ont guère de livres qui puissent convenir à leurs paroissiens.

36. — Les gens de campagne n'ont point le goût de la lecture, parce qu'à peine savent-ils lire.

37. — Le catéchisme et quelques livres d'église, voilà les livres que l'on trouve chez ceux qui peuvent en faire usage.

38. — Leurs préjugés sont nombreux ; ils tiennent extraordinairement à leurs habitudes, leurs coutumes. Ce qu'ils ont vu faire à leurs auteurs est la règle invariable de leur conduite. Minutieux, petits, superstitieux dans leur religion ; la terreur, la crainte, font la base de leur dévotion.

39. — Depuis une vingtaine d'années, s'ils ne sont pas plus éclairés, ils sont au moins plus éveillés. Les mœurs sont plus dépravées et les principes religieux plus affaiblis.

40. — Les principales causes sont : 1° le vide des journées de dimanche et des fêtes, les longues veillées d'hiver ; 2° la fréquentation des villes, leur exemple contagieux ; 3° le retour, le passage des jeunes gens qui sont sortis du sein des campagnes pour rouler le monde ; 4° la multiplication des cabarets.

41. — Les remèdes, toujours plus aisés à indiquer qu'à effectuer, seraient : 1° de diminuer, sinon de détruire, les cabarets ; 2° de remplir les intervalles des offices par quelque exercice intéressant et instructif ; 3° de fixer les jeunes gens dans le lieu de leur naissance, etc.

42. — Les effets moraux sont une grande satisfaction : 1° de voir toutes les classes réduites à leur niveau ; 2° de participer à l'administration, soit directement, soit indirectement, par

leurs suffrages. De là un certain ton d'importance, un certain sentiment d'orgueil et d'amour-propre qui les rend plus exigeants, plus spéculatifs, sur la conduite que l'on tient à leur égard.

[Le reste manque.]

5

[Cy-devant Bourguignon. — Note de Grégoire]

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE M. GRÉGOIRE

Il est impossible de répondre à toutes les questions proposées par M Grégoire; on ne peut répondre qu'à quelques-unes.

1. — On parle français, et bon français, dans toutes les villes. On y est plus puriste qu'à Paris, où l'on dit : *Je voudrais bien que vous aillez* [sic] à ...; au lieu qu'en Bourgogne on dit : *Je voudrais bien que vous allassiez*. Mais, dans les campagnes, le paysan parle un patois particulier, qui varie d'un lieu à l'autre, quand il y a quelque distance. On citera que le patois de Dijon diffère de celui de Beaune, qui à son tour diffère de celui de Chalon, de la Bresse et du Morvan. Mais c'est toujours le même patois, et l'on peut dire qu'il n'y a radicalement qu'un seul patois.

2. — L'on ignore pleinement l'origine de ce patois.

3. — Il est impossible de dire s'il a beaucoup de termes radicaux et beaucoup de termes composés.

4. — On ne connaît pas assez le celtique pour savoir si ce patois contient des termes dérivés du celte, mais il contient des termes dérivés du latin et du grec.

5. — Il y a une affinité marquée avec le français, et il est un français corrompu, mal décliné et plus mal conjugué, et avec des tours de phrase qui sont grecs ou latins. Par exemple, on dit : *Dimoinche je fions lai polée*; c'est-à-dire, *Dimanche nous ferons la polée*. (*Polée* est une réjouissance de table, un banquet proprement dit, qui se fait quand on a terminé quelque travail important, tel que la fin de battre le grain dans la grange, et que tout est vanné.) Ce terme *polée* vient du latin *polenta*, employé par Columelle pour signifier un gâteau de farine d'orge; et le terme *polenta* peut venir du grec *πόλιον*,

vertere, versare, volvere, qui exprime l'action de pétrir ou le terme du battement des grains.) On dit encore, pour le dessein qu'on a de faire quelque chose : *A m'ot aivis que j feras bein de dire*, etc., ce qui signifie mot à mot : *Il m'est avis que je ferais bien de dire*, etc.; ce qui se réduit à dire en français : *J'ai envie de dire*, ce qui s'exprimerait en latin par *Est mihi animus dicere*.

Les contrées voisines ont leurs dialectes particuliers; et le patois bourguignon paraît avoir été propre à la peuplade qui, de la forêt Hercynienne, est venue occuper la Franche-Comté et la Bourgogne. Mais dans la lisière de la Champagne le patois bourguignon est commun, ainsi que dans la lisière des autres provinces, et cela a même pénétré plus loin que la lisière. Feu M. Grosley a recueilli, dans une des éphémérides troyennes, un certain nombre de mots employés populairement à Troyes, et il y en a beaucoup qui sont du patois bourguignon; mais la prononciation champenoise est douce et traînante, celle du bourguignon est serrée et vive.

6. — Ce patois a ses termes propres pour certaines plantes, certains bois, certaines maladies, et pour les instruments qui sont propres à la culture qui lui est particulière. Mais, pour les arts, les métiers, le commerce, ses termes sont presque les mêmes que ceux de l'idiome national. Dans le droit coutumier, il y a aussi des termes propres; il est impossible de donner la nomenclature propre et exclusive de ce patois.

7. — Un mot ne signifie en général qu'une chose; cela rend le patois fort riche.

8. — Ce patois abonde partout.

9. — Il ne manque d'aucun terme pour exprimer ce que l'on veut, ce que l'on sait, ce que l'on pense, etc.

10. — Il est impossible de répondre à cette question.

11. — Il n'a de jurements que ceux du français.

12. — Il a des termes propres à lui seul; par exemple, un *guerault*, ou *guarau*, ou *garau*, c'est-à-dire une pluie à verse de courte durée.

13. — Les finales sont plus voyelles que consonnes, et elles se terminent presque toujours en *a*, quelquefois en *o*.

14. — La prononciation est vive et finit en élevant la voix; elle est un peu rude, sans être gutturale ni sifflante, mais bien prononcée.

15. — Non [l'écriture n'est pas autre que celle du français].

16 à 19. — Ce qui précède répond aux questions 16, 17 et 18, et il faut ajouter que tout campagnard entend très-bien le français et qu'il y en a beaucoup qui le parlent. Ceci est la réponse à l'article 19.

20. — On n'a jamais prêché en patois, au moins on ne le croit pas.

21. — On ne connaît ni grammaire ni dictionnaire, si ce n'est l'espèce de dictionnaire, fort bien fait, de M. de la Monnoye, qui se trouve à la suite de ses *Noëls*.

22. — Non. [On ne trouve pas d'inscriptions en patois.]

23. — Il y a peu d'ouvrages en patois. On vient de citer les *Noëls* de la Monnoye; il y a aussi quelque chose en dialogue dans le livre in-4° de la *Fête des fous de Dijon, ou la Mère folle*. Ainsi ce n'est qu'en poésie et en style léger qu'on a écrit, et point du tout autrement.

24, 25. — On peut aisément avoir à Dijon les *Noëls* de la Monnoye. Pour la *Mère folle*, on ne la trouve que de rencontre; cet ouvrage n'est pas rare.

26. — Il y a quelques proverbes particuliers; ils sont plus locaux que tenant à l'idiome.

27. — On ne peut répondre à cette question et presque point à la suivante, moins encore à la 29^e et à la 30^e.

31. — L'enseignement se fait en français, et le langage ordinaire en patois.

32. — Il y a bien des endroits qui manquent d'écoles.

33. — Le plain-chant, et rien de plus.

34. — Oui [les écoles sont surveillées] quand les ecclésiastiques remplissent leur devoir.

35. — Non [ils n'ont pas de livres à prêter].

36. — Ils aiment beaucoup les histoires des Vies des saints et de la Bible; lorsqu'ils ont des livres, ce sont de ceux-là et rarement des autres.

38. — Ils sont superstitieux et croient aux sorciers.

39. — Depuis plus de vingt ans, le luxe et le libertinage ayant pénétré partout, les mœurs sont devenues plus dépravées, sans que cependant les principes religieux soient affaiblis dans la plus grande partie.

40. — On vient d'exposer la cause; le remède serait une in-

struction de religion solide, pour les corriger et les guérir de la superstition.

41, 42. — On trouve des affections produites par l'intérêt plutôt que d'autres sentiments. Il ne faut pas s'égarer sur le patriotisme; il est encore loin. On est tellement habitué à l'égoïsme et à l'intérêt personnel, qu'il est bien difficile que d'autres sentiments succèdent promptement. Si les campagnards étaient menacés de payer plus qu'ils ne payaient, ils réclameraient bien vite l'ancien régime.

43. — Oui [les ecclésiastiques et les nobles ont été insultés] pour certains endroits, et non pour d'autres; cela dépend de la conduite des ecclésiastiques et des ci-devant nobles, etc., etc.

Note de Grégoire: *Donné par M. le curé d'Arnay-le-Duc; patois de Bourgogne.*

6

MAZILLE, DIOCÈSE DE MACON, PRÈS CLUNY

28 décembre 1790.

MONSIEUR.

J'ai l'honneur de répondre à la vôtre, que j'ai reçue depuis huit jours, relativement à une série de questions; je ne réponds, Monsieur, qu'à celles qui regardent ma paroisse, et je marque seulement les articles qui nous concernent.

1. — L'usage de la langue française est général dans notre pays; ils entendent tous le français, et disent, au lieu de *Nous voulons, Je voulons*, etc.

2. — De tout temps ils ont parlé de même.

11. — Dans la colère, il y a beaucoup de jurements.

14. — La prononciation est douce.

32. — Il n'y a point de maîtres d'école dans nos villages.

36. — Les gens de la campagne aiment beaucoup la lecture, et, s'ils ne font pas instruire leurs enfants, c'est qu'ils n'ont point de maîtres d'école. Ceux qui peuvent le faire les mettent pendant l'hiver dans les villes voisines, mais le nombre en est petit.

39. — Ils sont plus éclairés depuis vingt ans; les mœurs un peu plus dépravées: il faut l'attribuer aux petits cabarets

de village où l'on donne du vin à toute [heure] de la nuit, et aux fêtes baladoires ¹.

42. — L'intérêt personnel les fait plutôt mouvoir que le patriotisme.

43. — Entre eux, lorsqu'ils voient passer un ecclésiastique, ils disent : « Voyez ce calotin. » Plusieurs disent qu'il n'en faudrait laisser aucun, surtout des chanoines et des moines.

C'est tout ce que je puis répondre à vos demandes.

BERNARDET, *curé de Mazille.*

II

Dialecte de l'Alsace

On ne doit pas s'attendre à trouver ici de longs détails sur le dialecte alsacien; leur place ne serait pas dans une *Revue des langues romanes*. Ce qui nous décide à publier ces quelques fragments, c'est leur extrême brièveté d'une part, et, de l'autre, le nom d'Oberlin ² qui ne peut manquer de leur donner de l'intérêt. On verra, en outre, qu'il y est fait mention d'un opuscule imprimé relatif aux dialectes de la Lorraine, dialectes qui n'ont presque rien emprunté aux idiomes germaniques.

I

Strasbourg, 23 août 1790.

MONSIEUR,

Sensible à l'honneur que vous me faites de m'adresser vos questions nombreuses sur les patois, je me hâte de vous envoyer pour première réponse l'essai que j'ai fait imprimer autrefois sur ce langage. Vous y trouverez peut-être d'avance la solution de quelques-uns de vos problèmes. Pour les autres, nous tâcherons de vous satisfaire autant que nous pourrons, M. Stouber, qui me charge de vous présenter ses hommages; mon frère, auquel je vais envoyer votre feuille et qui sera

¹ Fêtes de village avec des bals champêtres.

² Il y a deux frères de ce nom : Jérémie-Jacques, l'auteur de ces lettres (1735-1806), et Jean-Frédéric, celui que Grégoire était allé voir au Bande-la-Roche (1740-1826).

sensible à l'honneur de votre souvenir, et mon chétif individu. Vous devez vous souvenir de ce que vous avez vu au Ban-de-la-Roche; l'application de mon frère et de M. son devancier pourront peut être servir d'exemple à d'autres.

Les deux communions des confessions d'Augsbourg et Helvétique, en Alsace, doivent des remerciements sincères à l'auguste Assemblée nationale de ce qu'elle a pourvu à leur sûreté en fixant leur sort. Vous pouvez compter, M., sur la reconnaissance de l'Université de Strasbourg, qui se fera un devoir de soutenir les décrets de la nation. Elle doit lui servir de boulevard contre les principes ultramontains. Pour nos ministres, il faut voir comment faire. La plus grande partie est bien mal à son aise, jouissant des pensions qui leur ont été fixées il y a plus de deux siècles, [à une époque] où les denrées étaient à un sixième et même quelques-unes à un dixième de ce qu'elles coûtent à présent. Ajoutez qu'il y en a qui, en perdant les dîmes ou n'étant plus payés par ceux qui les perdent, seraient réduits à mendier leur pain, à moins qu'il ne soit enjoint aux districts et départements de leur pouvoir d'un équivalent. Ce besoin est urgent, et je crois que nos ministres vont faire leurs représentations à l'Assemblée là-dessus.

M. Rabaut de Saint-Étienne, votre confrère, a bien voulu se souvenir de moi; je vous prie, M., de l'assurer de mes hommages, de même que M. Gossin.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

OBERLIN, *Prof.*

Je recevrai avec reconnaissance les ouvrages précieux que vous me promettez.

2

Strasbourg, ce 13 novembre 1790.

MONSIEUR,

Il est temps que j'aie l'honneur de faire réponse aux questions que vous avez proposées touchant le patois. Je l'aurais fait plutôt si ce n'était pas une affaire de longue haleine et qui a bien des difficultés, à cause de la manière d'écrire ou d'exprimer par l'écriture les différentes nuances de la prononciation. Vous aurez reçu, il y a quelque temps, l'*Essai sur le*

patois lorrain que j'ai publié en 1775¹, et que j'ai mis à la poste à l'adresse de M. le Président de l'Assemblée nationale, le 30 août. Vous y aurez vu que j'ai adopté une façon d'écrire que j'ai crue convenable. J'en ai rendu raison à la page 85 et suivantes.

J'ai ramassé, pour satisfaire à vos demandes, des renseignements fournis par mon frère, qui vous prie d'agréer ses hommages, et par les régents des écoles de sa paroisse. J'ai réfléchi moi-même sur quelques articles, de façon que je crois pouvoir donner d'assez bonnes réponses à la plupart de vos questions par rapport au patois du Ban-de-la-Roche. Mais, au moment que je vais rédiger ces réponses, je m'avise d'une chose : il me semble que le meilleur parti à prendre est de leur donner la forme d'un petit mémoire qu'on fasse imprimer. Si l'on met cette méthode partout, on profitera dans toute la France des renseignements donnés dans chaque province, et cela mènera à des recherches ultérieures. Les noms du patois des différents départements, étant inconnus hors les endroits où ils sont en usage, seraient sujets à être corrompus et altérés à l'infini. Étant imprimés sous les yeux de chaque rédacteur, on sera sûr de leur correction. Enfin, Monsieur, je vais exécuter mon idée ; si je suis le premier à le faire, j'aurai donné bon exemple à suivre.

Au reste, il me manque encore quelques nomenclatures pour lesquelles je vais presser mon frère et ses coopérateurs. Sitôt que je les aurai reçues, mon petit mémoire sera mis sous presse et ne tardera pas à paraître ².

Si vous approuvez mon idée, vous pourriez inviter les personnes qui s'occuperont de cet objet dans d'autres départements à en faire autant. Vous pourrez ensuite travailler avec plus de sûreté et de précision sur tous ces mémoires.

Vous savez, Monsieur, que j'ai été le rédacteur de l'*Almanach d'Alsace*, auquel je crois avoir donné une forme utile et instructive. Ce serait le moment de faire l'almanach des deux départements du Rhin. Je suppose que quelqu'un de Colmar

¹ Strasbourg, in-8°.

² Il parut à Strasbourg en 1791, sous le titre d'*Observations contenant le patois et les mœurs des gens de la campagne*.

serait tenté de faire celui du Haut-Rhin; mais, au moins, je serais charmé de ne pas voir m'enlever celui de notre département du Bas-Rhin. Or, étant membre du district de Strasbourg, qui est en contestation avec MM. du directoire du département du Bas-Rhin, j'ai à craindre qu'on ne mette des empêchements à cette entreprise, comme ces Messieurs en mettent à tout ce qui tient au nouveau mode de choses. Je pense donc, Monsieur, que le meilleur moyen serait d'obtenir, ou plutôt d'être chargé par l'Assemblée nationale de la rédaction de cet almanach. Ne croyez pas que ce soit une chose peu digne de nos législateurs; de tel almanachs, faits dans tous les départements, répandraient la lumière par toute la France et serviraient à affermir la Constitution. Je vous abandonne mon idée, Monsieur; mais, si elle obtient votre suffrage, il faudrait vous occuper sans délai de cet objet, pour que cet almanach puisse paraître au commencement de l'année. Pour que vous puissiez en parler pertinemment, je vous offre ci-joint l'almanach de 1789 et le supplément pour 1790.

— Le reste de cette lettre, qui d'ailleurs est tronquée, a trait à une affaire particulière de nul intérêt.

III

Dialecte wallon

Observations sur le patois du duché de Bouillon, par Aubry, curé de Bellevaux et président de l'Assemblée générale du duché souverain de Bouillon ¹.

L'idiome du duché de Bouillon est commun à tous les habitants des Ardennes et des Pays-Bas, connus sous le nom de Wallons, parce que leur langage naturel est le wallon ou l'ancien français, tel à peu près qu'on le parlait lorsque les Francs et autres peuples du Nord se sont confondus avec les Gaulois, dont le langage était, à cette époque, un composé de celte et de latin. C'est pourquoi le patois wallon, en usage dans le duché de Bouillon et dans les Ardennes, est un assemblage de mots pour la plupart dérivés du latin, du celte, du tudesque, et

¹ Cette pièce est une des plus importantes du recueil de Grégoire; il suffira d'y jeter les yeux pour s'en convaincre.

quelquefois du grec. Il a aussi beaucoup emprunté des langues vivantes que parlent les peuples dont les armées ont fait quelque séjour dans les Ardennes, ou avec lesquels les habitants du pays ont des relations à raison du commerce ou de la proximité, tels que les Français, les Flamands, les Allemands, les Hollandais, les Italiens, les Espagnols et les Anglais.

Le patois du duché de Bouillon a beaucoup dégénéré de l'ancien wallon. Depuis une centaine d'années, il a adopté un grand nombre de mots et d'expressions françaises, principalement dans les conjugaisons des verbes : cela vient de ce que cette souveraineté, étant limitrophe du royaume de France et sous sa protection spéciale, y a des relations continuelles.

Le wallon, dans le pays de Liège et dans les provinces belgiques, conserve des traces plus marquées de son origine : on y reconnaît aisément les radicaux des langues mères ; le flamand et l'allemand fournissent beaucoup de mots, d'expressions et de termes inconnus dans le duché de Bouillon.

En général, ce patois est doux, agréable, sonore, expressif, abondant, grave et propre à exprimer les grands mouvements de l'âme, les actions pathétiques et les scènes tragiques. Il est riche en noms qui expriment les vertus ou les vices, et en verbes qui expriment jusqu'aux dernières nuances du mouvement et des actions corporelles ; mais il a peu de termes pour exprimer les idées et les objets intellectuels.

Il n'y a point dans le duché de Bouillon de termes contraires à la pudeur ; ceux qu'il a empruntés de l'italien et de l'espagnol ne sont employés que pour exprimer des idées honnêtes. Dans le pays de Liège, il y a beaucoup d'expressions basses, viles, bouffonnes et indécentes ; d'où il résulte que le langage de cette contrée est singulièrement propre au comique. Il y a aussi beaucoup de jurements orduriers et de termes pour exprimer les mouvements de colère, tandis que dans le duché de Bouillon il n'y en a aucun. Cela vient probablement de la différence du caractère, des mœurs et de l'instruction nationale.

On trouve dans le patois wallon une grande partie des radicaux français, outre un grand nombre de termes et de lo-

cutions très-énergiques qui manquent à ce dernier idiome.

Il y a dans le corps des mots beaucoup de diphthongues et de voyelles réunies ; les finales sont aux trois quarts voyelles, ce qui rend la prononciation de ce patois facile. Dans le duché de Bouillon, elle est labiale, sans accent, et souvent harmonieuse ; dans la Belgique et le pays de Liège, elle est un peu sifflante, gutturale, moins facile et moins agréable ; ce qui vient sans doute du voisinage des Flamands et des Allemands, ou peut être de la prononciation primitive que ces peuples ont retenue, laquelle est très-dure, si l'on en croit l'histoire. Les musiciens que Charlemagne amena de Rome dans les Gaules, pour y enseigner le chant romain, y trouvèrent les voix si àpres et si discordes, qu'ils ne purent adoucir la dureté de leurs accents.

La beauté du patois wallon dépend de la prononciation de certaines lettres et syllabes. L'*u* se prononce à la française, mais plus communément comme l'*e* muet d'un monosyllabe. Le *j* consonne se prononce à peu près comme les Italiens et les Anglais le prononcent. Le *g* a la même prononciation devant l'*a*, l'*i* et l'*e*. Les lettres *ch* se prononcent comme les Allemands prononcent ces lettres, *sch*, ou comme les Italiens prononcent *ce*, *ci*, de ce mot *cecita*. Le *w* se prononce comme les Anglais ou comme la diphthongue *ou* suivie d'une voyelle, et ne faisant qu'une syllabe, comme *oua* ; wallon, *oué*, *wé*, oui, *Willieme*. La diphthongue *oi* et *l* mouillée se prononcent comme le peuple de Paris les prononce. La diphthongue *au* se prononce encore, dans les Pays-Bas, à l'allemande ; ce son peut se rendre par ces lettres *avve*. On prononçait autrefois toutes les lettres finales ; mais la prononciation française a été adoptée, à cet égard, depuis environ cinquante ans.

On écrit ce patois, depuis plus de cent cinquante ans, avec les traits et les caractères français. Dans son origine, on se servait de caractères runiques, ainsi qu'il paraît par les inscriptions des anciennes tombes écrites en wallon, qui sont assez communes dans les provinces belgiques.

Ce patois varie peu de village à village, mais il varie beaucoup de ce duché aux Pays-Bas, où l'idiom français a moins gagné et les langues du Nord beaucoup. Les campagnards

s'énoncent également en patois et en mauvais français, mais c'est en cette dernière langue que se prononcent les discours publics et que s'écrivent les actes obligatoires et judiciaires ; cet usage est très-ancien.

Il n'existe point, que je sache, de grammaire de cet idiome ; un bénédictin de Metz a donné depuis peu un dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque¹, qui se trouve chez M. Trécourt, imprimeur du département des Ardennes, à Maizières (*sic*). Ce dictionnaire contient une infinité de mots très-expressifs qui ne sont plus en usage, et qui ne sont point remplacés dans l'idiome wallon ni dans l'idiome français ; d'où il résulte que le patois des Ardennes, en se rapprochant de la langue française, s'appauvrit visiblement, en rejetant une quantité de mots et d'expressions très-énergiques, qui ne sont qu'imparfaitement remplacés par les mots et les termes tirés du français.

On trouve à Liège quelques opéras, des chansons, des pasquinades et autres pièces de poésie écrites en wallon liégeois, et qui ne manquent point de sel ; mais l'ouvrage le plus estimé, écrit dans ce patois, c'est l'*Histoire héraldique de la noblesse des Pays-Bas*, par Hemricourt ; la version française est imprimée à côté du texte et se vend à Liège. On trouve encore dans les anciennes abbayes des Pays-Bas quelques manuscrits wallons.

Il n'est guère probable que le langage des Ardennes puisse jamais se détruire entièrement, malgré sa grande affinité avec l'idiome national : il n'y a point dans ce pays de cour, de grands princes, ni de sociétés littéraires ; les habitants ne s'occupent que des travaux de la campagne, des arts utiles et du commerce ; d'ailleurs, la langue française est trop surchargée de règles pour que le peuple puisse les observer, quoique l'enseignement se fasse dans les écoles en cet idiome, mais sans uniformité de livres. Ce qui empêchera encore que le wallon ne périsse entièrement, c'est qu'il a des termes et des expres-

¹ *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes loix et contracts, etc.*, par un religieux bénédictin de la congrégation de St-Vannes. Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique ; 1777, in 4°, XII-364 pages. (A. R.-F.)

sions qui plairont toujours par leur énergie et leur brièveté.

Les écoles sont trop négligées dans les Ardennes ; on n'y apprend guère qu'à lire, écrire et le catéchisme. Les curés et les vicaires ne les surveillent point et ne prêtent aucun livre à leurs paroissiens, à qui il est défendu de lire l'Écriture sainte. Aussi y a-t-il peu de campagnards qui ont le goût de la lecture. Les livres qu'on trouve communément chez eux sont des Vies des saints, de prières et les Bibliothèques bleues.

Les Ardennais n'ont point de talent pour la poésie ni pour l'éloquence ; ils ne sont point assez vifs ; leur imagination est trop froide, quoique d'un caractère très-sensible et porté aux actions vertueuses. Les Liégeois, néanmoins, ont des dispositions à la poésie badine et érotique.

Les habitants du duché de Bouillon et des environs ont peu de préjugés. Depuis environ vingt ans, ils ne croient plus aux revenants, ni aux sorciers, ni aux enchantements ni possessions. Leur croyance sur les miracles et autres histoires merveilleuses se réduit à peu de chose. En général, leurs opinions religieuses sont assez pures ; ce qui vient, je crois, de ce que les curés et les vicaires, au lieu de leur faire des sermons relevés, se contentent de leur expliquer dans leurs prônes le catéchisme d'une manière simple et proportionnée à leur capacité et à leur état ; peut-être aussi que les connaissances gagnent un peu depuis l'établissement des journaux à Bouillon. Au reste, les mœurs sont encore pures dans les campagnes, et il n'y a pas de grands vices dans les Ardennes ; mais il y a peu de patriotisme, et l'intérêt personnel y joue un grand rôle.

La Révolution française a gagné le duché de Bouillon. Les habitants ont voulu avoir une Assemblée générale, qui s'est constituée en Corps législatif, du consentement du prince souverain, qui fait sa résidence à Navare, près d'Évreux, en Normandie.

Cette Assemblée a adopté les principes de la Constitution française ; elle en a extrait les décrets qui pouvaient être appliqués aux convenances du pays. Le régime féodal a été aboli et les dîmes rendues aux paroisses ; les curés et vicaires n'ont point été traités généreusement, et les seigneurs ont été dépouillés plus impitoyablement qu'en France : les terrages leur ont été enlevés sans indemnité, et la plupart des maires et

des municipalités ont encore à leur égard de mauvaises façons, en leur refusant des droits conservés. — Depuis la Révolution, les habitants de ce duché, qui, par caractère, sont doux et dociles, sont devenus mutins et récalcitrants; les lois sont sans vigueur: les municipalités s'attribuent toute espèce de pouvoir, et l'anarchie croît de jour en jour. Il n'y avait dans cette souveraineté qu'une force d'opinion, elle est ôtée; comment réprimer les abus? Le peuple a besoin d'être contenu par une autorité qu'il craint, et lui donner trop de pouvoir, c'est lui ouvrir la porte des désordres. On ne peut dissimuler que l'Assemblée de Bouillon n'ait été beaucoup trop loin, et que, en voulant rendre les hommes trop libres, elle n'ait brisé les liens de l'association, dont la sûreté et la tranquillité sont depuis sans cesse exposées aux attentats des méchants et des ignorants, qu'il sera bien difficile de ramener à l'ordre — Mais revenons au patois des Ardennes.

L'r des infinitifs est retranché dans cet idiome, excepté des verbes en *oir*, qui s'écrivent et se prononcent *wer*. Par exemple, *devoir* se prononce *dewer*; *avoir*, *awer*, et ces infinitifs sont peu en usage. Les mots de ce patois sont souvent raccourcis par la contraction des syllabes et des lettres; d'autres fois, ils conservent les lettres que la langue française a retranchées, comme *esté* pour *été*, *estourdi* pour *étourdi*, et ces lettres conservées se prononcent.

On joint ci-après un dictionnaire des mots qui s'éloignent le plus des radicaux français; ils sont orthographiés (*sic*) comme ils se prononcent; leur signification en français est jointe à chaque mot. On trouve ensuite les conjugaisons des verbes *être*, *avoir* et *aimer*, qui suffisent pour donner une idée des terminaisons wallonnes.

Les verbes de ce patois ont moins de temps que ceux de la langue française et s'emploient souvent l'un pour l'autre.

Il y a des proverbes en patois sur les ouvrages ruraux et les pronostics des temps; en voici quelques-uns :

— *Jamouai bounn' houme ne revenni de Roume.* — Jamais bon homme ne revint de Rome.

— *All' saint Gervai, samme tes navets.* — Sème tes navets à la Saint-Gervais.

— *On' saurot mie spani les pouchelets que d'tué la trouë.* — On ne peut mieux sevrer les cochons que de tuer la truie.

— *Vinde se pourcai et warde l'laur.* — Vendre son cochon et retenir le lard : c'est-à-dire vouloir tirer le prix et garder la chose.

— *Quand on n'est qu'in chevet, il est aizi dull duserami.* — Quand on n'a qu'un cheveu, a facile (*sic*) à le démêler.

— *Ess vayant quant i n'y est rin à fouaire.* — Être laborieux quand il n'y a rien à faire.

— *Les ei qui n'ont pon d'argent n'ont ni peure des larons.* — Qui n'a pas d'argent ne craint pas les voleurs

— *I fouai bon samer l'avone quand la cone dou bu goutte.* — C'est le temps de semer les avoines quand il pleut.

— *Sans ponne ne vin avone.* — Sans peine ne vient avoine.

— *I faut samé l'soë din la poussire et l'avone din la goutire.* — Il faut semer le seigle par le beau temps et l'avoine quand il pleut.

— *Quand toutes les pauques sont d'avri, datent la mouche et la burbi.* — Quand les pâques sont en avril, malheur aux abeilles et aux brebis.

— *Datent l'avone que la Saint-Bartolomie pourmene.* — Malheur à l'avoine que la Saint-Barthélemy promène (parce que le vent peut la secouer).

— *Quand la lune est blemwe ou que les cornaïes criant, marque de pluve.* — Quand la lune est pâle et que les corneilles croassent, signe de pluie.

— *Quand les tahans piquant et que les baisses bisant, c'est marque de pluve.* — Quand les taons piquent et font fuir les bestiaux, signe de pluie.

— *Vent de Lorraine amone la pluve din les smonaine.* — Vent de Lorraine amène la pluie dans la semaine.

— *Fraïches avins, seehe esté; scehes avins, fraïches esté.* — Lorsque les avent¹ sont humides, l'été sera sec ; mais si les avents sont secs, l'été sera humide.

— *Jamonai sceheresse n'amone chïresse.* — Jamais sécheresse ne cause de cherté.

¹ Les avent. parce que l'Avent est toujours en décembre.

— *Boune pouïe qui fouait tous les jours un u.* — Bonne poule qui pond tous les jours un œuf.

— *Quand il plue le jour saint Medaure, on n' rebrule ni les saures.* — Quand il pleut le jour de saint Médard, on ne brûle pas les terres essartées.

— *C'est in bon vaurlet qui le bai tim.* — Le beau temps est un bon serviteur.

— *L'slo fouai pu de besouen que cent fneusses.* — Le soleil fait plus d'ouvrage que cent faneuses.

— *Qui s' lue matin ne manque jamonai de poin.* — Qui se lève matin ne manquera jamais de pain.

— *La fouin est in bon reveïe-matin.* — La faim réveille de grand matin.

— *Ess hardi quand on n' risque rin.* — Faire le brave quand il n'y a point de danger.

— *Allé a eu de pouïou; tourné à brule-navet.* — Déchoire (*sic*), rendre à rien.

— *Laurgesse ne fouai ni uni l bure al'boisse.* — On ne devient point riche à force de donner.

— *Pechi dri la trulle.* — Pêcher derrière le filet, vouloir revenir sur une affaire finie.

— *Le bourgeois va devant l'hakin.* — L'homme en place doit passer devant l'homme de rien.

— *I vau mi laichi sa fame moucheuse que d'li arachi l' né.* — Il faut (*sic*) mieux laisser sa femme morveuse que de lui arracher le nez.

— *Laichi couri la striche su l' bichet.* — Laisser aller les affaires comme elles vont.

— *In vau ni la haure poul stranné.* — Il ne vaut pas la hart pour le pendre.

— *In vau ni plin s'en d'aive.* — Il ne vaut pas une jatte d'eau.

— *Aussi aware que l' bouc Colin Jancq, qui sotot deux chives d'in cô.* — Aussi étourdi que le bouc de Nicolas Jacques, qui saillait deux chèvres à la fois.

— *Cheque païs, cheque môde.* — Chaque pays a ses usages.

— *Chaure fouai chaure.* — Qui mange de la viande mange de l'embonpoint.

— *Clore la staule quand le cheveu est hors.* — Fermer l'écurie quand le cheval est dehors.

— *Les vauriens se trouvant toudi.* — Les [vauriens] se rencontrent toujours.

— *L'herbe qu' t' counnoua, mette la su't' doua.* — Mets sur ton doigt l'herbe que tu connais.

— *Les jones fames ont toudi bosse ou bosse.* — Les jeunes mariées passent d'une plainte à l'autre.

— *Mechante poire qu'im meuri ni.* — Mauvais fruit qui ne mûrit pas.

— *In fau qu'une burbi rougneuse pou ablavé tou le tropai.* — Une brebis galeuse gâte tout le troupeau.

— *Jone chesseu, jone monsieu; vi chesseu, vi bribeû.* — Jeune chasseur, jeune seigneur; vieux chasseur, vieux bribeur.

— *Dire à ruchai.* — Parler sans fin.

— *On n'scaurot fouaire dou leu une bonne baisse.* — On ne saurait faire du loup une bonne bête.

(A suivre.)

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

CHANTS DU PREMIER AGE

V^e Série

LES PETITES RONDES

I. — Les Rondes du premier âge prennent place, par suite de leur caractère tout particulier, à la suite des petits chants, dont nous avons fait la publication.

Elles ne sont, en effet, à exactement parler, ni un chant, ni un jeu. C'est intermédiaire ; quelque chose d'une gymnastique de l'esprit et du corps appropriée à l'âge et aux forces des petits bambins qu'il s'agit d'amuser, et qui ne savent guère encore ni parler, ni se mouvoir.

Du chant, du mouvement, du bruit, c'est plus qu'il n'en faut pour cette période du développement physique, qui ne demande qu'à intéresser quelque peu l'intelligence sans exiger d'efforts, et à exercer des membres encore faibles et tendres, sans qu'il y ait de risques à courir.

II. — Elles exigent naturellement peu de place et font peu de bruit ; elles ressemblent de très-près à ces premiers pas essayés sur les genoux de la mère, dont nous avons parlé ; elles peuvent être faites dans une chambre, sur un coin de tapis, sur le rebord du lit, etc.¹.

Elles ne conviennent donc qu'à de tout petits enfants.

Elles forment une transition, parfaitement sensible, entre la série des chants pour apprendre à agir, premiers exercices des mouvements du corps, et les danses et rondes des filles et garçons, où le corps et l'esprit s'en donnent à cœur de joie.

¹ Le ch. IV dit *l'aireto*, *l'aireta*, le palier, le seuil de la porte. limite que ne dépassent guère, en effet, les petits enfants.

III.—Leurs airs, lents et mollement cadencés, se composent presque tous des deux notes qui caractérisent le chant des bercenses ; le rythme seul en fait le fond, différant en cela des grandes rondes¹, dont les airs sont vifs, animés, et qui ont de plus une intention scénique.

Ce sont les mêmes mélodies somnolentes, traînantes, mais avec une accélération plus marquée du mouvement².

L'inspiration n'étant ni trop joyeuse, ni trop triste, le rythme, par effet tout de moyen terme, de milieu, si l'on peut parler ainsi, s'y conforme. Il se tient entre la vivacité des chants de jeu ou de danse et la paresse des berceuses³.

IV. — Comme pour les chants destinés à apprendre, à agir (III^e série), la cadence finale est généralement plus forte et marquée par un cri.

C'est une exclamation : *hoù!* (ch. XIV), *pi!* (VI), *cra!* (III), *cri!* (XIII); ou un mot quelconque, qui n'a aucun rap-

¹ V. *Nen-nèn*, 1^{re} série, ch. VIII.

² En écoutant les coups réguliers frappés sur une enclume, le bruit des fléaux retombant tour à tour sur le blé, les diverses batteries de tambour, et même, sans cet auxiliaire, les pas cadencés d'une troupe bien disciplinée, l'on éprouve ce sentiment que produisent l'ordre et la régularité, et qui remue, agite, entraîne. Les effets du rythme dans le mouvement sont tellement incontestables, qu'ils n'ont pas nécessairement besoin du secours de la mélodie, comme on le voit par les exemples que nous venons de donner. Quelques sons disposés sans art sous le rapport métrique, un seul même, un simple bruit inharmonique, tel que celui produit par la plupart des instruments de percussion, répété plusieurs fois, suivant certaines formes rythmiques, peuvent produire la plus forte impression. (D. Beaulieu, *du Rythme*; Paris, Dentu, s. d., in-8°, p. 44.)

³ L'homme, dans toutes ses actions, et principalement dans celles qui sont longtemps répétées, éprouve, pour faciliter ses mouvements, et souvent à son insu, le besoin de les mesurer. Est-il triste, abattu, ils sont lents; est-il gai, dispos, ils sont vifs et précipités. Sous l'influence des mêmes dispositions, ses paroles ou les sons inarticulés de sa voix suivent une mesure analogue, et deviennent ainsi plus ou moins imitatifs de ses actions ou de ses sentiments. Dans ce langage, dans cette suite de mouvements mesurés, le temps que l'homme met à exécuter chacun de ces mouvements, à prononcer chaque syllabe ou à proférer chaque son inarticulé, est un temps rythmique, et le rythme n'est que le rapport qui existe entre plusieurs de ces temps. (D. Beaulieu, *du Rythme*, p. 11.)

port avec le chant : *favaròu!* haricot (ch. I) ; *coucou!* œuf (ch. II et XXIII), *coucourelet!* petit œuf (ch. XII) ; *civado!* avoine (X), etc.

Ce dernier est le plus ordinaire. C'est celui que l'on ajoute, presque toujours, quoiqu'il ne soit pas indiqué dans toutes nos versions, à la fin des petits branles de *Lileto* (ch. I-IV).

C'est un cri que nous avons noté, quand nous l'avons pu ¹.

V. — Leur composition est habile. Tout en ne faisant courir aucun danger à l'enfant, puisqu'il est soutenu par des personnes âgées qui l'entraînent, le portent presque, elles demandent de lui, toutefois, un ensemble de mouvements assez compliqués pour son âge.

Indépendamment du mouvement giratoire, tournoyant, qui est le principal, et pour lequel il n'a qu'à suivre, il faut encore que, dans certains cas, passes ou évolutions, il sache croiser les bras, élever les mains, ployer les genoux, se baissant et se relevant avec rapidité ².

Elles ont surtout lieu à la fin de ces petites danses ³.

Comme les grandes rondes, elles se répètent et se reproduisent indéfiniment, jusqu'à épuisement des forces ⁴.

VI. — Ces passes ou évolutions s'augmentent et deviennent plus nombreuses au fur et à mesure que l'enfant grandit.

1° Tout d'abord, il est soutenu, porté, par des personnes âgées, la mère, la nourrice, la servante, ou bien par des enfants plus forts, ses frères et ses sœurs ordinairement ⁵.

¹ Voir les observations de Kastner, auxquelles nous nous sommes conformés *Les Voix de Paris*. Paris, 1857, in-4°, p. 3-4.

² Ces mouvements de repos sont marqués : d'abord un pied, puis tout le corps (v. ch. I) ; ou encore un pied, l'autre pied, tout le corps (ch. IV).

Dans chaque mouvement, on distingue aussi quand l'enfant se baisse (ch. II, XIX, XXV) et quand il se lève (ch. XV et XVI), et parfois l'un et l'autre (V et X).

³ Voir ci-dessus, observation IV, les finales, qui marquent fin de monde.

⁴ Pour la répétition, v. ch. XX.

⁵ Ch. I-V.

2° Dans une seconde série, le tournoiement imite certaines actions : la boulangère qui fait son pain, la cuisinière qui retourne sa poêle, le charcutier qui retourne le boudin, etc. ¹.

3° Les suivantes se proposent de reproduire en petit les danses des grandes personnes qu'elles mettent en scène, rondes, farandoles, etc. ².

4° Les mouvements ne tardent pas alors à devenir plus rapides, plus accentués : ce sont des fruits qu'on ramasse, le pied auquel on s'est fait mal en tombant, le chat qui guette ³.

Dans cette dernière, l'intention est scénique et fort mouvementée. Toutefois, le petit enfant n'y prend qu'une part restreinte : placé tout au milieu du cercle, il voit la petite ronde tourner autour de lui, comme autour d'un pivot, s'agiter, sans qu'il ait même à se lever.

5° Les deux dernières sont ce qu'on nomme des *branles de sourtida* ⁴.

Ces petits branles sont ceux que font les enfants à la sortie de l'école, alors que, se tenant par la main et se sentant le besoin de donner un libre cours à leur joie, ils remplissent la rue de cris et d'éclats de rire. C'est ce qu'on nomme en langage vulgaire *lou branle de sourtida*, branle de sortie. La gaieté, si naturelle à cet âge, ne trouve pas de meilleur moyen de se satisfaire, de se manifester, que par cette joie à la fois bruyante et folle.

Un vieil auteur, aujourd'hui fort oublié, en fait une description charmante, prise sur le vif, description qui doit faire partie tout naturellement de nos observations :

Abets-mejamai hist un nizal d'apparâts
 Sourti biste d'un trauc ount eron embarrats ?
 Quin sisclet, quino joyo. en bezen la campagno!
 Diriots que soun labetz en país de Coucaigno.
 Per acassa la fam, manjon tout lour sadoul,
 Et bolon libromen de rastoul en rastoul.

Atal mous escouilhés, quand l'escolo es finido,
 Sounjon à dansa leu le branle de sourtido,

¹ Ch. VI-X.

² Ch. XI-XVIII.

³ Ch. XIX-XXI.

⁴ Ch. XXII-XXIII.

Se buton l'un sns l'autre, et, toutis agafats,
 Fan à qui les prumiés se siran espouffats;
 L'un es gítat pel sol et l'autre se relebo.
 Tantos dessus, dejouts, coumo fa la callebo;
 Et toutis, per sourti, soum autant diligens
 Que s'eron, per dintra, moustradits négligens ¹.

Avez-vous jamais vu une nichée de passereaux — sortir vite du trou ou ils étaient enfermés ? — Quels cris aigus, quelle joie, en voyant la campagne ! — Vous diriez qu'ils sont alors en pays de Cocagne. — Pour faire cesser la faim ils mangent tout leur saoul, — et volent librement de chaume en chaume.

Ainsi mes écoliers, quand l'école est finie, — songent à danser le *branle de la sortie* — Ils se poussent l'un l'autre, et, se saisissant, — font à qui les premiers se seront échappés ; — l'un tombe, l'autre se relève, — tantôt dessus, tantôt dessous, comme quand on roule, et tous, pour sortir, sont aussi diligents — qu'ils s'étaient, pour entrer, montrés négligents.

VII. — Ces rondes des tout petits enfants, tout comme celles des personnes plus âgées, sont dites simplement *rodas, rodos*², rondes. Exemples : *la rodo dau Couhent*, la ronde du Couvent ; *la rodo del Calel*, la ronde de la Lampe. On dit aussi *roundo* : *la roundo de Catarino*, la ronde de Catherine.

Elles prennent quelquefois le nom des grandes danses : *la farandoulo de Trinquataillo*, la farandole de Trinquetaille ; *lou branle de Lileto*, le branle de Lili ; *lou branle de l'Eireto*, le branle de la Petite Aire ; *lou branle de ma Tanto*, le branle de ma Tante ; *lou brande dau Cacaraca*, le branle du Coq.

Au diminutif, *brandet*, le petit branle : *lou brandet de Roso*, le petit branle de Rose ; *lou brandet de Paladan*, le petit branle de Paladan, etc.

Chauri, chœur, lat. *chorea*, ne se dit guère que de la ronde que font les fées sur l'herbe fleurie, au clair de lune ³.

VIII. — Il va sans dire que ces petites rondes, premiers essais chorégraphiques de l'enfance, se perpétuent dans l'âge de l'adolescence.

¹ Le *Miral moundi*, etc , 1700, p. 36.

² De *roda. rodo. roue. Faire la roda*, faire la ronde. *Jout la roda dau sourel*, sous le cercle tracé par le soleil, la ronde solaire.

Au dim., *fa lou roudet*, faire le cercle autour d'un enfant, d'un conteur.

³ D'où *chauriha*, tourner, faire la ronde.

Celles de la première catégorie (ch. I-V) sont assez vite abandonnées, parce que l'impatience et la turbulence des enfants, devenus forts, s'accoutument mal de leur lenteur, de leur air monotone, de leur peu de mise en scène.

Les rondes qui suivent (ch. VI-XVIII) sont plus longtemps conservées.

Mais ce sont surtout les dernières (ch. XIX-XXIII) qui persistent. La raison, c'est que ce sont des jeux, de vrais jeux, — le Coq, le Chat, le Pied rompu, — qui sont de tous les âges, ou des exclamations de joie, à la sortie de l'école, communs à tous les enfants.

IX. — C'est une remarque à faire, cependant, que les rondes languedociennes sont peu à peu délaissées, et qu'elles font place aux rondes en langue du nord.

Cette substitution est due surtout à l'influence des écoles primaires, principalement celle des jeunes filles. Les maîtresses ne permettant plus, pendant les heures de récréation, que des rondes françaises, l'habitude a été prise peu à peu et fait sentir aujourd'hui ses résultats.

Les rondes de cette sorte que l'on répète le plus souvent sont : le *Petit Moulin*, les *Petits Cousins*, etc., et les petites scènes chantées : le *Joli Tambour qui aime la fille du roi*; les *Compagnons de la Marjolaine*, la *Tour, prends garde; Savez-vous planter les choux ?* etc.

X. — Il est résulté de cette habitude deux faits importants, dont nous avons à tenir compte pour l'histoire de la langue.

Il y a des tentatives de traduction, tant en languedocien qu'en français, mais principalement dans ce dernier idiome¹.

Il y aussi corruption de la langue employée, qu'on tâche d'accoutumer à des formes mixtes ou communes à toutes deux².

Et, enfin, des chants où les deux langues vont de pair³.

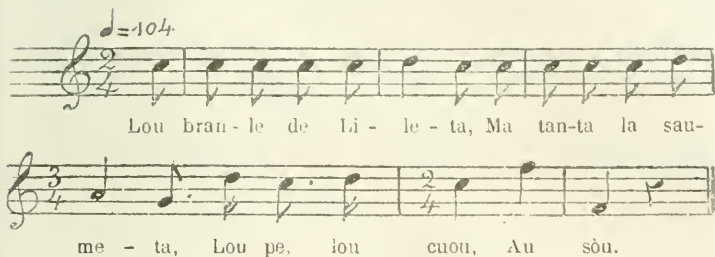
¹ V. ch. IX, note 1 : la traduction des *Petits Cousins*.

² *Id.*

³ V. Chants VI et XXIII.

I. — LOU BRANLE DE LILÈTA

$\text{♩} = 104.$



Lou bran - le de Li - le - ta, Ma tan-ta la sau -
me - ta, Lou pè, lou còu, Au sòu.

Lou branle de Lileta,
Ma tanta la saumeta:
Lou pè, lou còu,
Au sòu!

LE BRANLE DE LA PETITE LILI. — Le branle de Lili, — ma tante l'ânesse: — le pied, le derrière, — à terre!

Ne se dit guère qu'à Montpellier et ses environs, quoiqu'il soit plus connu que les petites chansons suivantes, usitées ailleurs.

I. — Elles se chantent dès que l'enfant peut plus facilement plier les genoux. On lui fait faire la ronde en le tenant par les deux mains. Au mot : *au sou!* tous ceux qui y prennent part s'accroupissent, pour l'engager à en faire autant.

II. — On ajoute quelquefois, en terminant : *favarou*; mais ce mot n'est à que pour la rime.

Dans d'autres endroits : *civado!*

II. — BRANLE DE LILLETTO

- 1) Al branle de Lilleto,
Ma tanto Guilhaumeto
S'asséto per lou sòu :
Coucou!

AUTRE — 1). Au branle de *Lilleto*, — ma tante Guilhaumette s'assied par terre: — coucou!

Version de Cognac (Gard), citée par M. le pasteur Fesquet. (*Revue des langues romanes*, t. VI, p 104.)

1. — Il serait tenté de comparer, observe-t-il, ce nom de *Lilleto* « avec la *Lilik* qui, selon le Talmud, fut la première femme d'Adam et l'une des quatre mères des démons (en hébreu, *Lilik*, spectre nocturne qui fait du mal aux enfants). » Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher son origine si loin que cela ; comme nous l'avons dit, *Lilleto* n'est que le diminutif *Lelleto*, de *Lello*, Adèle.

2. — Cette version est plus jolie que la précédente. *La saumeto* y devient *Guilhaumeto*, ainsi que dans les suivantes, *Jacouneto* et *Guilhaumeto*. La qualification *ma tanto* autorise à ne voir dans la version de Montpellier qu'une ironie.

Cette opinion est autorisée par les chants XII et XIII.

III. — AUTRE

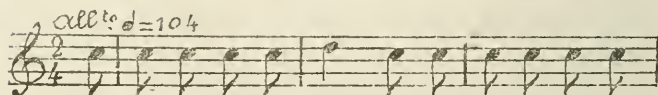
Lou branle de Lileto,
Ma tanto Jacouneto
Se vouliò maridà:
Cra!... dins lou sà.

AUTRE. — Le branle de Lili, — ma tante Jacqueline — voulait se marier : — cra!... dans le sac.

V. recueillie par M. H. Chaussinand, de Conx (Ardèche).

1. — Au mot *cra!*... on fait sauter l'enfant dans le tablier et on l'y tient caché.

IV. — LOU BRANLE DE L'EIRETO



Lou bran-le de l'ei - ret - to. Ma tan-to Guil-hau-



me - to; Un pé, l'au-tre pé lou ciou. Au sôu.

Lou branle de l'eireto,
Ma tanto Guilhaumeto:
Un pé.

L'autre pé,
Lou còu.
Au sòu !

BRANLE DE L'AIRE. — Le branle de la petite aire, — ma tante Guillaumette : — un pied, — l'autre pied, — le derrière, — à terre.

Version nimoise, recueillie et notée par M. Victor de Laruelle.

1. — *Eireto*. à Montpellier *aireta*. petite aire, est absolument le palier de la porte, le repos de l'escalier.

V. le *Dict. languedocien* de Sauvage. v. *Aireto*.

C'est l'endroit où s'amuse les tout petits enfants, et qu'ils ne dépassent guère. Ce n'est que plus tard qu'on les laisse aller courir dans la rue.

V. — LA RODO DAI COUBENT

Roda, roda, dai coubent :
Se toumbant, nous levaren.
A hòoure !

RONDE DU COUVENT. — La ronde, ronde, du couvent : — si nous tombons, nous nous relèverons. — A boire !

Version de Saint-André-de-Sangonis (Hérault), communiquée par le docteur Ch. C. ste.

VI. — LA MARIANNE

Rondin,
Picotin,
La Marianne a fait son pain
Pas si gros que son levain.
Pi!

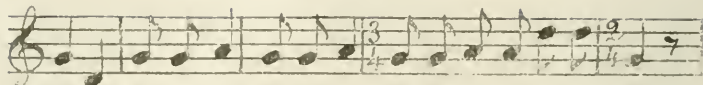
Version de Coux, recueillie par M. H. Chaussinand.

1. — Au dernier mot, tous les enfants doivent s'accroupir sans tomber par terre.

VII. — L'OUMELETO



A - nen cher-cha d'er - be - to, Per fai - re l'ou - me-



le - to. Vi - ren - la, Tour - nen - la, L'ou - me - le - to Dins lou pla.

Anen chercha d'erbeto,

Per faire l'oumeleto.

Viren-la,

Tournen-la,

L'oumeleto

Dins lou pla.

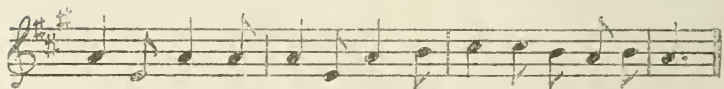
L'OMELETTE. — Allons chercher de l'herbe — pour faire l'omelette. — Virons-la, — tournons-la, — l'omelette — dans le plat.

De Coux (Ardèche), communiquée par M. Chaussinand.

VII (bis) — LAS CRAMALHOS



Las cra - ma - lhos soun sul foc. Re - bi - ro, re-



bi - ro; Las cra - ma - lhos soun sul foc; Re - bi - ro Mar - got.

Las cramalhos soun sul foc,

Rebiro, rebiro;

Las cramalhos soun sul foc,

Rebiro Margot.

LA CRÉMAILLÈRE. — La crémaillère est sur le feu, — retourne, retourne; — la crémaillère est sur le feu, — retourne Margot (dim. de Marguerite).

Version du D^r Guibaud. rec. à Narbonne.

VIII. — LA PADENO

Las cerbèlos soun sul foc.

Rebiro, Madamo;

Las cerbèlos soun sul foc,
Rebira-me-los.

LA POËLE. — Les cervelles sont sur le feu, — retourne-les, Madame; — les cervelles sont sur le feu, — retourne-les-moi.

Recueillie à Carcassonne, par M. Achille Mir.

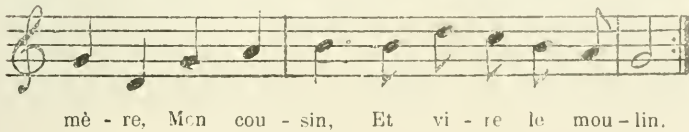
IX. — LOU COUSI

Ma cousino,
Moun cousi,
Viro lou boudi.

LE COUSIN. — Ma cousine, — mon cousin, — tourne le boudin.

Version de Coux (Ardèche), communiquée par M. H. Chaussinand.

1. — On chante, à Montpellier, la ronde française :



LES PETITS COUSINS

Mon grand-père,
Ma grand'mère,
Mon cousin,
Et vire le moulin.

On en a fait une traduction à peu près languedocienne, qu'on chante ainsi :

LOUS COUSIS

Moun gran-pèra,
Ma gran'mèra,
Moun cousi,
E vira lou mouli.

X. — LA RODO DEL CALEL

Rodo, rodo, lou calel ;
 Se tomban, nous lebaren.
 Cibado ! cibado !

RONDE DE LA LAMPE.—Tourne, tourne, la lampe ;— si nous tombons, nous nous relèverons. — Avoine ! avoine !

Version due à M^l^{rs} Mir (de Carcassonne).

1. — Le dernier mot : *cibado!* est le cri.

XI. — LOU COUCOURDIÉ

Branle, branle coucourdié,
 La bichieiro, lou bichié ;
 Tan de rosoi coumo de flous :
 Madumisèlo, reviras-vous !

BRANLE DE LA GOURDE. — Branle de la gourde, — la bouteille, le flacon : — autant de roses que de fleurs : — Mesdemoiselles, retournez-vous.

Version de M. Chaussinand, de Coux.

1. — On commence le branle autant de fois qu'il y a de petites lilles. A la fin du couplet, l'une d'elles se retourne en sens inverse des autres ; quand elles se sont toutes tournées, elles se rangent sur deux lignes, dos à dos, et l'on chante :

— *Quant ei d'ouroi, Jacouvar?*
 (*Din-don-dan, din-don-dan*)
 — *Ei si eis ouroi, manquo en quart.*
 — *Ei l'ouro de dejunà?*
 — *Nou.*
 — *Ei l'ouro de dinà?*
 — *Nou.*
 — *Ei l'ouro de goustà?*
 — *Nou.*
 — *Ei l'ouro de soupà?*

¹ Var.: *Viro toun quiou. maire Catin.*

— *Nou.*

— *Ei l'ouro de se coueijà?*

— *Nou.*

— *Ei l'ouro de travalhà?*

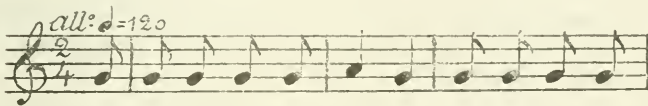
— *Vouè. vouè.*

— *E zou! travalhen, travalhen... Pin, pan, pin, pan, etc.*

Quelle heure est-il, Jacquemart? — (On imite le son des cloches : *din-don-dan, din-don-dan.*) — C'est six heures moins un quart. — Est-ce l'heure de déjeuner? — Non. — Est-ce l'heure de diner? — Non. — Est-ce l'heure de goûter? — Non. — Est-ce l'heure de souper? — Non. — Est-ce l'heure de se coucher? — Non. — Est-ce l'heure de travailler? — Oui, oui. — Et, allons! travaillons, travaillons... Pin! pan! pin! pan!

Et en même temps elles se donnent mutuellement de grands coups de derrière jusqu'à ce qu'elles en aient assez, et le jeu recommence.

XII. — LOU BRANLE DE MA TANTO



Lou bran-le de ma tan-to, Lou rous-si-gnou



can-to. Li gou-be-let Sou pa'n-ca-ro net. *Coucourelet!*

- 1) Lou branle de ma tanto,
- Lou roussignou canto.
- Li goubelet
- Sou pa'ncaro net.
- Coucourelet'

LE BRANLE DE MA TANTE. — 1) Le branle de ma tante, — le rossignol chante. — Les gobelets — ne sont pas encore nets. — *Coucourelet!*

Écrit et noté d'après M^{me} Marthe Reboul, d'Arles (Bouches-du-Rhône)

XIII. — AUTRE.

Au jardi de ma tanto
Lou roussignou li chanto,

Fai toutounet (*bis*).

Fai : *cri!*...

AUTRE. — Au jardin de ma tante, — le rossignol y chante. — Il fait : t.... (*bis*); — il fait : *cri!*

Recueillie par M. Chaussinand, à Coux (Ardèche).

XIV. — LA RONDO DE CATARINO

Roundo, roundo, Catarino,
Que mamà es à la vigno ;
Pourtarà un auzel
Sur la punto del coutèl.
Hou ! hou !

RONDE DE CATHERINE. — Fais la ronde, Catherine, — car ta mère est à la vigne ; — elle t'apportera un oiseau — sur la pointe d'un couteau. — Hou ! hou !

Nous devons cette version à Mlle Marie Lambert, de Belestà (Ariège).
1. — *Hou!* est le cri final.

XV. — LOU BRANDET DE ROSO

all^{to} $\text{♩} = 108$

Lou bran-det de Ro - so, Tant de ro - sos
cou - mo de flous De tou - to me - no de cou - lous.
Ca - gas - sou - net, Le - vo - te dre!

Lou brandet de Roso :
Tant de rosos coumo de flous

De touto meno de coulous.

Cagassounet,

Levo-te dre!

LE PETIT BRANLE DE ROSE. — Le petit branle de Rose: —il y a autant de roses que de fleurs — de toutes sortes de couleurs. — Baisse-toi, — lève-toi droit.

Version qui nous a été adressée par M Albert Arnavielle, d'Alais (Gard). Se dit dans tout le pays des basses Cévennes.

1. — Le deuxième vers,

Tant de rosos coumo de fious,

rappelle le troisième du ch. XI.

Tant de rosoi coumo de fious.

Il se présente très-souvent dans nos chants populaires. C'est un lieu commun.

2. — *Cagassounet*, petit enfant qui se baisse, de *cagà*, de faire ses besoins, se baisser.

XVI. — LOU BRANDET DE PALADAN

All.^o $\text{♩} = 108$

Lou bran-det de Pa-la-dan, Lou pus nesci es
 lou pus grand. La fi-go ra-ta-do, Lou cat l'a man-
 ja-do. Ca-gas-sou-net, Le-vo-te dre!

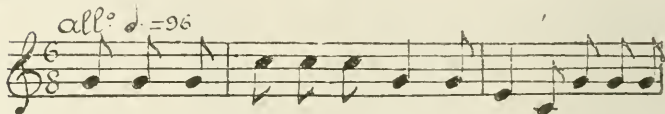
- 1) Lou brandet de Paladan,
 Lou pus nesci es lou pus grand.
 La figo ratado,
 Lou cat l'a manjado.
 Cagassounet,
 Levo-te dre.

LE PETIT BRANLE DE PALADAN. — 1) Dans le petit branle de Pa-

ladan, — celui-là est le plus niais — qui est le plus grand. — La figue mordue par le rat, — c'est le chat qui l'a mangée. — Baisse-toi, — lève-toi droit.

Ronde cévenole, recueillie par M. Albert Arnavielle, d'Alais (Gard).

XVII. -- LA FARANDOULO DE TRINQUATALHO



La fa - ran - dou - lo de Trin - qua - tal - ho, Tou-ti li



gen soun de ca - nal - ho ; La fa - ran - dou-lo de Sant-Rou-



miè, Tou - ti li gen pis - son au liè.

- 1) La farandoulo de Trinquatalho,
Tou-ti li gen soun de canalho ;
La farandoulo de San-Roumiè,
Tou-ti li gen pisson au liè.

LA FARANDOLE DE TRINQUETAILLE. — 1) A la farandole de Trinquetaille, — tous ceux qui s'y trouvent sont de la canaille ; — à la farandole de Saint-Remy, — tous les danseurs pissent au lit.

De M^{me} Marthe Reboul, d'Arles-sur Rhône.

I. — Moquerie à l'adresse des gens de Trinquetaille et de Saint-Rémy ; se rattache ainsi à la curieuse série de nos chants satiriques.

Nous avons vu un exemple de ces satires de lieu à lieu jusque dans notre deuxième série, *lous Enfants de Mountpeliè* (chants pour réveiller.)

XVIII. — LA MARIDADOUNO

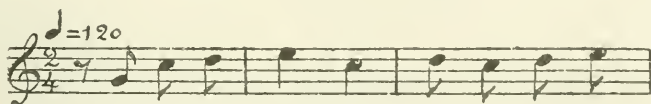
Marida me vole aquest' an,
 Vole pas 'spera un autre an.
 L'annado n'es bouno,
 La vole pas 'spera milhouno.

LA FILLE A MARIER. — Je veux me marier cette année, — je ne veux pas attendre un autre an. — L'année est bonne, — je ne veux pas l'attendre meilleure.

Version de Cognac (Gard), d'après M. le pasteur Fesquet.

1. — Parodie, pour toutes petites filles, des chants énumératifs, IV^e série.

XIX. — LOU BRANLE DAU CACARACA



A - co's lou bran - de Dau ca - ca - ra-



cà! Las sor - bas tom - bou, Las cau ra - mas - sà.

Aco 's lou brande

Dau Cacaracà!

Las sorbas tombou,

Las cau ramassà

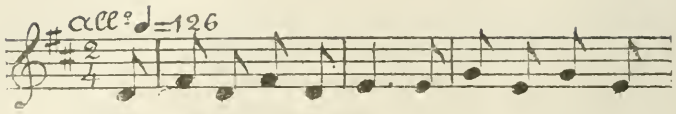
A pognas, pognas!

— *Cau que las sorbas tombou!*

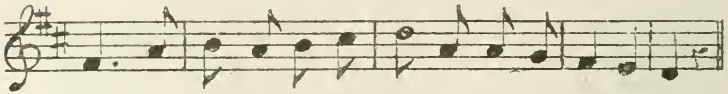
LE BRANLE DU COQUERICO. — C'est le branle du Coquerico; — les cornes tombent, — il faut les ramasser, — à poignées, à poignées! — Il faut que les cornes tombent!

Version communiquée par M. Henri Bouquet (de Montpellier).

1. — C'est aussi une ronde. Aux mots : *à pognas!* on s'arrête — pour faire semblant de ramasser les cornes; — puis l'on reprend encore la ronde, et l'on termine comme dans le *branle de Lileta*.

XIX (*bis*). — LOU PED, LA MA

Lou ped, lou ped, lou ped; La ma, la ma, la



ma; E vi - ro - te de ça. Que ti vo - li bai - sà.

Lou ped, lou ped, lou ped;
 La ma, la ma, la ma:
 E viro-te de ça
 Que ti voli baisà.

LE PIED, LA MAIN. — Le pied (*ter*), — la main (*ter*); — et tourne-toi de ce côté, — que je veux t'embrasser.

XX. — LOU PED ROUMPUT



Sau - tè, Se roum - pe - guè — la cham - bo; Sau -



tè, Se roum-pe - guè — Lou ped. Sau - tè Dins lou bour-bour-



bour, Sau - tè Dins lou bour - di - lhè.

Sautè,
 Se roumpeguè

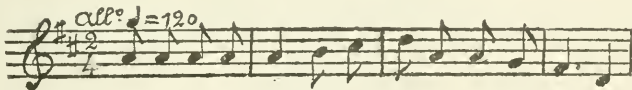
La chambo ;
 Sautè,
 Se roumpeguè
 Lou ped.
 Sautè
 Dins lou bour-bour-bour,
 Sautè
 Dins lou bourdilhè !

LE PIED ROMPU. — Il sauta, — il se rompit — la jambe; — il sauta, — il se rompit le pied. — Il sauta dans le bour (*ter*), — il sauta dans le boubrier.

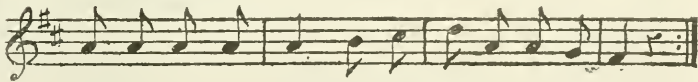
Version de M. H. Chaussinand, de Coux (Ardèche).

1) Exercice de saut, à la sortie de l'école. Sorte de cloche-pied qui se fait en se tenant par la main, en formant une bande.

XXI. — LOU CAT



Lou cat es au sôu, Se sou - rel-ha, se sou - rel - ha ;



Lou cat es au sôu, Se sou - rel - ha, dis que plôu.

Lou cat es au sôu,
 Se sourelha (*bis*);
 Lou cat es au sôu,
 Se sourelha, dis que plôu.

LE CHAT. — Le chat est à terre, — il se soleille (*bis*); — le chat est à terre, — il se soleille et dit qu'il pleut.

Version de Montpellier.

I. — On place un tout petit enfant, *lou cat*, le chat, au milieu d'un cercle, et l'on fait la ronde autour de lui. Il prend part au jeu, quoiqu'il ne lui soit pas possible de sauter comme les autres.

II. — Lorsque la ronde est faite par de plus âgés, le chat se lève, le chant fini, et tâche d'attraper l'un de ses petits camarades, qui prend sa place.

XXII. — LA PERDIGOLO

Rodo, rodo,
 Perdigolo.
 Se ma maire es à l'escolo,
 N'ai moun paire à Paris ⁴
 Que mi pourtaro de ris.

LA COCCINELLE. — Tourne, tourne, — coccinelle. — Si ma mère est à l'école, — mon père est à Paris, — qui m'apportera du riz.

Se dit à Cognac (Gard), d'après M. le pasteur Fesquet.

I. — La rime semble exiger *rollo*, roule. Cf. *perdigolo* et *escolo*.

XXIII. — LA RONDE PAPILLONNE

La ronde papillonne,
Mon père est à l'école,
Ma mère est en prison!
 Coucou!
 Saucisso ! missou !

Version de M. Fesquet, pasteur, à Cognac, près Lasalle (Gard).

I. — Les derniers mots seuls sont en languedocien.

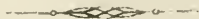
Il y a trois cris, au lieu d'un seul: *coucou! saucisso! missou!* œuf! saucisse! saucisson! — mots incohérents, qui n'ont aucun rapport avec le chant, et ne sont là que comme exclamations et pour la rime.

⁴ Var. de Saint-Martin-de-Londres (Hérault).

Toun paire es en paradis
 Que manja un platat de ris.

Trad. — Ton père est en paradis, — qui mange un gros plat de riz.

A. M. et L. L.



MAUCOR¹

Aviei una maire carida ;
Aviei de fraires, una sor :
Touteis an atroubat la mort
Dins l'orra e guerrieira partida !

Encara aviei per passà vida
De riquessias, d'argent e d'or ;
Mais tala es la lei dau pus fort,
Que l'oustalada es avalida.

Mouis amics an pensat mai bel,
E segu de me daissà `n pena
(Dau ben fach memoria s'avena).

Ma miga, de tant bona mena,
Me l'an raubada en plen sourel.
Veses acòs e cales, Cel !

PIAT.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

DÉCOURAGEMENT

J'avais une mère chérie ; — j'avais des frères, une sœur : — tous ont trouvé la mort — dans la joute horrible de la guerre !

J'avais encore, pour passer ma vie, — des richesses, de l'argent et de l'or ; — mais telle est la loi du plus fort, — que la maison tout entière s'est évanouie.

Mes amis ont cru bien plus beau — et plus sûr de me laisser à la peine — (du bienfait se perd la mémoire).

Mon amie, de si bonne race, — on me l'a ravie en plein soleil. . .
Tu vois cela et tu te tais, ô Ciel !

PIAT.

¹ Extrait de *Garbeto*, recueil de poésies couronnées le 23 mai 1878.

LOU DIÉU VIVÈNT !

Iéu, paure ome dóu Nord, aujourd'uei que vous parle,
Que vous plagne toujours, pàuris ome dóu Nord,
De Berlin, de Paris, d'Avignoun meme, e d'Arle,
Agouloupa de gèu e malaut de maucor !

Entanterin que vautre, à la visto negrasso
De la plueio e di niéu, trouvas triste lou cor,
E sentès dóu mistrau l'esperoun e la chasso.
Me souleie à la flamo, e trève li rai d'or !

A geinoun me veici, plen de gau inefable
(Coume un « hadji » fervènt sus soun tros de tapis
Se clinant à Mecca que de liuen ie sourris),

Au soumet trelusènt dóu Cap Incoumparable,
Sus un ro perfuma, un verdous prego-diéu,
T'adourant, pèr ma fe, blound Febus, grand Soulèu !

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE

Au Cap d'Antibo, feb. 19, — 1878.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

LE DIEU VIVANT

Moi, pauvre homme du Nord, qui vous parle aujourd'hui, —
que je vous plains en tout temps, pauvres hommes du Nord, — de
Berlin, de Paris, d'Avignon même et d'Arles, — enveloppés
de gelées et malades de mélancolie !

Pendant que vous, à la vue noircie — de la pluie et des nuages,
trouvez le cœur triste, — et sentez du mistral l'éperon et le fouet
[de chasse], — je m'enseuille à la flamme et je hante les rayons
d'or.

A genoux me voici, plein de joie ineffable — (comme un *hadji*¹
fervent sur son fragment de tapis — se clinant à Mecca qui lui
sourit de loin),

Au sommet éblouissant du Cap Incomparable², — sur un rocher
parfumé, sur un prie-Dieu vert, — t'adorant, par ma foi, blond
Phébus, grand Soleil !

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.

¹ Pèlerin mulsuman. — ² Le Cap d'Antibes, que j'ai nommé, que je
nomme, et que je nommerai toujours ainsi.

NIÇO

A DONO FABRE-SALLIÈRES.

Grando, douço, graciouso e bello entre li bello,
Dins l'aire embausema coungreies de poutoun ;
Fiero coume la mar que frusto ti petoun,
Espandisses toun sen au soulèu, que simbello.

Amairis dóu plesi, toun amo lou barbèlo ;
Mai, s'à la danso, au jo, vas coume un fouletoun,
Au fougau dóu malur te veson d'assetoun,
Degaiant ti tresor au pauro que li bèlo.

Lou Printèms, toun esclau eterne, de rai d'or,
De flour e de parfum, te treno uno courouno
Que lèu ta man de rèino en cadun abandouno.

O Niço, tèsto ardènto ! O Niço, noble cor !
Dóu Paradis sus tu lou chale escrèt davalò :
Sèmpe auras de jalouso e jamai de rivalo.

L. ROUMIEUX.

Niço, 23 de Febríe de 1878.

(Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône)

NICE

A MADAME FABRE-SALLIÈRES

Grande, douce, gracieuse et belle entre les belles, — dans l'air embaumé tu engendres des baisers : — fière comme la mer qui frôle tes pieds mignons, — tu épanouis au soleil ton sein qui l'invite [à venir].

Amante du plaisir, ton âme le convoite ; — mais si, à la danse, au jeu, tu vas comme un lutin, — au foyer du malheur on te voit t'asseoir, — prodiguant tes trésors au pauvre qui les désire.

Le Printemps, ton éternel esclave. de rayons d'or, — de fleurs et de parfums, te tresse une couronne, — que promptement ta main de reine abandonne à chacun.

O Nice, tête ardente ! O Nice, noble cœur ! — le charme le plus pur du Paradis descend sur toi ; — tu auras toujours des jalouses et jamais de rivales.

L. ROUMIEUX.

Nice, 23 février 1878.

LA SEMENAIRO DE MILH

« En abrilh
Fai toun milh. »

(*Reprouverbi lauraques*)

Le gauch de la mannado primo,
Clar-tindent, se ven d'asalbrà,
E del cloutas cap à la cimo,
Lest, on le vei s'escalabrà.

Las cardinos s'esperdigalhoun
Subre l'capelh des çupressiès,
Pes rais celestials que davalhoun
Junquos sus eules bartassiès.

O glorio ! Tout s'escarrabilho
Dins l'aire fresc e sanetous ;
Demest la cansou que bresilho
L'aucelet, i a 'n bruch de poutous.

O naturo ! L'armo s'allegro
A mirà le regrilhoment
Belestant la Mountagno Negro
Del vert clar de soun vestiment.

LA SEMEUSE DE MAIS

« En avril,—fais ton mais, »
(*Proverbe lauraquais.*)

La joie de la charmante prime-saison,—avec ses clairs tintements, vient de se répandre dans les arbres, — et du grand trou jusqu'à la cime, — leste, on la voit monter à l'escalade.

Les chardonnerets se réjouissent en brandissant les ailes — sur la faite des cyprès. — par les rayons célestes qui descendent — jusque sur les hièbles des buissons épais.

O gloire ! tout s'évertue — dans l'air frais et sain ; — au milieu de la chanson que gazouille — l'oiselet, il y a un bruit de baisers.

O nature ! l'âme se réjouit — à admirer le renouveau — embellissant la Montagne Noire — du vert clair de son vêtement.

Quand tourno la sasou nouvelo,
 Qu'acouro tant: l'abrilh, l'abrilh,
 Poulit coumo uno jouvenelo,
 Le gazalhà penso à fa l'milh.

Te, per la plano lauragueso,
 Ount luis un breselh daurat,
 Uno grando e fiero pageso
 Cour à travès un camp laurat.

Es bruno, es de la caudo raço
 Des belis Morouls cordouans
 Qu'apr'aici daisseroun lhour traço,
 Terribles coumo d'ouracans.

Sa cambo n'es pas brico torto,
 Un gard negret i ombrejo l' pot;
 Soun sé vertelho, mais es forto
 E, se se vol marida, pot.

Sara lèu à 'no countournieiro;
 Va, resoulgudo, le ped franc:
 Semeno, — porto en bandoulieiro
 Un sac emplenat de milh blanc;

Quand revient la saison nouvelle, — qui donne tant de cœur:
 Pavril, Payril, — joli comme une jouvencelle, — le laboureur pense
 à *faire* le maïs.

Tiens, par la plaine lauraguaise, — où luit un réseau doré, —
 une grande et fière paysanne — marche à travers un champ la-
 bouré.

Elle est brune; elle est de la chaude race — des beaux Maures
 cordouans — qui par ici laissèrent leur trace, — terribles comme
 des ouragans

Sa jambe n'est pas du tout tortue, — un duvet un peu noir lui
 estombe la lèvre; — son sein naît, mais elle est forte, — et, si
 elle veut se marier, elle le peut.

Elle atteindra bientôt à une *contournière* (une des extrémités du
 champ); — elle va, résolue, le pied franc: — elle sème, elle porte
 en bandoulière — un sac rempli de maïs blanc;

I pouso, margo reissugado,
 I pouso junquos à miej bras,
 E, de la sieu ma bristoulado,
 Semblo fa rajà d'ambre en gras.

Tout en sourrisent, elo souseo
 Ah vielh reprouverbi que dits :
 « Blat dins l'aigo e milh dins la pouseo » ;
 E, brassejant, durbis les dits.

Ves le Fresquelh, dins la boulbeno,
 Sens bissautà cap de selhou,
 Dempuei boun maiti ja semeno !
 Aco's un valent merilhou.

I atrio de vese, expandidos,
 Las fuelhos d'un vert metallic,
 Larjos lanços souvent brandidos
 Per l'autà que se levo, afric.

Dins las milheros pla ramados.
 Quouro se farà mai d'un fais
 De crestos tendros e sucrados
 Que les biòus chapoun à bel cais ?

Elle y puise, manche retroussée; — elle y puise jusqu'à moitié bras, — et, de sa main hâlée, — elle semble faire couler de l'ambre en grains.

Tout en souriant, elle songe — au vieux proverbe qui dit : — « Blé dans l'eau et maïs dans la poussière » : — et, faisant mouvoir son bras, elle ouvre les doigts.

Vers le Fresquel, dans la terre argilo-sablonneuse (bolaire), — sans omettre aucun sillon, — depuis le grand matin, elle sème ! — C'est une vaillante petite merveille.

Il lui tarde de voir, étendues, — les feuilles d'un vert métallique, — larges lances souvent brandies — par l'autan qui se lève, ardent.

Dans les *maïsières* bien ramées, — quand fera-t-on de nombreux fais — de crêtes (panicules) tendres et sucrées, — que les bœufs bâfrent à belle dent ?

Sens borgnos, les peds verturouses,
 Nouseluts, de sabo couflats,
 Pes païsans que n'soun gelouses
 Saran sarclats e causselats.

Voulam al punh, cremant las bossos,
 Que tourne veni Messidor,
 E se granaran las cabossos
 En metent barbos de pel d'or.

Qu'al mens, quand la luno treluco
 Le tais nou las vengue peri !
 Esperen qu'auran pas la cuco,
 Que res nou las farà pourri :

Per Vendemiari 'mbriaigaire,
 Pla maduros s'amassaran
 E, sens que se demore gaire.
 Apuei se despeloufaran.

Las palhassieiros emplenados
 De lhour estroup rous e triat,
 Selho de part, soun desgranados,
 E l'milh es lèu escampilhat.

Sans excroissances, les pieds vigoureux, — noueux, de sève gonflés, — par les paysans qui en sont jaloux — ils seront sarclés et *chaussés*.

Faucille au poing, brûlant les monticules, — que revienne Messidor, — et ils se couvriront de grains, les épis, — en poussant des barbes aux poils d'or.

Qu'au moins, quand la lune est dans son plein, — le blaireau ne vienne pas les abimer ! — Espérons qu'ils n'auront point la chenille, — que rien ne les fera pourrir.

En Vendémiaire enivreur, — bien mûrs on les cueillera — et, sans que l'on attende longtemps, — ensuite on les débarrassera de leur spathe.

Les pailles remplies — de leur enveloppe jaune et triée, — les épis gâtés mis de côté, ils sont égrainés, — et le maïs bientôt éparpillé.

Dins l'iver, se fa d'engraniceiros
 De la milhoreo qu'a levat
 Sous penaches sus las aurieiros ;
 E's mainages, tre qu'a nevat

E que coummenço la velhado,
 Fan de muscardins de gras viels
 Davant uno bravo flambado
 De trouisses e mai de tutels.

Cal que la molo de Sidobre,
 Tros de quelque roc tremoulant,
 Sul milh de l'an, sens relais, obre.
 — Que vire, vire, le voulant !

Passado al sedas, la farino
 Se vudo al pairol escurat :
 Aquelo semblo de nèu fino,
 Aiceste un brasiè'mpourpourat ;

Penjo al cremalh : où ! cousinieiro,
 Sarro as genouls le teule fort !

Durant l'hiver, on fait des balais — avec [les panicules] — du sorgho qui se sont dressées — en panaches au-dessus des orées ; — et les enfants, dès qu'il a neigé

Et que commence la veillée, — font des *muscardins* ¹ de grains vieux, — devant une bonne flambée — de tiges sèches de maïs et de chardons blancs (tout-yeux.)

Il faut que la meule [en granit] de Sidobre, — morceau de quelque roc tremblant, — sur le maïs de l'année sans relâche travaille. — Qu'il vire, vire, le volant (meule supérieure) !

Passée au sas, la farine — se vide au chaudron récuré : — celle-ci semble de la neige fine, — celui-là un brasier empourpré :

Le chaudron pend à la crémaillère : holà ! cuisinière, — serre aux genoux la tuile ² forte ! — Le *milhas* ³ bout ; que ta cuiller — le remue. *flic-floc*. à tout rompre !

¹ Grains de maïs qui ont éclaté devant la braise et se sont couverts de fécule. Ils sont pareils à des fleurettes aux pétales *gras* ; ils éblouissent de blancheur.

² Qui se place contre le chaudron pour garantir du feu.

³ Bouillie de maïs.

— Le milhas bulh; que ta culieiro
Le remene, flie-floe, à mort !

Vudat sus la toualho neto,
Sens couquels, fumant, s'espandis :
A taulo! e de peço en peceto,
Dins un soul repais s'engoulis.

E la semenairo maurelo
Pel cap se va repasso atal,
Uelh vieu coumo uno carboünelo,
Plantado, mas sul' davantal.

O la pageso pensasivo,
Al colh pouderous, as peds nuds !
La belo droulasso qu'es divo
Autant que Cibelo ou Venus.

Agust FOURÈS.

Abrilh 1877.

(Languedocien. Castelnaudary et ses environs).

Vidé sur la nappe nette, — sans grumeaux, fumant, il s'étend : —
A table! et de pièce en piécette, — dans un seul repas il est en-
glouti.

Et la semeuse brune — par la tête se repasse tout cela ainsi. —
œil vif comme une escarboucle, — plantée, les mains sur son ta-
blier.

O la paysanne pensive, — au cou puissant, aux pieds nus! — la
belle fille qui est déesse — autant que Cybèle ou Vénus!

Aug. FOURÈS.

Avril 1877.



VÈSPRE D'ESTIÉU

AU FELIBRE TEODOR AUBANEL

Palo coume un maubre,
La luno plan-plan
Davalò dis aubre
Sus lou camin blanc ;
Vers l'Alzoun s'adraïo
E dins li sourgènt,
Eu passant, miraïo
Si bano d'argènt.

Au founs de la lèïo
L'anen vèire ensèn,
E, coume Mirèïo,
Belaren Vincènt :
Es l'ouro que l'amo
Se perd dins li niéu,
L'ouro ounte l'on amo,
L'ouro ounte l'on viéu.

Tout dor, tout soumiho ;
Mai, dins l'aire escur,
Dirias l'armounio

SOIR D'ÉTÉ

AU FÉLIBRE THÉODORE AUBANEL

Pàle comme un marbre, — la lune doucettelement — descend des arbres — sur le chemin blanc ; — elle se dirige vers l'Alzon, — et, dans les filets d'eau, — en passant, — elle mire — ses cornes d'argent.

Au fond de l'allée — allons la voir ensemble, — et, comme Mireille, — nous penserons à Vincent. — c'est l'heure — où l'âme se perd dans les nuées, — l'heure où l'on aime, — l'heure où l'on vit.

Tout dort, tout sommeille ; — mais, dans l'air obscurci, — l'on

D'estràngi murmur :
 Misteriòusi gamo
 Tant douço d'ausi,
 Voues de la calamo,
 Quau vous fai brusi ?

Milo farfantello,
 Milo soungé d'or,
 Gislant dis estello,
 Penetron li cor.
 Au fres de l'eigagno.
 Au mié di perfum,
 Segren e magagno
 Fuson coumé un fum.

Mai l'ur de la terro
 Glisso dins la man :
 Deman nous espèro.
 Esperen deman;
 E tourna sus l'erbo,
 Amigo, vendren
 De la niue supërbo
 Béure lou seren.

LEOUNTINO GOIRAND.

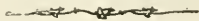
(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

dirait (ouïr) l'harmonie — de murmures étranges : — mystérieuses gammes, — si douces à entendre ; — voix du silence, — qui vous fait bruire ?

Mille scintillements, — mille rêves d'or, — jaillissant des étoiles, — pénètrent les cœurs. — A la fraîcheur de la rosée, — au milieu des parfums, — chagrins et tristesses — disparaissent comme une fumée.

Mais le bonheur de la terre — glisse dans la main : — demain nous attend ; — attendons demain, — et, de nouveau sur l'herbe, — amies, nous viendrons — de la nuit splendide — boire le serrein.

Léontine GOIRAND.



MARIUS¹

De-vers li bèlli terro — d'ou Miejour espanta,
Lou Nord, a cha cènt milo, — bandis, femo, ome. enfant.
Estrasson, pihon, brulon, — volon tout sagata :
An fam d'or e de terro. — de souleiado an fam :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

De pèn de bèsti fèro — envertouion si las :
Sa como es rouginasso, — soum pitre es tout badant.
Soun bèure es lou sang tèbi — e soun vièure es la car ;
Parlon pas : ourlon, bramou ; — soun ombro porto esfrai :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou resson de sa marcho — retrais à l'ouragan.
Li Latin mort d'estrànsi — n'auson pas regarda ;

MARIUS

Vers les belles plaines du Midi terrifié, — le Nord, par cent mille, lance femmes, hommes, enfants. — Ils déchirent, ils pillent, ils brûlent, ils veulent tout égorger : — ils ont faim d'oret de terre, ils ont faim de rayons de soleil :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

De peaux de bêtes sauvages ils enveloppent leurs flancs ; — leur chevelure est rousse, leur poitrine toute nue. — Leur boisson est le sang tiède, et leur nourriture la chair. — Ils ne parlent pas, ils rugissent ; — leur ombre porte effroi :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

L'écho de leur marche ressemble à l'ouragan. — Les Latins, morts d'effroi, n'osent pas les regarder ; — la vallée est épouvantée

¹ *Marius* a obtenu la Cigale d'or offerte par M. de Quintana y Combis, au meilleur poème sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine.

La coumbo es espantado — de lis entendre ourla.
Desempièi vue jour, passon, — passon en desfisant :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou proumié jour que passon, — Roumo n'a ressanta :
Lou segound jour que passon, — fernisson li roucas :
Lou tresen jour que passon, — la terro a tremoula ;
Lou quatren jour que passon, — lou soulèu s'es tapa :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou cinquen jour que passon, — Marto a proufetisa :
Lou sieisen jour que passon, — s'aubouron li sourdat :
Lou seten jour que passon, — demandon lou coumbat :
Lou vuechen jour que passon, — quan lis arrestara ?
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Court l'armado latino — à través mount e vau :
Toumbo sus l'ost destrüssi, — rapido coume un lamp.
Alin, de-vers Pourriéro, — li Teutoun soun tanca ;
Ourlo lou camp barbare : — quante terrible ourla !
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

de les entendre hurler. — Depuis huit jours ils passent, ils passent, jetant des défis :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Le premier jour qu'ils passent, Rome en a tressailli ; — le deuxième jour qu'ils passent, les rochers en ont frémi ; — le troisième jour qu'ils passent, la terre en a tremblé ; — le quatrième jour qu'ils passent, le soleil s'est couché :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Le cinquième jour qu'ils passent, Marthe la prophétesse a parlé ; — le sixième jour qu'ils passent, les soldats se lèvent : — le septième jour qu'ils passent, ils demandent le combat : — le huitième jour qu'ils passent, qui pourra les retenir ?

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

L'armée latine court à travers monts et vaux ; — elle tombe sur l'armée barbare, rapide comme l'éclair. — En bas, vers Pourrières, les Teutons sont acculés : — le camp barbare hurle : quel terrible hurlement!...

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Sus Pourrièro s'aubouro — lou soulèu fouse, pourpau.
 Restountis la troumpeto, — s'abrivon li Rouman.
 Tres jour e tres niue duro — la bataio de Lar . . .
 Lou sabre latin chaplo, — chaplo que chaplaras!
 Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Marius, sus li roco, — lis a 'scrapouchina
 Coume un rasin bèn gounfle — souto un destret sarra.
 Que moulounado afrouso — de mort dins lou campas!
 La terro assadoulado — vòu plus bèure de sang :
 Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Sourtès de vòsti cauno, — feruno e croupatas :
 N'avès pèr vosto vido, — de cadabre a rouiga.
 O terro de Prouvènço, — long tèms t'en souvendras ;
 Aclapères un mounde — qu'aurié tout aclapa.
 Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

V. LIEUTAUD.

(Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.)

Sur Pourrières se lève le soleil obscurci et pourpre ; — la trompette résonne, les Romains s'élancent. — La bataille de Lar dure trois jours et trois nuits : — le sabre latin immole, immole tout :
 C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

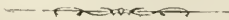
Marius, sur les roches, les a broyés effroyablement, — comme un pressoir serré broie un raisin bien gonflé de suc — Quels affreux monceaux de morts sur le champ de bataille ! — La terre rassasiée ne veut plus boire de sang.

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Sortez de vos cavernes, bêtes fauves et corbeaux : — vous avez des cadavres à ronger pour toute votre vie. — O terre de Provence ! longtemps tu t'en souviendras ; — tu dévoras un monde qui eût tout dévoré :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

V. LIEUTAUD.



POULIMNIO ¹

A LA FELIBRESSO D'ARENO

gagnarello de la joïo « la Poulimnîo », i Fêsto latino de Mount-peliè

Emé lou mes de jun lou printèms s'enanavo,
Leissant coume adessias si perfum li mai pur ;
Gardoun, cascadelet, te trasié si murmur ;
Touto la Pradarié, bello, te courounavo ;

L'eissame dis aucèu, que ta voues gacinavo,
Fasièubre toun front l'aletto dins l'azur ;
L'aureto plan-planet, dóu mié dis aubre escur,
Pèr noun te treboula, tout-bèu-just alenavo ;

E nautre, pivela dóu chale de ti vers,
Emé tu marchavian sout li castanié verd,
Quand un d'éli subran pren vido, e Poulimnio

Espelis d'un vièi tronc. Divo de l'armounio,
Candido elo peréu de t'ausi, Beatris,
Se clinavo umblamen davans sa vinceiris.

L. ROUMIEUX.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

POLYMNIE

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE

qui a gagné la joïe de « la Polymnie », aux Fêtes latines de Montpellier

Avec le mois de juin le printemps disparaissait. — laissant pour adieu ses parfums les plus purs ; — le Gardon te jetait ses joyeux murmures ; — toute la Prairie, belle, te couronnait.

L'essaim des oiseaux, que ta voix enchantait, — au-dessus de ton front déployait ses ailes dans l'azur ; — le doux zéphir, du milieu des arbres obscurs, — pour ne point te troubler, retenait son haleine ;

Et nous, fascinés par le charme de tes vers, — nous marchions avec toi sous les verts châtaigniers, — lorsque l'un d'eux s'anime soudain, et Polymnie

Jaillit d'un vieux tronc. La déesse de l'harmonie, — charmée, elle aussi, de t'entendre, — Béatrix, s'inclinait humblement devant celle qui avait triomphé d'elle.

L. ROUMIEUX.

¹ Le 17 juin 1878, dans une promenade à la Prairie d'Alais, où se trouvaient quelques félibres, ce sonnet fut composé à propos d'un châtaignier foudroyé, dont le tronc affectait la forme de la Polymnie.

BIBLIOGRAPHIE

Prumié Bouquet (1838-1842). Flouretos de mountagno, poésies languedociennes, par Melchior BARTHÈS, avec un avant-propos de Marius Bourrelly, et des notes sur l'orthographe et la prononciation languedociennes, traduction française en regard. Tome premier. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1878; in-12, 175 pag.

Le tome premier des *Flouretos de mountagno* a obtenu une médaille d'argent dans la section poétique du deuxième Concours triennal de la *Société des langues romanes*, et ce prix était justement mérité par son auteur, M. Melchior Barthès, qui est, en même temps qu'un savant et zélé botaniste, un des plus anciens et des plus fidèles disciples de la langue d'oc ¹.

Ainsi qu'il l'annonce dans sa *Préface*, où les mots sont ingénieusement appelés « les fleurs d'une langue », l'auteur eut, en 1838, le projet de réunir dans un dictionnaire particulier les expressions les plus caractéristiques du dialecte de Saint-Pons ²; il y renonça ensuite, car il lui sembla préférable de disséminer dans ses vers les matériaux linguistiques qu'il avait pris la peine de recueillir. C'est dire par là l'intérêt que les *Flouretos* présentent pour la philologie et le grand nombre d'expressions locales, de formes véritablement languedociennes, qu'on y rencontrera.

L'aisance et la facilité du vers, la constante honnêteté de l'inspiration, et, dans le poème de *Louïset*, par exemple, des traits et des descriptions qui rappellent parfois la manière de Jasmin, de Vestrepain et des poètes de la Gascogne, ne seront pas moins goûtés par les simples curieux de poésie.

Tous les genres, la chanson, l'épigramme, la fable, l'ode, l'épître, le poème et le sonnet, sont, du reste, mêlés dans les *Flouretos de mountagno*. On y rencontre même une amusante comédie en cinq actes, *lou Plaidejaire*, où M. B. a d'excellents traits de caractère

¹ On trouve deux pièces de lui, remontant à l'année 1841 et adressées à M. Jacques Azaïs, dans le recueil des *Berses* de ce dernier.

² La littérature du langage de Saint-Pons est représentée, à l'heure qu'il est, par les *Flouretos de mountagno*, le *Glossaire botanique languedocien de l'arrondissement de Saint-Pons*, Montpellier, 1873, in-8° (dû à M. Barthès, comme les *Flouretos*), et par deux fragments d'un poème de Guiraut Saquet (XVIII^e siècle) sur la famine de 1709, publiés p. 45 et 93 du *Glossaire botanique*.

et un dialogue d'un tour naturel et coulant. Ainsi, lorsque Guirguil, le plaideur, est contraint d'avouer à son ami Nadal qu'il vient de perdre un nouveau procès :

NADAL: A diu, Guirguil; ch be ! fas toujours la pebrino !

GUIRGUIL (à part) : Al diables l'impourtu !

NADAL : As pla missanto mine.

De qu'as ? semblas malaut.

GUIRGUIL : Merci dai coupliment !

M'atendiô pas a tu dins aqeste moument.

NADAL: Sios tout cambo-virat...

GUIRGUIL : O vai ! soui pas sans curo,

E n'èi pas brico tort de fa tristo figuro

NADAL (à part) : A perdu soun prouçès.

GUIRGUIL : Me veses malcourat,

Souï las d'estre pel sort toujours endalmairat

A tout cal uno fi, mêmes à la paciengo ..

NADAL: Couci tout s'es passat an-aquele audienco ?

GUIRGUIL : Parlen de quicon mai... Plò: toujours sus bagnats ..

Ei perdu moun prouçès...

NADAL : N'as-ti jamaï gagnats ?

Je signalerai ici quelques formes françaises ou simplement doussines, relevées au courant de la plume, dans l'ouvrage de M. B :

P. 32, l. 6. et p. 154, l. 1. *ensi*, forme française. Il vaudrait mieux dire *aital*, que l'on trouve p. 86, 102 et 356.

P. 32, l. 10. *brandiguen*, participe sans *t* final, ce qui peut donner matière à confusion avec l'impératif et la première personne plurielle du présent de l'indicatif dans certains verbes : *diren, faren* ; l'ancienne langue avait résolu la difficulté en écrivant *direm, farem*. etc., méthode suivie par M. Chabaneau dans sa *Grammaire limousine*.

P. 60, l. 27. *doublen, triplen* : l'infinitif de ces verbes appartenant à la classe des infinitifs en *a*, il faudrait *doublan, triplan*. Cette faute se reproduit assez souvent, bien que M. B. écrive en d'autres endroits *toubnan* (76) *dounan* (84) etc.

P. 60, l. 31. *guèn*, forme française ; il faudrait *guan* ou *guzan*.

P. 94, l. 18. *anpletos*, forme française.

P. 100, l. 5. *cracur*, forme française, surtout par le suffixe *ur*. M. B. la traduit par *menteur* : il faudrait donc *messourguè*, que l'on trouve p. 194, l. 21.

P. 102, l. 9. *sauturs*, forme française ; il faudrait *sautaires*, ou plutôt *dansaires*, car l'auteur traduit par *danseurs de corde*.

P. 112, l. 26. *assigurenço* ; il faudrait *assiguranço*, puisque l'infinitif

- est en *a*, et mieux *assigurancio*. Je lis, p. 144, *oubeïssencio* et *reverençio*. Cf. p. 118, *prounounciat*, *renounciat*.
- P. 116, l. 1, *trukels*. Pourquoi l'introduction de ce *k*? *Truquels* serait fort légitime.
- P. 118, l. 14, *disparegut*. Le verbe *avali* eût été préférable.
- P. 120, l. 15 *anjîn*. *En jîn*, ou encore *finalomen*, serait mieux.
- P. 134, l. 27, *vouiage*, forme française pour *riage*.
- P. 138, l. 12, *tout a fet* — — pour *d'afouns*
- P. 140, l. 13, *goutos* — — (du moins à Montpellier) pour *degouts*.
- P. 140, l. 17, *crusen*, forme française: il faudrait *crossan*, puisque le substantif normal et courant est *cross*.
- P. 142, l. 3, *separado*, form^e française; *desseparado*, *separtido* ou *partido* vaudrait mieux.
- P. 146, l. 31, *tonnero*, forme française: la forme languedocienne *tron* se lit trois vers plus haut.
- P. 148, l. 22, *vus*, forme française; *lisez: vots*, ou peut-être *vouts*?
- P. 150, l. 31, *counfienco*; *fisancio* vaudrait mieux.
- P. 152, l. 17, *tramblo*, forme française. Je trouve le verbe *tremoulà*, p. 150.
- P. 160, l. 20, *l'atend*; *l'espero* vaudrait mieux. On le trouve du reste ailleurs, p. 198, l. 13, par exemple.

L'orthographe de M. B. atteste un effort sérieux pour revenir aux habitudes de l'ancienne langue: ainsi, l'emploi du *v* pour le *b*, là où l'étymologie latine l'exige, le *z* à la deuxième personne plurielle du présent de l'indicatif, *couldrez*, *pescarez*; l'emploi de la forme *in* dans *Dius*, *arpiu*, *fiulado*, etc.. L'accentuation est souvent trop compliquée, mais ce n'est pas la faute de M. B.: il n'a fait que céder à une habitude trop générale dans tous les dialectes méridionaux.

Le plaisir que l'on éprouve à lire ce volume nous fait espérer que le *Segound Bouquet* ne se fera pas attendre longtemps.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Poésies patoises, par VERNHET père, d'Agen (Aveyron). Rodez, imp. H. de Broca, 1877; petit in-8°, 62 pag.

« A l'âge de soixante-dix ans, M. Vernhet s'est amusé à versifier » en pur patois de Rodez et de ses environs. » Son petit volume comprend :

P. 5-23, des *Géorgiques*, 380 vers. Le Rouergue semble affectionner les géorgiques; Peyrot, prieur de Pradinas, en avait com-

posé, et l'abbé Mézac (1841), ancien professeur de seconde au collège de Rodez, avait laissé en manuscrit une *Traduction en vers patois des Géorgiques de Virgile*¹. — P. 25-33, *los Vicissitudes de lo bido humèno*, 218 vers. — P. 35, *Un soubénir de l'ouraché del 8 décembre 1876*, 6 vers. — P. 37-8, *lou Brocouiniè prés en flogrant délît en temps prohibat*, 44 vers. — P. 39-43, *Sourciès, trèbos et rébéneus*, 112 vers. — P. 45-55, un *Récuil de prouverbès, meçimos et aphorismès*, 210 vers. — Le tout suivi, p. 57-9, d'un *Petit Vocabulaire de quelques mots les plus éloignés du français, contenus dans ce volume*.

Ces poésies ne sont pas sans défaut, sans qualité non plus. Venant de Marseille ou d'Avignon, elles ne seraient sans doute pas remarquées : mais elles nous arrivent d'un pays bien lent à prendre part au mouvement littéraire des autres provinces de langue d'oc : à ce titre surtout, elles méritent d'être signalées. Le Rouergue tout entier ne suffirait pas à fonder une *Escola* : du moins nous ne connaissons que les noms de MM. Brouillet, Villié et d'Armagnac, à joindre à celui de M. Vernhet². Espérons que le Rouergue tiendra, enfin, à honneur de sortir de son trop long mutisme.

L'Aveyron produisant peu, sa langue est naturellement peu connue ; les traits marquants qui la distinguent, au moins dans le volume de M. Vernhet, sont : 1^o le remplacement des *a* protoniques par des *o* : *osilo* : *corémé*, *okel*, *Morgorùlo*, *orresten-nous*, *popiè*, etc. ; — 2^o des *o* toniques par *ouo* : *trècouot*, *esclouop*, *bouose*, *trouop*, *okouo*, *houome*, *linouot*, etc. ; — 3^o de *an* tonique par *ou* : *çfont* ; — 4^o des *bl* par *pl* : *cneuraplé*, *miseraplé*, etc. ; — 5^o des *v* par *b* : *bido*, *dibendres*, etc. ; — 6^o des *gl* par *cl* : *réclat* ; — 7^o des *j* par *ch* : *coaraché*, *saché*, *racho* ; — 8^o la suppression de la nasale dans les finales *in*, *an*, *oun* : *bi*, *moti*, *pa*, *poulou*, *nenou* ; — 9^o la chute de *g* entre deux voyelles : *jouôrou* 20, *pléat* 25, *dirt* 41, *foet* 28, *osséïro* 50, *aio* 19, 53, *poat* 28, *préario* 9, *ol séur* 16, qui seraient en languedocien *fougairoun*, *pléat*, *diguèt*, *faguèt*, *asseguro*, *aigo*, *pagat*, *pregario*³, *al segur*.

¹ Voir *Mém. de la Soc. des lettres de l'Aveyron*, III, 337.

² Un poète anonyme, qui, d'après M. Alph. Roque-Ferrier (*Revue des langues romanes*, 1878, p. 205), est M. Vesy, bibliothécaire de la ville de Rodez, a publié deux *Sounets* dans les *Mém. de la Société de l'Aveyron*, X, 1868-1873, Rodez, 1874. On a aussi de lui un sonnet, -- signé cette fois, -- dans *Un bouquet de campaneto*, recueil de sonnets, publié par M. de Berluc-Perussis en 1876 (Aix, Remondet-Aubin, in-8o).

³ On trouve *préario*, p. 9, et *prèo* = *prego* 20, mais *préat*, p. 40.

L'article est également à observer. Voici le tableau des formes employées par M. V. :

SING.	lou. l'	lo. l'
	del. de l'	de lo, de l'
	ol. ò l'	ò lo, ò l'
PLUR.	lous <i>et</i> loui,	los <i>et</i> loi
	dels. des <i>et</i> dei	de los
	os	

L'article, soit masc., soit fém., possède au pluriel une double forme; mais nous soupçonnons M. Vernhet d'avoir noté ce phénomène d'une manière très-inconséquente; il se pourrait aussi que le sentiment de ces variations phonétiques fût en train de disparaître. Nous trouvons l'article pur devant les lettres B, O, U, K, J, T, D, Ç (S), P, B, F, V, L, R, M; mais en même temps devant certaines de ces lettres se rencontre l'article mouillé : 1° E. *lous entendre* 27, *lous éfons* 27, 30, 31; *los égos* 40, et trois autres exemples (2 pour *lous*, 1 pour *los*), à côté de *d'èis* (lisez *deïs*) *éfons* 32; — 2° D. *los dens* 26, *des défaous* 45, *los derrengio* 31, et trois autres exemples de *los*, à côté de *loï démouorou* 40; — 3° Ç (S). *lous célas* 29, tout seul en regard de *louï secours* 12, *loï surs* 27, *dex sious* 29, *louï soucis* 29; — 4° B. *lous bers* 26, *lous brabés gens* 26, et 12 autres exemples (6 pour *lous* et 6 pour *los*, en face de *pey biels* 32; — 5° R. *los rabos* 16, 19, *lous rond* 12, à côté du *louï rosins* 15, *pei rens* 12; — devant X, je n'ai trouvé qu'un seul exemple, *louï nous colrio* 10; devant A, I, G, CH, Z, je n'en ai rencontré aucun.

M. Vernhet s'adressant particulièrement à ses compatriotes de la campagne, nous lui reprocherons de parler du *Pornasso*, de la *Muso* et de *Philomelo*: les gens instruits n'ont que faire de cette mythologie, et les paysans n'y comprennent rien. De plus, quand, au lieu d'écrire en français, un Méridional use de la langue d'oc, c'est sans doute qu'il l'aime, qu'il la préfère au français, au moins comme instrument poétique: son plus grand souci doit donc être de bannir les mots français, intrus qui, malgré leur désinence méridionale, « puent étrangement » leur origine. Parmi ces fâcheux, que M. Vernhet aurait sagement fait de mettre à la porte, citons : *entréprénur* 8, *huméno* 25, *chrisolido* 25, *méro* 25, 26, *péro* 26 (on trouve *païré* et *maïré*, p. 29), *histouèretto* 27, *frèro* 27, *sur* 27 (sœur), *junés gens* 28 (tandis que *joubé* se rencontre p. 26), *Estieynés* 28, *rouèlà* 38 (voilà), *quouèqué* 47 (quoique), *sent* 48 (saint), *ogricoltur* 50, *cultibotur* 50 (à côté de *cultibairé*).

Les fautes d'impression sont très-nombreuses, et quelques-unes

rendent difficile l'intelligence du texte; par exemple: *l'oïnon oper-tieyro*, 13, lisez *loï onon o pertieyro*; il faut de même corriger *l'oï bo* 30, et *l'oïnon* 28: — *respecta ton bé* 26, lisez *tombé*; — *ooubé* 27, lisez *oou bé*; — *lou set* 16, lisez *lo sèt*; etc.

Le dictionnaire paraîtra certainement trop court à beaucoup de lecteurs. Nous y relèverons une erreur. « *Okouos*, c'est, cela. » *Okouo* = *cela*, mais *okouos* = *okouo es* = *ce est, c'est*. M. Vernhet n'a pas reconnu le verbe qui se trouve dans *okouo*'s, et il imprime toujours *okouos*, quoique partout, dans ses poésies, *okouo* veuille dire *cela* (p. 10, 12, etc.), et *okouos c'est* (p. 7, 12, 26, etc.¹) Le mot *rogas*, qui est traduit par *enfant pour aider le berger*, est à rapprocher de l'italien *ragazzo*; *onthouro*, qui est traduit par *sans délai*², se décompose étymologiquement en *ont houro*, *ante horam* (cfr. *antan*, *ante annu*).

Si le dernier paragraphe de l'*Acertissement* n'est pas une banale politesse, M. Vernhet ne nous saura pas mauvais gré d'avoir ainsi *descouti* ses poésies patoises.

J. BAUQUIER.

Una vouès dai vilage, ponesias lengadoucianas, per Ch. Coste; Mount-peliè, Martel l'ainat, 1877; in-8°, viii-52 pages.

Dans une préface languedocienne placée en tête de son volume, M. Coste nous apprend l'origine des pièces qu'il y a réunies :

« Dins l'estat de medeci, en trepant de vilage en vilage, lou cami quauques cops es long, e l'esprit, que d'ourdinari es toujours en souciença... se met à pantaià; lou craïoun sourtis de la pocha, e sui papiè que metriàs una ourdounança, escrivès quauques verses, sans avudre trop lou tems de lous alisà.

» Lous amagàs couma un pecat; mès, un jour ou l'autre, l'enveja vous

¹ Le vers suivant (p. 29) :

En fosquen coumo *okouos* jomaï n'oun tandro gaïré,

semble nous donner tort; mais il vaut beaucoup mieux lire et écrire *okouo*. Certainement, dans quelques patois, l'incessante répétition de *aco s'aco es*, a fini par souder l's du verbe au pronom; mais puisque *okouo* existe encore dans l'Aveyron, ce n'est pas à un écrivain à se faire le protecteur d'un barbarisme. — Dans le vers cité, *n'oun est* à corriger en *noun*.

² Dans Cl. Brueys (*Jardin de s musos provençalos*, éd. Mortreuil, II, p. 75), on trouve *ragassel*:

Lous Italians amon la croupo,

Subre que tout d'vn Ragassel,

Partissen en *onthouro*

per olcouop orriba. p. 8.

pren de lous la veire au un amic que vous proumet, en riguent, d'estre mut. Lou traite o pas pus lèn virat lous talous que vous dessala, e vostre secret es « *lou secret de la sauvia.* »

» Moussu l'abat Vinas, curat de Jonnqueiras, regretable per soun bonn cor e soun saupre, aget counouissença de mous pichots verses. e me butet jusqu'à tant que n'aguere manduat quauques us ai Councours de Mount-pelié : recassere una mentièn ; pus tard, la Soucietat de Beziès m'acourdet una medalha per ma peça *lou Counsel de moun paire.* »

Una vouès dai vilage se compose donc des deux poésies couronnées à Montpellier et à Béziers — cette dernière est surtout remarquable —, de quelques autres lues à l'*Association des médecins de l'Hérault* et d'un certain nombre de pièces de circonstance et de couplets satiriques. Il est écrit en entier dans le sous-dialecte lodévois, un des plus originaux, sans contredit, de la langued'oc ¹.

On lit, à la fin d'*Una vouès dai vilage*, une poésie composée en langage de Montpellier, par M. Louis Lambert, l'éditeur, avec M. Montel, de la collection des *Chants populaires du Languedoc* que publie la *Recue des langues romanes*. Nous avons pensé que l'auteur de ces vers charmants nous pardonnerait de dévoiler le demi-pseudonyme sous lequel il les adressa à M. C., afin de le remercier de son hospitalité dans le petit village de Beaulieu :

Au bord de l'Erau, dins aquela plana
Que mirgalha tant,
Beulloc lo poulit, couma una mieugrana,
Lusis au mitan.

Dins un recantou de la granda plaça
I' a 'noustau benit
Aqui lou bonur, lou sabé, la graça,
Tout es réunit.

Dins aquel oustau tres jours demourère
Ai l couma aven ris ;
De tant d'amistat qu'aqui regagnère
Per moun gramecis,
Cada ser dirai : — Lou bou Diéus proutège
L'oustau benurat

¹ C'est ce dialecte auquel Peyrottes donna, il y a trente ans, quelques instants de célébrité. Il n'a guère d'autre poète aujourd'hui que M. H. Brun, auteur de diverses pièces imprimées à Lodève de 1875 à 1877.

Qu'il nous soit permis d'émettre un vœu en faveur de la prochaine publication des poésies inédites de Peyrottes, pieusement conservées dans sa famille jusqu'à aujourd'hui. Au jugement de ceux qui ont pu les examiner, elles sont bien supérieures à celles qui ont été mises à jour en 1840.

Qu'abrigue long temps la maire, lou mège
E l'enfant besiat ! »

Une édition de luxe des *Œuvres choisies* du docteur Coste est en souscription et paraîtra bientôt, sous les auspices de l'*Association des médecins de l'Hérault*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

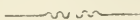
La Fièro de Chambourigaud, pouemo coumique en cinq cants, per Pau GAUSSEN, emb' un avans-prepaus d'Albert ARNAVIELE. Alais, Brugueirolle et Compagnie, 1878; in-12, iv-56 pag.

On ne connaît généralement de M. Gausсен que des œuvres provençales, où il a su exprimer avec beaucoup d'éclat et de coloris les sujets, presque toujours lyriques, de ses inspirations. Voici qu'à la sollicitation de M. Albert Arnavielle, il vient de publier un petit poëme comique en cinq chants, *la Fièro de Chambourigaud*, qu'il composa en 1869 dans son dialecte naturel, le raiol. Cette œuvre n'atteste pas un développement poétique aussi complet que les sonnets imprimés par l'*Armana provençau* et la *Cigalo d'or*; elle se fait cependant lire avec plaisir du commencement à la fin.

Nous en détacherons le fragment suivant, où l'auteur parle des Cévennes en véritable poëte et, il faut le dire aussi, en véritable enfant du pays :

Oh! salut! terro sans egalo,
Ount la cansou de la cigalo
Se mès clo au crid de l'aigle fer!
O mounts, que d'un trapou d'infèr,
Boumissès l'or à plenos seios,
D'aquel or rous coumo las seios
Rabinados dau reganèl
Qu'Avonst mando de soun fournel;
Cevenos, quante es lou terraire
Que mai que lou tiéu saupriè plaire?
Nou, toun parté 's pas counegu!
E vales mai, n'en sièi segu,
Que la grand terro de Prouvenço.
Mai que l'aigo de la Durenço,
Tous rajòus soun lindes e fres;
E de tous auts crestels de gres
Boufo toujour uno douço auro,
Quand, aval, lou païs de Lauro
Es estoufa dau calimas.

Alph. ROQUE-FERRIER.



PÉRIODIQUES

Revue des Sociétés savantes, VI^e série, tom. III, p. 429. — Paul Meyer. *Rapport sur des communications de MM. Blanc, Charvet, Eyglie, de Fleury, Gomart, Luzel, Mireur et Tartière*. — Plusieurs de ces communications, surtout la première et l'avant-dernière, sont intéressantes pour la langue et la littérature provençales. M. Meyer les a accompagnées de savantes observations et y a fait d'importantes additions. Le premier document est un ordre pour la garde du château de Vence, daté de 1378, et qui porte naturellement tous les caractères du dialecte provençal. Au paragr. 3 (p. 421) *si et doit* probablement être lu *siei*, qui est pour *si i*. Le dialecte provençal et aussi quelques variétés de celui du Languedoc insèrent volontiers un *e* entre deux *i* consécutifs, que la prononciation doit réunir en une seule syllabe, non-seulement quand ces deux *i* sont dans le même mot, mais encore quelquefois, comme ici, quand le second forme un mot à lui seul. Ainsi on trouve fréquemment *dieis*, *dieire*, etc. pour les formes plus anciennes *diis*, *dïre* (où le second *i* provient du *e* de *diis*, *di(e)re*), dans la *Vie de saint Honorat*, dans le *Breviari d'amor* et dans d'autres textes qui paraissent provenir de la même région¹. Les exemples du second cas sont plus rares. Il y en a deux dans le roman de *Flamenca*² (*siei* = *si i* au v. 4299 et *niei* = *ni i* au v. 5105), et le *Breviari d'amor*, si l'on y regardait de près, en offrirait peut-être plusieurs. J'en puis du moins citer un : *quiei* = *qui i* (*Gedichte* I, p. 188, l. 3, où M. Mahn a eu le tort de lire et d'imprimer *quici*). L'*e*, dans ces exemples, a dû être introduit

¹ *Dieis* est fréquent dans *las Rasos de trobar*. M. Guessard a lu partout *diis*, M. Stegél y a substitué *ditz* ou *dis*. L'éditeur de l'*Évangile de saint Jean en vieux provençal* (Berlin, 1868) a commis la même faute que M. Guessard, en imprimant 18,7) *diciseron* au lieu de *dieiseron*. — Exemples analogues : *vieyre*, (= *rière*, *rigre*, *rid(e)re*) dans le *Breviari* et le *Livre de Seuca*, *assieyre*, *frieyre* (*frière*, *frig(e)re*), dans le *Breviari* également. C'est probablement de la même manière qu'il faut expliquer les formes en *ieis* qu'offrent en grand nombre, dans ce dernier ouvrage, les verbes en *ir* de la conjugaison inchoative, *complieis*, *partieis*, etc., le second *i* s'étant développé devant *s* final, comme il arrive après *a*, *e*, *o*, ou résultant peut-être de la vocalisation du *e* transposé de *iscit* (*icsit* — *iis*).

² Le ms. de cet ouvrage, au v. 1121, a *diere*, qu'on pourrait, sans témérité, corriger *dieire* plutôt que *dire*.

pour rendre plus facile la synérèse des deux *i*, qui, du reste, a eu lieu aussi quelquefois sans ce secours. Ainsi, *ni y garava ricors* (*Troubadours de Béziers*, p. 72), *si i agues poder* (*Gedichte*, 1243,3), où *nîy*, *siî* ne l'ont respectivement qu'une syllabe.

La finale *iar* (= lat. *arium* ou *erium*) n'est pas, comme M. Meyer paraît le croire, propre au sud de la Provence. On en remarque de nombreux exemples dans des textes languedociens, et elle persiste aujourd'hui, affaiblie en *io*, dans le Rouergue et le Gévaudan. C'est un fait que j'ai déjà eu l'occasion de constater. Voy. *Revue*, VII, 439.

C'est sans nécessité que M. Meyer a corrigé deux fois, p. 432, *cascun[a] sera. Sero*, en provençal moderne, et aussi dans d'autres dialectes, est masculin : *un sero* (*Mireio*, 458) ; *lou sero* (*Damase Arbaud*, II, 198) ; *aquel sero* (*Jasmin*) ; *lou sero* (*Quercy*), etc. Un autre exemple bien plus ancien que celui du texte de Vence est le suivant, de *Flamenca* (v. 3240) : *Las maias quel seras* (= *sera se*) *son fachas*.

Aux formes *estague*, *estegon*, du subjonctif présent de *estar*, que M. Meyer relève avec raison, on peut comparer les formes modernes *que fugue* (*qu'il soit*), *que fague* (*qu'il fasse*). Elles proviennent toutes d'une propagation abusive de la gutturale du prétérit (*estec*, *estegron*, etc.) au subjonctif présent.

Les dix commandements de Dieu mis en quatrains provençaux en 1522 viennent après l'*Ordre pour la garde du château de Vence*. C'est une pièce sans mérite et où il n'y a guère à signaler, au point de vue de la langue, que les formes *fremo* (*femina*, *fenma*, *ferma*, *frema*) et *duves* (*debes*), aujourd'hui l'une et l'autre fort usuelles¹. A côté de *duve*, le provençal et la partie voisine du Languedoc (Nîmes, etc.), nous offrent encore *buve* (*bibo*), *venduniat*, *mumo* (*même*), *duja*. *plugue* (de *plegar*), etc. Je trouve aussi *duve* dans le Rouergue et le Velay (*dubou*, *duvien*). Cette dernière forme est dans les Noël's de Cordat (vers 1630). Cf. *enubriar* dans des textes purement provençaux du XIV^e siècle (*Év. de saint Jean*, Berlin, 1868, II, 10, etc.), et *prumier* pour *premier*, forme qui paraît commune à tous les dialectes. Dans la plupart de ces exemples, l'*u* est né de l'*e* sous l'influence d'une labiale suivante, phénomène que l'on constate souvent aussi en français.

J'arrive à la communication de beaucoup la plus intéressante de celles qui font l'objet du rapport de M. Meyer. Elle est de M. Miréur, archiviste du Var, et consiste en « documents extraits

¹ *Fremo* est déjà dans le *Ludus sancti Jacobi*, texte antérieur d'environ vingt ans.

des archives communales de Draguignan, qui attestent, du XV^e au XVI^e siècle, une série non interrompue de représentations de mystères. Le plus ancien de ces témoignages est de 1433, le plus récent de 1670. » C'est, ajoute M. Meyer, l'une des plus importantes contributions qui aient été apportées depuis longtemps à l'histoire du drame religieux dans le midi de la France. Le nombre des pièces nouvelles, dont la représentation en Provence nous est ainsi révélée, s'élève à dix-sept; mais plusieurs sont probablement des pièces françaises et qui furent jouées en français.

A l'occasion de cette communication, M. Meyer a dressé une double liste où sont énumérés : 1^o les mystères dont il nous reste tout ou partie; 2^o ceux dont les titres seuls nous sont connus. Les premiers sont au nombre de six. J'en ai déjà moi-même mentionné ici quatre (*Revue*, X, 158). Les deux autres sont le *mystère de saint Pons* et le *mystère des saints Pierre et Paul*, tous les deux de la fin du XV^e siècle. Ils sont conservés dans les archives d'une commune de l'arrondissement de Briançon, et M. Meyer annonce qu'ils seront prochainement publiés¹. Quant aux mystères

¹ Un fragment du *Mystère de saint Pons* a paru depuis dans l'ouvrage intitulé : *Patois des Alpes cottiennes*, par MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun. — M. Meyer mentionne encore pour mémoire deux fragments d'un ancien mystère catalan ou mayorquin qui paraît avoir eu pour sujet la conversion de sainte Marie-Magdeleine. Ils ont été trouvés à Palma, et contiennent environ 150 vers. qu'a publiés D. José-Maria Quadrado, dans la *Unidad catolica* du 5 février 1871. L'écriture de ces fragments est du XIV^e siècle. — Ajoutons nous-même deux autres mystères, composés en partie seulement en langue d'oc: l'un représenté à Clermont (?) en 1477 (?), et dont M. Doniol, qui nous le fait connaître (*les Patois de la basse Auvergne*, p. 73-80), n'indique pas le titre *, l'autre au Puy en 1518. Voy., sur ce dernier, la préface des *Noëls vellaves* de Cordat, p. xxi, où il est question du « célèbre mystère de Claude Doleson et des tirades naïves qu'y débite le paysan dans l'idiome local. » Ce mystère est sans doute le même que celui qu'on voit mentionné dans le *Dictionnaire des mystères* du comte de Douhet (col. 544), sous le titre suivant : « Le Mystère de l'édification et dédicace de l'église de Notre-Dame-du-Puy, et translation de l'image qui y est à XXXV personnages, par Claude d'Oléson. » Je ne sais si cet ouvrage a été imprimé ou s'il existe seu-

* *Gayole*, dans le fragment cité (p. 77), paraît ne pouvoir signifier que *cage* (*yabiola*, *gayola* et, par métathèse, *galoya*). — P. 78, *brasmas* est, au propre, le fr. *brèmes*, espèce de poisson. C'est, d'ailleurs, ici un jeu de mots, comme *carpas* qui suit, ce dernier étant rapporté plaisamment à *car-pere*.

et autres compositions dramatiques que nous ne connaissons plus que par les mentions qui en ont été faites en divers temps, la liste de M. Meyer en contient dix-huit. Mais cette liste est incomplète, car tous les témoignages n'y ont pas été utilisés¹. Tels sont ceux qu'a réunis M. C. Arnaud dans la préface du *Ludus sancti Jacobi*. Tels sont encore ceux qui concernent le mystère des *Trois Doms* (Romans, Pentecôte de 1509)², et celui des *miracles de saint Martial*, qui, d'après l'abbé Legros, cité par Allou (*Monuments de la Haute-Vienne*, p. 20), aurait été représenté à Limoges en 1290 et 1302 .

G. C.

lement en manuscrit. Dans tous les cas, M. l'abbé Payrard, le soigneux éditeur des Noëls de Cordat, s'acquerrait un nouveau titre à notre reconnaissance en publiant tout au moins le rôle du paysan. — Un autre mystère français, un peu plus récent que celui de Doléson, est signalé aussi comme ayant un rôle en langue d'oc : c'est le « joyeux mystère des Trois-Rois » (vers 1540), par Jean d'Abundance, notaire royal du Pont-Saint-Esprit, sur lequel on peut voir la notice des frères Parfait (III, 47), reproduite intégralement dans le *Dictionnaire des Mystères*, col. 978.

¹ Une des pièces qui figurent dans les communications de M. Mireur y a même été omise : c'est le *Ver du péché*, moralité, par Artus Gautier (?); Draguignat, 1613.

² Le ms. de ce mystère existait encore en 1787, mais la trace en paraît aujourd'hui perdue. Voy. *Composition, mise en scène et représentation du mystère des Trois Doms*; Lyon, Perrin, 1848. — Une notice qui a paru, depuis le rapport de M. Meyer, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, nous révèle encore les représentations suivantes, qui eurent lieu à Die :

1° *La Passion*. Jour des Rameaux et Vendredi Saint de 1484;

2° *Le Pöble comun*, moralité. 1493;

3° Une histoire ou moralité dont le titre n'est pas indiqué. 1496, à l'arrivée de l'évêque :

4° *Mystère du chevalier qui avet doné sa fame au diable*. 1541;

5° Comédie « faite par M. Escoffier », dont le titre est inconnu. 1625;

6° *Pastourelle*, jouée à l'arrivée de l'évêque. 1634.

Il est probable que ces trois dernières pièces, et peut-être aussi la précédente, étaient en français; le mystère du *Chevalier* existe dans cette langue. — La même notice mentionne encore, avec le mystère des *Trois Doms*, cité plus haut, celui des *saints Félix, Fortunat et Achillée*, joué à Valence en 1524, et qui l'était déjà de temps immémorial, dans la même ville, tous les vingt-cinq ans ou à peu près. Voy. Jules Ollivier, *Essais historiques sur la ville de Valence*, cité par le comte de Douhet, *Dictionnaire des mystères*, col. 1361.

³ Le comte de Douhet mentionne aussi, d'après la même autorité et

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1874-1875, 2^e série, tome IV.— P. 8-17, le docteur de Rochas, *Note sur les Colliberts*. A propos des ceux de l'île de Maillezais et contrairement à l'opinion de M. Francisque Michel, M. de R. démontre que des colliberts sont signalés sur des points très-nombreux et très-divers de la France du moyen âge. C'est une erreur de les considérer comme un groupe intermédiaire entre les cagots du Midi et les cacous de la Bretagne. Les colliberts étaient, dit M. de R., une classe de serfs ayant, moyennant certaines redevances, un peu plus de liberté que ceux-ci.— 18-27, Luchaire, *du Mot basque* *iri* et *de son emploi dans la composition des noms de lieu de l'Espagne et de l'Aquitaine antique*.— 28-86, Lespy, *les Sorcières dans le Béarn*, curieux et intéressant travail; il contient, en appendice, divers textes béarnais des XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, tirés des archives des Basses-Pyrénées; et p. 35, un extrait assez considérable des *Comptes biarnés*, publiés par M. Alexis Peyret, près des rives de l'Uruguay (Conception-de-l'Uruguay, 1870).— 87-114, Soulice, *Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn. Bernard, baron d'Arros, et le comte de Gramont, 1573*. Les pièces justificatives nos VIII, X et XI, sont en béarnais. M. S. les a publiées d'après « un manuscrit de la fin du XVII^e siècle, traitant de l'histoire du calvinisme en Béarn, et dont il ne nous est malheureusement parvenu qu'une partie. »— 132-134, Piche, *Question sur la couvade*. « Quand une Basque accouche, dit Spencer, le mari se met au lit et reçoit les félicitations des amis, tandis que sa femme vaque aux soins du ménage » : telle est la couvade. M. P. demande si cette coutume, à laquelle on a trouvé des équivalents en Asie et parmi les Indiens de l'Amérique, a existé, comme on l'a dit, dans le Béarn ou dans le pays basque.— 171-175, V. Lespy, *sur le Nom des habitants de Pau*. M. L. exclut les formes *palésiens* et *pauniens*, tour à tour proposées par le *Courrier de Vaugelas*, et il conseille d'adopter la forme *palois*, justifiée par celles de *daquois*, *ossalois*, *nimois*, usitées à l'égard des habitants de

sous les mêmes dates, un *Miracle du bienheureux saint Martial* : mais ici, c'est « par les bourgeois de Cahors, dans le cimetière et près de la croix de pierre consacrés audit saint », que ce mystère aurait été représenté. — S'il fallait s'en rapporter à M. Aubertin (*Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, p. 434), nous aurions encore à signaler à Tulle, dans le courant du XV^e siècle, des représentations de moralités, de mystères, et même de farces. Mais M. Aubertin s'est mépris sur l'origine du texte qu'il cite : c'est un extrait des statuts de l'église de Toul, et non de celle de Tulle.

Dax, d'Ossau et de Nîmes. — 200-226, Duboué, *Fragments inédits d'un manuscrit de Bordeu, intitulé : Observations sur les eaux minérales de la généralité d'Auch*. Ainsi que le remarque M. D., ces observations ont été en partie fondues par l'auteur dans ses *Recherches sur les maladies chroniques*. C'est à Bordeu que l'on attribue la belle et, pourrait-on dire, mystérieuse *chanson* insérée par M. le docteur Noulet, *Histoire des patois du midi, Revue*, 1^{re} série, t. VII, p. 196 : *Pay, may, rays et sourines*, etc. — 227-232, V. Lespy, *les Marionnettes à Pau (XVIII^e siècle)*. — 233-289, Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque*. Un compte rendu spécial sera prochainement consacré à cette publication. — 320-339, V. Lespy, *Remarques sur la toponymie du Béarn*. M. Lespy pense que les suffixes en *os*, *alos*, *arros*, *Bardos*, *Bidos*, etc., d'un grand nombre de villes et villages, non-seulement des Basses-Pyrénées, mais encore de plusieurs départements méridionaux, appartiennent à l'euscare. — 351-404, 544-580, le docteur de Rochas, *les Parias de France et d'Espagne, chrétiens, cagots, gahets et cacous, avec un appendice sur les bohémiens du pays basque*. Travail important et qui mérite pleinement les éloges qui lui ont été adressés. Textes divers en béarnais, pag. 373, 375, 376, 378, etc. Fragments de chansons populaires pour ou contre les cagots, 388-389, 400, extraites de F. Michel, *Histoire des races maudites de France et d'Espagne*. — 405-529, Rivarès, *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution*.

A. R.-F.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1875-1876, 2^e série, t. V. — 47-81, 122-157. — 291-363, le docteur de Rochas, *les Parias de France et d'Espagne (suite)*. M. de R. rectifie une erreur du *Dictionnaire* de Littré, qui définit à tort les cagots : « peuplade des Pyrénées affectée d'une sorte de crétinisme » ; textes divers en langue d'oc ; p. 49, 68, 69, 71, 72, 77, quelques-uns d'après M. Francisque Michel ; p. 137, 138, 139, d'après M. Paul Raymond. M. de R. conclut, p. 80, que les cagots n'ont jamais formé une race, mais une caste, et qu'en quelque province de France et d'Espagne qu'ils habitent, ils n'ont aucun idiome qui leur soit particulier. — 183-260, Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque (suite)*. — 367-384, Rivarès, *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution (suite)*.

A. R.-F.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1876-1877, 2^e série, t. VI. — 4-116. Rivarès, *Pau et les Basses-*

Pyrénées pendant la Révolution (fin). — 149-221, l'abbé Marseillon. *Histoire du Montanérez*. — 293-308, Paul Raymond, *Notice sur la famille de Jean-Paul de Lescun*. Pièces justificatives en béarnais : elles sont d'autant plus précieuses qu'elles appartiennent au XVII^e siècle (années 1601, 1607, 1612, 1619, 1623). — 349-423, Luchaire, *les Origines linguistiques de l'Aquitaine*. Un compte rendu de cet intéressant travail paraîtra bientôt dans la partie bibliographique de la *Revue*. — 424-429, *Documents divers* communiqués par M. Raymond. Tous sont en français, sauf un qui ne manque pas d'intérêt et qui a trait à un procès que Corisande d'Andoins, comtesse de Gramont, soutenait contre la commune d'Arthez, dont elle était dame. « Les bourgeois avaient nommé un syndic : c'était le sieur de Merican, le trésorier communal. Mal lui en prit, car il reçut la visite du chargé d'affaires de la belle comtesse, M. de Poyanne, qui vint lui dire que, s'il se mêlait du procès, il recevrait tant de coups de bâton qu'il faudrait l'emporter dans sa maison. Merican se le tint pour dit et s'empressa d'écrire sur les registres de la commune qu'il n'osait se mêler de rien et qu'on voulût bien lui donner un remplaçant. — 450-531. Cerquand. *Légendes et récits populaires du pays basque* (suite).

A. R.-F.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, tome XI. — 1-9. *Rapport de M. Achintre sur l'ouvrage de M. Réguis, lu à l'Académie le 30 janvier 1877*. Ce rapport est une introduction à une *nomenclature franco-provençale des plantes qui croissent dans notre région*, par M. Marius Réguis, de Meyrargues, qui, avec divers préambules, occupe les pages 11 à 186 du présent volume. M. Réguis a entre les mains les matériaux très-considérables d'un *Dictionnaire franco-provençal d'histoire naturelle*. A la veille de l'imprimer, il a pensé qu'il le rendrait plus complet en en publiant l'abrégé, le squelette, selon son expression, dans le tome XI des *Mémoires de l'Académie*, et en sollicitant la collaboration des personnes qui s'intéressent au vocabulaire des végétaux de la Provence. M. R. a sagement agi, et tout fait espérer que son appel sera entendu. D'ores et déjà, sa *Nomenclature franco-provençale* a notablement accru les listes de noms dressées par Garidel, Gerard, Laugier de Chartrouse, etc., ainsi que celles que l'on trouve dans le *Calendrier de Faune et de Flore pour les environs d'Aix*, de M. de Font-Colombe, et le *Catalogue des plantes vasculaires*, de MM. de Fonvert et Achintre, publiés, le premier, dans le tome cinquième, et le deuxième, dans le tome dixième, des *Mémoires de l'Académie*. Dans son rapport, M. Achintre fait quelques

réserves touchant certaines dénominations acceptées par M. R. ¹. — 221-227. *Poésie française et provençale*, par M. J.-B. Gaut. Cette dernière, en dialecte d'Aix, a pour titre : *Aro lei plumon lei lapin; inven-cien nouvello*. C'est un conte humoristique, écrit, comme tout ce qui sort de la plume de M. G., avec aisance et facilité. — 229-240. *Un épisode du séjour d'Horace Vernet à Rome*, par M. A. de Fonvert; anecdote qui fait honneur à l'esprit et au cœur d'Horace Vernet. M. de F. la tenait du peintre lui-même, dont la famille était d'origine provençale. — 451-464. *Un document inédit sur Laure de Sade*, par M. de Berluc-Perussis. Voyez la *Revue* de mai-juin 1878. — 465-480, *Un Nostradamus du XIII^e siècle*, par M. Ch. de Ribbe. Curieux et intéressant mémoire, dans lequel M. de R. donne le texte d'une prophétie latine qu'il a trouvée sur la couverture d'un cartulaire du XIV^e siècle, « portant la date de 1353 et contenant un certain nombre d'actes passés à Aix-en-Provence, par un tabellion de l'époque nommé Pascalis (ou Pascal) de Bucot. » Cette prophétie « est relative aux luttes du Sacerdoce contre l'Empire, et vise directement le rôle et la destinée des descendants de Charles d'Anjou, comme instruments de la politique française en Italie.

A. R.-F.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. III, p. 49-74; t. IV, p. 72-88, 137-146. L. Buscon, *Recueil des Proverbes patois usités dans le département de Tarn-et-Garonne*. Collection intéressante, accompagnée d'observations judicieuses et qui annoncent un homme d'esprit et de goût. La plupart de ces proverbes, comme on doit s'y attendre, se retrouvent ailleurs et souvent sous la même forme. Le mot *rampan* n'est pas, comme le croit M. B. (III, 67), un composé de *ram* et de *pan*; la forme ancienne et complète de ce substantif est *rampalm*, où l'on voit clairement l'origine de son second élément. De là, dans la langue moderne, selon que l'une ou l'autre des deux consonnes finales est tombée, ici *rampau* et là *rampan*. C'est de la même manière que l'ancien *jorn* s'est réduit en tel lieu à *jour*, en tel autre (par exemple, à Montauban même) à *joun*. Plus loin (IV, 74) l'adjectif *ord* (lis. *orre*), *orro*, est rattaché à *sordidus*. C'est de *horridus* qu'il provient. — A la page 183 de ce même tome IV, je rencontre une étymologie singulière et tout à fait inattendue. Selon M. le docteur Rattier,

¹ Nous ne signalons que les travaux qui relèvent de la compétence de la *Revue*. Mentionnons cependant, à titre d'exception, p. 187-205, une *Causerie de voyage*, par M. Gaston de Saporta, d'un style excellent.

« on a souvent tourné autour du véritable sens des mots *langue d'oc* et *d'oïl*. Pour lui, l'explication la plus plausible lui a été fournie par un savant russe qui traduisait ainsi : langue d'oc ou d'occident, langue d'oïl ou d'orient. » Et pourquoi non, puisque, comme chacun sait, *cadaver* = *caro data vermibus*, et que, comme l'enseignent les *Leys d'amors*, *Roma* et *femna* ne sont respectivement autre chose que *rotz ma* (*rodit manum*, parce qu'on y laisse tout son argent), et *fenestra enverinada mortz nostra aparelhada* ?

C. C.

Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, tom. III, 1876-1877¹. — P. 57 et 134. L'abbé Hérétié, *Fables patoises*. — p. 65, 95, 241. P. Lacombe et L. Combarieu. *Documents contenus dans le TE-IGITUR*. On appelle ainsi, nos lecteurs le savent déjà², un registre des archives municipales de Cahors dans lequel sont conservés de nombreux documents en langue vulgaire, et entre autres les *Coutumes de Cahors*. La publication de ces coutumes commence à la page 241 du volume dont nous rendons compte. J'y remarque, tout au commencement, l. 21 de la page précitée, un exemple bon à noter, en raison de la rareté du phénomène, de conditionnel décomposé : « E si adresar non o volio, tornar s'en io [li] home de Caortz... » P. 106. Castela, *lou Parpaillol, fablo*. — P. 109. V. Lieutaud, *la Vida de sant Amador*, texte catalan du XIV^e siècle, publié d'après un ms. de la bibliothèque de Marseille et accompagnée d'une traduction³. C'est une légende grossière, moins édifiante assurément que ridicule et repoussante, et qui a dû être traduite du latin, car il en existe ou en a existé une version languedocienne, imprimée à Toulouse vers 1520, comme nous le fait connaître le savant éditeur⁴. Le ms. d'où ce texte est tiré renferme en outre de nombreuses pièces provençales dont M. Lieutaud nous promet une notice détaillée. P. 16, l. 7, suppl. [*eran*] entre *qui* et *sis*. P. 124, l. 9 du bas. Exemple remarquable de conditionnel décomposé, avec l'auxiliaire de-

¹ Nous ne mentionnons, comme d'habitude, que les articles intéressant la langue d'oc et sa littérature.

² Voy. *Revue*, XII, 153.

³ Il en a été fait un tirage à part : Marseille, Lebon, et Paris, Detaille. In-8° de 24 p., et *fac-simile*.

⁴ Plusieurs traits de cette légende sont rapportés par M. A. Meray (*les Livres précheurs*, p. 101), d'après Jean Herolt, *Sermones discipuli . . . cum casibus papalibus et episcopalibus*; mais je ne sais si c'est d'Amador et de sa mère qu'il s'y agit.

vant le verbe : *per que ella nol havia perdre*, ce qu'il faut traduire : [motif] pour lequel elle ne le perdrait pas, et non, comme l'a fait M. L. : *et elle de son côté n'avait pas permis qu'il fût perdu*. Même page, l. 4 du bas, M. L. s'est également mépris sur le vrai sens du texte. Ce n'est pas « quels que fussent ses torts et sa méchanceté à mon égard », mais « si vile et si mauvaise que je fusse. » — P. 180, J. Gary, *lou Mounumen deis souldats del Lot*. — P. 183. A. Hérétié, *Electiou d'un mounumen oy moubiles del Lot morts penden la guerro de 1870*. Poésies qui ont obtenu, la première, une médaille de vermeil ; la seconde, une médaille d'argent, au concours ouvert en 1877 par la Société des Études du Lot. Dans ce même concours, un prix a été décerné à M. Daymard pour un recueil de chants populaires. C.C.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, tome XVII. — 17-30. *Rapport sur les fouilles archéologiques exécutées au sommet du Puy-de-Dôme*, avec un plan. — 41-54. Bouillet, *Nouvelles Observations sur la montagne de Gergovia*. On y relève la mention d'un nom de lieu appelé dans les vieux titres *Tiche* ou *Quiche*. La mutation de *q* en *t* est, comme on le sait, fréquente dans les dialectes de la langue d'oc. — 65-116. 621-681, l'abbé A. Chaix, *Bullaire de l'Auvergne, depuis les origines de la diplomatie pontificale dans cette province jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*. — 117-226, 287, 344-441, 620. Lamotte, *Prodrome de la Flore du plateau central de la France*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir nous donner, au moins partiellement, les noms locaux des plantes qu'il décrit. — 227-284, 345-440. Mathieu, *le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les matrones*, contient des détails intéressants sur les traditions qui ont rapport aux fées. — 682-692, Francisque Renaud, *les Formules arverniennes*, préambule du travail de l'auteur.

A. R.-F.

Revue de linguistique et de philologie comparée, tome X. — 3-33, Charles Schœbel, *la Légende du Juif errant*. — 169-170. Hovelacque, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, par MM. de Tourtoulon et Bringuier. — 175-185. Edouard Le Héricher, *Philologie topographique. Légende territoriale de la France, pour servir à l'étude des cartes topographiques*, par M. Peiffer. — 271-287. Alexandre Maurer, *de l'Origine du son articulé*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA LANGUE D'OC

(DIALECTES MODERNES)

—
Année 1875

ALMANACH (l') dous paysans, 1875. *Mont-de-Marsan, Chaussade*. In-16, 64 p. 35 c.

ALMANACH historique de Provence; Revue annuelle, par Alexandre Gueidon, 1875, 20^e année. *Paris, Plon*, in-8, 48 p. 1 fr.

ANCIENS Proverbes basques et gascons, recueillis par Voltaire et remis au jour par M. Gustave Brunet. Nouv. édit., rev., augmentée et suivie de notes et renseignements inédits. *Bayonne, Cazals*. In-8. 31 p. Tiré à 134 exempl.

A PETRARCO. Quauquei rimo inedicho mandado au Centenari cinquen... Publié par M. L. de Berluc-Perussis. *Aix, Remondet-Aubin*. In-8, 14 p.

ARMAGNA Cevenou per lou bèl an de Diéu 1875. Segundo anado. *Alais, Brugueirolle*. In-12, 80 p. 50 c.

ARMANA prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1875, adouba e publica de la man di Felibre. An vint-e-unen dou felibrige. *Avignon, Roumanille*. In-18, 112 p. 50 c.

ARNAVIELLE (A). A Nosto-Damo de la Gardo, pelerinage cevenou dau 8 de setembre 1875. *Alais, Trintignan*. In-8, 1 p.

ARNAVIELLE (A.). Per Toulouso, au noum de Diéu, poésie languedocienne (traduction française en regard). *Alais, Martin*. In-8, 16 p.

ASSABÉ dei joio baiado ei Vinceire dei Jué-Fiourau de N.-D. de Prouvènço de Four-Cauquié, lou 13 de setembre 1871. *Fourcauquié, Massoun*. In-8, 8 p.

ASTRIÉ (Théophile). Les Drames de l'inondation à Toulouse. *Paris, Arnaud et Labat*. In-16, 456 p.

Contient, p. 391 à 399, des extraits de diverses pièces en langue d'Oc sur les inondations.

ATGER. Poésies populaires en langue d'Oc, recueillies par Aimé Atger. *Montpellier, Ricateau, Hamelin et C^e*. In-8^o, 68 p.

Extr. de la *Revue des langues romanes*, t. VI, liv. de juillet 1874.

AUBANEL (Teodor). Discours di Jo Flourau tengu dins la vilo coum-talo de Fourcauquié, pèr li fèsto de Nosto-Damo de Prouvènço

(11-12-13-14 de setembre 1875), avec traduction française en regard. *Avignon, Aubanel*. In-8°, 31 p.

BALUFFE (Auguste). Bibliographie. Las Vesprados de Clairac. pèr Gabriel Azais. *Béziers, Malinas*. In-8°, 32 p.

BARBE (Paul). Picambril. poème toulousain en quatre chants. Précédé d'une lettre provençale de Louis Roumieux. Traduction française en regard. *Toulouse, Bompard*. In-8°, 154 p. 3 fr.

BESSI (Jules), *poeta nassional nissart*. La Partensa per San-Giouan. Canson messa en musico da D. G. (Orfeon Pepin). *Nice, Gilletta*. In-4°, 1 p.

BESSI (Jules), *poeta nassional nissart*. Nissa, canson per lou mes de maï. *Nice, Gilletta*. In-4° à 2 col., 1 p.

BIDAL, *le Musicien d'Issel*. Las Farços, dediados à la populaço. *Se bendoun chez el à Castannaoudarry, carièro de Cowntrosty*. In-12, 24 p. Prex net del cahié, 30 cent.

Ce cahier, le 8^e des *Farços de Vidal*, est paginé 169 à 192. Il contient : *le Capela imprudent, l'Ambitiou perd les homes, le Playrejur, Anecdotos comiquos* (en vers).

BIGOT (A.). Li Bourgadieiro (dialecte de Nimes), 6^e édit. *Nimes, Chautard*. In-12, 300 p. 3 fr. 50.

BLANCARD (Jules). A. Petrarca!... per souu Centenaira celebra à la foun de Vouclusa, lou 18 tgeheuyé 1874. *Montélimar, Cheynet*, in-8, 10 p.

BLANCARD (Jules). Le Rêve d'une nuit d'hiver, poème. Hommage à l'Helvétie pour son hospitalité envers l'armée française (1870-1871). *Montélimar, Cheynet*, in-8, 32 p.

Contient une lettre de Roumanille en provençal.

BLANCHOUN, d'Alès. Lou Carnaval et leis Amourous. *Alais, Bruqueïrolle*, in-4°, 1 p.

BONAPARTE-WYSE (William). I Felibre d'Avignoun (chanson). *Avignon, Gros*. In-8, 3 p.

BOUAN (lou) Prouvençau. Armana doou Var, 1875. *Toulon, Costel*, in-16. 16 p.

BOUCOIRAN (L). Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionales, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires. 1^{re} livraison, *Nimes, Baldy-Riffard*. Gr. in-8 à 2 colonnes, 40 p. Chaque fascicule 1 fr.

BOUDON (V.). Lou voulen et l'ouren, chanson. *Avignon, Seguin*. In-8, 2 p.

BOUENO-VOYO. Déclamatien (vers). *Marseille, Cayer*. In-8, 4 p.

BOURRELLY (Marius). Poesia provenzal dedicada à la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certamen de 1875 (avec la traduction espagnole). V. *Dorca*, s. l. n. d. Gr. in-8, 4 p.

CALAMITAT (la) de Garono méso en bersés patouèses pel faouré dé la magistèro. *Toulouse, Delboy*. In-8°, 8 p. 15 c.

CASTELA (J.). Caoussado (vers). *Montauban, Forestié*. In-16, 3 p.

CHANTS populaires recueillis dans la vallée d'Ossau, par le comte de Puymaigre. *Nogent-le-Rotrou, Gouverneur*. In-8°, 16 p.

Extraits de la *Romania*.

CHASTANET (Auguste). Lous Bouqueis de la Jano. Pouème perigourdi, courounat pel la Societat de las lengas roumanas, de Mounpelher, lou 31 mars 1875 (avec la traduction française). *Périgueux, Dupont*. In-8°, 30 p.

CHEVRET (Ed.). La Lazaréide, ou le Jeu de bataillon. Poème épique, local, enfantin, satirique et tragi-comique, mêlé de mots patois, avec prologue et épilogue. *Marseille, Doucet*. In-8°, 16 p. 25 c.

CINQUIÈME Centenaire de la mort de Pétrarque, célébré à Vaucluse et à Avignon les 18, 19 et 20 juillet 1874. Fêtes littéraires et internationales (avec les discours, rapports et poésies des concours français et provençaux). *Avignon, Roumanille*. In-8°, 294 p. 4 fr.

CONCOURS philologique et littéraire de la Société pour l'étude des langues romanes. Année 1875. Séance solennelle du 31 mars. *Montpellier, Imprimerie centrale du Midi*. In-8°, 8 p.

COURTAIS (S), membre fundadôr de la Societat per las llengas romanas de Montpellier, premi dels Jochs florals de Beziers. Dolsuras. La Pedregada y la dotzena d'en Pau XIII, poemas comics. *Banyuls-de-Mer, l'auteur*. In-8°, 16 p. 60 c.

DEUXIÈME Centenaire de Saboly, célébré à Montoux (Vaucluse) le 31 août 1875. *Avignon, Seguin*. In-8°, 69 p. et portrait. 1 fr. 50.

Récit de la fête, discours, brindes, liste des lauréats du Concours littéraire, liste des souscripteurs, etc. Buste de Saboly.

DURBEC (F.-H.). La Tourré de Babéou, ou la Franço en révolutien, suivido dé la Guerro émé la Prusso. Dialoguo en très partidos, entré Blai d'Allaouch, Tounin d'Aoubagno et François dé Marseilho. *Marseille, les principaux libraires*. In-18, 35 p.

FRIZET (M.). Li Fueio nouvello, poésie. *Montpellier, Imprimerie centrale du Midi*. In-8°.

Extrait de la *Revue des langues romanes*.

GAGNAUD (A. DE), pseudonyme de M. L. de Berluc-Perussis. Dous Nouvè latin inedi, de Fourtunat Pin, courouna en Ate Mountèu i Jo flourau de la festo de Saboly. *Montpellier, Ricateau, Hamelin et C^e*. In-8^o, 15 p.

GARNIER (dom J.-B.). M.-B. Santo Escoulastieo; *Avignon, Roumanille*. In-8^o, 12 p.

ESTAMAÏRE (l'), ou li Régrè dou mariage (vers), par J. L., suivi de: le Chèvrefeuille (vers), par Alphonse Achardy. *Nîmes, Chautard, Catelan, Chambourdon et Ollé*. In-8^o, 4 p.

FABRE (Benjamin). La Partido de casso à la mar, pouème qu'a gagnat la prumieiro medalho d'argent al counceors de nostre Soucietat arqueoulougico, scientifico e litterario. *Béziers, Malinas*. In-8^o, 31 p. 1 fr.

FABRE (Ferdinand). Barnabé. *Paris, Dentu*. In-12, 482 p. 3 fr. 50. Ce roman contient une chanson en languedocien.

FABRE (Hyacinthe). Paoura França. Discourt sur traitat de paix infâme que la Prussa oh exigeat en nous satchen trays. *Lodève, Corbière*. In-8^o, 4 p.

FABRE (Hyacinthe). Mémoire de la campagne des mobilisés de la première légion de l'Hérault. Souvenir à mes frères d'armes (vers patois). *Lodève, Corbière*. In-8^o, 24 p.

FABRÉ (Hyacintha). Désespouer d'un cultibatou atquat day philoxera (vers). *Lodève, Tiffy-Jullian*. In-8^o, 7 p.

FOURÈS (Auguste). La Cronès de l'inoundacin. *Castannaud'arri, Chavard*. In-8^o, 24 p. Prêts: dèts soüs.

FRANC (lou) Prouvençau, almanach de la Provence pour 1876. 1^{re} année. *Draguignan, Laugier*. In-16, 144 p. 50 c.

FRAYCES (Ferdinand), de Nîmes. Lou Baptèmo d'un rayoou. Lou Mestre d'escouloous a dit. Baptistou lou Counserit; scènes comiques. *Nîmes, l'auteur, musicien*. In-8^o, 12 p.

GAUT (J.-B.). Sounet, Souneto e Sounaio. em'uno Sounadisso de Frederi Mistral. *A-z-Ais, Remondet-Aubin*. In-12, 128 p.

GAUT (J.-B.). Lei Mouro, dramo en tres ate e en vers, mescla de cantadisso. *Aix, V^o Remondet-Aubin*. In-18, 99 p.

GIRON (Amat). L'Ami dei buon Diéu, premiè près au Centenari de Saboly, en Ate (Vau-cluso). *Alais, Brugueïrolle*. In-8^o.

Extr. de l'*Armana de Lengadò*.

GRAS (Félix). Rapport sus li Jo flourau d'At (25 juillet 1875), avec la traduction française. *Avignon, Maillot*. In-8^o, 16 p.

GRIMOÉRO. La Scienci du paisan douphinois (vers en patois), par ***. *Grenoble, Baratier frères et Dardelet*. In-8^o, v-159 p.

GROS (Charles). Aou grand poëta Mistral (simple hommage de l'auteur): Per dé qué parlant pas pus patouès (vers). *Montpellier-Pujolas*. In-4° à 2 col., 1 p.

GROS (Ch.). Ma Grand!!! Cansounéta patouèsa, air: *Grand'mère qui connaît la chose*; chantée par M. C. Hippolyte. *Montpellier, chez l'auteur, cours des Casernes*, 28. In-4° à 2 col., 1 p.

GROS (Charles). Per lous inoundas; hymna cantada à la cavalcada de Mounpèié. *Montpellier, Firmin et Cabirou*. In-4°, 1 p.

GROS (Charles). Una niòch à Palavas, barcarola cantada aou festival d'aoù Peyrou. *Montpellier, Firmin et Cabirou*. In 4°, 1 p.

GROS (Charles). L'Inoundatioun de Toulouza en 1875. Au proufit das inoundas daou Miejour. *Montpellier, Firmin et Cabirou*. In-8°, 8 p. 25 c.

Cette pièce de poésie a eu un grand nombre d'éditions.

GROS (Charles). L'Inoundatioun de l'Héraou en 1875 (vers). Au proufit das inoundas daon départamen. *Montpellier, Firmin et Cabirou*. In-8°, 8 p. 25 c.

La troisième édition de ce poème a été revue et corrigée.

GUISOL (J.). Poesia nissardi offertì ai mieu souscritour. *Nice, Gilletta*. In-8°, 8 p.

GUISOL (F.). Épitre supliant au gran sitoyen Thiers. *Nice, Verani*. In-4°, 1 p.

GUISOL (F.). Poesia nouveli. Avis impourtant au pople moun fraire. Una comision per rire. Épigrama. *Nice, Gilletta*. in-f° à 3 col., 1 p.

HOUNOU à l'agricultuda. Cansou patouéza. *Lodève, Corbière*. In-4° à 2 col., 1 p.

ITINÉRAIRE et ordre des cérémonies pour le Pèlerinage diocésain de Nîmes à N.-D.-de-Fourvières et à Paray-le-Monial, 27, 28, 29 et 30 juillet 1875. *Nîmes, Lafare*. In-8°, 16 p.

Contient à la page 8 un cantique provençal par M. Bard: *Cor sacra, perdouno-nous*.

JARDRY (A.), maître de pension à Rochechouart. Pûs d'eïnueï. Poésies patoises, comprenant les principaux traits de la vie de Champalimau, Bounéfan, Burgou, Mouret, etc. *Limoges, veuve Ducourtieux*. In-12, 104 p.

LAVERGNE (Bernard), ancien représentant du peuple. As paysans. Lou Réconsomen dés tsabals. Lous Homés dé la résérbo. Cal un goubernomen. *Albi, Nouguères*. In-12, 34 p.

LÉOTARD (S.). Bulletin bibliographique de la langue d'oc (dia-

lectes modernes), pendant les années 1872, 1873 et 1874. *Montpellier, Imprimerie centrale du Midi*. In-8, 16 p. 1 fr. 50.

LESPIY (V.), *secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées en retraite*. Dictons du pays de Béarn. *Pau, Ribaut*. In-8, XII-297 p.

Tiré à 102 exemplaires.

LIBRE (lou) de la Crous de Prouvènço. *En Avignoun, Roumanille*. In-16, 160 p., 2 fr.

LIEUTAUD (V.), *bibliotecari de la cièuta de Marsiho*. Brinde pourta dins lou banquet oufert i felibre pèr la vilo de Mount-pelié, lou 31 de mars 1875. *Mount-pelié, Ricateau, Hamelin e Ce*. In-8, 8 p.

MAUREL (Ant.). Le Mystère de la naissance de N.-S. Jésus-Christ, pastorale en cinq actes, en vers provençaux, contenant : Hérode et les Mages, poème dramatique par M. le baron G. de Flotte. 3^e édit., rev. et corr. *Marseille, l'auteur, rue du Refuge, 25*. In-16, 152 p.

MENGAUD (L.). Pastorale languedocienne; traduction d'A. Lomon, musique de G. Rupès. *Paris, A. Leduc*, avec accompagnement de piano, 5 fr. — Sans accomp., 1 fr.

Musique vocale.

MES (lo) de Maria, ossia lo Mes de mai consacrat à Maria Santissima. Considerassion de C.-P., sac. obl. de M. V. *Nice, Caisson et Mignon*. In-16, 192 p.

MIR (Achilo). L'Inoundaciu! cant de dol. Se bend al proufit das inoundats. *Carcassonne, Polère*. In-4^o à 2 col., 1 p.

MISTRAL (Frédéric). Mireille, poème provençal, avec la traduction littéraire en regard; 6^e édit., rev., corr. et accomp. de notes et arguments. *Paris, Charpentier*. In-12, VIII-511 p. 3 fr. 50.

MITROUN (lou) amoureux. Grando lamentatioun per estré debitado din li mazet, per J. L. *Nîmes, Bally-Riffard*. In-8^o, 1 p. 10 c.

MOLINARI (Pierre), *es-chef d'orchestre de la salle Valentino*. Lou Massacrè de la mar fa per leis homès de l'art. ou la Destruction des peïs. *Marseille, Samat*. In-8^o, 8 p. 25 c.

MONTRAND (Maxime de). Jasmin, poète d'Agen. Étude biographique et littéraire, 2^e édit. *Paris, Lefort*. In-12, 142 p. et grav.

NOELS béarnais et français populaires dans les Pyrénées, avec accompagnement de piano, par MM. R. Baillot, P. Casimir Jana, P. Chabeaux, A. Dariès, E. Durand, J. Durantoy, etc., etc., recueillis et publiés par P. Darricades, directeur de l'École primaire

de Pau. Texte et musique. *Pau, les lib. et marchands de musique*. 2 v. in-8°.

NOSTRO-DAMO-DE-LUMIERO. Cantique. *Avignon, Aubanel*. In-8°, 2 p.

NOURRY (Paul). Li Niéros. Cançoneto patois. *Carpentras, Prière*. In-4°, 2 col., 1 p.

PELERINAGE à Nostro-Damo-de-Lumiero. *Avignon, Séguin*. In-8° à 2 col., 4 p.

PETRARCO. L'Aura gentil. Sounet CXIII. Traducioun provençalo de Madamo Roso-Anaïs Roumanille (Jo flourau d'Avignoun, juliet 18. 4). *Avignoun, Séguin*. In-8. 4 p.

Papier vergé.

PICHO (li) Crèba, satiro, par l'auteur du Manovro amoureux; 2^e éd. *Roger et Laporte*. In-8°, 4 p.

PONCY (Ch.) Souvéni dela Gardo nationalo. L'Enchouyado (vers). *Toulouse, Mihière*. In-32, viii p.

PREMIER Recueil des chants favoris exécutés par les Chanteurs montagnards béarnais. *Remes, Oberthur*. In-8° à 2 col. 8 p.

RECUEIL de Chansons patoises. (Lous Tirairés. — Lis Aoureillas de Mario. — La Fille de l'escoubillé). *Marseille, Camoin*. In-8°, 4 p.

RICHARD. Las Noças de Janselou Roubi, Comédie dauphinoise (sous-dialecte de Trièves, 1815 à 1820), publié par M. Ch. Revilout. *Montpellier, Imp. centrale du Midi*. In-8°, 31 p.

Extrait de la *Revue des langues romanes*.

ROUMIEUX (Louis). président de la Soucieta de Sant-Jan-de-la-Crous. La Cansoun de Sant Jan-de-la-Crous. Brinde à Sant Jan-de-la-Crous. *Nîmes, Baldy-Riffard*. In-8°, 4 p.

ROUMIEUX (L). A Sant Jan-de-la-Crous, chanson, *Nîmes, Roumieux*. In-5°, 2 p.

ROUMIEUX (Louis). Belli Santo (vers). *Avignon, Aubanel*. In-8°, 4 pages.

ROUMIEUX (L). Cansoun nouvialo. *Nîmes, Baldy-Riffard*. In-8°, 4 pages.

ROUX (Joseph), di Tullo. Pey cinquième Centinare di Petrarco O Petrarco. Sounet in lingaje neu-rouman limousi, coumo se parlo o Tullo. *Tulle, Bossoutrot*. In-4°, 3 p.

SANS (Junior), jelibre de la Naveto. Beit telados. *Paris, libr. des Bibliophiles*. In-12, 50 p., 2 fr.

SERMON (lou) deu curé de Bideren (XVIII^e siècle), publicat pèr la prumère betz. *Pau, Ribaut*. In-8°, 16 p.

Tiré à 104 exempl.

SOIRÉES du Midi. Douze morceaux de chant; paroles languedociennes de L. Mengaud, paroles françaises de M***, avec accompagnement de piano, par E. Rey. *Paris, L. Escudier.* (Musique vocale.) 10 francs.

TRIQUETI (Henry de), président du Comité de patronage, etc., de l'Église réformée de Paris.— Les Ouvriers selon Dieu et leurs œuvres, suite de discours adressés aux jeunes apprentis (17^e série : *Jasmin*. Les Œuvres de la force. Correspondance. Frédéric-Auguste (de Metz). *Paris, l'auteur, rue Pigalle, 15.* In-18, 141 p.

UNE JOURNÉE du mois de mai à la campagne. Les Insectes. Espoir et Souvenir. Moun idéal. Mon idéal. Poésies, par X. *Rodez, Raterj.* In-8, 16 p.

Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. X.

VASCHALDE. Dictons et Sobriquets populaires du Vivarais. *Marseille.* In-8^o.

VASCHALDE. Anthologie patoise du Vivarais (documents inédits). *Montpellier, Coulet.* In-8^o. 48 p.

Tiré à 200 exemplaires.

VASCHALDE. Nos pères. Proverbes et maximes populaires du Vivarais. *Privas.* In-8^o.

VERDIÉ (Meste), *poète gascon.* Œuvres complètes. 10^e édit. *Bordeaux, Goudin.* In-12, 219 p. et vign. 3 fr.

IDEM. 11^e édit. *Bordeaux, Lacoste.* In-12, 219 p. et vign. 3 fr.

VILO-NOVO D'ESCLAPOUN (lou comte Crestian de). *dou felibrije.* Lei Jue flourau de Fourcauquié, 13 de setembre 1875. Rapport sus lou Councours. *Montpellier, Ricateau, Hamelin et C^e.* In-8^o. 14 p.

LE PARAGE A MAGUELONE

Le Statut félibrin¹ de Forcalquier², rédigé au commencement de l'année 1877, par M. de Berluc-Pérussis, disposait que les séances des membres de l'École des Alpes se tiendraient tous les trois mois dans un lieu poétique, ou qui rappellerait quelque souvenir provençal. Tel fut le motif qui détermina les sept fondateurs du *Parage* à choisir pour leurs lieux de réunion un même nombre de points contenus dans le rayon du langage de Montpellier, c'est-à-dire l'ancienne île de Maguelone, le pic Saint-Loup, les bois de pins qui s'étendent en avant de Montferrier, non loin d'une partie de l'aqueduc de Saint-Clément; la montagne de Saint-Clair, à Cette; la grotte des Fées³, près de Ganges; le bois de Puéchabon et la baronnie de Lunel.

Le choix de ces sept lieux de réunion, le rappel dans un sens plus large, et plus décidément latin surtout, des paroles inscrites en tête du statut de 1862; l'obligation d'écrire et de remettre en honneur le dialecte propre de chaque ville du Midi, constituent les caractères de ce qu'il est permis d'appeler le félibrige languedocien; car, il importe de ne pas l'oublier, la transformation qu'a subie la grande association méridionale, le 21 mai 1876, eut son

¹ On dit ordinairement *félibresque*: me serait-il permis de motiver une préférence à l'égard de la terminaison normale et courante en *in* (*félibrin*), par ce fait que celle en *esque* est une sorte d'exception dans le français et qu'elle est presque toujours prise en raillerie ou à mauvaise intention (*grotesque, pittoresque, burlesque, picaresque*)?

On dit aussi au féminin *félibrenque*, que rien ne justifie, attendu que ce terme est le gasconisme ou, plus exactement, le provençalisme de *felibrenco*.

Félibrée, substitué pour la première fois (1877), dans le *Journal de Forcalquier* et la *Revue des langues romanes*, à la forme presque barbare de *félibrejade*, a engendré à Aix-en-Provence l'adjectif *félibréen*, *enne*, dont il serait difficile de prévoir, à l'heure qu'il est, la fortune linguistique.

² Voyez *Revue*, janvier 1877, p. 55.

³ La *bauma de lai Doumaiselas*, que l'on traduit assez improprement par *grotte des Demoiselles*. *Doumaisela* est synonyme de *fée*, en beaucoup d'endroits.

point de départ dans la réunion que les félibres du Languedoc tinrent à Montpellier le 4 novembre 1875, le jour même où l'école de cette ville était fondée sous la présidence de M. Charles Cavallier. Le statut de l'École ne devait être rédigé que plus tard, le 23 mars 1877; mais l'École elle-même, désignée depuis sous le nom de *Parage*¹, est la plus ancienne du midi de la France.

Les souvenirs historiques et légendaires qui « auréolent » si bien le sol de l'ancienne métropole religieuse de Montpellier, l'admirable situation de son église, placée sur une légère éminence, au centre d'un paysage à demi montueux, à demi maritime, dont la ville de Montpellier, la chaîne de la Gardiole, Villeneuve-lez-Maguelone, les étangs, les premières croupes des Cévennes et le pic Saint-Loup, Aigues-Mortes et le phare de l'Espiguette, constituent les horizons divers, la saison déjà très-avancée, et, pour ne pas omettre un des principaux attraits du lieu, la gracieuse hospitalité de M. Fabrège, décidèrent M. Cavallier à tenir la séance d'inauguration dans la presqu'île magalonaise, le dimanche 18 novembre 1877, à neuf heures du matin.

La réunion devait être favorisée par une de ces merveilleuses journées que l'été de la Saint-Martin réserve souvent à notre région. Elle comptait parmi ses membres : Mgr Roverié de Cabrières, l'éloquent évêque de Montpellier, qui avait bien voulu accepter récemment le titre de mainteneur du *Félibrige*; MM. W.-C. Bonaparte-Wyse, arrivé depuis quelques jours de ses terres de Waterford, en Irlande, pour s'asseoir, selon ses poétiques expressions, « à l'ombre des caryas² visionnaires de Maguelone »; Roumanille, qu'il suffit de nommer et que l'on voyait pour la première fois à Montpellier depuis que les études romanes y avaient repris faveur; Louis Roumieux, l'auteur de la *Rampeludo* et de la comédie des *Dos Lebre*, le plus vif et le plus prime-sautier peut-être des félibres de la Provence; l'aimable et érudit président de l'Athénée de Forcalquier, Léon de Berluc-Perussis, poète, écrivain et orateur également autorisé en français comme en provençal; Auguste Verdor, l'auteur des vers si connus et si touchants : *A Eiquiero*:

¹ C'est à M. Charles Revillout, professeur à la Faculté des lettres et président de la *Société des langues romanes*, lors de son premier concours triennal de 1875 que l'on doit le choix de cette appellation.

² Allusion à l'agréable supercherie littéraire de Moquin-Tandon : le *Carya Magalonensis, ou le Noyer de Maguelone, avec la traduction française en regard*, 2^e édition; Montpellier, Boehm. 1844; in-12.

Christian de Villeneuve-Esclapon, d'Aix-en-Provence, et Albert Arnavielle, d'Alais. La *Société archéologique* de Béziers y était représentée par un de ses correspondants, M. Camille Laforgue, de Quarante, que le soin d'un des plus riches vignobles de l'Hérault n'a jamais distrait des recherches historiques et de la poésie.

MM. les abbés Gervais et Rédier, secrétaires de Mgr de Cabrières; Sarran, Mie Keittinger, le président Maxime de la Baume, Henri Delpech, qui venait de terminer dans les archives de Rome et de Barcelone les recherches nécessaires à la publication de sa belle et savante monographie de la bataille de Muret; le docteur Espagne, Antonin Glaize et Boucherie, trois noms qu'il est inutile de recommander auprès des lecteurs de la *Revue*; Cantagrel, président, et Alphonse Roque-Ferrier, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*; Jules Gaussinél, l'auteur du poème d'*Abdona*¹, sorte de synthèse épique de l'humanité, dans laquelle tous ceux qui ont ennobli la condition de l'homme ou en ont charmé les tristesses, sainte Agnès, sainte Cécile, le Dante, saint François d'Assise, Raphaël, Milton, les saints aussi bien que les poètes, sont considérés comme les descendants d'un ange que Dieu incarna ici-bas pour y remplir une mission de relèvement et de lumière: Charles Gros, le poète populaire de Montpellier; l'abbé Douais, l'annaliste du conciliabule arien² tenu à Béziers en 356, — sous la présidence de Saturnin, d'Arles, Libère étant pape; Constance, empereur, Julien, César, et Numérus, gouverneur de la Gaule narbonnaise; — l'abbé A. Rouët, à qui la *Société archéologique* de Béziers avait, quelques mois auparavant, décerné la plus importante de ses récompenses historiques pour un travail sur l'Ecole juive de Lunel, dans lequel il avait réuni une foule de détails critiques et bibliographiques sur les médecins et les interprètes de la Bible et du Talmud, que cette ville possédait aux XII^e et XIII^e siècles³; le peintre Edouard Marsal, dont le crayon fécond et spirituel a si bien rendu les burlesques ou comiques inventions de l'abbé Favre dans le *Siege de Cadaroussa* et l'*Istouera de Jan-l'an-pres*⁴:

¹ *Abdona, poème en trente-deux chants*. Montpellier, Seguin, 1877; in-12. ix-472 pages. Ce poème est le développement d'*Abdona, histoire d'un ange*, que l'auteur fit paraître en 1873. Montpellier, Grollier, in-8°; 53 pages.

² *L'Eglise des Gaules et le Conciliabule de Béziers, tenu en l'année 356*. etc. Paris, Oudin, 1875, in-8°, viii-107 pages.

³ *Etude sur l'Ecole juive de Lunel au moyen âge*, par l'abbé A. Rouët. Paris, Vieweg, 1878, in-8°, vii-65 pages, avec un plan.

⁴ *Obras lengadoucianas de J.-B. Favre, nouvela edicioun illustrada*, per Ed. Marsal (tom. I). Mountpeliè, Marsal, 1877; in-8°, lig. et fac-simile.

telles étaient les personnes que la ville de Montpellier comptait à la première assemblée du *Parage*.

Les lettres d'adhésion adressées par les membres que l'éloignement, les occupations ou la maladie avaient retenus loin de Maguelone, étaient fort nombreuses. MM. Gabriel Azaïs, Junior Sans et Bonnet, de Béziers; Astruc, Bistagne, Lieutaud et Tavan, de Marseille; Mir, de Carcassonne; Descosse et l'abbé Emile Savy, de Forcalquier; Gleizes, d'Arles; Guillibert et Frizet, d'Aix-en-Provence; Aubanel, d'Avignon; le docteur A. Roux, de Lunel-Viel; Légier de Mesteyme, d'Apt; Deloncle, de Toulouse; Barbe, de Buzet; Albert de Quintana, de Tourtoulon et de Ricard, étaient de ceux-là. Presque tous cependant avaient envoyé des vers dont la lecture ne fut pas un des moindres succès de la journée.

En arrivant devant l'église de Maguelone, le Capiscol¹ du *Parage* adressa à Mgr. de Cabrières quelques mots en languedocien, où il le remerciait d'avoir consenti à rehausser de sa présence la première réunion de l'École de Montpellier :

« En memoria de nostes reires, aven vougut, dit M. Cavallier, plantà lou jardinet dau *Parage* dins l'illa de Magalouna, sus lou ribairès de la mar linda ounte se miralha tant ben lou ciel mount-pelieirenc; l'aven vougut plantà à l'assousta de la tremountana, ras d'aquela gleisa roumana ounte cada peïra retrais un precïous souvenir. »

L'évêque de Montpellier répondit à ce compliment par les plus aimables paroles. Peu d'instant après, la messe était dite par lui dans l'église de Maguelone². Sous l'éclat de la lumière à demi voilée que leur envoie les fenêtres étroites de la nef, les murs de celle-ci présentaient tout d'abord à l'œil, avec l'austère et religieuse nudité qu'on leur a justement conservée, leurs colonnes à chapiteaux dérivés du corinthien, leurs tombes épiscopales et, au fond du cœur,

¹ *Cabiscou*, en languedocien et en provençal, littéralement *chef de l'école*. Le Capiscol était le doyen d'un chapitre dans quelques provinces (*Dictionnaire de l'Académie française*, Lyon, Joseph Duplain, 1777). Il en était à peu près de même en Espagne. Le *Libre dels feyts d'armes de Catalunya* (ch. xxiii, p. 320-327, cité par Henri Delpech (la *Bataille de Muret*; Paris, Picard, 1878; in-8°, xvi-154 pages), mentionne au nombre de ceux qui, par leurs contingents, contribuèrent militairement à l'expédition de Majorque en 1229, « l'abat de Sanct Feliu de Gerona e l'abat de Ripoll, el cabisco de Barcelona... e moltes altres ecclesiastiques persones... »

² Voyez, sur l'intérieur de l'église de Maguelone, Renouvier. *Monuments de quelques diocèses du bas Languedoc*; Adolphe Ricard, *la Réconciliation de Maguelone* (14 juin 1875), etc.

les magnifiques tentures rouges données par M^{me} Fabrège lors de la réconciliation du 14 juin 1875. Ce fut l'impression première qu'en reçurent toutes les personnes présentes. Selon l'usage des basiliques romaines, remis en pratique à Maguelone, parce que son église releva directement du Saint-Siège au moyen âge, l'évêque officia le visage tourné du côté de l'assistance, composée cette fois des félibres, de quelques fidèles venus de Villeneuve « et d'une » petite escouade de douaniers gardes-côtes, image bien modeste de » l'appareil militaire dont ces mêmes lieux avaient été témoins dans » les siècles passés¹. » Le silence de la vieille basilique n'était interrompu que par les mélodies éloignées d'un orgue-harmonium placé dans l'ancienne tribune des chanoines, et tenu avec une distinction très-remarquée par M^{me} veuve Martin, de Montpellier².

A dix heures et un quart, à l'issue de la messe, des sièges furent apportés près du mur sud de l'église, en face du soleil levant et de la mer, et occupés par l'Evêque de Montpellier, MM. Cavallier, Bonaparte-Wyse, Roumanille et les autres membres de la réunion. La séance littéraire se tint donc, non pas à table, comme on l'avait fait jusqu'ici dans les autres félibrées, mais en plein air, au bord d'une allée de pins maritimes, aux émanations aromatiques et salubres. M. Cavallier lut tout d'abord le statut du *Parage*. Les formules poétiques, presque ternaires, de cette pièce, entièrement rédigée en languedocien, rappellent, dès le début, l'ancien statut du *Félibrige*, tel qu'il fut arrêté en 1862, à la suite des fêtes provençales d'Apt :

I. Lou Felibrige es establît per amor de gardà lou parlà rouman, sa libertat e sa voia naturala; lou Felibrige es gai, amistadous e frairenau, ple de simplèssia e de franquèssia.

Ten en ferme perpaus lou chale de soun bres nadalenc, de la França e de la terra latina.

Soun vi es la bèutat, soun pan es la bountat, e soun cami la veritat.

A lou sourel per regalida, tira sa sciència de l'amour e fisa en Dieu sa prima espera.

¹ Nous empruntons les lignes guillemetées à une relation de la fête destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

² M. Louis Lambert, si connu par ses recherches sur la musique populaire du Midi, avait eu la pensée fort heureuse de jouer, pendant la célébration de cet office, quelques-uns des anciens airs historiques du Languedoc; une indisposition le retint malheureusement à Montpellier le 18 novembre.

Serva soun odi per ça qu'es odi, aima e recampa ça qu'es amour ¹.

II. En causa d'aquel prefach e per fin qu'es pas solument felibre aquel que se capita troubaire e que canta, mais tant ben lou que sap lou noum das sants, das princes e das omes de Prouvença, lou que se sentis grandi davans l'obra dau Puget ou que tresana an raconte de las batalhas de Mountcalm, de las vitorias de Sufren e de la mort d'Assàs, aquel que sus la peira, per lou cant e la parladura, enaura mai que mai lou chale de soun bres nadaleuc, de la França e de la terra latina ²;

Lous set Mount-pelieirens que se rencountreroun de cor lou quatre de novembre mila ioch cent setanta-cinq, es à dire Anatoli de Boucherie, Beneset de Cantagrel, Adèufe d'Espagne, Antouni de Glaize, Louvis de Lambert, Carles, baroun de Tourtouloun e Anfos de la Rocca, s'acordoun per estituir, embé Carles de Cavalhier ³, una escola felibrenca que serà dicha *lou Parage*.

En memoria das set troubairens de Toulouse e de Barcelouna, en memoria tant ben das set felibres de Font-Segugna ⁴, lou gouver d'aquela escola es tengut per un cabiscòu e set magistres que se renouvelissoun eleigiblament de tres en tres ans.

Lou Parage causis, dins Mount-peliè soulet, quaranta-nòu socis, e lou meme nombre encara dins las parladuras que retrasoun lou milhou sa lenga naturala. Lous magistres qu'an lou gouver tersenau soun toujours de Mount-pelieirens.

¹ Le premier statut du *Félibrige* s'exprimait ainsi :

Art. 1. Lou Felibrige es establi pèr garda longo-mai à la Prouvènço sa lengo, sa coulour, sa liberta de gâubi, soun onnour naciounau e soun bèu rèng d'intelligènci; car, talo qu'es, la Prouvènço nous agrado. Entenden pèr Prouvènço lou miejour de la França tout en entiè.

Art. 2. Lou Felibrige es gai, amistadous, frairenau, plen de simulesso e de franqueso.

Soun vin es la bèuta, soun pan es la bounta, e soun camin la verita.

A lou soulèu pèr regalido, tiro sa sciènci de l'amour, e bouto en Diéu soun esperanço (*Armana prouvençau*, de 1863, p. 108).

² Presque entièrement pris du discours d'Aubanel à Forcalquier (1875).

³ Dans l'onomastique du dialecte de Montpellier et dans celle du provençal, la préposition *de* n'a pas de valeur nobiliaire; elle exprime un rapport de filiation ou d'habitation. Ainsi, par exemple: *Jan de Gounfaroun* (Mistral, *Isclò d'or*, 18), *Jan de la Valado* (titre des poésies de Victor Bourrelly, *Jan de Fourcada*, dans les *Amours de Mountpeié*, de Rigaud (*Obras, couplets* d'Aug. et de C. Rigaud (Montpellier; Virenque, 1845, in-12, p. 73), *Louviset de Roumiou*, dans les *Bourgadieiro*, de Bigot, etc. On pourrait citer, à Montpellier même, les noms courants et tout à fait réels de *Louis de Seba*, *Jan de Rousset*, *Jan de Magot*, etc.

⁴ Ancien château de plaisance des ducs de Gadagne; là se réunirent les sept premiers félibres: MM. Roumanille, Mistral, Aubanel, Glaup (dont les poésies ont été publiées dans le recueil *Un liame de rasin*, Avignon, Roumanille, 1865; in-12), Crousillat, Mathieu et Tavan.

Lous socis dau Parage s atroboun set cops l'an dins l'un ou l'autre de sous set ròdous d'uniment, que soun, en despart de Mount-peliè, l'illa de Magalouna, lou pioch de Sant-Loup, la Bauma de las Doumaiselas, lou pioch de Sant-Clar, à Seta; la pineda de Mount-ferriè, lou bos de Pechaboun e la barouniè de Lunel. Bevoun lou vi d'un meme got à l'acoumencament ou à la fenicioun de toutes sas sesilhas

En mai de sous asempres ourdinaris e cada annada que ie plai, lous socis qu'an lou gouver tersenau podoun dounà de joias. Lou gagnaire dau pres-mage causis la reina de la Court e ten de sa man la flou de pervença, que serà dins tout tems la permieira joia dau Parage de Mount-peliè!

III. Estent que la parladura mount-pelieirenca es clara, franca e naturala, e que la voulen mantene à toujours clara, franca e naturala, degus pot se seire dins lou Parage, se noun a lou ferme perpauis d'escrieure mai que mai la parladura de Mount-peliè e de n'acresse l'espandiment e la fourtuna. Parieirement degus se pot seire dins la tieira das quaranta-nòu socis causits en fora de Mount-peliè, se noun escrien una parladura que retraguè, couma una sorre retrais sa sorre, la parladura dau Parage de Mount-peliè.

Dieu mantengue longa-mai lou Parage de Mount-peliè!

On voit, par le préambule de ce statut, que la France, et naturellement la langue française, gardent dans le *Parage* un rôle plus grand que dans les autres écoles du *Félibrige*. La raison en est, à la fois, et dans ce fait que le Languedoc fut, de toutes les provinces du Midi, celle où les traditions d'unité linguistique eurent le moins de force, et surtout dans la remarque, déjà faite ailleurs ¹, que la culture parallèle et réfléchie de deux langues n'était pas, comme on l'a presque toujours cru, une source de corruption pour l'une et pour l'autre. Cette double particularité explique qu'un membre de la maintenance d'Aquitaine, M. le docteur Louis Folie-Desjardins, ait fait agréer les poétiques excuses de son absence par des stances françaises, qu'une regrettable omission empêcha seule de lire après le statut.

En voici le passage principal :

Seul, le temple est debout; Dieu seul habite ici;

Seule, l'ombre de Madeleine,

Au souvenir des pleurs versés, anime ainsi

Cette solitude lointaine.

Vous ne pourrez donc pas, Pontifes d'autrefois,

Sur le seuil de ce temple auguste.

¹ Ch. de Tourtoulon et Octavien Bringuier, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, in *Archives des missions scientifiques*, tom. III de la troisième série, p. 586,

Mitrés, la crosse en main, précédés de la croix.
Teinte à jamais du sang du juste,

Recevoir votre saint et zélé successeur
Et lui dire la bienvenue,
Et bénir de vos mains le vénéré pasteur
Et l'élite avec lui venue.

Pour consacrer au pied de cet antique autel
La poétique renaissance
De notre vieux parler, désormais immortel
En Languedoc comme en Provence !

Poètes, mes amis, sur vos fronts inspirés,
Quand le noble évêque-félibre
Aura fait de sa main les signes sacrés,
Votre génie, en son voi libre,

Montera vers les cieux, planera sur la mer.
Cherchant la belle pécheresse
Qui, par ses pleurs sans fin, son repentir amer
Et par sa pieuse tendresse,

Mérita de Jésus le pardon généreux :
Alors sachez que ma pensée
Se sera vers la mer, se sera vers les cieux.
Avec les vôtres élancée.

La parole fut alors donnée par le Capiscol à M. William-C Bonaparte-Wyse, ou plutôt à M. de Villeneuve-Esclapon, car le petit-fils de Lucien Bonaparte, atteint depuis dix ans d'une aphonie presque complète, ne pouvait lire lui-même la pièce qu'il avait composée et qui était spécialement réservée à la séance que le *Parage* tenait en son honneur. Cette attention de l'École de Montpellier n'était pas imméritée, tant s'en faut : nul n'en était plus digne que celui à qui l'on doit les *Parpaioun blu*, la *Cabeladuro d'or*, *lou Dimenche dòu mes de mai* et tant d'autres œuvres marquées d'un caractère si varié, si profondément original et vivant. On a dit que la fécondité était inséparable du véritable génie. M. Bonaparte-Wyse a justifié cet axiome par la publication, à partir de l'année 1868, d'une série non interrompue de pièces écrites, le plus souvent en provençal¹ et en

¹ *Li Parpaioun blu, pouèsio prouvençalo, em' un Avans-Prepaus de F. Mistral. Avignoun, Gros, 1868; in-12.*

Chincho Mertincho, poème provençal inédit, de Royer, d'Avignon (XVIII^e siècle). En Bath (Anglo-terro), encò de G. Lewis, libraire-éditeur, carriero dicho « Northgate street », 12, 1871 (tiré à 27 exemplaires).

Galejado prouvençalo-ingleso (tour de força pantagruelista), dedicado à Jouse Roumaniho, etc. Londres, Alfred Robins, 1873; in-8°.

anglais, parfois en catalan, en français et en langue romane. A l'exception de Mistral, la très-grande majorité des félibres d'Aix, d'Avignon et de Marseille, s'est attachée à suivre les précédents autorisés par la poésie française; elle n'a pas même essayé de remettre en

Lou Vin di felibre, musico de Dau. Avignoun, Roumanille, S. D., in-4° (pièce extraite des *Parpaioun blu*).

I félibre d'Avignoun. Avignon, Gros, 1875; in-8°

L'Arc de sedo dou chaine verd. Tettigopolis, à l'Ensigno di Mirau, 1876; in-4°.

A Mounseigne Dubreil, archevesque d'Avignoun, en souveni dou bautisme benastra de moun enfantoun. Plymouth, Keys and Sou, 1876; in-4°.

Lou Cantico de santo Estello, dedica au felibrige, musico de Dau. Avignoun, 1876; in-4°.

La Cabeladuro d'or, pouèsio prouvençalo. Mount-pelié. Emprimarié centralo dou Miejour, 1876; in 8°.

Li Vièi. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1876; in-4°.

La Cansoun capouliero dou Felibrige, seguido d'un Brinde pourta lou jour de santo Estello, a-n-Avignoun. Plymouth, Keys, 1877; in-8°.

Sounet à Teodor Aubanel. Plymouth, Keys, 1877; in-8°.

Un dinenche dou mes de mai. Mount-pelié, Emprimarié centralo dou Miejour, 1877; in-8°.

Lou Viage di tres ròi, musico de Dumount. Avignoun, Prévot, 1878; in-4°.

Tres Rambiai prouvençau. Mount-pelié, Emprimarié centralo dou Miejour, 1878; in-8°.

Septentrioun. Antibio, Marchand, 1878; in-8°, etc.

La Famiho de la Coumtesso. Antibio, Marchand, 1878; in-8°.

Nombre de pièces détachées ont été données par M. Bonaparte-Wyse, à l'*Armana prouvençau*, à l'*Armana de Lengadò*, à l'*Almanach du Sonnet*, au *Prouvençau*, à la *Revue des langues romanes*, etc. Ses œuvres anglaises, dont voici la liste, se rattachent, par plus d'un côté, à la Provence et au midi de la France:

Quatrains of Holy Love. Bath, 1864, in-8° (sans nom d'imprimeur).

Scattered Leaves. Plymouth, Keys, 1866; in-8°, 310 pag.

Traduccio inglesa de la « BALADA DE CATALUNA » de V. Ruiz Aguilera. Bath, Chas. Clarke, 1868; in-8°.

The Hoe, an ode. Plymouth, Keys; in-8°, 16 pag.

Moans of a moribund, or Sick-bed sonnets. Bath, Clark, 1869; in-8° (trente-six sonnets).

The Old Fisherman of Long-Rea. Galway, Daly, 1871.

Limerick old Town. Limerick, 1871; in-4°.

Translation of the Triomphe de Petrarque, de T. Gauthier. Plymouth, Keys, 1874; in-4°.

Epistle to Mistral. Plymouth, Keys, in-4°.

Translation of the PAN DÓU PECAT of Aubanel. Plymouth, Keys, 1860; in-8° (les trois premiers actes seulement).

honneur les formes que l'ancienne langue avait le plus complètement légitimées, le monorime par exemple; M. W. Bonaparte-Wyse, au contraire, a recherché constamment celles qui n'avaient pas été introduites dans le courant littéraire du *Félibrige*. De là une sorte de saveur particulière, que les œuvres de bien peu de poètes provençaux pourraient présenter. La pensée, toujours vive, abondante et franche, est enfin, dans l'auteur des *Parpaïoun blu*, aussi originale que les combinaisons du rythme et de la versification. Mais l'action de M. Bonaparte-Wyse ne s'est pas exercée seulement dans le domaine de la poésie; elle a aussi influé très-souvent et très-fortement sur l'organisation du *Félibrige*, sur ses manifestations extérieures, sa propagande littéraire, s'il est permis d'ainsi parler. Cette habitude de boire à la même coupe et de prononcer, avant d'y porter ses lèvres, des vers à la louange d'un homme, d'un fait ou d'un sentiment particulier, par laquelle ont été si poétiquement transformés les banquets méridionaux; cette habitude, dis-je, qui, à Avignon, à l'abri des voûtes gothiques de la chapelle des Templiers, après la *Cansoun de la Coupo* de Mistral, et les espérances mêlées de craintes qui s'agitent sous ses strophes, donne à l'institution provençale quelque chose de mystique et de religieux, c'est à M. Bonaparte-Wyse surtout que l'on doit de l'avoir vue se répandre et se généraliser. Chose presque complètement ignorée sur le continent, la coupe d'Avignon, celle que la *Société archéologique* de Béziers doit à M. Bistagne (de Marseille), celle dont parle le statut du *Parage*, ont leur équivalent en Angleterre ¹ :

¹ M. Maurice Rivière me fait connaître un usage dauphinois qui, s'il n'a pas quelque analogie lointaine avec celui qui nous occupe, atteste au moins les mœurs patriarcales et les habitudes de confraternité des paysans de Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère) en 1837 :

« C'était le jour où l'on pressait; huit à dix personnes rangées en demi-cercle devant le pressoir attendaient avec impatience que le vin coulât clair.

» Tout à coup, un vieillard, gai et joyeux, prend le *goubio* (verre ou gobelet) en fer-blanc, l'emplit de vin et, avant de boire, entonne ce chant :

Je sé in gni de chardounetta	Je sais un nid de chardonneret —
Què tout rempli de viónletta,	qui est tout rempli de violettes, — de
De roumanuet tout à l'entour :	romarin tout à l'entour : — cama-
Mou camaradou, i-t'-a tou tour.	rade, c'est à ton tour.

» Le vieillard vide le verre, le remplit de nouveau, le vide encore, et reprend, en le passant à son voisin :

N'é-je po fa in tré d'ounétou,	N'ai-je pas fait un trait d'hon-
N'é-je po bian vouido mou vérou ?	nète [homme], — n'ai-je pas

Dans les festins d'apparat de la municipalité de Londres, celle-ci a une coupe qu'on appelle « *the Loving Cup* », c'est-à-dire *la Coupe d'amour*, et à laquelle les convives boivent tour à tour en grande cérémonie. Les plus importantes municipalités d'Angleterre ont imité celle de Londres. Y a-t-il dans cette coutume, à la fois britannique et provençale, un souvenir confus des traditions bardiques, de ce Saint-Graal, à la recherche duquel les chevaliers bretons et français consacrent leur existence dans les gestes du moyen âge ?

Lou viquia sans dessi desso :
Camaradou, prend lo goubio.

bien vidé mon verre ? — Le voi'à
sans dessus dessous : — cama-
rade, prends le verre.

» Et chacun de chanter, de boire et de passer le verre à son camarade de droite. J'avais huit ans ; je bus et je chantai comme les autres. »

¹ Les récits populaires sur Arthur et les traditions légendaires qui ont servi de base aux romans de la Table-Ronde et même du Saint-Graal ne sont pas, comme on le croit communément, le patrimoine exclusif du pays de Galles, de la Bretagne et de la France de langue d'oïl au moyen âge ; ils ont certains équivalents en Béarn, en Limousin, en Languedoc et en Provence. Dans ces deux dernières provinces, c'est par l'histoire miraculeuse des Saintes-Maries-de-la-Mer que la légende du Saint-Graal revêt un côté provençal. Selon la tradition arlésienne, les premiers apôtres de la Gaule suivirent le Rhône jusqu'à Arles, et Joseph d'Arimathie prolongea son voyage jusqu'en Angleterre. L'empereur Valentinien III, reconnaissant de trois grandes victoires remportées sur les barbares par l'intercession de St Martin, envoya à l'église de Brives de riches présents. Parmi ceux-ci, dit une vieille tradition limousine qui m'est signalée par par mon confrère et ami M. l'abbé J. Roux, était le vase d'or, orné de pierreries, que Joseph d'Arimathie avait prêté à Jésus-Christ, le soir de la cène, et qui servit à l'institution de l'Eucharistie. Le roi Arthur est connu dans presque toutes les parties du Midi ; mais son importance mythologique est bien déchue. Un savant, aujourd'hui trop décrié, M. A. du Mége, signala le premier, je crois, à la page 383 de ses *Monuments religieux des Volces Tectosages*, et plus tard dans le tome II (p. 354) de sa *Statistique des départements pyrénéens* (Toulouse, 1829), la tradition landaise qui le concerne : Un jour de fête solennelle, au milieu de la messe, Artus fut averti qu'un sanglier était proche de l'église. Rien ne put retenir le monarque, trop amoureux de la chasse ; il saisit un épieu, sortit, et depuis le Ciel l'a condamné à chasser éternellement et en vain dans les hautes régions de l'air.

Un récit des *Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac*, par M. Bladé (Paris, Franck, 1867) : *lou Rey Artus*, a confirmé les indications de Du Mége, en les dégageant de quelques embellissements imaginés par celui-ci. Les prises de chasse d'Artus ne vont pas à grand profit : *Gaho pas*, dit M. Bladé, *qu'uo mouso cado sept ans*. Encore arrive-t-il souvent que ses chiens l'ont mangée avant qu'il ait pu la saisir.

C'est ce qu'il serait difficile de déterminer; quoi qu'il en soit, c'est à la félibrée de Châteauneuf-du-Pape, qui eut lieu en 1859, la première année de l'arrivée de M. Bonaparte-Wyse en Provence; c'est, enfin, à la fête de trois jours de Font-Ségugne, que Mistral a poétiquement appelé « un charme, un paradis sur terre ¹ », et qui fut donnée le 30 mai 1867, par l'auteur des *Parpaïoun blu*, à trente poètes provençaux ou catalans, parmi lesquels se trouvaient D. Victor Balaguer, D. Louis Citchet, D. Ascensió de Alcantara, que s'accomplit la transformation si heureuse de nos anciens toasts ².

Le petit château de Font-Ségugne vit ainsi, sous l'inspiration directe du petit-fils du prince Lucien-Bonaparte, le commencement des félibrées internationales³. Là, pour la première fois, les mets et les vins furent exclusivement de Provence: là, celui de Châteauneuf-du-Pape reçut de l'auteur des *Parpaïoun blu* le titre de vin des félibres, de *vin imperiau, reiau e pountefieau*, comme a dit Mistral, et il fut décidé qu'il serait réservé aux réunions annuelles de la nouvelle association. Là encore et pour la première fois, les murs de la salle furent ornés d'inscriptions prises dans les vers des troubadours et des félibres: à l'occasion de cette fête, M. Bonaparte-

Antérieurement à M. Bladé, un poète béarnais, M. Alexis Peyret, avait composé *la Casse deu rey Arthur* (Bayonne, veuve Lamaignère, 1851), récit de forme littéraire, qu'il a réimprimé en 1870, à Conception-de-l'Uruguay (Amérique méridionale), dans son recueil de *Countes biarnés*.

Les allusions des troubadours à des poèmes en ancien provençal sur Arthur, Erec et Enide, Dozon, Merlin, Tristan et Yseult, etc., sont très-nombreuses, comme l'on peut s'en assurer en lisant l'essai de catalogue qu'en a fait Fauriel, au tome III, page 472, de son *Histoire de la poésie provençale*. De nos romans de la Table-Ronde, il reste aujourd'hui seulement celui de *Jaufre*, dans le préambule duquel il est question de Pierre II d'Aragon, le même qui fut tué à Muret en 1213.

Selon l'abbé Bérone (*Dictionnaire du patois du bas Limousin*), *grial* et *grialo* désignent encore, en Limousin, un vase, un vaisseau de terre de figure ronde, qui va toujours s'élargissant par en haut. Cf. *grasal*, *grazul* et *grazas*, dans la langue des troubadours, et *gresau*, dans le provençal moderne.

¹ Dans la préface des *Parpaïoun blu*, pag. xxviii.

² Au mois d'août suivant, au banquet où parut pour la première fois la coupe que les poètes catalans avaient donnée aux félibres provençaux, en souvenir de leur hospitalité envers M. Balaguer exilé, fut introduite, probablement à l'instigation de M. Bonaparte-Wyse, l'habitude de boire à la « coupe d'amour. »

³ Avec Mistral, Roumieux et le savant philologue et romaniste Paul Meyer, il avait été, en 1865, le premier à renouer, en Catalogne même, le lien de l'ancienne fraternité catalane et provençale.

Wyse avait fait broder sur une bannière de soie la grande devise adoptée depuis par l'école des félibres nimois, ce vers de la *Venus d'Arle*, d'Aubanel :

Luse tout ço qu'es bèu tout ço qu'es laid s'escounde !

Bien avant que l'*Aube provençale* l'adoptât « sans reconnaissance de cause », comme on l'a dit un peu méchamment, mais fort spirituellement, il avait noté la coïncidence du nom de la pervenche (*prouvenca, pervenca, provençala*), cet emblème de la persévérance et des amours chastes, avec celle de la Provence, et il avait donné cette plante comme symbole au *félibrige*. C'est M. Bonaparte-Wyse qui voyait dans sainte Estelle ¹, vierge et martyre, vers l'an 98 de l'ère chrétienne et patronne de l'association avignonnaise depuis son institution, l'étoile de bon augure des Mages, celle des princes des Baux, l'étoile félibrique par excellence². C'est lui qui, acceptant et développant cette théorie de l'*Empèri dou soulèu*, qui, aujourd'hui, tend à se confondre avec les idées de confédération latine, suggérait à Mistral sa devise : *Lou soulèu me fai canta*. C'est encore lui qui, lorsque les fameux vers de la *Countesso* devenaient, non en Provence, mais dans le nord de la France, et surtout à Paris, où l'ignorance des choses méridionales est, dans le plus grand nombre, doublée par l'éloignement et l'absence de tout contact avec les félibres, le prétexte de chimériques craintes de séparatisme, répondait à celles-ci dans la pièce : *Coume la lisco armaduro lampejo au soulèu de Dieu*, et expliquait par la haine de la centralisation l'appel ardent du poète de Maillane.

Cette action si vive, si continue, n'est pas entretenue seulement par de fréquentes publications : presque tous les ans, l'auteur des *Parpaïoun blu* quitte ses domaines de Waterford ou sa maison de Plymouth, et vient passer quelques mois sur le continent, afin d'en connaître les hommes, afin d'étudier directement et par lui-même la poésie qui se dégage des ruines, des accidents du sol, des eaux et des montagnes. C'est ainsi qu'il a visité une partie de la France, de l'Espagne et, en 1868, les bords du Rhin, la Suisse et l'Italie du Nord, depuis Cologne jusqu'à Venise. Cette fois, il avait magnifiquement personnifié, dans le *Roumièu* de sa poésie, les inclinations qui l'ame-

¹ Voyez l'histoire de sainte Eutrope de Saintes, à laquelle la sienne se relie. C'est à tort que l'existence de sainte Estelle a été mise en doute.

² Quoique ce détail ait peu d'importance, il faut remarquer que la personification ailée de la Sainte Estelle dans les premiers numéros du *Dominique*, journal provençal de Nîmes, est imitée de la lithographie qui est en tête du *Cantico de Santo Estello* de M. Bonaparte-Wyse.

naient en Provence; car c'était en effet pour elle, c'était pour la fête du *Parage* et pour celle à laquelle la *Chanson du Latin* donnera lieu, au mois de mai 1878¹, qu'il avait quitté cette terre d'Angleterre où, comme il le disait si bien, « l'ordre suprême, la haute liberté, avec la sage paix et le droit, portent toujours la couronne. »

EN OME : Batènt la terro emé toun fort bourdoun,
E courrènt ièu, pèr vilo, pèr campagno.
Bon pelerin ! ounte vas ?... Ti vistoun
Soum plen de voio e franc de malamagno :
Digo, ounte vas ?

Lou jcur t'ai vist amount, i galis di mountagno,
O seguissènt de flume, o frustant de baragno ;
T'ai rescountra la niue au mitan di camin :
Ounte vas ? digo dounc : ounte vas, o bloundin,
O brave barrulaire ?

LOU ROUMIÉO : Te lou dirai, moun ome, francamen :
Vole, m'abrive, à travès oundo e colo.
Coume un veissèn esperouna dóu vènt,
Coume l'aucèn que s'abrivo e que volo
Au souleias :

Sens lassige, m'en vau à la terro adourado,
Que tendramen me chalo, e me plais e m'agrado ;
Au paradis plasènt de mountagno e de mar,
Qu'eila se pavounejo entre Durènço e Var,
E qu'ame en calignaire.

L'OME : O que sies tu bèn avisa, Roumiéu !
Mai conto dounc, que flamejanto estello,
Que ventoulet perfuma dóu Bon Diéu,
T'a fach ama tant la terro tant bello
De noste amour ?

Que, pèr la vèire, ansindo as de-subran leissado
Ta calanco verdalo is « Isclò Fourtunado »,
Ounte l'Ordre supreme, ount l'auto Liberta,
Emé la siavo Pas e lou Dre bèn-astra,
Porton sèmpe la courouno ?

Qu'es dounc l'amorço (ièu lou sabe, bessai !)
Que te pivello e te fai tant lingueto ;
Que risoulet nous cerques mai-que-mai,
Quand venon Pasco, emé li dindouleto,
Emai li flour ?

De segur, quauco vièrge o dono subre-bello,
De soum nis escoundu te counvido e t'apello

¹ Sauf quelques notes, cette relation a été rédigée avant la célébration des Fêtes latines.

A si bras blanc dubert, que voles, abrama,
 Coume lou parpaioun à l'île prefiuna,
 Pèr béure si pontouno.

Lou Roumiéu : O, parles bèn, coumpaire amistados !
 Te parlarai perèu sènso inchaiènço ;
 S'ansin m'en van à toun païs tant dous,
 S'ansin m'envole à ma Dono, Prouvènço.
 Cencho de rai,

Es que vese lou lum d'uno grando Idealo,
 Esbarluganto, ardènto, òudourouso, inmourtalo.
 Que se pauso e s'enauro à l'aubo, aperalin,
 Subre si plano roso e si roucas aurin,
 Coume uno estello di Mage ¹...

Et l'auteur des *Parpaioun blu* terminait en dédiant son poème au *Parage*, à qui il voulait bien promettre, dans les vers d'un *mandadis* trop flatteur, un *delubre de glòri* (un déluge de gloire).

L'originalité de cette poésie n'aïda que mieux à saisir la discrète et spirituelle émotion des vers suivants, où M. Antonin Glaize, jusque-là plus familier du provençal que du languedocien, fit l'éloge et en même temps la satire du Lez, petite rivière qui coule aux environs de Montpellier :

Paure Lez ! sies pas fier, nimai grand, nimai long :
 Valat per la mitat e canau perd lou resta.
 Tant ben, quand lou gusàs bèu trop, perd lèu la testa,
 Se coufla en un cop d'iòl e creva coume un tron.
 D'aquel flume estequit e michant, n'i'a per rire,
 Pecaïre ! Mais pameus, canau couma valat,
 Embé tout soun bauchun l'aime qu'es pas de dire :
 Sufis que sus sous bords, que se vire ou revire,
 Dan grau ounte se perd au cros ounte a gisclat,
 S'entend que lou parlà que mous viels an parlat ².

M. de Berluc-Perussis se leva alors et lut un sonnet provençal qui est un des plus parfaits qu'il ait composés³. Il avait pour titre *I Latin d'Americo* et était dédié à un député au Parlement canadien, M. Louis-H. Fréchette, de Lévis, que l'on a surnommé le poète français; quelques-uns ont même été jusqu'à dire, et non sans une

¹ Le *Roumiéu dou Souléu* a été reproduit en entier dans le *Prouvençau*, n° du 25 novembre 1877.

² Nous avons retrouvé les vers de M. Glaize dans le premier numéro de *l'Alliance latine*. Montpellier, Boehm, 1878, p. 54.

³ Ce sonnet a été publié dans la *Revue des langues romanes*, n° du 15 avril 1878, p. 196.

sorte de raison, le grand poète français de l'Amérique du Nord ¹.

Après les paroles du statut, l'accueil fait au sonnet de M. de Berluc, la faveur que rencontra l'hommage qu'il y rendait au Canada, «ce rameau fier et fécond du vieil arbre de France», ne contribua pas peu à affirmer les sentiments du *Parage* à l'égard de l'idée latine et de l'avenir qui lui est réservé. La réunion en vit comme un présage anticipé dans les magnifiques tercets qui terminent le sonnet de M. de Berluc :

¹ M. Louis-H. Fréchette est l'auteur du recueil *Pêle-Mêle, fantaisie et souvenirs poétiques*. Montréal, Compagnie d'impression et de publication, Lovell, 1877; in-12, 274 pages.

Des vers comme ceux que nous allons transcrire ne sont pas faits pour démentir les appréciations de la critique. Ils sont consacrés à honorer la mémoire de Papineau, qui, l'espace de quarante années, se constitua le défenseur des droits du Canada :

Seul de ces temps féconds en dévouement épique ;
 Seul de tous ces grands cœurs à la trempe olympique,
 Qui défendaient jadis notre droit menacé,
 Sur notre âge imprimant sa gigantesque empreinte,
 Il restait là, debout, dans sa majesté sainte.
 Comme un monument du passé !

Les ans n'avaient pas pu courber son front superbe ;
 Et, comme un moissonneur appuyé sur sa gerbe
 Regarde, fatigué, l'ombre du soir venir,
 Calme, il se reposait, laissant, vaincu stoïque,
 Son œil, encor baigné de lueur héroïque,
 Plonger serein dans l'avenir.

Aux bruits de notre époque il fermait sa grande âme ;
 Et, sourd aux vains projets dont notre orgueil s'enflamme,
 Avec ses souvenirs de gloire et de douleurs,
 Il vivait seul, laissant ses mains octogénaires,
 Qui des forums jadis remuaient les tonnerres,
 Vieillir en cultivant des fleurs !

Sa voix, sa grande voix, aux sublimes colères ;
 Sa voix qui déchainait sur les flots populaires
 Tant de sarcasme amer et d'éclats triomphants ;
 Sa voix qui, des tyrans déconcertant l'audace,
 Quarante ans proclama les droits de notre race,
 Enseignait les petits enfants.

Nous n'aurions pas dérogé aux habitudes de la *Revue*, si la littérature du Canada n'était malheureusement très-peu connue en France, à l'heure qu'il est. Nous ne sommes, du reste, que trop coutumiers de pareilles ignorances.

Que fan, de milo lego, e la mar e li flume,
S'es lou meme soulèu que nous largo souu lume,
Se dins la memo fe li pies baton d'acord ?

D'enterin que lou sang au viei mounde se verso ¹,
Rejougnen nòsti man per dessubre lis erso :
La soulo vesinanço es aquelo di cor.

Après M. de Berluc-Perussis, M. Camille Laforgue fit entendre sa *Magalouno*, pièce écrite dans le languedocien en usage aux environs de Quarante, petite ville située au-dessus de Béziers, non loin de l'ancien étang de Capestang. On applaudit surtout, dans cette ode, la strophe où l'auteur dépeint le bouvier qui, insoucieux des souvenirs historiques et des vicissitudes du passé, enfonce hardiment le couteau de sa charrue dans le sol où repose depuis longtemps « un peuple de vaillants et de race choisie » :

Sus un sol dezoulat, batut per la tempesto,
Ount lou flot de la mar s'espandis sens countesto,
Ount l'ange de malur passeget soun flambèu,
Un temple es drech encaro, e joust la terro humido
Un pople de valents e de rasso cauzido
Dourmìs dins soun toubhèu.

Lou baral a fait plasso à l'erbo verdejanto;
Lou bouier, jusqu'as peds de la demoro santo,
Ignourant dal passat de souvenirs claufit,
Enfounso dins lou sol lou coutel de l'arairé.
E, davant un debris que rend fier l'antiquaire,
Susprés, s'arresto estabouzit.

Res noun remembro, vei, la renoumado antiquo
Dal grand port sarrazin: la vielho bazeliquo
Nous dis soulo so qu'ero aquel lioc agradiéu,
Car tout es arrazat : pas un pan de muralho!
Tout es passat arrèu, joust la dent de la dalho,
A part lou bel houstal de Diéu.

Mais, tandis que la *Magalouno* de M. Laforgue s'inspirait presque exclusivement de la ville détruite, celle de M. Charles Gros tempérerait la tristesse de ce souvenir, en le mêlant à la joie des félibres réunis pour la première fois sous l'abri des murailles garnies de lierre de la vieille basilique romane :

Et lou sourelhet, de lous veire, ris :

¹ On était alors au plus fort de la guerre entre les Turcs et les Russes, qu'un peuple de langue latine, la Roumanie, venait de sauver de très-grands désastres devant Plewna.

disait-il d'eux dans un vers digne d'avoir été écrit par un de ces troubadours qui, en opposition à la mélancolie des temps de décadence et de scepticisme, cette impuissance de vie et d'amour, cette solitude égoïste de l'âme s'agitant sur elle-même dans le vide¹, firent de la joie l'état naturel de l'homme, et surtout de celui qui devait trouver :

Dedins tas parets, que l'èure enviroûna,
Lous troubaïres gais se soun reünits,
Bella Magalouna!

Soun cor prouvençau de joia frissouna
Et lou sourelhet, de lous veire. ris.
Dedins tas parets, que l'èure enviroûna,
Lous troubaïres gais venoun fa soun nis.

Lous roussinholets d'aquella nisada,
Tant lèu espelis, pieutaran vers Dieu :
Pioi, bella mainada.

Prendran soun voular de long de la prada,
Tout en brezilhan un dous rieu-chieu-chieu !
Lous roussinholets d'aquella nizada,
Tant lèu espelis, pieutaran vers Dieu.

Ben lion auziran sa douça harmounia
Coumoula d'unioun, coumoula d'amour,
Per nosta patria.

Ravits de soun cant, la nobla familha
S'agrandirà plan-plan de jour en jour.
Ben lion auziran sa linda harmounia.
Coumoula d'unioun, coumoula d'amour.

Revendran encar metre una courouna
Dessus toun clapàs toumbat per lou tems,
Paura Magalouna !

Jouta tou voulam qu'à-de-re maïssouna,
Nautres couma tus tant ben fenirem ;
Revendrem avans metre una courouna
Dessus toun clapàs toumbat per lou tems² !

M. Cavalier donna ensuite la parole à M. A. Roque-Ferrier, pour la lecture de diverses scènes extraites d'une œuvre dramatique en languedocien : *L'Aubre de la tristessia galoïsa. Versentauric.*

De toutes les figures historiques de l'époque gauloise, Vercin-

¹ Je n'emprunte ces paroles à M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. III, p. 379, 4^e édition, 1855, que par l'espèce d'à-propos que leur donne le statut du *Parage*.

² Cette pièce, reproduite en partie dans le *Messager du Midi* (n^o du 24 novembre 1877), en totalité dans le *Petit Midi* (n^o du 25 novembre) de

gégorix a été la plus maltraitée par les poètes des trois derniers siècles. Presque tous ceux qui se sont emparés d'elle, et le nombre en est grand, l'ont mêlée à des intrigues amoureuses aussi déplacées que celles qui s'agitent autour des héros de l'ancienne Grèce ou de Rome, dans les tragédies des contemporains de Racine et de Voltaire¹. L'*Arbre de la tristesse gauloise* est conçu d'après un ordre d'idées contraire. Combinant les récits des historiens grecs et latins, les coutumes, les superstitions et les formules populaires, plus anciennes qu'on ne croit, de notre pays; mettant enfin à profit, dans ce qu'elles n'ont pas d'inconciliable avec les témoignages de l'antiquité, les traditions et les chants de la Bretagne, M. Roque-Ferrier a essayé de reconstituer dans un ensemble dramatique les traits principaux de la grande lutte qui, un siècle avant l'ère chrétienne, s'engagea entre les Gaulois (*Galois*) et les Romains (*Roumieus*)². Son drame commence avec la révolte de Gergovie et se termine à la mort du fils de Celtil, dans le cachot de la prison Mamertine à Rome. Il comporte des développements de dialogue hors de proportion avec les habitudes trop écourtées du théâtre actuel et compte environ cinquante *branches* ou scènes, dont quelques-unes: *lou Message de Cesar*, *Versentauric e Cesar*, *lou Counsel de l'uniment*, *la Mort*, ne sont pas loin d'être de véritables actes.

Montpellier, a été imprimée à part par M. Gros; Montpellier, Boehm, in-4o, 4 pages. fig. de Marsal. La notation musicale en est due à M. Ed. Bérard; elle est d'un caractère très-remarquable.

¹ Henri Martin lui-même n'y a pas manqué dans son drame de *Vergégorix*; Paris, Furne, 1865, in-8. C'est, du reste, une œuvre estimable à d'autres égards.

² Le mot vulgaire et gallicisé de *Roumen* (*Es un travail de Roumen*, dit la comparaison populaire), sa forme plus pure et plus littéraire de *Rouman*, ne semblent pas exclure celle de *Roumieu*, *roumiva*, qui, indépendamment de son acception courante de *pèlerin* ou *pèlerine allant à Rome*, est la qualification que l'on donne à presque toutes les voies romaines du Languedoc et de la Provence: entre Arboras et Montpeyroux, le chemin qui conduisait autrefois vers le pays des Ruthènes est dénommé *costa roumiva* par les gens du pays. La ville d'Apt a son *camin roumieu* (*lou Prouvençau*, n° du 16 septembre 1877; rapport de M. Frizet aux Jeux floraux aptésiens); « La grande voie romaine de communication entre l'Aquitaine et la Tarraconaise est devenue plus tard le *cami roumiu* (chemin romain) des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, dit M. de Rechas, *les Parias de France et d'Espagne* (*Bulletin de la Société de Pau*, 2^e série, t. V, p. 71). Au delà de Lavérune, près Montpellier, selon Renaud de Wilback (*Voyages dans les départ. formés de l'ancienne prov. de Languedoc*; Paris, 1825, in-8°, p. 365), « on trouve la

*Lou Devoument*¹, la première des deux branches lues par M. Roque-Ferrier, montrait le héros gaulois rentrant vaincu dans les murs d'Alesia, le soir de la dernière bataille, et s'offrant aux armées arvernes pour apaiser, mort ou vivant, la colère de César. Dans *la Despartida*, Vercingétorix, prêt à partir pour le camp romain, écoute les paroles d'adieu de ses compagnons d'armes, qui désespèrent déjà de la liberté et des franchises gauloises ; il refuse le sacrifice de ses dévoués, venus en troupes au-devant de lui, afin de partager sa captivité et sa mort ; celui de son barde, à qui les désastres de la Gaule ont enlevé la raison, et part seul pour se livrer à César².

Quelques citations de cette œuvre ne seront peut-être pas inutiles.

Dans la première, les Gaulois expriment le regret de n'avoir pas plus complètement suivi les conseils de leur jeune chef :

LOUI GALOISES : Ome fort, disconreire sage, ô barri de l'ost auvernenc, per courri dins lou combat, toum arma aviè couma de velas : esperava pas jamai la clamada de Bel ; ieu, la mieuna es flaca, flaca coume l'ajounc que lou dalhaire a segat.

VERSENTAURIC : Ere pas fort, ere pas druc, pioi que lou Cesar t'a toum-

trace de deux voies romaines presque parallèles : l'une vulgairement appelée *chemin de la reine Juliette* ... Cette voie est appelée, dans le vieux compois, *le chemin romieux vieux* ; l'autre, plus nouvelle, s'appelle encore *lou cami roumiou* » On lit dans un opuscule fort intéressant : *Études historiques sur la ville de Florensac*, par M. Donnadiou (Paris, Jouaust, 1877, p. 3!) : « Le compois de Florensac de 1656 et ceux de plusieurs communes du canton, qui ne doivent être que la copie de compois plus anciens, constatent l'existence de deux chemins parallèles de construction romaine. L'un y est désigné sous le nom de *chemin romain nouveau*, vulgairement appelé *cami roumiou*, et l'autre sous celui de *chemin romain vieux*, ou *chemin de la reine Juliette*.

» La tradition est muette à l'égard de l'origine de *chemin de la reine Juliette*. »

Voyez également une note de M. Vèran, dans une *Étude sur les voies rom. de l'arrondis d'Arles* (Congrès archéol. de France, XLIII^e session. Séances tenues à Arles en 1876, p. 195). M. de V. n'admet qu'avec une grande timidité la signification de *romain* attribuée au mot *roumiou*.

¹ M. Roumanille publia cette scène, *Armana prouvençau* de 1870, p. 99.

² Ces deux branches ont été imprimées dans le *Prouvençau* d'Aix-en-Provence, n° du 23 décembre 1877, ainsi que *lou Trebuna' de Cesar*, qui les suit. Elles sont signées du pseudonyme de Clarens.

bat. S'ai pas fautat dins aqueste mounde, ai fautat dins un autre, e ma michanta pianeta t'a malastrat.

LOUI GALOIS : Si qu'eres fort e valent, si qu'eres sage e druc, si qu'eres moun barri e ma gardia bela, moun sauver, moun esper e moun gouver ! Se sies tombat en Alesi, es que t'ai mancat, es que t'ai pas seguit, es qu'ai mespresat tai paraulas; mais aquelei que m'an butat ou pourtaran pas davans Dis.

Ici ce sont ses dévoués et ensuite son barde, Vérodun, qui le veulent suivre au camp romain :

VERSENTAURIC : De qu'es que vos, tus, per veire ?

LOUI DEVOUATS : Aici soui, fin que d'un, per te seguir en quante rôdou que te menoun.

VERSENTAURIC : Ni tus, ni degus autre me seguirà.

LOUI DEVOUATS : Ah be ara ! moun paire se traguèt dins lou fioc que cremet lou tieu, lou jour que louis enfants de Gergauvia l'agaireroun tant malament, e tus vos pas que te rende ioi lou meme servici ? Me remandes pas antau, me fagues pas aquel afront davans louis osts de nosta terra mairala. Es lou coumandament d'Euse que ieu, toun fraire, partage ta mort.

VERSENTAURIC : Mai t'ou dise, n'ou vote pas. Se jamai l'aviè un Galois que s'en souvengesse, mourigue davans que t'ou reprouchà; se jamai ne parlava dins un mitan, vege soun ped s'assecà sus lais estradas dau mounde ! Tenes lou serament que fau davans louis omes qu'ausissoun ioi moun paraulis gallic !

LOUI DEVOUATS : Lou maudigues pas; recorda-te pus lèu ça que m'ordenoun lai drechuras auvernas. aqueiai leis santas qu'as praticat tant ben couma ieu. Soui tieune per la vida amai per la mort, e m'es dever de te coumpanejar en tout, d'oun te daissar en quanta desfourtuna que siegue. Per que passariès l'aiga de la mort sens m'avedre à toun coustat dedins aquel viage ? De ma vida vidanta, revendriei pas d'un cop coume aquel !

VERSENTAURIC. Toun devé seriè de me seguir, e lou m'ieu es de te daissà.

A-h-aqueste moument, Veraudun sourtis de la cola dai devouats :

VERAUDUN, à *Versentauric* : Lou leioun es dins la doulou; noun l'eirjarai, mais, me sarrant d'el, cantarai per l'allegrir, amai siegue triste e mai que mai triste. Anarai pas en ges de courts, me farai pas de ges de reis, per tant d'ounou que ne tirsse, alara qu'ai moun soulàs dins moun prince, moun lum premier e ma joia. Davans ieu caminaran loui tres dôus lou jour de ta mort; quand la descarrada te vendrà prene, me pendrà, ieu atabé. Las ! Las ! rei venturios e manefique, auriei jamai pensat aimar un ome mai que tus lou tems que t'ai servit¹.

¹ Imité de Taliésin, *Dédommagement à Urien*, in *Bardes bretons, poèmes du VI^e siècle*; trad. par M. de la Villemarqué, p. 433. Ce n'est pas la seule imitation que nous pourrions signaler.

VERSENTAURIC: Amai tus, encara !

VERAUDUN: Rebuta touis Auvernes, toun pople, toui fraires, touis amics; mais me rebutes pas ieu, lou cantaire de tas diadas trehoumfalas, lou barde de tai batalhas roumivas; as chaplat la cadena dai peses que me portoun; as benastrat ma vida de soun coumençament à sa feni-cioun. E tant ben ça dich Veraudun que la mort mema dessapartiriè pas Veraudun de Versentaureic!

VERSENTAURIC: No, no, te vole pas, ni cau que siegue de Gallia. Entorna-te dins Gergauvia; ma maire, que lai es encara, te gardarà tant que vieurà !

VERAUDUN: O magistre! magistre! plourariè trop, ta maire, la reina blanca couma Peli, s'un cop me ie caliè countà tout ça que t'es avengut!

Et cette réflexion douloureuse arrête un moment le roi arverne. Quelques instants après cependant, il l'envoie à Luctère le Cadurque; et, si celui-ci est vainqueur, il charge le barde de venir le lui chanter au-devant de la porte de sa prison de Rome.

La dernière communication devait être une traduction provençale du *Donec gratus eram*. Ce petit chef-d'œuvre de la poésie antique, probablement enlevé par Horace à quelqu'un des lyriques de la Grèce, avait été l'objet d'une sorte de tournoi littéraire entre M. Lieutaud et M. le docteur Adelphe Espagne. Le savant bibliothécaire de la ville de Marseille avait imité le *Donec gratus eram* en se servant du dialecte d'Avignon et des bords du Rhône. M. Espagne, au contraire, s'était astreint à le traduire exactement dans le languedocien des environs de Montpellier. Enfin, tandis que le premier ne s'écartait pas des règles de la poésie courante, le second avait introduit dans quelques-unes de ses strophes des assonances semblables à celles qu'emploient les poètes catalans :

Quand ere de tus agradat,
Que ges de jouvent preferat
Toun col lis e blanc abressava,
Mai qu'un rei de Persia troumflave.

La pièce de M. Lieutaud fut seule communiquée. En l'absence de l'auteur, retenu à Marseille par ses obligations de bibliothécaire, M. le comte de Villeneuve-Esclapon voulut bien en donner lecture aux membres du *Parage*¹.

(A suivre.)

¹ Les deux pièces de MM. Espagne et Lieutaud ont paru ensemble, *Revue des langues romanes*, n° du 15 mars 1878, p. 134.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE QUINTANA Y COMBES

le 25 mai 1878

à la séance solennelle du Concours du Chant du Latin

MESDAMES ET MESSIEURS,

En un jour de bonheur pour moi, une idée grande et généreuse a jailli du fond de mon âme.

L'étincelle électrique la transmet à la ville de Montpellier, l'Athènes du Midi, la terre du soleil, le foyer de l'enthousiasme, et l'idée a grandi, a parcouru le monde et elle est allée réveiller des échos sympathiques, endormis malheureusement depuis de longues années.

Tout ce qui respire autour du lac latin, berceau de la patrie; sur les rives de l'Orient, horizon de nos rêves; tout ce qui vit au delà des mers profondes, aurore d'une civilisation nouvelle qui nous sourit avec espoir; tous les pays qui s'inspirent à la suave mélodie des langues romanes, — langues d'amour qui font battre les cœurs, car elles redisent la gloire du passé et seront les liens de l'avenir; — tout ce qui est latin, enfin, a répondu à l'appel de la noble et généreuse ville.

Salut, peuples du midi de l'Europe, si longtemps éprouvés par le malheur! Salut, peuples de l'Orient, d'où nous viennent chaque matin la lumière qui nous éclaire et la chaleur qui féconde notre sol, mêlées à vos regrets et à vos craintes! Salut, peuples de l'Occident, qui nous tendez vos bras et vos espérances comme l'enfant éloigné de son berceau! Salut, ô vous tous qui avez répondu à l'appel et qui venez aujourd'hui resserrer les liens de la famille romane!

Voyez en moi, le plus humble des poètes, choisi peut-être par la Providence, à cause de sa petitesse même, pour exalter la grandeur de l'idée: voyez en moi l'organe du sentiment qui vous inspire. Le rossignol des bois, malgré sa modestie, chante les harmonies de la nature et la grandeur de Dieu.

Peuples de langue romane! nous avons quitté, il y a bien des siècles, le foyer paternel comme des enfants prodiges; le malheur s'est abattu sur nous, au milieu des éclairs d'une gloire qui éblouissait le monde.

Nous nous sommes acharnés les uns contre les autres, sans reconnaître le signe de famille.

Nous sommes tombés les uns après les autres sous le glaive cruel du barbare.

Le char de la civilisation nous a broyés toutes les fois que nous avons faibli sous le poids de nos longues ivresses.

Peuples de langue romane, souvenez-vous!!

Quand la France, la sœur aînée de la race latine, le foyer lumineux qui a projeté la civilisation moderne sur l'humanité entière, s'affaissait, les entrailles labourées par la griffe sanglante de la guerre, nos cœurs se gonflaient de larmes, nos bras se levaient vers le ciel, la douleur des regrets assombrissait nos âmes.

Peuples de langue romane, retournons au foyer paternel! Frères, resserrons nos liens!

Les peuples se rallient par le mélange de leurs intérêts, par la communauté de leurs sentiments, par la fusion de leurs idées.

Peuples de langue romane, peuples qui avons la foi, relevons-nous par le travail, par la science, par la liberté!...

La tempête lève, comme autrefois, à l'Orient, ses tourbillons de flamme au milieu des nuages sombres, gros de menaces pour l'avenir: les vents froids et glacés nous envoient toujours leur haleine mortelle.

Race latine, range-toi au seuil de ta demeure, l'olivier de la paix sur ton front, les armes du travail à la main, la liberté planant dans ton ciel d'azur!

Et, tant que tu auras ton soleil brûlant qui féconde nos germes, et ton vin généreux qui réchauffe nos cœurs, et l'amour de tes femmes qui inspire tes créations sublimes, et la foi qui les pousse et qui te donne la résignation et la force, tu seras immortelle, vieille race latine, comme le souffle divin qui t'a créée pour être le cœur et l'âme du monde!

Et toi, ville de Montpellier; toi qui gardes la semence de cette idée de paix et d'avenir, toi qui la couves avec amour, sois immortelle aussi!

Tu la verras éclore, et de ses branches robustes ombrager le seuil du grand foyer latin.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, couronnez avec moi les poètes vainqueurs.

Honneur et gloire aux vaincus, qui se sont inspirés du saint amour de la famille! Et tous ensemble, avec la foi des croyants, répétons en chœur le chant qui deviendra pour nous tous l'hymne sacré de la patrie.

CHRONIQUE

Un membre du Conseil de la *Société pour l'étude des langues romanes*, M. Henri Delpèch, vient de publier un travail sur la bataille de Muret, dont l'importance a été, comme on le sait, décisive dans l'histoire du Languedoc. Le travail de M. Delpèch a pour titre : *la Bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIII^e siècle (avec deux plans topographiques)*. Montpellier, bureau de la Société pour l'étude des langues romanes, 1878; in-8°, xvi-155 pages), et peut, à tous les points de vue, être considéré comme une des monographies les mieux étudiées et les plus complètes que possède le midi de la France.

Il en sera rendu compte dans un des prochains fascicules de la *Revue*.

*
*
*

PUBLICATIONS CATALANES, PROVENÇALES ET LANGUEDOCIENNES, TRAVAUX SUR LA LITTÉRATURE DU MIDI DE LA FRANCE, etc. — Hueffer. *The Troubadours, a history of provençal life and literature in the middle ages*. London, Chatto and Windus; in-8°, 378 pag.

Birsch-Hirschfeld. *Ueber die den provenzalischen Troubadours des XII u XIII. Jahrh. bekannten epische Stoffe. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte des Mittelalters*. Halle, Niemeyer; in-4°, 92 pag.

Jochs florals de Barcelona, any XX de llur restauració, M DCCCLXXXVIII. Barcelona, estampa de la Renaixensa; in-8°, 236 pag.

Contenant les discours, rapports et pièces couronnées le 5 mai dernier.

Llibre d'or de la moderna poesia catalana. [Barcelona], la Renaixensa; in-12, 368 pag.

Lo Carnestoltes à Barcelona en lo segle XVII. Romansos populars catalans, reproduhits d'impresos contemporaneos é ilustrats ab notas y documents inédits. per A. Balaguer y Merino. Barcelona, estampa de la Renaixensa; in-8°, 27 pag. (Extrait de la *Renaixensa*, de Barcelone.)

Riera y Bertran. *Escenas de la vida pagesa. Noveletas y narracions variats de costums catalans*. Barcelona, imprenta de la Renaixensa; in-12, 207 pag.

Marius Girard. *Lis Aupiho, poésies et légendes provençales, traduction française en regard du texte*. Avignon, Roumanille; Paris, Maisonneuve, 1878, in-12, 511 pag.

Recueil de poésies couronnées au Concours de la *Société des langues romanes*, le 23 mai 1878.

L'auteur prépare en ce moment *la Crau*, volume en deux parties : *A l'oumbrinello*, poésies, et *Au souleias*, légendes et ballades.

Lou Rire de la Princesso, pèr lou felibre d'Entre-mount, conte qu'a gagna uno mencien d'ounour au Concours dei Fèsto latino de Mount-pelié (mai 1878). Ais, Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 16 pages.

L'auteur met en souscription : *lou Reinard provençau, rouman en douge cant, tira deis escrits de l'agi mejan e de la traditièn, em'uno letro de Frederi Mistral*.

Cette œuvre, qui a été couronnée au Concours de la *Société des langues romanes*, sera accompagnée d'une traduction française.

Société archéologique de Béziers. Compte rendu de la séance tenue le 30 mai 1878. Béziers, Granié et Malinas; in-8°, 55 pages.

Contient, p. 42-52, *la Velhudo*, poésie languedocienne (Quarante et ses environs), par M. Prosper Vidal, qui a obtenu, cette année, le rameau d'olivier en argent.

De Berluc-Perussis, *le Centenaire de Pétrarque au point de vue bibliographique*. Apt. J.-S. Jean; in-8°, 15 pages.

Ch. de Villeneuve-Esclapon, *la Première Représentation du PAIX DU PÉCHÉ (lou Pan dôu peccat), drame provençal en cinq actes et en vers de Théodore Aubanel*. Aix, Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 22 pages.

Reproduction d'un article imprimé dans le *Messenger du Midi* de Montpellier (nos des 8 et 9 juin 1878).

Bonaparte-Wyse, *La Famîho de la Countesso*. Antiho, Marchand; in-8°.

L. Roumieux, *La Cigalo, cansoun, musico de Borel, d'après un èr dôu rèi Reinié*. Avignon, Lagier-Fornery; in-4°, 4 pages.

Laurans (Aug.). *Récits bibliques en vers patois. Ancien et Nouveau Testament*. Agen et tous les libraires de la région; in-8°, vi-221 pag.

Guiraud (A.) *La Font-Putanelle, ou Jacques Cœur à Montpellier, pièce en vers français, provençaux et languedociens, représentée à Montpellier le 11 novembre 1808. Que i'a de nîu, dialogue en vers languedociens; précédés d'une notice*, par Antonin Glaize. Montpellier, Hamelin frères; in-8°, 88 pages.

Remy (Marcelin) *Lou Bon Tèms, sirvente provençal, suivi de Ço que voulèn, chant patriotique (traduction française en regard)*. Carpentras. Pinet, 1878; in-8°, 64 pages.

Louis Astruc. *La Leïouno, à moun ami Louis Roumiéux*. A-z-Aïs. Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 4 pages.

Geslain. *La Littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires, troisième édition*. Paris, Rouveyre; in-8°, vii-346 pages.

Cartailhac, *L'Age de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*. Paris, Reinwald; in-4°, 102 pages, fig.

Sous le titre *Ung bouquetot coelhut hens los Psalmes de David, metutz en rima bernesa, per Arnaud de Salette en l'aneia MDLXXXIII*, un bibliophile vient de publier (librairie Ribaut, à Pau) les cinquante premiers psaumes de David, traduits en béarnais, en 1583, par Arnaud de Salette, fils de Johan de Salette, *président de la Cranpa de Contes et Conselh ordenary en lo pays et sobiranitat de Bearn*.

Cet ouvrage, qui fut imprimé à Orthez par Louis Rabier, n'existe plus aujourd'hui que dans deux ou trois grandes bibliothèques; c'est sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale qu'a été faite la copie des cinquante premiers psaumes formant le bouquet que vient de publier la librairie Ribaut. Après les *Récits d'histoïc sainte en béarnais* et *los Psalmes complets*, ce volume constitue le plus long texte littéraire qui ait été donné en béarnais.

Inutile d'observer qu'à l'époque où Arnaud de Salette traduisait les psaumes (1583), le béarnais était encore universellement parlé en Béarn; c'est donc presque toujours en vrai et pur béarnais que s'exprime l'auteur.

Ung Bouquetot, tiré à 102 exemplaires, a le même format, le même papier et les mêmes caractères que les belles publications de la *Société des Bibliophiles du Béarn*. Son prix est de 10 francs.

*
*
*

L'abondance des matières qui constituent le présent numéro ne nous permet pas de publier, ce mois-ci, la chronique du *Félibrige* et des associations qui relèvent de lui, la liste des publications concernant le midi de la France et celle des articles en langue d'oc imprimés dans les journaux, depuis le mois de mars dernier.

Le prochain fascicule de la *Revue* réparera ces omissions.

Errata des numéros de février à juin 1878

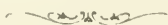
- Poètes lyriques catalans.* — P. 56, ligne 1, *pus*, lisez *car*. — 62, 4, *A. Chartres*, l. *A. Chartier*. — 63, 19, *en y*, l. *en*. — 67, 21, *Don*, l. *Dona*. — 73, 34, *prenga*, l. *pendra*. — 77, 16, *qu'el mon*, l. *qu'el mon*. — 83, l. 6 de la note, *ne*, l. *no*.
- Donec gratus eram.* — P. 435, l. 17, *al sieu*, l. *au sieu*. — 437, 8, *am tus*, l. *emb tus*.
- Chronique.* — P. 156, l. 10 (trois lettres sont tombées à quelques exemplaires), lisez : un recueil de poésies françaises, dont il . . .
- Périodiques.* — P. 206, l. 3-4, *pounche d'agach* (dénomination locale), sommet d'où l'on découvre au loin. *Pointe du guet* serait une traduction plus exacte.
- Poueias dioïsas.* — P. 221, l. 4, *dioïsas*, l. *dioïsas*. — 226, 13, *fonino*, l. *fomino*. — 227, 3, *Nounlaou*, l. *Mounlaou*. — 228, 18, *arrïas*, l. *orricas*. — 230, 8, *des*, l. *de*. — 230, 30, *ambossadeur*, l. *ombossoleur*. — 230, 33, *nostro*, l. *notro*. — 231, 24, *oteïndec-meïn*, *voou revenis*, l. *oteïndec*, *m'eïn voou revenis*. — 232, 25, *lou soupo*, l. *lo soupo*. — 235, 13, *lous*, l. *lou*.
- Lettres à Grégoire.* — P. 236, l. 2, en commençant par le bas : *Gueïdan*, l. *Gueïdon*.
- Cantul ginteï latine.* — P. 263, l. 21, B. ALECSANDRI, l. V. ALECSANDRI.
- Lou Brunde de las trelhas.* — P. 281, l. 9, *t'arresta*, l. *t'arresta*¹.
- La Prise de Daniëtte.* — 287, l. 40 : « *Comolunps* peut très-bien s'entendre comme substantif formé du verbe *comolar*. lisez : . . . de l'adjectif *comol*. »
- Chronique* — P. 306, l. 29, à un anonyme de *Tergu-Muresintui*, l. à une anonyme . . . — 307, 32, *d'un poésie*, l. *d'une poésie*.
- Table des matières.* — P. 312, 23, *par de Berluc-Pérussis*, l. *par M. de Berluc-Perussis*.

Supplément aux errata antérieurs : octobre 1877

Un document inédit relatif à la Chronique catalane du roi Jacques I^{er}. — P. 161, l. 10, *Manuel*, l. *Mariano*.

Le gérant responsable : ERNEST HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS



INSCRIPTION PROVENÇALE EN VERS DU XVI^e SIÈCLE

CONSERVÉE

dans l'église paroissiale du Bar (Alpes-Maritimes)

Cette inscription a été publiée, avec un dessin d'un tableau très-curieux qu'elle accompagne, dans le n^o de février 1851 du *Bulletin des Comités historiques*. Comme ce recueil est peu répandu, nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire ici. Nous la ferons précéder d'un extrait de la notice de M. Henry, correspondant du ministère à Toulon, à qui la première publication en est due.

« J'ai l'honneur d'adresser au Comité des arts le dessin au trait, fort exact, d'un tableau curieux, peint sur bois, existant dans l'église paroissiale du Bar, commune de l'arrondissement de Grasse, département du Var (aujourd'hui Alpes-Maritimes). L'ais sur lequel se trouve cette peinture a 1 mètre 75 centimètres de hauteur, sur une largeur de 85 centimètres. Le dessin ne prend qu'un peu moins du tiers de cette hauteur; le reste est occupé par une inscription en trente-trois vers monorimes, tracée en beaux caractères gothiques, en deux colonnes. Le style de cette inscription et les mots qui la composent attestent la dégénération la plus complète de la langue romane en Provence, à l'époque où elle a été écrite, et ne permettent pas de la faire remonter plus haut que la première moitié du XVI^e siècle . . .

» Le sujet du tableau est une danse exécutée au son du galoubet et du tambourin, par des hommes et des femmes. Un petit diable peint en noir gambade au-dessus de la tête de tous ceux qui prennent part à cet amusement. La Mort, armée d'un arc, décoche ses flèches sur les danseurs. Ceux qu'elle

atteint tombent à la renverse, et les diables qui les possèdent, figurés par ceux qui gambadent sur leur tête, accourent aussitôt à leur bouche pour saisir au passage l'âme dont ils se sont rendus maîtres. Chacun d'eux place l'âme devenue sa proie dans l'un des bassins de la balance que tient l'archange saint Michel, laquelle a pour contre-poids, dans l'autre bassin, le Livre de vie.

De peur que l'acte de la danse ne soit pas assez fort pour amener la condamnation, un autre démon s'allonge pour peser sur le bassin où est l'âme, avec une baguette qu'il tient à la main. Un autre esprit malin s'empare de l'âme reconnue coupable et la précipite dans la géhenne, figurée par une gueule de Léviathan, d'où s'élèvent des flammes. »

L'inscription, publiée dans le *Bulletin des Comités historiques*, avec les abréviations de l'original, y est accompagnée d'une traduction, en général assez exacte, et due, comme la copie du texte lui-même, à M. Senequier (de Grasse). La reproduction de cette traduction serait ici sans utilité; nous nous bornerons, en conséquence, à transcrire le texte, sauf à remplacer partout, pour la commodité de la lecture, les signes abrégatifs de l'original par les lettres qu'ils représentent, à introduire quelques apostrophes, à modifier par places la ponctuation du premier éditeur et à faire deux ou trois corrections indispensables.

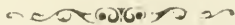
C. C.

-
- O paures pecadours, haias grant recordansa
 Que vous mourres tantost, non hi fassas doutansa.
 E vous ballas souvent e menas folla dansa.
 E fases autres mals ambe grant seguransa.
 5 En vous cargant forment de mortala grevansa.
 E non doutas en ren de far grant rebellansa
 Al grant rey Jésus Crist que sousten vostra 'stansa !
 Longament a 'sperat la vostra melhuransa.
 Si vous mourias ensin sens haver reparansa,
 10 Sensa doute alcun haurias malahuransa.
 Pensas hi ben souvent, nou fassas demouransa

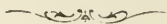
- De vous levar ben prest de tant granda pesansa ;
 Quar si vous entendias la terribla venjansa
 Que fara Dieu apres la dura separansa
- 15 De vostra ama¹ doulent, quant sera en balansa,
 Meravilha seria si non sentias tremblansa
 En vostre paure cor e mais en vostra pausa.
 Haias granda paour, quar caseun jour s'avansa
 La fin e vostra mort de mala sabouransa.
- 20 Si ella vous feria² en souta deyssoutansa³,
 Vous tombarias de tout en grant desèspersansa,
 E pueis vous ballarias en la terribla dansa
 Laqual s'apella ben perpetual cremansa,
 En fasent plours e crits e granda blastemansa
- 25 De Dieu e mai de vous, sens mais haver cessa[n]sa.
 Aras tant que vives e havez la poyssansa,
 Fuges tant grant perilh e tant grant trabucausa;
 Quar si vous intrares una fes en tal dansa,
 Vous en repentires, mas tart sens proufictansa.
- 30 Pregui Nostre Senhour vous donne tal poyssansa
 Que aquistes lo ben que dura sens mancansa,
 Qu'en⁴ tout temps lauses Dieu ambe grant alegransa,
 Dont lo prince d'enfern haia grant douleansa.

AMEN !

¹ Corr. *arma*? — ² Ms. *ferias*. — ³ « Par surprise soudaine », du verbe *deyssoptar* = *assaillir*, *surprendre* (Raynouard, *Lex. rom.*, V, 240), et non « par une soudaine cessation des sauts », comme on a traduit dans le *Bulletin*. — ⁴ Ms. *ques*'.



DIALECTES MODERNES



NOËL PÉRIGOURDIN



Ce joli noël, publié ici d'après une copie que je dois à l'obligeance de M. Ribaut de Laugardière, président du Conseil d'arrondissement de Nontron et auteur de consciencieuses *Recherches historiques* sur cet arrondissement, en rappelle deux du recueil de M. Damase Arbaud : le *Premier Miracle*, I, 23, et la *Fuite en Égypte*, ibid., 33. Mais la ressemblance ne va pas plus loin que les premiers vers. Le noël périgourdin a, de plus, une pointe de malice qui manque aux deux cantiques provençaux :

C. C.

I. José, la Sento Vierjo.

Helas ! moun Dî !

José, la Sento Vierjo,

Lóuva sio Dî !

S'en va se permenâ {
Jesus ! ave Maria ! { *bis.*

II. Din lur chami rencountren,

Helas ! moun Dî !

Din lur chami rencountren,

Lóuva sio Dî !

Un poumier plé de poumâ.

Jesus ! ave Maria !

III. — « José, ayâ m'en uno !

Helas ! moun Dî !

José, ayâ m'en uno !

Lóuva sio Dî !

Ayâ m'en uno, siôu plâ¹. »

Jesus! ave Maria!

IV. — « Que lou que v'o graciado,

Helas! moun Di!

Que lou que v'o graciado,

Lôuva sio Di!

Vous la venhe ayâ! »

Jesus! ave Maria!

V. La Vierjo se janolho,

Helas! moun Di!

La Vierjo se janolho,

Lôuva sio Di!

Lou poumier s'ei beissa.

Jesus! ave Maria!

VI. La Vierjo pren 'no poumo,

Helas! moun Di!

La Vierjo pren 'no poumo,

Lôuva sio Di!

Nen pren uno, mai douâ.

Jesus! ave Maria!

VII. José vòu fâ coum 'elo;

Helas! moun Di!

José vòu fâ coum 'elo;

Lôuva sio Di!

Lou poumier s'ei leva.

Jesus! ave Maria!

VIII. Din lur chami rencountren,

Helas! moun Di!

Din lur chami rencountren,

Lôuva sio Di!

¹ Ce vers serait trop long, et pareillement le cinquième du neuvième couplet, si l'on conservait l'accentuation normale. Mais il faut prononcer *sioupla*, comme un seul mot, en faisant atone l'*a* final, tout en lui conservant sa quantité. On a ainsi un vers féminin, comme l'est le vers correspondant du couplet précédent (... *pouma*), et dont la syllabe surnuméraire, comme dans ce dernier, rime seule, ou est censée rimer. — *Siou* (alias *siau*) est d'ailleurs l'ancien *sius* = *si vos*.

- Un riusseü a passâ.
Jesus ! ave Maria !
- IX. — « José, passâ me l'aigo !
Helas ! moun Di !
José, passâ me l'aigo,
Lóuva sio Dî !
Passâ me l'aigo, sióu plâ ! »
Jesus ! ave Maria !
- X. — « Que lou que v'o graciado,
Hélas ! moun Di !
Que lou que v'o graciado,
Lóuva sio Dî !
Vous la venhe passâ ! »
Jesus ! ave Maria !
- XI. La Vierjo se janolho,
Helas ! moun Di !
La Vierjo se janolho,
Lóuva sio Dî !
Lou riu s'ei partaja.
Jesus ! ave Maria !
- XII. La Sento Vierjo passo,
Helas ! moun Di !
La Sento Vierjo passo,
Lóuva sio Dî !
La passo sei boulâ¹.
Jesus ! ave Maria !
- XIII. José vóu fâ coum' elo ;
Helas ! moun Di !
José vóu fâ coum' elo ;
Lóuva sio Dî !
Ou² s'ei pensa nejâ.
Jesus ! ave Maria !

¹ *Boula* (*bouler*, en Saintonge), c'est mettre les pieds dans une ornière ou une flaqué d'eau.

² Prononcez *ouu*. C'est le pronom *el* (*eu*, puis *óu*, ailleurs *au*).

UN SONNET DE RANCHIN

TRADUIT EN PROVENÇAL ET EN LANGUEDOCIEN

Les extraits qui suivent sont tirés du *Mercuré galant* de l'année 1682, mois de juin.

Le texte français, fort mauvais du reste, appartient à Ranchin; la traduction provençale est de l'abbé de Cary; l'auteur de la traduction languedocienne n'est pas indiqué.

MARTIN.

Page 18.— « On peut voir par là que le Roy n'a point de plus forte passion que de voir la vérité réunir tous ceux que les erreurs de Calvin ont séparés de l'Église. Leur party s'affaiblit fort, et c'est là-dessus que M. Ranchin, de Montpellier, a rempli les bouts-rimez de M. Mignon. Je vous envoie son sonnet.

SUR LE SOIN QUE PREND LE ROY DE BANNIR L'HÉRÉSIE
DE SON ROYAUME

L'hérésie, autrefois plus superbe qu'un pan,
Est enfin à la chaîne ainsi qu'une guenuche;
Le Grand Louys, malgré les ruses de Satan,
La rend, par ses édits, plus douce que la pluche.

La biche a moins d'ardeur à retrouver son fan
Qu'il n'en a de nous voir ensemble en mesme ruche;
Quittant, pour le projet qui l'occupe tout l'an,
Celuy d'aller porter ses lois où naît l'autruche.

Revenez, dévoyez, et le Ciel vous est hoc.
Vous aurez l'amitié de Louis sur le troc;
Voyez que du party toujours quelqu'un déniche.

L'Église vous appelle, et vous conjure par
Ce champ mal cultivé que vous laissez en friche,
De rentrer dans son sein sans si, sans mais, sans car.

» Il n'y a rien de plus agréable que le provençal, surtout quand c'est une femme qui le parle. Voyez, Madame, si vous l'aimerez dans ce sonnet; il est de M. l'abbé de Cary.

SONNET PROVENÇAL SUR LES BOUTS-RIMEZ DE PAN

Faire entendre per tout lou parapatapan,
Si juga d'au lion coumo d'uno guenucho.

Estre amat como un Diou et erench como Satan,
 Jusquos eis bords glassars, donte ven la pelucho ;
 Rire de l'enemy, quand seis exploits lou fan
 l'ondré como un eissame quand soïerte de la ruche ;
 Combatré hyver, estiou et trionfa tout l'an,
 Tenir l'aiglo plus bas que noun voelo l'autruche ;
 En tout temps, en tout luec, s'y faire dire d'hoc ;
 Aver ço qu'és de drech, senso perto ny troc,
 Et ço que moun rey fa, lorsque la pas dénicho.
 Din lou mounde, atamben eou noun a pa soun par ;
 Eou pou mettre quand vou cent provingos en fricho,
 Parço que sa valour es l'appuy de son car.

Page 86.— « On ne s'est pas seulement servy du provençal pour
 » publier les grandeurs du Roy; on a fait aussi un sonnet gascon
 » sur cette mesme matière. Je vous l'envoye. Les rimes de *par* et
 » de *car* y sont employées d'autant plus heureusement que ces
 » deux mots signifient *pair* et *cher* en cette langue. »

SONNET BOUT-RIMAT EN LINGUO MOUNDINO

A LA GLORIO DEL REY

Lou rey, que ran la pas as troupelets de Pan,
 Fa bouqua l'enemie millou qu'uno guenucho.
 El fa luzi la croux oun regnabo Satan
 Et s'abillo de fer may souben que de plucho.
 El n'a qu'eis ennemis que sas bertuts l'y fan.
 Coum' uno saïo abeillo el sap rampli sa rucho ;
 El fa may dins un jour qu'eis autres dins tout l'an,
 Et coubo touts deis els pla millou qu'un autracho.
 El pot tout ço qu'és bel, tout ço qu'el dis es hoc ;
 Pren tout de bouno guerro, e jamai re per troc ;
 La bertut dins soun cor es coumo dins sa niço.
 Cap d'autre rey dambel nou pot ana del par,
 Lou royaume sens el serio toumbat en fricho,
 E Louis es del Ciel lou présen lou plus car.



LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

DICTIONNAIRE

DU PATOIS DU DUCHÉ DE BOUILLON¹

A

- Abachi* (verbe) — tirer en bas.
Abané (v.) — mettre des terres en réserve; faire des publications de mariage.
Abaouï (v.) — japper.
Abasourdi (v.) — étourdir.
Abaufumé (v.) — enflammer, mettre en train.
Aboré (v.) — faire entrer dans un trou.
Abuchi (s') — heurter du pied contre quelque chose.
Abloqué (v.) — mettre sur ou contre des blocs.
Aburni (v.) — se dit d'une truie prête à donner les petits.
Acanosé (v.) — s'encanailler.
Accipé (v.) — prendre, escamoter.
Achauré — étourdi, éventa, léger.
Acostai — petit enclos pour loger des agneaux.
Acostaule — qui accueille gracieusement.
Acosté (v.) — accueillir.
Acrami (v.) — mélanger, confondre.
Acrachi (v.) — engraisser.
Acrepé (v.) — s'arranger autour d'une table pour manger.
Adolminé (v.) — flatter, caresser, adoucir.
Advinourde — énigme.
Advenant, à l'advenant — à proportion.
Adagni — très-occupé, attaché à quelque chose.
Adaumé — entamer.
- Affiage, affianée* — confiance.
Affiré — donner parole.
Affistole — paré, bien arrange.
Affrivot'é — éveillé, gai, leste.
Affollé — faire du mal, blesser.
Affondre (v.) — enfoncer dans quelque chose.
Affuté (v.) — coiffer.
Affutou — coiffure de femme.
Affuté — arrangé, mis en ordre.
Aginci (v.) — s'habiller, se bien arranger.
Agasse — cors aux pieds; babillard, imprudent.
Aginci (s') — s'ennuyer.
Agulin — toison d'agneau.
Agoustante — appétissant.
Agubi (s') — se tenir près du feu, se chauffer de près.
Agué — aiguille, du mot *ago* italien.
Ahalé (v.) — embarrasser.
Ahalemin — embarrasser.
Ahaner (v.) — herser.
Ahéré — étourdi, qui agit précipitamment.
Ahoté (v.) — arrêter, mettre obstacle.
Ahoté — embourbé, chariot qui ne peut avancer.
Ahüllé (v.) — assommer avec une massue.
Aherde (v.) — attaquer, battre, commencer.
Ahoulé (v.) — hurler.
Ahinchi (s') — s'habiller.
Achachire — estropié, infirme, malade.

¹ On a publié, de 1787 à 1857, plusieurs dictionnaires français-wallons et wallons-français; mais on peut être assuré que celui-ci ne manquera pas d'intérêt, malgré les fautes nombreuses que présente ce lexique et que nous n'avons garde de corriger.

Alouchi (v.) — saisir, tenir, battre, commencer.
Ahuré (v.) — s'ahurer, s'entêter, s'obstiner.
Aï — *auïe* — oui, certainement, je le veux bien.
Aïousse — moisson.
Aïrie — carreau de jardin, certaine quantité de gerbes apprêtées pour être battues de suite.
Aïrin, courti aux aïrins ou aïries — jardin potager, du mot *arave*.
Aïtrie — cimetière, du mot *atrium*, parvis.
Aïre — eau.
Aïrées — eau de relavure, eau puante et sale.
Aïviasse — qui a un goût d'eau.
Akanlé (s) — s'encanailler.
Aeuré, akuré — soigné.
Alachi (v.) — mettre à la laisse.
Alaidir (v.) — délaisser, abandonner.
Alévré — étourdi, éventé.
Aliborium — raisons captieuses, prétexte.
Aluké (v.) — regarder quelque chose avec attention.
Alosé — pré ou viande qui se couvre d'une peau de mousse ou de moisissure.
Amadé (v.) — châtrer.
Amadeu — châtreur.
Ambedeux — tous les deux.
Amai — embarrassé, en peine.
Amedé (v.) — s'engraisser, profiter, s'enrichir.
Amanri (v.) — devenir maigre.
Amiaule — aimable.
Amiaulté — amabilité.
Amignoté (v.) — caresser, flatter.
Ani la mouaïgon — au milieu de la maison.
Amon — chez.
Anchoures — coins, aisances, décharges d'une maison.
Ancine — fumier.
Ancini — tas, amas de fumier.
Anechi (s) — s'étouffer en mangeant.
Anichi (v.) — salir.
Anichilé — biffé, effacé, réduit à rien.

Anolié — donner les saintes huiles.
Angouchi — pressé, impatient, étourdi.
Angloit — coin de bâtiment.
Aneu, anuit, anute — aujourd'hui.
Aoustrai ou awistrai — petit du mois d'août.
Apachi — mettre la maugaille dans la bouche à quelqu'un.
Appiffé (v.) — faire manger avec excès.
Arainé (v.) — interroger, parler à quelqu'un.
Aringi — rouillé.
Arochi (être) — être arrêté par des obstacles.
Aroi — tapage, bruit.
Troié — mettre la charrie dans une terre.
Troulé (s) — se mettre en chemin.
Assanne — ensemble.
Assette (v.) — se dit d'une femelle prête à donner les petits.
Astoqué (v.) — conteur avec des blocs.
Astruqi (s) — s'étrangler en mangeant.
Attriquelé (s) — s'associer.
Askabaré — étourdi, éventé, volage.
Assotti (faire) — faire des niches, tourmenter.
Asgmede — mener les bestiaux au pâturage
Asquonette — abri contre la pluie.
Attache — épingle.
Atousé — pré où l'herbe est drue.
Atourné — déjà tout formé.
Attoligi — bien traité, caressé, flatté.
Aurdre (v.) — brûler, s'enflammer.
Auque — quelque chose, *aliquid*.
Avan la vie — dans la ville ou le village, en visite.
Aurmougni (s) — se tourmenter, se dépiter.
Auquette ou *jaquette* — jupe de femme.
Avinde (v.) — atteindre, prendre, toucher en haut.
Avvaré — étourdi, imprudent.
Avvigi — éveillé, hârdi, alerte.

B

Bachole — panier dont se servent les pêcheurs.
Bacelle ou *bouaichelle* — fille.
Bacellette ou *bouaichelette* — petite fille.
Baffre — soufflet, coups de poing.
Bassa ou *bassette* — espèce de selle

qu'on met sur les chevaux pour porter les sacs.
Bauchi — cloison en planches.
Banne — tombereau en claie ou panier à mener des charbons.
Barbauges — saleté, bûches, mies de pain

- Bauqué* (v.) — regarder à travers quelque chose.
Bauquette — petite vitre.
Batise — lait de beurre.
Bouaïde — ouverture de la ruge (*sic*) pour sortir les abeilles.
Beraudé (v.) — grimper, monter.
Beraudi — qui aime à grimper.
Bervu — bélier.
Bertaudé (v.) — châtrer, couper mal les cheveux.
Bertaudi — qui coupe mal les cheveux.
Belhiné (v.) — se plaindre, demander en gémissant.
Belhineu — qui se plaint en laissant voir ses besoins.
Béhelle — grosse tête, homme grossier.
Biloqué (v.) — se partager en plusieurs bandes pour mieux trouver à vivre.
Blastagi (v.) — insulter, maltraiter de paroles.
Blason — mauvais ouvrier.
Blasonné — faire mal l'ouvrage.
Biau — bâton jeté aux poires ou pommes.
Baïourdai — idem.
Biauce — verrat, châtre.
Binnée — mangeoire des bœufs ou vaches.
Biser (v.) — courir par bonds et par sauts.
Bique et louc — hermaphrodite.
Bique ou *biquette* — chèvre.
Bohée — multitude, quantité, grand nombre.
Boquiou — bûcheron, du mot *bois*.
Bôsi — buisson ou fort d'épines et de ronces.
Boussai — bouteille à l'huile ou de pierre.
Boufabal — un gourmand, un mal tappé (*sic*).
Bouté (v.) — mettre, plasser (*sic*), agir, faire.
Bosée — paravent de genêts ou de paille.
Bôre — creux, enfoncement, trou.
Boru — creusé.
Boure — cruche, pot, pinte.
Boudrule — nombril.
Boutiqué, boustiqué — agir, remuer, travailler.
- Boutou* — étni à épingle.
Bouquet — morceau.
Botard ou *botellet* — jeunes bœufs non enâtrés.
Bousti (v.) — boiter.
Boustueu — boiteux.
Borives — terres en réserve pour y faire pâturer les bêtes de trait.
Bore — garder les bêtes dans les abanis pendant la nuit, veiller.
Brai — grain germiné pour faire la bière.
Brigossé (v.) — demander des restes de table.
Brigosses — restes de table, peu de chose.
Bribé (v.) — mendier.
Bribeu — mendiant.
Brigé — s'élever, paraître sortir en haut.
Bricolle (v.) — aller et venir de droite à gauche.
Bricolli — courailleur, désœuvré.
Bringue — femme sans honneur.
Brondi (v.) — faire retentir sa voix.
Bronque (v.) — se tenir droit comme un piquet.
Bronqueu — qui se tient droit.
Bronzé (v.) — enivrer.
Brouchire — qui mange de tout.
Brisac — homme mal mis, dégouillé.
Bourbian — froumillant (*sic*) en grande quantité.
Brouet — confitures de poires.
Brué — bouillon, potage sans pain.
Buée — lessive.
Bué (v.) — faire la lessive.
Buhé — vase oblong dans lequel les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser.
Burdanchi (v.) — faire du bruit.
Burgaiqi — remuer les meubles.
Butai — baratte à battre le beurre.
Buti — gardien de bœufs.
Bulsonné (v.) manger des morceaux de pain.
Burtoné (v.) — gronder, tapager.
Burton — grondeur.
Bursi (v.) — faire peu de chose.
Burhon — vieux arbre creux.
Burheu — sombre, temps couvert.

C

- Cabriollé* (v.) — bariolé.
Cabauré — bigarré de différentes couleurs.
Caïre — visage, teint.
Calbostai — petite armoire ou caisse.
Caboré — noircir.
- Cabouchi* (v.) — faire du bruit.
Cabolé — tache de différentes couleurs.
Cafougni (v.) — chiffonner, ramasser en tas.
Caïaux — joujoux.

Caroulté (v.) — aller et venir.
Carvée — chemin creux.
Chaboré — noircir.
Caboulée — potage pour les bestiaux.
Caburté (v.) — déchiqueté (*sic*), brûlé.
Chahotté — chasser les poules et autres volailles.
Chame — banc, escabelle à traire les vaches.
Chamois — petit banc.
Charré (v.) — chasser les poules.
Chamlé (v.) — éparpiller.
Chardé — édenté.
Chanes — petites planches dont on couvre les toits.
Chastire — partie supérieure d'un champ dépouillé de terre par la charrue.
Chaspouï, *chauspouï* (v.) — battre avec les mains.
Chévée — ravin.
Chévé (v.) — creuser, déchirer.
Cherpé — arracher, tirer.
Chelme — turbulent, méchant.
Cheseau — vieille masure.
Chippoté (v.) — éclabousser.
Chôuvé (v.) — balayer.
Chôpé (v.) — gratter.
Châlé — mal mis sur ses jambes.
Champi (v.) — aller ou travailler vite.
Chauhouïe — querelle, batiture (*sic*).
Chandie — chaude.
Chetourde — ruge (*sic*, ruche).
Chirou — maigre.
Chippée ou *chipette* — équipée de jeunes gens.
Chipé (v.) — darder de l'eau avec une seringue.
Chôqué (v.) — presser, saillir; il se dit de l'accouplement des volailles.
Chourbé — essuyer.
Chouté (v.) — écouter, prêter attention.
Chouvé (v.) — balayer, nettoyer.
Chodé (v.) — brûler, du mot *chaut*.
Chou — pille, mange (en parlant à un chien).
Chure — suivre.
Chute — suite.
Clamé — crier, du mot *clamare*.
Clicoté — faire sonner.
Clicotai — petite sonnette.

Clime — femme sans vigueur, non-chalante.
Clabot — clochette pendue au cou du bétail.
Chume — écume.
Co — encore.
Cohaï — personne maigre.
Coche — truie châtrée; *item* branchages.
Comparsouniers — cohéritiers.
Conquets — biens acquis pendant le mariage.
Cordelle (*il est à sa*) — à sa disposition.
Côpon — tison.
Coupeon — petit vase de terre.
Courselle — petite cour.
Conhandiné — balancer ensemble.
Conpichi (v.) — dépisser.
Contappé (v.) — se déjeter, jeter par-ci par-là.
Coupité (v.) — donner des coups de pied.
Contrainé (v.) — traîner dans les ordures.
Contrachi (v.) — tirer par les cheveux ou par les habits.
Conftachi (v.) — coucher, abattre, renverser par terre.
Couchiné (v.) — parler durement, insulter.
Crache — graisse.
Crachon — bête grasse ou qu'on engraisse.
Cramiette — main de fer.
Cran — gras, dodu.
Crabai — mâche-fer, crasse de fer.
Crameu — gamelle à mettre du lait.
Culot — coin du feu, dernier enfant ou petit.
Culotti — qui a des culottes.
Cure — soin, paroisse.
Custode — étui, bourse.
Cossette — étui à mettre des épingles.
Crawi (v.) — aller de travers.
Crawieur — tortu, qui a les jambes torses.
Crauwe — crosse.
Curi (v.) — faire peu de chose.
Cuvieu — qui s'amuse à faire des bagatelles.

D

Dadai, *dadau* — nigaud, nonchallant.
Déhalé (v.) — battre, estropier.
Débarassé (v.) — débarrasser, ôter l'embaras.
Dank — grand merci.

Daufave — enfantin, qui a des manières puériles.
Délougi (v.) — désoler, rebuter, dégoûter.
Daloussé (v.) — plaindre, avoir compassion.

- Dannisse* — qui veut goûter de tout, gourmand.
Dusgawrochi — malade pour avoir fait la débauche.
Dusbringné (v.) — délasser, desserrer.
Dusgaulé — être déboutonné, avoir l'estomac découvert.
Duswainé (v.) — perdre ses plumes.
Dustriclé (v.) — séparer, démêler.
Dauré (v.) — s'élançer, agir avec vivacité.
Daurue — attaqué de vertiges.
Daurnai — vertiges.
Devant erso — devant hier.
Deulé, adlé — auprès.
Devutrin — tablier.
Devousé (v.) — tutoyer.
Dia, à dia — tirer à gauche.
- Dodiner* ou *tostiner* — caresser, flatter, choyer.
Dichippe — qui use beaucoup ses habits.
Dorée — tarte.
Doutance — incertitude
Doie — doigt de pied
Drané (v.) — briser les reins.
Drané — qui va de travers, qui a les reins brisés
Dresse — armoire de cuisine.
Dugeaule — facile à conduire.
Dusdu — tapage, meubles brisés.
Deburné (v.) — charger de saletés, d'immondices.
Demoné (v.) — gronder, tapager.
Dusgrawé (v.) — arracher avec les ongles.

E

- Erhelée* — poignée, brassée, petite quantité.
Emburlicoqué — déranger les idées, tromper.
Engin (sans mal engin) — sans fraude ni tromperie.
Ensinne — fumier.
- Ensinné* — fumer, graisser les terres.
Ensinni — tas de fumier.
Estelles — copeaux de bois.
Ersot — hier.
Enhairgne — maussade, entêté, dur.
Œuron-cou — œuf cuit à la coque.
Erinté (v.) — casser les reins.

F

- Faribolle* — fable.
Fele — violent, dur, colère.
Fauquet — manche de faux.
Fauquette — fente aux jupes des femmes (mot italien *fichetti*).
Fesses — tringues (*sic*) de plafond ou de parois.
Finé (v.) — trouver, se procurer.
Fiquette (*paré*) — terme qui vient de l'italien et qui se prononce sans eu connaître la signification obscène.
Feri (v.) frapper.
Flabau — flateur, amas ou quantité de neige.
Flabaudi (v.) — dire des mensonges ou des flatteries.
Flabaudé (v.) — touché à droite et à gauche.
Flaubé (v.) — battre sans ménagement.
Flaubée — rossée, correction.
Flauche — femme qui dit des riens.
Flauché (v.) — dire des riens, des fables.
Flauchou — qui dit des fables, des mensonges.
Flachi (v.) — renverser l'un sur l'autre.
Flahutte — femme flatteuse ou qui conte des riens.
- Flauwe* — fable, conte: fade, paresseux.
Fortune (v.) — périr.
Frairie — tour joué à quelqu'un.
Fringuette, friguette — fille élégante, alerte.
Friolé (v.) — être alerte, joyeux, tressaillir.
Friolé, affriolé — être alerte, gai, lesté.
Froumigire — jatte de lait avec du fromage blanc et du pain.
Friskin (*saint*) — tout ce que quelqu'un possède.
Fumelé (v.) — choisir ce qu'il y a de mieux.
Furdauchi (v) — battre à coups de gaules.
Furdauchaine — batterie ou événement lâcheux.
Il n'est ni in fi de chneure — il est entièrement mouillé.
Fougni (v.) — fouiller.
Furnique (v.) — remuer, déranger, déplacer.
Fulé (v.) — craindre, être sensible.
Flihou — chose très-légère.

G

- Gade* — chèvre; croix à soutenir le bois pour scier.
Gaivé (v.) — lirer en bourse
Gaioule — cage, prison.
Galouffé (v.) — manger indécemment.
Gambion — bois courbu (*sic*) pour écarter les jambes de derrière à une bête qu'on a tuée.
Gambi (v.) — écarter les jambes, les remuer.
Galfudre — vaurien, grand mangeur
Gallé (v.) — gratter, brouter l'herbe.
Gerteru — qui a les genoux de travers.
Gierme — brebis de deux dents.
Giboulée — nuée de grêle ou de neige.
Girve — flotte de bois.
Glays (*à*) — à foule, en quantité
Glainé (v.) — répandre par-ci par-là.
Glawerai — nappe d'eau, eaux stagnantes.
Glo — friand, gourmand.
Golippe — femme malpropre et de réputation équivoque.
Gode — femme sale et vilaine
Godin — jeune bœuf, aumaille.
- Gommée* — enflure sous la gorge; vase d'écorce d'arbre.
Grabouï (v.) — chatouiller, gêner, faire mal.
Gravré (v.) — puiser dans quelque chose en pâte.
Grave — boue gelée et fort raboteuse.
Graie — mince, effilé, élané.
Grandiveu — orgueilleux, vain, ambitieux.
Grevissi (v.) — talonner à la manière des écrevisses.
Griwo ou *grivolé* — tacheté, marqueté.
Griwou — ravin par lequel on entraîne le bois dans les montagnes.
Grigneu — qui est de mauvaise humeur.
Grumer — gruger, broyer avec les dents.
Guigné (s') — rechiner, faire la moue.
Guigné — toucher, heurter, coudoyer.
Guinguin — grande parure.
Guaulées — propos désagréables.

H

- Hahai* — bruit, criailleries, querelles.
Hachi (v.) — tirer à soi.
Hagaron, haquette — mauvais cheval.
Haingance — haine, animosité.
Haiti — bien portant, sain.
Hailige — semblant, feinte, apparence.
Hana — vase à boire.
Haleofi — mauvais conducteur, qui fait de mauvaises affaires.
Haloté (v.) — conduire mal ses affaires.
Haleotée — petite charée (*sic*).
Harengé (v.) — quereller.
Harengire — méchante femme.
Hakin — serf, vassal, homme obscur.
Harotte — mauvais cheval.
Haeau — mâle qui n'a qu'un testicule.
Harnauder (v.) — remuer, déranger les meubles.
Harnichi (v.) — agir, ranger les meubles.
Haraudé (v.) — crier, faire du bruit.
Hautaque — brigand, vaurien.
Halon — vieux tronc d'arbre laissé dans un bois.
Hamaule — qui rôde autour des villages pour voler.
- Handelé* (v.) — monder, balayer, porter le fumier.
Hanaï — vieux meuble.
Halbutte — espèce de fusil à vent que les enfants font avec du sureau percé.
Hairde — troupeau de vaches.
Hainé (v.) — répandre, éparpiller.
Haloppai — guenille.
Haloppe — femme mal mise.
Haloqué, harnoqué — remuer, faire du bruit.
Haulou — serviette dont les femmes se coiffent pour se garantir du hâle.
Habmandé (v.) — parler d'une façon inintelligible.
Haloche — femme qui se tient mal.
Haloté — ne pas être ferme.
Hanicroche — qui s'arrête partout.
Handiné, damdiné (v.) — balancer.
Halarme (faire) — faire haro, tomber dessus.
Herdal — chemin par où les bestiaux passent.
Haroques — grosses étoupes.
Haskadar — vaurien.
Hatrai — le cou.

Hazée — pas, enjambée.
Hajous — paravent dont se servent les charbonniers.
Hausse — vente, écriée (*sic*).
Hausse (avoir) — être pressé.
Helpai — habillement déchiré, personne mal mise.
Haumelle — torche faite de paille.
Hasi — desséché.
Haimé (v.) — frapper à la tête.
Haimé — marqué au front.
Herdî — gardien des vaches.
Héré (v.) — agacer, exciter.
Héré (se) — se fourrer partout.
Hergai — guenille.
Herpe — amadou.
Hessé (v.) — exciter un chien.
Hété (v.) — désirer ardemment.
Hurdulé (v.) — faire du bruit avec des meubles.
Hurduli — qui dérange tout, qui fait du bruit.
Hingue — fluet, maigre.
Hiolé — manger après la veille.
Herchi (v.) — traîner.
Hin — que dites-vous ?
Hisse — habit de toile ou de lirtaine.
Hocté (v.) tricher au jeu.
Hocteu — tricheur, fraudeur.
Hodaule — importun, fâcheux.
Hodé (v.) — fatiguer.
Hoki (v.) — béguer (*sic*).
Hokieu — bègue.

Hollé (v.) — aller et venir.
Holli — à qui tous marchés sont bons.
Horbée — certain espace de temps.
Hoches, hochettes — tas de gazon mis l'un sur l'autre pour sécher.
Hourballé (v.) — traiter durement.
Houbré — malpropre, couvert d'ordures.
Houre — femme de mauvaise vie.
Houhi — grouder.
Houjeuc — couvert de poils.
Houjous — crillards (*sic*?) qui dansent en criant heu-hou.
Fouaire le hou-hou — avoir froid, être malade.
Houchi — appeler.
Houffé (v.) — parler durement.
Horlai — butte, petite éminence.
Hureu — morfondu de froid, de maladie ou de misère.
Hugné (v.) — ramasser du foin en larges tas.
Hugue — foin ramassé en tas plus larges que hauts.
Humé — un bouillon de malade.
Heuree — touffe de broussailles.
Huri (v.) — avoir des horreurs.
Hosettes — quettes faites en façon de sas.
Hoseli — mal chaussé.
Huvé — qui a une marque à la tête, bigarré.

I - J

Incomparaule — incomparable.
Iugenii (v.) — chercher dans son esprit.
Iolé (v.) — manger après la veille.

Jus — bas (mettre jus, mettre bas).
Jauquette, juquette — cotte ou jupe.
Joque — juchoir.

K

Kahourde — bouteille de pierre; veille de fille ou de femme, bal nocturne.
Kahu — tête, obstiné.
Kaïaux — joujoux d'enfants.
Kalenburdaïnes — balivernes.
Kalenburdiné — dire des balivernes.
Karouté (v.) — aller et venir.
Kernesse — fête de village.
Kaure — liard.
Kawet — petit pot de terre avec un manche.
Kerre — chercher, prendre, emporter.
Klabau — criailleur.
Klabot — sonnette de bœuf.

Kranti (v.) — vaincre, épuiser les forces de quelqu'un.
Kranti — rendu, épuisé.
Kaules — gens méprisables.
Kahi — le crâne, la tête,
Kai — desséché, dur.
Kaire — couleür du visage.
Kabore (v.) — noircir.
Kabauré — bigarré.
Kaburté — brûler les jambes près du feu.
Kourie — charogne.
Kouaté (v.) — désirer ardemment.
Kouateux — qui désire tout ce qu'il voit.

L

Laigne — bois à brûler, copeaux.
Laisse — une volée de cloches.
Laitrie — cimetière.
Laudstmaue — compatriote.
Lani — tas de bois à brûler.
Laurme — miel.
Laurnian — pleureur.
Lasse — foyer.
Laurau — la-bas (*ibi*).
Loupe — lèvre d'en bas; (*fouaire*
la loupe, — faire la moue.)
Liquette — languette.
Lechette — petit morceau à manger.
Liquette — petit morceau en long.
Lobbé (v.) — caresser, flatter.
Lobben — flatteur, patelin.
Lauchené (v.) — battre, maltraiter à
coups de bâton.
Loupigne — oiseau de proie.
Loquette — bâton avec une boule en
bas.

Laton — du son.
Loripi — vaurien, traînard.
Limé (v.) — demander sans cesse.
Lohai — gros morceau
Loicttes — jarrettières.
Loigue — niais, diseur de balivernes.
Loigneries — sottises, foies.
Loppin — gros morceau de viande.
Losse — fainéant, débauché.
Lostries — discours trop libres.
Louqué (v.) — regarder.
Lousse — cuiller à pot.
Lonzin — lent, paresseux.
Lonziné (v.) — agir lentement.
Luné — éclairer.
Lunette — petits copeaux pour éclairer

Lukette — crêneau ou petite vitre.
Luské (v.) — loucher.
Luskette — femme qui louche.
Luskard — louche.

M

Mal apris — vaurien, sans éducation

Margouï (v.) — mener mal, maltraiter

Meshvigi — estropié.
Mire (*mettre à*) — mettre à cheptel.
Mesplege — qui a des plaies.
Miqueron — ferblantier qui roule les
villages.
Mitau — milieu
Moufasse — molasse, tendre, spongieux.
Mougené — (v.) travailler mal, sans
propreté.
Machuré (v.) — noircir, salir.
Macherai — rhume.
Mallette — panetière de berger.
Mangoa — cruel; autrefois boucher,
boureau.
Mangoué (v.) — faire souffrir.
Maraté (v.) — goûter, manger après
midi.
Maliquan — méchant, pervers.
Malon — bourdou, grosse mouche,
bourbillon.
Margouï (v.) — maltraiter quelqu'un,
houspiller.
Mariante — propre à être marié.
Maré (v.) — donner le cauchemar.
Méhin, meha — maladie courante.
Meiny, pourpris — euclou ou jardin
potager.
Mello — nêlle.
Mellier — nêllier.

Mesquine — fille de cuisine.
Merlette — cailloutage, pierrette.
Merlin — massue en forme de hache.
Messié (v) — ne pas convenir.
Mestuné (v.) — tomber en faute

Messe — quartz cristallisé; but (*meta*)

Messi — ban, garde.
Misce, damisce — qui veut goûter de
tout.
Mice — la rate.
Micé (v.) — donner un coup au creux
de l'estomac, qui fait tomber sans
respiration.
Mi — hydromel.
Mièc — jatte de lait avec du pain brisé.
Miraine — aigreur dans le gosier.
Mistanfute — homme sans consis-
tance, vaurien.
Milte — chatte.
Moliné (v.) — manger à toute heure.
Molinée — taupinière.
Mouai — méchant, colère.
Mouchon — lait que donne une vache
chaque fois qu'on la traite.
Mouqui — manger.
Mou — (multum).
Mottée — pommes cuites.
Musai — friand.
Mussé (v.) — faire entrer dans un
trou, cacher.
Mussot — trou, cachette.
Mouchü (v.) — chasser les mouches.
Mulai — tas de foin.

N

Nareu — qui se dégoûte facilement.
Je n'ai cure — je ne m'en embarrasse pas.
Naiveu — batelier, homme d'eau.
Tout à navette — tout à coup.
Nésa — venez.
Nésingue — unl.
Niau — nichet.
Niche — sale, dégoûtant

Nichetée — saleté.
Nichereu — sale, vilain, avare.
Nomme? — n'est-ce pas?
Nonnettes — épingles.
Nounier — étui à mettre des épingles.
Nouvele — terre chargée de genêts, ou bois de genêts.
Nignée — nichée, bande, troupe.

O

Ogeai — oiseau.
Orson — morceau de pain.
Orire — lisière de bois.
Orre — fleur de farine.
Ouché, ouchate — que j'ai froid!
Ourdon — partie d'un terrain.
Ostant — autaut.
Osté ou amon — chez.
Oë dà — mais oui.
Orrî (v.) — travailler.

Ostellerie — auberge.
Ouviette — agneau femelle.
Ougense — vieille brebis qui n'a point fait d'agneau.
Oprune, — dans ce moment seulement.
Ohé — oui.
Oie, oia — aie! vous me faites mal.

P

Pachî — enclos
Pachon, païsson — glandée où il y a des pores.
Paltée — charge une pelle (*sic*).
Pallon — bêche.
Papiu — bouillie d'enfant.
Parsouniers — cohéritiers.
Parcours, entrecours — droit de pâturage.
Pardienne — per Deum.
Parmi — à condition.
Pannage — ce qui se paye pour mettre un cochon à la glandée.
Pâquis ou batis — pâturage commun.
Patar — sol; une rouelle de pomme.
Parnuté (v.) — passer la nuit sans se coucher.
Pazai — sentier.
Partî (v.) — partager.
Pastai — boubier, mortier
Pasturai — pâte
Passée — pas.
Paurge — amas de fumier.
Porgire — enfoncement où on met le fumier.
Paume — épis.
Paumé (v.) — venir en épis.
Parpounot — le dernier des petits.
Pechevi — malheureux, qui ne réusit en rien.
Pénau, péneu — triste, honteux.
Pequet — genévrier.

Petelles — fiente de brebis, ét....
Petraî — petites poires sauvages.
Pestulé — fouler aux pieds.
Pirrée — amas de pierres.
Pipé (v.) — fumer avec une pipe.
Pipeu — fumeur.
Pité (v.) donner des coups de pied.
Pité (v.) — piéter.
Placebo — flatteur, hypocrite.
Plais — audiences où les amendes se jugent.
Planchî — grenier.
Pailire — carrière.
Porfis — paucis
Pranplé (v.) — se dit des bestiaux qui se reposent à midi.
Prangetou — lieu où les bestiaux se rassemblent pour se reposer.
Praquire — temps que les bestiaux se reposent
Poure — poudre
Pochi — tacher, barbouiller.
Pochi — gardien des pores.
Potet — petit creux.
Potelle — petite armoire au-dessus de la cheminée.
Prolé (v.) — se plaindre, se lamenter.
Pioleu — qui se plaint.
Posson — vase à boire de la bière.
Pouchelet — petit cochon.
Poutre, poutiche — jeune jument.
Pouyon — jeune poussin.
Proïne — proche parent.

Pougi (v.) — puiser.
Pougni (v.) — poigner.
Prêlé (v.) — se faire prêtre.
Pute — colère, méchant, revêche.

Pequée — nichée.
Pouchelé (v.) — truie qui fait des petits.

Q

Quaire — chercher, amener, apporter.
Quouance — semblant, mine.
Quant et quant — tout à cette heure.

Quedre (v.) — cueillir.
Querri (v.) — chercher.
Quoie (eau) — eau dormante.
Queque côté; pas des côté — quelquefois.

R

Rabachi (v.) — abaisser.
Racalagi (v.) — accoster, accueillir.
Radressé (v.) — mettre les grains en javelles sans râteau.
Rafféré (v.) — enfoncer la charrue dans un champ.
Rafutté (v.) — battre, rosser.
Ragaidi (v.) — ragaillardir.
Ragousté (v.) — remettre en goût.
Ragoulé (v.) — recueillir des gouttes.
Ragroulé (v.) — gronder.
Rageulé (v.) — retirer dans un coin.
Raguinchi (v.) — raccommoder.
Ruhané (v.) — herser de nouveau.
Raheurée — vache qui a fait le veau.
Raine — grenouille.
Rins — rameaux pour faire des balais.
Randé — grasseyer.
Rallé (v.) — retourner.
Reche — dur. âpre, grondeur.
Ragurnette — restant, reliquat.
Rasin — gratin.
Rakalagi — retirer, recevoir quelqu'un chez soi, dans sa maison.
Rabavé (v.) — répliquer durement, résister en face.
Raquette — femme hardie, querelleuse.
Rechi (v.) — sortir.
Remembre — ressemblance.
Ramiche — qui dérange tout.
Ramichi (v.) — déranger, déplacer, remuer.
Ramon — balai.
Ramonné (v.) — balayer.
Rigollé (v.) — glissé.
Rapouaigi (v.) — apaiser.
Rechire — sortie des bestiaux après midi.
Rechiré (v.) — mener les bestiaux aux pâturages après midi.
Rapougni (v.) — rattaquer, battre de nouveau.
Ranaivé (v.) — rendre du nerf.
Rohi (v.) — tousser en crachant.

Rassapiné (v.) — lécher ses lèvres, les sucer.
Rassouré (v.) — se réunir en bande.
Ratinde (v.) — attendre.
Ratourné (v.) — battre, arrêter, faire retourner.
Raloué — recouvert d'herbes qui commencent à croître.
Raule — instrument pour tirer les braises.
Ravoir (v.) — ravoir, reprendre.
Raire — créneau.
Raui (v.) — arracher, déplanter.
Rébiffé, rabequé (v.) — imposer silence, répondre durement.
Reboulé (v.) — remettre.
Reciné (v.) — manger après la veille.
Rechaudi (v.) — réchauffer.
Rucondoué (v.) — reconduire.
Redeul (v.) — hérissier.
Rejoncklé (v.) — remonter vers sa source.
Ruskeure (v.) — garantir, sauver, reprendre.
Regardure — regard.
Relauchi (v.) — relâcher.
Rekedou — tinette.
Religné (v.) — dégeler.
Relain — dégel.
Remontrance — soleil qui contient la sainte hostie.
Remussé (v.) — se cacher dans un trou.
Renauchi (v.) — remuer, déranger les meubles.
Renaulé (v.) — vomir.
Reupé (v.) — roter.
Routi — chemin par où les bestiaux passent.
Reuskeure (v.) — réchapper.
Rouwaiti (v.) — regarder.
Ragosse (v.) — tige de chou.
Riffer (v.) — dépenser vite.
Ribotte, ribotage — ripaille, grande chère.
Ribotté (v.) — faire ripaille.

Riclè (v.) — ôter le comble.
Riré (v.) — détacher les feuilles en glissant la main le long des branches.
Rouamé (v.) — ruminer.
Rustai — râteau.
Rustellé (v.) — râtelier.

Rougenti — racloire.
Rougelé (v.) — passer la racloire sur la mesure.
Rouysre — qui oublie facilement.
Rawé (v.) — ronger avec les dents.
Ruspaumé (v.) — rincer.

S

Savantes — beaucoup, plusieurs, multitude.
Saignü (v.) — faire le signe de la croix.
Sabali ou *Sabaie* — je serais bien étonné si...
Saye ou *Séai* — seau, vase.
Sai (v.) — goûter, essayer.
Sambriidiet — juron sans signification connue.
Santivaule — sain, propre à entretenir la santé.
Saqué — chose de rien. *Saqué gens* — gens de rien, méprisables.
Saures — terres incultes qu'on essarte pour les brûler; du verbe *sauer*, dessécher.
Sawira — os plein de moelle.
Sbaré (v.) — faire peur.
Sburé — se dit d'un chariot dont les essieux sont usés et ne remplissent plus les moyeux.
Sblaré — éploré, triste, décoloré.
Scraboui (v.) — racler un tison enflammé, exciter le feu.
Sarenouchi — moncher, cracher, tousser à la fois.
Schelne — traître, scélérat (mot allemand)
Scalot — aide, valet du pâtre.
Scaloté (v.) — garder le bétail sous l'inspection du pâtre.
Scafié (v.) — tirer les fruits de leur coque, faire prestement une chose.
Scafi — coque dure comme de noix.
Scaflotte — coque molle ou gousse.
Scruifi — écaille d'œuf.
Scruifi — déjà grandelet.
Scornui — éclat, écornure.
Scorné (v.) — écorner, casser, mutiler.
Sérain — écrin, armoire à mettre le pain.
Séai — seau, vase.
Sbaré (v.) — épouvanter.
Sbarat — épouvanail.
Sbrougni — émousser la pointe.
Secheron — tarte sèche ou mauvais pré.
Scoté (v.) — couper les branches.
Selle — chaise.

Soumouré (v.) — annoncer, avvertir.
Spani (v.) — serrer.
Siest — oui, la chose est ainsi.
Skrinie — crinière.
Soque, soquette — tronc ou souche.
S'nasé — camus.
Sto — souche.
Soron — associé, compagnon.
Soure — troupeau de cochons.
Sougne — soin.
Souci ou *soile* — seigle.
Sclambogue — qui est de travers, plus haut d'un côté que de l'autre.
Slambrant — soleil couchant.
Sonneur — triste, de mauvaise humeur.
Spalanti (v.) — tenir debout comme un piquet.
Stempi — idem.
Spande (v.) — répandre.
Spani (v.) — sevrer.
Spicai — armoire à serrer le pain.
Spaté (v.) — écraser.
Spingi (v.) — écrouler le chauvre, battre.
Spité (v.) — trépigner, s'impatienter, dépiter.
Spitant — qui se fâche facilement.
Spinceron — étincelle de feu, picotement.
Stinche — digue d'étang.
Stinchi (v.) — étancher.
Stalon ou *Runcin* — cheval entier.
Stelles — copeaux de bois.
Steulles — chaumes.
Stiqué — coudoyer, pousser.
Stiquemande — mande dont se servent les brasseurs.
Stipée — petit espace de temps.
Stochet — chausson de laine.
Stoffet — fromage mou.
Stoupé (v.) — boucher.
Stragne, straguire — étranger qui fait des façons.
Stauré (v.) — répandre.
Strain — paille.
Staincau — bouc châtre.
Straufé ou *strifé* — battre, maltraiter.
Strie — étrille.
Strü (v.) — étriller.

Strichu (v.) — se redresser, se tenir droit.
Strime — étrenne.
Strimé (v.) — étrenner.
Strulé (v.) — frotter fort, battre.
Stanlui — petite écurie.
Stohai — trochée.
Subhasté (v.) — vendre des héritages au cri public.
Saurmougni (v.) — s'impatienter, se dépêcher.

Sizettes — des ciseaux.
Suson ou *Sugnon* — sureau.
Scovire — amas de neige.
Scornifleu — piqueur d'assiettes.
Sauie — reste du fourrage que le bétail ne mange pas.
Sauye (v.) — ne pas manger tout ce qui est offert.
Sgrivé (v.) — se gratter avec ses habits.

T

Tuchette — petit morceau qui reste après que le terrain est partagé.
Taichi (v.) — tacher.
Taburé (v.) — dire sans fin.
Tabure — femme qui dit sans fin.
Tarouge, tarougi — idem.
Taquin — prompt, colère.
Tartelle — crécelle.
Tartillé (v.) — faire crier la crécelle.
Tassai — tas de gerbes.
Tasticoté (v.) — criailler, tapager.
Taule — table. *S'attaulé* (v.) — s'attabler.
Taullé — petite nappe dont se servent les paysans.
Taupin — homme lent, massif, lâche.
Tantireux — qui désire tout ce qu'il voit.
Terminaire — religieux qui prêche dans un arrondissement.
Termine — terme de paiement.
Tachon — blaireau.
Tronce — corps d'un gros arbre.
Tinau — bâton à porter un cuvier; homme pesant, mal dégourdi.
Tille ou *aupi* — rugir.
Tiffé; atliffé (v.) — coiffer.
Tiquette ou *ticlette* — toile d'oreiller.
Tutaine — sorte de droguet.
Toquet — homme court et gros.
Folli (v.) — ôter, détruire.
Fostiné (v.) — réchauffer, caresser.
Foumoure — tonnerre, la foudre.
Foqué (v.) — hurler, frapper, dauber.
Foudis — toujours.
Foué (v.) — mettre sens dessus dessous.
Fouyon — torchon (au figuré).
Fourtai — petit gâteau, petit pain, michot.
Foie — toile de paille.
Fout à pont — au point précis.
Fout à nawette — tout à coup.
Fouzé — tondé.

Toron — mauvais sujet.
Traque — enceinte d'hommes pour chasser le gibier.
Traqué (v.) — poursuivre le gibier.
Traïfeu — pelle à feu (*trahere ignem*).
Trappe — épais, large, dodu.
Travure — grenier à foin, gerbier.
Trikouage — tenaille pour arracher les clous.
Trempence — patience, modération.
Tremié (v.) — tremousser.
Tourton (*oumes*).
Tursai — tas de gerbes aux champs.
Triboulé — troubler, remuer, agiter.
Tribolette — petit vase à boire de la bière.
Tribollé (v.) — sonner les cloches, carillonner.
Trigaulé (v.) — mêler les boissons.
Trigauden — qui mêle les boissons.
Trigauderie — mélange de boissons.
Trimar — bruit, fracas.
Trimé (v.) — marcher vite.
Trin — bruit, fracas.
Trintrin — chignou, mauvais joueur de violon.
Triolé (v.) — aller et venir dans les champs.
Triot — champ qu'on ensemeince en menus grains pour la troisième fois.
Tripoté (v.) — faire le ménage.
Tropai — troupeau.
Trumolé (v.) — passer les nuits au jeu.
Truques, canadauc — pommes de terre.
Tupin ou *topin* — vase quelconque.
Tusé (v.) — pensé, être distrait.
Tenflé (v.) — respirer avec difficulté.
Taye ou *Tanyette* — gamelle de terre.
Tout à hanteté — tout arrangé, tout entier.
Taloché — gros morceau de pain.

U - V

- Uche* — porte.
Uchi (v.) — ouvrir souvent la porte, sortir et rentrer.
Urau — homme farouche.
Uchai — gamelle de bois, cercueil.
Vayant — laborieux, aimable.
Vairies — vitres.
Valet — jeune garçon, non marié.
Vaurlet — domestique.
Vaulvi — être en visite.
Vegin — voisin.
Veginé — voisiner.
Vention — volet de fenêtre.
Verdin — canne avec un poignard caché.
- Vespree* — l'après-midi.
Vigon — bourreau, homme dur, qui fait souffrir.
Vigoune (v.) — faire souffrir.
Vigné (v.) — vivre.
Vignairies — victuailles.
Vidase — vaurien.
Vinage — assemblée des habitants d'un village.
Virées — terres sortables qui se partagent entre les habitants d'une commune chaque fois qu'on les cultive.
Voss — votre.
Voul-ci — le voici.

W

- Warbe* — haie morte, faite de bois coupé.
Waién — regain, labour d'automne.
Wavokai — bois rond qu'on jette après des arbres pour abattre des fruits.
Warandi — cacher, garder, défendre.
Warcollé — bourrelier, sellier.
Wargai — amas d'eaux stagnantes, borbier.
Wart — verre, gobelet.
Wawde — garde.
Wawdé (v.) — garder.
- Waiiti* (v.) — regarder.
Warbe — ban, finage, triage.
Walée — pluie d'orage.
Waspé — guêpe.
Wande — femme paresseuse, sale.
Wandri — traîner dans la boue, enfoncer dans l'eau par différents mouvements.
Wéz — gué, passage d'une rivière.
Winage — droit de bourgeoisie.
Wa! — cri d'étonnement.
Walai? — n'est-il pas ainsi ?

Y

Yauque — quelque chose.

Conjugaison des verbes wallons

en usage dans le duché de Bouillon.

VERBES AUXILIAIRES

Être	Avoir	Être	Avoir
<i>Infin. présent</i>		<i>Partic. parfait</i>	
Ess.	Awere.	Esté,	Oyeu.
<i>Parfait.</i>		<i>Indic. présent</i>	
Awere esté.	Awere oyeu.	Je su	J'ai
<i>Futur</i>		T'est	T'est
Dewere es.	Dewere awere.	Il est	Il est
<i>Partic. présent</i>		J'estan	J'en
Estant.	"	V'esté	V'so
		l son.	Il ont,

Être	Avoir
<i>Imparfait</i>	
J'esto	J'avo
T'esto	T'avo
Il esto	Il avo
J'estin ou j'erin.	J'avin
V'esti	V'savi
Il estin ou il erin.	Il avin.

<i>Parfait défini</i>	
Je furi	J'ori
Te furi	T'ori
I furi	Il ori
Je furin	J'orin
Vou furi	V'sorin
I furin.	Il orin.

<i>Parfait indéfini</i>	
J'ai	—
T'est	—
Il est	—
J'en	—
V'savez	—
Il ont	—

} sté } oyu

<i>Pus-que-Parfait</i>	
J'avo	—
T'avo	—
Il avo	—
J'avin	—
V' savi	—
Il avin	—

} sté } oyu

<i>Futur</i>	
Je serai	J'aurai
Te serott	T'auret
Il seret	Il auret
Je seran	J'auran
V' zseré	V' zauré
Il seront	Il auran

<i>Futur passé</i>	
J'aurai	—
T'auret	—
Il auret	—
J'auran	—
V' zauré	—
Il auran	—

} sté } oyu

<i>Conditionnel présent</i>	
Je seros	J'auros
Te sero	T'auro
I sero	Il auro
Je serin	J'aurin
Vous seri	V' zauri
I serin	Il aurin

Être	Avoir
<i>Second Conditionnel</i>	
J'auro	—
T'auro	—
Il auro	—
J'aurin	—
Vous auri	—
Il aurin	—

} ste } oyu

<i>Impératif</i>	
So	Uge
Qui so	Qu'il uge
Soyenge	Uchant
Soyenge	Uchi
Qui suringe	Qu'il uchenche

<i>Subjonctif présent</i>	
Que j' soïe	Que j' uche
Que t' soïe	Que t' uche
Qu'il soïe	Qu'il uche
Que j' soyenge	Que j' usinge
Que v' zsoïge	Que v' zuchi
Qui soyenge	Qu'il uchinge

<i>Imparfait</i>	
Que j' furiche	Que j' uriche
Que t' furiche	Que t' uriche
Qu'il furiche	Qu'il uriche
Que j' furinge	Que j' uringe
Que v' furige	Que v' urige
Qui furinge	Qu'il uringe.

<i>Parfait</i>	
Que j' uche	—
Que t' uche	—
Qu'il uche	—
Que j' uchinge	—
Que v' uché	—
Qu'il uchinge	—

} sté } oyu

<i>Plus-que-Parfait</i>	
Que j' uriche	—
Que t' uriche	—
Qu'il uriche	—
Que j' uringe	—
Que v' uriche	—
Qu'il uringe	—

} sté } oyu

} Que v' urige }
} Qu'ils urincent }

Verbe Aimer

<i>Indicatif présent</i>	<i>Imparfait</i>
J'aime	J'aimo
T'aime	T'aimo
Il aime	Il aimò
J'aiman	J'aimin
V' saimé	V' saimi
Il aimant	Il aimin

<i>Parfait défini</i>	<i>Futur</i>	<i>Condit. second</i>	<i>Parfait</i>
J'aima	J'aimerai	J'auros	Que j'euche
T'aima	T'aimeret	T'auro	Que t'uche
Il aimâ	Il aimeret	Il auro	Qu'il uche
J'aimin	J'aimeran	J'aurin	Que j'uchinge
V' aimi	V' s'aimerè	V'sauri	Que v'zuchige
Il aimia	Il aimeran	Il aurin	Qu'il uchinge
			} aimé
<i>Parfait indéfini</i>	<i>Futur passé</i>	<i>Impératif</i>	<i>Plus-que-Parfait</i>
J'ai	J'aurai	Aime	Que j'uriche
T'est	T'auret	Qu'il aime	Que t'uriche
Il est	Il auret	Aimant	Qu'il uriche
J'avaus	J'auran	Qu'il aiminge	Que j'uringe
V' savez	V' saurè		Que v'zuriche
Il ont	Il aurant		Qu'il urinche
		<i>Subjont. présent et imparfait</i>	
			<i>Infinitif présent</i>
<i>Plus-que-Parfait</i>	<i>Condit. premier</i>		<i>Parfait</i>
J'avo	J'aineros	Que j'aime	Aimè
T'avo	T'aimero	Que t'aime	
Il avo	Il aimero	Qu'il aime	Awere aime
J'avin	J'aimerin	Que j'aiminche	
V' s'avi	V'zaimi	Que v'zaiminche	<i>Participe présent</i>
Il avin	Ils aimerin.	Qu'il aiminche	Aimant

Les autres temps manquent. Les verbes en *ucere, re, w*, sont presque tous irréguliers.

OBSERVATION. — Les lettres *u, g, i* et *ch*, se prononcent à l'anglaise ; c'est de leur vraie prononciation que dépend la beauté de l'idiome

Cet ouvrage ne doit être regardé que comme un aperçu très-imparfait du vocabulaire wallon. Les mots ne se trouvent même pas à leur place, et il en manque une grande quantité. Si j'ai un jour le temps, je perfectionnerai ce petit ouvrage.

A Bellevaux, 26 février 1792.



UN CONTE DAUPHINOIS SUR LE LOUP ET LE RENARD

Une version de ce conte, notée à Belesta (Ariège), a été publiée, dans le numéro d'avril 1873 de la *Revue des langues romanes*, par MM. Montel et Lambert, et reproduite par eux dans le premier fascicule de leur ouvrage : *Littérature populaire du Languedoc. Petites Compositions populaires*; Montpellier, 1873, in-8°.

Notre version, recueillie à Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère), en diffère seulement par sa conclusion, où le loup est une seconde fois victime de la ruse du renard.

Maurice RIVIÈRE.

LOU LOUP ET LOU RÉNOR

Où tems van le bêtse parlovan, lou Loup et lou Rénor ayant prâ per ansan, lou pruet fa à bessò ina târra, per semeno de trueffe.

Lou Rénor ayié, per mijaglie, la méto dsin vié pouluet roubo à in poulaglié vésin, et lou Loup in pouot de mier arpiglia dsan la cuesuena dsin vié chotso.

Préso de vîtou figni gliou oùra, mé que mié de gliou bésse, i soulevovan le carriche. Gliou boura fumove; gliou mourrou suovan, et éran rintri per gliou travâ achueno.

Cependant, en bessan, lou Rénor pensove (in Rénor pense

LE LOUP ET LE RENARD

Au temps où les bêtes parlaient, le Loup et le Renard avaient ensemble pris à tâche un champ à bêcher, pour planter des pommes de terre.

Le Renard avait pour pitance la moitié d'un vieux coq dérobé à un poulailler voisin, et le Loup un pot de miel sournoisement soustrait dans la cuisine d'un vieux manoir.

Désireux d'achever au plus tôt leur besogne, à qui mieux mieux de leurs bêches, ils soulevaient les mottes de terre. Leur poil fumait; la sueur goutte à goutte descendait sur leurs museaux raccourcis par l'ardeur du travail.

Cependant, en bêchant, le Renard pensait (un renard pense tou-

toujour à ruser) où mouyan de glico loù coutso de mier apetsuessan qu'amplissovan lou tsepin adsi per lou Loùp. La charipa ne çarchuet po longtems : où se rapeluet dsuena viégliè pérola dépouso, per asor, dsan ina clierson pré de gliou prouvision. Où se couluet en cachetta vé la pérola, et avé ina piéra où se bettuet à boudeyié.

Lou Loùp, tro annourelha, dsuessuet où Rénor, quand où revenuet : « Que zia-t-é donc, compère ? — Mai, repondsuet quéquet, j'ayin oubliya de te dsuere qu'itsin batémou qui sonon, van je sé invueto per être lou paran, et j'y courou ! »

Lou dròlou reprend lou chamin della clierson, et boufe lou tser doù pouot de mier.

A son retour, lou Loùp gli demanduet lou nom dòu motri : *Jesquacouá !* repondsuet lou Rénor : et, arapan sa béssa, où contsuenuyuet son travâ.

In'ura apré, la cloche d'sin vuellajou vésin sonnuet, et lou Renor, reglico per la douceur doù mier, dsi où Loup : « T'san ! itsincore in batémou van je sé invueto. J'é bian de paran ; la séson dsan ma famiglie a éto bian dria ! Lou tems d'allo et de revegni. Contsuenuye souluet lou travâ : je tocherà mouyan de t'adsire quoque z'ou à rougé. »

jours à ruser) au moyen de s'approprier les rayons de miel appétissants qui remplissaient le pot apporté par le Loup. Le madré ne chercha pas longtemps : il se souvint d'un vieux chaudron déposé, par hasard, dans une haie auprès de leurs provisions. Il se dirigea en tapinois près du chaudron, et, avec un caillou, il imita le son d'une cloche que l'on carillonne.

Le Loup, très-occupé à sa besogne, dit au Renard, quand il revint : « Qu'y a-t-il donc, compère ? — Tiens ! lui répondit celui-ci, j'avais oublié de te dire que c'est un baptême que l'on sonne, où je suis invité d'être parrain, et j'y cours ! »

Le drôle prend le chemin de la haie et happe le tiers du pot de miel. A son retour, le Loup lui demanda le nom de l'enfant : *Jusqu'au cou !* répondit le renard ; et, reprenant sa bêche, il continua son travail.

Une heure après, la cloche d'un village voisin sonna et le Renard, alléché par la douceur du miel, dit au Loup : « Mais c'est encore un baptême où je suis invité ; j'ai beaucoup de parents, et l'année dans ma famille a été très-fertile ! Le temps d'aller et de revenir. Continue le travail, je tâcherai de te rapporter quelques os à ronger. »

Mons Renor retourne ou tsepin per lou regrabouto. Apré s'étre bian benésia, où revian oùpré dou Loùp, que gli demande lou nom dell' efan : *Jesquamiâ!* où repondsuet, en gli dsuesan que la char san z'où ne pouyé po s'adsire façuelamian dsin guleton !

Lou pourou Loùp dégoutove et barbelove apré lou goûtò.

Son compagnon ne pouyan resuesto à sa groumandsise, retourne alla clierson per nesenéque, pique incore si la pérola, et revian en couran annoncé où Loùp in tràsiémou batémou; tout en fassan la catamouoche, où gli dsuessuet de z'iallo et se rebette all'ouira.

Lou grouman, en quoque tour de linga, figniâ lou pouot de mier, et revian en se glichan le babuene, et en dsuesan que lou motri s'apelove : *Jesquaki!*

Lou Loùp, délavouro per la sâ et meran de fam, prepose où ruso d'allo goûtò.

Quéquiet, qu'ayié guiegnia all' avance ina caborna dsan ina tэта de revou, pré della târra qui bessovan, suivié lou Loùp, l'oureglie où guet et la coua bossa.

Mons Renard retourne au pot de miel, qu'il attaqua de nouveau. Sa gourmandise satisfaite, il revint auprès du Loup, qui lui demanda le nom du nouveau-né : *Jusqu'au milieu!* répondit-il, en lui disant que la viande désossée ne lui avait pas permis de lui rapporter le moindre relief du festin !

Le pauvre Loup suait et attendait avec impatience le moment du goûter.

Cependant son compagnon, ne pouvant résister à sa gourmandise, retourne à la haie sous un prétexte quelconque, frappe de nouveau sur le chaudron et revient en courant annoncer au Loup un troisième baptême. Celui-ci, mécontent, accède néanmoins à la demande du Renard pour y assister et continue sa besogne.

Le gourmand, en quelques tours de langue, acheva le pot de miel et revint en se léchant les babines, disant que le petit s'appelait : *Jusqu'au fond!*

Le Loup, dévoré par la soif et mourant de faim, proposa au rusé d'aller manger.

Celui-ci, qui avait visé à l'avance un trou dans une cépée de chêne, près de la terre qu'ils bêchaient, suivait le Loup, l'oreille au guet et la queue basse.

Quand lou sire Rougefeya s'apercevet della força de son compère. où gli couruet dessi per l'estourbo; mai lou Rénor subtsuelaman s'ansouvet, doù lo doù pertsi della tэта de revou.

Courajà de pré per lou Loùp, mogré qu'oull'ère làstou, où se jetuet dsan lou pertsi, mai po suet vitou que lou Loùp courajérou poussuet gli arrapo ina piotta de derrâ.

I façuelou de juger dell' embarras de Crocapoula, que, per touta consoulacion, ayié ina courla d'éga vuenégro dsan se griffè, et qu'où pourtove à sa gorge, à chòque breyuet della dent doù loùp, menaçan degli coupo la patta.

Mon ruso couquin, que sayié suet bian broujé toù loù tour poussueblou en plagne, se trouvove prâ della bouna manière.

Enfin, foù de douleur, i gli vian in' idé... Se redressan avé éfor et montran sa courla où Loùp, gli dsi :

« Avisa, pendant que je bevou,
Te tsuere la raje doù revou! »

Lou Loùp vouçuet proutesto et... on devuene lou ràstou !
L'adresse a toujours pruomo la force, et la rûsa la bouna fá...

Quand messire Mange-Brebis s'aperçut de la supercherie de son compère, il courut sur lui pour se venger : mais le Renard subitement prit la fuite et se dirigea vers le trou de la cépée.

Serré de près par le Loup, malgré son agilité, il se jeta dans le trou, mais pas si prestement que le Loup ne lui attrapât une patte de derrière.

Il est facile de juger de l'embarras de Croque-Poule, qui, pour toute consolation, avait une gourde d'eau vinaigrée dans ses griffes et qu'il portait à sa bouche à chaque contraction de la dent du Loup, menaçant de lui couper la patte.

Mon rusé couquin, qui savait très-bien imaginer tous les tours possibles en rase campagne, se trouvait pris de la bonne manière.

Enfin, fou de douleur, il lui vint une idée ; se redressant avec effort et montrant sa gourde au Loup, il lui dit :

« Regarde ! pendant que je bois, — tu serres la racine du chêne ! »

Le Loup voulut protester, et... on devine le reste.

L'adresse a toujours primé la force, et la ruse la bonne foi...



UROUS NAUFRAGE

AU PRÉSIDENT MAX DE LA BAUMO

Èro un bèu jour d'autouno, e soun alen tebés
Butavo sus lou clar - pèr la premiero fes -
La nau qu'anavo au fièu de l'aigo lindo e puro.
Asseta tóuti dous, siau come la naturo,

Charravon, Elo em 'Èu, urous coume n'ïa ges.
De-que disien? Nonn sai ; belèu rèn ! Es permés
Au bonur de teni mudo sa parladuro :
Chale paradisen sèns mistèri noun duro . . .

Rintrèron au castèu que toumbavo la niue.
La barco flame-novo, alor, passè pèr iue :
Le sufisiè d'avé pourta la fado bloundo !

Tóuti n'an pas tant fièr destin, que van sus l'oundo . . .
E *la Baumo*, de l'ange esvali coume un fum,
Dintre si teso en flour a garda lou parfum !

Louis ROUMIEUX.

(Provençal. Avignon et les bords du Rhône.)

HEUREUX NAUFRAGE

AU PRÉSIDENT MAX DE LA BAUME

C'était un beau jour d'automne, et sa tiède haleine — poussait sur le lac, pour la première fois, — la nacelle qui allait au courant de l'eau pure et limpide. — Assis tous les deux, calmes comme la nature,

Ils devisaient, Elle et Lui, heureux comme personne . . . — Que disaient-ils ? Je ne sais ; peut-être rien ! Il est permis — au bonheur de tenir un langage muet : — nul charme de Paradis ne dure sans mystère !

Ils rentrèrent au château à la nuit tombante. — La barque flam-bante neuve, alors, s'engloutit : — il lui suffisait d'avoir porté la blonde fée !

Toutes n'ont pas si fière destinée, qui vont sur l'onde . . . — Et *la Baume*¹, de l'ange évanoui comme une fumée, — a gardé le parfum dans ses allées fleuries !

Louis ROUMIEUX.

¹ Le château de la Baume, près Uzès.

L'IVER

A UN AMIC

L'iver ez revengut tout crissat de glasso ;
Lou soulel e la luno an lous pelses jalats,
Saturno e Jupiter se soun enmantelats,
E Mars, tant frejoulet, tremblo jout sa couirasso.

La terro, de coutou se vei tapa la fasso ;
Lous aubres an sous peds per la frejou pelats.
Dins soun leit hivernenc, lous flumes acalats
An perdut lou poudé de se chanja de plasso.

Que poudriò te manda dins aquelo sazou,
Amic, per n'adoussi la tant grando rigou ?
Moun cor, qu'a soul de fioc dins touto la naturo.

Pendent las loungos neits, plegat sus toun burèu,
Dins toun travail ardent, el sera toun flambèu,
Sera toun refaudis al temps de la frescuro.

C. LAFORGUE.

(Languedocien, Quarante et ses environs.)

L'HIVER

A UN AMI

L'hiver est revenu tout hérissé de glace : — le soleil et la lune ont leurs cheveux gelés. — Saturne et Jupiter se sont couverts de leurs manteaux, — et Mars, si frileux, tremble sous sa cuirasse.

La terre, de coton se voit couvrir la face ; — les arbres ont leurs pieds maltraités par la froidure. — Dans leur lit hivernal, les fleuves apaisés — ont perdu le pouvoir de se changer de place.

Que pourrais-je t'envoyer dans cette saison, — ami, pour en adoucir la grande rigueur ? — Mon cœur, qui, seul, est de feu dans toute la nature.

Pendant les longues nuits, ployé sur ton bureau, — dans ton ardent travail il sera ton flambeau, — il sera ton refuge au temps de la fraîcheur.

C. LAFORGUE.



A CLEMENT FANOT

Μαυροζομέν σε, Τεττέξ
(ANAGREOUN)

D'Avignoun grand trignoulejaire!
Que m'enchau ço que dis lou catau, l'ufanous.
L'arlèri vueje, lou trufaire ?
Iéu, iéu, te nome urous, e tres fes plus urous
Que bèn de segnour dóu territoire,
Que se bagnon dins l'or e que volon courous...
Capoulié di trignoulejaire !
Lou languimen nous enmantello !
Tenes, tu, dins la man la poumo de bonur,
Car brules d'uno passiouun bello
Que sèmpre te sourris d'eïlamount, de l'Azur,
Coume uno trelusento estello ;
Mai nàutri, tron de goi ! sian priva de toun ur !
Car la cagno nous enmantello !

A CLEMENT FANOT

Nous t'estimons heurense,
ô cigale !
(ANACRÉON.)

O grand carillonneur avignonnais ! — que m'importe ce que dit le richard, l'orgueilleux, — le fat, le moqueur au cœur vide ? — Moi, moi, je te nomme heureux, et trois fois plus heureux — que bien des seigneurs du territoire — qui se baignent dans l'or et qui volent brillants... — ô maître des carillonneurs !

L'ennui nous enveloppe ! — Tu tiens, toi, dans la main la pomme de bonheur, — car tu brûles d'une belle passion — qui te sourit toujours d'en-haut, de l'Azur, — comme une étoile étincelante ; — mais nous, parbleu ! nous sommes privés de ta chance. — car les soucis nous enveloppent.

¹ Grâce au poème héroï-comique de Roumanille, *la Campano mountado*, imprimé il y quelques années, tous ceux qui s'intéressent à la poésie provençale moderne connaissent Clément Fanot.

Sembles, Fanot, uno cigalo !
 Quiha dedins ta tourre, entre terro e soulèu
 (Un rèi sus soun autour reialo) ;
 Fasènt dinda toujour ti trignon cantarèn,
 Escampes un son que regalo
 De ti mirau brounzin, noun creba, clarinèu.
 O ! sembles un vòu de cigalo !

Tu, la pas di sântis andano ! . . .
 La cigalo escampiho, eila, de soun oustau,
 Sus la branco d'uno platano,
 De calour dins lou cor, de trelus, de grand gau :
 Tu, fas tounba de ti campano
 Uno eigagno de Dièu, un vounvoun celestiau,
 Un perfum di sântis andano !

GUIHEN-C. BONAPARTE-WYSE.

Avignoun, febré 1868.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

Tu sembles, Fanot, une cigale ! . . . — Dans ta tour, perché entre terre et soleil — (un roi sur une élévation royale) ; — faisant résonner joyeusement tes battants harmonieux, — tu éparpilles un bruit qui réjouit, — de tes *miroirs* de bronze, entiers, d'un timbre clair. — Oui, tu sembles une volée de cigales !

Toi, la paix des allées saintes ! . . . — La cigale répand, au loin de son gîte, sur la branche d'un platane, — de la chaleur dans le cœur, de la lumière, de la grande joie ; — toi, tu laisses tomber de tes cloches — une rosée divine, un bourdonnement céleste, — un parfum des allées saintes !

GUILLAUME-C. BONAPARTE-WYSE.

Avignoun, février 1868.

MOUSSU CHASAUD ¹

Aves be counegut Moussu Chasaud?
Aurò n'i'a pus de gent couma-t-eu era.
Quand auvio, lou mati, chantà soun jau,
Tant lèu aguessas vist notre ome à terra,
E tant lèu que lou jour era falit,
Tant lèu aguessas vist notre ome au uid.

Au meis d'abrieu, quand venta e jala enquera,
L'aurias dit qu'avias vist lou roussignòu,
Notre ome se vitissio à la lèugiera;
E, si li'aguessas dit, vers la fi d'òut,
Qu'avias vist la rousseta ou la bechada,
Se bilhava d'iver dins la journada.

Quand venio de sa vigna emd un paniè,
La marmalha autour d'eu s'atroupelava;
E quand quis poulissouns de soun quartiè
Cherchaven à sabeï ça que pourtava :
« Devinas ! disiò-t-eu, ça qu'ei dedins,
N'aires 'na grapa. — Eh he ! qu'ei daus rasins, »

MONSIEUR CHAZAUD

Vous avez bien connu Monsieur Chazaud?— Aujourd'hui, il n'y a plus de gens comme lui. — Quand il entendait, le matin, chanter son coq, — aussitôt vous eussiez vu notre homme à terre. — Et aussitôt que le jour avait décliné. — aussitôt vous eussiez vu notre homme au nid.

Au mois d'avril, quand il vente et gèle encore, — vous lui auriez dit que vous aviez vu le rossignol, — notre homme se vêtissait à la légère; — et si vous lui aviez dit, vers la fin d'août, — que vous aviez vu le rouge-gorge ou la bécasse, — il s'habillait d'hiver dans la journée.

Quand il revenait de sa vigne avec un panier, — la marmaille autour de lui s'atroupait; — et quand ces polissons de son quartier — cherchaient à savoir ce qu'il portait : — « Devinez ! disait-il, ce qui est dedans, — vous en aurez une grappe. — Eh bien ! ce sont des raisins ».

¹ Dans le périgourdin, la finale féminine du singulier prend, sauf quelques cas, le son de l'o: *bechada*, *journada* = *bechado*, *journalado*. Il en est de même pour certains temps de verbe: *bilhava*, *desira* = *bilhavo*, *desiro*.

Disian-t-is tous au cop. « Ah ! quis meinageis,
Disio Moussu Chasaud, jous lur bounet,
N'en saben mai que nous, e lous vilageis
N'en motren à la vila, au jour d'anet. »
E lou boum viei leidoune deicapelava
Soum paniè de rasins e lou boucidava.

Aimava à trabalhà soum pitié be,
Sans se preissà jamai, jamai chaumava.
Soum boursie n'era pas tous lous jours ple,
Ni soum graniè ; pertant jamai junáva,
E culio dins soum be, tranquilament,
Soum mounjous, soum blespagna e soum froment.

Prenio, tous lous dimens, l'abit de lana,
Una chamisa blanche e soum chapèu :
E, couma sa barba avio 'na semana,
Se nava fa rasà per se fa bèu.
E, quand lous de lesei lou rancountraven,
En se dounant lou mout, lou saludaven .

E li disian : « Boun jour, Moussu Chasaud,
Couma co vai anet ? — Merci, co vira,
Disio-t-eu ; brave tems, ni fret, ni chaud,
E bien de la santat qu'un vous desira.

disaient-ils tous à la fois. « Ah ! ces enfants, — disait Monsieur Chazaud, sous leur bonnet, — ils en savent plus que nous, et les villages — en remontent à la ville. présentement. » — Et le bon vieillard alors découvrait — son panier de raisins et le vidait.

Il aimait à travailler son petit bien. — Sans se presser jamais, jamais il n'était oisif. — Sa petite bourse n'était pas tous les jours pleine, — ni son grenier ; pourtant il ne jeûnait jamais. — et, dans son bien, tranquillement, il récoltait — ses haricots, son maïs et son froment.

Il prenait, chaque dimanche, l'habit de laine, — une chemise blanche et son chapeau ; — et, comme sa barbe avait une senneine, — il allait se faire raser pour se faire beau. — Et, quand les gens de loisir le rencontraient, — ils le saluaient en se donnant le mot.

Et lui disaient : « Bonjour, Monsieur Chazaud ! — Comment allez vous aujourd'hui ? — Merci, ça boulotte, — disait-il ; il fait beau temps, ni froid, ni chaud, — et beaucoup de santé que je vous

— Eh ! mas ; eh ! mas, dijas, Moussu Chasaud ;
Dijas-me, qu'aves-vous ? Ses pla malaut :

» Aves lous eis batuts, la jauta pala ;
N'aves pas l'er dau tout d'un ome fier.
Fases-me veire un pau la lenga ? Ei sala.
Aures-vous bien trapat quauque cop d'er ?
Surti dins quel eitat ! quala imprudença !
Un cop d'er , qu'ei meichant, quand un gui pensa ! »

E Moussu Chasaud, blanc couma leri,
Disio alcidoune : « Qu'ei pas l'imbarras, sente
Quaucaré. — Devias pas quete mati
Vous levà. — Qu'ei be vrai que m'en repente.
— Couma aves-vous pougut quità lou liet ?
— Gui torne, disio-t-eu, mai tout-à-dret. »

E lou paubre moussur, que fasio pena
A veire, tament era chanjat,
S'entournava, las mas sus sa peitrena.
Mens de mejoura après, era coueijat.
« I'a loung tems, disio-t-eu, que iou zou couava. »
Se plagno, se purjava, e bevio e suava.

désire. — Eh ! mais ; eh ! mais, dites, Monsieur Chazaud, — dites-moi, qu'avez-vous ? Vous devez être malade :

Vous avez les yeux battus, la joue pâle ; — vous n'avez pas du tout l'air d'un homme bien portant. — Faites-moi voir un peu la langue ? Elle est sale. — Vous aurez certainement pris quelque coup d'air. — Sortir dans cet état ! Quelle imprudence ! — Un coup d'air, c'est mauvais, quand on y pense !... »

Et Monsieur Chazaud, blanc comme lis, — disait alors : « Ce n'est pas l'embarras, je sens — quelque chose. — Vous ne deviez pas de ce matin — vous lever. — Je m'en repens, cela est bien vrai. — Comment avez-vous pu quitter le lit ? — J'y retourne, disait-il, et tout droit de ce pas. »

Et le pauvre monsieur, qui faisait peine — à voir, tant il était changé, — s'en retournait, les mains sur sa poitrine. — Moins d'une demi-heure après, il était couché. — « Il y a longtemps, disait-il, que je couvais cette maladie. » — Il se plaignait, il se purgeait ; il buvait et suait.

Quand avio 'u liet goumat dous jours ou treis,
 Trop de tems qu'aurio eitat deirasounable,
 Notreis bous paroufiens, jòuneis mai vieis,
 Naven per s'eimajà dau paubre diable.
 Entraven en prenent tout lur seriou
 E lou vesian au liet pus mort que viou.

« Eh be! Moussu Chasaud, couma co vira?
 Eh! mas, aves tournat prene coulour.
 La lenga n'a pus re; l'ei, un s'i mira:
 La peitrena trundis couma un tambour.
 Ses garit. » E lou viei lur disio: « Trobe,
 Dempeis quauqueis mouments, que iou me dobe. »

Un jour, que l'avian fai entau coueijà,
 Un de quis de lesei que lou velhaven,
 En l'empèchant de beure e de minjà,
 Vesent sous paubreis eis que se barraven.
 Dissent à sous amis, tant si pau fort:
 Aurò qu'ei be finit; notre ome ei mort. »

Paubre Moussu Chasaud! qu'avio la teta
 Pansada de coutat sur lou chabei,

Quand il avait croupi au lit deux ou trois jours, — trop de temps c'eût été déraisonnable, — nos bons paroissiens, jeunes et vieux, — allaient s'informer du pauvre diable. — Ils entraient en prenant tout leur sérieux, — et ils le voyaient au lit plus mort que vif.

« Eh bien! Monsieur Chasaud, comment cela va-t-il? — Eh! mais, vous avez repris couleur; — la langue n'a plus rien; vos yeux, on s'y mire ait. — La poitrine résonne comme un tambour: — vous êtes guéri. » Et le vieillard leur disait: « Je trouve, — depuis quelques moments, que je me rétablis. »

Un jour, qu'on l'avait fait coucher ainsi, — un de ces oisifs qui le veillaient, — en l'empêchant de boire et de manger, — voyant ses pauvres yeux qui se fermaient, — dit à ses amis, en haussant tant soit peu la voix: — « A présent, c'est bien fini; notre homme est mort. »

Pauvre Monsieur Chasaud! qui avait la tête — posée de côté sur

Quela paraula fola e malouneta
 Lou tuet : Moussu Chasaud drubit pus l'ei.
 Fuguet lou lendouma pourtat en terra.
 Aurò, n'i 'a pus de gents couma-t-eu era.

A. CHASTANET.

(Périgourdin, Mussidan et ses environs.)

le chevet, — cette parole inconsidérée et inconvenante — le tua :
 Monsieur Chazaud ne rouvrit plus les yeux. — Il fut le lendemain
 porté en terre.— Aujourd'hui, il n'y a plus de gens comme lui.

A. CHASTANET.

LE PINTAIRE

Urous qui pot passa sa vido ame's pintaires !
 Milo douces plasés fan à barros dins el;
 Dins el tout viro flous, dins el tout jogo d'aires:
 Ten toutos sas ergnos pel pel.

I venguets pas dounc dire : « Uno vaco t'es morto,
 Janet; un rousal blanc t'a rumat le vignè. »
 Ni mai : « L'oustal te toumbo e l'aigat se l'emporto,
 — Saras dema sens un diniè. »

El s'en rits. Enroudat d'un eissam de bebeires,
 L'elh vieu, le pot lusent e le nas eramuesi,

LE BUVEUR

Heureux celui qui peut passer sa vie avec les buveurs ! — Mille
 doux plaisirs jouent aux barres en lui; — en lui tout tourne *fleurs*
 (trefles), de lui tout joue des airs; — il tient ses ennuis par les
 cheveux.

Ne venez pas lui dire : « Une de tes vaches est morte, — Janot;
 une gelée blanche a roussi ton vignoble. » — Non plus : « Ta maison
 tombe et l'inondation l'emporte, — tu seras demain sans un denier. »

Lui, s'en rit. Entouré d'un essaim de buveurs, — l'œil vif, la lèvre

El canto à plen puetralh, en t'arrasant les veires,
Le boun soulas e le boun vi.

« E per que, s'a-dits el, se douna tant de peno?
Sapien-va passa dous, mentre que l'tems va dits;
Car, se la mort nous douno un tabut per e-usseno,
Per milo ans saren endourmits.

» Anen, bounis efants, que l'barrilh se desbounde !
Daiissen pas esfreja las ansos del plouchoun;
Que passe ! E, quand saurion d'esse à la fi del mounde,
Sens ped branla, beguen toutjoun.

» Eh be ! qu'un lac de vi nous courgne sus la lengo !
El soul, del cor de l'ome es l'arremountacien,
Car veirets pas en loe de medeci que tengo
De pus sanitouso poucieu.

» Dounc, Bourtoutmieu, al chai ! Del vielh ! e que tout soune !
Mai on beu entre amics, mais las ergnos s'eu van.
Anen, te ! vudo ras, e qu'aiceste me doune
Bouno santat per tout oungan. »

Ag. GALTIER.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

luisante et le nez cramoisi. — lui, chante à pleine poitrine, en rem-
plissant ras les verres. — la joie et le bon vin.

« Et pourquoi, se dit-il, se donner tant de peine ? — Sachons la pas-
ser douce pendant que le temps le dit ; — car, si la mort nous donne
un cercueil pour coussin. — pour mille ans nous serons endormis.

» Allons, bons enfants, que le baril se déboude ! — Ne laissons
pas refroidir les anses du pichet. — qu'il passe ! Et, quand nous
saurions être à la fin du monde, — sans pied branler, buvons
toujours.

» Eh bien ! qu'un lac de vin nous coure sur la langue ! — Lui
seul, du cœur de l'homme est la restauration. — car vous ne
verrez nulle part de médecin qui ait — de plus salutaire potion.

» Done, Barthélemy, au chai ! Du vieux ! et que tout sonne ! —
Plus on boit entre amis, plus [vite] les ennuis s'en vont. — Allons,
tiens ! vide à pleins bords, et que celui-ci me donne — bonne santé
pour toute l'année. »

Aug. GALTIER.



LES NOUIÈS

Al luscre, les nouiès qu'an mai de cent ans d'âge
Sembloun plenis de raive, en tenent desplegat,
Sus le rose e l'or clar del soulelh amagat,
Le negre ventallas à joun de lhour brancage.

Lhour trounc dreit, que le tems souvent a moussegat.
D'uno peiro ficado a l'image aspet salvage.
Que soun belis e forts! Servissoun de bournage
A-n-un grait espacious e beloment regat.

Dambe un brave ramat de fuelhos roubilhados,
I aura proche d'un mes, quand tourne Sant-Marti,
Que las nouses, pel sol, se soun escampilhados.

Las doublidi, — e pr'aco m'an sapiut agati: —
Vesi demest les brancs tant d'estelos poulidos
Brembant les fruts de l'ort de las dos Esperidos!

AG. FOURÈS.

Caudoroco, le 28 d'outobre 1877.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs).

LES NOYERS

Au crépuscule, les noyers qui ont plus de cent ans d'âge —
semblent pleins de rêve, en tenant déployé, — sur le rose et l'or
clair du soleil caché, — le noir et grand éventail à jour de leur
branchage.

Leur tronc droit, que le temps a souvent mordu, — d'un pelvan
a le grand aspect sauvage. — Qu'ils sont beaux et forts! Ils ser-
vent de bornage — à un guéret spacieux et largement rayé.

Avec une nombreuse quantité de feuilles rouillées, — il y aura
pres d'un mois, revienne la Saint-Martin, — que les noix sur le
sol ont été éparpillées.

Je les oublie, et pourtant elles ont su m'allécher. — Je vois au
milieu des branches tant d'étoiles jolies — rappelant les fruits du
jardin des deux Hespérides!

Aug. FOURÈS.

Cauderoque, 28 octobre 1877.



BIBLIOGRAPHIE

La Bataille de Muret et la Tactique de la cavalerie au XIII^e siècle (avec deux plans topographiques), par Henri DELPECH, membre résidant de la Société des langues romanes.— Montpellier, bureau de la Société des langues romanes; 1878, in 8°, XVI-156 pages.

Ce travail, avant d'être livré à l'impression, était à demi connu des lecteurs montpelliérains. Dans une série de conférences très-bien accueillies du public, M. Delpech en avait esquissé les principaux traits et résumé les conclusions. Dès son apparition, la *Bataille de Muret* se trouve donc devant des lecteurs qui sont en état de l'apprécier immédiatement, et n'ont pas besoin qu'on leur expose longuement le plan de l'auteur et les résultats de ses recherches.

Disons tout de suite que M. Delpech s'est attaché à remplir tout son cadre, mais qu'il s'est bien gardé d'en sortir pour engager, à propos du grand événement qui est l'objectif de son travail, une polémique rétrospective pour ou contre l'un des deux partis en lutte. Il a voulu faire une œuvre en quelque sorte technique et résoudre un important problème d'histoire et d'art militaire.

Dans une rapide *Introduction*, il nous place au cœur des événements, au milieu des deux armées prêtes à en venir aux mains. Il nous fait connaître en détail les emplacements qu'elles occupent, la composition de chacune d'elles, les dispositions morales et les intentions stratégiques des chefs. C'est le sujet des trois premiers chapitres.

Le récit de la bataille remplit le chapitre IV, le plus important et le plus étendu. On y remarque l'attaque des Vasco-Aragonais et leur déroute à la suite du brusque retour offensif des Croisés, la mort de Pierre II, roi d'Aragon; la résistance désespérée de sa *maynade*, l'immense et hardi mouvement tournant par lequel Montfort en personne amène son troisième corps sur le flanc droit de ce corps d'élite, dont il achève ainsi la destruction; l'à-propos de la manœuvre par laquelle il tient en respect les réserves du comte de Toulouse et les empêche de venir au secours des chevaliers de Pierre II; le massacre des milices toulousaines, étourdiement revenues à l'attaque sur les derrières des Croisés victorieux. Les trois derniers chapitres sont consacrés à une étude détaillée de la *Version de la Canso*, des *Causes de la victoire de Muret* et de la *Tactique de la cavalerie au XIII^e siècle*.

Des *Pièces justificatives*, composées en grande partie de textes transcrits par l'auteur dans les archives de la couronne d'Aragon, et deux cartes, complètent cette publication¹.

M. Delpech ne s'en est pas tenu à la partie purement technique de son sujet. Il a bien vu et il fait bien voir qu'à côté des causes exclusivement militaires qui ont décidé le succès en faveur des Croisés, il y en a d'autres, les unes religieuses, les autres politiques, qui ont eu une influence presque égale sur la marche des événements. Ainsi on s'étonne moins de l'audace, en apparence insensée, de neuf cents chevaliers français qui vont s'attaquer à une armée de quarante-trois mille hommes, quand on voit leurs escadrons ne s'acheminer vers le champ de bataille qu'après que l'évêque de Comminges a répété devant chacun d'eux sa promesse formelle « qu'en cas de mort, il leur servirait de caution devant Dieu pour les délivrer, non-seulement de l'enfer, mais du purgatoire. » De toute façon, et qu'elle qu'en fût l'issue, la bataille qui s'engageait était donc une bonne affaire pour ces chevaliers avides et croyants, calculateurs jusque dans leur foi.

Montfort, qui savait si bien tirer parti des dispositions morales de ses soldats, se tenait prêt à en faire autant de celles qu'il supposait chez ses adversaires. Il n'ignorait pas, en effet, que les Toulousains et les Gascons soutenaient mal le roi d'Aragon, parce qu'ils voyaient en lui un étranger, presque aussi dangereux pour eux que les Français du Nord. De leur côté, les Catalans marchaient à contre-cœur contre ces mêmes Français, desquels les rapprochaient leur foi religieuse et le souvenir tout récent de la glorieuse victoire de *las Navas*, remportée en commun sur les Maures d'Espagne, un an auparavant. En cherchant, comme il le fit, à supprimer dès le début de la bataille le chef de l'armée ennemie, il était assuré de détruire du même coup le seul lien qui pût retenir encore en un faisceau mal joint ces volontés divergentes et ces intérêts contraires.

Jusqu'à quel point ces sourds dissentiments ont-ils influé sur la catastrophe qui aboutit à la mort du roi Pierre II et à la défaite de ses troupes? On ne le sait ni ne le saura probablement jamais. Mais ce qui paraît certain, c'est que Montfort, parfaitement renseigné pour tout le reste par ses espions, en fut prévenu ou les devina. Tout, d'ailleurs, de la manière dont il conduisit les opérations, prouve qu'il raisonna d'après l'hypothèse d'un manque d'accord entre les coalisés. M. Delpech, sans sortir, comme il le déclare expressément, du domaine de la simple conjecture, a raison de rapprocher toutes ces coïncidences, laissant à de nouvelles et non plus sagaces recherches l'heureuse, mais peu probable chance, de trouver des docu-

ments qui complètent et confirment cet ensemble de probabilités.

En résumé, Montfort a dû sa victoire, non à la supériorité d'armement ou d'équipement de ses chevaliers, ni à une prétendue supériorité physique de la race du Nord sur celle du Sud, mais à leur rapidité d'évolutions, à leur habitude de charger en masse sans céder au vain plaisir de quitter le rang pour montrer leur bravoure individuelle, enfin et surtout à l'infaillibilité de son coup d'œil, qui lui faisait voir à l'avance les fautes de ses adversaires et les moyens de les retourner contre eux aussitôt qu'elles avaient été commises. C'est ce qu'a démontré M. Delpech, avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Il a été ainsi amené à s'occuper de la tactique de la cavalerie au XIII^e siècle, étude des plus instructives, qui se résume fort heureusement dans la comparaison qu'il fait de la bataille de Cocherel, gagnée par du Guesclin sur les Anglais, et de celle de Muret.

Cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin et d'intelligence, constitue une monographie des plus utiles, en ce qu'elle apporte, non des faits nouveaux, dont la découverte dépend souvent plus du hasard que de l'intelligence des chercheurs, mais des explications réellement neuves. Et dans la circonstance ce n'est pas un mince mérite, si l'on songe qu'elles rectifient sur un événement aussi important les opinions jusqu'ici dominantes d'hommes tels que Sismondi, Michelet et H. Martin.

En finissant, nous devons présenter à l'auteur une observation dont il sera le meilleur juge. Page 78, il dit que la nouvelle de la mort de Pierre II « arracha des larmes à Montfort. » Le fait est-il bien certain, et M. Delpech n'a-t-il pas à son insu forcé la signification des témoignages contemporains? En effet, tous ceux qu'il a reproduits en note, avec son soin habituel, nous montrent Montfort *plaignant*, mais non pas *pleurant*, celui qui avait été son suzerain: « . . . *planctum* fecit », Pierre des Vaux de Cernay; « Quant il le visy le *plaint* », Baudouin d'Avesnes; « non modicum *lamentabatur* », Chanoine de Laon. Ce détail a sa valeur, car les larmes ne dépendent guère de notre volonté, tandis qu'il n'en est pas de même de nos paroles et de nos gestes. Non pas qu'on ne puisse croire à la sincérité de Montfort, à laquelle, pour ma part, je ne crois pas, car cet homme, dur et retors, savait au besoin parfaitement jouer la comédie; mais, s'il avait réellement versé des larmes, ses historiens, et principalement ses panégyristes, tous si déférents à l'égard de l'orthodoxe Pierre II, n'auraient pas manqué d'en faire honneur à l'un et à l'autre.

Dois-je signaler encore, pour être complet, quelques menues fau-

tes d'impression? P. 53, l. 9, il faut lire *aciei*; *ibid.*, l. 22, ne faut-il pas *gille*, « ruse, tromperie », et non *Gille*, nom propre ?

A. B.

Recueil de morceaux choisis en vieux français, par Eugène RITTER, professeur à l'Université de Genève.— Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, 1878; in-8°, viii-116 p.

Opuscule purement scolaire. Il se divise en trois parties d'inégale étendue. La première comprend les plus anciens textes de la langue française; la seconde, sous la rubrique *Prose*, des extraits du *Livre des Rois*, de Villehardouin, etc.: la troisième est consacrée à la poésie. Tous ces textes ne sont pas également propres à passer sous les yeux des commençants: quelques-uns appartiennent à des dialectes encore peu connus et mal déterminés (*Serments*, *Saint Léger*); d'autres, comme le *Livre des Rois*, ne sont pas écrits avec la correction uniforme qu'exige l'inexpérience des premières études. Cependant, ces réserves faites, on doit reconnaître que le recueil de M. R. été composé avec soin et avec goût. Le prix n'en est pas indiqué, mais il est à supposer qu'il est à la portée de toutes les bourses.

A. B.

L'Abbaye de Montmajour. Étude historique d'après les manuscrits de D. Chantelon et autres documents inédits, par F. DE MARIN DE CARRANRAIS, archiviste auxiliaire des Bouches-du-Rhône. Marseille, 1877: 1 vol. gr. in-8°, 162 pages.

Au milieu de cet admirable pays d'Arles, Eden de l'archéologue et de l'artiste, se dressent, sur la colline de Montmajour, des ruines importantes, dont l'histoire complète et authentique restait enfouie dans la poussière des archives. Il existe de nombreuses notices sur Montmajour; un travail d'ensemble était encore à faire. L'ouvrage que nous annonçons vient de combler cette lacune. M. de Marin de Carranrais a condensé en un travail substantiel tous les faits importants relatifs à l'antique abbaye. Notre cadre ne nous permet que de signaler cette œuvre pleine d'intérêt, et de souhaiter que le jeune érudit à qui elle est due continue à mettre en lumière, en une série de monographies analogues, les nombreux points encore obscurs de notre histoire méridionale.

C. J. T.

PERIODIQUES

Romania, 26. — P. 161. *La Légende de Girart de Roussillon*. P. Meyer. Cette notice comprend une étude bibliographique et historique sur Girard de Roussillon; la vie latine du célèbre comte, accompagnée de la traduction en français, ou plutôt en bourguignon, de la fin du XIII^e siècle; un glossaire qui fait suite au texte bourguignon, un commentaire et un appendice intitulé *la Translation du corps de sainte Marie-Madeleine à Vézelay*. P. 179, l. 37, *refaiz* manque au glossaire. Littré ne donne pas d'exemple ancien de ce mot ainsi employé. P. 183, l. 10, *Perfection*, que M. P. M. corrige en *persécution*, doit probablement se lire *persecution*, qui donnerait le même sens. P. 185, l. 22, *envie cuvenimé*, faute d'impression pour *envenimée*. P. 195, l. 34, *s'escepa*, signalé avec raison au glossaire, est un doublet dialectal de *s'achopa*. P. 222, l. 10, *poserat*, faute d'impression pour *poterat*. *Ibid.*, l. 23, *pro divo*, faute de lecture pour *proclivo*. P. 223, l. 9, *s'en li sostenant de .ii. bastons*, lisez, comme plus bas, l. 34, *sens le sostenement*. *Ibid.*, l. 17 et 20, *voillast = voluisset* paraît étrange. Il faut sans doute lire *voillust*. *Ibid.* l. 19, une virgule serait nécessaire après *est*. P. 227, l. 13, il est probable que le traducteur aura lu *raptando*, qui a le même sens que *rapiendo*, mais se rapproche plus de l'original *reptando*. — P. 236. *La Sottie en France*, E. Picot. Travail très-soigné et qui paraît complet. *Fatiste*, auteur de *fabrasies*, n'est pas au glossaire. P. 247 « Les fous n'obtinrent pas la même faveur dans l'Europe méridionale. Les mystères provençaux que nous possédons n'en offrent pas de traces. » M. Chabaneau me fait observer que M. P. est dans l'erreur. Des deux seuls mystères provençaux (sur cinq) qui ont été publiés, il n'y en a qu'un (Sainte Agnes) où l'on ne trouve pas trace du *fou*; dans le second (*Ludus sancti Jacobi*), ce personnage, *lo fol*, suit au contraire l'action d'un bout à l'autre. Peut-être, ajoute M. Chabaneau, M. P. considère-t-il ce dernier mystère comme traduit ou imité d'un original français et comme étranger, par suite, à la dramaturgie provençale. — P. 327. *Mélanges*: 1^o *Un nouveau texte des Novas del Papagay* (A. Wesselofsky). 2^o *Sur Le pronom neutre en provençal* (G. Chabaneau). — P. 332. *Comptes rendus*: 1^o A. Graf. *I Complementi della chanson d'Huon de Bordeaux*, testi francesi inedite, tratti da un codice della Biblioteca nazionale di Torino (G. P.) 2^o Auguste Scheler. *Deux Rédactions diverses de la légende de Sainte Marguerite en vers français*, publiées avec variantes d'après des ms. du XIII^e et du XIV^e siècles (P. M.) — P. 342. *Periodiques*. — P. 349. *Chronique*.

Bulletin de la Société des anciens textes français. 1878, n° 1. — P. 30. Paul Meyer, *Notice du ms. F^o 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid*. Ce ms., que M. P. Meyer est le premier à étudier, date du XIII^e siècle et contient au moins sept poèmes, tous inédits. L'éditeur en donne l'analyse et des extraits. C'est une intéressante étude et une heureuse trouvaille. P. 43, v. 8, *asses* pour *à ses*, et p. 48, v. 32 *osses* pour *o ses*, sont des épaves de l'orthographe archaïque, qui doublait l's initiale quand les deux mots formaient corps dans la prononciation et dans l'écriture, sans doute afin de prévenir le lecteur que cet s, même après l'adjonction du mot antécédent, s'articulait comme ç et non comme le z actuel. C'est ainsi que nous écrivons *ressentir* et que nous prononçons *recentir*. Si l'on écrivait *resentir* par s simple, on serait tenté de prononcer *rezentir*. — P. 60. Paul Meyer, *Notes sur le ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, Fr. 2039*. Cette note complète la précédente, en même temps que l'article du *Catalogue* (T. I.) *des manuscrits français*. A. B.

L'Alliance latine, *Revue internationale de littérature, histoire, philosophie, sciences et arts, rédigée par les membres de l'ALOUETTE, société d'auteurs français, espagnols, italiens, portugais, roumains, suisses romands et Américains du Sud*. (Prix de l'abonnement : 14 fr.) — Cette revue nouvelle, fondée à Montpellier par M. Xavier de Ricard, est à la fois politique, littéraire et historique. Elle ne rentre donc pas dans le cadre, beaucoup plus restreint, de la *Revue des langues romanes*, laquelle est presque exclusivement philologique.

Mais, comme la publication de textes en langue méridionale crée entre elle et nous plus d'un point de contact, et aussi pour lui souhaiter la bienvenue et la remercier d'avoir reproduit le sommaire de notre propre *Revue* (mars-avril 1878), nous donnons la table des matières du premier numéro paru. Dans ceux qui suivront, nous choisirons plus particulièrement les parties qui intéressent la philologie et nous en ferons le compte rendu, réservant ainsi notre publicité toute spéciale pour ce qui est plus particulièrement de notre compétence.

P. 3. Mauro Macchi, *l'Alliance latine*. Programme républicain, fédéraliste et confédéraliste de la nouvelle revue. — P. 5. Victor Balaguer, *Juan de Aubusson*. Texte et traduction. — P. 8. Xavier de Ricard, *l'Idée latine*. — P. 17. Anfos Tavan, *Bresihage d'alauveto* Prose provençale (texte et traduction). — P. 19. Pompeyo Gener, *Don Quijote y don Juan*. Texte espagnol et traduction. —

P. 26. Léon Cladel, *Un marquis républicain*. — P. 30. Ed. Thiaudière, *la Pratique de la morale*. — P. 38. Robert Halt, *la Main et le Doigt*. — P. 42. E. Pouvillon, *le Nuage*. — P. 46. Olivier le Patarin, *le Serment de Bernard Atton*. — P. 53. Jousé Mayer, *A Pobro*, prose provençale. — P. 56. Gellion Danglar, *Rienzi*. — P. 68. Auguste Fourès, *le Martyre de l'oïe*. — P. 72. Émile Maison, *Histoire sentimentale du temps des Maures*. — P. 76. *Les Cenci* (traduit de l'anglais). — P. 84. Gerónimo Forteza, *las Casus de huéspedes* (texte et traduction). — P. 102. Pi y Margall, *Observaciones sobre el caracter de D. Juan Tenorio* (texte et traduction). — P. 119. Jules Laurens, *Notes provençales*. — P. 125. G.-L. Pátuzzi, *Cronica italiana* (texte et traduction). — P. 129. Juan-B. Ensenat, *Cronicu española* (texte et traduction). — P. 150. *Bibliographie*. — P. 160. *Anthologie poétique*. Pièces et extraits en français, en italien, en castillan, en catalan, en roman de Lausanne, en provençal, en haut et bas languedocien.

A. B.

CHRONIQUE

La *Revue des langues romanes* publiera dans ses prochains fascicules *las Ordinacions y Bans del comtat d'Empurias*, par M. Balaguer y Merino (XIV^e siècle); des *Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau (du XII^e au XVI^e siècles)*, réunis par M. Affre, archiviste du département de l'Aveyron; une étude de M. J. Bauquier sur *Quelques Pronoms provençaux*; un recueil d'*énigmes* et un autre de *doublets languedociens*, par M. le pasteur l'esquet, et en même temps que diverses poésies en langue d'oc et en catalan, dues à MM. Aubanel, Gabriel Azaïs, Bonaparte-Wyse, Caretá y Vidal, Fourès, Laforgue, l'abbé J. Roux, etc.; le poème languedocien des *Laes d'amour*, par M. Alexandre Langlade

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France.

Albanès (l'abbé). *Pierre d'Aigrefeuille, évêque d'Arignon, de Valbres, de Clermont, d'Uzès et de Mende. Preuves de son épiscopat. Élimination de trois faux évêques d'Arignon*. Marseille, Lebon; in-4^o, 56 pages.

Allmer et de Terrebonne. *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné*. — 1^{re} partie. *Inscriptions antiques antérieures au VIII^e siècle*, t. IV. Vienne, Girard; in-8^o, 552 pages.

Arnaud. *Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Valence, Chenevier; in-8^o, de 446 à 532 pages.

Bahille. *Dir Ans de consulat à Béziers, de 1384 à 1391. Étude d'histoire locale*. Béziers, Riviere; in-8^o, 72 pages.

Barbier de Montault (Mgr.). *La Visite de la cathédrale Saint-Bertrand de Comminges en 1627*. Montpellier, Bureau des Chroniques du Languedoc; in-4°, 18 pages.

Bargès (l'abbé). *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Cello-Ligurie*. Paris, Leroux; in-8°, 168 pag., planches.

Barthélemy (de). *Les Temps antiques de la Gaule*. Paris, Palmé; in-8°, 43 pages.

Bastie. *Le Languedoc. — 1^{re} partie. Description complète du département du Tarn*, tom. II, séries 16 à 22. Albi, Nouguiès; in-4° à 2 col., iv-296 pages.

Bémont Simon de Montfort, comte de Leicester. *Son gouvernement en Gascogne (1248-1253)*. Nogent-le-Rotrou, Daupeley; in-8°, 37 pages.

Berluc-Perussis (de). *Forcalquier et ses souvenirs littéraires*. Forcalquier, Masson; in-8°, 18 pages.

Berluc-Perussis (de). *Un document inédit sur Laure de Sade*. Aix, Marius Illy; in-8°, 16 pages.

Bernard (l'abbé). *L'Église de Lyon et l'Immaculée Conception. Essai théologico-dogmatique*. Lyon, Pitrat; in-8°, 134 pages.

Bessi. *Notices sur Segurana, héroïne niçoise*. Nice, Gilletta; in-8°, 30 pages.

Bladé. *Géographie juive, albigeoise et calviniste de la Gascogne*. Bordeaux, in-8°.

Blouyn (Mathieu). *Mémoires sur les troubles de Gaillac au XVI^e siècle, publiés pour la première fois et annotés par M. le baron de Rivières*. Montpellier, Ricard; in-4°, 36 pages.

Firmin Boissin. *Le Vivarais et le Dauphiné aux Jeux floraux de Toulouse*. Vienne, Savigné; in-8°, 111 pages.

Bonnefoi (l'abbé). *La Noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude*. Le Puy, Freyrier; in-8°, 51 pages.

Bonnelye. *Saint Antoine de Padoue et son pèlerinage aux grottes de Brives (diocèse de Tulle)*. Brives, Verlhac; in-8°, 244 pages.

Boscheron des Portes. *Histoire du Parlement de Bordeaux, depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790)*. Bordeaux, Lefevre; 2 vol. in-8°, xxv-1010 pages.

Bosredon (de). *Nomenclature des monuments et gisements de l'époque anté-historique dans le département de la Dordogne (âges de la pierre taillée et de la pierre polie)*. Périgueux, Dupont; in-8°, 46 pages.

Bourbon. *Notice historique sur le collège de Montauban, depuis sa fondation jusqu'en 1792*. Montauban, Forestié; in-8°, 30 pages.

Bussière. *Études historiques sur la Révolution en Périgord. — 1^{re} partie. La Bourgeoisie périgourdine au XVIII^e siècle. Agriculteurs, économistes et paysans périgourdiens en 1789*. Bordeaux, Lefebvre; in-8°, 208 pages.

Bresc (Louis de). *Note sur les armoiries municipales de Forcalquier*. Forcalquier, Masson; in-8°, 9 pages.

Bresc (Louis de). *Episode des guerres de religion en Provence. Massacre d'Aups (octobre 1574)*. Draguignan, Latil; in-8°, 21 pages.

Bruguier-Roure. *La Chartreuse de Valbonne (Gard)*. Tours, Bouserez; in-8°, 102 pages.

Bruguier-Roure. *Chronique et cartulaire de la viguerie royale du Pont-Saint-Espirit*. Tours, Bouserez; in-8°, 103 pages.

Brun-Durand. *Pouillé du diocèse de Die*. Grenoble, Maisonville; in-8o, 48 pages.

Brund-Durand. *La Ville de Crest (Drôme), sa tour et ses illustrations; résumé historique*. Vienne, Savigné; in-8o, 12 pages.

Caillemer. *L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du V^e siècle*. Lyon, Riotor; in-4o, 23 pages.

Castagné. *Notice sur les rois romains du département du Lot*. Cahors, Plantade; in-8o, 49 pages et carte.

Chabaliér. *Vals et ses environs. Le Bas Vivarais et les Cévennes*. Paris, Hachette; in-32, iv-313 pages.

Charvet. *Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI*. Nîmes, in-8o, 54 pages.

Chamard (dom). *Les Églises du monde romain, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles*. Paris, Palmé; in-8o, iv-443 pages.

Chantre. *Études paléo-ethnologiques dans le bassin du Rhône. Age du bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France : 1^{re} partie, Industrie de l'âge du bronze. 3^e partie, Statistique*. Paris, Baudry; 2 v. in-4o, xxi-605 pages (avec un album in-folio).

Chauliac. *Un martyr bordelais sous la Terreur. Vie et mort du R. P. Pannetier, grand-carmé du couvent de Bordeaux*. Bordeaux, Feret; in-8o, viii-334 pages.

Chavernac. *Testament de Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix*. Aix, Remondet-Aubin; in-12, 64 pages.

Chevalier (Ulysse). *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion, de 1549 à 1599*. Valence, Chenevier; in-8o, 111 pages.

Chevalier (Ulysse). *Petit Armorial romanais*. Vienne, Savigné, in-4o.

Combet. *Histoire de la ville d'Uzerche, suivie de documents en partie inédits touchant le département de la Corrèze. — 1^{re} partie : Topographie du canton. Recherches et notes pour la rédaction d'un dictionnaire géographique et d'un répertoire archéologique du département de la Corrèze*. Tulle, V^e Bouillaguet; in-8o, 361-376 pages.

Coulondres. *La Chartreuse de Villeneuve-lez-Arignon. Dessèchement des étangs de Rochefort et Pujaut. Notices historiques et documents*. Alais, in-4o, 106 pages.

Coulondres. *Louis VIII à Saint-André (Villeneuve-lez-Arignon) et Bermond de Clauzone, treizième abbé du monastère de Saint-André d'Arignon (1226)*. Nîmes, Clavel-Ballivet; in-8o, 40 pages.

Corbière. *La Famille de Bourbon-Malauze et le Château de Lacaze. Étude historique*. Montpellier, Firmin et Cabirou, in-4o, 117 pages.

Couget. *Chartes inédites des XIII^e, XIV^e, XV^e et XVII^e siècles. Saint-Martory et Lestelle en Comminges*. Saint-Gaudens, Abadie; in-8o, 25 pages.

Danzas. *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique, t. IV*. Paris, Oudin; in-8o, 580 pages.

Dassy (l'abbé). *L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres, etc.* Marseille, Barlatier-Feyssat; in-8o, 646 pages.

Daux (l'abbé). *La Flore monumentale du cloître de Moissac; description et symbolisme*. Arras, bureaux de la Revue de l'art chrétien; in-8o, 56 pages.

Delpèch (H.). *La Bataille de Muret et la Tactique de la cavalerie au XIII^e siècle (avec deux plans topographiques)*. Montpellier, au bu-

reau des publications de la *Société des langues romanes*; in-8°, xvi-155 pages.

Denis. *Notice topographique et historique sur le canton de Marréjols. Ville de Marréjols*, t. I. Issoire, Gallard; in-8°, 347 pages.

Desbarreaux-Bernard. *Le Portefeuille de M. L.-L. F***, attribué à Germain de la Faille, auteur des Annales de Toulouse*. Toulouse, Privat; in-4°, 49 pages.

Desbarreaux-Bernard. *Étude critique de Guillaume Colletet sur les œuvres de Claude de Trelon, poète toulousain*. Toulouse, Montaubin; in-12, 19 pages.

Devic et Vaissète. *Histoire générale du Languedoc, édition accompagnée de dissertations et de notes nouvelles, etc.*, publiée sous la direction de M. Dulacrier. Toulouse, Privat, tomes XIII et XIV, in-4°, XLVII-3214 pages.

Drapeyron. *Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens*. Paris, Thorin; in-8°, 109 pages.

Dubuissou. *Historia monasterii S. Severi. in Vasconia, libri X*. Villeneuve-Marsan, 2 vol. in-8°, 830 pages.

Fayard. *Étude historique sur l'ancienne organisation judiciaire de la ville de Valence*. Valence, Chenevier; in-8°, 90 pages.

Faydit (l'abbé). *Vie de saint Amable, prêtre et curé de Riom, réimprimée sur l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale*. Riom, Nicolo; in-12, 380 pages.

Foncín. *De Veteri Carcassonis Civitate, de Pago carcassonnensi et de Romanis quibus ille peragrabatur*. Paris, Germer-Bailliére; in-8°, 35 pages.

Fontaine. *Mémoires d'une famille huguenote, victime de la révocation de l'édit de Nantes, avec une introduction et des notes*, par E. Castel, pasteur. Toulouse, Lagarde; in-8°, viii-349 pages.

Fouchier (de). *Un Poitevin en Roussillon au XV^e siècle. Notice sur Charles de Saint-Gelvis, évêque d'Elne (1470-1475)*. Poitiers et Paris, Oudin; in-8°, 37 pages.

Gallier (de). *La Vie de province au dix-huitième siècle, d'après les papiers de Franquières et d'autres documents inédits*. Paris, Rouquette; in-4°, 128 pages.

Garnier. *Vie de Crillon*. Tours, Mame; in-8°, 235 pages.

Gay (l'abbé). *Petite Histoire populaire de Sainte-Anne d'Apt*. Forcalquier, Masson, in-8°, 16 pages.

Gebhart. *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*. Paris, Hachette; in-12, 300 pages.

Germain. *Étude historique sur l'École de droit de Montpellier (1160-1793), d'après les documents originaux, avec pièces justificatives*. Montpellier, Boehm; in-4°, 124 pages.

Germain. *Lettre de Manuel de Fiesque concernant les dernières années du roi d'Angleterre Edouard II*. Montpellier, Martel; in-4°, 23 pages.

Germain. *Statut déterminant, pour les principales localités du diocèse de Maguelone, le tour de représentation aux États de Languedoc (1458-1459), publié avec une notice explicative*. Montpellier, in-4°.

Germer-Durand. *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1875, 1^{er} et 2^{me} semestres*. Nîmes, Catelan; in-8°, 144 pages.

Gilles. *Marseille depuis trois mille ans, celtique, grecque et chrétienne*. Draguignan, Gimbert; in-8°, 64 pages et planches.

Gonnard. *Catalogue des collections du musée de Saint-Etienne*. 1^{re} section : peinture, sculpture, gravure, dessins et aquarelles. Vienne, Savigné ; in-8°, xi-264 pages.

Gouazé. *La Chambre de l'Édit de Langue doc*. Nîmes, Clavel-Ballivet ; in-8°. 36 pages.

Grenier-Fajol. *Biographie de Charles de Bourdin, pasteur du Mas-d'Azil, réfugié en Suisse à la révocation de l'édit de Nantes*. Montauban, Vidallet ; in-8°, 211 pages.

Guinodie. *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement*. Tome III et dernier, 2^e édition. Libourne, Malleville ; in-8°, 628 pages.

Hermite (l'abbé). *Vie de saint Louis, évêque et patron de la ville de Brignolles*. Brignolles, Vian ; in-12. 272 pages.

Hozier (d'). *Armorial général des personnes, domaines, compagnies, corps et communautés (circonscription actuelle de l'Aude)*. Carcassonne, Pomiès ; in-8°, iv-128 pages.

Ideville (d'). *Les Châteaux de mon enfance. Auvergne et Bourbonnais*. Paris, Palmé ; in-8°. 266 pages.

Jalat (l'abbé). *Monographie de l'église paroissiale de l'Isle-sur-Sorgues*. Avignon, Seguin ; xxxvi-256 pages.

Lacombe (Ch. de) *Henri IV*. Paris, Douniol ; in-8°, 39 pages.

Lacroix. *L'Arrondissement de Montélimar ; géographie, histoire, statistique*. T. IV. Montélimar, Bourron ; in-8°, 374 pages.

Laval. *Histoire de la peste d'Arles en Provence, de 1720-1721*. Nîmes, Catelan ; in-8°, 48 pages.

Lefort. *La Légende de saint Bénézet, constructeur du pont d'Avignon au XIII^e siècle ; examen historique et critique*. Le Mans, 1878, in-4°.

Le Cœur. *Le Béarn. Histoire et promenades archéologiques*. Pau, Ribaut ; in-8°, xi-352 pages.

Lentheric. *La Grèce et l'Orient en Provence*. Paris, Plon ; in-12, 497 pages.

Levesque (l'abbé). *Notre-Dame-de-Lorette, près de Séverac-le-Château. Histoire de sa fondation et de sa restauration*. Rodez, veuve Carrère ; in-12. iv-73 pages.

Magne. *Etude sur Étienne de la Boétie*. Périgueux, in-8°, 56 pages.

Maignien. *Notes historiques sur l'évêché de Grenoble, de 1237 à 1338*. Grenoble, in-8°.

Maïmonide. *Lettre de Maïmonide au collège rabbinique de Marseille (27 septembre 1194), traduite pour la première fois en français, avec avant-propos historique*, par Jonas Weyl. Avignon, Gros ; in-8°. 23 pages.

Manès. *Notice historique sur les moyens anciens et nouveaux de passage de la Garonne devant Bordeaux, et de la Dordogne devant Cubzac*. Bordeaux, Gounouilhou ; in-8°, 84 pages et planches.

Marchegay. *La Raçon d'Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne (1451-1477)*. Nogent-le-Rotrou, Daupeley ; in-8°, 48 pages.

Marin de Carranrais (de). *L'Abbaye de Montmajour, étude historique, d'après les manuscrits de dom Chantelou et autres documents inédits*. Marseille, Olive ; in-8°, 166 pages.

Mège. *Le Puy-de-Dôme en 1793 et le proconsulat de Couthon*. Paris, Aubry ; in-8°, 712 pages.

Menjoulet (l'abbé). *Histoire de saint Léon, apôtre de Bayonne ; son époque, sa vie, son culte*. Bayonne, Lassere ; in-12. 288 pages.

Michel (Albin). *Nîmes et ses rues*. t. 1^{er}. Nîmes, Clavel-Ballivet ; in-8°. 324 pages.

Michel. *Les Roys du Papegay à Nîmes, ou les Tireurs nimois en l'an 1300*. Nîmes, Catelan ; in-8°, 56 pages, planches.

Michiels. *L'Art flamand dans l'est et le midi de la France. Rapport au gouvernement français*. Paris, Loones ; in-8°. viii-560 pages, gravures.

Millet. *Notice sur les imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses*. Valence, Chenevier, in-8°.

Mouzens de Roquefort et Gazan. *Inscription grecque trouvée à Antibes en 1866. Notice*. Toulon, Laurent ; in-8°. 33 pages.

Niepce (Léopold). *Cartulaire municipal de la ville de Lyon dit d'Etienne de Villeneuve, publié par M. Guigue. Compte rendu et étude*. Lyon, Brun ; in-8°, 64 pages.

Noulens. *Le Comté d'Agenais au X^e siècle*. Paris, Dumoulin ; in-4°. 111 pages.

Paul Guillaume. *La Station préhistorique de Panacelle et les peuples anciens du bassin de Guillestre*. Lyon, Scheuring ; in-8°, 56 pages.

Pauli. *Simon de Montfort, earl of Leicester, the creator of the House of Commons*. London, Trübner ; in-8°. xvi-239 pages.

Payen. *Tablettes des bibliophiles de la Guyenne (t. II). Inventaire de la collection des ouvrages et des documents sur Michel de Montaigne, réunis par le docteur J-F Payen et conservés à la Bibliothèque nationale*. Bordeaux, in-8°, xvii-396 pages.

Pegat. *La Cour du Petit-Secl royal de Montpellier*. Montpellier, Boehm ; in-4°. 59 pages.

Pelloux. *Etude sur la Durance*. Forcalquier, Masson ; in-8°, 13 pages.

Perrin. *Palafites ou habitations lacustres du bassin du Rhône, âge du bronze*. Lyon, Pitrat ; in-4°. 54 pages.

Peyrat (Napoléon). *Les Pyrénées*. Paris, Grossart ; in-12, 3 fr.

Prothero. *The Life of Simon de Montfort, earl of Leicester, with special to the parliamentary history of his time*. London, Longmans ; in-8°. xii-409 pages.

Quirière (de). *Forez et Bourbonnais. Pierre de la Fin à Montaiget. Notice historique et archéologique*, etc. Vienne, Savigné ; in-4°, 39 pages.

Pisançon (de). *Étude sur l'allodialité dans la Drôme, de 1000 à 1400, 3^e partie*. Valence, Chenevier ; pages 209 à 308.

Raverat. *Le Dauphiné, de Lyon à Grenoble. Guide artistique et pittoresque*. Lyon, Mera ; in-8°, 213 pages.

Rey. *Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient, accompagnées de textes inédits ou peu connus du XII^e au XIV^e siècle*. Paris, Laroire ; in-8°, 78 pages.

Ricard (A). *Réconciliation de l'église de Maguelone (14 juin 1875)*. Montpellier, Jean Martel ; in-4°. 21 pages.

Rivarés. *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution*. Pau, Ribaut ; in-8°. ix-332 pages.

Rolle. *Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790. Ville de Lyon ; la charité ou aumône générale*, t. m. III. Lyon, Brun ; in-4° à deux col., 443 pages.

Rouët (l'abbé A.) *Étude sur l'école juive de Lunel au moyen âge*. Paris, Vieweg ; in-8°, vii-65 pages (avec un plan).

Roux (Xavier). *Les Alpes, histoire et souvenirs*. Paris, Baltenweck : in-12, 271 pages.

Ruble (de). *Le Mariage de Jeanne d'Albret*. Paris, Labitte ; in-8°,xiv-321 pages

Saurel. *Maritima Araticorum, ou Recherches sur une ville morte située dans la commune de Saint-Mitre (Bouches-du-Rhône)*. Tours, Bouserez ; in-8°, 48 pages

Saurel. *Raolin, ou Aperçu historique sur la république de Marseille au XIII^e siècle*. Mars: ille, Thomas ; in-12.

Schloesing. *Les Vaudois de Provence au XVII^e siècle. Conférence*. Marseille, Barlatier-Feissat in-16, 68 pages.

Simon. *Inscriptions tumulaires hébraïques du moyen âge. Notice communiquée à l'Académie du Gard*. Nîmes Catelan: in-8°, 19 pages.

Tamizey de Larroque. *Documents inédits sur Gassendi*. Paris, Palmé ; in-8°, 36 pages.

Tardieu. *Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme, avec une galerie de 160 portraits*. Moulins, Desrosiers ; gr. in-4°, lig., fac-simile, etc.

Tardieu. *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme, donnant l'histoire complète des villes, bourgs, hameaux, paroisses, etc., situés sur ce territoire*. Moulins Desrosiers ; grand in-4°, in-384 pages.

Teissier. *Biographie de L. Ch. Thiers, avocat au parlement de Provence, archiviste de la ville de Marseille*. Marseille, Librairie marseillaise ; in-16, xiii-98 pages.

Tholin. *Aperçus généraux sur le régime municipal de la ville d'Agen au XVII^e siècle*. Agen, in-8°, 37 pages.

Tholin. *Notes sur les stations, les oppidum, les camps et les refuges du département du Lot-et-Garonne*. Agen, in-8°, 38 pages.

Tholin. *Notes sur la chasse dans l'Agenais*. Agen, in-4°, 36 pages.

Turrel. *Etude sur C. de Tournemine, peintre toulonnais*. Toulon, Laurent ; in-8°, 85 pages

Vallentin. *Excursions archéologiques dans les Alpes Dauphinoises*. Grenoble, Maisonville ; in-8°, 16 pages

Vallentin. *Essai sur les divinités indigènes du Vocontium, d'après les monuments épigraphiques*. Grenoble, Prud'homme-Dauphin ; in-8°, 76 pages.

Vaschalde. *Établissement de l'Imprimerie dans le Vivarais, illustré de marques typographiques*. Vienne, in-8°, 37 pages et planches.

Vaschalde. *Histoire des poètes du Vivarais, d'après des documents inédits*. Paris, Aubry ; in-8°, fascicules 1 à 3, 278 pages.

Vaschalde. *Le Tombeau du maréchal d'Ornano à Aubenas (Ardèche)*. (Documents inédits). Vienne, in-8°.

Vian. *Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres, d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris, Didier ; in-8°, vii-xix-411 pages.

Vincent (l'abbé). *Notice historique sur Montmeyran (Drôme)*. Valence, Césas ; in-8°, 55 pages.

Vivie. *Histoire de la Terreur à Bordeaux*. Bordeaux, Feret: tom I^{er} et II. xxiii-455-514 pages.

Errata et rectifications du numéro de juillet-septembre 1878

- Notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Écil.* — P. 11, ligne 16. *qui précède*, lisez *qui suit*. — 13, 7, *loù roussignou*, l. *lou roussignou*. — 14, 6, *se dépleyé*, l. *sé depleye*. — 16, 19, *pipignère*, l. *pipignière*. — 21, 11, *paluct*, l. *paluet*.
- Un fragment de poème en langage de Bessan.* — P. 26, l. 12, *siences* l. *siennes*. — 27, 3, *plano*, l. *plana*. — 27, 31-32, à laquelle attache la dénomination, l. à laquelle s'attache la dénomination. — 28, 16, *renouncà*, l. *renouçà*. — 29, 1, *menacava*, l. *menaçava*. — 29, 2, *crento*, l. *crenta*. — 30, 24, *pronence*, l. *prononce*. — 31, 34, *reconnu*, l. *reconnue*.
- Poueisias dioïsas.* — P. 34 l. 10, *ce que so peïnso*, l. *ce que peïnso*. — 42, 27, *houmeïs*, l. *hommeïs*. — 43, 35, *oquouu d'aqui* l. *oquouu d'oqui*.
- Lettres à Grégoire sur les patois de France.* — P. 70, l. 30, *smonaine*, l. *smouaines*. — 70, 35, *jamonai*, l. *jamouai*. — 71, 10, même rectification. — 71, 18, *uni* l. *vni*. — 72, 7, *qu'in*, l. *qui n'*.
- Bibliographie et périodiques.* — P. 110, l. 15, *tron*, l. *trou*. — 120, 3, *des ceux*, l. *de ceux*. — 121, 12-13, *alos*, *arros*, l. *Alos*, *Arros*.
- Bulletin bibliographique de la langue d'oc.* — Ajoutez le nom de l'auteur : S. LÉOTARD, au bas de la dernière ligne de la page 133.
- Le Parage à Maguelone.* — P. 135, l. 28, *y avaient*, l. *y ont*. — 142, 27, *la Famïho de la countesso*, l. *Pèr madamo la countesso C.-D. Coote*. — 143, note 1, l. 14, *mou camaradou, i-t'-a tou tour*, l. *mon camaradou, i-t-a ton tour*. — 143, 18, *mou verou*, l. *mon verou*. — 146, titre courant : *le Parage à Maguelome*, l. *le Parage à Maguelone*. — 148, 23, *perd*, l. *per*. — 153, 34, *ron de l'arrondis d'Arles*, l. *rom de l'arrondis d'Arles*. — 153, 35, *M. de V.* l. *M. V.* — 154, 34-35, *l'eirjarai*, l. *l'èrjarai*. — 155, 28, *q'emploient*, l. *qu'emploient*.
- Chronique.* — P. 159, 13, *la Famïho de la countesso*, l. *Per madamo la countesso C. D. Coote, sus soun libret. Histoire de trois chiens; d'une jument et de deux oiseaus*.
-

Le gérant responsable : ERNEST HAMELIN.

DIALECTES MODERNES

L'ENSEIGNEMENT

DE LA PHILOGIE ROMANE

EN FRANCE

Leçon d'ouverture des Conférences de philologie romane
faite à la Faculté des lettres de Montpellier, le 16 novembre 1878

MESSIEURS,

En me nommant maître de conférences de philologie romane auprès de la Faculté des lettres de Montpellier, M. le Ministre de l'instruction publique a moins voulu récompenser mes modestes travaux que fournir aux hommes d'étude de notre ville qui ont le goût des recherches philologiques l'occasion de travailler plus utilement, en associant leurs efforts à ceux d'un spécialiste déjà connu de quelques-uns d'entre eux. Je sais mieux que personne ce qui me manque encore et me manquera peut-être toujours. Outre que je n'ai pas, comme les savants professeurs de cette Faculté, l'habitude de la parole publique, à laquelle mes fonctions antérieures ne m'ont qu'imparfaitement préparé, il me reste à apprendre beaucoup dans ma propre spécialité, et, ce qui est plus difficile, à apprendre d'eux le secret d'instruire en intéressant. J'aurai donc besoin de votre sympathique indulgence, et j'ose y compter, comme vous pouvez compter sur mon désir de bien faire.

I

Il n'est pas besoin de longs développements pour justifier l'introduction de la *philologie romane* dans notre haut enseignement. Il suffit de citer l'exemple de l'Allemagne, et de

rappeler que, si la France a pris en grande partie l'initiative de ces études avec Raynouard et Fauquel, ce sont les philologues allemands qui, sous la direction de Diez, ont maintenu et développé la tradition scientifique née chez nous. Ils ont même pris une telle avance et acquis une telle autorité, que c'est à leur école que se sont formés nos principaux romanisants.

Cette prééminence philologique, l'Allemagne la doit à ce qu'elle a depuis longtemps admis d'une manière définitive, et non pas seulement toléré comme en France, l'enseignement de la philologie romane. Pour arriver à ce résultat, ou du moins pour en approcher, nous n'avons donc qu'à employer les mêmes moyens, et à les perfectionner si nous pouvons.

Et, d'abord, que faut-il entendre par cette expression de « philologie romane ? »

Je n'ai pas besoin de vous faire observer que le mot « philologie » n'a rien d'exclusif, et que, s'il rappelle surtout l'idée d'études linguistiques, il ne repousse ni l'esthétique ni l'histoire littéraires. Ce n'est pas sur ce point qu'il peut y avoir de doute, mais sur l'acception précise du mot « romane. »

Au commencement de ce siècle, il n'y avait pas seulement erreur ou doute à cet égard, mais ignorance à peu près générale du mot lui-même.

On n'a pas oublié la mésaventure de Roquefort, qui, supposant à Napoléon autant d'aptitude pour la philologie que pour le métier des armes, avait sollicité et obtenu la permission de lui offrir un exemplaire de son *Glossaire de la langue romane*. « La langue romane, dit l'Empereur, après avoir lu le titre, « qu'est-ce que c'est que ça ? » — Sire, répondit Roquefort, c'est la langue que parlaient nos ancêtres. » Ce renseignement resta sans effet sur la curiosité de Napoléon, qui, tout à ses démêlés avec l'Autriche, — c'était l'année de la bataille de Wagram, — avait bien autre chose à faire qu'à se laisser initier aux mérites d'une langue connue seulement de quelques rares érudits. Après avoir déconcerté le pauvre Roquefort par de brusques et désobligeantes observations, il tourna les talons sans lui en demander davantage. Et ce fut peut-être tant pis pour la philologie, qui nous est chère, car les encouragements du pouvoir, sans action sur les progrès

de la littérature, qui vit surtout de liberté, en ont au contraire une très-efficace sur ceux de la science.

Aujourd'hui nous sommes plus familiarisés avec cette expression de « langues romanes » qu'on ne l'était au temps de Napoléon et que ne l'était Napoléon lui-même. Cependant bien des personnes en France, et plus particulièrement dans le Midi, l'appliquent à faux ou lui donnent une signification incomplète ; car elles pensent qu'on désigne exclusivement par là la langue ancienne ou moderne de nos provinces méridionales. Et ce doit être pour elles une espèce d'énigme que de voir créer en même temps deux chaires différentes pour ce qu'elles croient être une même langue et une même littérature. Mais leur embarras provient d'une erreur qui, d'ailleurs, date de loin et s'est propagée sous le nom respecté de Raynouard. Si les troubadours donnaient à leur langue le nom de *romane*, les trouvères, leurs contemporains, en faisaient autant pour la langue du Nord ou langue d'oïl. Avant eux, ceux qui, écrivant en latin, avaient occasion de mentionner la langue vulgaire, tant celle du Nord que celle du Midi, ne la désignaient pas autrement que par l'épithète de *romana*, réservant celle de *latina* pour la langue de Rome. Tout au plus y ajoutaient-ils une seconde épithète, celle de *rustica*, destinée à rendre plus saisissable la distinction qu'ils faisaient de la langue romane et de la langue latine. Les savants ont repris l'ancienne tradition, et, pour eux, philologie romane et philologie néo-latine sont termes synonymes. On ne vous demande donc, Messieurs, en vous engageant à vous conformer à ce qui, pour plusieurs d'entre vous, est un usage nouveau, que de ne pas désavouer nos ancêtres et d'accepter, sans restriction de sens, le nom qu'ils donnaient à leur langue.

Ce mot de « roman », ainsi entendu, est bien plus compréhensif, vous le voyez, qu'on ne le supposerait d'abord. Il s'applique à toutes les langues issues du latin, et embrasse, pour ne pas sortir de l'Europe, outre la France et une grande partie de la Belgique et de la Suisse, l'Italie, plus le littoral dalmate, la péninsule hispanique tout entière, et enfin la Roumanie, dont le nom significatif nous rappelle de communes origines linguistiques et qui est comme l'avant-garde orientale de ce puissant groupe néo-latin.

En donnant à la signification de ce mot toute l'étendue qu'il

comporte, le domaine de la philologie romane s'étendrait sur les langues et les littératures de près de la moitié de l'Europe. C'est ainsi, du reste, que l'entendent les Allemands; et, si nous nous étions bornés à les copier, il n'y aurait eu qu'à créer dans chaque Faculté importante une seule chaire, dite de *philologie romane*, laquelle aurait compris tout ce qui a trait aux deux langues d'oc et d'oïl et à toutes les autres langues néo-latines. C'aurait été quelque chose d'analogue à ce qui a eu lieu chez nous pour les chaires de littérature ancienne, qui, au début, réunissaient la littérature latine et la littérature grecque, mais que les nécessités de l'enseignement ont fait bientôt dédoubler. On a dû confier chacune des deux spécialités qu'elles représentaient à un professeur distinct, et fonder dans nos principales villes universitaires, à Nancy, à Lyon, à Montpellier, une chaire de langue et de littérature grecques, à côté de la chaire de langue et de littérature latines. Il en est de même pour la philologie romane, qui offre aux savants, à ne la considérer pourtant que dans ses deux grandes manifestations françaises, la langue d'oc et la langue d'oïl, autant et plus de textes que les deux langues anciennes réunies.

La langue d'oïl comprend tout ce qui a été écrit en langue vulgaire du Nord, depuis les origines jusqu'au XV^{me} siècle. Elle n'a pas seulement longtemps vécu, elle a aussi beaucoup produit, et l'on n'a pas encore tout publié. Rien qu'avec ce qui a été imprimé, sans compter ce que recèlent d'inédit les parchemins de nos archives et les manuscrits de nos bibliothèques, il y a de quoi lasser le chercheur le plus persévérant et le plus expéditif.

Et ce n'est pas tout. A cette même langue d'oïl se rattachent aussi les langues populaires actuelles ou patois du nord, successeurs directs, sinon immédiats, de nos anciens dialectes; amples matériaux pour une nouvelle et indispensable étude, qui se greffe naturellement sur la précédente. Car il y a là, dans ce sous-sol philologique, outre une langue d'une incomparable valeur scientifique, comme toutes les langues parlées par les seuls illettrés, comme tous les faits d'ordre purement naturel, une littérature encore peu étudiée, littérature vraiment populaire (noëls, contes, chants, proverbes, énigmes, superstitions religieuses et médicales), dont l'histoire, sauf pour celle du Midi, est entièrement à faire.

En rejoignant ainsi les patois de notre temps aux dialectes d'autrefois, on laisse forcément de côté le français proprement dit, formé à des degrés divers du mélange des dialectes septentrionaux et du dialecte central et dominant de l'Île-de-France. Or c'est précisément cette langue unique et multiforme de notre pays, devenue plus tard la langue classique avec les grands écrivains du siècle de Louis XIV, qui constitue, de la Renaissance à la génération présente, le domaine incontesté et jusqu'à ce jour, sauf de très-rares exceptions, le seul exploité, de nos professeurs de littérature française. D'où il résulte que ceux-ci n'auront aucune concurrence à souffrir de la part d'une chaire voisine de langue d'oïl. Sur ce point donc, les nécessités scientifiques s'accordent pleinement avec les habitudes de notre enseignement supérieur et n'exigent de lui aucun sacrifice.

Ce qui est vrai de la langue d'oïl l'est tout autant de la langue d'oc. Son ancienne littérature est aussi intéressante que celle de la langue sœur, quoique représentée par des documents moins nombreux. Elle a de plus l'avantage de posséder, depuis la renaissance néo-provençale, une littérature artificielle par certains côtés, mais très-populaire par d'autres, qui appelle un rapprochement constant avec les œuvres des troubadours.

Si l'on ajoute à cela que les archives méridionales ont été moins fouillées que celles du Nord, à cause de leur éloignement de Paris et surtout à cause de la différence de langue, on verra que, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue littéraire, la langue d'oc ancienne et moderne présente une aussi vaste surface que la langue d'oïl, envisagée, comme elle vient de l'être, dans son présent et dans son passé.

On comprend qu'à l'étranger un seul professeur puisse être chargé de la langue d'oc et de la langue d'oïl, puisqu'il s'enferme le plus souvent dans leur passé sans avoir, comme un professeur français, à les étudier sur le vif, c'est-à-dire dans leurs patois. En France, au contraire, on ne peut dispenser le professeur de philologie romane de l'étude des idiomes populaires actuels, héritiers déchus, mais bien vivants, de nos deux anciennes langues.

Ces études complémentaires des patois ne peuvent, ou le

devine aisément, être bien faites que sur place, en France même, dans certaines parties de la France, et par des professeurs ayant la pratique de ces idiomes ; car il ne faut pas perdre de vue que ces professeurs auront à parler devant des auditeurs que leur origine rend, pour la plupart, presque aussi compétents qu'eux-mêmes pour la partie moderne de leur enseignement. D'un autre côté, à érudition et à intelligence égales, de deux savants étudiant une même langue ancienne, celui qui parle d'enfance la langue moderne qui en est issue aura de ce chef une véritable supériorité sur son concurrent. C'est dire assez que, en réorganisant cet enseignement dans le sens que nous venons d'indiquer, on a voulu rendre à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers, qui en sont encore à l'unité de chaire en fait de philologie romane.

Quant à la ville destinée à essayer ce nouveau genre d'enseignement, aucune ne pouvait convenir mieux que Montpellier. C'est là que s'est fondée, il y a bientôt dix ans, la *Société des langues romanes*, association aujourd'hui nombreuse, composée d'hommes laborieux et d'amateurs éclairés, qui a pour elle l'opinion locale et a su la gagner aux études philologiques. Je ne crois pas trop sortir de la discrétion que m'impose ma qualité de membre de cette Société, en rappelant que c'est principalement en considération des services rendus par elle que le Conseil académique, et plus récemment le Conseil général, avaient émis le vœu que l'enseignement de la philologie romane fût organisé dans notre ville. En admettant dans le cadre de ses publications *spéciales* ou *périodiques* tout ce qui a trait à la langue d'oc et à la langue d'oïl, étudiées dans leurs dialectes anciens et dans leurs dialectes modernes, en attirant à elle tous les travailleurs isolés qui, soit à Paris, soit sur un point quelconque de la province, soit à l'étranger (Espagne, Italie, Allemagne, Suède), s'adonnent aux études qu'elle représente, elle a créé en faveur de Montpellier un véritable courant d'opinion publique, qui s'est grossi de l'adhésion fréquemment exprimée des romanisants étrangers.

En un mot, elle a contribué, autant que cela a dépendu d'elle, à en faire un *grand centre philologique*, en attendant qu'on en fasse un grand centre universitaire.

De son côté, par l'intelligente sympathie qu'il n'a cessé de

témoigner à la Société dont il est le siège, Montpellier a pris l'avance sur ses compétiteurs possibles et justifié, vis-à-vis d'eux, la préférence dont il est aujourd'hui l'objet.

Excusez-moi, Messieurs, d'avoir insisté si longuement sur la nécessité qu'il y avait de créer deux chaires de philologie romane et sur les avantages que nous pouvons retirer, au point de vue de la concurrence scientifique internationale, de cet élargissement des cadres de notre enseignement supérieur. J'ai pensé, et vous penserez avec moi, que la meilleure manière de remercier le gouvernement de son libéralisme et de ses libéralités était de faire ressortir l'importance de l'enseignement qu'il vient de créer parmi nous.

Il ne nous reste plus qu'à aborder directement ces études de philologie romane. Mais auparavant je dois vous faire, principalement au point de vue français, l'histoire de ces mêmes études, et rappeler les noms et les services de quelques-uns de ceux auxquels elle est redevable de leurs plus rapides progrès. Après quoi, nous esquisserons à grands traits l'histoire de la langue d'oïl, depuis les origines jusqu'à la Renaissance, pour terminer par quelques considérations pratiques sur le fonctionnement des conférences de philologie romane.

II

A l'époque de la Renaissance, l'antiquité grecque, subitement ressuscitée et devenue, ainsi que la littérature latine, plus accessible aux lecteurs, grâce à l'imprimerie, avait comme étouffé notre littérature dialectale et achevé sa ruine, déjà plus qu'à demi consommée par l'unification de la France et de sa langue. Nos trouvères, jadis si populaires chez eux et hors de chez eux, et qui avaient porté l'influence de notre langue jusqu'aux extrémités de l'Europe, tombèrent rapidement dans l'oubli. Savants et simples lettrés n'eurent plus de curiosité que pour les ouvrages contemporains, pour ceux qui s'inspiraient de l'antiquité et s'écrivaient dans la langue de Paris. Ce ne fut qu'assez longtemps après, vers la fin du XVI^e siècle, lorsque plusieurs générations de savants se furent abreuvées jusqu'à satiété aux sources rejailissantes de l'antiquité, qu'on eut comme un remords d'érudition, et que l'attention —

Cepindin quin tins o passá. »

Alleluia ! (*ter*)

« - Omes, que z'avèz puan de foi,
Pré pas crìre la vérité,
Lous prouphètas ount annouçá. »

Alleluia ! (*ter*)

Quon saguèroun à Emmaüs,
Lous dischíples prièroun Jésus,
De vegni se repounsa.

Alleluia ! (*ter*)

Quon Jésus saguèt à soupá,
Prenghet de po, lou counsacrá,
Et lous faguet tous communiá.

Alleluia ! (*ter*)

Quon lou soupá saguèt 'çabá,
Lou Sauveure se sépará,
Lous dischíples bien estouná.

Alleluia ! (*ter*)

— « Ne sinquièns pas touc cœur imbrasá
Din tins que Jésus o parlá ?
Que sin está muan avisá ! »
Alleluia ! alleluia ! alleluia !

« Hommes, que vous avez peu de foi, — pour ne pas croire la vérité, — [que] les prophètes ont annoncée. » — Alleluia !

Quand ils furent à Emmaüs, — les disciples prièrent Jésus — de venir se reposer. — Alleluia !

Quand Jésus fut à souper, — il prit du pain, le consacra, — et les fit tous communier. — Alleluia !

Quand le souper fut achevé, — le Sauveur se sépara [d'eux] ; — les disciples bien étonnés : — Alleluia !

« Ne sentais-[tu] pas ton cœur embrasé, — du temps que Jésus a parlé? — Que nous avons été peu clairvoyants ! » — Alleluia ! alleluia ! alleluia !

¹ Dans sa seconde copie, sœur Chauchat écrit :

— « Yeun sinqui moun cœur inflammá
Din tin lou Sauveur o parlá ;
Que sins intá muan avisá ! »

POUEISIAS DIOIAS DE GUSTE BOUEISSIER

Il y a quelques années, s'éteignait à Die un modeste poëte qui n'a pas fait grand bruit dans le monde, mais qui cependant ne méritait pas qu'une profonde obscurité enveloppât son nom.

Ce poëte se nommait Auguste Boissier. A part ses amis et deux ou trois bibliophiles dauphinois, personne, nous en sommes sûr, n'a jamais lu un seul de ses vers ; ses œuvres, d'une rareté extrême, ne sont pas même certaines de vivre de longues années sur les rayons de quelques bibliothèques poudreuses. — Le lecteur nous comprendra tout à l'heure.

Un des compatriotes de Boissier, M. Adolphe Rochas, le savant auteur de la *Biographie du Dauphiné*, est le seul écrivain qui se soit occupé de lui¹. Dans une charmante petite brochure, introuvable aujourd'hui, car elle ne fut tirée qu'à 25 exemplaires, il nous raconte la vie intime du poëte, d'abord simple ouvrier tanneur à Die, sa ville natale; son tour de France, et enfin son arrivée à Paris et sa visite à un de ses oncles, M. Payan, grand négociant en lingerie. — Sur l'offre que lui fit son oncle de le garder avec lui, Boissier renonça sans regret à son métier, qu'il aimait peu, et devint dessinateur en broderies. — Dans cette nouvelle position, il eut des loisirs qui lui permirent de se livrer à son goût pour la poésie; et de cette époque datent ses premières productions. Boissier avait le désir naturel qu'éprouvent tous les jeunes auteurs, celui de livrer ses poésies à l'impression. Mais ses appointements étaient modestes, et, à Paris comme en province, les imprimeurs ne font pas crédit. La difficulté était grande ; mais, animé du feu sacré, il ne devait pas se laisser abattre par ce premier obstacle ; il se souvint de la chanson qui dit :

Lorsqu'on n'a pas de quoi payer son terme,
Il faut avoir une maison à soi ;

et, trop pauvre pour faire imprimer ses vers, il résolut de les imprimer lui-même.

¹ On trouve cependant des comptes rendus de divers fascicules de Boissier dans le *Courrier de la Drôme* (années 1843 et 1853). Ces articles, signés A. M., sont de M. Alexis Mustou.

tion particulière de ses universités, plus complètes que les nôtres, elle a pu conserver longtemps cette avance. Mais la science française a fait des efforts sérieux, des efforts couronnés de succès, pour reconquérir le terrain perdu et pour se tenir, non pas encore au delà, mais à côté de la science allemande. L'honneur d'avoir inauguré ce retour de l'érudition française vers les saines et nouvelles doctrines revient en grande partie à l'École des chartes, et plus particulièrement à ceux qui lui ont donné l'exemple par leurs écrits ou par leur enseignement : à MM. Francisque Michel, Paulin Paris, le rééditeur et l'un des principaux continuateurs de l'*Histoire littéraire* ; Natalis de Wailly, le définitif éditeur de Joinville et de Villehardouin ; Guessard, P. Meyer, l'actif et érudit provençaliste ; A. Brachet, Bonnardot et G. Paris, l'un des maîtres de la philologie romane. Le système d'études de cette École, l'aptitude professionnelle de ses élèves à déchiffrer nos vieux parchemins, lui rendirent plus facile cette évolution et lui firent comme un monopole de la publication de nos anciens textes.

L'École des hautes études, quoique de fondation beaucoup plus récente, vint à son tour apporter l'appoint de sa solide organisation scientifique. Elle créa, par l'utilisation simultanée de spécialités diverses, par l'enseignement oral comme par l'enseignement du livre, une sorte de concurrence philologique dont bénéficièrent les études romanes, en même temps et au même degré que les études grecques, latines et orientales.

La Société de linguistique, dirigée dans le même sens et par les mêmes savants, l'avait précédée dans cette voie, avec une efficacité moindre cependant, parce qu'elle disposait de ressources plus restreintes.

Mais un homme seul, M. Littré, avec son *Dictionnaire de la langue française*, a fait plus encore que ces associations ou ces groupes de travailleurs pour répandre en France le goût et la connaissance du vieux français. Initié à la philologie romane par Génin, comme il l'avait été à la philosophie positive par Auguste Comte, et dans les deux cas disciple supérieur à ses maîtres, il a, par ses publications, par l'impartialité de ses critiques et surtout par l'autorité de son nom, puissamment contribué à relever chez nous le crédit de la philologie romane.

L'Université, de son côté, ne se désintéressait pas de ces études, qui dépassaient peut-être le cadre forcément restreint de son enseignement secondaire, mais qui rentraient virtuellement dans son enseignement supérieur, auquel rien de ce qui touche à la langue nationale ne saurait rester étranger. Plus d'un, parmi les professeurs de nos Facultés, entretenait ses auditeurs, ou ses lecteurs, de notre littérature française du moyen âge, ou même résolvait certains problèmes de philologie romane. C'est ainsi que M. Egger, infidèle pour un moment à sa chère littérature grecque, traitait d'une manière définitive la question des *Substantifs verbaux dérivés de l'infinitif*, et que le continuateur de Bopp, M. Michel Bréal, descendant des hauteurs de la philologie comparée sur notre territoire roman, y glanait quelques curieuses et heureuses étymologies. A leur tête, on voyait celui qui fut si longtemps l'arbitre incontesté de notre enseignement supérieur, le vénérable M. Victor Leclerc. Il ne s'épargnait pas, et l'on sait quelle part il a prise à la continuation de l'*Histoire littéraire*. Avant lui, un autre universitaire, Génin, philologue spirituel mais incomplet, s'était engagé dans ces mêmes études avec un entrain qu'il savait faire partager à ses lecteurs. On lui doit aussi, en ce qui concerne la prononciation du vieux français, de véritables découvertes, dont il faut lui savoir gré, quoiqu'il les ait compromises par un esprit de système excessif et des boutades non justifiées contre la science allemande. En même temps, à l'École normale supérieure, quelques maîtres de conférences familiarisaient leurs élèves avec notre ancienne langue, ou plutôt, pour être plus exact, avec notre ancienne littérature.

Ce n'étaient là, toutefois, que des exceptions, des efforts individuels, qui attendaient, qui appelaient une participation plus constante et collective de l'Université. Enfin, dans ces dernières années, sur l'initiative de MM. Egger et Chassang, présidents successifs du jury d'agrégation de grammaire, l'une de nos deux anciennes langues, la langue d'oïl, a pris officiellement place sur le programme universitaire. Tous nos candidats à cet ordre d'agrégation sont tenus d'expliquer Joinville à livre ouvert, au même titre et dans les mêmes conditions qu'un passage de Thucydide ou de Tite-Live. Grand honneur pour notre chroniqueur, et bien inattendu pour sa modestie,

mais honneur mérité pour lui comme pour la langue qu'il écrivait.

Vous le voyez, Messieurs, si l'Université est venue d'un pas lent aux nouvelles études, elle ne les a pas pour cela systématiquement négligées, pas plus qu'elle n'a négligé ceux qui ont pu y acquérir quelque notoriété. Il est permis d'espérer (je dis cela sans prétendre engager personne) qu'on ne s'en tiendra pas là. L'Université de France, toute à son devoir professionnel, a bien fait de ne pas sortir tout d'abord de ses programmes consacrés par une si longue expérience, et d'attendre, pour les modifier, le progrès de la science nouvelle et la démonstration de son utilité pédagogique, car elle ne doit rien sacrifier à la mode, même à la mode scientifique. Mais le moment paraît venu pour elle de prendre une plus large part à ce mouvement des esprits. Elle voudra encourager, consolider et diriger l'enseignement de la philologie nationale, non-seulement par la fondation de chaires nouvelles, mais aussi par des modifications correspondantes introduites dans le programme des examens de licence, en même temps que dans celui de l'agrégation.

Il ne faut pas qu'un romanisant français, en nous comparant à nos voisins d'outre-Rhin, puisse dire de cette science ce qu'Alfred de Musset disait de la valse :

Et je voudrais, du moins, qu'une duchesse, en France,
Sût valser aussi bien qu'un bouvier allemand.

Passé encore d'être battus sur le terrain de la valse. C'est affaire aux professeurs... de danse. Mais n'est-il pas fâcheux pour notre bonne réputation universitaire que nous soyons obligés de reconnaître que la philologie romane est plus familière à de simples étudiants des universités de Bonn et de Marbourg qu'à la plupart de nos licenciés ès lettres? Si ce n'est point une question d'honneur, c'est au moins une question d'amour-propre national que les Français connaissent aussi bien que les étrangers une science qui a pour base principale leurs deux anciennes langues et les patois qui en dérivent.

Ceci, Messieurs, m'amène à parler de nos langues populaires ou patois; car ici encore il y a des malentendus à prévenir et des préjugés à dissiper.

Si nous nous occupons des patois, ce n'est pas pour satisfaire une vaine curiosité, et encore moins pour leur rendre leur antique indépendance et leur donner la force de supplanter le français, ce qui serait une chimère ou un danger : mais pour nous aider à mieux comprendre les diverses langues provinciales de l'ancienne France, et celle qui aujourd'hui les résume toutes, la langue française proprement dite, la langue unique de la France moderne. Botanistes de la philologie, nous recueillons soigneusement ces fleurs humbles et vivaces pour notre grand herbier national, avant qu'elles ne se soient tout à fait flétries. Nous agissons au nom de la science, et uniquement en vue de la science. Mais qui nous reprochera de les aimer pour elles-mêmes, quand un peu de culture populaire ou même artistique leur a donné une grâce de plus et un renouveau de jeunesse ? Qui se plaindra de ce surcroît de production littéraire ? Supposez disparus de notre écriu poétique Mireille et l'aveugle de Castelnuéli, on voit bien ce qu'y perdrait notre littérature. ou se demande ce qu'y gagnerait la langue de Lamartine et de Victor Hugo.

Ce n'est pas, toutefois, que la science pure, surveillante un peu quinteuse des poètes et des littérateurs, voie d'un œil bien favorable ces tentatives de restauration linguistique. Elles ont parfois, — il faut bien le reconnaître, — le tort d'introduire dans les patois écrits, souvent rebelles à l'expression de certaines idées, des formes nouvelles qui, n'ayant aucun caractère d'authenticité, sont d'avance exclues de tout travail vraiment philologique. Et ce n'est pas contre le néologisme seul qu'il faut se tenir en garde : la grammaire, la syntaxe du patois est aussi exposée à des modifications qui, sous prétexte de correction, font disparaître ce qui est une originalité dialectale. Ainsi ce que les idiomes populaires gagnent en perfection littéraire, ils peuvent le perdre en valeur scientifique, à moins cependant que les auteurs ne s'enferment scrupuleusement dans la pure langue populaire.

L'étude des patois néo-latins, je parle de l'étude scientifique, a grandi en même temps et dans la même proportion que l'étude de nos anciens dialectes. Outre un grand nombre de glossaires, ouvrages faciles à composer, comme tout ce qui

est du domaine de la compilation, mais indispensables pour ce genre de recherches; outre quelques grammaires toujours utiles à consulter, malgré leurs défauts, nous avons vu publier, dans ces dernières années, des travaux véritablement scientifiques et à résultats certains. Ainsi, pour ne citer que les plus importants, en Italie, M. Ascoli a dressé la carte et rédigé l'inventaire phonographique des patois des Alpes, avec une abondance de détails et une exactitude admirables. D'autres ouvrages d'une moindre étendue, mais d'une précision égale, et relatifs aux patois romans de la Suisse, ont paru vers le même temps, dans des revues allemandes. La *Romania* de Paris, savant recueil exclusivement consacré, comme son titre l'indique, à la philologie romane, contient des études semblables sur nos divers patois, et notamment sur ceux de la Lorraine. Le Gouvernement français s'est associé à ces investigations. Deux membres de la *Société des langues romanes*, MM. O. Bringuier et Charles de Tourtoulon, ont été chargés par lui de constater *de visu* et *de auditu* la limite actuelle des patois de langue d'oc et de langue d'oïl, avant que l'entame, chaque jour plus profonde, du français, ne leur ait enlevé leurs caractères distinctifs.

Les patois n'ont pas été étudiés seulement dans leur vocabulaire; leur littérature a été et est encore l'objet de multiples et persévérantes recherches. Les artistes, écrivains et musiciens; les lettrés simplement curieux, mais de curiosité intelligente, se sont joints aux philologues, et les recueils ont succédé aux recueils. En Catalogne, Milá y Fontanals et Pelá y Briz; en Italie, le commandeur Nigra; en France, MM. Champfleury, Rathery, de Puymaigre, Jérôme Bujeaud, celui-ci pour le Poitou et la Saintonge; Damase Arbaud, pour la Provence; M. Smith, pour le Forez et le Velay, et chez nous, à Montpellier même, MM. Achille Montel et Louis Lambert, et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer, ont publié et continuent de publier ces innombrables productions de l'imagination populaire. Heureuse émulation qui profite à la science, et, chose curieuse, qui profite même à la science ethnographique. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, qui s'attendrait à voir confirmée, par la comparaison de leurs chants populaires, l'affinité de race que l'histoire nous indique entre

les populations d'origine gauloise qui ont envahi, il y a de cela je ne sais combien de siècles, l'Italie du nord et les côtes orientales et occidentales de l'Espagne? C'est pourtant ce qui ressort clairement d'un savant travail de M. Nigra sur ce sujet.

A cette étude se rattache de très-près celle des proverbes et des contes. Quant aux proverbes, ces fils du bon sens populaire, ce n'est pas ici, dans une province voisine du pays qui a produit le proverbe fait homme, le Silène de Castille, le joyeux Sancho Pança, qu'on a pu les négliger. Depuis de Sauvages, qui en a inséré un si grand nombre à la fin de son *Dictionnaire languedocien*, les observateurs n'ont pas manqué qui ont tenu à compléter cette moisson déjà riche, et Montpellier y a porté sa part contributive avec MM. Espagne et Roque-Ferrier. Les contes populaires, menue littérature de l'enfance, qui peut, sous la plume d'un Perrault, faire les délices de l'âge mûr, ont été recueillis et sont commentés avec autant de soin que les chansons. En les comparant entre eux, on s'est aperçu que ces récits, qui semblent l'œuvre personnelle et spontanée de chaque jeune mère en quête de distractions pour son nourrisson, étaient le patrimoine commun de plusieurs générations et remontaient parfois à la plus haute antiquité. Le plus connu de tous, le conte du Petit Poucet, type de la supériorité intellectuelle entée sur la faiblesse physique, ne nous rappelle-t-il pas Ulysse échappant à force de ruses à la voracité du cyclope Polyphème, l'ogre de Sicile? Une autre version de ce même conte nous ramène plus loin encore, à la suite de M. Gaston Paris, jusqu'à la constellation du Chariot, jusqu'à l'Hermès des hymnes homériques, l'une des plus anciennes conceptions de la mythologie sidérale des Grecs.

En nous élevant si haut dans l'espace et dans le passé, nous voilà bien loin de la philologie romane. Mais il ne dépend que de nous d'y revenir à l'instant, sans même être obligés d'emprunter au héros minuscule des contes populaires ses gigantesques bottes de sept lieues.

III

La philologie romane, en ce qui concerne la France, a pour base, nous l'avons déjà dit. deux langues d'origine commune

et de physionomie distincte, la langue d'oc et la langue d'oïl. C'est cette dernière que nous allons étudier ensemble.

La langue d'oïl, ou vieux français, remonte plus haut dans le passé, au moins comme langue écrite, qu'aucune de ses sœurs néo-latines. Le hasard peut bien y être pour quelque chose, car c'est le hasard seul qui nous a conservé les *Glossaires de Cassel* et de *Reichenau*, tous deux antérieurs au IX^e siècle; la *Cantilène de sainte Eulalie* et l'*Homélie sur Jonas*, l'une et l'autre du IX^e ou du X^e siècle. Mais on peut dire, avec plus de justesse encore, que ce droit d'aïnesse était d'avance dévolu à la langue du nord de la France, par cela même que, différant plus que les autres langues romanes de la langue mère, du latin, elle a dû secouer plus tôt qu'elles le joug de l'orthographe latine. C'est en vertu de ce principe que les langues les plus barbares, les plus éloignées du latin (je parle de l'Europe occidentale), se sont écrites avant les autres, et que les langues germaniques ont précédé les langues néo-latines dans cette voie. Elles ont bien pu emprunter à la langue supérieure, à la langue de la civilisation et de la religion, au latin, tout ou partie de son appareil scriptural, mais sans pouvoir, quelque superstitieuse déférence qu'elles eussent pour elle, s'accommoder de son orthographe ni de ses flexions. Dé même, parmi les langues néo-latines, c'est le français, et précisément le français du Nord, qui a dû avoir et a eu la priorité sur les autres, et après lui le français du Midi. Réciproquement on conçoit tout aussi bien que les idiomes les plus rapprochés de la langue mère, comme l'italien et l'espagnol, s'en soient écartés plus tard. Le costume orthographique qu'ils tenaient d'elle allait à leur taille et ne gênait pas trop leurs mouvements. Ajoutons que, si la France d'oïl doit l'avance qu'elle a prise sur les nations sœurs à ce que ses dialectes différaient davantage du latin, par contre elle a dû sa supériorité littéraire sur l'Allemagne, sa voisine, à ce qu'elle était fille de Rome, sa fille par la langue et par la culture intellectuelle. Singulière et heureuse destinée, qui a tiré de deux principes contraires le plus bel épanouissement littéraire que l'on connaisse, de la chute de l'Empire romain à la Renaissance.

La langue d'oïl existe à l'état latent jusqu'au IX^e siècle. On la sent plus qu'on ne la voit sous la surface troublée du

bas-latin de l'époque mérovingienne. Elle se manifeste à demi, tantôt par des mots tout nus, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire dépourvus des désinences latines dont on habillait alors les formes empruntées à la langue vulgaire ; tantôt par les incorrections syntactiques, flexionnelles et orthographiques, des écrivains incomplètement lettrés, fautes involontaires que confessait ingénûment le principal historien de cette époque, Grégoire de Tours, et que nous retrouvons dans les plus anciens manuscrits de ses œuvres.

Cette période de barbarie, la plus intéressante au point de vue des origines, mais la plus difficile à étudier à cause de la diversité des phénomènes et de la diversité, sinon plus grande, du moins plus complexe, des influences de lieu, de temps et de personnes, nécessiterait à elle seule des recherches toutes spéciales et de longue haleine. C'est vous dire que nous réserverons ces études pour une autre partie de notre cours, lorsque nous serons suffisamment familiarisés avec la langue vulgaire du XIII^e siècle et que nous aurons une pleine connaissance des lois phonétiques qui ont présidé à sa formation.

Mais la moisissure bas-latine se dessécha rapidement au souffle de la bonne latinité rétablie par Charlemagne. L'énergique volonté de ce prince, qui pourtant savait tout juste lire et ne put jamais écrire, arrêta net l'invasion de la langue vulgaire, mais sans diminuer sa vitalité, en l'augmentant au contraire ; car cette langue, qui altérerait si fortement le latin en se glissant sous la plume des scribes mérovingiens, se serait altérée dans une égale proportion si ce compromis eût duré. Sans doute elle serait parvenue un peu plus tôt aux honneurs de l'écriture, mais sous un déguisement qui l'aurait certainement déformée ou transformée ; tandis que redevenue, par l'effet même de la proscription indirecte qui la frappait, l'instrument et la propriété exclusive des illettrés, elle n'eut plus rien à craindre des dédaigneuses, mais dangereuses familiarités du latin. Elle conserva sa physionomie propre, ses tendances particulières, sa pureté phonétique, qu'aurait troublée une plus longue cohabitation orthographique. Et lorsque, cent ans après, nous la voyons réapparaître dans le texte des fameux *Serments* de Strasbourg, transcrits par un

copiste du X^e siècle, nous pouvons mesurer, malgré les latinismes sporadiques dont ils sont émaillés, la distance qui la sépare du bas-latin le plus grossier de l'époque mérovingienne.

N'allons pas croire cependant que Charlemagne se préoccupât de faire la guerre aux patois de son temps. Le grand et tout-puissant centralisateur ne songeait qu'à rétablir la bonne langue officielle et littéraire, sans renoncer pour son compte à la pratique de sa langue maternelle, l'allemand, ni à la connaissance de son autre langue quasi-maternelle, le gallo-romain. C'est du moins ce qu'on peut inférer du témoignage d'un auteur presque contemporain, qui nous le représente entouré de ses poètes gaulois et teutoniques, *teutonicis gallicisque vatibus*, et se plaisant à écouter leurs chants.

Ce n'était pas par la poésie seule que la langue vulgaire manifestait son existence : les nécessités de l'enseignement religieux lui avaient valu une reconnaissance semi-officielle, de même qu'autrefois les nécessités administratives en plein empire romain. Les conciles non-seulement la toléraient, mais en recommandaient l'emploi aux prêtres qui avaient à parler devant le commun des fidèles. Cette recommandation ne se bornait pas à l'usage purement oral de la langue vulgaire ; on insistait aussi pour que les textes sacrés fussent traduits par écrit et mis ainsi, d'une manière permanente, à la portée des personnes médiocrement instruites.

Mais cette langue n'en restait pas moins à l'état de patois, et ce n'est guère qu'à partir du XII^e siècle qu'elle est acceptée des lettrés comme une vraie langue, une langue à orthographe, à règles fixes ou qui tendaient à devenir telles.

Comme toutes les autres langues, elle naquit à la vie littéraire par la poésie, et c'est par la poésie religieuse, non par la poésie populaire ou héroïque, qu'elle prit place, une place bien modeste d'abord, à côté du latin. La poésie populaire était cependant de beaucoup la plus répandue et la plus ancienne ; mais on la confiait à la mémoire plutôt qu'à l'écriture, dont l'usage, monopolisé par le latin, était peut-être inconnu des auteurs, simples laïques plus inspirés que lettrés. Peut-être aussi les *latiniers*, comme on appelait au moyen âge ceux qui possédaient le secret de l'écriture, ne voulaient-ils pas s'abaisser

jusqu'à accepter le dépôt de productions littéraires qu'ils devaient regarder comme inférieures et inutiles, puisqu'elles n'avaient pour elles ni le prestige de la langue, ni l'excuse et le besoin de la propagande religieuse. Cependant cette poésie, populaire dans les deux sens du mot, avait pénétré dans l'enceinte des cloîtres et sous la voûte des cathédrales. Sa vogue en faisait un instrument tout trouvé pour les mains pieusement habiles du clergé. Et, bien que ne lisant, n'écrivant que le latin, mais poussé par l'intérêt supérieur de la religion, il voulut, malgré l'énorme distance linguistique qui le séparait du peuple, communiquer de plus près avec lui et l'intéresser plus directement aux choses du culte. C'est alors que les Vies des saints furent traduites en langue vulgaire et mises en vers. On les chantait dans les églises, comme en fait foi la notation musicale qui accompagne bon nombre d'entre elles. Sans doute quelques-uns de ces dévots traducteurs, vrais poètes du terre-à-terre, s'acquittaient de leur tâche en simples écoliers ; mais d'autres ont trouvé des accents d'une véritable éloquence et su communiquer même au lecteur moderne l'émotion qu'ils avaient ressentie à la lecture de la légende sacrée dont ils se faisaient les interprètes.

Cette contagion poétique se répandit rapidement. Les héros de la foi, saints et martyrs, eurent ainsi leurs chansons de geste, écrites longtemps avant, quoique composées longtemps après celles de Charlemagne et de ses douze pairs. Alors paraissent la *Cantilène de sainte Eulalie*, du X^e siècle ; la *Passion du Christ* et celle de *saint Léger*, à peu près de la même époque ; la *Chanson de saint Alexis*, du XI^e ; tandis que la plus anciennement écrite de nos chansons de geste, le *Roland*, ne l'a été qu'au XII^e. Et pourtant elle était autrement populaire qu'aucune des poésies pieuses que nous venons de citer, cette *Messénienne*, cette *Marseillaise* des Normands, qui la chantaient déjà à la bataille d'Hastings, dès le milieu du XI^e siècle.

Du jour où l'habitude de transcrire les chansons de geste devint générale, la poésie épique changea de caractère. Ou la lut davantage, on la chanta moins. La lecture à haute voix remplaçant le chant, les épopées devinrent des récits et s'allongèrent indéfiniment. Elles étaient d'abord exclusivement laïques, c'est-à-dire composées par et pour des laïques, et

s'adressaient à toutes les classes de la société, aux chevaliers comme aux gens du peuple. Peu à peu, elles furent écrites ou remaniées, sur la demande de quelques grands seigneurs, par des clercs que leur instruction rendait plus aptes à ce métier de compositeurs à gages, et souvent pour des dames d'esprit curieux et cultivé. On voit tout de suite quelles durent être les conséquences de ce double changement d'auditeurs et d'auteurs. Les lettrés d'alors, n'écrivant pas d'inspiration, comme ceux qui avaient produit les premières, les vraies chansons de geste, n'ayant en vue qu'une certaine classe de la société, celle du grand monde laïque, où les dames exerçaient une prépondérante influence, modifièrent profondément les procédés de composition transmis par leurs devanciers. On ne vit plus de ces sobres poèmes qui, comme la *Chanson de Roland*, ne comptaient guère plus de quatre mille vers; les plus courts eurent une étendue double. Si les poèmes s'allongeaient, le vers se raccourcissait, l'octosyllabique prenant la place du décasyllabique et de l'alexandrin. La rime chassait l'assonance. On se déshabitua de ces tirades unissonnées dont le martellement, continu et vigoureux, scandait nettement le rythme, en marquait le pas, pour ainsi dire, et soutenait à la fois l'attention de l'auditeur et la mémoire du chanteur. Devenus purement narratifs, les nouveaux poèmes ne s'accommodèrent plus de ces groupes de vers à finale monorime qui faisaient de nos anciennes épopées comme de longs poèmes lyriques aux strophes d'inégale étendue. Les vers de huit syllabes rimant deux à deux, moins longs et plus souples que le vers épique, sans césure intérieure qui ralentit leur marche, leur convenaient davantage et se prêtaient mieux aux développements du récit ou aux vives allures du dialogue. C'était comme la transition de la poésie à la prose. En un mot, tout fut accommodé pour la lecture, et plus particulièrement pour la lecture à huis clos, devant un auditoire médiocrement nombreux.

Là encore on retrouve l'influence monacale. Dans les cloîtres, en effet, au moins dans la plupart, on lisait à haute voix, pendant les repas, d'abord des passages des livres sacrés, puis des Vies de saints que les auteurs ou les arrangeurs agrémentaient de prose rimée, le tout en latin; puis enfin des Vies

de saints ou des poésies pieuses en langue vulgaire. Cette habitude de la lecture à haute voix dut pénétrer en même temps dans les mille petites cours féodales de l'époque, et surtout dans ce que Joinville appelle « la chambre des dames », équivalent de notre salon moderne, où elle alternait sans doute avec les conversations des élégants des deux sexes.

La poésie se féminisa quelque peu, tout en continuant d'exalter la vaillance guerrière. Les hommes d'épée, les chevaliers, y tenaient toujours le premier rang. Braves autant que leurs prédécesseurs de l'âge héroïque, mais d'une bravoure souvent invraisemblable, ils nous font déjà songer, tantôt aux prouesses imaginaires du survivant attardé de la chevalerie errante qu'a immortalisé Cervantes, tantôt aux désastreuses et trop réelles témérités de Crécy et d'Azincourt. Ils ne se préoccupaient plus seulement, comme les paladins des chansons de geste, de leur honneur de soldat, du devoir féodal, de la foi chrétienne : à côté, au-dessus même de cet idéal tout militaire, ils en avaient placé un autre, l'amour. C'était un vrai culte en l'honneur de la femme, ou plutôt de la dame, de la maîtresse, *domina*; culte singulier, mais sérieux dans sa singularité, où la fidélité en amour était la grande vertu, qu'elle coïncidât ou non avec la fidélité conjugale.

Cette littérature de cabinet et de salon eut une vogue immense. Elle est représentée par les œuvres les plus correctes et les mieux écrites du moyen âge. De la fin du XII^e à la fin du XIII^e siècle, elle règne sans conteste. Partout on lit, et on ne lit guère que les récits des aventures merveilleuses, des exploits souvent fabuleux, des amours parfois tragiques des chevaliers de la Table-Ronde. Le roi Artus, Gauvain, Tristan, Lancelot du Lac, enfants de l'imagination bretonne naturalisés Français, ont presque pris la place de Charlemagne, de Roland et d'Olivier. A la belle Aude, qui meurt en apprenant la glorieuse mais triste fin de son fiancé Roland, à ces femmes presque aussi viriles que leurs maris, ont succédé Yscault la Blonde, épouse infidèle du roi Marc, mais fidèle amante du beau Tristan; la reine Genièvre, qui oublie pour Lancelot du Lac le roi Artus lui-même, le type accompli, le demi-dieu de la chevalerie.

C'est l'âge d'or, l'époque classique de notre littérature

médiévale. La langue atteint alors son plus haut degré de perfection. Elle est fixée quant aux règles orthographiques, et sous ce rapport bien supérieure à la langue actuelle. L'accord est presque fait entre la prononciation et les signes qui la reproduisent. Les mots nouveaux, directement empruntés au latin et non plus seulement façonnés par l'organe et l'analogie populaires, sont encore conformes aux règles de l'accentuation, mais déjà moins à celles de la dérivation.

Les exceptions en ce sens deviennent alors plus nombreuses. Dès l'origine, sans doute, le rigorisme ecclésiastique, pour qui le latin était, surtout en ce qui concernait le culte, une sorte de langue hiératique, en avait imposé plusieurs que l'usage avait consacrées, en les accompagnant parfois de leurs doublets ou équivalents populaires. Mais, à mesure que la culture littéraire se développe, les bonnes traditions linguistiques se perdent, et les emprunts trop directs au latin se multiplient pour aboutir, dès le XIV^e siècle, avec la langue pédantesque de Nicole Oresme, non plus seulement à la déviation des lois de dérivation, mais à la violation de la loi même de l'accent. Funestes habitudes dont savaient encore se défendre les auteurs qui, comme l'historien Froissard, écrivaient pour le commun des lecteurs. Heureusement pour nos études, cette réaction des ultra-latinistes sur notre idiome ne s'exerça avec toute licence qu'après l'invention de l'imprimerie, c'est-à-dire au moment où finit la période dialectale, où la langue d'oïl devient la langue française.

Mais, du XII^e au XIV^e siècle, la langue d'oïl se conserve intacte, si ce n'est que, vers la fin, elle ne pratique plus rigoureusement son ancienne déclinaison à deux cas. Elle subissait en cela l'influence des illettrés, toujours portés à la simplification, influence à laquelle elle échappait d'autre part dans le développement de son vocabulaire, ainsi que nous venons de le constater; de sorte que, par une apparente contradiction, le vocabulaire devenait plus savant et la syntaxe plus populaire. Il en est de même de la littérature, qui se transforme, devient plus érudite et plus complète; plus complète, en ce qu'elle fait une plus large part à la prose. Cette évolution, d'ailleurs, n'enlève rien aux qualités essentielles de la langue écrite, qui, tendant ainsi à se rapprocher davantage du langage parlé, n'en

reste que plus naturelle dans ses tournures et dans sa syntaxe. De même que le vers de huit syllabes, sorte d'intermédiaire entre le vers épique et la prose, avait fait à celui-ci une victorieuse concurrence, de même la prose tendait à revendiquer sur tous les deux sa part du domaine commun.

Les œuvres en prose, jusque-là rares et peu lues, faisaient de plus fréquentes apparitions à mesure que les laïques sentaient le besoin de s'instruire et en trouvaient les moyens. Bornée d'abord aux besoins de la prédication et à la rédaction en langue vulgaire des documents officiels, la prose, sœur puînée de la poésie, en passant par la bouche d'un saint Bernard et par la plume de Villehardouin et de Joinville, reconquit bientôt le terrain qui lui appartenait en propre. Elle déposséda son aînée des droits qu'elle s'était arrogés sur l'histoire, avec Wace et Benoît de Saint-More, historiens versificateurs de l'Angleterre bretonne et normande, et sur la science même, avec les auteurs des fantastiques *Bestiaires*. A côté de ces traités pseudo-savants, rédigés en vers pour la plupart, on vit paraître, enfin, des œuvres sérieuses et de longue haleine, telles que le *Livre du Trésor*, écrit par un Italien dans cette prose française qu'il préférait à sa propre langue et qu'il proclamait « la parlure la plus délectable » qu'il y eût alors.

La poésie, perdant son côté utile, tendait à devenir ce qu'elle est de nos jours, l'organe de l'imagination, et non plus, comme autrefois, la dépositaire de toutes ou presque toutes les connaissances scientifiques, morales ou historiques, de générations qui s'instruisaient par l'audition bien plus que par la lecture oculaire ou isolée.

Telle est, vue d'ensemble et dans ses évolutions essentielles, l'ancienne langue du nord de la France, ou langue d'oïl. Mais il ne faudrait pas que, en voyant ainsi groupées dans l'apparente unité d'un cadre commun les phases principales de son existence passée, on lui attribuât une uniformité qu'elle n'a jamais eue.

La France n'avait pas alors de centre linguistique ; elle ne recevait pas, comme aujourd'hui, sa nourriture intellectuelle d'une seule ville, en qui sont concentrées toutes les forces du gouvernement, y compris le gouvernement de la langue. Chaque province, chaque localité, avait son dialecte ou son

sous-dialecte, comme aujourd'hui son patois, idiomes frères sans doute et de ressemblance visible, mais ayant aussi leurs caractères particuliers et leur indépendance, non-seulement philologique, mais littéraire.

Ils devaient la première aux diverses chancelleries seigneuriales, communales, ecclésiastiques, qui, à partir du XIII^e siècle, écrivaient les actes privés ou publics aussi volontiers en langue vulgaire qu'en latin ; et la seconde à l'influence de quelques grandes cours féodales qui attiraient à elles l'élite des lettrés et des poètes de chaque province. Tous ces grands seigneurs, qui ne sortaient guère de chez eux, avaient plus tôt fait de chercher sur place des clercs et des trouvères capables de les jouer en prose et en vers, fût-ce aux dépens de l'histoire, et de leur procurer par leurs écrits d'agréables et instructives distractions. Que les œuvres ainsi produites fussent ou non originales, peu leur importait, pourvu que, composées ou transcrites dans leur dialecte maternel, elles fussent immédiatement intelligibles pour eux.

Ainsi subsistèrent un nombre infini de dialectes et de sous-dialectes, qui tous n'arrivèrent pas à la culture littéraire. La plupart ont péri avec les témoins les plus authentiques de leur existence passée : ces chartes en langue vulgaire, d'où la critique moderne sait exhumer en toute certitude la grammaire et la phonétique de nos anciennes langues locales. Il en reste assez toutefois pour qu'on ait pu procéder à une classification et les diviser en quelques groupes principaux, correspondant à nos principales provinces, tels que le dialecte normand, celui de l'Ile-de-France, le picard, le bourguignon et le poitevin. Cependant il ne faut pas conclure de cette classification nécessaire, mais arbitraire et sur certains points provisoire, que chacun de ces dialectes pris à part présente la même homogénéité que les anciens dialectes grecs. Comme aucun d'eux n'a été l'objet d'une longue culture littéraire ni n'a produit de ces œuvres capitales dont la langue fait loi, les dissidences sous-dialectales ont persisté. Les auteurs ont écrit, les copistes ont transcrit au gré de leurs habitudes d'orthographe ou de prononciation, et il en est résulté une variété qui ne se plie guère aux exigences d'une classification rigoureuse.

On devine tout ce que prendrait de temps et entraînerait

de recherches une pareille étude poursuivie dans le détail. Aussi nous contenterons-nous, quand nous aurons, dans la suite de ce cours, à parler des anciens dialectes, d'en relever les particularités essentielles ou différentielles. Ces esquisses de monographies dialectales ne seront pas simplement théoriques, mais auront toujours pour point de départ les textes étudiés. Dans l'exposition des lois générales, nous nous en tiendrons au dialecte dit de l'Île-de-France, et nous ne mentionnerons les autres qu'autant qu'il sera nécessaire pour rendre chaque explication plus claire et plus complète.

Puisque j'arrive à la partie didactique de cet enseignement nouveau, permettez-moi de vous donner encore quelques renseignements sur la manière dont fonctionneront à Montpellier les conférences de philologie romane.

Je dois vous dire d'abord qu'elles ne seront pas publiques. Il faudra se faire inscrire pour y être admis. Cette formalité est destinée à protéger les travailleurs assidus contre le dérangement qu'occasionneraient les entrées et les sorties des passants amenés par le hasard d'une promenade ou un accès momentané de curiosité. L'inscription est absolument gratuite. De plus, elle laisse à ceux qui l'auront prise toute liberté de ne plus suivre les cours, soit qu'après un certain stage ils s'aperçoivent que leurs aptitudes les portent ailleurs, soit que le temps leur manque, soit pour tout autre motif. Le Ministre tient, et nous tenons autant que lui, à ce que ces cours soient pratiques, techniques, comme sont, par exemple, ceux de droit et de médecine. Le simple curieux ne s'étonnera donc pas trop si la porte ne s'ouvre pas devant lui. Quant au travailleur qui tient à ne perdre ni son temps ni sa peine, il sera assuré de trouver un enseignement fait uniquement pour son usage. Plus tard même, quand une commune assiduité aura créé entre lui et les autres auditeurs une sorte de familiarité scolaire, il pourra y prendre une part plus active en acceptant ou en provoquant les interrogations du professeur, sans avoir à craindre de se donner en spectacle à une curiosité indiscreète.

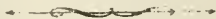
L'exposition théorique, avec démonstration au tableau, alternera, soit d'une conférence à l'autre, soit dans la même conférence, avec les explications de textes. Les appréciations

littéraires et les commentaires historiques formeront le complément, mais non la base, de cet enseignement, qui, au moins pour cette année, sera purement linguistique.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'entrer dans ces détails; mais, sur ce point pas plus que sur d'autres, il ne doit y avoir de malentendus entre vous et nous. Je dois vous avertir aussi que ces études, parfois arides, surtout dans les commencements, avec leurs longues nomenclatures et leurs minutieux procédés d'analyse chimique appliquée au langage, ne conviennent peut-être pas à tous les goûts. Mais ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que tous ceux d'entre vous qui ont fait, comme on dit vulgairement, leurs classes, ceux-là surtout qui ont pratiqué jadis le vers latin (pardon de cette justification indirecte d'un genre d'exercice qui n'a plus la faveur du public.), et qui, en le pratiquant, ont appris la quantité latine, sont aptes dès aujourd'hui à s'approprier les découvertes de la philologie romane.

Ils devront à ces études, outre une facilité plus grande à lire notre ancienne littérature, outre ce que M. Littré appelle si justement « une rénovation partielle de l'esprit », une connaissance approfondie et définitive de notre idiome actuel, et les moyens de connaître presque aussi bien l'organisme des idiomes géographiquement et philologiquement voisins de l'Espagne et de l'Italie. Ils leur devront aussi de devenir plus indulgents pour nos inoffensifs patois, dont ils comprendront mieux l'utilité scientifique, et de sentir croître ou s'affermir leur affection pour notre chère et glorieuse langue nationale, à mesure qu'ils pénétreront plus avant dans son intimité, pour la langue de Chrestien de Troyes et de Joinville, de Voltaire et de Bossuet, la seule des langues modernes qui ait eu deux fois l'honneur — au XIII^e et au XVIII^e siècle — d'être la langue littéraire universelle de l'Europe.

A. BOUCHERIE.



DE QUELQUES PRONOMS PROVENÇAUX

I — FORMES DIVERSES DU PRONOM PERSONNEL *LA, LAS*

En provençal comme en français, l'article défini sert de pronom de la troisième personne au complément direct et se place devant le verbe, excepté à l'impératif positif¹. (Ex. : Je *le* vois ; ne *le* voyez pas ; voyez-*le*). Dans divers dialectes de la langue d'oc, le pronom *féminin* de la troisième personne change de forme, suivant la place par lui occupée : il reste *la, las*, devant le verbe ; — derrière le verbe, il devient *lo, los*, ou *le, les*². M. C. Chabaneau a traité, dans la *Romania*, de plusieurs autres pronoms soumis à la même influence.

AUVERGNAT. — *Cantal*. « Stindé la flassade... Sarra lò, III, 15; — Ma parenta, espouza lò, IV, 6. » (Traduction du livre de Ruth en patois de Chalinarques, canton de Murat, par l'abbé J. Labouderie, *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, VI, 1824, p. 94-116.)

GASCON ET BÉARNAIS. — 1^o *Gers*.

La medicho 'scuso qu'alégui,
Qu'aléguey au duc d'Espernoun,
Beséts-*lo*, Moussur, jou bou 'n prégui. (P. 76.)

Nou poudéts pas paga las taillos ?
Pagats-*los*, ses mès countesta. (P. 211.)

D'Astros, XVII^e s., dans les *Poésies gasconnes*, recueillies et publiées par F. T. Paris (Tross, 1869, t. II) : — « Ouerats *los* toutes duos aqueros hastiosos que salounquejon à la hount. » (*Littérature populaire de la Gascogne*, par Cénac-Moncaut. Paris, 1868, p. 228.)

Cénac-Moncaut ne relève le fait ni dans son Dictionnaire ni dans sa Grammaire.

¹ En béarnais, dans le département de Tarn-et-Garonne, le pronom suit l'infinitif ; dans l'Ariège, il suit le verbe dans une phrase interrogative.

² Dans une variété dialectale, tout au moins, le pronom *masculin* de la troisième personne change de forme lorsqu'il est placé après le verbe : « Empereire, vaqui ti servitour, saludo-*lèi*... Ames li félibre, amo-*lèi* de countunio » (*Armana prouvençau*, 1861 ; Mistral, p. 56 ; — Roumanille, p. 75). — Devant le verbe, on dirait *li* et non *lèi*.

2° *Basses-Pyrénées*. Après un impératif et un infinitif paroxytoniques, le pronom se maintient : « Apèro-*la*, apèro-*las*, que bouy béde-*la* » ; mais après un imp. et un inf. oxytoniques, il devient *lo*, *los*, à Pau; *le*, *les*, à Orthez : « Aperatz-*lo*, aperatz-*los*, etc. » M. Lespy (*Grammaire béarnaise*. Pau, 1858, §§ 355, 357, 359) signale le fait, mais il a tort de mettre son orthographe en contradiction avec la prononciation qu'il signale.

LANGUEDOCIEN. — 1° *Ariège*.

As pourtat sens' aunou de reliquos sacrados ?

As *los* sense respèit, neit o jour, manejados ?

(Le P. Amilha, *Tableu de la bido del parfet crestia*. Toulouso, 1673, — cité par J. Bauquier, *Mélusine*, I, 1877, col. 525, 11^e str.): — « Pourtax bite la pu bello raoubo é cargax *lo-i*. » (Parabole de l'Enf. prod. en patois de l'arr. de Pamiers, *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, VI, p. 503, § 22.)

2° *Aude*. — « Anats querré dé suite sa prumièro raoubo, cargats-y *lo*. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois de Carcassonne, *M. S. A. Fr.*, VI, p. 508, § 22.)

Sounos la marcho lauragueso. . . ,

Souno-*lo* toutjoun fort e mort!

(A. Fourès, du Lauragais, dans la *Lauseta* de 1878, p. 213.)

Las cerbélos soun sul foc,

Rebira-me-*los*.

(Ronde carcassonnaise, *R. des L. R.*, 2^e S., VI, 1878, p. 82.)

Dans la *Cansou de la Lauseto* (Montpellier, 1876), par Mir, on trouve bien des exemples du pron. pers. fém., mais toujours devant le verbe (pp. 78, 158, 252, 174), de sorte qu'on ne sait pas si le narbonnais se comporte comme le carcassonnais.

3° *Haute-Garonne* :

(Philomelo) nou canto pus aro,

Tourno-*lo* metre en joc encaro.

(Goudelin, éd. d'Amsterdam, 1700, p. 7.)

B'ets pla simplés, effans, de creiré qu'es cambiado,

Et que se sio tabé per loung-tems coumpouzado :

Seguissets-*lo* à l'houstal.

(Le *Miral moundi*. Toulouso, 1781, p. 209); — Pourtats proump-tomèn sa prumièro raoubo et mettets-*lo* 'y. (Parab. de l'Enf. prod., *Mém. Soc. Antiq. de Fr.*, VI, p. 502, § 22.)

Uno poumo beléou? . . . Douno-*lo*-me. (P. 46.)

O tu ! que l'ambiciou coumo un pousou deboro,
Casso-*lo* de touu cor, bite met-*lo* deforo. (P. 61.)

Las croutes que besèts. . . M'abéts dit : Plantats-*los*. (P. 136.)
(Mengaud, *Rosos et Pimpanélos*, 5^e éd. Toulouse, 1877.)

4^o *Hérault* :

Savé qu'acos moun âma ! és estada rébella !

Anfin régacha-*lo*, té la porté en ouffranda.

(Peyrottes, de Clermont-l'Hérault, *Pouésiaspatouèzas*. Montpellier, 1840, in-8^o, p. 102.)

5^o *Lot* :

Coumo un pargan rimat la mio pèl se fronzis,

Agacho-*lo* de prèp.

(Poésie anonyme du XVII^e s., citée par le docteur Noulet, *Histoire des patois aux XVI^e et XVII^e ss.*, p. 180.)

6^o *Lot-et-Garonne* :

Tenez-*los* (vos poules) dins l'ostal ou debat un crunèl.

(Fr. de Cortète, XVII^e s., cité par Noulet, *Hist. litt.*, etc., p. 145.)

Dans *lou Ritchounè* de Delbès (2^e éd., Agen, 1876), on trouve les exemples suivants :

Tè, tè, dejà bezi dios tourterellos,

Tè, regardo-*los* coumo soun bellos. (P. 30.)

Gardo roso d'amour,

Gardo-*lo* pla, maynado. (P. 11.)

7^o *Tarn* :

Per bous, espousas-*lo* sans qué digus bous bexo ;

La bous cedi fort pla, car n'ei pas pus enbexo.

(Daubian, le *Misanthrope travesti*. Castres, 1797, in-8^o, p. 81.)

8^o *Tarn-et-Garonne* :

Per tout nostre coudèrc tout es aro en gran treble,

Et tu besez qu' yeu mèmò, alangourit è feble,

Ne meni (per poude salba-*los* en dacom)

Mas crabos foro tèrro.

(Jean de Valès, de Montech, XVII^e s., cité par Noulet, *Hist. litt.*, etc., p. 120.)

PROVENÇAL. — *Hautes-Alpes* : « Ana querre sa pu jorio robo et bita-*lo*-li. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois du Queyras, p. 28 du Dictionnaire de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*. Grenoble, 1877.)

Il paraît que le pluriel féminin reste *las* devant comme derrière le verbe : « Le pronom relatif féminin singulier conserve la forme régulière *la*, quand il précède le verbe ; il prend la forme *la*, quand il le suit. Ainsi, en parlant d'une table, par exemple, on dira : Fasé-*lo*, faites-la, et *La* faou, je la fais. » (Chabrand et de Rochas, p. 16).

Aduzê li promptament sa première goueso, è bita li *lo*. (Parab. de l'Enf. prod. en patois du Queyras, dans Ladoucette, *Topog. des Hautes-Alpes*, p. 618) ; — Adusé vite sa proumièro rooubò é passa l'y *lo*. (Parab., etc., en patois de Veynes, dans Ladoucette, p. 616.)

REMARQUE.—L'ancien provençal employait, lui aussi, l'article défini comme pronom de la troisième personne ; mais on ne voit pas, au moins dans le *Recueil d'anciens textes* de M. P. Meyer, que la place du pronom ait influé sur sa forme. Devant comme derrière le verbe, on trouve toujours *la*. — L'article servait aussi quelquefois de pronom démonstratif déterminatif (en fr., *celui, celle, ceux, celles*) :

Dunt estes vos, amis, de cau reion ?
Sener, ço dist Girarz, de *la* Carlon¹.

L'ancien français disait de même :

Richart en son escu ataint,
Si que la lanche en pieces uole.
Mais *la* Richart ne fu pas molle².

Le français actuel serait obligé d'employer *celui, celle, ceux, celles* ; au contraire, la langue d'oc moderne peut encore se servir de l'article :

Lous qui nou cantou pas anéyt³.
Nous a taillat prou gran' istorio
Ses counda *la* de bous medich⁴.

Dans une variété dialectale, et peut-être aussi dans plusieurs autres, l'article, ainsi employé comme déterminatif, subit au féminin un changement, et de *la* devient *lo*. En narbonnais, par exemple, on dit :

¹ Girard de Roussillon, v. 314, dans le *Recueil* de M. P. Meyer.

² *Richart le Bel*, éd. W. Fœrster, v. 1586.

³ Fèzedé, t. II, p. 287 des *Poésies gasconnes*.

⁴ D'Astros, t. II, p. 35 des *Poésies gasconnes*.

Touto flour das camps es passido, . . .

Digo-me donne ount as culhido

Lo qu'embaumo toun Nadalet ¹.

En pensado rabit al sejour abitat

Per *lo* que cèrqui ².

Amic, saras un jour amé *lo* que t'espèro ³.

La pus justo coumparasou

Qu'on posque faire d'un ibrougno.

Es *lo* d'un porc ⁴.

Au pluriel, on trouve *las* ⁵ :

Que de bostro bouco empèrlado

Toumbe nno graciouso paraulo,

Coumo *las* que disiòts à taulo ⁶

II. — DE L'ADJECTIF POSSESSIF *MA*

Le *Miral moundi* (Toulouso, 1781, p. 92, 145) nous offre deux exemples de *ma* devenu *mo* dans la locution « Par ma foi » :

Le moundè, per *mo* fés, es uno drollo cauzo.

Nou farei per *mo* fés.

Dans Goudelin, on trouve *permofé*, mais aussi *permafé* ⁷.

Daubian (le *Misanthrope travesti*. Castres, 1797, 8^o, p. 23, écrit de même :

Permofé qui bous cren ?

III. — DU PRONOM DÉMONSTRATIF NEUTRE RÉGIME DIRECT *ÇO, ÇOU, ÇA, CE*

En français ancien et moderne, le pronom démonstratif neutre *ce* s'emploie comme sujet : *Ce* sera beau, etc. En pro-

¹ Ach. Mir, *la Cansou de la Lauseto*, p. 14.

² Mir, p. 78.

³ Mir, p. 78. Voir encore p. 82.

⁴ Mir, p. 18. Voir encore p. 240.

⁵ M. Cantagrel nous fait remarquer que c'est par suite d'une erreur typographique qu'on lui a fait dire le contraire dans le passage suivant : « Celui, celle, etc., suivis d'un régime indirect ou d'un pronom relatif, s'expriment par *lou*, *lo*, *lous*. *los*. » (P. xxix de la *Lauseto* de Mir.) L'article féminin est toujours *las*.

⁶ Mir, p. 80.

⁷ Édition d'Amsterdam, 1700. pp. 185, 173.

vençal ancien, on le trouve comme sujet sous les formes *ço*, *çu*, *ce*; mais les dialectes modernes l'ont généralement abandonné; ils ont recours à l'autres pronoms, ou bien ils usent du verbe tout seul.

En français, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII^e s., *ce* a été employé comme régime direct précédant le verbe, notamment dans les « propositions incidentes où le sujet est représenté comme portant la parole¹ :

Ço dist Chernubles, ma bone espee ai teinte² !
Un tiens vaut, *ce* dit-on, mieux que deux tu l'auras³.

L'emploi de *ce* n'était pas forcé en pareil cas :

Diex, dist Richars, mi escuier,
Con furent ore pautonnier⁴.

Le démonstratif *ço* s'employait comme régime direct, notamment dans le même cas, en ancien provençal, et pouvait également se supprimer :

Per Deu, *ço* dist la donne, lai vuel eu traire⁵.
Adans, dis nostre Senhor, as fach mos mandamens⁶.

Plusieurs dialectes de la langue moderne emploient encore ce pronom régime sous les formes *ço*, *çou*, *ça*; *ce*, que nous allons passer en revue.

Généralement, le démonstratif neutre régime n'est pas suivi, dans ses modifications phonétiques, par le pronom *ço que*, que nous appellerons, pour abrégé, *pronom composé*⁷.

Ço. — *Ço* est la forme habituellement employée par les écrivains du moyen âge; aujourd'hui, au contraire, elle se rencontre rarement.

¹ Diez, *Gr. des L. R.*, III, 428.

² *Chanson de Roland*.

³ Lafontaine.

⁴ *Richart le Bel*, éd. W. Foerster, v. 4347.

⁵ *Girard de Roussillon*, v. 296, dans le *Recueil d'anciens textes* de M. P. Meyer.

⁶ Pierre de Corbiac, *Trésor*, v. 141, éd. Sachs.

⁷ *Ço que* se traduit en français, suivant les cas, par *ce qui* et *ce que*. Le démonstratif neutre *ce* est sujet ou régime; le relatif neutre *qui* est toujours sujet; le relatif neutre *que* est toujours régime direct — En

1° *Gard.* — Nous en trouvons un exemple signé du nom de L. Roumieux (*Armana provençau*, 1859, p. 101) :

Es un Anglés! bono pratico!
Ço dis lou gardo, ai capita.

Ce félibre a plusieurs autres fois employé *ço* (*Armana provençau*, 1860, p. 101; *la Rampelado*, Avignon, 1868, in-8°, p. 303); mais cette forme n'est employée que dans un rayon assez restreint du provençal. J'ignore si la forme *cho*, que je trouve dans une *rayolado* ou prétendue *rayolado* de M. Méric (*lou Marchau d'oli*; Nîmes, s. d., in-8°, p. 2), a jamais été employée dans le pays rayol :

Quan tout d'un co, *cho* fagué Jan,
Avès vosto boutéyo pléno.

2° *Hérault* :

N'avèn, *ço* dis, qu'à l'envesti.

(L'abbé Favre, *lou Siège de Cadaroussa*, éd. nouv. Avignon, J. Roumanille. 1868, p. 63.)

Cet exemple, ainsi qu'on me le fait obligeamment remarquer, n'est pas recevable; si je le maintiens, c'est pour avertir à mon tour le lecteur que Roumanille a remanié le texte du *Siège de Caderoussè*. L'abbé Favre a écrit *sou dis* et non *ço dis*.

3° *Vaucluse* :

Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de *ço* employé par un Comtadin :

Que siéu bèfi, *ço* dis, n'ai pas touca la fiolo !

(T. Glaup, p. 217, *Un liame de rasin*. Avignon, 1865, petit in-8°.)

Çou. — 1° *Aveyron* :

Oyci, *sou* sé dis el, entre estré foro cledos,

Bendrai fairé corra mous bossious é mos fédos.

(Peyrot, *Poésies diverses*. En Rouergue, 1774, in-8°, p. 12).

Chez Peyrot, le pronom composé est *ce que* (passim) et *co que* (p. v).

niçard. *çe que* s'est nasalisé en *çen que*, comme *aquesto en anquesto* : « Tout *senche* sabès. » (*Gram. niss.* de Miceu, p. 80.) Cfr. pour le lorrain *cen*, et pour le saintongeais *çan, que* : W. Foerster, *Zeitschrift de Greber*, 1, 397. et C. Chabaneau, *R. des L. R.*, 2^e S., V. 1878, p. 296, n° 3.

Séra. *sou* parés, passablomen prou bono.

(*Poésies patoises*, par Vernhet-père, d'Agen (Aveyron); Rodez, 1877).

D'après l'auteur, ces poésies sont en « pur patois de Rodez et de ses environs. »

2^o *Dordogne* :

Sou diguè l'iroundèl.

(*Revue des langues romanes*, 2^e sér., IV, 1877, p. 236.)

Les dix couplets de la ronde d'où est tiré cet exemple commencent, — quatre par *sou diguè* écrit en deux mots, — six par *soudis* écrit en un seul mot. Une semblable inconséquence se remarque dans la traduction : *sou dis* est traduit six fois par *ce dit*, tandis que *sou diguè* l'est deux fois par *ceci dit* et deux fois par *ce dit*; — *ceci dit-il* n'avait sans doute jamais été employé en français : c'est un solécisme.

3^o *Cantal* : « *Sou* faguét, III, 9; *sou* diguét, IV, 5. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois de Chalinargues, canton de Murat, par l'abbé J. Labouderie, *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, VI, 1824, p. 94-116.)

Dans ce patois, le pron. comp. est *ço que*.

1^o *Gard*. — *Cévennes* :

« *S'ou* fat; *s'ou* fazié; dit-il, disait-il. » (Sauvages, *Dictionnaire languedocien*). — « A quel moussu *sou*-disiè; Tène ma fourtuno... L'autre se desarmo, E *sou*-fai... » (*Armagna cevenòu*, 1874, p. 28-9, dans une poésie datée d'Anduze.)

Sou fas : oh ! per quanto resou

Endure talo pougnesou ?

(Arnavielle, d'Alais, *Rev. des lang. rom.*, 2^e sér., V, p. 186.)

Dans le cévenol, le pron. comp. est *ço que*; le pronom sujet est *çou* :

« *Sou*-m'és-avis. » (*Arm. cev.*, 1874, p. 37.)

Nîmes :

Ha ! *sou* dis un, lou mau est double.

(J. Michel de Nîmes, *Embarras de Beaucaire*, 3^e éd., p. 6.)

Que siei urous, *soudis*, de te saouva la vido !

(*Uno bourbouyado... Premieiro livrésoun*. Nîme, 1856, p. 9, et encore pp. 18, 20).

Lipo sa moustacho et *sou*-dis : Messieus... (P. 25.)

Oou ! bravi jèn,

Sou-digué l'ome charitable.

Aqui' n malaou. (P. 37.)

(A. Bigot, *li Bourgadicro*, 3^e éd. Nîmes, 1868, 12^o.)

5^o *Hérault*. — *Montpellier* :

Las fennos soun coumo l'on créy.

Per lous hommes *soudis* la Léy. (P. 12.)

Sou li dis ello bassomén. (P. 51.)

Anen, *soudis*, la mort. (P. 164.)

Sou li repliquo l'autre. (P. 202.)

Sou li fau ieu. (P. 203.)

(*Les Folies* de Daniel Sage, de Montpellier, éditées par A. des Mesnils. Montpellier, 1874. La plus ancienne édition connue est de 1636.)

Es qu' àyso 's pas lou même éndréch

Per ounte (*s'ou*-dis) souÿ vèngûda ?

(Aug. Tandon, *Fables*, etc. 2^e éd. Montpellier. 1813. in-8^o, p. 14.)

Aimàs las rosas. roussignòus.

Soudison las gazels persanas.

('Na Dulciorella, dans la *Lauseta* de 1878, p. 81. — M^{me} de Ricard, qui signe du nom de Dulciorella, est d'origine anglaise.)

Béziers :

Poudrió m'escapá

Coumo el, *sou* dis.

(Gabriel Azaïs, *Revue des langues romanes*, 2^e série, V. p. 194.)

Saint-Pons :

L'home a fosso estrumens, outisses e machinos :

— Es iéu, *s'ou* dis, es ieu que lous èi enbentats.

(Melchior Barthès, *Glossaire botanique de l'arrondissement de Saint-Pons*. Montpellier, 1873, in-8^o, p. 264.)

Dans Barthès, le pron. comp. est *ce que* (p. 256, 264); — dans Azaïs, *so que*: — à Montpellier, à Lunel-Viel et généralement dans l'arrondissement de Montpellier, on emploie *ce que*; mais on trouve aussi *ça que* dans l'*Estatut dau Parage* de Montpellier, dans des poésies de Clarens et de C. Gros, de Montpellier (*Lauseta*, 1878, pp. 109, 217, 248). Enfin, M. L.-X. de Ricard, qui du reste traite assez librement une langue d'emprunt, emploie indifféremment *ço que*, *ça que*, *re que* (*Lauseta*, 1878, de la p. 175 à la p. 184) : c'est trop d'un, *ço que* étant inconnu à Montpellier : on s'y sert de *ce que*, mais les

gens illettrés ont paru à M. Alph. Roque-Ferrier avoir une préférence à l'égard de *ça que*.

6° *Landes* :

S'ou respounouc quauqu'un.

(*Almanach dous Paysans*, 1878, p. 25.)

Dans ce patois, le pron. comp. est *ço qui*. (P. 25.)

Ça. — On en trouve quelques exemples dans l'ancienne langue ; ils ont été relevés par M. C. Chabaneau dans la *Romania*, IV, p. 339, n. 4. En voici dans la langue moderne.

1° *Aude* :

Paure Guillot, s'adits, abiòs de tems de resto. (P. 114.)

Un grapaut, Pèl enberinat,

Se couflèt e d'un couac s'afaguèt : Aproubat ! (P. 156).

(A. Mir, *la Cansou de la Lausetò*. Montpellier, 1876.)

M. Cantagrel, dans la grammaire du dialecte narbonnais-carcaïonnais qui précède la *Lausetò*, n'a pas noté ce pronom, d'un emploi cependant très-fréquent dans les poésies de Mir. Sous le nom de *Felibre escalin*, c'est-à-dire d'Escales, celui-ci l'a orthographié ou laissé orthographier *sa* au lieu de *s'a* : « Adiu, sa-dits. » (*Armana de Lengadò*, 1877, p. 42). Dans le narbonnais et dans le carcaïonnais, le pron. comp. est *ço que* (Cantagrel, p. xxviii de la *Lausetò* de Mir ; Fourès, p. 195 de l'*Almanach de la Lausetò*, 1878.)

2° *Basses-Pyrénées* :

Chens boste ayde, qu'èri pergude,

Ça dis-ère, Reyne deü Geü.

(Vincent de Bataille, dans les *Cinsons béarnaises de Despourrins et aïtes* : 3^e éd. Pau, 1866, p. 133.)

M. V. Lespy connaît bien cette pièce, puisqu'il l'a publiée dans sa *Grammaire béarnaise* (p. 94-7) ; néanmoins, il ne signale pas notre pronom. Aux §§ 373, 377, il note seulement le pronom composé *so qui* (ce que).

3° *Gers* :

Carot, *ça* m'a dit caucoumet.

Jamès *Dominus vobiscum*.

Ça dits-on. nou mouric de hâme.

(D'Astros, XVII^e s., dans les *Poésies gasconnes* recueillies et publiées par F.-T. : Paris, 1869, t. II, pp. 95, 98). — « Moun hil s'ou digouc lou pay. » (Parab. de l'Enf. prod. *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, VI. p. 501, § 31.)

Les exemples abondent dans la *Littérature populaire de la Gascogne* (Paris, 1868), par Cénac-Moncaut : « Ç'a respounoc la mayrastro, p. 227; ç'ou¹ respounoc, p. 227; ç'a ou dischouc, p. 236; ç'a diseouo, p. 246; ç'a cridec, p. 243; ç'a pensec, p. 243; ç' as boutec a crida, p. 234. » Dans son *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8°), Cénac-Moncaut écrit : « Sa, pour cela; Sa dit, dit-il, locution en grand usage. » Malgré le *grand usage* de cette locution, il ne la signale pas dans l'espèce de grammaire qui suit son dictionnaire.

Le pronom comp. est *ço que*.

4^o *Gironde* : « Ç'a dissut. » (*Œuvres complètes* de Meste Verdié, 12^e éd.; Bordeaux, 1876, in-16, p. 2.)

¹ S'ou, ç'ou = ç'a ou, c'est-à-dire ç'a lou, en fr. *ce lui* (*çau dichouc. ce lui dit*). — En gascon et en béarnais, l'article appuyé sur *a* et *de* a de bonne heure vocalisé son *l* (*del, deu; al, au*). Appuyé facultativement sur d'autres mots, il se vocalise de même. — Le pronom de la 3^e pers., au complément direct, n'a pas d'autre forme que celle de l'article, et comme celui-ci, au lieu de s'appuyer simplement, il se diphthongue avec l'impératif singulier, l'infinitif et des mots tels que *me, te, se, si, nou, ande, aco, que*, etc. Lespy (*Gram. béarn.*, §§ 351-4) a tort de prendre ce pronom pour « l'article (*sic*) roman *el* employé comme pronom »; *lou, -ou* (article) et *lou, -ou* (pronom) ne doivent pas être séparés l'un de l'autre. — En gasc. et en béarn., un autre pronom, celui de la 3^e pers. au complém. indir., a la même forme que l'art. et le pron. de la 3^e pers. au complém. dir.; il subit le même traitement : c'est *lou* (lui), *lous* (leur). On a vu, dans les ex. plus haut cités, ce pronom diphthongué avec ç'a (*çau*). Lespy (*Gram. béarn.*, §§ 360, 362) confond *lou, lous* (lui, leur) à la fois avec *lou, lous* (le, les, art. et pron.), et avec un prétendu pronom *eu* qui voudrait dire *le*. *Lou* (lui) n'est autre que *lour* (anc. prov. *lor*), avec chute de *r* final, comme dans *pastou, mielhou, cou*, etc. ; *lous* (leur) = *lours* (anc. prov. *lor*). Deux remarques sont à faire sur *lou, lous* (lui, leur) : — 1^o Dans certains dialectes, ainsi que l'a déjà remarqué Chabaneau (*Romania*, IV, 346-7; V, 372-3), *li* (lui) a supplanté l'ancien *lor* et signifie à la fois *lui* et *leur*, par ex. dans les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, etc. *Inversement*, en gasc. et en béarn., *lor* a supplanté *li* et signifie à la fois *leur* et *lui* : *Gausauon pas lou parla; Sense lors dise adechats: Quev pouduoi-jou respoune? Entaus hé dansa un roundeu li* (lui) survit encore dans d'Astros concurremment avec *lou* (lui), et parfois se laisse remplacer par *i* (*ibi*), comme cela arrive dans Goudelin. Mengaud, Sage,

5° Haute-Garonne :

Sa nous comanda la Riqueta. (V. 501.)

Sa dissec dona Sobirana. (V. 517.)

Car sa ditz la Finoy Daissus. (V. 786.)

(*Las Ordenansas del libre blanc*. Édit. du Dr Noulet; Montpellier. 1878, in-8°. — L'éd. originale est de 1555.)

A la fi, ça me dissec. (P. 6.)

Hélas ! ça dizi jou. (P. 20.)

(*Las Obros* de Pierre Goudelin; Amsterdam, 1700.)

A d'autres, ça li bau jou dire.

(*Las Obros* de P. Goudelin; Toulouso, 1648, in-4°, p. 8, cité par Noulet, *las Ordenansas del libre blanc*, s. v. *sa*.)

Ha ! sa dizio le miserable.

Ha ! sa ditz el.

(*La Granoul-ratomachio*, Toloso, 1664, citée par G. Brunet, *Not. et Extr. de quelques ouvrages en patois du Midi*; 1840, in-8°, p. 32, 35.)

Ount bas ? Arèsto-te. Mouïso, ça ly erido.

La bouts.

Grand Diu, ça respoun el.

(Guitard, XVII^e s., cité par Noulet, *Hist. litt. des pat. aux XVI^e et XVII^e ss.*, p. 94.)

etc. — 2° Reste à expliquer *lous* (leur), puisque régulièrement le pronom ne devrait pas avoir la marque du pluriel. Le gasc. et le béarn. se sont ici laissés influencer par l'adj. poss. de la 3^e pers. du pluriel, *lour*, *lours* (leur, leurs). Cette marque analogique du pluriel donnée indûment au pronom, comme elle avait déjà été donnée à l'adjectif, a eu pour but de donner plus de clarté au langage. Ce phénomène est peut-être ancien; si la charte du pays de Soule, publiée par M. P. Meyer (*Romania*, V. 367-372), ne présentait quelques fautes évidentes, on pourrait y trouver la preuve que *lor* (pron.) était déjà devenu *lors*, *los*, en 1254 (voir la note de M. Meyer, p. 372, n° 14). En français trivial on dira de même : « Je *leurs* ai parlé »; on renforcera même ce *leurs* du pronom *y* : « Je *leurs y* ai parlé. » Dans le patois du Lot-et-Garonne on trouve pareillement : *Fazes lous y fa plaço* (Delbès, p. 112), *Lous y parlo* (Rigal, p. 23). En 1677, dans les poésies de la Tour de Digne (Basses-Alpes), on trouve *lour*, *lours* (leur), employé concurremment avec *li* (lui, leur). En alaisien, *lus* (adjectif posses.) veut dire aussi bien *leur* que *leurs* :

Quatre garçounés d'àou mémo age

Pourtavou un drole de *lus* tén.

En sé ségnan de *lus* cinq dés.

(D'Hombres, *Bull. de la Soc. sc. et litt. d'Alais*, t. VIII, pp. 79, 81.)

Cal, *ça* diguèt Janeto.

(*Noels nouveaux*; Toulouse, 1707, in-8°, p. 10; cités par Noulet, *Ordenansas del libre blanc*, s. v. *sa*).

« Chut, *ça* me dizen, chut, qu'acos per maldizenço. (P. 48.)

Anats houn, *ça* lour fa, sourtissets-me daissiu. (P. 68.)

Coussi, *ça* me ban diré, establi sous mainatgés? (P. 78.)

Eh! per que, *ça* bous dits, aquesté aura la palmo? (P. 80.)

(*Le Miral moundi*. Toulouso, 1781.)

Dans Mengaud (*Rosos et Pimpanélos*, 5^e éd.; Toulouse, 1877), parmi plusieurs autres exemples (p. 33, 46, 56, 135), on peut citer le suivant (p. 52) : « *Ça* cridec. » — Dans la Haute-Garonne, le pron. comp. est *ço que*.

Dans un arrondissement où l'on parle gascon, *ça* est également usité : « Sadichec Bertrando; *sa* mous dichec Bessan. » (V. Cazos, *Massouquets de Sent-Biach*; Saint-Gaudens, 1852, in-8°, p. 10, 21). A ce que dit l'éditeur, les poésies de V. Cazes, « peuvent être regardées comme un spécimen exact de l'idiome parlé à St-Béat, à St-Bertrand et dans tout le Comminges », assertion qu'on fera bien de n'admettre qu'avec méfiance.

6° *Hérault*:

Cal parti, *sa*-dis lou Mousseigne.

(Estève Glèizos, d'Azilhanet, *Armana de Lengadò*, 1876, p. 26.)

7° *Limousin*: voir Chabaneau, *Gram. lim.*, I, 370.

8° *Lot*:

Sa dison lous besis....

Ques aquo que se planch e tusto cado nèch?

(Poésie anonyme du XVII^e s., citée par Noulet, *Hist. litt. des patois aux XVI^e et XVII^e ss.*, p. 179.)

9° *Lot-et-Garonne*:

Oh! qual malhur! *sa* dit d'uno bois enrumado.

(Jansemin, *lou Chalibary*, 1825, in-12, p. 11.)

Marcillo, *sa* disio lou jouyne gouyatet,

Lou bonhur nou ben pas toutjour de la fortune.

(Rigal, *Marcillo*; Agen, 1870, p. 15.)

Sarro fort, *ça* me cridabo.

(*Lou Ritchounè*, par Delbès. 2^e éd.; Agen, 1876, p. 234.)

Le pron. comp. est *ço que*.

10° *Tarn-et-Garonne* :

Ça respoundèt Suzoun.

(Castela, *Mous Farinals*. Montauban, p. 22).

Sa-dis à-n-el.

(*Arm. de Lengadò*, 1876, p. 73, dans une pièce de L.-J.-L. Piat, datée de Montauban).

Ce. — M. Chabaneau a cité un ex. du *Breviari d'amor* (*Romania*, V. p. 234) que M. P. Meyer trouve fort douteux, parce que l'un des mss. de Vienne porte *so*. *Se* a été employé en catalan :

E on vas, lop Lobas?

Se dix Nostre Senyor.

(Formule de conjuration, 1397, publ. par Alart, *Revue des L. R.*, 2^e s., III, p. 11.)

On en trouve quelques ex. dans la langue d'oc moderne :

1° *Gironde* :

Bala, *se* dissut het.

Mais, *ce* dissury-jou.

(*Œuvres complètes* de Meste Verdié. 12^e édit.; Bordeaux, 1876, pp. 173, 179.)

Comme on l'a vu plus haut, Verdié emploie aussi le pronom *ça*.

2° *Hautes-Pyrénées* :

Se dits Mario à soun Gouyat!

Hé, Diou! moun Hillh, qu'as-tu troubat?

(*Recueil de Noël's choisis*, composés autrefois par M. Henri d'Andichon; Bagnères-de-Bigorre, 1876, p. 17.)

Le Noël *Rebeillats-bous, meynades*, dans lequel est prise cette citation, est, dans l'édition de Bagnères, attribué à d'Andichon; mais G. Brunet (*Not. et Extr. de quelq. ouvrages en patois du Midi*, 1840, in-8°, p. 177) lui donne pour auteur un « Gascon », Gobain, professeur d'écriture et de tenue de livres, et ne semble pas avoir connaissance de l'attribution de cette pièce à d'Andichon. Dans le texte cité par G. Brunet, et qui offre plusieurs variantes, on lit « *se dit* » (p. 180), au lieu de *dits*.

3° *Hérault*:

Un anja sé dliquet: Aiquel éfan sus terra
Séro del riché haït.

(Peyrottes, de Clermont-l'Hérault, *Pouésias patouèzas*; Montpellier, 1810, in-8°, p. 4.)

4° *Isère*:

A P'Evèchié se fit pe soixanta personne,
Un dina don le sauce eyron toutet bien bonne;
Tout eyre fin, ragout, ruty, patissari;
U semblave, se dion, ceu de Jean de Pari¹.

(*Épître en langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances pour la naissance du Dauphin*, citée par Champollion-Figeac, *Nouvelles Recherches sur les patois de l'Isère*; Paris, 1809, pag. 131)

Le pron. comp. est *ce que*.

¹ C'est un témoignage à joindre à ceux que MM. Mabilie (1855) et Montaiglon (1867) ont rapportés de la popularité du *Romant de Jehan de Paris*, témoignages auxquels on peut ajouter les suivants: — Dans la *Relation du voyage de Brème en vers burlesques* (Leyde, 1677), au chant III^e, un libraire de Brème dénombre les livres français de sa boutique:

Une autre p'èce fort jolie
Qui se nomme Jean de Paris.

Dans ses *Œuvres galantes* (1665), Cotin parle des livres de peu de valeur de sa bibliothèque:

Primo, *Jean de Paris*, Roger et Bradamante.

(Ces citations sont extraites du *Bulletin du Bibliophile*, 1862, pp. 920, 973): — Au mois de décembre 1695, M^{me} Guyon fut arrêtée et ses papiers saisis; « elle ne voulut pas reconnoître des opéras, des pièces de Molière, et quelques romans, comme *Jean de Paris*, *Richard Sans-Peur*, etc., qu'elle déclara être aux laquais de son fils, lieutenant aux gardes » (*Relation... du quiétisme* [par Phéliepeaux, docteur de Sorbonne], 1732, p. 154 de la première partie); — Carvin aîné a fait une parodie de l'opéra de Boieldieu (*Jean de Cassis ou Martegue. imitation burlesque de Jean de Paris... en un acte et en vers provençaux*; Marseille, Masvert, 1816, in-8°); — Une des chansons de Béranger porte le titre de *Jean de Paris*. Ce Jean de Paris, entiché de la capitale, batailleur, blasé, voluptueux et hâbleur, quoique le chansonnier fasse allusion à je ne sais quelle *chronique* sur laquelle ne nous donnent aucun renseignement ni les notes des chansons, ni celles de *Ma Biographie* (Paris, Perrotin, 2^e éd., 1858, in-8°), n'est probablement qu'un souvenir de l'opéra de Boieldieu.

5^o *Landes* :

Lou boun Diu, s'es pensec, sur-sous amics que beillo.

(*Almanach dous Paysans*, 1878, p. 29). Cfr. çou, 6^o.

6^o *Linnousin* : voir Chabaneau, *Gr. lim.*, I, 370.

IV. — D'UN EMPLOI PARTICULIER DU PRONOM
DÉMONSTRATIF NEUTRE ÇO

1^o ÇO suivi d'un pronom possessif, d'un adjectif pris substantivement, ou d'un complément prépositionnel, se traduit en français par l'article suivi du pronom possessif ou d'un adjectif pris substantivement, ou bien encore on est obligé de se servir de l'article et du substantif que sous-entend la langue d'oc ; on peut parfois aussi avoir recours à *ce qui* ou *ce que* + un verbe.

HÉRAULT : « Per Sant-Michel *ce pus bel* » = pour la Saint-Michel (29 septembre, on marie) *le plus beau* (ce qu'il y a de plus beau) ; — « *Ce du* per Moussu, *ce mol* per moun col » = ce qui est dur pour Monsieur, ce qui est mou pour mon gosier¹ ; — « Tout *ce seou* » = tout le sien (tout son bien²).

Lio-t'y dé bounhur dins lou moundé

En perdén *cé pus précieux?*

(Peyrottes, *Pouésias*, p. 78).

TARN : « *So seou* » = *le sien* (son bien)³.

Cal qué tu, paouré Bosc. nous lexiguos *cé teou*.

Quant aco sera fax, bous lexireei *cé mceou*.

Aaissi *cé teou*

Aaissi *cé bostré*.

(Daubian, le *Misanthrope travesti*, pp. 78, 79).

TARN-ET-GARONNE : « *Tria ço bèl* d'ambe la peillo » = trier *le ézau* d'avec le chiffon, le rebut⁴.

¹ Adelphe, Espagne, *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran*; Montpellier, 1874, in-8°, pp. 35, 44).

² Parab. de l'Enf. prod. en patois d'Agde, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, VI, p. 510, § 13. Le texte de la parabole est généralement traduit par une périphrase; voici les seules versions où il n'en soit pas ainsi : « Tout lo deiseu (roussillonnais, p. 507); tout le son (Saintes, p. 485); tout aquo siou (Lozère, p. 513). »

³ Proverbe albigeois, *Congrès archéologique de France*, XLI^o session, 1875, p. 367.

⁴ Castela, *Mous Farinals*; Montauban, p. 38.

2^o Plus souvent, *ço* se fait accompagner de la préposition *de*.

HAUTE-GARONNE : « Garats aci *ço de* milhou; amago *ço de* pe-tassat ¹.

Sa bertut, sa faissou moudèsto,
Soun esprit e tout *so de sin*,
M'an boutat un martèl en tèsto.

(Gautier, XVII^e s., cité par Noulet, *Hist. litt. des patois aux XVI^e et XVII^e siècles*, p. 89.)

Quand sent que per sa fauto a perdu *ço de sin*.

(*Le Miral moundi*; Toulouso, 1781, p. 198.)

GERS :

Que cau paga dab *so de noste*. (P. 214.)
E cau qu'aquesto capo saute!
Sauto, capo! sauto *so d'aute*! (P. 240.)

(D'Astros, XVII^e s., dans les *Poésies gasconnes*, rec. par F.-T., II ; — « Tout *ço-de-men* qu'ey *ço-de-toun* » (Parab. de l'Enf. prod., *Mém. Soc. antiq. Fr.*, VI, p. 501. § 31); — « *Ço de bon* » = le bon (ce qu'il y a de bon) ².

BASSES-PYRÉNÉES : « Que choisissen *so de mè bon* » = ils choisissent *le meilleur* ; — « Dap *so dous aouts* » = avec *le bien* des autres d'autrui ³; — « Qu'ey *ço de prumé gagnat; ço de mouillat*, que pot ana à l'aygue ⁴.

Dans Lespy (§ 384), on trouve *ço* uni seulement au possessif, *so de me, so de tou, so de sou, so de nouste, so de boste* (mon bien, ton bien, etc.; ou ce qui t'appartient, ce qui est à toi, etc.).

CATALOGNE. — Dans le *Breviari d'amor* catalan (P. Meyer, *Rec. d'anc. textes*), on trouve : « Gastar *ço del vostre* » (p. 125, l. 23), « *ço del lur* » (p. 125, l. 26), « en *ço del lur* veyn » (p. 126, l. 49). — En Catalogne, du moins dans le Panadés, le peuple de la campagne dit, en certains cas, *axó* ou *assó* (peut-être aussi *so* (*del Rafols* ou *del Mirèt*)), pour désigner le

¹ Gouzelin, éd. d'Amsterdam, 1700, pp. 147, 239.

² Chanson gasconne dans Cénac-Moncaut, *Litt. pop. de la Gasc.*, p. 382.

³ Un anonyme, dans les *Poésies gasconnes* de J. Larrebat; Bayonne, 1868, p. 85.

⁴ *Cansous béarnaises de Despourrins et autes*. 3^e éd., pp. 198, 201.

domaine de ces propriétaires. D'ailleurs, on lit dans Bernat Metje: « No li torna so del sieu ¹. » — Cf. en langue d'oc: « Per ce qu'es de mei vers, se sount de boueno raço, vo se sount d'aquo fin ². . . . »; « Quant sera mort, sera aquo scieu l'plus dreyt bordo qu'vng de romieu ³. »

J. BAUQUIER.

¹ Milá y Fontanals, *Revue des L. R.* 2^e s., IV, 1877, p. 207.

² Gros, *Recueil de pousiés prouvençalos*; Marseille, 1763, p. 9.

³ *Las Ordenansas del libre blanc*; Tolosa, 1555, éd. Noulet, v. 727.

LE MOINE¹

CHANSON DU VELAY

Une série de chansons populaires est consacrée à berner les faux galants et leurs téméraires entreprises. Un passager courtise une batelière et, à ce jeu, perd sa bourse. Un seigneur descend de cheval pour causer à l'aise avec une bergère, qui lui dérobe sa monture. A ce groupe de chansons appartient, par le sujet et par plusieurs détails, celle du *Moine*, aujourd'hui d'ailleurs presque oubliée. La voici telle qu'elle m'a été dite, en septembre 1868, à Roche-en-Régnier, par Marie Matthieu. Comme bon nombre de chansons foréziennes, elle est semée de gallicismes et même de français. Il est naturel que ce dernier, qui pénètre de plus en plus dans le langage de la vie ordinaire, prenne dans les chansons une place plus ou moins grande.

V. SMITH.

(*Bis.*) } Soun tré zouena filla,
 } Touta tré d'un temps.
 Oli ola² !
 Touta tré d'un temps.

« Una de vous autra — ma mia chijeria. »

Chi na gui la plus grande : — « Eco chera pa ieu. »

Chi n'a gui la secounda : — « Encora moins ieu. »

Chi n'a gui la troisième : — « Eco chera bien ieu. »

LE MOINE

Sont trois jeunes filles, — toutes trois de même âge, — oli, ola !
— toutes trois de même âge.

« Une de vous autres — ma mie sera. »

Si n'a dit la plus grande : — « Celle-là ne sera pas moi. »

Si n'a dit la seconde : — « Encore moins moi. »

Si n'a dit la troisième : — « Celle-là sera bien moi. »

¹ Nous avons reçu de M. V. S la chanson ci-dessus, qui sort assez de notre cadre pour que nous la publions séparément.

A. M., L. L.

² La chanteuse dit tantôt *Oli ola !* tantôt *Voli vola !*

- « O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
 » Tsau que tiu me douna — cent étiu que n'a. »
 Le mouena fut chimpla, — lou i vai coumpta.
 La bella fut fina, — lou vougué coumpta.
 « O mouena, faux mouena, — aqui manque un lia. »
 Per un lia que manqua — i lli bote un säo.
 « O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
 » Tsau que tiu me douna — ton tsava baya. »
 « O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
 » Tsau que tiu me douna — la tsella et la brida, — l'es-
 perou dora. »
 Le mouena fut chimpla, — lou i vai baila.
 La bella fut fina, — y vougué mounta.
 La bella-z-à courre, — le mouena à trota.
 « Arrêtez-vous, belle, — je suis fatigué ! »
 « O mouena, faux mouena, — oncor lai schia pa :
 » La côte que vedza, — la te tsau mounta ;
 » Equela que vedza, — mai que vedza pa, — la tsau devala.
- « O moine, faux moine, — encore tu ne m'as pas.
 » Faut que tu me donnes — cent écus que n'as ¹. »
 Le moine fut simple, — il les va compter
 La belle fut fine, — les voulut compter.
 « O moine, faux moine, — ici manque un liard. »
 Pour un liard qui manque, — il lui donne un sou.
 « O moine, faux moine, — encore tu ne m'as pas :
 « Faut que tu me donnes — ton cheval bayard ². »
 « O moine, faux moine, — encore tu m'as pas.
 Faut que tu me donnes — la selle et la bride, — l'éperon
 doré. »
 Le moine fut simple, — il les va bailler.
 La belle fut fine, — y voulut monter.
 La belle-z-à courir, — le moine à trotter.
 Arrêtez-vous, belle, — je suis fatigué !
 « O moine, faux moine, — encore là tu n'es pas.
 » La côte que tu vois, — te la faut monter ;
 » Celle que tu vois, — aussi (celle) que tu vois pas, — la faut
 descendre. »

¹ Il est inutile de dire que l'*n* n'a pas de valeur négative.

² De couleur variée. pie.

Le mouena s'asseta, — Se bote à ploura.

(*Bis.*) { « Soun tré zouena filla,
 } M'oun bien attrapa,
 Oli ola !
 M'oun bien attrapa ! »

Le moine s'assied, — se met à pleurer.

« Sont trois jeunes filles. — elles m'ont bien attrape, oli, ola !
elles m'ont bien attrapè.



LA NATURO

Perque te doulentà, ma tant belo aflijado ?
A toutes la naturo a donnat sous soussis :
Lou soulel dins lou ciel de nibous s'escursis.
E sus terro la roso es d'espignos cargado.
La perlo, dins la mar, pel l'aiguo es acatado ;
L'argent, blanc coumo nèu, mai d'un cop se crassis :
Lou fioc, negre de fum, emb peno s'enluzis,
E souvent la clartat pel l'ombro es atapado.
L'or n'esclato qu'autant que lou fer l'a batut.
Lou pinsel sus la tèlo enauro la vertut ;
Lou cizel fa l'image en travaillant l'ivorio.
Acò's la le coumuno à so qu'a de valou,
La fourtuno fantasco escrazo jou' l talou
E pei, d'un tour de rodo, emporto ves la glorio.

C. LAFORGUE.

(Languedocien. Quarante et ses environs.)

LA NATURE

Pourquoi te plaindre, ma belle affligée ? — La nature a donné son souci à toutes choses : — dans le ciel, le soleil est obscurci par les nuages. — et sur la terre la rose est chargée d'épines.

La perle, dans la mer, par l'eau est cachée ; — l'argent, blanc comme la neige, plus d'une fois est souillé ; — le feu, de la noire fumée, sort brillant avec peine, — et souvent la clarté est recouverte d'ombre.

L'or n'éclate qu'autant que le fer l'a frappé ; — le pinceau sur la toile exalte la vertu ; — le ciseau fait l'image en travaillant l'ivoire.

C'est là la loi commune à tout ce qui a prix : — la fortune fantasque [nous] écrase sous le talon. — et puis, d'un tour de roue, elle [nous] emporte vers la gloire.

C. LAFORGUE.

ATOS

Le jouve gous d'arrest, la perpelho satado,
Ajassat coumo un sfinx, s'arrajo al soulelh rous,
Qu'enluis francoment la bèutat aplantado
Joubs le relieu ardit de soun cos verturous.

Sa raubo, d'un blound caud, n'a pas cap de pelado ;
A de pardos ça'n la que, subre soun velous,
Paressoun, à 'ngana l'oumbreto festounado
De nibouls qu'un ventot espaço pel cel blous.

Se ten, ves auto, al miei de la vielho terrasso,
E se pauso aquital de set meses de casso,
Poulsant douçomenet ou fresinant d'amour.

La sieu femelo, ount es? — Sul cop levat, s'estiro,
Badalho, raugno un pauc, ves le pourtalh se viro
E la cerco des uels en se lupant le mour.

Ag. FOURÈS.

(Languedocien. Castelnaudary et ses environs.)

ATHOS

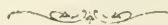
Le jeune chien d'arrêt, la paupière mi-close, — couché de son long comme un sphinx, — se chauffe aux rayons du soleil rous, — qui illumine franchement la beauté fixée — sous le relief hardi de son corps vigoureux.

Sa robe, d'un blond chaud, n'a pas une cicatrice : — elle a des taches çà et là qui, sur son velours, — paraissent, à vous tromper, la fine ombre festonnée — des nues qu'un zéphyr disperse par le ciel pur.

Il se tient, vers autan, au milieu de la vieille terrasse, — et se repose là de sept mois de chasse, — respirant tout doucement ou frémissant d'amour.

Sa femelle, où est-elle? Sur-le-champ levé, il s'étire, — il bâille, grogne un peu, vers le portail se tourne, — et la cherche des yeux en se léchant le museau.

Aug. FOURÈS.



LOU CALIGNAIRE

A VITOU LIEUTAUD

Bibliotecari de la ciéuta de Marsiho

Se dreisson au soulèu li ciprès de la plano,
De milo flour se bordon li camin ;
Eilalin,
Vese la serpentino andano
Di ramudo e vèrdi platano,
Que me meno lèu-lèu, franc de marrit pegin,
A Maiano.

Beisarai lou front blanc e lisc, dins un moumen,
De la bèuta que ma passiouun flourido
A chausido !...
E soun paire, sènso desden,
Me festara graciosamen
Emé de vin famous, emé de regalido,
Certamen !

L'AMOUREUX

A VICTOR LIEUTAUD

Bibliothécaire de la ville de Marseille

Au soleil se dressent les cyprès de la plaine, — les chemins sont bordés de mille fleurs ; — au loin. — je vois l'allée serpentine — des platanes ombreux et verts, — qui me mène rapidement, — délivré de toute mélancolie mauvaise, — à Maillane.

Je baiseraï le front blanc et lisse, dans un moment, — de la beauté que ma passion fleurie — a préférée !... — et son père, sans dédain, — me fêtera gracieusement — avec des vins excellents, avec des *regalides*. — j'en suis certain !

E tout soulet em' elo, oh ! sarai uno aureto
 Que douçamen boufo sus uno flour :
 E l'amour,
 De soun amo de fiheto
 (Coume dón boutoun la roseto),
 S'escarrabilhara, sourrisènt de baudour,
 Boulegueto.

Parlarai de l'amour, tant de tèms presounié,
 Sènso paraulo, au bèu mitan di flamo
 De moun amo . . .
 Mai, vuèi, coume uno pradarié,
 Souto li raioun printanié,
 Béurrai lou grand bonur, bagna dins la calamo
 Tout entié !

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

Et tout seul avec elle. oh ! je serai une petite brise — qui souffle doucement sur une fleur ; — et l'Amour, — de son âme de jeune fille — (comme du bouton la petite rose). — s'éveillera, souriant d'allégresse, — sémillante.

Je parlerai de l'amour, si longtemps prisonnier, — sans parole, au beau milieu des flammes — de mon âme . . . — Mais, aujourd'hui, comme une prairie — sous les rayons du printemps, — je boirai le grand bonheur, baigné dans le calme — tout entier !

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.



SA MAIRE L'ES VENGUT CERCA

Sans parents à tres ans, pecaire !
Un enfant bèu coume un amour,
Tant e mai sounava sa maire
E se planissiè nioch e jour.

Jocs de touta mena, amusages,
Souens, caressas, res ie fasiè :
Lou paure mesquin sentissiè
Qu'acòs era de souens à gages.

Or sa maire, un souer que plourava,
Dau cementeri l'ausiguet
Jout la terra que l'atapava,
E tout soun cor trefouliguet.

Couma una flecha, sa priera
Monta tout drech au Paradis. —
Oh ! la fe jamai desespera ! —
Prega Nostre-Segne e ie dis :

SA MÈRE EST VENUE LE CHERCHER

Sans parents à trois ans, hélas ! — un enfant, beau comme un amour, — tout le temps appelait sa mère — et se plaignait nuit et jour.

Jeux de toute sorte, amusements, — soins, caresses, rien n'y faisait : — le pauvre petit sentait bien — que c'étaient là des soins à gages.

Or sa mère, un soir qu'il pleurait, — du cimetière vint à l'entendre — sous la terre qui la recouvrait ; — tout son cœur en tressaillit.

Comme une flèche, sa prière — monte tout droit au Paradis. — Oh ! la foi ne désespère jamais ! — Elle prie Notre-Seigneur et lui dit :

« Nostre-Segne, laissàs, de graça,
 Laissàs-me 'n moument reveni
 Vers moun enfant, car ieu soui lassa
 De l'ausi toujours se plani. »

E tant ela prega e tant ploura,
 Que lou bon Dieu la laissa anà :
 Aviè l'ordre de s'entournà
 Quand lou gal ie cantariè l'oura.

Se levet de soun jas de ploumb ;
 Sous peses un pau ie pesavoun,
 Mais, basta ! seguet lèu amount.
 Lous chis de garda ie japavoun.

Quand arrivet à soun oustau,
 — Oh ! l'on auriè dich que voulava ! —
 De la porta a pas fach qu'un saut
 Au brès ounte l'enfant plourava.

Sus soun se tout desalenat
 Vite lou prend, lou poutouneja,
 E pioi douçament lou neteja
 E penchina soun pèu bloucat.

« Notre Seigneur, ah ! laissez-moi, de grâce, — laissez-moi un moment revenir — vers mon enfant, car je suis lasse — de l'ouïr toujours se plaindre. »

Et tant elle prie et tant elle pleure, — que le bon Dieu la laisse aller : — elle avait ordre de retourner — quand le coq lui chanterait l'heure.

Elle se leva de sa couche de plomb ; — ses pieds lui pesaient un peu, — mais, baste ! elle fut bientôt là-haut. — Les chiens de garde lui aboyaient.

Quand elle arriva à sa maison, — oh ! l'on aurait dit qu'elle volait ! — De la porte elle n'a fait qu'un saut — au berceau où l'enfant pleurait.

Sur son sein qui bat à peine — vite elle le prend, le couvre de baisers, — et puis doucement le nettoie — et peigne ses cheveux bouclés.

Lou pauvre manit à sa maire
 Risiè, ple de contentament,
 E la niòch finiguet, pecaire !
 Cresien estre au coumençament.

Quand lou gal cantet embé l'auba,
 La maire, qu'ausis lou signau,
 Se rapelant l'ordre d'en naut,
 Deven touta palla e se sauba .

Desempioi, passat miecha-niòch,
 L'enfant se fasiè pus entendre,
 E degus ie pot res coumprendre :
 La morta veniè chaca niòch.

Un mati, lou brès, michant signe !
 Seguet siau. — Vite i' an courrit.
 D'ounte ven que chacun se signe ?
 — Per lou Ciel l'ange era partit. —

L'ai vist : dins la mort embé graça
 Risiè, l'enfant, tout emblancat !
 E disien autour, à vouès bassa :
 — Sa maire l'es vengut cercà !

J. GAUSSINEL.

(Languedocien, Montpellier et ses environs.)

Le pauvre petit à sa mère — souriait plein de contentement, —
 et la nuit se passa, hélas ! — ils croyaient qu'elle était à son com-
 mencement.

Quand à l'aube le coq chanta, — la mère, qui entend le signal,
 — se rappelant l'ordre d'en haut, — devient toute pâle et se sauve.

Depuis, après minuit, — l'enfant ne se faisait plus entendre. —
 Et nul n'y pouvait rien comprendre : — la morte venait chaque nuit.

Un matin, le berceau, mauvais signe ! — fut silencieux. Vite
 on y a couru. — D'où vient que chacun se signe (fait le signe de la
 croix) ? — Pour le Ciel l'ange était parti.

Je l'ai vu : dans la mort avec grâce — il souriait l'enfant, tout
 de blanc vêtu : — et l'on disait autour, à voix basse : — Sa mère est
 venue le chercher !

J. GAUSSINEL.

A PREPAUS
DE LA MORT DI DOUS CRI-CRI

De Madamisello Ernestino de Bornier

La mort avido, que desplego
Si brego
Au grand cat-fêr, au leiounas
Negras,
E que fai « chut » is alauveto
Au bèu mitan de si tiro-lireto.

A pica de soun dardaïoun
Feroun
Li cri-cri de la chatouneto
Braveto;
E Tic-de-Mai e Brounzaflour
Soun toumba 'ila d'ount flouris ges de flour !

A PROPOS
DE LA MORT DES DEUX GRILLONS

de Mademoiselle Ernestine de Bornier

La mort avide, qui étale — ses mâchoires — au grand chat sauvage, au lion fort — [et] noir, — et qui fait taire les alouettes, — au beau milieu de leurs claires chansonnettes,

A piqué de son dard — cruel — les grillons de la jeune fille — si aimable ; — et Tic-de-Mai et Bronzaflor¹ — sont tombés là où ne fleurit nulle fleur !

¹ Noms de deux grillons qui appartenaien à Mademoiselle Ernestine de Bornier.

Mai, iéu, s'ère la chatouneto
 Braveto
 Que vèn de perdre si cri-cri
 Poulit,
 Mort, mort, ai las! de languitòri,
 E 'ila jasènt, descansouna, desflòri,
 Fariéu lèu-lèu, lèu-lèu fariéu,
 Boudiéu!
 (Pèr coumplaire à ma fantasio
 De fiho),
 Un fin sepulcre pèr li cors
 Aièr vivènt, mai mort, encuei, bèn mort! . . .

Te, de roso dos petalo
 Pourpalo! . . .
 Agouloupen, dins si mantèu
 Tant bèu,
 Misto taio e cuisso grasseto
 Qu'alegramen trepavo sus l'erheto.
 E pèr li dous cercuei, veici
 Eici
 Dos cóuquiho lisqueto e lindo
 Dis Indo,
 Que se clauson, i goufoun fin,
 Coume, ma fe! de pichounet eserin.

Mais moi, si j'étais la jeune fille — si aimable — qui vient de perdre ses grillons — jolis, — morts, morts, hélas! de nostalgie, — et là gisant, sans chansons, sans entrain,

Je ferais vite, vite je ferais, — certes! — (pour complaire à ma fantaisie — de jeune fille), — un fin sépulcre pour les corps, — hier vivants, mais aujourd'hui morts, bien morts! . . .

Tiens, [je vois] deux pétales de roses — pourprés. — Enveloppons dans leur manteau — si beau — taille mince et cuisse dodue — qui allègrement sautillaient sur l'herbette.

Et, pour cercueil, voici, — ici, — deux coquilles lisses et nettes — des Indes, — qui se ferment, aux gonds fins, — comme, ma foi! de tout petits écrins.

Parai, aquesto raro e richo
 Pouticho
 Fara, pichoto, un tombèu clar
 E car,
 Uno chasseto galantouno
 Pèr recata 'quéli biero bessouno ?
 E, tu, l'aubouraras après,
 Esprès,
 Sus un raioun de ta chambreto
 Proupeto,
 Coume autri-fes lou grand Trajan ¹,
 Qu'an enterra sus soun pilié d'aram ?
 Ansindo, rapelant li folo
 Bestiolo
 Que te fasien, la niue, lou jour,
 Sa cour,
 E qu'inspiravon dins to un amo
 Lou fres di Prado e la douço calamo,
 Ansindo, dins tou cor d'enfant,
 Gravant
 Que ço que ris, que ço qu'encanto
 E canto,
 Dedins la vido e dins la mort
 A dre toujours à toui lis estrambord !

N'est-ce pas, cette rare et riche — potiche — fera, jeune fille, un tombeau clair — et précieux, — une petite châte charmante — pour enfermer ces deux bières jumelles ?

Et toi, tu l'élèveras après, — exprès, — sur un rayon de ta chambrette — proprette, — comme jadis le grand Trajan, — qu'on enterra sur son pilier d'airain !

Ainsi, rappelant les folles — petites bêtes — qui te faisaient, la nuit, le jour, — leur cour, — et qui inspiraient dans ton âme — la fraîcheur des prairies et la douce tranquillité,

Ainsi, dans ton cœur d'enfant — gravant — que ce qui rit, que ce qui enchante — et chante, — dans la vie et dans la mort, — a toujours droit à tous les enthousiasmes !

¹ L'empereur Trajan, dont les cendres furent déposées dans une urne, au sommet de sa colonne, à Rome.

MANDADIS

A MADAMISELLO ERNESTINO DE BORNIER

Sourreto de Berto ¹, Ernestino !
 Ta mino,
 Ta voues, toun cor (lauroun cantant !)
 Me fan,
 Iéu, grand devot de Santo-Estello,
 Piéuta dedins la lengo subre-bello.

GUIHÈN-C. BONAPARTE-WYSE.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

ENVOI

A MADEMOISELLE ERNESTINE DE BORNIER

Sœur de Berthe, Ernestine, — ta mine — ta voix, ton cœur
 (source chantante !), — me font, — moi, grand dévot de Sainte-Es-
 telle, — chanter dans la langue belle par-dessus tout !

GUILLAUME-C. BONAPARTE-WYSE.

¹ L'héroïne du drame célèbre du vicomte Henri de Bornier, *la Fille de Roland*, représenté à Montpellier, à l'occasion des Fêtes latines.

GONDOVAL ¹

(484)

Briva adouch couma anueg era una bouna vila.
Gondoval n'a mestier, Gondoval l'assetja. . . Ila,
Barrada entre sous murs, fizansouza, inmoubila
(Tentar Dieus es pechat), s'en fai grana de bila :
« Auria be tort », sou dig, « de noun estar tranquila,
» Quar un Patrou m'aponha. e soun bratz n'en val mila :
» Sent Marti l'Espanhol ! »

Sent Marti l'Espanhol, que, d'en premier rebel,
Lou pople escoupetet; mas pueis, vengut fedel,
Li bastit una egleija, am dedins soun toumbel;
Toumbel de marbre e d'or, requist e subre-bel,
Esclardat nueg e journ de manh e manh flambel,

GONDOVAL ¹

Brive, alors comme aujourd'hui, était une ville importante. — Gondoval en a besoin, Gondoval l'assiège; elle — enfermée dans ses murailles, immobile et confiante — (tenter Dieu, c'est péché), ne s'en fait point de bile: — « J'aurais bien tort, dit-elle, de ne pas me tenir en paix, — car un Patron me veille, et son bras en vaut mille: — saint Martin l'Espanhol ! »

Saint Martin l'Espanhol, que, d'abord rebelle, — le peuple décapita; mais ensuite, devenu croyant, — il lui bâtit une église dans laquelle était son tombeau; — tombeau de marbre et d'or, élégant et magnifique, — nuit et jour éclairé par maint et maint cierge, —

¹ « Ce Gondoval, fils naturel de Clotaire 1^{er}, fut renié par son père, se retira en Italie, près de l'ennuque Narsès, et le suivit à Constantinople. Le duc Boson lui persuada de revenir en Gaule. Il débarqua à Marseille. Soutenu par Mummol, patrice de Bourgogne, et par Desiderius, il marcha vers le Limousin et s'arrêta à Brive, où il fut élevé sur le pavois; mais bientôt ses partisans le trahirent. Il se réfugia dans les murs de St-Bertrand-de-Comminges, fut assiégé par Goutran et périt assassiné. » (Malte-Brun, *la France illustrée*, art. *Corrèze*, p. 11.)

Oun, souven, Liberal, pastour d'aquest troupel,
 Pretja per que lou Duc porte alhours soun drapel,
 Ou, se vol s'atemar, reste sus lou carrel,
 El, emais soun armada!

El emais soun armada an brandit lour ligoussa :
 » S'abuzon, coumbatem! . . Ardit! à la rescoussa! . . . »
 Lou pus char que la vita, e la vita tan doussa,
 Res ne pot resistir al demoun que lous poussa ;
 E lou sang de pertout fuma, brumetja, moussa ;
 E lou fueg, qu'an boutat, s'escampa e se tremoussa ;
 E l'an aue la charn dins la flamada roussa
 Brutgir e criquetar couma del bois de broussa
 Al mitan d'un fournel.

Al mitan d'un fournel l'egleija dispareis ;
 Lou fueg a tout cremat, lou reire emais lou creis.
 Adi, toubel de marbre, atrevadour de reis,
 Estatuas, autars flouritz couma un cireis
 Quan la prima nouveleta nous ramena sas geis !
 Del bel aubre res pus ne sobra, rams ni reis . . .
 E miscan Liberal, miscan mais cinq ou sieis,
 Tout escana, tout crolla !

où souvent Libéral, pasteur de ce troupeau, — prie Dieu pour que le duc porte ailleurs son étendard, -- ou, s'il veut s'obstiner, reste sur la place, — lui et son armée !

Lui et son armée ont brandi leur épée : « — Ils s'amusement, combattons ! Courage ! . . . à la rescousse ! » — Ce qui est plus précieux que la vie, et la vie si douce, — rien ne peut résister au démon qui les emporte. — Et le sang partout fume, mousse, frémit ; — et le feu qu'on a mis s'étend et s'agite : — et l'on entend la chair, dans la flamme rouge, — bruir et crier comme du bois de bruyère — au milieu d'un brasier.

Au milieu d'un brasier, l'église disparaît ; — le feu a tout consumé : l'aïeul et l'enfant. — Adieu ! tombeau de marbre, rendez-vous des rois, — statues, autels fleuris comme un cerisier, — lorsque le nouveau printemps nous ramène ses joies ! — Du bel arbre, plus rien ne reste, ni les rameaux, ni les racines : — et, sauf Libéral, sauf cinq ou six, — tout périt, tout croule !

Tout escana, tout crolla, e Briva es arrouinada!
 Gondoval es urous, qu'a fach bouna jornada :
 « Prou ! » dig, « se chal pausar. La lucha es termenada. »
 E, couma la nueg cocha, e qu'es bela lunada,
 Vol que, per tout souu ost, touta la serenada.
 La dinada coumense, una tala dinada
 Que jamais la parieira enueg se sia dounada.
 E se beu, e se minja !

E se beu, e se minja ! . . . Al mais que n'en chab ! . . . Or
 Gondoval, ple del vi que li neja lou cor,
 Coumanda que li arrazon lou Sent-Grial, hanap d'or
 Que Josep d'Arimat te prestet, per l'amor,
 Crist ! de lei celebrar ta darriera « Pascor » ;
 Apucis, Valentinian, pious emperador,
 Lou mandet a martire per guarnir souu tresor.
 Es el dins lous Roumans que lous Douge d'Armor
 Chercharan per tout carre.

Chercharan per tout carre ; e qu'anueg serv de veire
 Al bastard Gondoval, afourtunat venceire.
 Mas, Liberal se leva ! Auria chaugut lou veire !
 Devans lou rei Herode tal se quilhava Peire :

Tout périt, tout croule, et Brive est une ruine ! — Gondoval est content ; il a fait une bonne journée. — « Assez ! dit-il ; il faut se reposer. La lutte est finie. » — Et, comme la nuit vient et qu'il fait belle lune, — il veut que, par tout le camp, toute la soirée, — la dinée commence, une dinée telle — que jamais la pareille ne se soit vue nulle part. — Et l'on mange et l'on boit !

Et l'on boit et l'on mange . . . c'est à qui boira davantage ! . . . Or — Gondoval, gorgé du vin qui lui noie le cœur, — commande de lui emplir jusqu'au bord le Saint-Graal, hanap d'or, — que Joseph d'Arimathie te prêta, afin, — ô Christ ! d'y célébrer ta dernière Pâque ; — puis Valentinien, pieux empereur, — l'envoya au martyre pour garnir son trésor. — C'est ce vase que, dans les Romains, les Douze de Bretagne — chercheront par tout pays !

Chercheront par tout pays, et qui sert de coupe aujourd'hui — au bâtard Gondoval, fortuné vainqueur. — Mais Libéral se lève ! Il aurait fallu le voir ! — Devant le roi Hérode, tel se dressait

« Bourlaire de crestias! Sacreletge beveire!
 » Gondoval! Gondoval! cre-me, que soui de creire :
 » N'estrenaras jamais lou trone de toun reire :
 » Toumbaras avans pauc ! »

— « Toumbarai avans pauc?... Repapias, Liberal?
 » Pas pus tard que demá, segoun l'uz patrial,
 » Moun armada presenta, a la facia del cial,
 » Vole, vole recebre lou bateme reial!...
 » Barous, e vous, soudartz, e tu pople leial,
 » Siajatz prestes trastoutz à moun premier senhal!
 » E tu, Pestre orgulhous, que me parlas aital,
 » Mouriras d'ira e d'ounta ! »

Mourira d'ira e d'ounta, el puleu. el qu'espera
 Una renja de journs de mais en mais prouspera:
 El que revera pauc so que tan se revera;
 El que s'auza eniurar a l'anap d'or!.. La terra.
 D'un soulelh darrieirol s'oundrava apena enquera:
 Gondoval, lou frount naut e la teguda fiera,
 Arriba acoumpanhat de sous homes de guerra,
 Per esser saludat, noun pus duc tal couma era.
 Mas rei, rei del Miejournal !

Pierre: « Brûleur de chrétiens! sacrilège buveur! — Gondoval!
 » Gondoval! crois-moi, je mérite d'être cru; — tu ne t'assieras
 » jamais sur le trône de ton ancêtre. — Tu tomberas avant peu!

— « Je tomberai avant peu?... Tu radotes, Libéral! — Pas plus
 » tard que demain, suivant l'us de nos pères, — mon armée pré-
 » sente, à la face du ciel, — je veux, je veux recevoir le royal
 » baptême! -- Barons, et vous. soldats, et vous, peuple loyal, —
 » soyez tous prêts, à mon premier signal! — Et toi, prêtre orgueil-
 » leux, qui me parles ainsi, — tu mourras de dépit et de honte! »

Il mourra de honte et de dépit, lui plutôt, lui qui espère — une
 suite de jours de plus en plus prospère, — lui qui respecte peu ce
 qui tant se respecte. — lui qui ose s'enivrer dans le hanap d'or!...
 La terre — d'un soleil d'automne se paraît encore à peine; —
 Gondoval, le front haut et la démarche fière, — arrive accompagné
 de ses hommes de guerre, — pour s'entendre saluer, non plus duc
 comme il l'était. — mais roi, roi du Midi!

Oc, rei, rei del Miejournal, en despieg de Gontran!
 E Boson, e Deidier, e Mummol, e Bertram,
 Sus ung pabelhou l'aussion, d'aprep l'uzatge franch.
 Pueis fan lou tourn dels murs... L'ost argiula... Subran,
 Lou triounfaire brouncha e palis.. : « Dieus es gran ! »
 Boumbouina Liberal, que seguia 'n souspiran :
 » Dieus es gran emais juste ! »

Dieus es gran emais juste. e venja l'innoucensa :
 Dieus trebla qu vol perdre. e lou bisest coumensa...
 As mancat, Ballomer : gara la penidensa!..
 (Gontran (l'oura, qu'espiava, es a sa couvenensa)
 Redola d'en-amount ambe una armada immensa.
 Acota Gondoval e devans se lou gensa !
 Deimentre, la traizou s'acoumplis ou se pensa...
 Oh ! Cumenge ! Cumenge !.. Aqui, soul, sens defensa.
 Liurat per sous barous, countr'el d'entelegensa.
 Perit de mala mort !

Josep Rous.

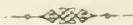
xvi de Belier MDCCLXXVI.

(Limousin.)

Oui, roi, roi du Midi, en dépit de Gontran! — Et Boson, et Didier, et Bertram, et Mummol, — le haussent sur un pavois, selon la coutume franque, — puis font le tour des remparts.... L'armée hurle de joie. Soudain — le triomphateur bronche et pâlit.... « Dieu est grand », — murmure Libéral, qui suivait en soupirant, — « Dieu est grand et juste ! »

Dieu est grand et juste, et il venge l'innocence! — Dieu trouble qui il veut perdre. et le désastre commence... — Tu as fait le mal, Ballomer, gare le châtement! — Gontran l'heure, qu'il espiait, lui semblant propice), — descend de par là-haut avec une nombreuse armée. — atteint Gondoval et le balaye devant lui! — En attendant, la trahison s'accomplit ou se médite... — Oh! Comminges! Comminges!... Là, seul, sans défense, — livré par ses barons, qui sont d'intelligence contre lui, — il périt de male mort!

Joseph Rous.



BIBLIOGRAPHIE

Sorbonne. — Réunion des instituteurs. — L'enseignement du français dans les Écoles primaires, par M. Michel Bréal (de l'Institut). (*Revue politique et littéraire*, n° du 5 octobre 1878.)

M. Michel Bréal a, pendant l'Exposition, fait aux instituteurs réunis à Paris une conférence sur l'enseignement du français dans les écoles primaires. Ceux qui l'avaient entendu, en 1875, à Montpellier, savaient bien qu'il était tout dévoué aux études que représente la *Revue*, mais ils n'espéraient pas qu'il leur accorderait, trois ans après, en pleine Sorbonne, un témoignage aussi solennel de sa haute sympathie. A côté d'une autorité de cet ordre, que valent les railleries à répétition, — s'il est permis de parler ainsi, — dont les réunions parisiennes de la *Cigale* ont dernièrement fourni la matière à quelques écrivains de la grande ou de la petite presse ¹? Heureusement, à Paris, même parmi les journalistes, tout le monde ne juge pas comme M. Jules Claretie.

Si l'espace le permettait, il y aurait lieu de reproduire toute la conférence. M. Bréal a été clair, précis, intéressant, plein d'esprit même, dans une leçon d'une heure sur la grammaire, en touchant aux points les plus dogmatiques. Il veut qu'on associe l'enfant à l'enseignement du maître; qu'au lieu d'insister, avec une logique aussi savante que fastidieuse, sur la définition du substantif, on lui en demande des exemples dès qu'il en aura une brève et suffisante notion. La réponse ne se fera pas attendre. Bientôt toute la classe s'y mettra; « vous aurez de la peine à arrêter le torrent. »

La libre orthographe, surtout celle des mots composés et des noms de nombre, trouve en lui un apôtre fervent et convaincu. Déjà l'Académie, dans son récent dictionnaire, est entrée dans cette voie; de façon qu'en philologie on ne pourra bientôt plus distinguer un savant de celui qui ne l'est pas, qu'au mal que le premier se donne pour ne pas en avoir l'air. On a dit la même chose des femmes honnêtes ².

¹ Voir l'*Événement* du 13 octobre 1878.

² Sardou, la *Famille Benoiton*. act. II. sc. V.

Enseigner aux enfants non moins les choses que les mots ; choisir les sujets de composition parmi les objets de la vie réelle ; ne pas abuser de l'analyse logique ; à mesure que l'enfant se développe, lui montrer la dérivation et l'histoire des mots, les exceptions, les métamorphoses ; considérer avant tout le français comme une langue vivante, non comme une langue morte ; apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire : tels sont la plupart des points développés par M. Bréal.

Il tient le plus grand compte des proverbes et en cite quelques-uns, extraits du véritable *Sancho Pança, livre d'or*, dont il avoue faire sa lecture fréquente et où ces sentences sont classées en séries méthodiques. « Un des avantages de ces proverbes, dit-il, est de faire » passer devant les écoliers des fragments de la vieille langue et de » pouvoir encore servir ainsi de leçon au français. » Du vieux français aux patois, dont il se déclare l'ami, la transition est si naturelle, qu'on nous pardonnera de ne l'avoir pas négligée.

Ici il faudrait tout citer. « A l'aide du patois, nos habitants du » Béarn communiquent avec l'Espagne ; ceux de Montpellier s'entendent avec les Catalans, ceux de la Provence avec les Italiens. » ... Dans nos dialectes méridionaux, que de mots intéressants ! » Le *soir*, en provençal, c'est *vespre*, la *vesprenada* ; du mot latin, » *vesper*. Et ces suffixes, que nous envions quelquefois à l'italien, » ils existent dans le Midi : une petite heure se dit *una ourela* ; » une vie de malheur, *una vilassa de misèri*. Ce sont les suffixes » *etto*, *accio*, de l'italien. »

Les instituteurs doivent recueillir les airs populaires et les faire chanter par les élèves, en y adaptant, quand il le faut, des paroles nouvelles. La jolie romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance....

a été mise en musique sur un air languedocien.

« C'est toujours une chose dangereuse d'apprendre à l'enfant » à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle (Applaudissements.)

» C'est une chose dangereuse aussi, dans la vie intellectuelle des » nations comme dans celle des individus, de provoquer des solutions de continuité ; quand elles se produisent, c'est toujours un » malheur. Si à des enfants qui ont parlé patois jusqu'à l'âge de » douze ans, vous défendez subitement ce langage, si vous traitez » le patois comme un paria, l'esprit de l'enfant deviendra incertain, et il n'est pas sûr qu'il puisse remplacer ce que vous l'obligez à abandonner.....»

» Je ne demande pas que vous enseigniez le patois à l'école. » Pourquoi pas, comme étude de grammaire comparée et pour apprendre à mieux écrire même en français? M. Michel Bréal ne dit-il pas lui-même: « Ces patois sont une source de rénovation » pour la langue; beaucoup des écrivains qui ont parlé le français » avec le plus de saveur avaient parlé patois dans leur jeu- » nesse; pensez aux charmants romans berrichons de M^{me} Sand»? Les dialectes de langue d'oc, qui sont de véritables langues grammaticales et régulières, peuvent mieux encore que les dialectes d'oïl infuser au français littéraire cette jeunesse nouvelle. « Vous » continuez l'œuvre de nos grands monarques, de nos grands ministres, de Richelieu; vous continuez l'œuvre de la Convention; » vous êtes les représentants de l'unité française en ce qu'elle a » de meilleur; mais cette œuvre d'assimilation est aujourd'hui assez avancée pour qu'on puisse faire grâce à ce qui reste de diversités provinciales. Laissez donc les patois vivre à côté de l'école, » L'administration, le journalisme, le service militaire, les feront » assez vite disparaître.....Trop de variété produit la division et la faiblesse, mais trop d'unité appauvrit la vie et empêche le renouvellement.....Là où la chose est » possible, je voudrais voir l'école s'appuyer sur les originalités » natives.....Cela introduirait quelques différences entre » les écoles des diverses régions; mais je ne crois pas que nous » devions avoir des écoles uniformes comme les gares de chemin » de fer, qui, tout le long de nos voies ferrées, présentent toujours » le même aspect, et dont le modèle, toujours le même, a été expédié de Paris ». (Applaudissements.)

Et ailleurs :

« ... Question très-difficile, parce qu'on y a mêlé des éléments » étrangers à l'éducation. L'esprit de parti s'en est emparé; la politique, la mauvaise politique, peut tout gêner; elle peut embrouiller les choses les plus claires... Quelques personnes paraissent craindre que l'existence des patois ne soit un péril pour » l'unité française; je croirai cela quand on m'aura fait voir que, » dans nos récents malheurs, les provinces qui ne parlaient pas » français se sont montrées devant l'ennemi moins françaises que » les autres... » (Applaudissements.)

Voilà de nobles paroles, que les romanisants de Montpellier auraient, eux aussi, applaudies, et jusqu'à se briser les mains. Ne croirait-on pas entendre Mistral, disant à Montpellier en 1875: «..... *Li meiour soudard, cresès-lou, soun pas aquéli que canton » e que bramon après avé begu : es aquéli que plouron en quitant soun*

» *oustau* ¹ », — on Roumieux, s'adressant à la dernière réunion de la *Cigale* :

Vivo, vivo la França ! e toustèms fugue flòri !
 Cantan en provençau : mai, lièr d'èstre Francès,
 Sabèn de la patrio, amado coumo res,
 Amira li grandour e saluda li glòri !

E, quand l'orre estrangié menaço lou país,
 Nòsti fiéu sabon proun la lengo nacionnalo
 Pèr dire: « *Auvergne, à moi! ce sont les ennemis!* »
 E tounba redo mort, estrifa pèr li balo.

En 1873, dans une brochure intitulée: *Quelques Mots sur l'instruction publique en France* ², M. Bréal avait déjà dit :

« Introduisez le français tout en respectant le dialecte natal. Si
 » l'Alsace nous est et reste attachée de cœur, c'est, entre autres
 » causes, parce que nous n'avons jamais essayé de lui enlever son
 » langage... On a remarqué que les seules bonnes poésies que
 » la France ait produites pendant la guerre de 1870-1871 sont en
 » provençal, en breton ou en allemand. »

A. ESPAGNE.

Las Baladas fetas per Francesch Pelay Briz. — Barcelona, JOAN
 Roca y Beos. 1878. 126 pag. in-8^o.

Conegut es ja en la literatura catalana lo nom de D. Francesch Pelay Briz, per haver figurat en totas sas mes notablès manifestacions, d'uns quants anys ençà, y per haver sigut proclamat en bon nombre de certámens, ahont foren premiadas las composicions de tant celebrat y popular autor.

Avuy aumenta, ab sa incansable activitat, lo caudal de las obras que acreditan la vida de nostra literatura ab lo volum de *Baladas* dalt indicat. Vint y una ne conté, y en totas es de notar aquell cert ayre catalanesch que sap imprimir en totas sas composicions lo llorejat autor, tant en la tria del llenguatge de bona ley, com en los giros y tirat de la frase, inspirats generalment en la literatura popular de que ell mateix ha sigut lo principal propagador ab la publicació de sos volums de *Cansons de la terra*, aplech de cants populars acompanyats de llurcorrespondent tonada.

D'entre las *baladas* de que 'ns ocupèm, n' hi ha de molt diferent mérit, tant per l'assumpto com per la manera de desenrotllarlo. Aixís es que si algunas d'ellas ofereixen lo repetit quadro de la nina seduhida y la venjansa que 'n pren l'enganyat aymador, altres

¹ *Le Concours philologique et littéraire de l'année 1875.*

² Paris, Hachette. 1873.

sorprenen per la novetat del fons, com *l'Espasa de la mort* (fragment del poema que ab lo titol de *Orientada* esta escrivint l'autor), lo qual reuneix també una entonació magnífica, *Mara vella* y *la Mal casada*, hermosas alegorias; *la Dampnada*, quàdro de fantasia dantesca fet ab gran art, y *los Tres Nuols*, de molt sentiment.

Altres n' hi ha de assumpto tradicional com *A las portas del cel* y *Lampeja*, que's distingeixen per sa perfecta execució, en especial la segona que respira tendresa, y está perfectíssimament versificada. També es notabla la titolado *Mala Espina*, per son ayre de romans popular molt ben trobat.

Si á aqueixas qualitats intrínsecas s'afegeix que l'obra esta publicada ab veritable luxu y que va acompanyada d'un retrato del autor en fotografia, quedara justificada l'importancia que al principi li hem senyalat.

A. AULÉSTIA Y PJOAN.

Lo Pia Ermonèk loûrain, 1879, patoué et français, pè Chan Heurlin. Treûhieume ênâye. Strasbourg, Fischbach, 1879; in-12, 96 pag.

M. le docteur Frédéric Estre nous envoie l'*Ermonèk loûrain*, parvenu aujourd'hui à sa troisième année, et qui constitue pour les dialectes de la Lorraine une imitation souvent heureuse de l'*Armana prouvençau*. Certaines pièces, notamment la première, quelque intérêt qu'elle présente, sont peut-être un peu trop longues pour un almanach. M. Estre aime à reproduire, dans ce petit livre, les contes et les superstitions populaires qu'il recueille autour de lui. C'est là une excellente entreprise, qui peut fournir d'utiles renseignements pour une étude d'histoire, de philologie et même d'ethnographie comparées.

A. E.



PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société des anciens textes, 1877, n° 3. — P. 85, *Notice du ms. 179 bis de la Bibl. de Genève*. Ce ms. est du XV^e siècle. M. Ritter a enrichi cette notice d'extraits nombreux et étendus, et l'a complétée par la publication intégrale des pièces suivantes : 1^o *Cy s'ansuit dou menestrier qui avoit nom Orpheus qui fut querre s'amie en anfert*; 2^o *les Dix Souhaiz*; 3^o *les Menuz Souhaiz*. Une courte chanson tirée d'un chansonnier du XVI^e siècle, de la bibl.

d'Utrecht, et transcrite par M. Gaston Raynaud, termine ce numéro.

A. B.

Archiv für das Studium der Neueren Sprachen, LIX. band. — P. 33. Adolf Kressner, *Saint Nicolas in der tradition und in der mittelalterlichen Dichtung*. — P. 273. Voelkel, *die Kunst des Vortrags*. Analyse de l'ouvrage de M. E. Legouvé, *l'Art de la lecture*. — P. 289. Docteur Scheffler, *Molière - Studien*. Il n'est question dans ce premier article que des rapports de Molière avec sa famille. — 301. Ad. Kressner, *zu Raoul de Houdenc's Meraugis de Portlesgues*, Variantes tirées d'un ms. de Berlin qui contient deux fragments de ce poëme, publié en 1869 par M. Michelant. — 377. Docteur O. Kares, *die Unterweisung in der französischen und englischen Aussprache*. — 403. H. Lücking, *die Reinen Vocale des Französischen nach Malvin-Cazal*. Travail très-soigné.

C. C.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, tom. XII. — P. 62-72. A. Lacroix, *Peintres et Poètes*. Ce travail renferme une notice sur le félibre-peintre Pierre-Antoine-Barthélemy Chalvet, mort à Nyons le 23 juin 1877, et quelques extraits de ses poésies. — P. 73-96. Brun-Durand, *Ayso so es le fieus de mons. levesque et conte al chastel de Crest. Document du XIII^e siècle*. Cette pièce, en langage dauphinois, est une sorte de parcellaire ou d'état dans lequel sont indiqués les limites du fief d'un évêque-comte de Valence et de Die dans le territoire de Crest. Elle est tirée des archives de la Drôme (fonds de l'évêché de Die) et peut, selon M. B.-D., être placée entre les années 1277-1281. Publication faite avec soin, et qui atteste une grande connaissance de la topographie locale.

A. R.-F.

Le Messager agricole, paraissant à Montpellier, n^o du 10 septembre 1877. — P. 319-327. Camille Stiegler, *le Juge des Vendanges*, intéressante étude sur une des anciennes juridictions populaires de Montpellier. M. St. cite, p. 327, quelques vers languedociens de Sage, où se trouve une allusion aux *Juges de Vendemiaires*.

A. R.-F.

Lo Gay Saber, N. VII (1 d'abril.) — P. 97 Anónim : *Es horu ja de fer una Academia catalana ? Expressió d'un bon desitj que, Déu vulla, sia prompte un fet*. — P. 99. Frederich Soler, mestre en gay saber : *Consó del siti*. Poesia. — P. 99. Antoni Careta y Vidal : *los Carboners, poema provensal en XII cants, per Felíc Gras*. Cant cinqué — P. 103. P.-A. Penya : *Un sermó de Cuaresma*. Poesia. —

P. 104. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botijlers*. Continuació d'esta novela. — P. 106. B : *Una cansó de la terra : la Perseguida*. Test y musica de la cansó catalana, qual versió provensal, lo geni de Mistral sapigué transformar en la preciosa *Magali*. P. 106. B. : *Bibliografia forana*. S'ocupa de las següents obretas : Victor Balaguer, « *de la Poesia provenzal en Castilla y en Leon*, » etc.; Alphonse Roque-Ferrier, « *Un recueil de poésies rumonsches* », etc., y « *de l'Idée latine dans quelques poésies en langue d'oc. en espagnol et en catalan* »; A. Larsen, « *la Vie et les Œuvres de P. Chr. Absjerssen* »; Giovanni Siciliano, « *l'Indovinello (el Buscapié) de Michele Cerrantès* » — P. 108. F.-P. Briz, mestre en gay saber: *la Pinya d'or, comedia*, etc. Continuació. — P. 110 A. de V. : *lo Mal donat (Llegendu flandesca de H. Bertout)*. — P. 111 : *Novas. Consistori dels Jochs florals de Barcelona*. — *Centro Graeiense*. (Certamens)

A. BALAGUER Y MERINO.

La Renaixensa. N. 7. (15 abril). — P. 273. Anónim : *la Academia catalana*. Interessant article de ben tallada ploma que respon à altre del *Gay Saber* sobre aquest tema. — P. 277. Isidro Reventós : *Catalanisme*. Valenta defensa de nostre justíssim amor à la provincia que'ns ha vist naixer, contra las afirmacions dels centralisadors. — P. 231. J. Martí y Folguera : *Notas sobre l'origen y formació de las municipalitats*. Consideracions atinadas sobre sa historia. — P. 285. Antoni Vilanova : *Exposició de pinturas à Madrid*. IV. Parla de la Secció de retratos y paisatge. — P. 289. Francesch Ricmar : *la Norela en lo renaixement*. Continuació d'articles anteriors sobre lo mateix tema de historia literaria. — P. 294. Frederich Soler, mestre en gay soler : *la Mort dels cristians*. — P. 299. J. Franquesa y Gomis : *Caminada* — P. 301. Joan Pons y Massaveu : *Misteri de dolor* (3 poesias). — P. 302. Francisco de P. Marferrer. *Bibliografia* : Critica de la obra *Ricardo Wagner, ensayo biográfico-crítico por D. Joaquín Marsillach, con un prólogo epistolar del Dr D. José de Letamendi*. — P. 304. *Certamens literari y musical promoguts per la Societat de llengüas rominicas*; adició à son programa. — P. 306. *Consistori dels Jochs florals de Barcelona*. Llista de composicions. *Novas*. Devem notar la que's refereix à la publicació en esta Revista de la important monografia *Poëtes lyriques catalans*, per D. Manuel Milá y Fontanals. — Acompanya à aquest minero una copia heliogràfica de la *Verge Mare*, escultura de J. Samsó, y un quadern del *Libre de coses assempalades*.

A. BALAGUER Y MERINO.

LE PARAGE A MAGUELONE

(Suite)

Telle fut, dans ses traits essentiels, la séance du 18 novembre à Maguelone. Le charme et l'originalité d'une réunion tenue en plein air et en plein soleil, le matin d'une serene journée d'automne, durent être bien grands, si l'on en juge par les relations publiées dans les journaux qui entretiennent leurs lecteurs du Félibrige¹. Et la raison en est simple : la poésie contemporaine ne dédaigne pas, comme sa devancière des XVII^e et XVIII^e siècles, le soleil et les champs, elle s'en inspire volontiers ; mais elle est restée pourtant par bien des côtés une œuvre d'académie, de huis-clos et de salon. Sa sœur de Provence, plus jeune et plus vivante, puisant plus largement qu'elle aux sentiments légitimes et natifs de l'homme, s'est maintenue plus complètement en harmonie avec le monde extérieur. Nous ignorons comment *Mircille* a été composée ; mais, en la lisant, on ne peut s'empêcher de supposer que ses strophes furent écrites aux abris ensoleillés des rangées de cyprès qui entourent Maillane. De même pourrait-on dire de certaines parties de *Calendal*, malgré la différence foncière du sujet ; de même de la *Farandoulo* de Mathieu, des *Sounjarello* de Roumanille. On s'explique, dès lors, l'impression que la félibrée du 18 novembre a exercée sur des esprits que leurs habitudes poétiques prédisposaient si bien à l'éprouver. La poésie de la lumière et du ciel, des ruines, des étangs et de la mer, éclairait et complétait celle de la pensée, de l'expression et du rythme. L'une constituait le cadre naturel de l'autre, et leur accord eut ce jour-là quelque chose de si spontané, qu'il parut aux yeux des plus difficiles justifier la dénomination de « reine et de première des félibrées », donnée depuis à la séance de Maguelone.

En attendant l'heure du repas, on se dispersa çà et là, afin d'examiner les jardins de M. Fabrége, le petit oratoire gothique, situé en avant de l'église ; la porte à linteau de marbre, où se lit l'inscription latine du chanoine Bernard de Tréviers, et enfin l'extérieur de l'église elle-même. Les visiteurs ne furent pas sans admirer aussi

¹ Voyez le *Journal de Forcalquier* du 25 novembre 1877, le *Prouvencau* d'Aix du même jour, le *Messager du Midi* du 24, etc.

des plantations de vignes faites au milieu des sables de la plage et bravant impunément, du moins jusqu'ici, les ravages du fléau qui anéantit autour de nous toute production viticole. « Heureux propriétaire, qui possède Maguelone et triomphe du phylloxera ! »

Le banquet eut lieu dans une salle ordinairement destinée aux vendangeurs du domaine, et décorée avec le meilleur goût par les soins de M. Charles Gros. MM. Bonaparte-Wyse et Roumanille avaient été placés, le premier à la droite, le deuxième à la gauche de l'évêque de Montpellier ; M. Fabrége était à la gauche du capiscol du *Parage*. M. de Berluc-Perussis à sa droite. On s'entre-tint tour à tour du rôle de la cité magalonnaise au moyen âge, de félibrige et de poésie provençale, des Gaulois de l'Asie mineure et de la persistance de leur langue après l'époque où écrivait saint Jérôme², de la publication des gloses romanes d'un rituel magalonnais³, proposée par Mgr de Cabrières à quelques membres de la Société, et, entre autres particularités philologiques, des formes mouillées de l'article et des pronoms dans l'idiome de Forcalquier, où M. de Berluc-Perussis avait, de concert avec M. l'abbé Emile Savy, remarqué que la mutation de l'*s* en *i* ne s'exerçait pas devant le *c*, le *p*, le *t* et le *q*, constatation presque semblable à celle qui est due à M. Cantagrel à propos du sous-dialecte narbonnais⁴.

Au dessert, M. Cavallier prit la parole et s'exprima dans ces termes :

« Mounsegne, cars e 'specials amics, quand, de la cima la pus nauta de nostra manefica passejada dau Peirou, jitan un cop d'iol dau coustat dau marin, vesen au fin founs de l'ourizoun, entre la mar que s'espandis coume un large riban d'azur, una granda coustrucioun separada de la terra ferma per un autre riban argentat : acó's la catedrala de Magalouna.

¹ Relation destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

² Cette persistance du gaulois de l'Asie mineure a été contestée, mais seulement d'une manière spéciense, par M. Perrot, dans un travail imprimé par la *Revue celtique* (I, 179) : *de la Disparition de la langue gauloise en Galatie*.

³ Les gloses des rituels du midi de la France furent généralement rédigées en roman jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

⁴ Deux sentiments sont en présence touchant les formes mouillées des dialectes méridionaux, celui de M. A. Roque-Ferrier (*Revue des langues romanes*, II^e série, I, 125), qui croit qu'elles s'exercent ou plutôt qu'elles se sont exercées devant toutes les consonnes initiales, ainsi que cela a lieu dans le provençal d'Avignon et dans celui de Marseille, et celui de MM. Cantagrel (*Notes sur l'orthographe et la prononciation languedociennes (dialecte narbonnais-carcaïonnais)*, in la *Cansou de la lauselo*.

» De l'antica cieutat resta pas mai que la vielha gleisa: lou picou aboussouaire a escampilhat degai delai las peiras das mounuments qu'espeligeroun à l'assousta de soun oumbra.

» Lou tems, aquel grand sagataire, n'a embrisat toutes lous vestiges e lous a counfounduts emé la sabla dau rivairol, que lou flus e lou rellus de la mar mescla e remescla à chaca minuta.

» Trouvâs-ti pas aqui, coume ieu, un enseignament, que nous deu servi de liçou ?

» Ça que vesen à Magalouna, ou vesen pertout, e, se voulen que lou Parage visque e se mantengue, fau l'establi sus una terra esprouvada, ie donnâ per contre-fort las grandas estituciouns dau passat, las estituciouns que soulas an surviseut à toutes las rouïnas.

» Oubliden pas que noste vi es la béutat, noste pan la bountat, noste camî la veritat; qu'avèn lou sourel per regalida, que tiran nosta sciencia de l'amour, e que Dieu es nostra prima espera. »

Le capiscol du *Parage* donnait ensuite, comme un exemple poétique de cette nécessité, quatre colonnes qu'il avait remarquées dans le jardin de M. de Mesteyme, et que le temps était parvenu à recouvrir d'une verdoyante végétation de lierre. Croyez-vous, ajoutait-il, que si l'on voulait abattre ces colonnes, le lierre qui s'y attache pourrait à lui seul maintenir ses festons et les dresser vers le soleil ? M. Cavallier eut ensuite un mot aimable pour chacun des membres présents. Évoquant le souvenir de la *Maguelone suppliante* de Gariel, cette touchante prière qui ne put émouvoir l'inflexibilité de Richelieu et de Louis XIII¹, il loua M. Fabrége d'avoir

par Achille Mir (Montpellier, 1876, in-12), de Berluç-Pernussis et Savy, qui exceptent, au contraire, les consonnes fortes. Cette diversité d'avis semblera plus apparente que réelle, si l'on veut bien remarquer que l'usage des formes mouillées est général ou partiel en raison directe de l'influence plus ou moins grande du français. Le fait de l'exception du *c*, du *p*, du *q* et du *t*, classe le forcalquérois et le narbonnais dans la catégorie des dialectes à demi contaminés. Celui de Montpellier, plus affecté, ne change guère l'*s* en *i* que devant l'*s* ou le *ç*: *loui segnous*, *l'ai cendras*, *mai sabatas*, et encore dans une partie restreinte de la population de cette ville. Le maintien de l'*s* devant les consonnes fortes a été, du reste, remarqué de bonne heure : on le trouve signalé au XVII^e siècle dans *la Doctrino crestiano meso en rimos, per poude estre cantado sur dibérses ayres*, etc. Toulouso, Couloumiés, 1641, in-16

¹ Rééditée, il y a quelques années, avec une étude préliminaire, par M. Louis Lacour de la Pijardière, archiviste de l'Hérault, sous le pseudonyme de A. Devars (Collection des Cent Quinze de la Société des bibliophiles languedociens Montpellier, Coulet, libraire-éditeur).

« dépensé sans compter une hémine ¹ de pièces d'or à faire revivre la sévère beauté de la vieille basilique. » Un peu plus loin, il rappelait avec esprit que M. l'abbé Roüet avait écrit l'histoire de l'école rabbinique de Lunel ², « ça qu'es mai que poulit per un capelan. » L'Évêque de Montpellier, MM. Bonaparte, de Berliuc-Perussis, Laforgue, de Villeneuve, Roumanille, Arnavielle, Verdot et Roumieux, ne furent pas oubliés.

M. Cavallier termina son brinde de la manière suivante :

« Couma souvenencia de nostra premieira sesiba, m'auriè fach grand gau d'oufrir en cadun de vautres una floureta acampada sus lou terradou de Magalouna; malurousament la sason 's trop avansada e las flous dau jar-jinet que venen de plantar an pas encara espelit.

» Acò vendrà, se Dieus ou vòu. En esperant, vous perpause de fourmar un bouquet de tout ça que s'es dich d'aimable e de poulit dins aquesta jornada, d'oufrì lou premier eisemplari à Mounsegne de Cabrieiras, per lou gramassià dau trelus qu'a dounat ioi au Parage en venguent lou counfirmar, e de distribuï lous autres, en memoria d'aquesta festa tant siava aici, qu'aurian pas doute das trebouleris que se passoun en, quicon mai.

Après avoir prononcé ces paroles, qui furent vivement applaudies, M. Cavallier lut le toast que Mistral lui avait adressé de Mail-

¹ Ancienne mesure de capacité autrefois usitée dans le département. Les *Tables de comparaison entre les anciens poids et mesures du département de l'Hérault et les nouveaux poids et mesures*, de Fort aîné (Montpellier, an XIII, in-8°), donnent à l'hémine de Poussan une valeur de 20,44 litres.

² Un an après la séance de Maguelone, M. l'abbé Roüet a complété son premier ouvrage par une *Étude supplémentaire sur l'École juive de Lunel au moyen âge* (Paris, Vieweg, 1878; in-8°, 38 pages). Il y a utilisé les renseignements réunis par M. le D^r Lucien Leclerc, dans son *Histoire de la médecine arabe* (1876), les découvertes de M. Neubauer dans les bibliothèques de France, d'Italie et d'Espagne, et enfin les indications classées par M. Renan dans un mémoire qui fait partie du tome XXVII de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 431-734. M. l'abbé Roüet, qui prépare un travail de biographie et de traduction sur le troubadour Folquet, de Lunel, a naturellement remarqué la curieuse mention qu'un poète juif, connu sous le nom d'Abraham, fils d'Isaac, de Béziers, fait de son contemporain dans le poème de l'*Épée flamboyante* :

« Où sont les merveilles de la science et de la poésie juives ? Hier, on les trouvait en provençal et en latin. Dans la poésie de Folquet et de ses collègues, tu recueilleras la manne ; de la bouche de Cardinal, du trône et du nard. »

Mais peut-être M. Renan, qui a le premier cité ce passage, a-t-il identifié trop légèrement le Folquet d'Abraham avec le troubadour de Lunel. La mention de la manne peut faire songer à la douceur des poésies de Folquet de Toulouse

lane. C'était un souvenir à la mémoire de Moquin-Tandon, en même temps qu'un jugement sobre et finement exprimé sur le *Carya magalonensis*, « aquelo galejado esperitalo, mounte revieü tant ben la Magalouno souloumbrouso de l'age mejan ¹. » M. Cantagrel, parlant au nom des sept maîtres du *Parage*, porta ensuite la santé de l'évêque de Montpellier. Son toast, excellemment pensé et rendu,

¹ Moquin-Tandon faisait partie du groupe de personnes qui renouèrent à Montpellier, avant la fondation de la *Société des langues romanes*, la tradition historique et même philologique de la langue natale. En outre du *Carya magalonensis*, qui eut deux éditions et qui trompa la sagacité de Raynouard lui-même, Moquin-Tandon composa, tantôt sous son propre nom, tantôt sous le pseudonyme de *Fredol de Magalouna*, des poésies languedociennes qu'il serait intéressant de recueillir et de rééditer avec le *Carya*. On les trouverait presque toutes à la suite des *Proverbes patois de M. Jules Duval* (tome V des *Mém. de la Soc. des let. de l'Aveyron*), dans le *Gay Saber* d'Aix-en-Provence, le recueil *li Prouvençalo*, publié par Roumanille en 1852; la collection des premiers *Armana prouvençau* et les *Nouvé de Saboly e di troubaire mouderne* (Avignon, Aubanel, S. D.), etc. Plus que Moquin-Tandon, M. Germain a, par les textes qu'il a reproduits ou publiés dans ce vaste ensemble de monographies exactes, patientes et sûres, qui fait de lui la meilleure autorité en histoire méridionale, le droit d'être considéré comme le principal initiateur des lettres romanes à Montpellier.

Près de lui il faut placer M. Desmazes, qui fut en 1840, et de concert avec MM. Alicot, Paulin Blanc, Grasset, Pégat, de Saint-Paul, etc., l'éditeur de la *Chronique latine, romane et française*, que l'on désigne sous le nom de *Petit Thalamus*; Massot-Reynier, l'éditeur des *Coutumes* (catalanes) de *Perpignan*; Eugène Thomas, à qui l'on doit la publication d'un *Comput ecclésiastique* en vers du XIII^e siècle, un *Vocabulaire des mots romans-languedociens dérivant directement du grec* (Montpellier, 1843) et une *Notice sur les langues qui ont été parlées dans la province du Languedoc*; Renouvier et Adolphe Ricard, dont la monographie des *Maîtres de pierre et autres artistes gothiques de Montpellier*, contient des textes fort intéressants pour l'histoire de la langue des XIV^e et XV^e siècles, et un *Glossaire des termes d'art romans et latins*; J. Castelnau, qui a mis à jour, dans les *Mémoires de la Société archéologique*, une *Charte de l'an 1209, en roman, contenant abandon par un seigneur de Panct de ses prétentions sur le prieure et les terres de l'église de Marcillac*, etc. A ce groupe se rattachèrent quelquefois le poète F.-R. Martin, qui, en 1827, imprima, en tête de ses *Loisirs d'un Languedocien*, un *Essai historique sur le langage vulgaire des habitants de Montpellier*, suivi d'extraits d'anciens troubadours et d'un vocabulaire; Charles de Belleval, l'auteur du *Nomenclateur botanique languedocien* (Montpellier, 1840), et même, à quelques égards, Pierquin, dit de Gembloux, avec son *Histoire des patois* (1840) et divers opuscules d'un mérite assez contestable. Martin compléta son essai philologique de 1827,

était écrit dans le langage de cette ville. Celui de M. Bonaparte-Wyse devait être et fut un des plus remarquables de la fête. Le souvenir de Pierre de Provence et de ses amours avec la belle Maguelone, les traverses que les deux amants eurent à subir avant d'être réunis, enfin l'origine magalonnaise de cette douce et ravissante inspiration, « s'élevant comme une Aphrodite, plus pure que celle des Grecs, de la mer étincelante des traditions antiques ⁴ », furent rap-

en donnant pour la première fois, en 1839, une part très-considérable des pièces inédites de l'abbé Favre. La partie littéraire et poétique a été représentée par M. Frédéric Roque-Ferrier, dans une *Lettre sur la poésie provençale* (*Revue du Midi*, année 1843), et tout récemment par *Tres Cansos en plana lingua romana. la Fée des Pyrénées et los Ages de l'Umanitat*. La transition du groupe de la *Société archéologique* à celui de la *Société des langues romanes* s'opéra par l'histoire de *Jacme le Conquérant* (1863-1867), de M. Ch. de Tourtoulon : *l'Essai sur l'histoire de la littérature catalane et les Origines étymologiques de l'idiome catalan*, que M. Cambouliu publia tout d'abord dans le recueil de l'*Académie de Montpellier*; divers travaux inédits de M. l'abbé Léon Vinas, tirés des archives de Gignac et antérieurs à ceux qui figurent dans la *Revue des langues romanes*, et enfin par les poésies languedociennes de Guiraldene (mort le 23 octobre 1869), qui paraît avoir étudié d'une manière toute philologique l'idiome de Montpellier.

⁴ C'est probablement une allusion au rôle de la belle Maguelone dans l'astronomie populaire de la Provence et du Languedoc. [La conjonction de Vénus avec Saturne représente, selon le dire des pâtres et des gens de la campagne, la belle Maguelone que poursuit Pierre de Provence. Leur réunion et leur mariage ont lieu tous les sept ans. A ces noces sont conviées les autres étoiles : *Jan de Milan* (Sirius), *las Ensignes* (Orion et la ceinture d'Orion ; *touï Tres Reis*, aux environs de Montpellier) et *la Poussinieira* (les Pléiades). *La Poussinieira*, plus matinière que toutes les autres, partit la première et prit le chemin haut ; les *Ensignes*, qui sont trois jeunes filles hardies, passèrent un peu plus bas et ne tardèrent pas à la rejoindre. *Jan de Milan*, qui était endormi, prit un chemin de traverse en se levant, et courut après les jeunes filles ; pour les arrêter, il leur lança son bâton, ce qui fait que le *faus margue* est appelé aussi *lou bastou de Jan de Milan*. *Lou Panard*, une autre étoile, était aussi convié ; mais comme il est boîteux il reste constamment en arrière. M. Mistral a dit (*Armana provençau*, 1872, 39), quelques mots de ces légendes astronomiques, qui devraient déjà posséder leur historien. Aujourd'hui encore, nulle histoire du moyen âge n'a conservé plus de renom et de lecteurs que le roman du chanoine magalonnais, Bernard de Tréviers, et nulle ne le mérite mieux qu'elle. par « je ne sais quelle grâce et quelle suavité toute particulière de ton et de manière », a dit Faurel. A ses heures de récréation, pendant qu'il étudiait le droit à Montpellier, Pétrarque « polit et donna des grâces nouvelles », selon Gariel (*Idée de la ville de Montpellier*, p. 113, 2^e partie),

pelés par M. Bonaparte-Wyse, afin de symboliser l'union future du *Parage* de Montpellier et du *Florège*¹ d'Avignon :

Mounsegne, Madamo, Messiés, entanterin que vâutri levas tou veire simpatique e brindas amistadousamen is ami qu'avès conneigu, i causo pratico qu'avès à cor, regarde, ièu, dins len grand passa neblous, qu'ès pamens clar coume l'azur à la visto d'ou troubaire, e vole, per ma fisto, brinda soulemnamen à la farfantello poëtico que vese apeiralin, s'ambourant coume uno Afroudito pus casto que la di Gré, de la mar beluguejanto di bëlli tradicioun antico. De pèu d'or s'anellon autour de sis espalo d'evòri, rousèuco es sa caro, e velaqui que vai faire arrambage sus l'esclo soulitari, mounte aqueste moumen meme cacalejan, e velaqui que vai founda aquesto vilo trelusènto d'ou mejun age que, maire de voste Mount-pelié ben ama (*mater pulchra, filia pulchrior*), es, ai las ! franc uno gleiso souleto, esvalido, emé si mounumen, coume l'eigagno au grand soulèu.

Brinde donc, Mounsegne, Madamo e Messiés, à la memòri douco d'aquelo farfantello legendari. que. morto, es pamens sèmpre vivo d'ou dins li souvenènci de vosti pople e de vòst. pouèto, — à la memòri de la bello foundadris de Magalouno, à l'amado e l'amourouso de Peïce de Prouvènço. Que sa vido tendrinello, après tant d'auvâri pèr la terro, pèr la mar, pèr l'aire, e finalamen soun unioun emé Peïre de Prouvènço nous siegue lou simbèu de la concòrdi intimo que déura toujour èstre entre l'esclo mount-pelièrenco, acampado vœi, pèr la proumièro fes, souto de tant urous auspici, lon long d'ou ribeirés de Magalouno, e lou l'elibrige capoulié d'Avignoun, que noun cesso de galeja e de canta, à l'oumbrino sacrado de Nosto-Damo di Dom, de Nosto-Damo di Dom que se dis fieramen de Prouvènço !

Beve, o Parage, à la memòri de la bello Magalouno !

Parlant au nom du *Parage* et de la *Société pour l'étude des langues romanes*, M. A. Roque-Ferrier porta de la manière suivante la santé du poète des *Purpaioun blu* et de la *Cabeladuro d'or* :

Mounsegne, Madamo e Messiés, emai l'estatut d'ou *Parage* fague en touti li membre de nosto esclo un devé grand de pratica la parladuro

à cet ouvrage, que la littérature populaire de plusieurs nations s'est appropriée, lorsque la double poésie des troubadours et des trouvères constituait le patrimoine commun où venaient s'enrichir presque toutes les langues européennes. On a des imitations en grec moderne de *Pierre de Provence* dans l'*Histoire d'Imberios et de Margarona*, que M. Wagner a publiée en 1874, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne. M. G. Meyer a encore fait paraître à Prague, en 1876: *Imberios und Margarona, ein mittelgriechisches Gedich Gedicht*, etc.

¹ Si tant est qu'il ait jamais existé, le *Florège* était, suivant Nostradamus, une académie provençale qui florissait à l'époque de Pétrarque, près de l'abbaye du Thoronet.

mount pelierenco e de n'acresse l'espandimen e la fourtuno, brindarai aro à Guihèn Bonaparte-Wyse dins aquelo parladuro d'Avignoun que sis obro souleto mantendrien à toujour, se pèr quauque malastre impoussible, s'atroubavo plus sus li terro de Franço de bouco prouvençalo à la saupre parla.

Longo-mai, Mounsegne, Madamo e Messiés, au Roumiéu de noste souléu, à la majouralo cigalo d'Irlando!

A ce moment-là, les membres du *Parage* furent agréablement surpris par la visite inattendue de MM. Jules Michel et V. Smith, de Saint-Étienne. Celui-ci, à qui l'on doit des recherches et des recueils de poésie populaire française et forézienne destinés à devenir classiques par la rigoureuse exactitude de leurs détails, la passion méthodique et savante avec laquelle les origines et les variantes en ont été notées, était venu depuis un mois demander au climat de Montpellier le rétablissement de sa santé¹. M. Michel y était amené par la suite des recherches qui lui ont permis de compléter les découvertes de M. Aurès, de Nîmes, touchant la valeur des pieds grec et romain et l'identification du pied de Charlemagne avec le pied gaulois². Quelques instants après leur arrivée, l'évêque de Montpellier prenait la parole pour répondre au toast de M. Cantagrel et aux paroles du capiscol du *Parage*. Dans une improvisation pleine de grâce et de traits émus et charmés, l'éloquent prélat s'excusa de ne pas savoir encore parler assez correctement le provençal littéraire et d'être ainsi contraint de s'exprimer en français. Il dit son affection pour le langage qu'il avait

¹ Presque tous les travaux de M. V. Smith ont paru dans la *Romania*. C'est pendant son séjour à Montpellier qu'il a bien voulu préparer et donner à la *Revue des langues romanes* un *Alleluia pascha' du Velay* et la chanson populaire du *Faux Moine*.

² « Partant de ces principes... qu'il fallait tenir grand compte de l'esprit de superstition qui, durant toute l'antiquité, a présidé à l'emploi des nombres... M. Aurès s'est avisé d'interroger les monuments eux-mêmes, et, après en avoir levé les mesures principales et même les plus minimes détails... il est arrivé, non-seulement à démontrer que les dires des poètes, de Végèce et de Censorin, étaient justifiés, c'est-à-dire que les nombres carrés étaient employés avec une prédilection marquée, mais qu'à défaut de nombres carrés, les nombres impairs, appelés nombres mâles, étaient autant que possible préférés aux nombres femelles, c'est-à-dire pairs, et qu'enfin il était toujours facile, à l'aide de mesures rigoureusement prises, sur un édifice quelconque, d'arriver à la connaissance de l'unité de mesure qui y'avait été employée et de ses subdivisions.

» Le Parthénon, les temples de la Sicile et de Pæstum, la Maison Carrée de Nîmes et une foule d'autres, ont passé sous le compas et ont

appris tout enfant au village de Cabrières, pour cet idiome que les ouvriers de la Renaissance méridionale pouvaient voir aujourd'hui étudié et enseigné jusque dans les Universités de Finlande, à l'égal du français et de l'italien ; avec une simplicité et un esprit d'à-propos bien rares, il vanta le rajeunissement de sentiment et d'inspiration qu'il valait à notre Midi : louant ensuite le Félibrige de chercher, comme l'avait toujours fait le maître qui était assis à ses côtés, comme le faisait le poète provençal de l'Irlande, ses inspirations dans les plus hauts sentiments de l'âme, il le remercia d'avoir pensé que la poésie devait poursuivre, elle aussi, une recherche idéale, et de s'être constamment « souvenu que Jésus-Christ, le divin Sauveur des hommes, avait été en même temps le premier et le plus divin des poètes ¹. »

Lorsque le prélat eut cessé de parler, M. Cavallier donna la parole à M. de Berluc-Pérussis :

Si le rôle de M. Bonaparte-Wyse a été, pendant deux ou trois ans, capital dans le *Félibrige*, celui de M. Berluc-Pérussis ne l'a pas été moins en 1874. Président de la *Société littéraire* d'Apt ou de l'*Athénée* de Forcalquier, membre de l'*Académie* d'Aix ou l'un des cinquante du *Félibrige*, M. de Berluc a toujours été de ceux qui ont

été soumis à l'esprit investigateur de M. Aurès ; et, dans des mémoires forcément hérissés de chiffres.... il a démontré la valeur des pieds grec et romain avec une sûreté d'analyse qui peut défier les plus incrédules. à la condition que ces incrédules seront en état de comprendre et de suivre cette analyse délicate.

» Un des résultats les plus remarquables et les plus rigoureux des recherches de M. Aurès, c'est l'identification du pied de Charlemagne, dit pied de roi, avec le pied gaulois primitif. Ainsi nous savons aujourd'hui, grâce à M. Aurès, que Charlemagne n'a fait que prescrire l'emploi du pied usité de toute antiquité sur le sol gaulois, en écartant de l'usage le pied romain, que la conquête avait prétendu imposer aux Gaulois vaincus. » (F. de Saulcy, *les Travaux métrologiques de M. Aurès*, in *Polybiblion*, 2^e série, VI, 377, octobre 1877.)

¹ « Me siei entancha, disait le prélat dans une lettre provençale écrite à M. Arnavielle, de signa lou papié que m'avès manda, dins la pòn qu'aguessias quauque remord e que moun noum manquesse sus la listo de vòstis ami.

» Save gaire parla là lengo franceso, gaire la latino, que pamens es la miéno; mai me souvene emé bonur di quàuqui mot prouvençau qu'ai après dins moun paure vilage de Cabrièro, quand jougave tout pichot proche de moun paire e de ma maire, e siei ous encaro de pondé councprene li bélli causo que fasès, tónti lis an, emprima dins voste Armana. » (Lettre publiée dans les *Tablettes d'Alais* et reproduite par l'*Union nationale* de Montpellier, n^o du 24 novembre 1877.)

le patriotisme persévérant du sol natal et qui consacrent à l'étudier dans son histoire, dans sa langue, dans son passé littéraire, archéologique et scientifique, tout ce qui leur a été départi d'intelligence et de loisir. Représentant de deux vieilles familles dont on retrouve plus d'une fois le nom dans les annales de la Provence, il la connaît « depuis les monuments qui ont fait son orgueil jusqu'à la culture de la soie qui l'a enrichie, jusqu'aux origines de son idiome ¹ contesté, auquel il a le premier donné conscience de ce que l'idée latine ou romane pouvait rendre en action et en vitalité littéraire. La trente-troisième session du Congrès archéologique de France, tenue à Aix en 1866, dut à sa fraternelle collaboration avec M. Charles de Ribbe la majeure partie de son succès. Le sixième centenaire de Pétrarque lui donna, en 1874, un moment d'existence internationale, qu'il soutint dignement. L'initiative de cette solennité lui appartenait; il en fut à la fois l'inspirateur, et, de concert avec M. Hipp. Guilibert, le principal ouvrier: pour la première fois, depuis que des Concours littéraires ont lieu dans le Midi, c'est-à-dire depuis la période médiévale, l'italien, le catalan et l'espagnol, furent, ainsi que le provençal et le français, mis sur le pied d'une parfaite égalité. Le Comité aixois compléta cette grande pensée par la nomination des présidents de la fête: MM. Conti, de l'Académie de la Crusca, pour l'Italie; Méziers, de l'Académie française, pour la France, et de Quintana, président des Jeux floraux de Barcelone, pour l'Espagne. Tous les trois assistèrent, avec M. Nigra, aux assises de Pétrarque. Le *Félibrige*, un moment hésitant, fut ramené ou conquis, et le succès de la solennité d'Avignon la fit considérer comme la première fête littéraire où les peuples néo-latins se soient rencontrés ensemble et aient repris la conscience de leur fraternité linguistique ².

Poète, on lui doit la reviviscence du sonnet en Provence et la faveur qu'il a su y conquérir parmi les félibres eux-mêmes. Cette forme, à la fois si délicate et si difficile, n'a pas de secret pour M. de Berliuc-Perussis; il sait en surmonter les écueils. Ce n'est même pas trop exagérer que d'attribuer à quelques-uns de ses essais en ce

¹ Nous empruntons quelques détails à une étude biographique et littéraire sur M. de Berliuc-Perussis publiée par M. Charles Boy, dans la *Revue du Lyonnais*.

Depuis lors, M. de Berliuc-Perussis a largement contribué au succès des Jeux floraux de Notre-Dame de Provence en 1875 et de Sainte-Anne d'Apt en 1877. M. Cavallier a écrit la relation de ceux-ci dans son opuscule: *les Fêtes du couronnement de sainte Anne, des 9 et 10 septembre 1877, et les Jeux floraux aptésiens*. Montpellier, Grollier. 1877, in-8°, 48 pag.

genre la valeur un peu ironique que Despréaux donnait au véritable sonnet; soit que, dans celui qu'il a emprunté et dédié à M. Jules de Gères, il renouvelle la doctrine qu'enseignèrent Pythagore et les druides gaulois, que plus tard Origène introduisit dans la philosophie chrétienne, mais compliqua en même temps d'étranges erreurs; soit qu'il exprime en vieux français des regrets de séparation, il est toujours égal à lui-même, également à étudier dans l'idée et dans la forme. Et, en effet, odyssée des âmes dont on trouvait autrefois la figure symbolique dans les stations du livre des *Nombres*, joies littéraires et rustiques, tristesses du temps passé, langue de Ronsard, langue de Musset ou de Mistral, questions de droit naturel ou archéologie provençale, lui sont également aisées, familières et accessibles ¹. Orateur, M. de Berluc n'a pas de moindres qualités : sa langue, souple, fine et persuasive, à l'éloquence légèrement italienne, reste partout claire et élevée; elle est comme le vêtement naturel d'une pensée sûre d'elle, alors même qu'elle semble réserver une meilleure compétence que la sienne ². Faire un

¹ On nous permettra de citer le *Sonnet treuvé dans ung viel livre*.

Vous partez, mie, et point n'avez pleuré !
Ma coulpe feust vous trop aymer peust estre.
Femme ne veult serviteur, ains ung maistre :
Fol et meschant m'eussiez, crois-ie, adoué.

Ores, allez, chier esprit égaré :
Fouillez la ville et par tout le champestre;
A Montfaulcon, les corbeaux veulx repaistre,
Si treueez cœur oncque au mien comparé.

Quand reviendrez, portes, las ! seront closes,
Et foulerez la mauve au lieu de roses :
Le poure amant soubz l'herbe gésira.

Lors, pryez Dieu, l'âme en pleurs espanchée.
Et tost, cuidé-ie, ez cieulx reuerdira
La fleur qu'ici vous mesme aurez faulchée.

² Nous avons essayé de classer ici quelques-uns des opuscules publiés par M. de Berluc, ou contenant des pièces de lui; mais il va sans dire que cette liste est en très-grande partie incomplète :

Du Mouvement littéraire en Provence. Forcalquier, 1855, in-8°.

Bibliographie provençale. Les Chansons du Carrateyron. Aix, 1855, in-12.

L'Abeilho provençalo de 1858 per uno ribambello de rimaires, eme uno prefaço de J.-T. Bory. Marsilho, Feraoud, 1858, in-12.

Éloge de Boniface, avocat au Parlement de Provence. Aix. Hiy, 1860, in-8°.

tel portrait de l'hôte du *Parage*, c'est dire d'avance qu'en expliquant les diverses acceptions de ce mot, « qui contient toute la fleur de la vieille France », le président de l'*Athénée* de Forcalquier maintint la félibrée de Maguelone à la hauteur où l'avait élevée le langage de Mgr de Cabrières :

Mounsegne, Madama, cars e valents Paragiés, m'ausso, par béurre, óu noum dei sèt Priéus des Aupens, ei sèt Magistres dóu Paràgi. L'Escoureta dei voulountous s'en vèn saluda l'Escora dei saberus.

Es que, ou pouas crèire, eissublien pas, sus nouostes auturas, aquéu camin màgi dóu Narbounés que, dempièi douei mila ans, religa les Aups de Prouvènça amé vouostes plans. Tambèn, encuei, l'ai davala à la lèsta, par vouei veni jougne en esta grand felibrèia e vous arribo, lou couor du-bert e lei mans tendues.

Avès bèn e patrialamen fa, messers e amis, de sourti de la pousse des tèms meians aquéu mot tant significatiéu de *Paràgi*, e subre-tout lei nobles cavas qu'arrepresenta, e que jamai, que qu'avèngue, saran pardues dins nouosta bèn-ama e doulènta patrià.

Tout l'ounour, touta la flour de nouosta vièia França ei dias aquéu mot, dins aqueles cavas.

E couma n'en sarié pa 'nsinta, vous ou demando, d'abord que lou Paràgi, valènt-à-dire la Parieta es la frucha prumièra de l'Evangèli ? Es-ti pas lou divin presicaire qu'apariegùè les omes davans soun Diéu, lei fiéu davans soun paire, les chivaliés davans soun rèi, e perèu les pouètas var-tadiés davans la glòri ? E de bada nous agon degaia aquela meravilhousa parieta crestiana, en en fènt l'Égalita, es ela qu'a congrea tout ça qu'es fièr e bèu dins nouosta istòri.

Sabès-ti rèn de mai amirable, dias, qu'aquéu Franc-Paràgi de nouostas coutumas, quand l'einat de l'oustau garantissié à cadun de sei fraires sa

Notice sur la vie et les œuvres de Gustave Rambot. Aix, Illy, 1860, in-8°.

Rapport au Congrès des Académies (Extrait de l'Annuaire de l'*Institut des provinces*). Forcalquier, 1862, in-8°.

Discours de réception à l'Académie d'Aix. Marseille, 1865, in-8°.

Recherches biographiques sur Pierre Aréod. Aix, Illy, 1866, in-8°.

L'Enquête et la Représentation agricoles. Aix, 1866, in-8°.

Le Drainage et l'Irrigation. Aix, 1866, in-8°.

La Crise agricole en Provence. Aix, 1866, in-8°.

Discours de clôture du Congrès scientifique d'Aix. Aix, 1867, in-8°.

La Question séricicole. Aix, 1867, in-8°.

Rapport sur les travaux de l'Académie d'Aix. Aix, 1867, in-8°.

François I^{er} à Avignon. Apt, 1869, in-8°.

Biographie de Fortuné Pin. Nice, Gauthier, 1870, in-8°.

A la mémoire de Fortuné Pin, poésies par MM. de Flotte, A. de Gagnaud, J.-B. Gaut, Mistral, A. Réal, etc. Nice, Gauthier, 1870, in-8°.

Du Sonnet et des Sonnettes aptésiens. Apt, 1872, in-8°.

part sèmpre franca e pariera, e qu'eles proumetien en retour à l'einat de li èsse fidèus e de l'ajua dins sei maramagnas ?

Dins la valerousa encountrada de Lourrenna, que plouren couma una sorre rauba, aquela usança freirenala èra enca mai pretoucanta. Aqui, les chivaliés se partission en sièis *Paràgi* vou *parentèla*, que s'arregardavon couma sièis famihas, e lou qu'apartenié à-n-una tierra èra censa parènt, es ueis de la lèi messina, de toutes aquèlci de la tierra.

Mai lou triounfle soubeiran d'aquela nauta idèia fougè dins l'establi-men dóu Paràgi majour, vouro dire dei douge Pars de França que favou lou counsèu de fahiha de nouosta nacien.

E tant aquèu mot de Paràgi counvenié en tout ça qu'ei grand e bèn, que n'en venguèron lou mounde à nouma Paràgi, couma dirias terraire commun, touta larga encountrada, e que, meme sus l'empèri de l'aiga, lei mariniés empachèron dóu meme noum un grand vaste de mar.

E bèn, messers e amis, acò bèu, acò tant aut, vaqui que lou ressuscitès.

Au cèntre de la terra d'O, dins la cièuta subre-sabènta, anès establi un mevouioun d'omes requists, nouostes einats dins la sciènci, e noui van parmettre de pareja am'eles, e couma les chivaliés lourrens, de fa ensèn qu'una soureta fahiha

E couma antan les pars de França semoundièn au parlament de Paris de *capeus de rosas* par sa benveguda, ansinta nautres esperen perèu vouosta *Baillée des roses*. ça es lei flours plenas d'agradança de vouosta pouèsia.

Les Almanachs littéraires. Aix, 1874, in-8°.

Vint Sonnet prouvençau tira de l'Almanach du Sonnet, 1874, em' uno tetra-prefaci (de Vidal). En la vièio capitalo de la Prouvènço, 1874, in-8°.

Dous Nouvé latin inedi de Fourtuna Pin, courouna en Al e Montèu. i Jo flourau de la fèsto de Saboly, e revira pèr A. de Gagnaud. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1875, in-8°.

Un bouquet de campaneto, pèr T. Aubanel, G. Azais, W. Bonaparte-Wyse, Bonfilon, M. e V Bourrelly, P. dis Ebrido, la felibresso dòu Cautoun, A. Fourès. M. Frizet, A. de Gagnaud. Dom Garnier, J.-B. Gaut, etc. Aix, Remondet-Aubin, 1876, in-8°.

Cant di Fourcauqueiren à Nosto-Damo de Prouvènço, musico de Desirat G.... Ais-de-Prouvènço, Remondet-Aubin, 1876, in-4°.

Forcalquier et ses souvenirs littéraires. Forcalquier, Masson, 1876, in-8°.

Un document inédit sur Laure de Sade. Aix, Illy, 1876, in-8°.

Mgr Terris, évêque-nommé de Fréjus et de Toulon. Aix, Illy, 1876, in-16.

Académie d'Aix. Rapport sur les prix de vertu, lu en séance publique de l'Académie. Aix, Illy, 1876, in-8°.

L'Aubo, sonnet tira de la Revisto di lengo roumano. Mount-pelié, Esquicharié centralo dóu Miejour, 1877, in-8°.

Le Battage à vapeur. Forcalquier, Masson, 1877, in-12.

Le Centenaire de Pétrarque au point de rue bibliographique. Apt. J.-S. Jean, 1877, in-8°.

D'enterin, iéu mesquin, dins esta journa tant courou, dins la Magarouna que cantè lou Petrarca, vèno, des paragis aupens, tuerta à la bouona salut e à l'amigueta des Paragiés lengadoucians, à soun obru cavaleirousa, e à soun cap tant bèn nouma, lou Carles Cavallier¹.

Plusieurs toats furent prononcés après que M. de Berluc-Perrussis eut cessé de parler. Celui de M. Albert Arnavielle, écrit dans le langage d'Alais, la ville qui, après Avignon et Montpellier, entretient le foyer littéraire le plus actif, était adressé à Mgr de Cabrières, au *Parage* et à ses membres. M. Boucherie, prenant texte de quelques vers empruntés au poème de *Galerend*, qu'il venait de découvrir à Paris, et dont il devait entretenir la *Société des langues romanes* quelques jours après, but à Mistral et à Roumanille : M. Henri Delpech, à l'alliance des lettres françaises et provençales ; M. Fabrége, à de prochaines réunions sur le sol où il avait été heureux de prêter territoire à la fêlée du 18 novembre. Le toast de M. Louis Roumieux traduisit, dans un langage ému, naturel et facile, les sentiments du *Parage* à l'égard de son président. Confondant en un mélancolique retour sur lui-même et sur l'école de Nîmes, presque disparue quelques mois après sa fondation, le témoignage de la reconnaissance de tous, le poète de la *Rampelado* et des *Dos Lebre* rappela, sur la fin de son toast, et l'un des opuscules les plus intéressants qui soient sortis de la plume de M. Cavallier², et les recherches hagiographiques qui, de bonne heure, firent de ce dernier le correspondant et l'ami du Père Lacordaire :

Mounsegne, Madamo e Messiés, cabiscou de l'escolo de Nîmes, que — perqué noun lou dire, ai ! las ? — es quasimen esvalido dins li nèblo dou matin, m'es un plesi, autant coume un devé, de brinda à moun counfraire

Malherbe à Aix. Aix, 1878, in-8°.

Rapport sur le Concours ouvert par l'Athénée de Forcalquier en l'honneur de Gassendi. Forcalquier, 1878, in-8°.

M. de Berluc a publié, en collaboration avec M. Ch. de Ribbe, les deux volumes du Congrès scientifique de France, Aix, 1867, in-8° ; avec MM. Bonafous et Bory, le tome premier des *Mémoires de la Société historique de Provence*. Aix, 1867 ; avec M. Guillibert, *la Fête séculaire et internationale de Pétrarque*, Aix, 1875. Il a fondé *l'Almanach du Sonnet* (1874-1877) et y a collaboré activement. Nombre de ses poésies ont paru dans *l'Armana provençau* et dans la *Revue des langues romanes*.

¹ Ce toast est écrit en langage des environs de Forcalquier ; il a été publié en entier par *l'Armana provençau* d'Aix, n° du 25 novembre 1877.

² *Les Plantes carnivores de M. Hooker. Observations présentées à la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault.* Montpellier, 1875, in-8°.

de l'escolo mount-pelierenço, d'aquelo escolo que, lou vesès, tout-bèu-just à sa primo-aubo, trelusis deja d'uno tant vivo esplendour !. . . . Beve à l'ami Carle Cavallier, au valent atrencaire d'aquèu jardinet caressa dòu soulèn, benesi de l'eigagnau, que vous a pici tant finamen retra !. . . A l'agiougrafe distingui, à l'ami di jardin, que couneis tant bèn la vido e li vertu di sant, aquéli flour celestialo, que lou noum e li perfum di flou-reto de la terro¹.

Couneissès touti ço que dis Cavallier d'aquéli planto carnivoro que, fort urousamen pèr nautre, figuron pas au mitan de la taulo : car aurièn vougu seguramen prene sa part d'aqueste superbe festin.

Beve à l'ami, au courrespoundènt dóu Paire Lacourdari !

Au noble cor que, dins si paraulo amistadouso, a saupu entremescla un mot agradièu pèr touti li cantaire qu'an iuei lou chale de bresiheja subre lou ribeiriés pouëti de Magalouno.

« Chasque aucèu trovo soun nis bèu », s'escriavo, i'a 'n moument, en remembrant ma deviso felibrenço.

Urous, milo fes urous, lis auceloun que l'auro de la malamagno forobandis jamai de soun nis ! Longo-mai dounc li piéutaire dóu Parage fagon ausi si gai refrin à l'entour d'aqueste rode tant galantamen pimpa, tant richamen reviscoula, doumaci soun generous proupietàri M. Fabrege, en quau, tout en passante pèr acaba, siéu lier de rèndre tambèn l'ou-màgi que s'amerito !. . . .

M. le docteur Espagne, toastant en languedocien, s'exprima de la manière saivante :

Mounsegne, Madama, cars e specials amics, vole pourtar un brinde que l'assoustarés, m'ou asseure, dau turt coural de vestes goubelets.

Beve au felibrige, que nous manda ioi lous diamants lous pus lindes de sa courouna.

Estíma, lou Felibrige, que dins las parladuras d'Avignoun, de Toulousa ou de Mount-peliè, se pot, couma dins la de Parls, proudure de caps-d'obra qu'ameritoun de vieure. Antau chaca cantounet espelis una floura e una frucha que vendrien pas tant ben dedins un autre ròdou; e se vòu, à tems passat ou à tems d'ara, remembrar ou boutà sus lou candeliè tout ça que pot alucà l'amour dau sòu pairoulau, es per empusà mai que mai l'amour de la patria granda.

Adounc, braves amics, brinden ensemble, au Felibrige que reviscoula, esclaire e manten tout ça qu'es bon, tout ça qu'es bèu, tout ça qu'a drech de lusir e de trelusir au sourel.

Au Felibrige longa-mai !

Les brindes se multiplièrent alors à l'envi : M. Antonin Glaize but à M. Fabrége, « ce fidèle de l'archéologie et de l'histoire romane, qui a si bien su retrouver et conserver les pierres de Maguelone » ;

¹ M. Cavallier est un des collaborateurs autorisés des *Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*.

au nom du *Félibrige* de Provence, M. Roumanille toasta à Mgr de Cabrières, « lou dous e valènt successour dis evesque de Magalouno, que, mestre, vèn à l'escolo dóu Parage ; ounour supreme pèr lis ami de la lengo di reire e de soun renaïsse miraclos » ; au nom de M. Hippolyte Guillibert, d'Aix, M. de Villeneuve lut les vers suivants, où l'auteur a su s'approprier aussi naturellement que l'avait déjà fait M. Roumieux la forme allègre et spirituelle, mais presque inconnue jusqu'à eux, dans le provençal moderne, du triolet français :

I sèt magistre dóu Parage
 Mande mi sentimen courau ;
 Tenon sesiho d'aut Parage,
 Li sèt magistre dóu Parage ;
 Tambèn m'agradarié lou viage
 A Magalouna de l'Erau !
 I sèt magistre dóu Parage
 Mande mi sentimen courau.

L'ama cabiscòu Cavallié,
 Agués en gau ma souvenenço !
 Se lauso en Ais, à Mount-pelié,
 L'ama cabiscòu Cavallié ;
 Es ben l'antico chivalié
 Dóu Lengado, de la Prouvènço !
 L'ama cabiscòu Cavallié
 Agués en gau ma souvenenço !

Les envois de MM. Achille Mir, de Carcassonne (un *Noël languedocien*) ; Roux, de Lunel-Viel (*As set magistres dau Parage*) ; Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers (*Al Parage*) ; Charles Descosse, de Forcalquier (*Brinde i troubaire acampa au Parage de Mount-pelié*), furent ensuite communiqués ou mentionnés, soit par le Capiscol du *Parage*, soit par le Secrétaire de la *Société des langues romanes*. Ce dernier lut, en outre, les vers suivants de M. Louis Astruc, un des plus jeunes et des plus féconds poètes de la pléiade qui se groupe à Marseille sous le nom de *Société des félibres de la Mer* :

A ço qu'enauro nòsti creire,
 A nosto antico liberta,
 A nosto nacionalita,
 Au rèi En Jaume, au rei En Peire,
 Un premié veire
 Vole turta !

Is ami de cor dóu Parage,
 I majourau de Lengadò,
 A touti li fraire que d'O

Sabon atrenca soun lengage,
 Un segound viage
 Vuege moun got¹!

Parmi les pièces de poésie adressées au *Parage*, à propos de sa séance d'inauguration, il s'en trouvait une qui attestait une fois de plus l'attrait qu'éprouvent bien des poètes pour la régularité et la logique des formes grammaticales du dialecte de Montpellier. Déjà, au milieu du XVII^e siècle, l'auteur de l'*Embarras de la fieiro de Beaucaire*, Michel de Nimes, fait parler un Montpelliérain dans son idiome naturel. Quatre-vingts ans plus tard, le Père Martin, le poète le moins connu du Languedoc au XVIII^e siècle et le plus digne de l'être après Favre, adresse de Béziers à l'abbé Plomet une traduction d'une ode d'Horace en montpelliérain. Pierquin de Gembloux l'adopte aussi pour sa *Louisa* et ses *Flurelas*, œuvres de bizarre, mais parfois aussi de gracieuse poésie; Eusèbe de Salles délaïsse le lauraguais dans quelques pages de ses « Rimes patoises »; on a de Balthazar Floret, l'Agathois, une romance montpelliéraine, imprimée dans sa *Bourrido*; enfin on ignore généralement que M. Félix Gras eut, en 1871, l'idée d'employer dans ses *Carbounié*, au détriment du provençal, l'idiome que le *Parage* s'efforce de remettre en honneur². Le sonnet qui suit, de M. Charles Deloncle, le

¹ Voici le toast à la mémoire de l'abbé Favre, qu'aurait porté le vénérable et savant M. Gabriel Azaïs, si une indisposition ne l'avait retenu à Béziers le 18 novembre:

Porte un brinde al galoi magistre
 Que per, aqueste tems d'auristre,
 Farió rire même un ministre,
 Amb soun sermou de Moussu Sistre !

La découverte faite quelques mois auparavant, par le Conservateur de la bibliothèque de Montpellier, M. Léon Gaudin, d'une *Pastorale* inédite de Favre sur la naissance de J.-C., donnait presque à ce quatrain un intérêt d'actualité.

² Il va sans dire que tous ces textes laissent fréquemment à désirer. Celui de Michel se trouve p. 16-17 de l'édition d'Amsterdam (Daniel Pain, 1700, in-12), et nul ne l'a remarqué jusqu'ici. La traduction du Père Martin a été imprimée à Montpellier en 1729, par Martel, in-12, 4 pages. M. A. Roque-Ferrier l'a signalée pour la première fois à la *Société des langues romanes* (séance du 14 mars 1877), d'après un exemplaire très-probablement unique, que M. Mir avait bien voulu lui communiquer. Pierquin de Gembloux fit paraître en 1846 (Paris, Barrois, in-12) ses *Flurelas*, et en 1850 (Montpellier) *Louisa*. Les *Poésies, théâtre, sonnets, poésies diverses et rimes patoises* d'Eusèbe de Salles, appartiennent à l'année 1865 (Paris, Pagnerre, in-12) *La Bourrido agatenco* est de 1866.

poète du Querey, est un nouvel exemple de l'influence que le langage de Montpellier exerce en dehors de ses limites naturelles ¹ :

Antan, en lai, ben lion. dau tems sourne e ferous
 Dai Sarrasins que Carle, emb soun bras pouderous,
 Martelejava à mort, Ila de Magalouna.
 Touta espoutida aviès pamens una courouna.
 De Rouma eres la filha e, chacun à soun tour,
 Loui Papas, dins toun grau, trasièn sa respandour;
 Touis evesques, Mountlau, Meza, Fredol, Verdala,
 Soustavoun mai que mai ta vielha catedrala
 Toui rais soun escantits, toun caire es desoundrat;
 Soul, de long de la mar, un noum es demourat.
 Mais angan, m'es avis, ta gloria reviscola,
 Pioi qu'un evesque, un sant, de soun traval sacrat
 S'es despartit e ven, eme un biais d'amistat,
 Dai sabens dau *Parage* adurre aissi l'escola !

Les poètes récitèrent alors quelques-unes de leurs pièces. Sur la demande de l'évêque de Montpellier, Roumanille fit entendre deux de ses chefs-d'œuvre : *la Vaco de la Véuso* et *la Chato avuglo*; Roumieux dit *lou Maset*, que toutes les félibrées de Provence et de Languedoc connaissent, et ensuite des stances inédites à *la Cigalo*. M. Charles Gros débita *Magalouna*, qu'il avait communiquée à la séance littéraire du matin. Mais, selon la formule populaire languedocienne, qui veut que « les longues paroles raccourcissent le jour ² », les moments s'étaient rapidement écoulés à la lecture ou à l'audition des poésies et des brindes qui viennent d'être rappelés. Il était bien près de trois heures lorsque le banquet se termina. Quelques pièces restaient à lire encore, diverses résolutions devaient être prises touchant le Concours du *Chant du Latin* et la part que l'école de Montpellier devait y avoir. M. de Berlioz proposa d'ajourner le tout à une deuxième réunion, qui serait tenue à Montpellier le soir même ; il proposa ensuite de visiter une dernière fois, sous la direction de M. Fabrége, l'église de Maguelone, ce qui fut accepté. M. A. Roque-Ferrier prit alors la parole et s'exprima de la manière suivante, « afin que le nom des absents fût rappelé aux fêtes de la famille, comme leur place y avait été réservée ³ » :

¹ Ce sonnet a été publié dans le *Messager du Midi* de Montpellier, du 24 novembre 1877, et ensuite dans le *Messager de Toulouse*. Il a été, de plus, imprimé par M. Charles Deloncle à la fin de son opuscule sur la *Maintenance L'Aquitaine à Toulouse*; Toulouse, Douladoure, 1877, in-12, 42 pages.

² *Paraulas longas fan loui jours courts*.

³ Relation destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

A Mir de Carcassouna, Aubanel d'Avignoun,
 A Lambert, à Pau Glaize, à Vitor Aragoun¹,
 A Laurés, e sus tout Carles de Tourtouloun ;
 A Lieutaud e Tavan, que restoun dins Marselha ;
 A Langlade, la meravelha
 De noste terradou ; à Gabriel Azaïs,
 Moun mestre e moun amic ; au doutou Cazalis ;
 Au coulounel Fourcand, l'arma tant valentousa ;
 A Delouncle, que dins Toulouse
 Enaura e, fai flouri la lenga quercinousa !
 Amaï que siegoun pas emé nautreï de cors,
 Noste souveni vai ver eles
 E se i'agrada à sempre fort² !

M. Fabrége dirigea dans tous ses détails la visite de l'intérieur de l'église. Nul n'avait plus de droit que lui à faire connaître au *Parage* les transformations de la métropole du diocèse, et surtout l'état déplorable où elle se trouvait avant qu'il en entreprit la restauration. Ainsi que l'a dit M. Adolphe Ricard, pour rendre
 « au pays, à l'art, à l'histoire, non moins qu'à la religion, ce mo-
 » nument d'une grâce austère et d'une largeur de lignes saisissante,
 » il a fallu que le nouveau propriétaire de Maguelone réunît à
 » une rare et précieuse générosité une persistance, un amour de la
 » science, un dévouement, dont on ne saurait lui être trop recon-
 » naissant. Le sanctuaire, la nef, les contre-forts, le monument en
 » entier, ont été déblayés, réparés et soutenus avec une rare in-
 « telligence et au prix de sacrifices énormes³. » C'est avec le savoir
 d'un élève de l'École des chartes et la plus constante affabilité que
 M. Frédéric Fabrége montra aux hôtes du *Parage* l'église, dont
 il écrit en ce moment la savante monographie, les tombes d'évê-
 ques, le maître-autel consacré par Alexandre III, et actuellement
 orné, pour rester en conformité archéologique des Statuts de 1331,
 d'une croix, de quatre chandeliers de style roman et de deux fla-
 belles ou éventails de paon ; les limites de l'abside primitive, celle
 de la nef mérovingienne, celle de l'église réparée et agrandie par

¹ On doit à M. Aragon une étude sur les poésies languedociennes de Cabanis (1785-1862), insérée dans le tome V (p. 537-565) du recueil de l'*Académie des sciences et lettres de Montpellier : Un poète cévenol, à propos de l'idiome languedocien*. Laurent Cabanis.

² Ce toast a été inséré dans la *République et le Messager du Midi*, de Montpellier (n° du 24 novembre 1877). Il a été, quelque jours après, reproduit par un journal de Carcassonne dont le titre nous échappe.

³ *La Réconciliation de Maguelone* (14 juin 1875), par Adolphe Ricard Montpellier, Martel, 1876, in-4°, p. 2.

l'évêque Arnaud, au milieu du XI^e siècle : la vaste tribune des chanoines, où sont réunis des débris de sculpture romaine et du moyen âge, le beau sarcophage en marbre à rinceaux, les diverses tombes que l'on s'accorde à rapporter à l'époque mérovingienne, enfin celle que le vulgaire désigne sous le nom de *tombeau de la belle Maguelone*, et qui renferme, à ce que l'on croit, les restes du cardinal Raymond de Canillac, parent de Clément VI, ou peut-être même ceux d'un des évêques du XVI^e siècle.

Cette seconde visite conduisit une partie des membres du *Parage* sur le toit de l'église, sorte de terrasse pavée de larges dalles, où l'œil, environné de tous les côtés par un paysage dont il est difficile d'oublier la sévère et particulière grandeur, plonge, au levant, dans un immense horizon de mer, pour revenir ensuite vers le *port sarrazin*, à demi comblé, chercher les contours supposés de l'ancienne Maguelone, à l'époque où, suivant le poëte, « les papes jetaient leur splendeur dans ses graus » remplis de barques et de navires ; où Urbain II, de retour du Concile où il avait fait décider la première croisade, bénissait, sans distinction d'aucune sorte, les habitants de l'île, donnant l'absolution plénière aux vivants, aux trépassés et à tous ceux qui se feraient par la suite ensevelir à l'abri de ses murs. Mais ces souvenirs, à la fois si multiples et si grands, ne firent diversion qu'un moment aux préoccupations littéraires et philologiques. A propos d'une traduction que M. Bonaparte-Wyse voulait entreprendre en provençal du petit roman retouché par Pétrarque lors de son séjour à Montpellier, M. de Berluc-Perussis dit comment il avait été conduit à retrouver dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale la preuve que Laure n'avait pas été la femme de Hugues de Sade, mais sa sœur, découverte qui relève moralement l'amour du poëte italien. M. Boucherie cita quelques particularités de passion vraie et délicate qu'il avait rencontrées dans le poëme de *Galerend*, et ses citations amenèrent M. de Berluc à expliquer ce qu'avaient été les cours d'amour et combien étaient étranges et forcées les interprétations qu'elles avaient fait naître depuis la fin de la période médiévale. Parmi ceux que le félibrige avait seul le don de préoccuper, tout cela cédait la place à cette sorte de symbolisme qui, aux sept troubadours de Toulouse et de Barcelone, a emprunté les sept rayons de l'étoile du Félibrige, les sept lieux félibrins du *Parage*, ses sept membres fondateurs et le nombre exactement semblable de leurs séances annuelles. De là à penser qu'en souvenir de la félibrée du 18 novembre et de la visite de Mgr de Cabrières, une messe devait être dite tous les sept ans par un évêque félibre, dans la vieille église de Maguelone, il n'y avait pas loin. Au milieu de ces

entretiens, des explications que M. Fabrége multipliait avec sa bonne grâce et sa science habituelles, l'heure du départ vint à sonner. Ainsi prit fin cette journée, que M. Cavallier avait eu raison de dire « tament siava que degus aguet pas doute un moumenet das trebouleris que se passavoun en quicon mai. » N'était-ce pas beaucoup d'avoir, par notre temps de divisions et de querelles incessantes, vécu quelques heures en une sorte de sphère idéale et de n'y avoir point séparé du présent, quelque contestable qu'il soit, l'avenir qui doit le suivre et le passé qui l'a préparé ?

(A suivre)

CHRONIQUE

Le contraste qui existait depuis si longtemps entre les Universités d'outre-Rhin, presque toutes pourvues de chaires de philologie romane, et les Facultés des lettres françaises¹, où l'enseignement de nos idiomes ne brillait guère que par son absence, suggéra, en 1875, à la suite du concours de la Société, la première demande d'une création de chaires de langue d'oc et de langue d'oïl dans chaque Faculté des lettres, et plus particulièrement dans celles d'Aix, de Montpellier et de Toulouse, trois villes que leurs traditions littéraires et scientifiques désignaient tout d'abord. La Société prit l'initiative de ces demandes et les adressa, par voie de pétition, à l'Assemblée nationale, où elles furent favorablement accueillies. Des pétitions identiques avaient été, en outre, envoyées d'Aix, d'Avignon, de Toulouse, de Béziers, de Marseille et de Perpignan. La cause de Montpellier était plaidée à Paris même par MM. Egger, Michel Bréal et Gaston Paris. Aussi, lorsque M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, reçut, lors de son passage à Montpellier en 1876, le bureau de la *Société des langues romanes*, lui promit-il de demander à la Chambre la fondation d'une chaire de ce genre dans l'un des grands centres du Midi. Depuis un an environ, une partie des lacunes de notre enseignement philologique a été comblée par la nomination de MM. Joret, Clédât et Luchaire, à Aix, Lyon et Bordeaux. Montpellier, le plus tardivement pourvu, n'a pas été le moins favorisé. Un cours de langue romane vient d'y être confié à M. Camille Chabaneau, et des conférences de philologie romane à M. Boucherie, vice-président de la Société, dont la leçon d'ouverture est publiée en tête de ce fascicule. Presque en même temps qu'eux, M. Marcel Devic était nommé maître de conférences de langue et de littérature arabes. On doit au nouveau titulaire des traductions

¹ Exceptons toutefois les cours de MM. Gaston Paris, Paul Meyer et A. Darmesteter au Collège de France, à l'École des chartes, à celle des Hautes Études et à la Faculté des Lettres de Paris.

du roman d'*Antar* et du *Livre des merveilles*, ainsi que divers travaux se rattachant à la philologie romane, entre autres un glossaire des termes français empruntés aux langues orientales. Ce glossaire forme un des compléments du *Dictionnaire* de M. Littré.

Un quatrième cours, celui-ci de géographie, a été enfin créé et confié à M. Cons.

Dans le choix que vient de faire M. le Ministre de l'instruction publique, il nous sera permis de voir comme une promesse en faveur de la création à Montpellier d'une sorte de succursale du Collège de France, ou tout au moins de chaires de sanscrit, de philologie germanique et de roumain. Si le souvenir des anciennes écoles juives du Languedoc et le rôle de plus en plus considérable de l'Algérie justifient de toute manière un cours de langue et de littérature arabes, l'étude de groupes aussi importants que le sanscrit, les langues germaniques et le roumain, ne saurait être mise en doute au point de vue de l'établissement d'un centre philologique à Montpellier.

Tous ceux qui ont suivi dans la *Revue* les nombreux et compétents travaux de MM. Chabaneau et Boucherie s'associeront à la satisfaction produite par une nomination si également justifiée des deux côtés, et aux réflexions qu'elle inspire à la *Romania*, dans sa livraison d'octobre 1878 :

« Nous apprenons avec grand plaisir qu'on vient enfin d'adjoindre à la Faculté des lettres de Montpellier deux conférences de langue et de littérature du moyen âge, consacrées, l'une au midi, l'autre au nord de la France. Les deux maîtres de conférence étaient naturellement désignés : M. Chabaneau est nommé maître de conférence pour la langue d'oc, M. Boucherie pour la langue d'oïl. L'institution nouvelle des maîtres de conférence est encore d'un caractère mal défini et d'une utilité scientifique, sinon pratique, du moins assez vague. Il dépend absolument de ceux à qui sont dévolues ces fonctions de leur donner plus ou moins de sérieux ou d'importance. Si elles sont remplies avec une vraie intelligence des besoins et des ressources de notre enseignement supérieur, elles peuvent certainement contribuer beaucoup à l'acheminer vers la réforme dont il a tant besoin. Nous ne pouvons qu'applaudir au choix du sujet des nouvelles conférences, au choix des Facultés et au choix des titulaires. Il y a à Montpellier, plus que dans aucune autre ville de France, un terrain préparé pour recevoir la bonne semence. Nous sommes sûrs que MM. Chabaneau et Boucherie sauront la répandre avec art et l'arroser avec persévérance. D'ici à peu d'années, on commencera, sans aucun doute, à recueillir le fruit de leurs peines. Ce n'est qu'en formant aux bonnes méthodes de jeunes travailleurs, en leur faisant connaître à la fois toutes les difficultés et tous les auxiliaires du travail scientifique, en leur inculquant l'horreur des banalités superficielles, le mépris du dilettantisme et l'amour de la vérité, autant sous son nom d'impartialité que sous son nom d'exactitude, qu'on préparera en France, dans le domaine de la philologie romane comme dans tous les autres, l'avènement d'une renaissance que nous ne verrons peut-être pas, mais que nous aurons du moins appelée de tous nos vœux et aidée de tous nos efforts. »

La première livraison (in-8^o, *256 pages) du tome II du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs

(série des publications spéciales de la Société), a paru il y a quelques mois; le complément de ce volume est sous presse et sera prochainement distribué.

* *

Quelques personnes avaient conservé le vague souvenir d'un jeune homme qui fut un moment le secrétaire du regretté Cambouliù, et qui, par une triste coïncidence: s'éteignit six jours avant lui, le 23 octobre 1869. Diogène Guiraldenc, tel était son nom, s'était de bonne heure essayé à la poésie; de bonne heure aussi, il avait songé à faire imprimer le recueil relativement considérable de ses vers français et languedociens. Mais ce projet, dont il avait été le seul à conserver le secret, n'eut aucune suite. Pauvre et isolé, Guiraldenc ne put jamais le réaliser; son nom serait presque absolument ignoré aujourd'hui, si ses manuscrits n'étaient tombés entre les mains de M. Barthélemy Martin, de Montpellier, qui a bien voulu en faire hommage à la *Société des langues romanes* et l'autoriser à en publier la partie languedocienne. Quelques pièces de celles-ci: *la Blanda*, *la Masca* et *la Gloriosa*, ne seraient pas désavouées par les meilleurs ouvriers de la renaissance actuelle. En en décidant l'impression, la Société a demandé à M. Laissac, maire de la ville de Montpellier, et à MM. les membres du Conseil municipal, une concession au cimetière Saint-Lazare, afin d'y déposer les restes du pauvre poète, qu'allait atteindre bientôt la prescription décennale. Cette translation a eu lieu le 4 décembre, à la suite du vote favorable du Conseil municipal et d'une souscription ouverte chez le trésorier de la Société, par les amis de Guiraldenc.

Ce nous est un devoir de remercier ici M. Laissac et MM. les membres du Conseil municipal de leur intelligente et sympathique adhésion.

* *

Lou Pan dôu peccat, représenté à Montpellier le soir de l'avant-dernière journée des fêtes latines, a été le point de départ d'une nouvelle réviviscence du théâtre méridional. Cette œuvre de profonde passion et de splendide poésie a obtenu une seconde fois à Alais le succès qui l'avait accueillie à Montpellier. Un autre drame, emprunté aux souvenirs des luttes religieuses entre les protestants et les catholiques des Cévennes, a été joué dans la même ville le 29 septembre dernier. Il a pour titre *la Camisardo*, et il est formé de quatre actes écrits en vers provençaux. Nous ne le connaissons encore que par ce que l'auteur en a publié dans le *Prouvençau* d'Aix et par les analyses des journaux de la région. C'en est assez cependant pour reconnaître que l'auteur, M. Paul Gaussen, a su éviter les côtés blessants de son œuvre et qu'il n'a pas évoqué, pour les envenimer, comme le font trop souvent les poètes ordinaires, le souvenir irritant des persécutions religieuses. L'éclat, la passion et le coloris de ses premières œuvres se retrouvent fortifiées et agrandies dans *la Camisardo*. Tout ce qui y fournit matière à développement lyrique est digne de grand éloge. Il y a surtout dans certains détails une grâce et une fleur de poésie qui montrent que l'auteur est appelé à réussir dans le drame poétique et idéal dont Shakespeare a donné de si parfaits modèles.

D'un autre côté, la troupe qui avait représenté à Montpellier,

devant les hôtes des Fêtes latines, le *Trésor de Substancion*, y jouait le 17 novembre une seconde œuvre dramatique languedocienne de l'abbé Favre, l'*Opéra d'Aubais*¹. Un nouveau succès a été la récompense de cette initiative excellente. La troupe montpelliéraine apprend en ce moment un vaudeville en prose de M. Charles Gros : *lou Bal dau Parassol*, qui paraît appelé à un véritable succès de gaieté.

Les progrès réalisés ont été, comme on le voit, assez rapides depuis le drame des *Mouro* de M. Gaut, représenté à Forcalquier pendant les fêtes de Notre-Dame de Provence. Il est à souhaiter que ces commencements s'allèrmissent et se continuent, de manière à doter le midi de la France d'un théâtre original, sérieusement étudié, et digne, en un mot, de celui que la Catalogne a su se donner.

Ce ne sont pas les œuvres qui risquent de lui faire défaut. M. Gaussen doit faire jouer bientôt un drame de *Rouland*, et M. Roumieux prépare pour le théâtre son histoire de Jarjaille en paradis et en enfer. C'est la verve d'Aristophane qui nous revient avec son inépuisable invention, sa merveilleuse gaieté et la décence que le comique d'Athènes connut trop rarement. M. Roumieux travaille aussi au *Jujamen dou filere*, dont il fut un moment question pour les Fêtes latines de Montpellier.

*
* *

Notre collaborateur, M. J. Bauquier, prépare une *Bibliographie de la littérature de la langue d'oc* de l'année 1847, date de la première publication de Roumanille, à l'année 1877, et il serait très-reconnaissant à toutes les personnes (auteurs, éditeurs ou simples curieux) qui voudraient bien lui fournir des renseignements bibliographiques sur des ouvrages méridionaux, et surtout sur des productions locales ou volantes. Le dépôt légal se fait avec une irrégularité telle, que l'on ne peut espérer être complet en dépouillant le seul *Journal de la librairie*. C'est cette insuffisance qui motive et justifie l'appel adressé aujourd'hui à nos lecteurs.

Les communications doivent être transmises à M. J. Bauquier, rue des Bernardins, 42, à Paris.

*
* *

On n'ignore pas combien sont rares les localités où s'est maintenu l'usage de prêcher dans l'idiome local. A ce point de vue surtout, il nous paraît utile de mentionner le passage suivant d'un mandement de l'évêque de Fréjus et de Toulon, en date du 24 juin dernier :

« Il est un point cependant auquel tous les évêques ne sont pas en situation de toucher, mais que ne saurait négliger un évêque provençal : l'emploi de la langue populaire dans l'enseignement du catéchisme. Ce serait une grande erreur de croire que dans l'Église, et lorsqu'il annonce la sainte parole, le prêtre doit à sa dignité de n'employer que la langue nationale. Ainsi ne le pensait pas le Concile de Trente, qui recommandait, au contraire,

¹ Nous ne devons pas oublier une comédie provençale : *Un pin fa'n pin*, de M. Peise, jouée avec succès, au mois de février dernier, sur le théâtre de Toulon.

de rendre la doctrine sacrée plus accessible en la présentant dans le dialecte du peuple : *Præcipit sancta synodus, ut si opus sit et commode fieri poterit, sacra eloquia et salutis monita vernaculâ linguâ explanent.* Nous avons, dans notre pays des troubadours, d'autant plus de raison de préférer les conseils de la Sainte Eglise que notre dialecte n'est pas un patois méprisable, mais une vraie langue, riche, souple, expressive autant qu'une autre, plus imagée peut-être et à coup sûr plus populaire; le plus grand nombre de nos enfants, quand ils sont affranchis des exigences réglementaires de l'école, n'en parlent point d'autre, et presque partout c'est elle encore qui transmet et qui consacre les traditions de la famille. Ne craignez donc pas, Messieurs, dans les catéchismes des paroisses, d'instruire et d'interroger en provençal: vous aurez, — et c'est une expérience que votre évêque ne rougit pas, tant s'en faut, d'invoquer, — vous aurez là une pierre de touche infaillible, qui vous permettra de savoir si vous avez été compris. »

*
*
*

Nous sommes en retard pour annoncer aux lecteurs de la *Revue* que, dans sa séance du 27 juillet 1877, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* a entendu la lecture d'un rapport de M. Longpérier sur les récompenses décernées par la Commission des antiquités de France. Trois médailles ont été attribuées à MM. Demay, Brosseletard et Peigné-Delacourt. Les deux premières mentions honorables ont été accordées à M. Chabaneau, pour sa *Grammaire limousine*, et à M. Bion de Marlavagne, pour son *Histoire de la cathédrale de Rodez*.

*
*
*

La librairie Dorregaray, à Madrid, met en souscription l'*Historia política y literaria de los Trovadores*, par M. Victor Balaguer. L'œuvre de l'illustre poète et historien catalan ne formera pas moins de six volumes in-8° et sera terminée dans un court délai. Elle se compose d'environ trois cents biographies, où le troubadour est présenté sous son double aspect littéraire et politique et étudié dans ses diverses œuvres. Celles-ci, ou tout au moins les principales, viennent ensuite, accompagnées d'une traduction littérale en espagnol.

*
*
*

Dans sa séance du 28 juin, M. Gaston Paris a fait connaître à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* les décisions de la Commission des antiquités de la France sur le Concours de l'année 1878. Quatre médailles et six mentions honorables ont été décernées. Une de ces dernières a été attribuée à M. Luchaire, pour ses *Origines linguistiques de l'Aquitaine*.

*
*
*

Au commencement de cette année, le roi Humbert a fondé deux prix annuels de dix mille francs. Le premier est destiné au meilleur travail ou à la plus importante découverte scientifique; l'autre, à la meilleure œuvre littéraire ou philologique. L'*Académie des Lyncées* est chargée de prononcer sur le mérite des œuvres envoyées. Les seuls Italiens seront admis à concourir.

FÊTE A QUARANTE. — Quarante a eu, le 12 mai dernier, sous l'inspiration de M. Camille Laforgue, sa petite et très-remarquable fête romane, donnée au bénéfice de la Société philharmonique Saint-Jean, alors en voie de reconstitution. Deux œuvres d'une verve et d'un caractère tout à fait populaire : *lous Set Pecach capitals de las femos*, de J. Laurès, et *lou Lutri de Lader*, de Mir, en ont formé le principal attrait. Cette dernière a été débitée par M. Prax, d'Alzonne. Diverses pièces, *l'Ibrougnariè. Tems passat amé tems d'aro*, *la Fourmigo e lou Gril*, de Mir; *la Malautiè de la bigno*, de Laurès, figuraient sur le programme languedocien de la journée. Trois poésies inédites, *lou Tracassat de Polhos*, par Laurès, *la Velhado* et *las Oubinasous*, de Prosper Vidal, ont été récitées ensuite par leurs auteurs. Le premier des poèmes de M. Vidal devait, quelques jours après, recevoir le rameau d'olivier de la *Société archéologique de Béziers*. Le deuxième faisait partie des œuvres que le jury de la *Société des langues romanes* a récompensées au moyen d'une médaille d'argent, lors des fêtes latines de cette année.

* * *

L'AUBE PROVENÇALE a tenu, le 23 juin, à Marseille, sous la présidence de M. Lieutaud, une séance littéraire et poétique.

Elle vient de prendre l'initiative d'un Concours provençal, dont voici les sujets et les prix :

Une églantine d'or à une poésie provençale sur un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de l'une de ses villes ;

Un bouton de rose en argent à une pièce de prose sur un sujet historique, littéraire ou scientifique ;

Une médaille en argent à une pièce de prose provençale sur un sujet satirique emprunté aux mœurs de la Provence.

Les manuscrits doivent être adressés, avant le 1^{er} avril 1879, à M. J. Monné, secrétaire de l'*Aube*, à Marseille.

FÉLIBRIGE. La réunion générale de la maintenance de Provence a été tenue le 3 mars, à Marseille, sous la présidence de M. Aubanel. Parmi les membres nommés, nous remarquons Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon; M. F. Peise, le directeur du *Franc Prouvençou*, almanach paraissant à Draguignan, et M. Chailan, l'auteur du poème des *Ermitan de Sant-Jan benurous*.

L'Assemblée décida, en principe, la formation des trois écoles de Nice, de Toulon et d'Apt, en chargeant le bureau des détails d'organisation.

Le secrétaire, M. de Villeneuve, lut ensuite un rapport qui lui avait été adressé par M. de Berluc-Perussis sur le Concours d'Apt.

Le restant de la journée appartient à la poésie.

La réunion de la maintenance de Languedoc, aussi bien que celle de la maintenance d'Aquitaine, n'a pas eu lieu. Quant à l'Assemblée générale de la Sainte-Estelle, elle a été, comme on sait, tenue à Montpellier le dimanche 26 mai. On en trouvera la relation dans le Compte rendu des Fêtes latines.

LE FLORÈGE D'AVIGNON. Les prix du Concours de 1878 ont été décernés le 18 août à St-Rémy, sous la présidence de M. Marius Girard, l'auteur du recueil de poésie *lis Aupiho*. La *Société des langues romanes* s'était associée à ce Concours par le don de quatre médailles, deux d'argent et deux de bronze ; M. Aubanel, par une

une médaille de vermeil; M. C. Laforgue, par une médaille d'argent. Le *Félibrige des Alpes* avait offert à son tour une seconde médaille de vermeil. Les pièces provençales à traduire en français étaient : pour la prose, un fragment du discours de Roumanille aux fêtes de Reboul, en 1876; pour la poésie, *lou Viage*, d'Aubanel.

Les jeunes gens de seize ans étaient les seuls admis à concourir. Voici les noms des lauréats de 1879 :

LOU VIAGE (traduction en prose) : m. verm., Henri Brun, de Vaison; m. d'arg., Louis Bonnet, de Saint-Rémy; m. de br., Paul Brun, de Frigolet; ment. : Latil, Pezière et Waton.

LOU VIAGE (trad. en vers) : m. verm., Napoléon François, d'Avignon; m. d'arg., Albert Daumet, de Toulouse; m. d'arg., Joseph Bouvet, d'Avignon; m. de br., Léon Talop, de Privas; ment., Froment.

JAN REBOUL : m. verm., Benoit Mazeau, d'Uzes; m. d'arg., Louis Noyer, de Sorgues; méd. d'arg., Alph. Suc, d'Avignon; m. de br., Justin Julien, de l'Isle; ment. : Abrial, Véron et Reynier.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Marius Girard, qui aurait dû ne pas y renouveler le système, depuis longtemps abandonné, de Raynouard : une langue romane succédant au latin, et pendant plusieurs siècles commune à tous les peuples de l'Occident, avant l'existence de l'italien, du provençal, de l'espagnol et du français. Le rapport de M. Mouzin n'est pas non plus sans laisser quelque prise à la critique linguistique. Il faut, du reste, féliciter M. Girard et M. Mouzin, mais surtout ce dernier, d'une idée excellente et qui ne peut donner que de bons résultats : la traduction en provençal moderne d'une pièce en vieux provençal. Cette innovation sera mise en pratique l'an prochain.

M. Marius Girard a eu raison de faire remarquer, à la fin de son discours, que la pensée première des Concours du *Florège* était due au frère Savinien et à sa remarquable méthode d'enseignement du français par le provençal.

SOCIÉTÉ DES FÉLIBRES DE LA MER. A MARSEILLE. — Dans les premiers jours d'avril, elle a tenu à la villa Charmerette, sous la présidence de M. Chailan, une réunion où des poésies inédites ont été communiquées. On a remarqué parmi celles-ci *li Reire* de Tavan et *Parpaiolo* de Lientaud. M. Chailan a ouvert la félibrée par d'heureuses paroles de bienvenue et de remerciement. Le *Prouvençau* d'Aix les a publiées dans son n° du 14 avril.

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER ET FÉLIBRIGE DES ALPES, année 1877. — La deuxième séance semestrielle tenue en 1877, par les deux Sociétés réunies, a eu lieu le 4 novembre. Nous remarquons, parmi les communications françaises, quelques chapitres d'une étude ethnographique de M. Charles Descosse sur les Origines de la race provençale, et une autre étude de M. Jules Terris sur la Vie domestique dans les Basses-Alpes, au XVII^e siècle. La partie provençale de la séance consistait en un rapport en prose de M. l'abbé Savy, président du Félibrige des Alpes; *Pantai*, par M^{me} Lazarine Danielon petit poème sur la légende bas-alpine de Saint-Eucher, par un anonyme, et deux sonnets dus à MM. Gaut et Vidal.

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER ET FÉLIBRIGE DES ALPES, année 1878. — Le banquet annuel des deux Sociétés réunissait, le 10 mars, de nombreux adhérents. M. de Berluc-Perussis, récemment placé à la tête de l'*Académie* d'Aix, avait prié l'*Athénée* de lui donner un succes-

seur. Le nouvel élu est M. Eugène Plauchud, qui a lu pendant le banquet un conte en dialecte alpin. D'autres pièces provençales ont été communiquées ou adressées par MM. Milon, Verdout, Astruc, etc.

Le Concours que l'*Athénée* avait ouvert à propos de la restauration de la maison natale de Gassendi, par les soins de la *Société française d'archéologie*, a conduit à la fin du mois de juin dernier M. Léon Palustre, directeur de cette association, et un assez grand nombre de ses membres, dans l'arrondissement de Forcalquier. En sa qualité d'inspecteur divisionnaire, M. de Berluc-Perussis les a reçus au château de Porchères et leur a offert une *dînée* archéologique, renouvelée de celle que les consuls de Forcalquier offrirent, en 1533, au grand président de Provence. Vaisselle d'étain, menu et toasts, tout était en style du XVI^e siècle. Voici le spirituel début du brinde de M. de Berluc :

« Messires et chiers confrères, cependant que s'en vienet la science peregrine planter le coultre ès terres vierges de nos Aulps, point ne failirai ie au debvoir qui m'incombe de salluer en leur advenue ses desfricheurs trez vaillants.

» Cestuy iour, messires, sera escript en majeures lettres ès memoriaux de nostre comté et patrie de Fourcaulquerois, et n'oublie-rons mye prendre, pour marquer iceluy, pierre la mieulx blanche des Craux de ce présent lieu. Feust aultres fois moult illustre nostre souverain Estat, duquel les princes le doctèrent de monumens trez precieulx. et seniblement de non moins precieulses chartes et libbertez. Mais, du depuis s'estant treuvée la dicte contrée abandonnée et descheue d'icelle gloyre, s'en vinrent frustes et branlants les édifices susditez comme pareillement nos franchises. Ung homme et genie trez excellent [M. de Caumont] se rencontra en nos iours, lequel, meü d'affection pour les reliefs et relicles des tems escoulez, funda ceste moult sçavante et curieuse Compagnie, laquelle en chacune province de ce païs de France, visite, descript, engarde et par mainctes foys repare les œuvres les mieulx plaisantes de nos predecesseurs et devanciers. »

Les fêtes de Gassendi, comme les a nommées le *Journal des Basses-Alpes*, ont été à demi archéologiques et à demi provençales, surtout à Forcalquier, où MM. l'abbé Savy, Gaut, Auguste Verdout et Ch. Descosse, ont lu diverses poésies publiées dans les colonnes du *Journal de Forcalquier*, le moniteur exact et compétent du mouvement littéraire bas-alpin

La deuxième séance semestrielle de l'*Athénée* et du *Félibrige* a eu lieu le 1^{er} novembre. MM. Verdout et l'abbé Savy ont communiqué des poésies provençales inédites; MM. Descosse, Plauchud et Pelloux, des mémoires concernant l'histoire, l'archéologie locale et l'histoire naturelle. M. l'abbé Savy a résumé en prose provençale les travaux du *Félibrige des Alpes* pendant l'année qui vient de s'écouler. Une poésie inédite, *la Chavano*, de feu Amédée Martin, a été lue par M. Descosse. Il a été lu, enfin, un travail de M. Georges Garnier sur l'origine du sonnet; ce dernier en ferait presque honneur aux troubadours, contrairement à l'opinion générale, qui y voit une forme de poésie sicilienne ou toscane.

SOCIÉTÉ DES FÉLIBRES DU GARDON, A ALAIS. — Cette École semble subir une sorte de temps d'arrêt. Elle a discontinué ses réunions

depuis quelques mois, et sa publication ordinaire, l'*Armana de Lengadò*, ne paraîtra pas cette année.

Elle avait pris sous son patronage, au commencement de 1878, une quinzaine de jeunes gens choisis dans les écoles communales d'Alais, et elle avait chargé un de ses plus jeunes membres, M. Aristide Brun, de les diriger dans l'étude de la langue d'oc et de son orthographe. Cet essai, fort louable, n'a pas eu de suite.

L'activité littéraire des félibres d'Alais n'a pas été, du reste, ralentie; M^le Goirand, MM. Gaussen, Charvet, Paul Félix, Bastillon, etc., continuent à représenter dignement les deux poésies languedocienne et provençale dans cette ville.

Un seul nom leur manque, celui du plus ardent et du plus enthousiaste, Albert Arnavielle, que les exigences du service des chemins de fer, auquel il appartient, ont conduit dans le Morvan, à Cercy-la-Tour (Nièvre). La ville de Nevers a eu même, au mois d'août dernier, sa petite félibrée nivernaise, organisée par le poète des *Cants de l'Aubo*, de concert avec quelques Cèvenols, que l'amour des montagnes natales et de leur langage avait réunis autour de lui.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BÉZIERS. — Le Concours de 1878 a donné les résultats suivants :

Mémoires historiques et monographies. — Couronne de laurier en argent, M. l'abbé Font, pour son *Histoire de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa*; médaille de vermeil, M. Maurice Fabre père, pour les monographies de Cabrières. Péret, Adissan, etc.; médaille d'argent, M. Alibert, pour ses *Recherches historiques sur la baronnie de Roque-Courbe*; mentions honorables: MM. Pommier et l'abbé Martin Seré.

Poésie néo-romane. — Rameau d'olivier en argent, M. Prosper Vidal, pour la *Velhado*; médaille d'argent, M. l'abbé Joseph Roux, pour *Christofle Couloumb, lou Maluross, Ad una margarita*; médaille d'argent, M. Ernest Chalamel, pour *En quiet en lou bouneur*; médaille de bronze: le frère Théobald, pour la *Petouso*; mentions honorables. MM. Louis Gleize et Paul Gourdon.

LA CIGALE. — Deux de ses réunions ont présenté un grand intérêt: la première, le 9 février; la deuxième, le 3 avril suivant. Dans la première, qui relève plutôt du Compte rendu des fêtes latines que de cette Chronique, M. de Quintana affirma ses vieilles sympathies pour la France et les espérances que lui inspirait la fête du *Chant du Latin*: dans la seconde, M. de Tourtoulon lut des fragments du *Garda-Mas*, de Langlade, dont la *Revue des langues romanes* venait d'achever la publication.

Le peu d'espace dont nous disposons aujourd'hui ne nous permet pas de parler comme nous le voudrions de la fête que l'Association méridionale de Paris donna à MM. Aubanel, Roumieux, Arnavielle, Gras, Goirand, Charles Gros, Marsal, etc., le 24 octobre, dans les salons de l'hôtel Continental. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, en avait accepté la présidence.

L'importance de cette réunion a été grande, et les paroles qui y ont été prononcées de part et d'autre ont fait l'objet de maints comptes rendus. M. P. Arène a porté un toast à Aubanel, qui est, a-t-il dit avec raison, « non-seulement un des premiers félibres, mais encore un des plus grands poètes de la France. » M. Saint-

Rene Taillandier développa, dans une longue conférence, ce thème trop exclusif et de plus en plus condamné par les dernières œuvres du *Félibrige*, que la poésie provençale doit être consacrée à exprimer les sentiments rustiques, les souvenirs de la famille et du foyer. M. Aubanel montra, enfin, que le *Félibrige* n'est que la suite de trois siècles de poésie méridionale, souvent obscure et contestée, mais non sans gloire, lorsqu'elle rencontrait sur son chemin Beland de la Bélaudière et Saboly. Le *Félibrige*, en tant que littérature, est une rénovation et non une création :

« Nosto escolo, pèr nous ócupa de ço que nous es vesin, davalò en drecho reço de l'escolo marsiheso de 1840. L'aviè tambèn alor uno boulegadisso literàri, forco vivènto e brusènto. Lou *Bouïabaisso* de Desanat, li cansoun de Gelu e li conte de Bellot, èron lou grand regòli e lou meïour passo-tèm de tout bon Prouvençau. Roumanihò, Crousihat e la majo part dis encian felibre, an em-premi si premiè vers dins li papié d'aquéu tèms adeja liuen, e siéu segur que s'èron eici, renegarien pas aquelo vièio counfraternita. »

On ne peut dire mieux ni plus juste, et il est sage de ne pas renier ses origines, quelque grand que l'on soit devenu. Il faut néanmoins reconnaître que le *Félibrige* doit à des premiers initiateurs—MM. Aubanel, Mistral et Roumanille, un esprit nouveau, à demi mystique, à demi poétique, une sorte de *souffle très-divin*, pour parler comme Horace, qui a toujours manqué à la pléiade marseillaise et qui, parmi les littératures que le XIX^e siècle a vues éclore, constitue la forte et caractéristique originalité de la renaissance provençale.

La fin du discours de M. Aubanel renfermait cette protestation que, dans le *Félibrige*, « c'était l'âme qu'il fallait voir, et que cette âme était à la France. » Tel fut le thème de quelques strophes admirables lues par M. de Bornier :

Que te reste-t-il donc, à toi ? Dans notre temps,
 A-t-on déshérité tes fils, ô Poésie ?
 Et ne sont-ils donc rien que des roseaux chantants ?

Non, non ! ils ont leur part dans la grande œuvre à faire.
 L'art est le souffle ardent du vaisseau remorqueur ;
 Chanter, c'est travailler, quand le chant est sévère.
 Quand il sert la patrie en lui haussant le cœur !

Poètes, en ces jours pleins de mâle espérance,
 Dieu nous réserve, à nous, une gloire ici-bas :
 C'est d'aimer, de servir, de soutenir la France,
 Dans ses enfantements comme dans ses combats !

Tout ce qui n'est pas fait pour elle est éphémère ;
 Ceux qui la railleraient, frivoles ou jaloux,
 Ressemblent à l'enfant qui rirait de sa mère :
 Le rire peut tuer. — Parricide, à genoux !

Au cours de cette fête, M. Bardoux remit à MM. Aubanel, Gras et Paul Arène, les palmes d'officier d'académie.

Il a été parlé plus haut du toast de M. Roumieux. Celui de M. Gras introduisit dans la fête une note politique qu'il eût été sage d'en écarter.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX. — Toulouse ouvre ses portes au *Félibrige*. Dans sa séance du 14 juin, l'Académie toulousaine a nommé Mistral maître ès jeux floraux.

* m

PUBLICATIONS CATALANES, LANGUEDOCIENNES ET GASCONNES, TRAVAUX DE PHILOLOGIE, etc. — Achille Luchaire : *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*. Paris, Maisonneuve, in-8°, xii-373 pages.

Le Breçiarì d'amor de Matfre Ermengaud, suivi de sa Lettre à sa sœur, publié par la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Introduction et Glossaire par Gabriel Azais. Paris, Wieweg, tom. II (3^e livraison, p. 381-572).

Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en Provence. Deuxième partie. Avignon, Aubanel, in-12, xii-172-100 p.

Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne, depuis le XI^e siècle jusqu'à l'an 1660, recueillis et publiés par B. Alart, 1^{re} partie*. Perpignan, Latrobe, in-4°, 352 pages.

Cardona (Enrico), *dell' Antica Letteratura catalana: Studi, seguiti dal Testo e della Vita di Giacomo I, tolta della cronaca catalana di Ramon Muntaner*. Napoli, Furchheim, in-12, 240 pages.

Lespy et Raymond, *Un baron béarnais au XV^e siècle, textes en langue vulgaire, traduits et publiés par V. Lespy et X. Raymond*. Pau, Ribaut, 2 vol. in-8°, xxvi-228 pages.

Boucherie, *Faculté des lettres de Montpellier. L'Enseignement de la philologie romane, leçon d'ouverture prononcée par A. Boucherie*, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 30 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

Verdaguer, *la Atlantida, poema que obtingué 'l premi de la Excm^a Diputació provincial de Barcelona, en los Jocs Florals de 1871, ab la traducció castellana per Melcior de Palau*. Barcelona, Jaume Jepús, in-8°, 348 p.

Pelay Briz, *las Baladas fetas per Francesch Pelay Briz*. Barcelona, Roca y Bros, in-8°, 128 pages.

Mistral, *lis Isclo d'or, recueil de pouësio diverso, en'uno prefüci biougrafico de l'autour, escricho pèr èu-même (3^e édition, revue et corrigée)*. Avignon, Roumanille, 1878, in 12, 530 pages.

Louis Roumieux, *la Jarjaiado, pouëmo eroüi-coumique de Louis Roumieux (de Nîmes), emé traducioun franceso. Jarjaio au Paradis, — Jarjaio au Purgatori, — Jarjaio à l'Infèr, — Jarjaio sus terro. Ilustracioun d'Edouard Marsal*. Paris, Maisonneuve et C^e, Mount-pelié, Marsal, in-8°, xii-185 pages¹.

Caretà y Vidal, *Brosta, aplech de quentos, escenas de costums, tradicions, novelas y fantasias*. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 244 pages.

Francesch Matheu : *lo Reliquiari. Morta-Spleen-Primavera*. Barcelona, Verdaguer, in-12, 152 pages.

Noëls latins, français et provençaux, extraits des recueils de Saboly.

¹ En attendant le compte rendu qui doit être consacré à la *Jarjaillade*, nous croyons utile de prévenir le lecteur que la quatrième partie du poëme : *Jarjaio sus terro*, a été rédigée postérieurement aux Fêtes latines. C'est également après coup que le manuscrit primitif a été modifié à la troisième page de *Jarjaio à l'infèr*.

Roche, etc., avec les anciens noëls les plus populaires en Provence. Marseille, Chauffard, in-8° à 2 col., 46 pages.

A. Fourès: *le Coumpousitou*. Mount-pelhe. Estampario centralo del Miechjoun, in-8°, 17 pages. (Cette brochure n'est pas dans le commerce.)

Dubuisson: *Historie monasterii S. Severi, in Vasconia, libri X.* Villeneuve-Marsan, 2 vol. in-8°. 830 pages. (Cet ouvrage contient à la fin du second volume un glossaire gascon.)

t Calendari català del any 1879, escrit per los mès reputats autors catalans, mallorquins y valencians, y coleccionat per F.-P. Briz y F. Matheu. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 128 pages.

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1879, adouba e publica de la man di felibre. Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pages.

Aubanel. *Luno pleno*, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 4 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes*, no de juillet-septembre 1878.)

Aubanel. *Brinde de Teodor Aubanel, sendi de Prouvènço, à la tau-lejado parisenco de la Cigalo.* Avignoun, Aubanel, in-8°, 17 pages.

Aubanel. *Brinde de Théodore Aubanel au banquet parisien de la Cigale, traduit du provençal.* Paris, Arnous de Rivière, in-4°, 4 pag.

Louis Roumieux. *Fèsto de la Cigalo. Brinde de Louis Roumieux (au banquet de l'hôtel Continental).* Paris. Arnous de Rivière, in-4°, 4 pages.

Bourrelly (Marius). *Poesia provenzal dedicada à la asociacion literaria de Gerona, con motivo del certàmen de 1878.* Gerona, in-4°, 4 pages.

Chronique bordelaise de Gaufreteau (publiée par M. J. Delpit, pour la *Société des bibliophiles de Guyenne*). Bordeaux, Gounouilhou, 1876-1878, 2 vol. in-4°, xv-335-478 pages.

Contient, pages 253-284 du tome II, des vers latins, français et gascons, composés ou réunis par Jean de Gaufreteau.

Bladé. *Trois Contes populaires recueillis à Lectoure, traduction française et texte gascon.* Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 pages.

Rivière. *Mou dera coucon, poésie dauphinoise, précédée de quelques notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil, et suivie d'un conte populaire sur le Renard.* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 24 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes*, 1878.)

Reboul. *Bibliographie des ouvrages écrits en patois du midi de la France et des travaux de la langue romano-provençale.* Paris, in-8°.

Ch. Gros. *L'Aoutouna de la vida, l'Oumbrà Je Charles Martel, lou Cant daou Latin.* Montpellier, Navas et Waré, in-8°, 16 pag.

Fiter é Inglès. *Invasió dels Alarbs en la Cerdanya y reconquista d'aquesta comarca per los Cristians.* Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-8°, 30 pag.

Aulestia y Pijoan. *Barcelona, ressenya històrica.* Barcelona, Texidó y Parera, in-12, 84 pag.

A. R.-F.

Le Gérant responsable : ERNEST HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Cantique provençal sur la Résurrection (CHABANEAU).....	5
Inscription provençale en vers du XVI ^e siècle (CHABANEAU)..	161

DIALECTES MODERNES

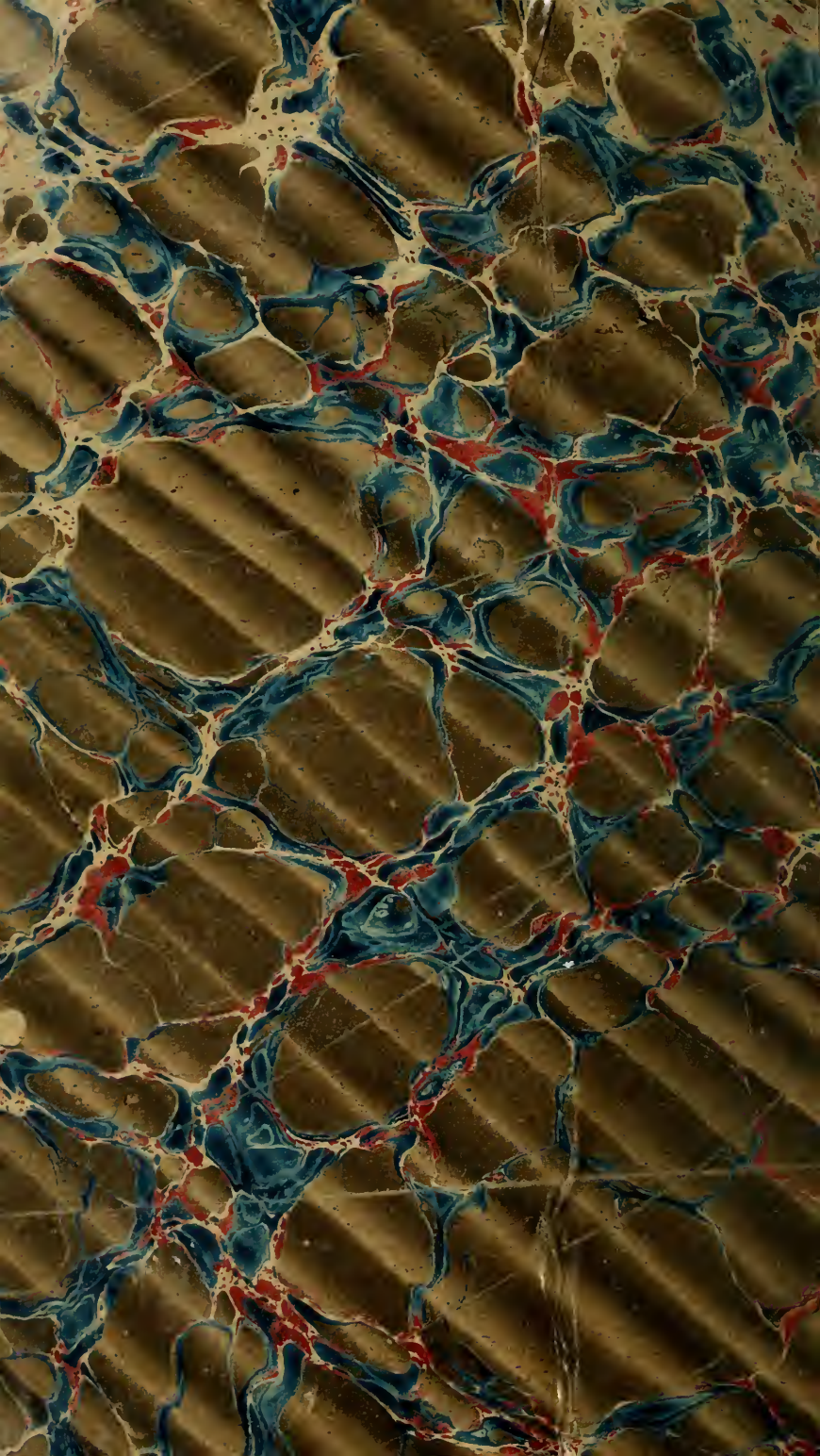
Noël languedocien inédit (CHABANEAU).....	10
Notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère) <i>Mou dera Coucon, Idiglie</i> (RIVIÈRE).....	11
Un fragment de poème en langage de Bessan (Hérault) (Alph. ROQUE-FERRIER).....	24
<i>Poueisias dioisas de Gusté Boueissier</i> (suite) (Jules SAINT- RÉMY).....	32
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite) (GAZIER)..	51-169
Chants populaires du Languedoc (suite) (MONTEL ET LAMBERT)	73
Noël périgourdin (CHABANEAU).....	164
Un sonnet de Ranchin traduit en provençal et en languedocien (MARTIN).....	167
Un conte dauphinois sur le Loup et le Renard (RIVIÈRE)....	184
L'Enseignement de la philologie romane en France (BOU- CHÉRIE).....	213
De Quelques Pronoms provençaux (J. BAUQUIER).....	239
Le Moine, chanson du Velay (V. SMITH).....	257
<i>Maucor</i> (PIAT).....	93
<i>Lou Diéu rivènt</i> (BONAPARTE-WYSE).....	94
<i>Niço</i> (L. ROUMIEUX).....	95
<i>La Semenairo de milh</i> (A. FOURÈS).....	96
<i>Vèspre d'estiéu</i> (Léontine GOIRAND).....	102
<i>Marius</i> (V. LIEUTAUD).....	104
<i>Poulinniò</i> (L. ROUMIEUX).....	107
<i>Urous Naufrage</i> (L. ROUMIEUX).....	188
<i>L'Irer</i> (C. LAFORGUE).....	189
<i>A Clement Fanot</i> (BONAPARTE-WYSE).....	190
<i>Moussu Chasaud</i> (A. CHASTANET).....	192
<i>Le Pintaire</i> (A. GALTIER).....	196
<i>Les Nouiès</i> (A. FOURÈS).....	198
<i>La Naturo</i> (C. LAFORGUE).....	260
<i>Atos</i> (A. FOURÈS).....	261
<i>Lou Calignaire</i> (BONAPARTE-WYSE).....	262
<i>Sa maire l'es vengut cercà</i> (GAUSSINEL).....	264
<i>A prepaus de la mort di dous cri-cri de Madamisello de Bornier</i> (BONAPARTE-WYSE).....	267
<i>Goudocal</i> (l'abbé Joseph ROUX).....	271

BIBLIOGRAPHIE

<i>Prunié Bouquet</i> (1838-1842). <i>Flouretos de mountagno</i> , par Mel- chior Barthès (Alph. ROQUE-FERRIER).....	108
---	-----

<i>Poésies patoises</i> , par Vernhet père (J. BAUQUIER).....	110
<i>Una rouès dui vilage</i> , per Ch. Coste (Alph. ROQUE-FERRIER)...	113
<i>La Fièro de Chambourigaud</i> , per Pau Gaussen (Alph. ROQUE-FERRIER).....	115
<i>La Bataille de Muret</i> , par Henri Delpech (BOUCHERIE).....	199
<i>Recueil de morceaux choisis en vieux français</i> , par Eugène Ritter (BOUCHERIE).....	202
<i>L'Abbaye de Montmajour</i> , par F. de Marin de Carranrais (C. J.-T.).....	202
<i>L'Enseignement du français dans les Ecoles primaires</i> , par M. Michel Bréal (A. ESPAGNE).....	276
<i>Las Baladas fetas</i> per F. Pelay Briz (AULESTIA Y PIJOAN).....	279
<i>Lo Pin Ermonèk loûrain</i> (A. ESPAGNE).....	280
PÉRIODIQUES. — <i>Revue des sociétés savantes</i> (CHABANEAU).....	116
<i>Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau</i> (Alph. ROQUE-FERRIER).....	120
<i>Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix</i> (Alph. ROQUE-FERRIER).....	122
<i>Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne</i> (CHABANEAU).....	123
<i>Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot</i> (CHABANEAU).....	124
<i>Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand</i> (Alph. ROQUE-FERRIER).....	125
<i>Revue de linguistique et de philologie comparée</i>	125
<i>Romania</i> (BOUCHERIE).....	203
<i>Bulletin de la Société des anciens textes français</i> (BOUCHERIE),	204-280
<i>L'Alliance latine</i> (BOUCHERIE).....	205
<i>Archiv für das Studium</i> , etc. (C. CHABANEAU).....	281
<i>Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme</i> (Alph. ROQUE-FERRIER).....	281
<i>Lo Gay Saber</i> (BALAGUER Y MERINO).....	281
<i>La Renàicensa</i> (BALAGUER Y MERINO).....	282
<i>Le Messager agricole</i> (Alph. ROQUE-FERRIER).....	281
<i>Bulletin bibliographique de la langue d'oc</i> (dialectes modernes) (S. LÉOTARD).....	126
<i>Le Parage à Maguelone</i>	134-283
<i>Discours prononcé par M. de Quintana y Combis, le 25 mai 1878, à la séance solennelle du Concours du Chant du Latin</i>	156
<i>Chronique</i>	158-205-303
<i>Errata</i>	160-212





PC

2

R4

t.13-14

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

